RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE

PARIS (VI^e^)

LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, EDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5 (Téléphone 828-20)

MDCCCCXIII

Tous droits réservés.

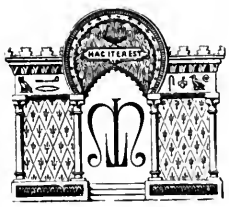

CHALON-SUR-SAONE

IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

NOUVELLE SÉRIE

TOME TROISIÈME

PARIS (VI^e^)

LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, EDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5 (Téléphone 828-20)

MDCCCCXIII

Tous droits réservés.

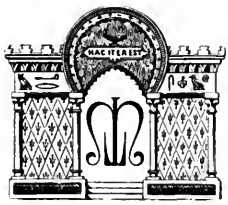

CHALON-SUR-SAONE

IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

1913 Fascicules I et II

Contenu : 1) Le X^e nome de la Haute-Égypte (étude géographique), par Henri Gauthier. — 2) Nouvelles Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, par V. Scheil. — 3) Das Kolophon des liturgischen Papyrus aus der Zeit des Alexander IV., von Wilhelm Spiegelberg. — 4) Eine Schenkungsurkunde aus der Zeit Scheschonks III., von Wilhelm Spiegelberg. — 5) Note sur des pierres antiques du Caire, par G. Daressy. — 6) Le nom du Pharaon Kaïékhôs, par G. Maspero. — 7) Monuments égyptiens du Musée Calvet à Avignon, par A. Moret. — 8) Notes de grammaire à propos de la Grammaire égyptienne de M. Erman, par P. Lacau. — 9) Zwei demotische Urkunden aus Gebelên, von Wilhelm Spiegelberg. — 10) Der Isistempel von Behbêt (2. Teil), von C. C. Edgar und Günther Rœder.

LE X^E NOME DE LA HAUTE-ÉGYPTE

(ÉTUDE GÉOGRAPHIQUE)

PAR

Henri Gauthier

Les découvertes successives de papyrus faites à Kôm-Ischgaou depuis 1901 ont attiré l'attention du monde savant sur la région jusqu'ici peu étudiée qui forma jadis le dixième nome de la Haute-Égypte et plus tard le nome Aphroditopolite des monuments gréco-latins. Presque tous ces papyrus, en effet, à quelque époque qu'ils appartinssent, mentionnaient une ville nommée Ἀφροδίτης πόλις, Ἀφροδιτῶν πόλις, Ἀφροδίτη, Ἀφροδιτῶ ou simplement Ἀφροδ, avec une telle insistance qu'il ne pouvait plus être douteux que l'actuel كوم إشقوه, *Kôm-Ischgaou,* occupât le site de cette ancienne Aphroditopolis[1]. Du coup, la capitale de l'ancien nome pharaonique, que l'on avait généralement placée beaucoup plus au sud, au village moderne d'إدفه, *Idfah,* en face Akhmim, était déplacée d'environ trente kilomètres vers le nord, et tout ce que l'on croyait acquis relativement à la situation de l'ancien nome égyptien était à nouveau remis à question. Je voudrais profiter du regain d'actualité dont viennent de jouir le nome Aphroditopolite et son chef-lieu pour tracer aussi complètement que possible, à l'aide des matériaux récemment mis à notre disposition, la géographie de cette région encore peu étudiée de la Moyenne-Égypte.

1. Cf. Quibell, *Kom Ishgau,* dans les *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte,* t. III, 1902, p. 87, et Wilcken, *Archiv für Papyrusforschung,* t. IV, 1907, p. 185.

I. — et *sur les monuments pharaoniques.*

A. — Les Listes géographiques.

Les listes géographiques des temples sont unanimes à mentionner, après le nome de , le neuvième de la Haute-Égypte, qui devint le nome Panopolite des Grecs, un nome de dont le chef-lieu s'appelle . Mais les orthographes qui servent à écrire le nom du nome et celui du chef-lieu sont nombreuses et diverses[1].

1. Le temple de Séthôsis I^er à Abydos donne trois formes :

a) (Mariette, *Abydos*, I, pl. 11 *a*, n° 10; 11 *c*, n° 59; 11 *d*, n° 72; 11 *e*, n° 90; cf. aussi pl. 14 *c*, n° 10)[2]. J. de Rougé (*Revue archéologique*, 1867, I, p. 340) a émis le premier l'hypothèse que le nom du nome, même écrit avec le seul serpent, , devait être lu, d'après cette variante d'Abydos, , *Ouadjit*[3]. Puis Dümichen (dans sa *Geographie des alten Ägyptens*, servant d'introduction à la *Geschichte des alten Ägyptens* de Ed. Meyer [collection Oncken, t. I, 1887, p. 162]) a interprété le nom du nome en *Nome du sceptre des déesses, uat'*.

b) (Mariette, *Abydos*, I, pl. 15 *c*, n° 97).

c) (*ibid.*, I, pl. 45, col. 54 = Dümichen, *Geographische Inschriften*, II, pl. LIV, col. 53)[4].

2. A Dendérah (époque ptolémaïque), nous avons également trois formes :

a) (Mariette, *Dendérah*, II, pl. 28, col. 30).

b) (*ibid.*, IV, pl. 86 *a*, col. 10).

c) (Dümichen, *Geograph. Inschr.*, I, pl. LXIX, n° 10; III, pl. VIII (temple d'Osiris), pl. LVII, n° 10, et pl. LXXVII). Voir aussi Dümichen, *Zur Geographie des alten Ägyptens, Lose Blätter aus dem Nachlass* (1894), p. 11-12.

3. A Karnak, sur la liste de nomes datant de l'époque d'Auguste, le nome s'appelle et le chef-lieu (Brugsch, *Geographie*, I, pl. XXII, n° XI). Voir aussi Sethe, *Ä. Z.*, XLVII (1910), p. 49 et 50.

4. Au temple de Louxor (époque d'Amenhotep III), sur le soubassement du mur est de la salle hypostyle, le nome est représenté, dans une liste incomplète de nomes, offrant au roi des fleurs (Gayet, *Le Temple de Louxor*, p. 32 et pl. II, fig. 8, dans les *Mémoires publiés par les membres de la Mission française du Caire*, t. XV).

Au même temple de Louxor, le sanctuaire d'Alexandre contient une liste de nomes

1. Cf. Brugsch, *Dictionnaire géographique*, p. 177 et 1006-1009.

2. Voir encore Dümichen, *Geographische Inschriften*, I, pl. XCI, n° 10, et pl. XCII, n° 10 *d*; Brugsch, *Dictionnaire géographique*, p. 1039; Pleyte, *Ä. Z.*, VI (1868), p. 17; Caulfeild, *The Temple of the Kings at Abydos*, p. 18 et pl. XVIII, 10 *a* et 10 *b*.

3. Voir aussi V. Loret, *Revue égyptologique*, t. XI (1904), p. 72.

4. La liste de villes égyptiennes dressée sous Ramsès II au temple d'Abydos et publiée par Mariette (*Abydos*, II, pl. 12) et par Brugsch (*Geographie*, t. III, pl. I) est détruite immédiatement après -Panopolis (n° 33); la localité portant le n° 34 est écrite , et l'on ne peut dire s'il s'agit déjà d'Aphroditopolis ou encore d'une autre localité du nome Panopolite.

où le nom de celui qui nous occupe est écrit (Brugsch, *Geographie*, I, pl. XIV, rubrique XI, n° 10, et III, p. 13 et pl. IV de gauche, n° 10).

5. A Edfou (époque ptolémaïque), nous trouvons une orthographe spéciale, avec deux serpents :

a). Salle hypostyle de Ptolémée XI : (Dümichen, *Geogr. Inschr.*, I, pl. LXI A, n° 10) ; voir aussi Brugsch, *Geographie*, I, pl. XXVII, rubrique X, n° 10 (tableau des nomes de la Haute-Égypte reconstitué d'après les diverses listes).

b) (Dümichen, *Geogr. Inschr.*, II, pl. LXV) et (*ibid.*; voir aussi Dümichen, *Geographie*, p. 172).

c) (Dümichen, *Geogr. Inschr.*, I, pl. VI A, n° 10) ; voir aussi J. de Rougé, *Rev. archéol.*, 1867, I, p. 339-340.

d) pour le nom du chef-lieu du nome (Dümichen, *Geogr. Inschr.*, I, pl. VI A, n° 10).

Ces divers exemples vont à l'encontre de l'affirmation de Brugsch (*Geographie*, I, p. 109) suivant laquelle le nom du nome serait écrit *une seule fois*, à Edfou précisément, avec le double serpent, et partout ailleurs au contraire, avec un seul serpent. Je ne pense pas qu'il y ait lieu d'accorder plus de confiance à la lecture ȝeȝ (*djedj*) proposée par Brugsch dans ce même passage de sa *Geographie*[1] à cause du double serpent. La lecture véritable paraît bien plutôt avoir été celle que J. de Rougé proposait dès 1867 en se référant aux orthographes de la bonne époque à Abydos, à savoir *uaṭ (ouadjit)*, « le second serpent n'étant alors qu'un simple complément phonétique, pouvant s'omettre à volonté »[2]. Nous verrons bientôt que cette lecture se trouve confirmée par un passage des *Textes des Pyramides*.

Quant à l'orthographe la plus habituelle, avec un seul serpent, elle se rencontre aussi à Edfou à diverses reprises :

a) Dans le couloir mystérieux du grand temple : (de Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, I, p. 339). Voir aussi Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 1359.

b) Textes du mythe d'Horus : le nom sacré du chef-lieu du nome y est écrit (Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 390 et 1009, et Naville, *Textes relatifs au Mythe d'Horus*, pl. XXIV, col. 87). Voir aussi dans Brugsch, *Geographie*, I, pl. XXVII, une orthographe du nom du chef-lieu.

c) Au Mammisi (époque de Ptolémée X), le nom du nome est écrit et celui du chef-lieu (Chassinat, *Le Mammisi d'Edfou*, p. 60 et pl. XX = *Mémoires de l'Institut franç. d'Archéol. orient. du Caire*, t. XVI).

6. A Kôm-Ombo (époque de Vespasien), la paroi sud du couloir sud donne une liste de nomes où le X^e est appelé et son chef-lieu (*Kôm-Ombo*, t. II, p. 254, n° 889).

7. A Philæ (époque des Ptolémées), nous avons (Dümichen, *Geogr. Inschr.*, I, pl. XLIX = G. Bénédite, *Le Temple de Philæ*, I, p. 91, cité aussi par M. Chassinat

1. Voir aussi Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 1000 : *Zez*.
2. *Revue archéologique*, 1867, I, p. 340.

dans le *Bull. de l'Inst. franç. d'Archéol. orient. du Caire*, t. III, p. 154) et sans la plume (Brugsch, *Geographie*, I, pl. XXVII, rubrique IX, n° 10).

8. A Kalabchah (époque d'Auguste), sur le soubassement de la paroi nord de l'antichambre, le nome est appelé , sans la plume (Gauthier, *Le Temple de Kalabchah*, p. 139 et pl. XLIV B). Voir aussi Brugsch, *Geographie*, I, p. 96, et pl. XIV, rangée I, col. 10.

9. Enfin, à Soleb (époque d'Amenhotep III), les armes du nome sont représentées par le serpent porté au sommet d'une enseigne (L., *D.*, III, 85 *b*, et Brugsch, *Geographie*, I, pl. XXIX, n° 475, et p. 109-110[1]).

B. — Les monuments non géographiques.

Outre les listes géographiques, le nom du nome et celui de son chef-lieu se trouvent encore sur un grand nombre de monuments; voici la liste qu'il m'a été possible de dresser de ces monuments, rangés par ordre chronologique :

1. Les textes des Pyramides (Sethe, *Pyramidentexte*, I, p. 435, Spruch 436 (fin) = chap. 219 de la division Schack-Schackenburg) mentionnent pour la première fois le futur nome Aphroditopolite dans cette phrase, conservée en deux exemplaires : 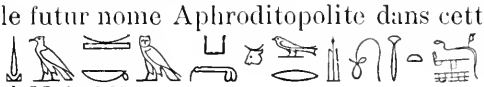 (*Pepi I*, l. 68), variante : 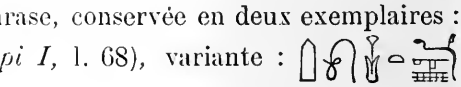 (*Pepi II*, l. 36)[2].

L'orthographe primitive du nom est donc bien *ouadj-it*, et le serpent n'est originairement que le déterminatif du groupe; plus tard seulement il fut employé pour représenter à lui seul le mot *ouadj-it*. La lecture du nom de notre nome et celle du nom du chef-lieu sont donc bien nettement celles que J. de Rougé avait déjà entrevues en 1867[3].

2. Sous l'Ancien Empire (IV^{e} ou V^{e} dynastie), la stèle en forme de fausse porte au nom de 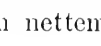 , trouvée à Guizeh (?) ou à Memphis (?) et conservée au British Museum sous le n° 65 [ex 1222], nous apprend que son propriétaire avait, entre autres titres, celui de , *« district chief of the Aphroditopolitan nome »*. Voir Budge, *Guide to the Egyptian Galleries (Sculpture)*, p. 20, n° 65, et aussi *Hieroglyphical Texts of Egyptian Stelæ*, etc., *in the British Museum* (1911), pl. XV, n° 65, et p. 8 du texte.

3. Le premier Empire thébain nous a laissé, principalement à la XI^{e} dynastie, plusieurs mentions du nome de . C'est d'abord la stèle de 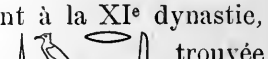 , trouvée récemment par M. Fl. Petrie à Drah abou'l Neggah, et conservée au Musée du Caire, datée de l'Horus -roi . Zari nous apprend que le roi Antef lui envoya un message, après qu'il eut combattu avec la maison de Kheti dans le domaine? 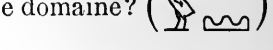

1. Sur la planche II jointe à sa *Geographie des alten Ägyptens*, *Lose Blätter aus dem Nachlass*, publiée par les soins de M. Spiegelberg en 1894, Dümichen a écrit le nom du nome , , mais sans donner aucune indication de provenance pour cette forme orthographique.

2. Dans le texte de Mereurê, l. 196, le nom propre est détruit.

3. Voir plus haut, p. 2.

de Thinis, et dans ce message le Pharaon disait lui avoir donné un bateau ( ) pour qu'il protège le pays du Sud en son entier, 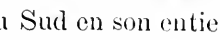 , « depuis Éléphantine au sud jusqu'à Aphroditopolis au nord »[1]. Aphroditopolis semble donc avoir marqué, sous l'Horus -Antef, l'extrême limite septentrionale de la monarchie thébaine; elle était *la porte du nord* ( ) ouverte contre le royaume en décadence des princes d'Hérakléopolis alliés aux princes de Siout.

4. La grande stèle n° 20512 du Musée du Caire, trouvée aussi à Drah abou'l Neggah par Mariette dans le tombeau du même Pharaon Antef- et datée de l'an 50 du roi, nous confirme ce renseignement, dans un passage malheureusement mutilé : 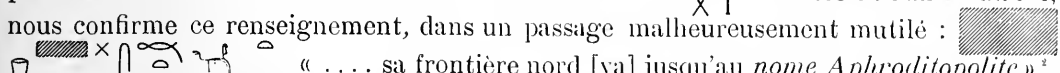 « .... sa frontière nord [va] jusqu'au *nome Aphroditopolite* »[2].

5. La stèle n° 20543 du Musée du Caire, au nom de , datant probablement aussi de la XIᵉ dynastie et originaire de Dendérah, nous apprend que son propriétaire était le premier fonctionnaire d'une reine qui avait hérité, en dehors du roi son mari, de droits considérables dans le sud du royaume; sa mère était en effet 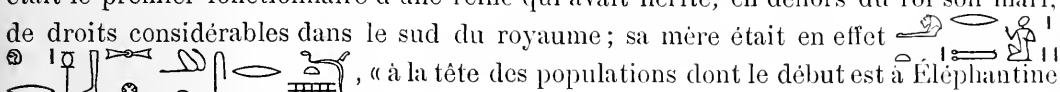 , « à la tête des populations dont le début est à Éléphantine et la fin au *nome Aphroditopolite* »[3].

6. Le nom du nome Aphroditopolite a servi, sous le Moyen Empire, à former un nom propre de femme, (stèle n° 20200 du Musée du Caire, originaire d'Abydos)[4].

7. Pour en finir avec le Moyen Empire, je citerai à nouveau les deux montants de portes de tombeaux originaires de Gaou-el-Kébir (Antæopolis) et déjà publiés en 1901 par M. Chassinat[5]. Le nom du nome y est écrit , et celui du chef-lieu .

8. La statue de , trouvée près d'Aboutig et datant du début de la XVIIIᵉ dynastie (Musée du Caire, *Journal d'Entrée*, n° 27692), qualifie le défunt de (Daressy, *Rec. de Trav.*, XI, 1889, p. 87 [avec une mauvaise lecture], et Sethe, *Ä. Z.*, XLVII, p. 49).

9. Le texte relatant le transport des obélisques d'Éléphantine à Thèbes pendant le règne commun de la reine Hatshopsouit et de son neveu Thoutmôsis III (Deir-el-Bahari, mur ouest de la colonnade inférieure, moitié sud) nous dit que les habitants du nome Aphroditopolite, , et que toute l'Égypte rassemblée font escorte à l'expédition (Naville, *Archæolog. Report of the Egypt Exploration Fund for 1895-96*, planche du début et p. 9; Naville, *The Temple of Deir-el-Bahari*, Part VI, pl. CLIV et p. 2-5). Cf. aussi Breasted, *Ancient Records*, III, § 327.

10. La statue n° 19286 du Musée de Berlin, en beau calcaire fin, représente, assis, un fonctionnaire de Thoutmôsis III, nommé 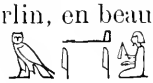 , et sur le côté droit du siège,

1. Petrie, *Qurneh* (1909), pl. II (photographie) = pl. III (dessin), l. 4. Cf. à la p. 17 la traduction de J.-H. Walker.

2. Mariette, *Monuments divers*, pl. 49; S. Birch, *Transactions S. B. A.*, t. IV (1876), planche entre les pages 194 et 195; Lange-Schäfer, *Catal. génér. du Musée du Caire, Grab- und Denksteine des mittleren Reichs*, II, p. 100-101, fin de la ligne 3. Cf. Breasted, *Ancient Records of Egypt*, I, p. 200, et notes *a* et *c*, et p. 182, note *h*.

3. Petrie, *Dendereh* (1898), pl. XV, l. 10, et p. 52 (traduction Griffith); Lange-Schäfer, *op. cit.*, II, p. 165.

4. Mariette, *Catal. des Monum. d'Abydos*, n° 954; Lieblein, *Dictionn. des noms propres*, n° 1825; Lange-Schäfer, *op. cit.*, I, p. 227; Sethe, *Ä. Z.*, XLVII, p. 49.

5. *Bulletin de l'Inst. franç. d'Archéol. orient. du Caire*, I, p. 104 et 106.

on lit un proscynème à *tous les dieux et toutes les déesses du nome Aphroditopolite*, .

11. Un texte de Ramsès II à Karnak (Champollion, *Notices descriptives*, t. II, p. 68), qui a été traduit par M. Breasted dans ses *Ancient Records of Egypt*, t. III, § 510, 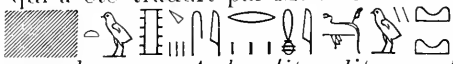 , « .... *ses murailles sont comme les deux montagnes du nome Aphroditopolite* », est curieux en ce qu'il nous apprend que le nome était double et s'étendait sur les deux rives du Nil jusqu'aux deux montagnes Libyque et Arabique. Je reviendrai plus loin sur cette double division du nome.

12. Le tombeau de 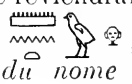 à Thèbes (XIX^{e} dynastie) nous dit que le défunt était *gouverneur du nome Aphroditopolite*, 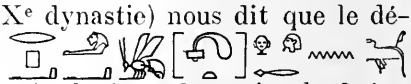 (*Mémoires publiés par les membres de la Mission archéologique française du Caire*, t. V, p. 437 et 452).

13. Le *Papyrus géographique Golenischeff*[2], dont M. Daressy a bien voulu me communiquer une copie prise jadis par Bouriant, ne mentionne pas le nome de , mais probablement son chef-lieu sous la forme , qui vient s'ajouter aux exemples précédemment cités pour établir la lecture *ouadj* du nom du nome et de sa capitale pendant toute la durée de l'époque pharaonique.

14. L'inscription relative à l'adoption de Nitocris, datée de l'an 9 de son père Psammétik I^{er}, mentionne sept nomes de la Haute-Égypte, et parmi eux le nome Aphroditopolite, , à la ligne 18[3].

15. Un tombeau de basse époque à Gaou-el-Kébir mentionne le nome (Chassinat, *Bull. de l'Inst. franç. d'Archéol. orient.*, t. I, p. 106).

16. Le cercueil de 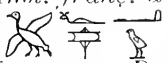 , au Musée de Leyde (XXVI^{e} dynastie ?), mentionne le nome (Leemans, *Description raisonnée*, p. 165-166, et *Ägyptische Monumenten van het Nederlandsche Museum van Oudheden te Leyden*, III. Afd., M. 13, pl. IV, l. 2).

17. Huit manuscrits identiques du *Livre que mon nom fleurisse*, conservés aux Musées du Louvre et de Turin, d'époque incertaine mais certainement tardive, écrivent le nom du nome sous une forme dualistique curieuse, qui fait sans aucun doute allusion à la division du nome en deux districts, l'un occidental, l'autre oriental, 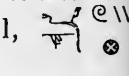 (Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 1068, et Sethe, *Ä. Z.*, XLVII, p. 49).

18. Un autre exemple d'époque également tardive (Lanzone, *Les Papyrus du Lac Mœris* (1896), pl. VII, n° LXV, cité par Sethe, *loc. cit.*) donne le nom du chef-lieu écrit avec les deux serpents : . Cf. aussi Pleyte, *Over 3 Handschriften op Papyrus bekend onder de titels van Papyrus du Lac Mœris, du Fayoum et du Labyrinthe* (1884), pl. VIII, n° XLI, et Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 390, 1006 et 1140.

19. Le naos en granit noir trouvé à El-Arish et conservé maintenant à Ismaïlïah

1. G. Möller et H. Schäfer, *Ägyptische Goldschmiedearbeiten* (1910), p. 24, et G. Möller, *Amtliche Berichte aus den königlichen Kunstsammlungen*, XXXII. Jahrgang, n° 9 (juin 1911), p. 185-186 et Abb. 111.

2. Cf. Ä. Z., XL, p. 101 sqq. Ce papyrus date de la XXI^{e} dynastie.

3. Legrain, Ä. Z., XXXV (1897), p. 18, et Erman, *ibid.*, p. 26 (traduction). Cf. aussi Steindorff, *Die ägyptischen Gaue und ihre Entwicklung* (1909), p. 29.

porte une longue inscription dont les dernières lignes sont une énumération de localités d'Égypte, dans un ordre assez irrégulier, mais où la direction générale est pourtant du sud au nord. Or, entre Abydos et , la ville de est citée à la ligne 36 : voir Griffith, *The Antiquities of Tell el-Yahûdiyeh and miscellaneous work in Egypt during the years 1887-1888* (VIIth *Memoir of the Egypt Exploration Fund*), p. 73, où le nom de la ville est transcrit, je ne sais trop pourquoi, par *Met*.

20. Nous arrivons ainsi à l'époque gréco-romaine, où les exemples du nom sont encore très fréquents, et paraissent désigner plus spécialement le district oriental du nome, avec ses vastes carrières de pierres très recherchées des artistes, sculpteurs et architectes. La chambre J du grand temple de Dendérah (plan de Mariette) nous montre Horus offrant au roi le nome de , déterminé, on le voit, par deux blocs de pierre (Mariette, *Dendéra*, I, pl. 69 *a*).

21. La chambre N du même temple donne la forme , avec les deux serpents et les deux blocs de pierre, et le nome est en relations avec la déesse Hathor (*loc. cit.*, II, pl. 8 *a*). Cf. aussi *ibid.*, la forme avec un seul serpent, .

22. La crypte n° 3 du même temple porte aussi (et non , comme on lit dans Mariette, *op. cit.*, III, pl. 30 *a*).

23. A Edfou (époque de Ptolémée IX Évergète II), une liste des localités où était adorée la déesse Hathor donne la variante curieuse , *Ouadj-ti*, indiquant nettement que les deux serpents ont la signification du duel : Champollion, *Notices descriptives*, I, p. 671, n° 7, cité par Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 177, qui a vu à tort dans la légende complète 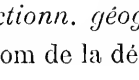 le seul nom de la déesse, *Zezit;* il faut lire : *Hathor, maîtresse de Ouadj-ti*.

24. A Edfou, la façade arrière du pylône ouest, datant du roi Ptolémée XIII Néos Dionysios, écrit pour désigner la région montagneuse du district oriental où se trouvaient les carrières d'où l'on extrayait les 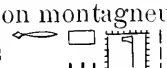 servant à la construction de piliers : L., *D.*, IV, 47 *b;* Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 1009; *Geographie*, I, p. 215-216, et pl. XLVII, n° 1279; *Hierogl.-demot. Wörterbuch*, p. 159, où il lit *t'et'-t-ṭu*. Cf. encore Pleyte, *Ä. Z.*, VI (1868), p. 17, et Dümichen, *Geographie*, p. 171.

25. La table d'offrandes n° 23130 du Musée du Caire (époque ptolémaïque) appartient à un certain 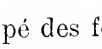 , qui a occupé des fonctions à la fois dans les deux nomes de et de (Ahmed Bey Kamal, *Catal. gén. du Musée du Caire, Tables d'offrandes*, p. 104 et pl. XXXII).

26. Le temple d'Erment, portant les noms de Ptolémée XVI Césarion, nous donne le seul exemple qui existe, à ma connaissance, d'une orthographe avec trois serpents : , sans la plume : L., *D.*, IV, 62 *f;* Brugsch, *Geographie*, I, pl. XLIV, n° 1183, et p. 115; Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 177 et 1006 sqq.

27. De l'époque des Césars romains nous avons à citer une des colonnes de la grande salle hypostyle de Dendérah, où l'empereur Tibère est appelé 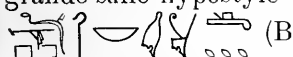 (Brugsch, *Thesaurus*, p. 1274). Et la même scène se retrouve sur le mur extérieur nord de la même salle.

28. A Dendérah aussi, un Empereur est dit 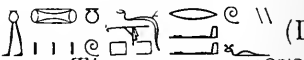 (Dümichen, *Baugeschichte des Denderatempels*, pl. LI, et Brugsch, *Thesaurus*, p. 1273).

29. Enfin, le fragment de coudée en granit noir ayant jadis appartenu à M. Harris d'Alexandrie, et qui a été publié d'abord par Brugsch, *Geographie*, I, pl. XVI et p. 97 et 142, puis par Lepsius, *Die altägyptische Elle und ihre Eintheilung* (1865), p. 15 et pl. III *b*, nous a conservé les noms de huit nomes de la Moyenne-Égypte, et parmi eux celui de , avec les noms de leur divinité principale. Cette coudée est d'époque incertaine, mais, d'après le style, on peut la considérer comme très probablement romaine (Brugsch, *op. cit.*, p. 97).

De l'ensemble de ces monuments, ainsi que des indications fournies par les diverses listes géographiques, les trois conclusions suivantes me paraissent ressortir avec évidence :

1° L'orthographe et la lecture premières du nom du nome Aphroditopolite et de celui de son chef-lieu ont été , *Ouadj-it* (cf. Pyramides, Abydos, et Papyrus Golenischeff), quelle que soit, d'ailleurs, la signification qu'il convient d'attacher à ce nom (cf. et , *sceptre des dieux*, pour le nome Thébain, et , , *sceptre des déesses*, pour le nome Aphroditopolite).

2° Dès le premier Empire thébain, à côté de cette orthographe phonétique complète, est apparue une orthographe abrégée en , , où le serpent a représenté à lui seul l'ancienne lecture. Il n'y a, par suite, aucun compte à tenir de la lecture *djedj*, *t'et'*, ⲍⲉⲍ, ou *Zez*, proposée par les premiers égyptologues (sauf J. de Rougé), et encore moins de la lecture *schet'* (*sch* + *t'*), défendue encore assez tard par Dümichen (*Geographie* [*Oncken*], I, p. 169), la plume n'ayant aucune valeur phonétique, et entrant dans la composition de plusieurs autres noms de nomes, par exemple. (Sur cet emploi de , cf. V. Loret, *Revue égyptol.*, t. XI (1904), p. 79-86.)

3° Sous la XIX^{e} dynastie, et surtout à l'époque grecque, le nome ayant été scindé en deux districts situés l'un à l'ouest, l'autre à l'est du Nil, une forme duelle a été usitée de concert avec la forme ordinaire; cette forme duelle a été obtenue par le redoublement du serpent : , ou , ou , et sa lecture a dû être *ouadj-oui* pour le nom du nome, *ouadj-ouit* pour le nom du chef-lieu; les formes du *Livre que mon nom fleurisse* et du texte de Ramsès II ne sont pas autre chose que l'expression de cette nouvelle lecture duelle.

4° Enfin, le district occidental ayant, à l'époque gréco-romaine, perdu toute importance au profit du district oriental, sur le territoire duquel étaient situées les vastes carrières de la montagne Arabique, et où venaient aboutir les routes reliant la vallée du Nil à la mer Rouge et au Sinaï, l'appellation employée jusqu'alors pour le nome entier fut réservée désormais au seul district oriental, et, pour mieux indiquer l'importance prise par la région montagneuse et par les carrières de pierres de ce district, on détermina son nom par deux blocs de pierres, , ou par le signe de la montagne, , ou par les pierres et la montagne réunies, [1].

1. Je renvoie sur ce dernier point le lecteur à ce qui a été dit déjà par Dümichen dans sa *Geographie des alten Ägyptens* (coll. Oncken, Band I, 1887, p. 169-176).

II. — *Le nom profane du chef-lieu.*

Nous venons de voir que le chef-lieu du Xᵉ nome de la Haute-Égypte portait le nom de , ou , *Ouadj-it*, signifiant tout simplement *la ville du nome de* . C'était là ce que nous sommes convenus d'appeler *le nom sacré* de la ville principale du nome. Mais, outre cette appellation, la capitale en portait une autre, au moins aussi fréquemment citée par les monuments, et qu'on peut appeler *son nom profane*. Ce nom était emprunté au mythe très ancien de la lutte d'Horus contre Seth : après la victoire qu'il remporta sur son adversaire sur le territoire oriental du nome de , près de l'endroit où est aujourd'hui la ville de Gaou-el-Kébir, Horus arracha un morceau de la peau de Seth pour s'en faire des sandales, et la ville qu'il fonda sur la rive gauche du fleuve, à peu près en face de Gaou-el-Kébir, pour commémorer sa victoire, prit de ce fait le nom de la *Ville des Deux Sandales*, en hiéroglyphes , *Debti* (?). Le texte de ce mythe nous a été conservé au temple d'Osiris à Dendérah dans la bouche du dieu Haroéris, : cf. Mariette, *Dendéra*, t. IV, pl. 60 ; Dümichen, *Geogr. des alten Ägyptens* (introduction à la *Gesch. des alten Ägyptens* d'Ed. Meyer), 1887, p. 162, note * ; *Zur Geogr. des alten Ägyptens, Lose Blätter* (1894), p. 66-67 (traduction), et p. 67, note * ; Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 928, et *Ä. Z.*, XVII, 1879, p. 16.

Les exemples que j'ai pu recueillir du nom de la *Ville des Deux Sandales*, et dont voici la liste chronologique, nous donnent les formes orthographiques suivantes :

1. La stèle nº 20022 du Musée du Caire (Moyen Empire), originaire d'Abydos, est au nom du (variante) : cf. Mariette, *Catal. des Monum. d'Abydos*, nº 687 ; Lieblein, *Dictionn. des noms propres*, nº 1548 ; Newberry, *The Life of Rekhmara*, p. 32 ; Lange-Schäfer, *Grab- und Denksteine des mittl. Reichs*, I, p. 22-23 et pl. III.

2. La statue assise de 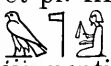 au Musée du Caire (début de la XVIIIᵉ dynastie), originaire d'Aboutig, et déjà mentionnée plus haut (p. 5), porte sur le dos du siège un proscynème à 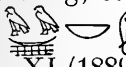 , et mentionne ailleurs les autels de (Daressy, *Rec. de Trav.*, XI (1889), p. 87, et Sethe, *Ä. Z.*, XLVII, p. 49 et 50).

3. Le tombeau du vizir de Thoutmôsis III , à Thèbes, nous montre le défunt contrôlant les tributs apportés par les fonctionnaires de sa circonscription méridionale, laquelle s'étend de Thèbes à Assiout, et à la fin de la liste, entre -l'Akhmim actuelle et -Assiout, nous lisons le nom de la ville de , que M. Newberry transcrit *Thebu* et M. Steindorff *Ṯbu* (voir Newberry, *The Life of Rekhmara*, pl. 5-6 et p. 32, et Steindorff, *Die ägyptischen Gaue*, etc., p. 25)[1].

1. La recension thébaine du *Livre des Morts* (XVIIIᵉ-XXᵉ dynasties) nous offre deux noms de localités, (Budge, *Book of the Dead*, p. 258, l. 3 = chapitre cxxv [confession négative], nº 36), et 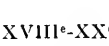 (*ibid.*, p. 185, l. 10 = chap. lxxxv, l. 15). Mais je ne pense pas qu'il s'agisse ici de la capitale du Xᵉ nome de la Haute-Égypte ; outre que l'identité entre les deux localités n'est pas démontrée, le contexte et les variantes orthographiques données par Naville (recension thébaine) et par Lepsius (recension saïte) pour ces deux noms me font supposer que les endroits en question sont à chercher plutôt dans la Basse-Égypte. Le sarcophage de *Besa-n-maut, fils d'Ounnofir*, au Musée du Louvre, porte sur son couvercle une version curieuse du cha-

4. Le tombeau de à Drah abou'l Neggah, datant des débuts de la XIX^e dynastie, nous apprend que son propriétaire avait, outre plusieurs titres de cour, celui de 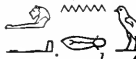 , *prince* (?) *de la ville de Ṭebti* (Maspero, *Mission archéologique française du Caire*, t. V, p. 436-437).

5. Le *Grand Papyrus Harris n° 1* (pl. 61 *a*, lig. 13) signale parmi les temples qui ont fait l'objet de donations de la part du roi Ramsès III, entre la capitale du IX^e nome et celle du XI^e, le temple de , chef-lieu du X^e (lu à tort par Birch, *op. cit.*, pl. 61 *a*, note 47). Cf. Piehl, *Index du Papyrus Harris n° 1*, p. 106; Breasted, *Anc. Records of Egypt*, t. IV, § 366; Sethe, *Ä. Z.*, XLVII, p. 49.

6. Le *Papyrus géographique Golenischeff* (XXI^e dynastie) mentionne avant la ville de , qui ne doit pas être considérée comme distincte de la première, mais bien plutôt comme un autre nom de .

7. A Bubastis, un fragment de la XXX^e dynastie, publié par M. Naville (*Bubastis*, p. 57 et pl. 46 G), porte : 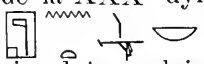 .

8. A Kôm-Ombo, sur la paroi sud du couloir sud, le nom est écrit (*Kôm-Ombo*, II, p. 254, n° 889).

9. La *Ville des Deux Sandales* est mentionnée deux fois au grand temple d'Edfou (époque ptolémaïque) :

a) Dans la procession des nomes représentée sur le soubassement du couloir mystérieux : , etc. (Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, I, p. 339; cf. J. de Rougé, *Rev. arch.*, 1867 (I), p. 340, et Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 1359);

b) Dans Dümichen, *Geographische Inschriften*, I, pl. LXI A, col. 10, au-dessous du nom sacré est écrit le nom profane .

10. A Dendérah, le nom de la ville est écrit comme chef-lieu du nome (Dümichen, *Geographische Inschriften*, I, pl. LXXV, n° 10).

Sur la position géographique occupée par cette ville nous n'avons, malheureusement, aucun renseignement, et c'est tout à fait arbitrairement, comme l'a déclaré récemment M. Sethe[1], qu'elle a été identifiée avec le village actuel d'*Idfah*, إدفا[2] ou إدفه[3], situé à l'ouest d'Akhmim et de Sohag, non loin au nord du Deir-el-Ahmar, et près du désert Libyque. La responsabilité de cette erreur incombe, je pense, à Champollion, qui a, après D'Anville[4], identifié Aphroditopolis avec *Idfou* et ατβω[5]; séduit par

pitre CXXV du *Livre des Morts* (époque saïte), où le 36^e génie funéraire est invoqué par les mots 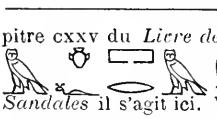 (cf. Legrain, *Rec. de Trav.*, XV, 1893, p. 18). Je ne sais de quelle *Ville des Sandales* il s'agit ici. Voir enfin Brugsch, *Ä. Z.*, XVII, p. 13-17, où Naucratis aurait aussi porté le nom de *Ville des Sandales* (stèle de Metternich).

1. *Ä. Z.*, XLVII, p. 49, note 1.

2. Boinet-Bey, *Dictionn. géogr. de l'Égypte*, p. 176 et 639. Cf. aussi la *Descr. de l'Égypte*, t. XVIII, p. 75, et *Atlas*, feuille 11.

3. S. de Sacy, *État des Provinces*, p. 700, n° 2.

4. *Mémoires sur l'Égypte ancienne et moderne* (1766), p. 182-183 : *Itfu*.

5. *L'Égypte sous les Pharaons*, I, p. 267. Jomard n'était pas tombé dans cette erreur, et avait placé Aphroditopolis beaucoup plus au nord qu'Idfah, à عنبيس, *Annebis*, entre Tahta et El-Mahraga (*Descr. de l'Égypte*, t. XVIII, p. 78, et *Atlas*, feuille 11).

l'identité de nom entre les villages d'*Idfou* (Moyenne-Égypte) et d'*Edfou* (Haute-Égypte), et remarquant que ce dernier portait à l'époque copte le nom de ⲁⲧⲏⲱ, Champollion a inventé, pour le premier, une appellation copte identique, ⲁⲧⲏⲱ ou ⲧⲏⲱ, qu'il avoue, du reste, n'avoir « jamais rencontré dans aucun manuscrit copte », et qui, en effet, n'a jamais existé. L'erreur, ainsi lancée, s'est propagée rapidement, et s'est même aggravée encore avec Brugsch. Champollion, en effet, n'avait pas parlé de , dont il semble avoir ignoré totalement le nom ; mais Brugsch, à propos des inscriptions de la stèle Metternich, a déclaré avec assurance que l'ancien nom de la *Ville des Sandales Ṭeb* s'était conservé avec la plus grande évidence *(auf das allerdeutlichste)* dans le nom de lieu actuel إِدفو, *Idfa*[1]. Dümichen accepta naturellement, sans la contrôler, cette identification[2], et on la retrouve encore dans Maspero, *Miss. archéol. franç. du Caire*, t. V, 1894, p. 437, dans l'article *Aphroditopolis* rédigé par M. V. Loret pour la *Grande Encyclopédie* (t. III, p. 314)[3], et dans Caulfeild, *The Temple of the Kings at Abydos*, 1902, p. 18, *Itfu*. Il a fallu les découvertes merveilleuses de Kôm-Ischgaou pour détruire une bonne fois pour toutes cette fausse notion. En 1908, la troisième édition française du *Guide Bædeker* (p. 226) plaçait pour la première fois le chef-lieu du X[e] nome de la Haute-Égypte, l'Aphroditespolis ou Aphroditopolis des Grecs, à son site véritable, à *Kôm-Ischgaou*, village situé à une heure et demie de marche (8 kil. environ) au sud du gros bourg de Tema. Enfin, en 1910, M. Sethe (*Ä. Z.*, XLVII, p. 49, note 1) déclarait que l'identification de avec Idfah était complètement en l'air *(völlig in der Luft)* et n'avait pas grande chance d'être exacte. Cette identification avait été également mise en doute par M. H.-I. Bell dans son article du *Journal of hellenic Studies* relatif aux papyrus d'Aphroditô[4].

Je pense qu'on peut être encore plus affirmatif sur ce point que M. Sethe, et que divers arguments, empruntés à la philologie ou à la topographie, contribuent utilement à réfuter l'identification fantaisiste du chef-lieu du X[e] nome avec *Idfah* :

1. Le mot hiéroglyphique 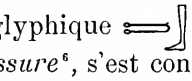 , etc., *ṯb-t* (duel *ṯb-ti*), *sandale, chaussure*[6], s'est conservé en copte sous les deux formes ⲧⲟⲟⲩⲉ (T.) et ϭⲱⲟⲩⲓ (M.), ὑπόδημα, *calceamentum, calceus*[7] ; le n'a donc pas survécu, ou du moins il s'est affaibli en ⲟⲩ, et, dans ces conditions, il est impossible de songer à retrouver l'ancienne forme dans le copte ⲁⲧⲏⲱ dont on a voulu faire le prototype de إِدفو ou إِدفو.

2. Le bas pays ( ) du XII[e] nome, , situé en face du X[e] et un peu plus au nord, sur la rive droite du fleuve, porte sur les listes géographiques le nom de (Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 928-929), qui signifie également *les deux sandales*, et ce nom est emprunté sans aucun doute à la même légende du combat entre Horus et Seth

1. *Ä. Z.*, XVII, p. 16. Cf. aussi *Dictionn. géogr.*, p. 927.
2. *Zur Geogr. des alt. Ägypt.*, p. 11 et p. 67, note *, et *Coll. Oncken*, I, p. 162.
3. M. Loret ajoute que *Idfou* est « un peu au nord d'Abydos », alors qu'en réalité la distance séparant les deux localités est au moins de 55 kilomètres, *en ligne droite*.
4. Tome XXVIII, 1909, p. 106-107, et p. 107, note 1.
5. Voir les diverses orthographes du mot dans Brugsch, *Hierogl.-demot. Wörterbuch*, p. 1581-1582.
6. Sens premier : *plante du pied*.
7. Peyron, *Lexicon copticum*, p. 233 ; Tattam, *Lexicon Aegyptiaco-Latinum*, p. 127 et 527. Cf. aussi Erman, *Ägyptisches Glossar*, p. 147.

que le nom du chef-lieu du Xe nome. Or, le nome de a sa frontière méridionale à cinquante kilomètres au moins au nord du village d'إدفو-*Idfa;* il est donc plus rationnel de chercher la ville de également assez loin vers le nord, à peu près en face du du XIIe nome; l'emplacement de *Kôm-Ischgaou* répond fort bien à cette condition. Les savants de la *Description de l'Égypte* paraissent donc avoir été assez bien inspirés lorsqu'ils ont identifié إدفو, non pas avec Aphroditopolis, mais avec la *Crocodilopolis* de Ptolémée[1], si tant est du moins que cette Crocodilopolis ait été exactement située par le géographe grec.

Avant de clore ce chapitre relatif à l'emplacement du nome Aphroditopolite et de son chef-lieu, je voudrais mettre en garde le lecteur contre un renseignement suspect publié jadis par M. G. Legrain et d'après lequel le nome de (*sic*), *Uadj,* et son chef-lieu , *Tebti,* seraient à placer entre le nome de Qousieh et celui d'Aschmouneïn[2]. L'auteur dit avoir constaté cet ordre dans une liste géographique, sans nous donner, du reste, aucun moyen bibliographique de contrôler son affirmation; ladite liste donne au nome de Lycopolis-Assiout le numéro 12 au lieu de 13, et au nome de Cusæ-Qousieh le numéro 13 au lieu de 14; le nome d'Hermopolis-Aschmouneïn a bien le numéro 15, que nous lui connaissons par toutes les listes géographiques, et le numéro 14, vacant, est occupé par le nome de *Uadj-Tebti*, transporté ainsi à plus de 100 kilomètres au nord de son emplacement véritable; Tebti est identifiée à la *Tanis superior* des anciens, et son site est placé au village actuel de Dalgah, دلجه, appelé aussi *Galdah* par métathèse[3]. Jusqu'à ce que M. Legrain ait publié sa curieuse liste géographique, je préfère supposer qu'il a dû faire erreur dans le classement de ses notes géographiques concernant la Moyenne-Égypte.

III. — *Division du nome en deux districts.*

Brugsch avait déjà remarqué[4] que l'ancien Xe nome de la Haute-Égypte avait formé à l'époque grecque deux nomes distincts : l'*Aphroditopolite* sur la rive gauche du fleuve et l'*Antæopolite* sur la rive droite. Cette division, à laquelle M. Maspero ne paraît pas s'être rallié[5], a été observée également par M. Sethe[6]. Elle est confirmée par les documents égyptiens, qui nous font connaître, à côté du nom servant à désigner le district occidental du nome, les appellations suivantes s'appliquant spécialement au district oriental :

1) , variantes , , (Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 390, cette dernière forme empruntée aux textes du *Mythe d'Horus* à Edfou; cf.

1. Cf. Jomard, *Description de l'Égypte*, t. XVIII, p. 75.
2. Legrain, *Ann. du Serv. des Antiq.*, I, 1900, p. 65 et 73.
3. *Ibid.*, p. 76-77.
4. *Die Ägyptologie* (1891), p. 444.
5. *Les Momies royales de Déir-el-Bahari* (*Miss. franç. du Caire*, t. I, p. 717).
6. *Ä. Z.*, XLVII, p. 48, note 2.

BRUGSCH, *ibid.*, p. 174, et NAVILLE, *Mythe d'Horus*, pl. XXIV, col. 88); aussi (BRUGSCH, *Dictionn. géogr.*, p. 1008);

2) (BRUGSCH, *Dictionn. géogr.*, p. 390, d'après le *Papyrus géographique du Labyrinthe*);

3) 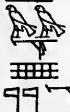 (BRUGSCH, *Dictionn. géogr.*, p. 390, d'après le *Papyrus géographique du Labyrinthe*);

4) 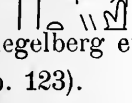 (*Papyrus démotique de la Bibliothèque de Strasbourg*, publié par M. Spiegelberg et repris par M. N. Reich dans le *Recueil de Travaux*, t. XXXIII, 1911, p. 123).

A l'époque où il écrivit son *Dictionnaire géographique* (1879), Brugsch ne s'était pas encore fait une idée exacte de la signification qu'il convenait d'attribuer à ces appellations, et il croyait que « le nome, le district des deux dieux » était une « appellation du Xe nome de la Haute-Égypte (Aphroditopolites) et de sa métropole nommée d'une autre façon , ou , ou [1] ». De même, plus loin, dans le même ouvrage : « C'est la raison de l'appellation , , , nome des deux dieux, donnée parfois à la préfecture aphrodito- polite[2]. » Enfin, plus loin encore : « ou , le nome des deux dieux[3] ». Ce n'est que plus tard, en publiant son livre *Die Ägyptologie* (1891), qu'il restreignit le sens de cette appellation et vit avec raison qu'elle ne désignait pas tout le Xe nome, mais *seulement la partie de ce nome située sur la rive droite du fleuve.*

Cette appellation de nome (ou district) des *deux dieux* ne fait donc pas allusion, comme on pourrait être porté à le croire, à deux divinités différentes adorées, l'une dans le district occidental, l'autre dans le district oriental du Xe nome. Son origine remonte aux premiers âges de la légende égyptienne, à l'époque où Horus et ses compagnons envahirent la basse vallée du Nil, arrivant du sud pour conquérir l'Égypte. Sur la rive droite du fleuve, à peu près à l'endroit où s'élève aujourd'hui le village de Gaou-el-Kébir, Horus rencontra les forces ennemies, c'est-à-dire les populations autochtones de la vallée, groupées sous l'enseigne du dieu Seth-Typhon, et une grande bataille fut livrée, au cours de laquelle Horus triompha de Seth, le tua, et lui enleva une partie de la peau pour s'en faire des sandales[4]. De là vint au district sur le territoire duquel les deux dieux s'étaient battus le nom de *district des deux dieux.*

Les deux dieux sont donc Horus et Seth ; puis, le souvenir de Seth fut si étroitement associé à celui d'Horus qu'on les appela tous deux *les deux Horus* (d'où l'orthographe)[5]. Aux époques tardives on se servit aussi, pour désigner le district des

1. *Op. cit.*, p. 390.
2. *Ibid.*, p. 1008.
3. *Ibid.*, p. 1039.
4. Voir le récit de cet épisode dans le texte du Mythe d'Horus gravé sur les murs du grand temple d'Edfou, et publié en 1870 par M. Naville, qui crut reconnaître, à tort, dans le nom de lieu de la col. 88 (pl. XXIV) une *variante du nom de la province de Koptos* (appelée, en effet, aussi *le nome des deux Horus*).
5. Il est, d'ailleurs, possible que ait ici simplement la valeur , *dieu*, et qu'on ait à lire, non pas *Ḥar-oui*, mais *Ntr-oui*.

deux dieux, d'une orthographe (*Papyrus du Labyrinthe*), dont la lecture ni la signification ne sont faciles à préciser. Brugsch a lu *les deux doigts Zebá-ui*[1]; mais M. Sethe a écrit [2] sans proposer de lecture et sans dire s'il pensait au doigt ou au signe dis- tinctif des peuples étrangers . Enfin, à Dendérah (Dümichen, *Geogr. Inschr.*, I, pl. LXXV, n° 10, et à Edfou), dans le grand texte géographique (Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 1376), l'insigne du X^e nome est écrit avec le double signe , , ou , et ces orthographes sont aussi peu faciles à expliquer que l'orthographe .

Quoi qu'il en soit de la prononciation et de la signification de ces deux derniers groupes, ils sont intéressants à un autre titre. Ils nous prouvent qu'à l'époque ptolémaïque au moins (sinon peut-être déjà bien avant), le mot qui avait servi originairement à désigner seulement la moitié orientale du X^e nome prit un sens plus large et fut étendu à l'ensemble du nome, aussi bien au district occidental qu'au district oriental.

En même temps, le mot *district des deux dieux* perdait son ancienne valeur géographique pour désigner seulement *les dieux* mêmes adorés dans l'ensemble du X^e nome. Les exemples réunis par M. Sethe tout récemment[3], et que je me permets de reproduire ici, sont, à cet égard, très instructifs :

1° *Statue d'Aboutig* (XVIII^e dynastie) : (var.) est employé en parallélisme avec .

2° *Grand Papyrus Harris*, pl. 61 *a*, lig. 13 : , désignant le temple des dieux d'Aphroditopolis (cf. Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 889).

3° *Papyrus géographique du Lac Mœris* (publication Lanzone, LXV, n° 7) : .

4° *Grand texte d'Edfou* (Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 1376) : , dans le titre du grand prêtre du X^e nome.

5° *Livre que mon nom fleurisse* (Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 1068) : .

6° *Liste des nomes au temple d'Apit à Karnak*, époque d'Auguste (Brugsch, *Geographie*, I, pl, XXII) : .

7° A Dendérah (Mariette, *Dendéra*, t. III, pl. 12 *j*) : .

8° Aux exemples réunis par M. Sethe j'ajouterai ceux d'un tombeau de Gaou-el-Kébir : (cf. Chassinat, *Bull. Inst. franç. archéol. orient.*, t. I, 1901, p. 104 : fin de l'époque saïte ou début de l'époque macédonienne), et ceux d'un sarcophage anthropoïde originaire également de Gaou-el-Kébir et conservé au Musée du Caire (*Journal d'Entrée*, n° 35198) : (cf. Daressy, *Ann. du Serv. des Antiq.*, t. IV, 1903, p. 120-121 : même époque approximativement).

Pour ce qui est des limites extrêmes de ce district oriental des deux dieux, au sud

1. *Dictionn. géogr.*, p. 390, 889 et 1008.
2. *Ä. Z.*, XLVII, p. 49.
3. Voir *Ä. Z.*, XLVII, p. 49.

et au nord, nous n'avons pas plus de renseignements que pour les limites du district occidental. Nous savons seulement qu'il touchait au sud au nome de (le IX^e) et au nord au nome de (le XII^e). Wilkinson a placé la limite entre ce district et le nome de , à *Raâineh*[1], le de la *Description de l'Égypte*[2], ou *El-Raïaïnah* de la carte du *Guide Bædeker*. Je pense que cette limite peut être située un peu plus au nord que le point indiqué par Wilkinson, c'est-à-dire à l'éperon rocheux du Gebel-el-Sheikh-Haridi. La limite nord était quelque part près du village d'*El-Hemamieh*, et le district était, en définitive, notablement plus petit que le district occidental relevant du même nome.

IV. — *Localités du nome Aphroditopolite.*

A. — District occidental.

Outre la capitale du nome, (nom sacré) ou (nom profane), les différentes listes géographiques nous montrent comme relevant du X^e nome, sur la rive gauche, les localités suivantes :

1. (listes de Dendérah et de Philæ : cf. J. DE ROUGÉ, *Revue archéologique*, 1867, I, p. 341). — La légende suivante, empruntée au temple de Dendérah, montre clairement que cette localité dépendait du nome de :

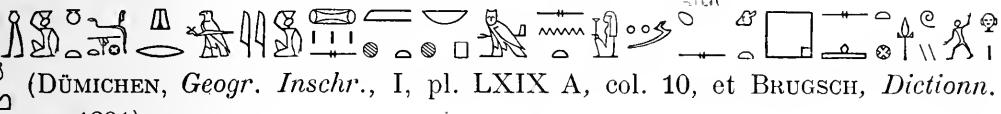

(DÜMICHEN, *Geogr. Inschr.*, I, pl. LXIX A, col. 10, et BRUGSCH, *Dictionn. géogr.*, p. 1391).

Brugsch s'est montré assez hésitant sur la façon dont il convenait d'identifier cette ville. Après avoir, dans son *Dictionnaire géographique*[3], mentionné deux variantes du nom de cette ville, et , il a d'abord pensé que c'était là simplement une autre appellation de la métropole du X^e nome. Puis, dans son *Supplément*, il a rapproché de la ville actuelle de صدفه, *Sadfeh*[4], et, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*[5], il a proposé encore la même identification. En même temps, -*Sadfeh* était rapprochée par lui de l'*Hisopis* de l'*Itinéraire d'Antonin*. Wilkinson, au contraire, avait placé *Hesopis* (*sic*) à Tahta, qui est à environ 25 kilomètres plus au sud que Sadfeh, et il avait donné les variantes *Hesoris* et *Hysopis* pour le nom de la ville gréco-romaine[6].

Il est possible que soit à chercher dans les parages de la moderne Sedfah (gare de chemin de fer intermédiaire entre Aboutig et Tema), car le X^e nome a fort bien pu s'étendre aussi loin vers le nord; mais alors une pareille identification, si elle venait jamais à être démontrée, devrait faire renoncer à voir dans l'*Hisopis* romaine

1. *Modern Egypt and Thebes*, p. 97.
2. Tome XVIII, p. 79.
3. Pages 735-736.
4. *Op. cit.*, p. 1327.
5. Tome XVII, 1879, p. 16.
6. *Modern Egypt and Thebes*, p. 95-96.

l'ancienne . Hisopis, en effet, si les distances indiquées par l'*Itinéraire d'Antonin* sont exactes, était à 28 milles romains au sud d'Apollonos minoris (Apollinopolis parva = ϣⲉϩⲣⲧ = Kôm-Esfaht) et à 22 milles romains au nord de Ptolémaïs (Menschiet-Akhmim)[1]; elle serait donc à chercher beaucoup plus au sud que Sedfah, non loin d'El-Maraghat, comme l'ont déjà supposé Jomard et Lapie[2]. Au tome XVIII de la *Description de l'Égypte*, p. 78, on trouve aussi l'identification Hisoris = العسكر, *El-A'skar*, et cette localité est placée sur l'*Atlas topographique* (feuille 11) tout près du bourg d'El-Maraghat, au sud-est. Or, ces localités paraissent être situées un peu trop en amont pour avoir fait partie du nome Aphroditopolite, et je serais plutôt porté à croire que Hisopis dépendait du nome Panopolite. Je me hâte, du reste, d'ajouter que cette conclusion est tout entière subordonnée à l'exactitude des distances données par l'*Itinéraire d'Antonin;* or, cette exactitude n'est nullement démontrée[3].

2. . — Cette localité est mentionnée au temple d'Osiris à Dendérah, comme étant en relations avec le nome de . La légende relative à la divinité protectrice du X^e nome y est, en effet, ainsi conçue : 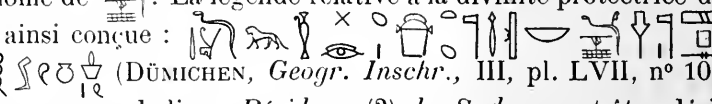 (Dümichen, *Geogr. Inschr.*, III, pl. LVII, n° 10). Je ne connais pas par ailleurs ce nom de lieu « *Résidence* (?) *du Sud* »; peut-être désignait-il le sanctuaire du dieu *Maā-hes* (lion sauvage) à Aphroditopolis.

3. . — Ce nom occupe, sur une liste géographique de Dendérah (Dümichen, *Geogr. Inschr.*, I, pl. LXVII, n° 10), la même place par rapport à que par rapport à . Il semble donc que cette appellation, malheureusement mutilée, ait servi à désigner la *nécropole* du X^e nome au même titre que semble avoir été la nécropole du IX^e nome[4]. Je suppose que c'est le même nom qui a été lu par Brugsch, dans sa *Geographie* (I, pl. XXII, n° 11, et pl. XXVII), 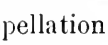 , ou 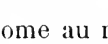 (*Dictionn. géogr.*, p. 151), d'après la liste des nomes de Karnak datant de l'époque d'Auguste, et qu'il a identifié avec la capitale même du nome, 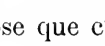 .

4. . — Ce nom se trouve encore à Dendérah sur la liste géographique du mur d'enceinte (époque d'Auguste), dans la légende suivante relative au nome de 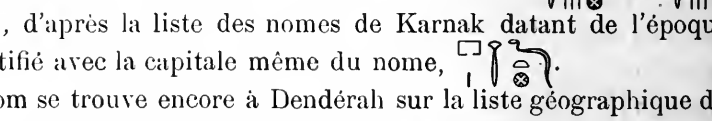 (Dümichen, *Geogr. Inschr.*, III, pl. LXXVII).

Cette localité m'est inconnue par ailleurs, mais je me demande si on ne pourrait pas la retrouver dans le nom propre , lu avec doute par M. Maspero dans le

1. *Itinerarium Antonini Augusti*, édit. Parthey et Pinder, 158, 2 (variantes des manuscrits : *Hysopis* et *Hisoris*).

2. *Ibid.*, p. 345.

3. De l'identification proposée par Brugsch, dans sa *Geographie*, t. I, p. 216, de l'*Hisoris* de l'Itinéraire d'Antonin avec la localité , du nome Hermopolite, il ne doit rien subsister.

4. A Dendérah également, la liste géographique du temple d'Osiris mentionne dans la légende du nome de une localité , qui est peut-être la même (Dümichen, *op. cit.*, III, pl. VIII), et qui est aussi en parallélisme avec (*ibid.*, pl. VII).

tombeau de à Thèbes (XIX^e dynastie). Ce personnage, en effet, qui était , *prince d'Aphroditopolis*, nous dit qu'« on accourt pour voir le rite accompli dans *Toknemit* (?) par le 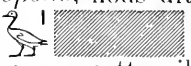 Montou-ḥi-khopshf », et M. Maspero, qui a publié ce tombeau, pense que cette ville « au nom incertain » devait se trouver « dans le voisinage d'Aphroditopolis, si ce n'était Aphroditopolis elle-même » (*Mission française du Caire*, t.V, p. 456-457, et fig. 8 de la p. 457).

Ce rapprochement est, je me hâte de le reconnaître, purement hypothétique; il ne pourra être confirmé ou, au contraire, définitivement repoussé que lorsque sera connue la véritable lecture du nom de la localité mentionnée au tombeau de Montou-ḥi-khopshf.

5. . — Ce *temple de Maut, dame de Mâgana*, est cité au *Papyrus géographique Golenischeff*, immédiatement après et avant . La localité de , où était adorée la déesse Maut, est donc à chercher en aval de Kôm-Ischgaou-Aphroditopolis et assez près de cette dernière. Je me demande si le village actuel d'*El-Aghanah* (الاغانه)[1] ne satisferait pas à toutes les conditions requises pour être identifié avec l'ancienne *Mâgana*[2].

et sont deux villes citées par le Papyrus Golenischeff entre Mâgana et Chotb-Hypsélis. Je ne crois pas devoir les faire entrer dans le nome d'Aphroditopolis, car elles me paraissent répondre aux localités actuelles de *Bouit* (?) et d'*El-Tanaghah*, situées toutes deux sur la rive droite, en face d'Aboutig, c'est-à-dire sur le territoire du XII^e nome (nome de).

6. . — Ce nom de lieu, *la campagne de Ouadjit*, est mentionné au *Papyrus géographique du Lac Mœris* comme étant en relations avec la ville d'Aphroditopolis, (Pleyte, *Papyrus du Lac Mœris*, pl.VIII, n° 41, et Lanzone, *Papyrus du Lac Mœris*, pl.VII, n° 65; cf. Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 390). Brugsch (*op. cit.*, p. 1140) a traduit *le Champ de Buto* et a donné du mot cette explication : « nom d'une localité du Labyrinthe, représentant la métropole du district Antæopolitès ». Il semble donc qu'il ait identifié purement et simplement avec la ville d'Aphroditopolis elle-même, et je crois que cette identification est la seule qui soit autorisée par la phrase du Papyrus du Lac Mœris : 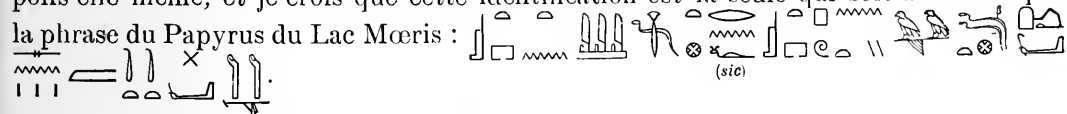 (*sic*).

7. En dehors des listes géographiques nous n'avons que peu de renseignements sur le X^e nome. La statue d'Aboutig, conservée au Musée du Caire (*Journal d'Entrée*, n° 27692) et publiée en 1889 par M. Daressy (*Rec. de Trav.*, XI, p. 87), porte un proscynème à Amon de en faveur du 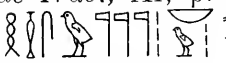 , nommé *Hori*. Cette ville de ne m'est pas connue par ailleurs; si elle n'est pas

1. *Descr. de l'Égypte*, t. XVIII, p. 81, et Carte du *Guide Baedeker*. — Province : Guirgah; district : Tema (cf. Boinet-Bey, *Dictionn. géogr.*, p. 43 et 641).

2. n'a rien de commun avec la localité *Muthi* de l'*Itinéraire d'Antonin* (voir plus bas, p. 20-21).

identique à la de la XXI^{e} dynastie signalée au Papyrus Golenischeff, on pourrait *peut-être* (?) songer à l'identifier avec la localité actuelle d'*El-Machaïah*, située un peu au sud-ouest de Kôm-Esfaht (ⲥⲫⲏϥⲧ) -Apollinopolis parva, de l'autre côté du canal de Sohag.

8. 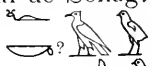 . — Cette ville est citée dans les litanies du temple d'Amon à Louxor, entre 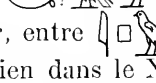 -Panopolis, et -Assiout[1]. On peut songer à la situer aussi bien dans le XI^{e} ou le XII^{e} nome que dans le X^{e}.

9. 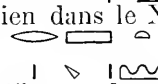 . — Cette localité se trouve en relations avec sur le cercueil de au Musée de Leyde (époque saïte), dans la phrase que voici : [2]. Je dois dire que ce nom, écrit par Dümichen, *Geographie*, p. 174, avec l'orthographe , a été placé par le savant allemand dans le Sinaï. Il semble que cette région ait fourni aux Égyptiens de la pierre, et si elle n'a pas appartenu au Sinaï, elle a probablement fait partie de la région montagneuse du désert Arabique, et non du district occidental de notre nome[3].

B. — District oriental.

La ville principale du district oriental du nome Aphroditopolite s'appelait, d'après les listes géographiques, , *Dou-ka;* elle nous est connue sous les orthographes suivantes :

1. (liste géographique du sanctuaire d'Isis à Philæ, X^{e} nome de la Haute-Égypte : Dümichen, *Geogr. Inschr.*, I, pl. XLIX, lig. 1 = Bénédite, *Le Temple de Philæ*, t. I, p. 91).

2. (*ibid.*, lig. 3; cf. J. de Rougé, *Revue archéologique*, 1867, I, p. 341).

Ces orthographes ont été signalées par Brugsch dans son *Dictionnaire géographique*, p. 816-817, 1007, 1039 et 1339, et Brugsch a fort bien vu que cette *ville de la Haute-Montagne* était située sur le territoire du X^{e} nome[4]; il a également distingué avec raison cette localité d'une autre dont le nom est écrit de façon absolument identique et qui désignerait, selon lui, la ville de *Dakkah* en Nubie, la *Pselkis* des Grecs et des Romains (*op. cit.*, p. 817)[5], tandis que pour M. Chassinat elle serait à identifier avec l'*île de Bigeh* entre Éléphantine et Philæ[6].

---

1. Daressy, *Rec. de Trav.*, XXXII, 1910.

2. Leemans, *Description raisonnée*, p. 165-166, et *Ägypt. Monum. van het Nederlandsche Museum van Oudheden te Leyden*, III. Afd., M. 13, pl. IV.

3. Voir encore plus bas (p. 25, note 2) une localité en relation avec (XX^{e} dynastie).

4. Et non dans le nome de *Douf* , comme l'a pensé M. Maspero dans sa petite édition de l'*Histoire ancienne*, à la page 28 [*Toukaou*]. — Cf. encore Brugsch, *Z.*, XVII, p. 16.

5. Cf. aussi *ibid.*, p. 326.

6. *Bull. Inst. franç. d'Archéol. orientale*, t. III, p. 153-156. Je pense aussi, comme M. Chassinat, que Dakkah n'a rien à faire avec . Mais je crois que M. Chassinat va trop loin en refusant de placer la ou de la liste du sanctuaire d'Isis à Philæ dans le nome Aphroditopolite, à la légende duquel elle appartient bien nettement.

3. (liste géographique du temple d'Osiris à Dendérah, dont les légendes ne sont souvent que des variantes de celles du sanctuaire d'Isis à Philæ : DÜMICHEN, *Geogr. Inschr.*, III, pl. VIII).

4. (tombeau de Gaou-el-Kébir, publié par CHASSINAT, *Bull. de l'Inst. franç. d'Archéol. orient.*, t. I, p. 106, où la ville est donnée nettement comme faisant partie du nome de ; époque saïte ou macédonienne).

Ces quatre orthographes sont toutes de basse époque. Devons-nous en conclure que la ville de n'existait pas avant les Saïtes? Je ne le crois pas, et serais assez tenté de retrouver son nom sur deux monuments plus anciens que le tombeau de Gaou-el-Kébir et les listes géographiques.

L'un de ces monuments date du début de l'époque saïte; c'est la stèle d'adoption de Nitocris, fille de Psammétik Ier, datée de l'an 9 de ce roi. Ce texte nous donne une énumération des biens qui furent donnés à Nitocris par son père dans les villes et les nomes du sud et du nord. Or, dans le nome de , la princesse reçut une donation qui est ainsi définie à la ligne 18 : , « dans le district d'Aphroditopolis, *Kaï*, contenant (?) 300 aroures de terrain » (LEGRAIN, *Ä. Z.*, XXXV, 1897, p. 18, et ERMAN, *ibid.*, p. 26).

Le second monument est le Papyrus hiératique n° 3320 du Musée du Louvre, où, suivant NEWBERRY, *The Life of Rekhmara*, carte de la p. 17, et p. 32, est citée une ville , *Ta-kaït*, qui pourrait fort bien être le prototype de la postérieure[1]. M. Newberry ajoute (*op. cit.*, p. 32) que cette ville semble avoir été, à cette époque, dans une situation florissante. Je pense que cette localité est celle que Brugsch a citée dans son *Dictionnaire géographique*, p. 1339, sous les formes et , avec référence au *Papyrus hiératique 3226 du Louvre* et avec la mention vague « nom d'une localité située dans la Thébaïs ». Il y a probablement une erreur de référence, soit chez Brugsch, soit chez M. Newberry, et je pense qu'il s'agit d'un seul et même Papyrus du Louvre.

Sans doute, l'identification de et variantes avec cette localité *Kaï* ou *Ta-kaït* n'est démontrée par aucun document, mais elle est, je crois, assez vraisemblable pour mériter d'être signalée ici.

Enfin, je dois ajouter que, d'après Brugsch[2], la localité de *Qu-u*, citée au *Papyrus gnostique démotique de Leyde* (verso, XII, 2) comme rendant un culte à la déesse Triphis, doit être identifiée avec la localité moderne de *Qâou* « dont l'emplacement indique la position de la ville antique d'Antæopolis ». Je ne signale ce rapprochement que sous toute réserve, car le culte de Triphis paraît plutôt nous inviter à placer *Qu-u* dans le IXᵉ nome de la Haute-Égypte, où le dieu ithyphallique Min (le Pan des Grecs) avait précisément pour déesse parèdre cette Triphis.

Nous verrons plus loin que le dieu de fut, au contraire, identifié par les Grecs avec Antée, et que la ville fut appelée par eux *Antæopolis*, devenant alors le centre

1. C'est du moins l'opinion de M. Newberry, qui a identifié la ville avec l'Antæopolis grecque et la Gaou-el-Kébir arabe.

2. *Dictionn. géogr.*, p. 819-820.

d'un nome spécial, l'*Antæopolite,* qui fut détaché de l'Aphroditopolite limité désormais au district occidental de l'ancien nome de .

Les autres villes du district oriental du nome ne nous sont connues qu'en très petit nombre. Je crois pouvoir en citer trois :

1. . — Cette localité est citée dans le texte du *Mythe d'Horus* à Edfou, une fois avec son nom intact (lig. 88), une autre fois mutilée : (lig. 89); c'est dans cette ville que Seth fut embaumé et enseveli lorsqu'il eut été vaincu par Horus (Naville. *Mythe d'Horus,* pl. XXIV).

Brugsch (*Dictionn. géogr.*, p. 174), après avoir reconnu que cette ville faisait partie du Xᵉ nome de la Haute-Égypte (le *Mythe d'Horus* l'appelle, en effet,), proposa de l'identifier avec la localité *Bowitti* de l'Oasis el-Bahnasa; puis il revint sur ce rapprochement peu justifié, et reconnut que la localité était située dans le district de , sur la rive droite du Nil (*op. cit.*, p. 1139).

Si la lecture *Pi-ouit*, qui a été proposée pour ce nom, est exacte, on pourrait peut-être songer à identifier la localité avec la moderne بوط, *Bouit*[1], située en face d'Aboutig, sur la rive droite. Il faut reconnaître pourtant que Bouit est éloignée de Gaou-el-Kébir ( ) d'environ 20 kilomètres, et que, si la bataille entre Horus et Seth a été livrée aux alentours de Gaou-el-Kébir, il est peu vraisemblable qu'on ait transporté aussi loin le corps du vaincu pour l'embaumer. D'autre part, faisant partie du nome de , si on l'assimile à *Bouit,* il faudra admettre que le nome d'Aphroditopolis s'est étendu, au moins à une certaine époque, très loin vers le nord, ce qui n'est pas absolument impossible. N'oublions pas, du reste, qu'avec le *Mythe d'Horus* nous n'avons nullement affaire à un texte historique; nous sommes en pleine légende, et il ne faut pas chercher à donner à ce texte plus de précision que les Égyptiens eux-mêmes ne lui en reconnaissaient. Or, je ne crois pas que la ville de nous ait été signalée par aucun autre monument que le texte mythologique d'Edfou.

2. L'inscription du vizir Rekhmârê dans son tombeau de Sheikh-abd-el-Gournah mentionne, sur la liste des fonctionnaires apportant le tribut de leur circonscription dans le trésor royal, un certain (Newberry, *Life of Rekhmara,* pl. VI, et p. 32, nº 13), qui vient immédiatement derrière le fonctionnaire de la ville de . M. Newberry a lu le nom de la localité *Per-heru,* voyant dans l'oiseau à la tête mutilée un . Je me demande si on ne pourrait pas lire ici le vautour au lieu du faucon, et reconnaître dans la localité (ou le temple) de le nom de lieu 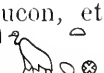 du *Papyrus géographique Golenischeff,* appartenant, sans aucun doute possible, à la même région, et dont j'ai déjà eu l'occasion de dire un mot[2].

Quoi qu'il en soit de cette assimilation, je m'empresse d'ajouter que la du *Papyrus Golenischeff* ne saurait être identifiée avec la *Mouthis* ou *Mouthi* de l'*Itinéraire d'Antonin*[3], signalée par Champollion[4]: cette dernière est, en effet, située

1. *Description de l'Égypte*, t. XVIII, p. 85.
2. Voir plus haut, p. 17.
3. Édition Parthey et Pinder, 166, 5 : *Muthi.*
4. *L'Égypte sous les Pharaons*, t. I, p. 273.

sur la rive droite du Nil, tandis que la localité du *Papyrus Golenischeff* paraît être plutôt sur la rive gauche, au nord de Chotb-Hypsélis.

3. Une localité dite est mentionnée avec le culte de sur un montant de porte de tombeau de Gaou-el-Kébir. M. Chassinat, qui a publié le monument, déclare que ce nom ne lui est pas connu par ailleurs, et qu'il « désignait soit un quartier d'Antæopolis, soit un bourg voisin assez important pour posséder une chapelle, ». Et il ajoute que la déesse Maut est dite, à la fin du même texte, [1]. Il est probable que était située sur la rive droite, non loin de , sinon à l'intérieur même de cette ville.

4. M. Golenischeff (*Ä. Z.*, XX, 1882, p. 142, note 2) a supposé que la localité , *Ha-it-Reshpou*, mentionnée sur l'autel de Turin que Brugsch a cité à la page 1059 de son *Dictionnaire géographique*, était peut-être à chercher près d'Antæopolis, sur la rive droite du Nil; il a cherché aussi à identifier le dieu *Antaios* des Grecs avec le dieu asiatique *Reshpou*, רשף. Brugsch (*Dictionn. géogr.*, p. 1244-1246) a placé, au contraire, dans le Delta.

5. Enfin, un inspecteur du Service des Antiquités, Mohammed eff. Chabân, a découvert il y a quelques années à Gaou-el-Kébir (Antæopolis), dans un hypogée, une statue en calcaire dur de la dame 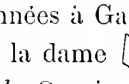 , qui contient un proscynème à Anubis 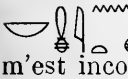 (cf. *Annales du Service des Antiquités*, t. VIII, 1907, p. 222). Cette ville m'est inconnue par ailleurs, et je me demande si elle ne pourrait pas avoir été le prototype de l'arabe *Itmanieh*, employé dans le nom propre Gaou-el-Itmanieh, qui serait lui-même une autre désignation de Gaou-el-Kébir.

V. — *Autres lieux du nome.*

En dehors des noms de lieux précédemment cités, les listes géographiques nous font connaître pour le Xe nome, comme pour tous les autres nomes de la Haute et de la Basse-Égypte, trois termes géographiques qui ne doivent pas être omis ici. Ces trois termes sont ceux qui désignent le , le et le du nome. S'il faut en croire Brugsch (*Dictionn. hiérogl.*, p. 495), ces mots ont les significations suivantes :

1° Le d'un nome désigne *la bande riveraine du Nil* avec tous les *ports* qui peuvent y être échelonnés.

2° Le désigne la zone dépendante du temple, *Tempelgebiet*.

3° Le s'applique spécialement au lac du temple, *Tempelsee*, et, si le temple et la ville dont il dépend sont situés sur le bord du fleuve, le mot désigne *le Nil lui-même*.

Sans m'attarder à discuter ces identifications proposées par Brugsch, j'indique les noms que portaient ces trois parties du nome Aphroditopolite :

1. Le s'appelait 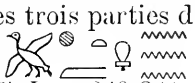 (liste du sanctuaire d'Edfou : J. de Rougé, *Revue archéologique*, 1867, I, p. 340-341; cf. Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 1384).

1. *Bull. Inst. franç. d'Archéol. orient.*, t. I, p. 104.

Variantes orthographiques : a) (Edfou : Dümichen, *Geogr. Inschr.*, I, pl. VI A et B, n° 10, et Brugsch, *Géographie*, I, pl. XXVII); la même orthographe à Karnak (Brugsch, *op. cit.*, I, pl. XXII);

b) 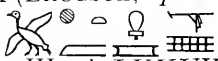 (liste du mur d'enceinte de Dendérah : Dümichen, *Geogr. Inschr.*, III, pl. LXXVII);

c) 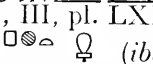 (*ibid.*)[1].

Ce nom *pa-khtm* signifie *la clôture*, peut-être *le bassin clos*. Il n'a aucun rapport avec la ville de *Thmu* avec laquelle Brugsch (*Geogr.*, I, p. 216) a songé à l'identifier.

2. Le s'appelle 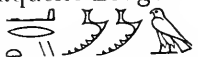 *ârti-Ḥor, les deux mâchoires d'Horus* (liste du sanctuaire d'Edfou : J. de Rougé, *op. cit.*, p. 341; cf. Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 1384).

Variantes orthographiques : a) (liste de Karnak : Brugsch, *Geogr.*, I, pl. XXII et XXVII);

b) 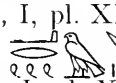 (Edfou : Dümichen, *Geogr. Inschr.*, I, pl. VI B, n° 10, et Brugsch, *Geogr.*, I, pl. XXVII);

c) (Edfou : Dümichen, *op. cit.*, I, pl. VI A, n° 10);

d) 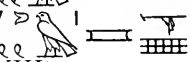 (Dendérah, mur d'enceinte : Dümichen, *Geogr. Inschr.*, III, pl. LXXVIII);

e) (*ibid.*)[2].

Il y a très probablement dans cette appellation *les mâchoires d'Horus* quelque nouvelle allusion à la lutte de Seth et d'Horus, qui se termina sur le territoire du nome Aproditopolite.

3. Le s'appelait , *ouns* (sanctuaire d'Edfou : J. de Rougé, *op. cit.*, I, p. 341; cf. Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 1384).

Même orthographe sur une autre liste d'Edfou (Dümichen, *op. cit.*, I, pl. VI A et B, n° 10 = Brugsch, *Geogr.*, I, pl. XXVII) et sur le mur d'enceinte de Dendérah (Dümichen, *op. cit.*, III, pl. LXXVIII).

Variantes orthographiques : a) 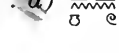 (liste de Karnak : Brugsch, *Geogr.*, I, pl. XXII);

b) 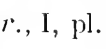 (Brugsch, *Geogr.*, I, pl. XXVII, sans référence);

c) (mur d'enceinte de Dendérah : Dümichen, *op. cit.*, III, pl. LXXVIII)[3].

Brugsch (*Geogr.*, I, p. 216) a commis une légère erreur en disant que ce nom était aussi celui de la métropole du XIX^e nome, d'après le passage du chap. CXXV, lig. 22, du *Livre des Morts;* c'est dans le chapitre de la *Confession négative* (chap. CXXIV, lig. 25) que le juge est dit être originaire de [4]. M. Budge (*Book of the Dead, Vocabulary*, p. 84) dit que cette ville est le chef-lieu du XIX^e nome de la Basse-Égypte, tandis que d'après Brugsch (*Dictionn. géogr.*, p. 151) le rituel

1. Cf. aussi Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 652.
2. Cf. aussi Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 131-132.
3. *Ibid.*, p. 151.
4. Budge, *Book of the Dead, Text*, p. 256.

démotique de Paris traduit ce nom de lieu par *simun*, nom d'Hermopolis magna de la Haute-Égypte ( ).

VI. — *Divinités du nome.*

Nous ne possédons pas beaucoup de renseignements sur les différents cultes pratiqués dans le Xe nome de la Haute-Égypte. Nous voyons pourtant que ces cultes n'étaient pas les mêmes dans les deux districts entre lesquels était partagé le territoire du nome. En gros, on peut dire que le district occidental était consacré à la déesse *Hathor* (d'où, plus tard, le nom d'*Aphroditopolite* porté par ce district, les Grecs ayant assimilé l'Hathor égyptienne à leur Aphrodite), tandis que le district oriental était consacré à des souvenirs se rattachant à la lutte légendaire entre Horus et Seth, c'est-à-dire à une sorte de *dualité divine,* qu'on appelait *les deux dieux*[1].

Le culte d'Hathor dans le chef-lieu du Xe nome nous est certifié sous la XIXe dynastie par la liste de divinités gravée dans le temple de Séthôsis Ier à Abydos : [2].

Au grand temple d'Edfou (époque de Ptolémée IX Évergète II), dans la liste des titres d'Hathor, on relève celui-ci : 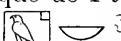 [3].

Au temple de Dendérah (époque de Ptolémée XI), sur la liste des nomes gravée dans le corridor R de Mariette, la légende concernant le Xe nome de la Haute-Égypte appelle Hathor 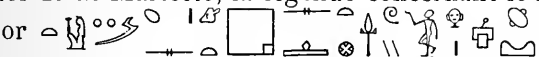 (Mariette, *Dendéra,* t. II, pl. 28, col. 30, et Lanzone, *Dizionario di mitologia egizia,* vol. II, p. 873).

Sur une inscription d'Erment (époque de Ptolémée XVI César), Hathor est appelée [4].

Mais, outre Hathor, deux autres divinités paraissent avoir joué dans le nome le rôle de divinité locale principale; ce sont :

1° *Maā-hes,* fils de Bastit, d'après la liste des divinités protectrices des nomes gravée sur le toit du grand temple de Dendérah, dans une des salles dites *chambres d'Osiris;* le dieu du Xe nome de la Haute-Égypte est représenté sur cette liste comme léontocéphale, et porte le *pschent;* sa légende donne : 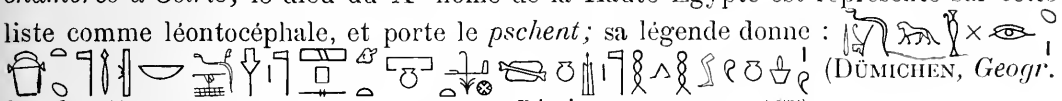 (Dümichen, *Geogr. Inschr.,* III, pl. LVII, n° 10, et Brugsch, *Dictionn. géogr.,* p. 177);

2° *Harsiésé,* d'après la liste des nomes de Karnak (époque d'Auguste) : 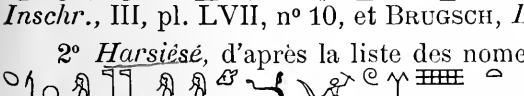 ; il est hiéracocéphale et coiffé du *pschent* (Brugsch, *Géographie,* I, p. 133 et pl. XXII, et Sethe, *Ä. Z.,* XLVII, p. 50)[5].

1. Voir Brugsch, *Dictionn. géogr.,* p. 1003, et *Die Ägyptologie,* p. 444.

2. Mariette, *Abydos,* I, pl. 45 *a,* col. 54, et Dümichen, *Geogr. Inschr.,* II, pl. LIV, n° 53. — Un est mentionné par Mariette (*Les Mastabas de l'Ancien Empire,* p. 198) : il semble donc que nous ayons en la déesse principale et la plus ancienne du nome.

3. Champollion, *Notices descriptives,* I, p. 671, n° 7; cf. aussi p. 279, l. 8 (cité par Brugsch, *Dictionn. géogr.,* p. 177).

4. L., *D.,* IV, pl. 62 *f;* Brugsch, *Géographie,* I, pl. XLIV, n° 1183, et p. 215.

5. Peut-être cet Horus, fils d'Isis et d'Osiris, est-il mentionné également comme divinité du nome de

Brugsch a prétendu qu'il y avait contradiction entre le nom grec du nome, d'après lequel Hathor-Aphrodite en serait la divinité locale principale, et cette légende de Karnak donnant comme dieu du nome *Horus, fils d'Isis et d'Osiris*. Pour expliquer cette contradiction, il a supposé qu'Aphroditopolis avait pris à l'époque grecque la place de la première métropole du nome, laquelle avait le culte d'Horus, et il a proposé d'identifier cette première métropole avec la ville d'*Apollinopolis parva* ou *Apollinis minor civitas*, car Horus fut assimilé à Apollon par les Grecs et les Romains; enfin il a placé cette Apollinopolis parva à KOCKAM[1], ce qui est absolument impossible.

Mais je ne crois pas que la réalité ait été aussi compliquée que cela. Hathor était la divinité principale du district *occidental* du nome, et *Maā-hes* était son dieu parèdre, probablement son époux. Quant à Horus, fils d'Isis et d'Osiris, la légende de Karnak, postérieure à toutes les autres, montre bien qu'il n'était que le dieu principal du district *oriental* du nome, sur le territoire duquel il avait triomphé, aux temps héroïques de la légende, de son ennemi Seth-Typhon. Il n'a donc aucune relation avec les dieux du district occidental, Hathor et *Maā-hes;* il est plutôt le prototype du dieu Antaios des Grecs, qui, d'après son nom, ont appelé *Antaiopolite* le district oriental du X^e nome érigé alors en nome indépendant.

Il y eut, du reste, et probablement assez tôt, bien que nous ne soyions renseignés sur la question que par des documents d'époque tardive, passage réciproque des divinités d'un district à l'autre. Nous voyons, par exemple, Hathor représentée comme dame de la montagne Arabique du nome au grand temple d'Edfou (derrière elle, en effet, on lit la légende : 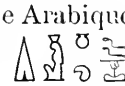 , etc., et devant elle : 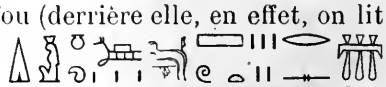)[2]. De même, le dieu double du district oriental, 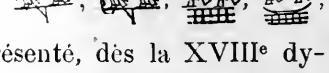 , etc., est représenté, dès la XVIII^e dynastie, comme dieu de la ville de (*Statue d'Aboutig*), et aussi sous la XX^e dynastie (*Grand Papyrus Harris,* pl. 61 *a,* lig. 13).

Les deux divinités se trouvent même en relations encore plus étroites sur un papyrus démotique de la Bibliothèque de Strasbourg, publié d'abord par M. Spiegelberg[4] et à nouveau tout récemment par M. N. Reich[5]. Au recto, planche VII, ligne 2, sont mentionnés les prêtres d'*Hathor, dame d'Entaÿe* (transcription de M. Reich : 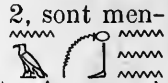)[6]. C'est un nouvel exemple à ajouter à ceux où l'expression *« les deux dieux »* est prise dans son sens étymologique de *« district des deux dieux »*. Comme le papyrus est originaire de Gébélein, l'ancienne Pathyris, M. Reich a cru devoir ajouter après Entaÿe, l'identité *Antaiopolis, Pathyris, Gebelen;*

---

sur le fragment de coudée en pierre noire (époque romaine) qui a été publié par BRUGSCH, *Geographie*, I, pl. XVI, et p. 97 et 142, et par LEPSIUS, *Die altägyptische Elle und ihre Eintheilung*, p. 15, et pl. III *b*.

1. BRUGSCH, *Geographie*, I, p. 133 et 215.
2. DÜMICHEN, *Geogr. Inschr.*, II, pl. LXV.
3. Voir plus haut, p. 12-14.
4. *Die demotischen Papyrus der Strassburger Bibliothek.*
5. *Rec. de Trav.*, t. XXXIII, 1911, p. 113-155.
6. *Op. cit.*, p. 123; cf. aussi au commentaire, p. 140.

mais il ne peut s'agir ici que d'Antaiopolis, et nullement des deux autres localités. Il est à peu près certain que les Grecs ont donné à cette ville du X^e nome le nom d'*Antaiopolis* précisément parce qu'elle s'appelait en égyptien *Entaïje, les deux dieux;* ils ne se sont pas souciés de la signification étymologique de ce nom *« les deux dieux »*, et l'ont assimilé purement et simplement à leur dieu Ἀνταῖος, dont le nom sonnait de façon presque identique[1].

Outre ces divinités, nous pouvons encore citer dans ce nome :

1° *District oriental : a)* La déesse *Maut :* 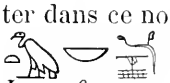 (montant de porte d'un tombeau de Gaou-el-Kébir : Chassinat, *Bull. Inst. franç. arch. orient.*, t. I, p. 101), et 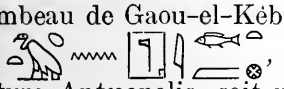 , cette dernière localité pouvant être « soit un quartier de la future Antæopolis, soit un bourg voisin assez important pour posséder une chapelle, » (Chassinat, *ibid.*). Ce tombeau date de la période saïte ou du début de la période macédonienne[2].

b) Le dieu Osiris sous sa forme locale : 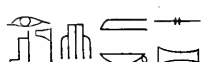 (variantes et 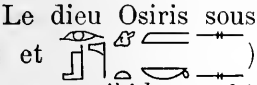) : monuments de Gaou-el-Kébir, publiés en 1901 par M. Chassinat, *ibid.*, p. 104 à 107.

2° *District occidental : a)* Probablement aussi la déesse *Maut.*

b) Peut-être le dieu *Amon*, si l'on admet que la localité de la statue d'Aboutig conservée au Musée du Caire (voir plus haut, p. 17-18) était située sur le territoire du X^e nome; cette localisation est vraisemblable, mais non certaine.

Mais, de ces diverses divinités, celle qui paraît avoir pris le pas sur toutes les autres, dans le district occidental comme dans le district oriental, est le dieu double ; c'est lui seul tout au moins que nous rencontrons sur les listes géographiques de la basse époque pour tout le X^e nome, et c'est de lui seul que nous connaissons quelques noms de prêtres. M. Chassinat a déjà rassemblé dans son travail précité presque tous ces titres, d'après la liste géographique d'Edfou, la procession des prêtres des nomes représentée dans le sanctuaire de Sokaris à Dendérah, et les monuments de Gaou-el-Kébir. Un cercueil du Musée du Caire, trouvé et publié après l'article de M. Chassinat, et publié par M. Daressy, permet de compléter encore cette liste. Voici donc ces titres sacerdotaux :

1) , grande-prêtresse du nome d'après le grand texte d'Edfou (Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 1361, et Chassinat, *op. cit.*, I, p. 104); le nom du grand-prêtre est détruit.

2) , grand-prêtre du nome d'après la liste du sanctuaire de Sokaris à Dendérah (Brugsch, *op. cit.*, p. 1376, et Chassinat, *loc. cit.*).

1. Toute cette question du prototype égyptien du dieu Ἀνταῖος a été exposée en détail par MM. Gardiner et Sethe (*Ä. Z.*, XLVII, 1910, p. 42-59), et je crois que l'on peut accepter les arguments et conclusions qu'ils ont présentés pour expliquer l'origine de ce nom Ἀνταῖος, et par suite le nom de la divinité qui est mentionnée en démotique sur le papyrus de la Bibliothèque de Strasbourg et en grec sur plusieurs papyrus du Musée de Giessen, Ἀθερ-νεβ-ενταισως ou Ἀθερ-νεβ-ενταιγεως. Toute la bibliographie du sujet a été donnée par les auteurs dans cet article très complet.

2. Maut est encore désignée comme déesse du nome au sanctuaire de Médinet-Habou : 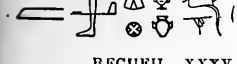 (cf. Daressy, *Rec. de Trav.*, XIX, 1897, p. 21).

3) , probablement un surnom du précédent (*ibid.*). M. Chassinat traduit ce nom par *« le compagnon des deux compagnons »* (c'est-à-dire d'Horus et de Seth).

4) , variantes 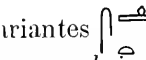 et , peut-être aussi un autre surnom du grand-prêtre, *« celui qui pacifie les deux dieux »*, d'après les monuments de Gaou-el-Kébir publiés en 1901 et 1903 par MM. Chassinat (*loc. cit.*) et Daressy (*Ann. Serv. Antiq.*, t. IV, p. 120-121).

5) 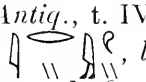 , *le compagnon de ceux qui viennent deux* (Chassinat), c'est-à-dire d'Horus et de Seth, d'après le montant de porte de tombeau de Gaou publié par M. Chassinat (*loc. cit.*).

6) , *le protecteur d'Horus* (*ibid.*).

7) , *l'invocateur des deux Horus* (*ibid.*).

8) , *le prophète d'Horus* (*ibid.*) : ce titre a été omis par M. Chassinat dans sa liste.

Les autres sacerdoces sont les suivants :

I. — *Sacerdoces masculins :*

a) (Chassinat, *op. cit.*).

b) (*ibid.*).

II. — *Sacerdoces féminins :*

a) (*ibid.*).

b) (cercueil de Gaou au Musée du Caire : Daressy, *op. cit.*).

Quant au titre 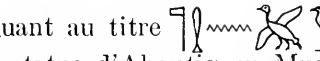 , *prophète de la stèle* (?), porté par 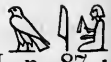 sur la statue d'Aboutig au Musée du Caire (Daressy, *Rec. de Trav.*, XI, p. 87 : XVIII[e] dynastie), je ne sais trop ce qu'il signifie ni s'il convient de le ranger parmi les titres religieux du X[e] nome.

(A suivre.)

NOUVELLES NOTES D'ÉPIGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE ASSYRIENNES

PAR

V. Scheil

XVI

L'armure aux temps de Narâm-Sin. — Quand on observe la grande diversité de ce qui constitue l'objet des tablettes de comptabilité babylonienne : fruits, céréales, aliments, bestiaux, laines, vêtements, métaux, bois, matières premières, matières ouvrées, salaires de travaux en tout genre, etc., on est surpris de n'y trouver que peu

ou point de renseignements sur les *armes et insignes de guerre*. Depuis l'époque de Lugalanda jusqu'à celle de Hammurabi, c'est à peine si, dans une documentation très abondante, nous relevons une demi-douzaine de listes d'armes (RTC., 220, 222, 229[1], Myhrman, 77, 78...[2]). Peuple de pasteurs et d'agriculteurs, dans un pays sans pierre, sans bois, sans métaux, les gens de Basse-Mésopotamie étaient de tempérament pacifique. Des mémoriaux de victoire comme les stèles de Sargon, Narâm-Sin, celle des Vautours, où l'on voit quelque conquérant armé en guerre, quelque scène de bataille, prouvent peu à l'encontre, si l'on compare le nombre de bas-reliefs, statues et statuettes de dieux et de princes qui ne témoignent d'aucun caractère belliqueux. Plus enclins et plus aptes à la lutte furent sans doute les gens du Nord, ceux des régions susiennes, par exemple, qui, occupant la zone frontière, se heurtaient à d'autres races. Sous la pression des événements, dans cette région voisine de forêts et de montagnes, riche en pierre, bois et métaux, l'industrie des armes devait et pouvait rapidement prospérer.

C'est ainsi que sur un lot de moins de *quarante* tablettes de comptabilité, de l'époque où la Susiane était vassale de Sumer-Accad, vers 2800, je trouve deux documents relatifs aux armes de guerre. Ils ne portent le nom d'aucun souverain, mais l'écriture si caractéristique de Maništusu et Narâm-Sin fixe à cet égard aussi sûrement que la plus authentique des signatures.

Je ne citerai que pour mémoire le premier de ces documents : livraison de.... 3 lances de cuivre à Ipirum ; 1 casque et 2 lances de cuivre à Išmail ; 1 casque et 4 lances de cuivre à Ilu-bani ; 2 lances de cuivre à Ašara ; 1 casque et des lances de cuivre à ...Ṣalli ; des lances de cuivre à Dudatuš, à ...Šarḫa. Suit le total des lances d'abord, puis des casques qui (on le marque collectivement à la fin) sont tous des casques d'*argent*.

L'autre document, plus instructif par la variété de sa liste, est, en outre, unique en son genre pour les renseignements qu'il fournit sur la fabrication de plusieurs équipements complets : casque, hache (?), arc, carquois, lance, vêtement ; nomenclature raisonnée de panoplie, que nous allons examiner en nous reportant de temps à autre à un bas-relief contemporain : la Stèle de Victoire de Narâm-Sin.

*
* *

L'idéogramme de *casque* se composait d'une demi-circonférence (bientôt déformée en *circonflexe* sur l'argile), qui était placée avant (dessus) ou après le signe de la tête. Ce groupe se lisait, toutes valeurs combinées, *šak-šuš* ou *šuš-šak* : couvre-chef ou chef-couvre. Enannatum I (br. 2.5) l'emploie pour désigner la *toiture* d'un édifice ; Urukagina, pour désigner un casque (de bronze) B. c. col. 5-11. Les Babyloniens le rendaient par *kubšu*, qu'ils tiraient d'une racine *kabâšu*, signifiant, sans doute, lier, couvrir étroitement.

1. *Recueil de Tablettes chaldéennes*, édité par Fr. Thureau-Dangin.
2. *Babyl. Expedition*, III, 1.

FACE

Col. 1 Col. 2 Col. 3

Col. 3 Col. 2 Col. 1

REVERS

FACE

Col. 1

[*x giš-ban*]
[*ku-babbar-*]*su-nu ?* . . . .
[*i*]*n 1 gi*[*n ta*]

---

x šaq-[*šu*]
. . . . . *su-nu* . . .

Col. 2

[*in*] . . . . *ma-na*[*ta*]

[*5*] *(giš) ban*
[*ku-babbar*]*-su-nu 5 gin*
in 1 gin ta

---

3 da-nagar giš ti
ku-babbar-su-nu 15 gin
in 5 gin ta

[*1*] *giš ti*
ku-babbar-su 1 (?) ma-na
tur

---

nu-tur Na-[*nu*]*-um*

---

3 šaqšu zabar
zabar-su-nu 5 ma-na
in 1 2/3 ša ma-na ta

---

3 šaqšu [*â*]*-mušen*
ku-babbar-su-nu [*1/2 ma-*
in 10 gin ta *na*]

---

4 šaqšu su-gud
su-gud-su-nu 4 su [*mas-*
su]*-nu 4*
in [*ta*]
sig-su-nu 1 1/3 ša [*ma-na*]
in 1/3 ša [*ma-na ta*]

Col. 3

[*3 è-mar-urù*]
[*su-gud-su-nu 1 1/2*]
in [*1/2* . . . *ta*]
sig-su-nu 30 [*gin*]
in 10 gin ta

---

4 tug nig-la(l) nig-su
sig-su-nu 4[*0 ma-na*]
in 10 ma-[*na ta*]

---

8 giš[*-ban*]
. . . . . .
. . . . . *gin* . . . .

[*1*] *da nagar* [*giš-ti*]
ku-babbar-su 5 gin . . . .

---

nu-tur Ur(an) Ninni

[*x giš gid-da urudu tur*]
[*urudu-su-nu*] *x ma-*[*na*]
in 15 gin ta

---

8 šaqsu za[*bar*]
zabar-su-nu . . . .
in . . . . . .

REV.

Col. 3

Col. 2

[*x giš gid-da urudu tur*
urudu-su-nu x ma-na]
in 15 1 t[*a*]

---

15 giš [*ban*]
ku-babbar-su-nu 1[*5 gin*]
in 1 gin ta

---

4 da-nagar giš-ti
ku-babbar-su-nu 1/3 ša
in 5 gin-ta

Col. 1

[*x giš ban*
ku-babbar-su-nu x gin]
in 1 gin[*ta*]

---

1 šaqšu [(*â*)*-mušen*]
ku-babbar-su 10 g[*in*]

Col. 3 (suite)	Col. 2 (suite)	Col. 1 (suite)
ma-na-ta	*nu-tur Gimil Ṣal-li*	*16 ša[qšu-su-gud]*
40-2 giš ban	*5 giš gid-da urudu tur*	*su-gud su-nu 1[6 su-maš]*
ku-babbar-su-nu 2/3 ša ⌜	*urudu-su-nu 1 ma-na*	*su-nu [16]*
2 gin	*15 gin*	*in 1 [ta]*
in 1 gin ta	*in 15 gin ta*	*sig-su-nu 5 [1/3 ma-na]*
13 da nagar ⌜ *3 giš-ti*	*7 šaqšu zabar*	*in 1/3 ša [ma]na ta*
[ku-babbar-su]-nu 1 ma-	*zabar-su-nu 11 2/3 ša ma-na*	*22 é[-mar-urù]*
na [3] + 2 1/2 gin	*in 1 2/3 ša ma-na ta*	*su-gud-su-nu [11]*
[in] 5 g[in ta]	*41 šaqšu su gud*	*in 1/2 [ta]*
. . . . .	*su-gud-su-nu 41 su-maš*	*sig-su-nu 3 [2/3 ma-na]*
.....ti?	*su-nu 41*	*in 10 [gin ta]*
....A-ga]-dé ki	*in 1 [ta]*	*10 tug nig lal nig-[su]*
zabar	*sig-su-nu 13 2/3 ša*	*sig-su-nu 1 g[ù 40 ma-na]*
ki?	. . . . .	*in 10 [mana ta]*

Le *kubšu* faisait partie essentielle des insignes royaux. Dans le fragment de la Légende d'Étana, que j'ai découvert il y a une douzaine d'années, les quatre insignes de la Royauté, préexistant et conservés dans le ciel, avant la fondation sur terre de la Monarchie, sont nommés *ḫaṭṭu, šibirru*, sceptre, bâton; *meanu, kubšu*, mitre et casque. Dans la suite, notre idéogramme reçut le déterminatif du vêtement en général *(tug)*, soit que le *kubšu* fût fabriqué un jour exclusivement en fibre ou en laine, soit que, retombant sur les épaules, il eût pris réellement l'apparence d'un vêtement proprement dit (Myhrman, *Babyl. Expedition*, 78, 8)[1].

***

Notre tablette susienne de l'an 2800 connaît des *casques de cuir*, des *casques de bronze* et des *casques d'argent*.

Abstenons-nous de chercher un terme de comparaison rigoureux dans le casque de Narâm-Sin, sur sa Stèle de Victoire. Celui d'un aussi grand roi ne devait ressembler entièrement à celui de chefs ordinaires ou d'une élite, ni par la matière, ni par la forme. Il intéresse cependant de noter, pour la suite, qu'il se compose d'une calotte métallique, haute, ogivale, placée sur un bandeau (de laine, sans doute), renforcé de deux bourrelets, le tout flanqué de deux cornes. Un rideau s'étend de la nuque jusque sur les bras et les épaules.

Les autres guerriers d'Accad sont coiffés de bonnets, bas de pointe, sans orne-

1. Sous Nabuchodonosor, un de ces vêtements valait 3 sicles d'argent (5 fr.) (Strassm., 307, 1); et sous Nabonide, le chef d'une de ces corporations de fabricants s'appelait *Nabû milki šukun* (Strassm., 1116, 5).

ment, avec couvre-nuque et oreillères. — Métallique ou non, c'est ici, croyons-nous, le type commun du casque à cette époque[1].

Dans la confection des casques de peau ou cuir entrait, outre le cuir qui formait la bombe, de la laine et du chevreau. La laine était propre à garnir l'intérieur ; le chevreau doublait une matière rude et rigide, afin d'adoucir le contact sur le pourtour de la tête, — et servait peut-être à former couvre-nuque, oreillères.

La quantité de *cuir* requise apparaît à première vue considérable. Notre scribe compte en effet une peau entière de bœuf par pièce ; et il arrive qu'on y consacre encore additionnellement une peau entière de chevreau. Pour expliquer la disproportion flagrante entre la matière employée et le rendement, disproportion que nous ne retrouvons pas dans l'emploi du bronze, du cuivre et de l'argent, — ce n'est pas assez de supposer que bœufs et chevreaux domestiques étaient alors d'assez petite race (les grosses races ont été obtenues par croisement) ; que, dans leur cuir, l'homme du métier taillait au meilleur endroit, dans la croupe et non dans le ventre qui est généralement déprécié, la quantité nécessaire pour *un* casque, et qu'il négligeait le reste !.... Il est probable qu'il s'agit, dans cette estimation, de *peaux brutes*. Les sources de revenus de la Cour et des temples comprenaient surtout des objets en nature, produits de la terre, des bergeries et des étables. Convertir les matières premières en armes, vêtements, etc., était le fait d'artisans concessionnaires. Une livraison de casques, par exemple, s'effectuait contre la remise d'autant de peaux de bœuf et de peaux de chevreau. L'improductivité de cette denrée pendant l'apprêtage était compensée, le salaire du corroyeur, le gain de l'armurier lui-même étaient procurés, par l'excédent escompté du cuir, dans la fabrication des casques.

Quant à la bourre en laine, elle figure chaque fois dans la proportion d'un *tiers de mine*. En évaluant, comme au temps de Dungi (roi d'Ur, vers 2400), dont nous avons les propres poids, la mine de 60 sicles à 500 grammes, c'est une quantité de 167 gr. de laine affectée à chaque coiffure. La déperdition, qui se calcule aujourd'hui à 30 % dans le désuintage, était sans doute moindre à cette époque. L'addition suivante de quantités normales vérifiées : 700 gr. de cuir de bœuf[2],

130 gr. de laine dégraissée,

80 gr. de chevreau (1 demi-peau),

donnerait au total, pour le poids du casque de cette espèce, un peu plus de 900 grammes.

Notre texte mentionne *trois* livraisons, respectivement de 4, 16, 41 pièces, à proportion de *une* par peau de bœuf, augmentée d'une peau de chevreau et de laine[3].

1. Voir la description détaillée de la stèle de Narâm-Sin, par J. de Morgan, dans les *Mémoires de la Délégation en Perse*, I, 144 à 158.

2. Le poids d'une peau tannée, pour un bœuf moyen, est d'environ 20 kilogr. Il est douteux que les procédés de nettoyage des peaux brutes et de tannage fussent aussi perfectionnés que maintenant ; c'est une question qui ne peut guère être résolue. Une quantité de 600 à 700 grammes suffisent, de nos jours, par casque.

3. Notre tablette n'est pas destinée à renseigner sur le prix de ces objets ni sur le salaire de l'armurier (c'est indirectement que nous nous sommes éclairés sur ce dernier point pour les casques de cuir) ; elle ne fait que détailler le compte des principales matières employées et le chiffre des livraisons.

Cassis de lamina, galea de corio, dit Isidore de Séville au paragraphe des coiffures (Orig. 18, 14). Nous en arrivons au *casque* proprement dit ; les gens d'Accad connaissaient bien le casque de bronze[1]. L'éclat qui en rejaillissait avait quelque chose de terrible, qui aura fait dire de leurs dieux et de leurs héros que, revêtus de splendeur, ils foudroyaient ainsi leurs ennemis. *Une mine et deux tiers* de ce métal, soit 832 grammes environ, suffisent par pièce à l'armurier élamite. Excessive s'il ne fallait figurer qu'un simple insigne, cette quantité est au contraire suffisante pour constituer la bombe entière d'un casque. Il est probablement sous-entendu que la garniture de laine avait le même poids que dans l'espèce précédente, et qu'un peu de cuir n'en était pas exclu. Le poids total était donc de 832 grammes de métal, plus 130 grammes environ de laine, plus 80 grammes de chevreau, soit 1 kil. 042. Le casque de dragon de l'armée française, à bombe plus développée, tout en cuivre, pèse 1 kil. 350 ; le même avec bombe en aluminium, cimier et jugulaires en cuivre, pèse encore 750 grammes.

Par rapport aux casques de cuir, l'importance des livraisons de casques de bronze diminue dans la proportion de 3 à 1 ; ce sont 3 et 7 et 8 pièces de cette dernière sorte que nous enregistrons.

Enfin on mentionne des *casques d'argent.* Le métal employé chaque fois pèse *dix sicles,* soit environ 84 grammes. Il ne peut être question, cette fois, d'une bombe d'argent, mais seulement d'une surface argentée. Habiles à fondre et à allier les métaux, nos Tubalcaïns connaissaient aussi la dorure et l'argenture. Dans le cas particulier, je crois à la présence d'un insigne déterminé, serti en évidence sur le devant d'un casque de bronze. Le texte renseigne heureusement, bien qu'il soit en mauvais état, sur la nature de cet insigne : c'est l'*aigle,* symbole de force et de domination (on écrivait son nom *â. mušen,* l' « oiseau de force », et on l'appelait *êrû* ou *našru*). Le même idéogramme désigne aussi, à l'occasion et par inversion, la force de l'oiseau, c'est-à-dire les *ailes.* Que l'insigne ici mentionné soit l'aigle éployé ou seulement des appendices en forme d'ailes, plaqués sur le casque, il n'importe ! Personne ne s'étonnera que par un procédé qui lui est naturel, l'homme, dès l'antiquité, de même qu'il idéalisait les choses sensibles, ait su concrétiser les choses abstraites ; c'est le fond de toute poésie, et symboles ou emblèmes datent d'aussi loin que l'humanité.

Notre tablette de comptabilité mentionne *deux* livraisons de casques à aigle d'argent, l'une étant de *trois* unités, l'autre de quantité incertaine.

*
* *

L'arme le plus souvent nommée à la suite est une arme offensive : le *DA nagar,* soit le DA de charpentier, monté sur un manche[2] de bois (*giš TI*). L'instrument principal du charpentier et le plus ancien outil taillant, à en juger par les nombreux échantillons en silex que nous a transmis l'âge de la pierre, est la *hache*[2]. A l'époque

1. Je donne ce nom à l'alliage que les anciens appelaient *siparru* en Babylonie ; *zubar, zabar,* en Élam.
2. Je propose cette interprétation sous réserves.

d'Agadé, c'était l'arme commune à tous, archers, piquiers et porte-enseigne. Celle de Naràm-Sin, sur la Stèle de Victoire, est en bronze, à pointe et tranchant très étroits, emmanchée à angle droit sur un bois plus long que l'avant-bras. D'autres y sont à talon concave, d'autres encore sans talon. — Malgré que les masses d'armes simples ou façonnées, usuelles ou votives, d'époque plus récente, trouvées dans les fouilles, soient toutes de pierre, il faut croire que les haches des guerriers de Narâm-Sin et celles dénombrées dans notre texte sont de bronze, sans que je puisse expliquer ici l'absence d'évaluation de la quantité de ce métal. On estime en revanche l'emploi d'argent, pour chaque hache entière, à *cinq sicles* ou 42 grammes environ, et pour un manche seul, à *une* ou *deux minettes* (la petite mine ou minette pèse 2 gr. 90). — Ne vaut-il pas mieux penser que la différence (soit 36 grammes) servait plutôt à décorer le talon ou le plat d'une hache de *bronze* qu'à orner une pierre taillée? Il est manifeste, par la stèle de Narâm-Sin, que les hampes de lance avaient quelquefois à la base une boule (métallique?) (*Reg.*, I, pers. 1, fugitif 2) et que le plat de la pointe pouvait être historié, comme dans la lance votive de Telloh.

Les haches de bronze auront été traitées de manière analogue. Nous relevons ici des livraisons de 1, 3, 4, 13 pièces (on note pour cette dernière qu'il y manque trois manches); un autre lot comprend un manche seul orné d'argent.

***

Une *troisième* arme, assez rarement nommée dans les textes (RTC., 220, 222) ou figurée dans les reliefs de Basse-Mésopotamie, s'appelait *qaštu*, c'est-à-dire l'arc (idéographiée *giš ban*). Il en existait de grands et de petits, à cordes de fibre et de vrai boyau, à ornements d'or et d'argent : Narâm-Sin tient un arc à double courbure, alors que celui d'un de ses éclaireurs est plus simple. La matière en était sans doute la corne et le bois; ceux de bronze trouvés à Suse ne peuvent être que des objets votifs. Dans notre texte, le scribe abstrait de tout cela et ne tient compte, encore un coup, que d'un détail de prix, en marquant pour chaque pièce l'emploi de *un sicle*, soit 8 gr. 33 d'*argent*. Le point tout indiqué pour recevoir une légère garniture métallique aura été ou les deux extrémités de l'arc, ou — comme de nos jours encore chez quelques Africains — près du centre, là où, en décochant, s'appuie la main gauche.

Nous relevons des livraisons de 5, 15, 38 pièces.

***

Deux livraisons de *carquois*, si notre restitution est bonne (il manque deux signes sur les trois *(é mar urù)* qui composent l'idéogramme), ont lieu au nombre de 3 et 22 pièces. On emploie à tout coup une demi-peau de bœuf, et *dix sicles*, soit 83 gr. 3 de laine.

***

Les archers ne pouvaient être en même temps piquiers, non plus que les piquiers être en même temps archers. Sur la stèle de Narâm-Sin, les guerriers accadiens

portent soit arc et hache, soit lance et hache, soit étendard et hache. Une nouvelle fourniture qui se présente intéresse la deuxième catégorie. Voici la petite lance ou pique, idéographiée *gis gid-da tur* « bois long de petite dimension ». La matière de la hampe n'est pas indiquée, mais il est probable qu'elle était en solide roseau.

Quant au métal qui constituait l'arme proprement dite et s'adaptait sur le bois qu'il terminait sans doute en feuille de laurier, comme dans la stèle de Narâm-Sin, nous avons vu, dans le premier texte communiqué au début de cette étude, que c'était du *cuivre*. Il n'en est pas autrement ici, et la quantité nécessaire pour chaque lance s'élevait à *quinze sicles*, soit 125 grammes, ce qui, absolument parlant, n'a rien que de normal. Deux livraisons ont lieu, dont l'une est de 5 pièces seulement[1].

Enfin, notre tablette mentionne le *vêtement*. Sur la stèle de Narâm-Sin, le roi porte une robe étroite collante, avec une tunique croisée sur la poitrine; deux longs plis tombent jusque au-dessous des genoux. Mais ses compagnons n'ont qu'une jupe, serrée à la taille, descendant jusqu'aux genoux. La laine estimée nécessaire pour ce *niglal nigsu* (vêtement qui ceint fortement le corps et, à ce titre, propre au métier de la guerre) se monte à *dix mines*, soit 5 kilogrammes. C'est beaucoup pour un aussi modeste vêtement. Il est probable qu'il s'agit encore de laine brute qui, dégraissée à la potasse comme on savait le faire à cette époque, se réduisait environ à 4 kilogrammes, quantité suffisante pour une jupe de bure ou de tartan. Rien n'empêche même de croire que, comme la peau de bœuf pour le casque, ces 5 kilogrammes de laine représentent une quantité forfaitaire.

Nous comptons *deux* livraisons de *niglal nigsu*, l'une de *dix* pièces, l'autre de *quatre* pièces.

* * *

Casques d'argent, de bronze, de cuir,
hache (?) de bronze et argent,
arc de bois et argent,
carquois en cuir et laine,
lance de bois et cuivre.

Voilà les variétés d'armes signalées plusieurs fois par notre tablette. Ne fût-elle mutilée sur les deux faces, aux extrémités, la nomenclature se poursuivrait sans doute dans la même uniformité d'un bout à l'autre.

Des intendants militaires qui reçurent ces lots sont nommés : l'un était Nanum, un autre Ur-Ninni, un autre Gimil-Sallı.

Livrés par l'artisan, ces objets étaient déposés dans un lieu spécial que nous appellerions *arsenal* et que, en ce temps-là, on idéographiait *é kù an* et *kù-an (é-azag-an; azag-an)*, qui alterne[2] avec l'expression sémitique *asar la amâri, bît ekliti*

1. A l'époque des rois d'Ur (d'après un petit texte inédit) quatre lances ordinaires (*gis gidda*) de *bronze* pesaient 2 mines, 12 sicles et deux tiers, soit 276 grammes environ par pièce.

2. Voir le texte de Adad nirari I, rev. 21, comparé à celui que j'ai publié au *Recueil*, XV, 133-140, — et les *Kudurrus*.

« lieu obscur, maison ténébreuse ». C'est d'un dépôt à affectation analogue que, d'après une tablette inédite d'époque postérieure, on tire, en deux fois, trente pièces environ de bassins, écuelles, sièges, miroirs, haches, pique-ânes, etc. Le patési et le bourgmestre de Umma livrent et pèsent le tout au sortir du *kù-an* : 51 mines de bronze, 5 mines de cuivre, — en l'année cadette de celle où Gimil-Sin construisit Dûr-Amurri. Ce qui était pratiqué pour les ustensiles de la Cour et des temples, devait l'être à plus forte raison, surtout à Suse, pour les armes et insignes de guerre. Les armuriers élamites et suméro-accadiens de l'an 2800 travaillaient pour les arsenaux de l'État.

DAS KOLOPHON DES LITURGISCHEN PAPYRUS

AUS DER ZEIT DES ALEXANDER IV.

VON

WILHELM SPIEGELBERG

Nachdem Wallis Budge im Jahre 1890 eine hieroglyphische Umschrift der liturgischen Texte des Brit. Mus. Pap. 10188 veröffentlicht hat, hat er sich jetzt ein sehr viel grösseres Verdienst um unsere Wissenschaft dadurch erworben, dass er den wichtigen Text in vortrefflichen mechanischen Reproduktionen (Facsimiles of Egyptian Hieratic Papyri in the British Museum) zugänglich gemacht hat. Erst jetzt kann die wissenschaftliche Bearbeitung des Papyrus beginnen, und die folgenden Ausführungen sollen ein Anfang dazu sein.

Was diesem Papyrus in den Augen der Palaeographen einen besonderen Wert verleiht, ist die genaue Datierung, welche in dem Kolophon (Kol. 17 u. 20) gegeben ist. Dieses stammt aus dem 12. Regierungsjahre Alexanders IV.[1], d. i. 312/1 v. Chr. Im Gegensatz zu der steifen Unzialschrift des religiösen Textes ist diese Unterschrift eine stellenweise recht flüchtige Kursive, so dass wir die beiden Schriftklassen neben einander stehen haben. Der Text verdient also einen Ehrenplatz in einer palaeographischen Chrestomathie.

Aber auch inhaltlich ist er, richtig gelesen und übersetzt[2], recht bemerkenswert, und deshalb lege ich ihn hier in neuer Bearbeitung vor.

1. Budge hat richtig gesehen, dass die Regierungsjahre des Königs von seiner Geburt angerechnet wurden. — Im übrigen siehe jetzt MÖLLER, *Hierat. Palaeographie*, III, Seite 9-10.

2. Ich habe die vielen Abweichungen der ersten Transcription und Übersetzung unberücksichtigt gelassen. Beide — sie stimmen übrigens gelegentlich unter einander nicht überein, insofern als die Transcription manchmal richtiger liest als die Übersetzung — zeigen dem Sehenden, dass der Herausgeber mit den Fragen, auf welche es hier ankommt, wenig vertraut ist. Ein Fehler, durch welchen sich Budge von vornherein das Verständniss des Textes verschlossen hat, besteht darin, dass er die Aufeinanderfolge des etwas auseinander gerissenen Textes nicht erkannt hat. Die teilweise Berichtigung der Transcription ist der Übersetzung und dem Kommentar nicht zu statten gekommen, und auch sie hält daran fest, dass der Papyrus zwei verschiedene Kolophone besitzt, während es sich in Wahrheit um *einen* fortlaufenden Text handelt.

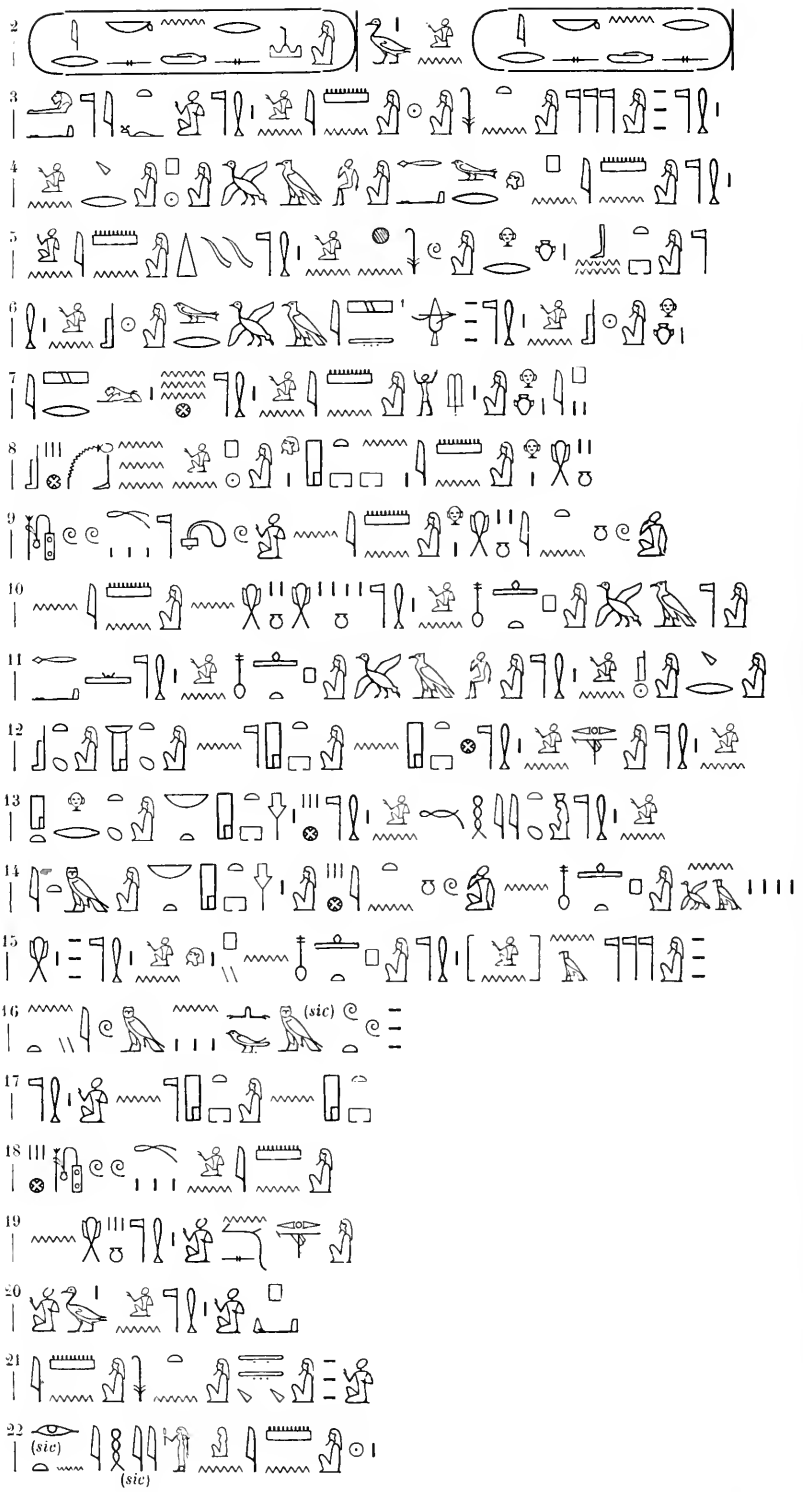

1. 𓂋 könnte hier wie z. B. auch in den demot. Texten der Perserzeit = 𓂋 sein.

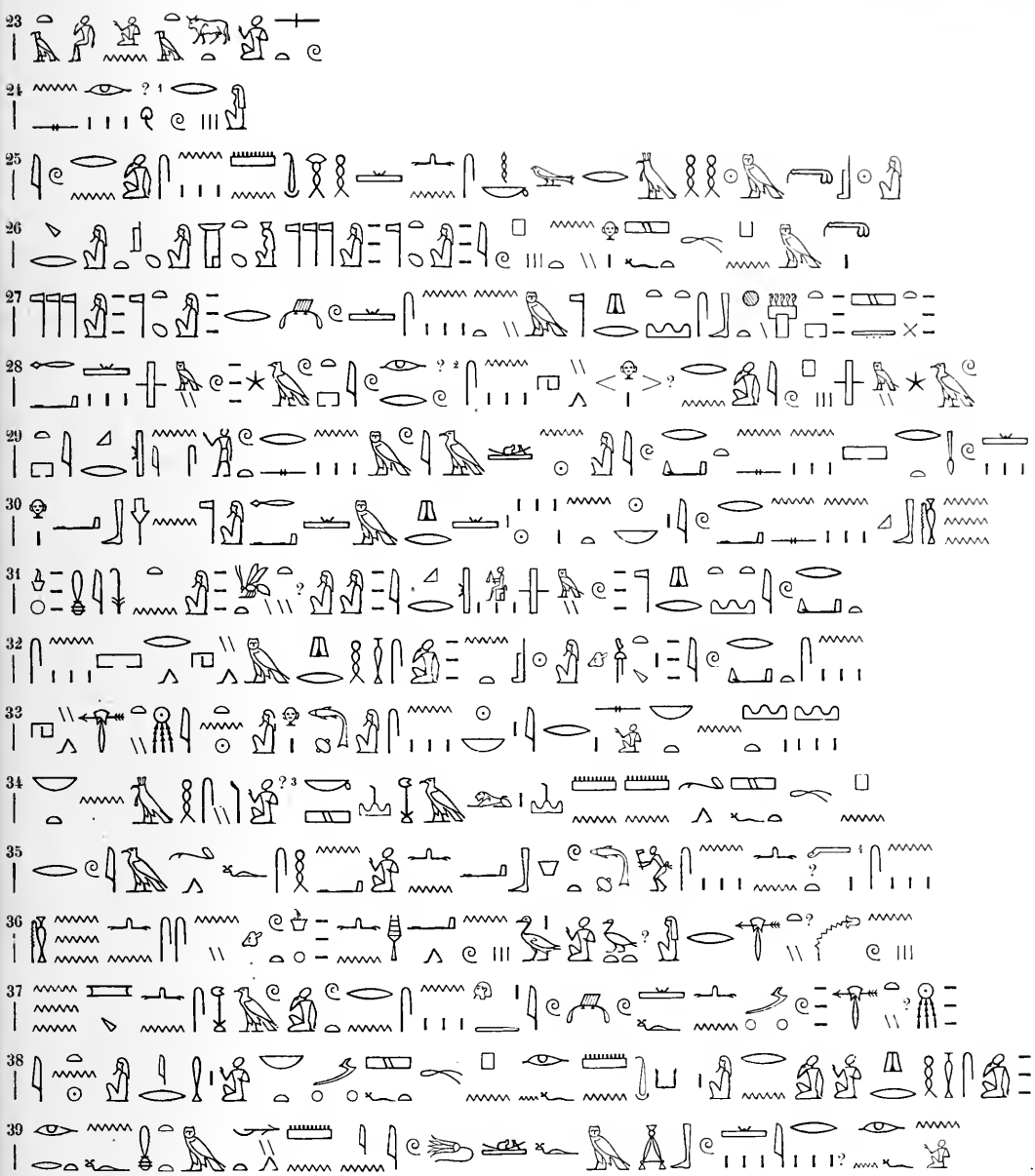

ÜBERSETZUNG

« ⸢ Geschrieben im Jahre 12 im Monat Choiak des Pharao ⸣ *Arksndrs*[5] (Alexandros), des Sohnes des *Arksndrs* —

1. Oder .
2. Oder .
3. Vielleicht bedeutungsloser Punkt.
4. Dieselbe Form für *šp* auch *Hierat. P. Rhind*, I, 6/5, 8/4.
5. Beachte, dass Alexander II. als Fremdname determiniert ist, während Alexander der Grosse wie ein ägyptischer Name geschrieben ist. Sollte das Absicht sein ?

[3] Der Fürst, Gottesvater, Prophet des Amonrasonter, Prophet des [4] Harpres, des grossen ersten Sohnes des Amon[1], Prophet des [5] Amon mit spitzen Hörnern, Prophet des Chons im[2] *bnn·t* Heiligtum[3], Prophet [6] des Osiris, des Grossen des *'sd*-Baumes[4], der Prophet des Osiris in [7] Ascheru, der Prophet des Amon mit hohen Federn in Karnak, [8] Priester des Phrê vom Dache des Hauses des Amon[5] von der 2. Priesterklasse, [9] Schreiber der Tempelklasse (?) des Amon von der 2. Priesterklasse, Wekil (?)[6] [10] des Amon von der 2. (und) 4. Priesterklasse, Prophet des Neferhotep, des grossen Gottes, [11] Prophet des Neferhotep, des Kindes[7], Prophet des Osiris, Horus, [12] Isis[8] (und) Nephthys von dem Tempel von Diospolis parva[9], Prophet des Min, Prophet der [13] Hathor, Herrin von Diospolis parva, Prophet der Mehit, Prophet [14] des Atum, Herrn von Diospolis parva, Wekil (?) des Neferhotep von den 4 [15] Priesterklassen[10], Prophet von der ersten (Priesterklasse) (?) des Neferhotep, Prophet der Götter [16] welche in dem Tempel von Diospolis keinen (eigenen) Propheten haben[11], [18] Schreiber des Amon [19] von der 3.

---

1. Titel des Harpres von Hermonthis, z. B. L., *D.*, IV, 14, *d*. — Nach dieser Übersetzung, die ich Sethe verdanke, ist meine Bemerkung in dem Petubastis-Glossar (*Demot. Studien*, III), S. 78 zu berichtigen.

2. Eigentlich « zu Gast in » (nach Sethes Deutung).

3. d. i. Chonstempel in Karnak.

4. Die Übersetzung ist nicht ganz sicher. Osoroeris darf man nicht verbinden, weil dann das Gottesdeterminativ hinter stehen müsste. Eine Beziehung des *'sd*- Baumes zu Osiris findet sich *Mém. de la Mission*, I, 391, 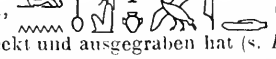 . Ob es sich um den Osiris von Karnak handelt, dessen Tempel Legrain entdeckt und ausgegraben hat (s. *Recueil*, XXII, 125 ff., 146 ff.; XXIII, 65 ff., 163 ff.; XXIV, 203 ff.)?

5. Dieser « Sonnengott vom Tempeldach », wenn ich so richtig übersetze, kommt schon auf dem Palermostein vor als , S. 36 und 39 der Schäferschen Ausgabe. — Für die Spätzeit nenne ich z. B. Piehl, *Inscr. hierogl.*, III, 83-89, var. 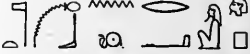 und 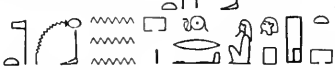 , *ibid.*, I, 58, heisst ein Priester . In den Felderlexten von Edfu wird I, 16 (Brugsch, *Thes.*, 539) ein Fest erwähnt 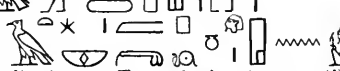 « die Feier des 6. Mondtages für die Sonne (den Sonnengott Re) auf dem Dache des Tempels des Amon » (Brugsch, *a. O.*, Seite 552).

6. Vergleiche dazu den Titel der unten in extenso mitgeteilten Inschrift von Dêr el-baḥri.

7. Die beiden Formen des thebanischen Neferhotep (Νεφώτης) auch L., *D.*, IV, 15 *b* und *c* neben einander genannt. Ich halte es übrigens für möglich, dass in diesen Neferhoteps die gleichnamigen Könige der 13. Dynastie stecken. Ein andere Vermutung bei Sethe, *Untersuchungen*, II, 101. — Zu dem Kult des Neferhotep in Diospolis parva siehe Brugsch, *Dict. geogr.*, 742, *Thes.*, S. 645, und Lieblein, *Nom fleur.*, LXIII, 13.

8. Dieselbe eigentümliche Folge dieser Götternamen hier und Z. 26 auch bei Moret, *Catal. du Musée Guimet*, n° 73, wo nach der Photographie sicher so zu lesen ist.

9. Hier und Zeile 17-8 steht var. offenbar als Variante von *Ḥ·t-sḫm*, ein deutlicher Fingerzeig, dass der erste Name aus dem letzteren abgekürzt ist, und in dieser verkürzten Form hat sich der Name dann als ϩⲟⲩ, ϩⲱ im Koptischen und im heutigen هر erhalten.

10. Vergleiche den Titel des am Schluss mitgeteilten Sargbretts von Dêr el-baḥri 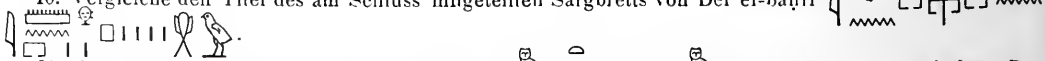 .

11. Kopt. ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ-ϩⲟⲓⲧ mit der Schreibung *mtw* für wie im Demotischen. Der Sinn dieses Titels ist wohl, dass Ensmin (Sminis) im Nebenamt auch den Kult der zahllosen kleinen Götter

Priesterklasse, (der) Prophet *Ens-Min* (Sminis), [20] Sohn des Propheten *Pete-*[21]*amen-ensut-towe* (Petemestus), [22] geboren von der Musikantin des Amon-Re [23] *Te-sere-n-te-ehe* (Sentaês), [24] die auch *Jert-eråw* heisst (l. *dd-tu*).

[25] Ihre[1] Namen sind fest und bleiben unvergänglich in Ewigkeit vor Osiris,

[26] Horus, Isis, Nephthys und jenen Göttern und Göttinnen, welche in diesem Buche sind (und) vor

[27] den Göttern und Göttinnen allen, welche in der Unterwelt sind (an) den grossen verborgenen Toren,

[28] welche in der Duat sind. Sie treten ein <auf> den vortrefflichen Namen jener Unterweltsbewohner <hin> (?)[2],

[29] wenn ihnen auf der Barke des Re zugerufen wird. Es wird ihnen das Totenopfer gegeben

[30] auf den Opfertisch des grossen Gottes (d. i. Osiris) jeden Tag. Es wird ihnen das Trankopfer

[31] und der Weihrauch gegeben wie den vortrefflichen Königen von Ober- und Unterägypten, die in der Unterwelt sind. Sie[3] gewähren

[32] ihnen das Herausgehen und Eintreten als Ausgezeichneten des Osiris, des Ersten der Westbewohner. Sie lassen

[33] die Strahlen der Sonne jeden Tag auf ihren Leib fallen.
Jeder Mensch aller Fremdländer,

[34] mag er nun ein Neger aus Aethiopien[4] oder ein Syrer sein, der dieses Buch fort trägt

[35] und es mir wegnimmt, dessen Leib soll nicht bestattet[5] werden, er soll

[36] kein Trankopfer empfangen (*šp*), nicht soll man (ihm) Weihrauch zu riechen geben, nicht soll ihnen ein Sohn oder eine Tochter erstehen, um ihnen

[37] Wasser zu sprengen[6], nicht soll ihres Namens auf der ganzen Welt gedacht werden. Nicht sollen sie die Strahlen

---

versieht, die wegen ihrer geringen Bedeutung keine *eigenen* Priester haben. Zur Not könnte man auch daran denken, dass es sich um Priesterstellen handelt, die zur Zeit unbesetzt sind und die Ens-min (Sminis) provisorisch versah. Doch ist diese Auffassung wenig wahrscheinlich.

1. d. h. die Namen des Sminis und seiner Eltern. Die Beziehung auf die vorher genannten Götter giebt ja keinen Sinn.

2. Ich habe durch eine Textkonjektur, in die Stelle Sinn zu bringen gesucht. Natürlich ist die Übersetzung mit aller Vorsicht aufzunehmen. Es handelt sich um die Fahrt der Barke des Sonnengottes durch die Unterwelt. Dabei muss der Verstorbene die Namen der Thorgötter kennen.

3. d. i. die oben genannten Götter der Unterwelt gewähren es dem Sminis und seinen Eltern.

4. So wird man gewiss verbinden müssen, um den Gegensatz zwischen Aethiopien und Syrien klar herauszustellen. Zu der Verbindung vergl. SHARPE, *H. I.*, II, 74, «die Neger von Nubien (*T3-stj*) oder *Totb.*, 164, 6 (LEPSIUS, *Tur. Totb.*) . — Man beachte übrigens, dass lediglich die Befürchtung ausgesprochen ist, das Buch könnte in unägyptische (unreine) Hände fallen. Ähnlich heisst es auch von einer « verborgenen Stätte » in Souterrain des Tempels von Dendera, dass die Fremden dort nicht hatten eindringen können. (Siehe DÜMICHEN, *Baugeschichte des Denderatempels*, III, *e*, und KRALL in *Ägypt. Zeitschr.*, XVIII (1880), S. 121.)

5. Zu dieser Bedeutung von *'b* siehe GARDINER, *Recueil*, XXXIII (1911), S. 82, und *Ä. Z.*, XLVII (1910), S. 98.

6. Vergleiche die Schlussworte der Satrapenstele (SETHE, *Urk.*, II, 22, 1)

38 der Sonne sehen[4]. Jeder Diener[2], der dieses Buch sieht und der den Ka meines
Namens[3] fest macht unter Lobpreisungen (?),
39 dem soll gleiches geschehen, nachdem er gelandet ist[4], als Lohn für das, was er
mir gethan hat. »

Überblicken wir die Fülle der Titel, deren sich der Schreiber des Papyrus Sminis erfreute, so besagen sie nicht mehr, als dass er an den Heiligtümern in den beiden oberägyptischen Theben[5] in Diospolis magna und parva Priesterfunktionen ausübte, die ihm aber auch als « Schreiber » praktische Verwaltungsaufgaben zumutheten. Diese Vereinigung von Priesterstellen an den beiden Tempeln lässt gewiss einen allgemeinen Schluss auf deren enge Verbindung zu, wenn sich auch das Nähere vor der Hand unsrem Urteil entzieht.

Zusatz :

In Ergänzung der Anmerkungen lasse ich hier den mehrfach zitierten Text folgen, den ich 1899 auf einem bemalten Sargbrett in Dêr el-baḥri, im Hause des Egypt Exploration Fund mit freundlicher Erlaubniss des Herrn Naville kopiert habe. Der betreffende Sarg gehörte einem

, die ich übersetze « nicht soll ein Sohn oder eine Tochter da sein, die ihm Wasser geben ». Das gieht einen besseren Sinn als Möllers (*Sitzber. Akad. Berlin*, XLVII (1910), S. 947) « er soll keinen Sohn haben und keine Tochter, die ihm Samen geben ». Die oben angenommene Bedeutung von *rdj·t mw* ist *Ä. Z.*, XLII (1905), S. 101, und *d'Orb.*, 4/9 gut belegt. — Es handelt sich an unserer Stelle und in der Satrapenstele um das Wassersprengen im Totenkultus.

1. Beim « Herausgehen am Tage », wie es im Totenbuche heisst.
2. Steht *ḥm* hier etwa für *ḥm-kꜣ*, den Totenpriester ?
3. So wird man nach der vorliegenden Schreibung übersetzen müssen. « Mein Ka (und) mein Name » würde hinter noch ein verlangen.
4. Scil. « in der Unterwelt », d. h. gestorben ist.
5. Die Priestertümer von Diospolis magna reichen bis Zeile 10, wo diejenigen von Diospolis parva beginnen.

EINE SCHENKUNGSURKUNDE AUS DER ZEIT SCHESCHONKS III

VON

WILHELM SPIEGELBERG

Unter den von Moret[1] so vortrefflich zugänglich gemachten ägyptischen Denkmälern des Musée Guimet zu Paris befindet sich als no. 73 (Tafel LXIV) eine hieratische Stele, die der Herausgeber (S. 141) richtig als Stèle de donation bezeichnet hat. Wenn ich das Stück hier abermals bespreche, so liegt der Grund darin, dass die Stele bei richtiger Lesung für die Genealogie der Dyn. XXII nicht ohne Bedeutung ist und auch sonst mehr Interesse beansprucht als die Mehrzahl der verwandten Texte.

Die Darstellung im oberen Halbrund ist von Moret ausreichend beschrieben worden. Daher genügt der Hinweis, dass in der bei diesen Schenkungsstelen üblichen Weise der König[2] mit der Feld-Hieroglyphe auf dem Zeichen vor den Gottheiten erscheint[3]. Diese sind hier nach Zeile 6 Osiris, Horus und Isis, im Bilde in derselben Folge wie im Text, die Triade von Busiris. Denn dass der Osiris dieser Stadt gemeint ist, ergiebt sich aus Z. 6 und aus der über dem Gotte noch lesbar erhaltenen Legende 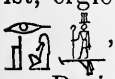 , d. i. Osiris von Busiris. So wird die Vermutung erlaubt sein, dass die Stele aus Busiris, vielleicht aus dem Tempel des Gottes stammt.

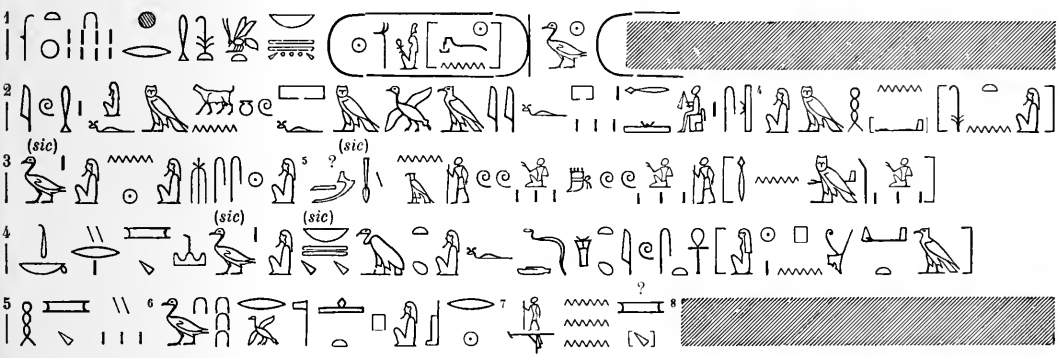

1. In den *Annales du Musée Guimet*, Band XXXII (1909).

2. Die Kartusche über ihm ist sehr zerstört, aber ich glaube am Schluss zu lesen, so dass eine Rekonstruktion 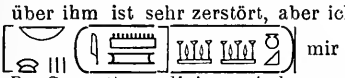 mir möglich erscheint.

3. Vergl. MORET, *Du Caractère religieux de la royauté pharaonique*, S. 187 ff. und den Schluss dieses Aufsatzes.

4. Die Papyrusrolle ist hier falsch geschrieben. Die unteren Striche gehören über das obere Zeichen.

5. Vielleicht steht auch nur da.

6. Die beiden Haken werden kaum ⲫⲫ sein, sondern irgend welche missverstandene Zeichen der hierat. Gruppe für ⲥⲉⲧⲉⲓⲱϥⲉ «Arure».

7. Der Buchstabe sieht ganz wie ⌓ aus, und ist gewiss aus der hieratischen Vorlage unsres Textes falsch übernommen worden, der ja mehrfach hieroglyphisch schreibt.

8. Zu dieser Schreibung vergl. in *Ä. Z.*, XL (1902/3), S. 105.

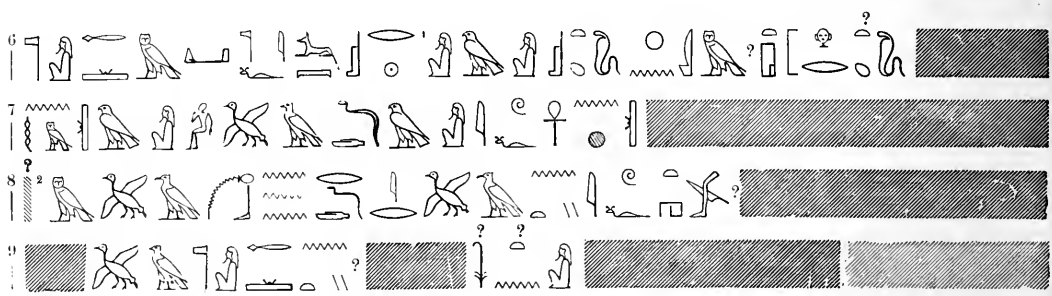

Übersetzung :

« 1 Im Jahre 18 unter der Majestät des Königs von Ober- und Unteraegypten, des Herrn der beiden Länder, *Wsr-m³ʿ·t-Rʿ*-[*stp-n-Rʿ*], des Sohnes des Re, [Scheschonk, geliebt von Amon]

2 war seine Majestät in seinem Kabinett, in seinem grossen, ehrwürdigen Hause mit[3] (?) [dem königlichen]

3 Sohn des Ramses, der (jetzt) verstorben ist, und allen Granden, [und dem Grossen der Maschawasch ?]

4 Takelothis, dem Sohne des Herrn der beiden Länder, seine Mutter heisst Dje-Bast-es-onch. [An diesem Tage erfolgte die Stiftung von[4]]

5 50 Acker-Aruren an das Tempelgut des Osiris von Busiris [.....],

6 des grossen Gottes durch (?) den Gottesvater, den Mysterienleiter des Osiris, Horus und der Isis, den Wärter (?)[5] der Hathor (?) [.....]

7 Nedjem-Har-pe-chrat (?)[6], den Sohn (?)[7] des Dje-Hor-ef-onch [.....]

8 in dem Heiligtum, indem er sagte : Wer [diese Stiftung] übertritt,

9 [den wird] der grosse Gotte [bestrafen .....
..... »

---

1. Siehe Anm. 7 der vorhergehenden Seite.

2. Vielleicht fehlt nichts.

3. Nach der folgenden Stele 7344 des Berliner Museums möchte man « vor » lesen, aber dazu passen die Schriftreste kaum.

4. Ergänzt nach ähnlichen Schenkungsurkunden wie *Rec.*, XVIII (1896), S. 52, wo sich auch die Einleitung mit *ḥrw pn* findet, trotzdem in der Datierung kein Tag angegeben ist.

5. « Amme » oder « Wärterin » als Titel von Priestern ist häufig. Vergleiche z. B. *Ä. Z.*, XXXVIII (1900), S. 116.

6. Zu der Namensbildung vergleiche das weibl. n. pr. *Ndm(?)-Ḥns-pȝ-ḫrd*, *Catal. Turin*, I, Seite 215, Nr. 1784. — Wahrscheinlich ist der Artikel vor nicht geschrieben wie z. B. *Catal. Turin*, I, S. 216, Nr. 1792, in , wenn nicht etwa an letzterer Stelle ein Publikationsfehler vorliegt.

7. = (aus *pn*) « der Sohn des ... » kenne ich so auch aus der Kalksteingruppe 28 der Münchener Glyptothek (var. ohne) (var.) (var.). Derselbe Mann ist (*Recueil*, IV (1883), S. 137) auf zwei Denkmälern in Turin genannt. Dort steht an Stelle von , ein Beweis, dass man bereits im N. R. gelegentlich (vulgär) das alte *sȝ* las. Vergleiche dazu *Recueil*, XXIII (1901), S. 98.

So problematisch manche der obigen Ergänzungen sind, so ist doch diejenige in der Hauptsache sicher, welche den historischen Wert dieser Stele ausmacht. Danach ist Z. 4 ein Prinz Takelothis () als Sohn des Königs Scheschonk III, wenn ich recht ergänzt habe, und der *Dje-Bast-es-onch* genannt. Die Titellosigkeit der Mutter zeigt, dass sie bürgerlicher Herkunft war. Die Identität mit einem der aus der Dyn. XXII bekannten Prinzen Takelothis[1] ist nicht zu erweisen. Beachtenswert ist weiter, dass in der Umgebung des Königs ein «königlicher Sohn des Ramses» erscheint, d. h. ein Nachkomme des alten Königshauses, die wir auch sonst in dieser Zeit antreffen[2]. Ein solcher Ramessiden-Nachkomme wird auch auf einer Schenkungsstele aus dem 28. Jahre Scheschonks III erwähnt, die sich im Berliner Museum (no. 7344)[3] befindet. Ich verdanke es der Liberalität der dortigen Verwaltung, dass ich dieses bereits von STERN (*Ä. Z.*, XXI (1883), S. 19) kurz besprochene Stück hier mitteilen kann.

1. Siehe die von LEGRAIN, *Recueil*, XXIX (1907), S. 180, aufgestellte Stammtafel.
2. Siehe die Zusammenstellung bei PETRIE, *History of Egypt*, III, S. 242.
3. *Ausführhl.*, *Verzeichniss*[2], S. 231.

Der Text der eigentlichen Inschrift lautet in hieroglyphischer Umschrift und Übersetzung :

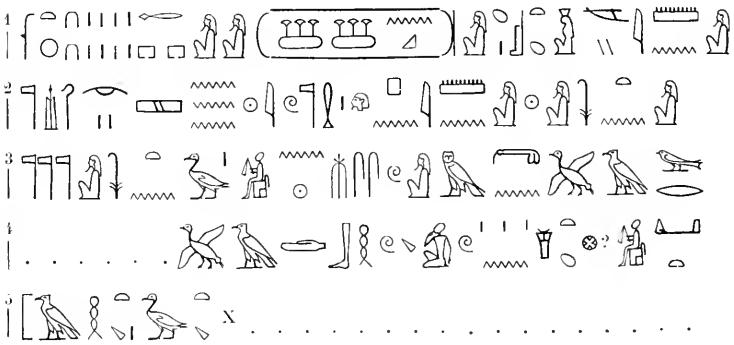

« 1 Im Jahre 28 des Pharao Scheschonk, Sohnes der Isis, geliebt von Amon,
2 des Gottes (und) Herrschers von Heliopolis, im Monat Payni, war der Hohepriester des Amonrasonter,
3 der königliche Sohn des Ramses vor dem Grossen
4 [.....][1] Pe-debḥu-n-Baste[2]. Stiftung von
5 x Acker-Aruren an das Tempelgut des Amonrasonter .....] »

Der Sinn dieses Textes kann nur sein, dass Pe-debḥu-n-Baste einem Tempel Land schenkt. Da im Anfang der Hohepriester des Amonrasonter, ein königl. Sohn des Ramses, genannt ist, so kann es sich nur um das Tempelland dieses Gottes handeln. Er wird also der in dem oberen Halbrund dargestellte « grosse Gott, der Herr des Himmels » sein, hinter dem die Hathor, die Herrin von *'mw* 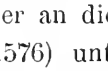 [3] erscheint. Die Erwähnung dieser Hauptstadt des 3. unterägyptischen Gaues (Nomos Libya) lässt auch für den Amonrasonter an diese Stadt denken, wie ja in der That auf der Tanisstele (Brugsch, *Thes.*, 1576) unter den Göttern von auch Amon-Rê genannt ist. Natürlich käme auch das unterägyptische, zur Not auch das oberägyptische Theben in Frage. Vor den Göttern erscheint der König Scheschonk III, 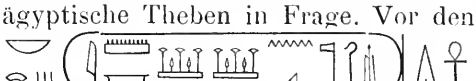 mit der Feld-Hieroglyphe in der Hand. Er ist ja der alleinige Besitzer des ägyptischen Grund und Bodens[4] und so kommt es ihm

1. Ist etwa zu ergänzen ?

2. Zu dieser Namensbildung vergleiche das entsprechende Femininum 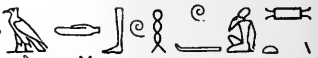 (*Rylands Pap.*, Seite 248), *Recueil*, XVI (1894), S. 61, . Der Name bedeutet vielleicht « die, um welche man Neit gebeten hat » mit Bezug auf das Kind. Das männl. n. pr. [var.] , *Rec.*, VI (1885), S. 122, mag als männliches Gegenstück eine Abkürzung des vollen Namens sein.

3. Siehe Brugsch, *Dict. geogr.*, S. 326.

4. Siehe dazu jetzt Wilcken, *Grundzüge der Papyruskunde*, I, 1, S. 270 ff.

zu, die Schenkung offiziell vor dem Gotte zu vertreten. Bescheiden hinter ihm steht der eigentliche Stifter 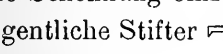 , also der in Z. 5 genannte Beamte[1].

NOTE SUR DES PIERRES ANTIQUES DU CAIRE

PAR

G. DARESSY

La liste des anciennes pierres du Caire va s'allonger des monuments suivants que M. Herz-Pacha a bien voulu signaler au Service des Antiquités, et c'est grâce à son intervention que quelques-unes d'entre elles ont été cédées au Musée par l'Administration des Wakfs.

1. Dans la mosquée El-Dardiri (près d'El-Azhar), bloc de granit noir long de 1m25, large de 0m36, ayant servi de seuil, avec partie de deux rangées de divinités gravées. Au registre supérieur un faucon tourné à droite est posé sur un socle élevé sans inscription ou ornement. Derrière, une déesse sans attributs est debout, tournée à gauche, accompagnée de l'indication 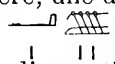 .

Au registre inférieur un dieu anthropomorphe est debout dans un naos, regardant à droite. On lit au-dessus de lui 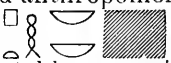 et verticalement 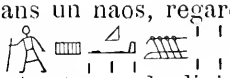 .

La pierre provient donc d'un tableau représentant une série de statues de divinités avec mention de la matière et de la hauteur, comme sur le naos de Saft-el-Henneh et la stèle de la fille de Chéops, et semble être d'époque saïte.

2. Non loin de cette mosquée, dans la maison n° 10 de Darb-el-Dardiri, un autre morceau de granit noir long de 1m80, large de 0m37, épais de 0m44 a fait partie d'une table d'offrande de grande dimension, dédiée par Ramsès II. Le dessus ne garde qu'une faible partie des aliments qui y étaient figurés; sur l'épaisseur du bloc la légende royale est gravée en grands caractères : , la suite est sur le côté adjacent, ce qui ferait croire que nous n'avons qu'un petit côté de la table, qui, par suite, aurait mesuré environ 2m75 de longueur.

3. En dégageant l'extérieur de la mosquée Sultan-Hassan, côté sud, on a mis à jour un bloc de granit, ayant aussi servi de seuil de porte, coupé dans un bas-relief du mur d'un temple. Il reste l'arrière de la partie supérieure d'un roi debout, coiffé du klaft, qui devait présenter une offrande; derrière lui une main tient le vase ▽, et la légende 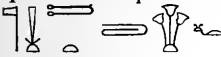 gravée au-dessous indique qu'il s'agissait d'une cérémonie de puri-

---

1. Die Zeichen scheinen mir verderbt zu sein. Sollte etwa die Formel *ʿnḫ wḏ3 snb nb ḥ3=f* beabsichtigt gewesen sein ?

fication. En haut, le martelage incomplet du cartouche permet de reconnaître la légende d'Amosis : tracée en colonnes verticales.

4. Une des colonnes de la mosquée El-Tourkemani, à Bab-el-Bahr, est composée de tronçons de colonnes antiques en grès siliceux, empilés sans ordre, généralement sens dessus dessous. Les fûts étaient à six lobes et suivant le type ordinaire, le chapiteau devait être formé d'un bouquet de boutons de lotus.

Sur deux côtes adjacentes d'un des tronçons, on lit :

ce qui indique qu'Aménothès III avait construit l'édifice dont proviennent ces colonnes. Plus tard Ménephtah fit graver ses noms sur les autres lobes, enfin des bas de cartouches montrent que Set-nekht a voulu aussi collaborer à la décoration du monument.

5. La plus curieuse de ces pierres provient de la Zaouïeh Sâd-ed-Din-el-Arabi ibn Ghourab, à Darb-el-Gamamiz[1]. C'était primitivement une dalle de marbre de 1m20 de hauteur avec sculptures en haut relief; elle a été débitée en quatre morceaux, dont un, celui qui correspond à la partie centrale, n'a pas été retrouvé; la largeur ne peut donc être évaluée qu'approximativement; la pierre était probablement carrée. Ces plaques ont servi, retournées face à l'intérieur, à la décoration multicolore du dessus de la porte de cette petite mosquée et ont été découvertes lors de sa restauration.

C'est un des rares monuments connus du culte de l'Isis romaine, et s'il eût été curieux de le rencontrer à Alexandrie, il est encore plus extraordinaire de le découvrir en plein Caire. Le sculpteur s'est inspiré de motifs égyptiens, mais l'œuvre est essentiellement occidentale, et on doit regretter l'état de mutilation dans lequel cette pièce nous parvient.

Le sujet représenté était le sacrifice à Isis offert par deux prêtres, sous un portique de style égyptien que je vais d'abord décrire.

De chaque côté se dresse une colonne à chapiteau hathorique. La base très élargie et arrondie ressemble à un vase. La partie inférieure du fût est ornée de feuilles imbriquées; plus haut sont des cannelures verticales, il y en a neuf dans la demi-colonne; ces cannelures sont comprises entre des bandes horizontales rappelant les liens qui enserrent les lotus des colonnes égyptiennes. La tête d'Hathor est vue de face, encadrée par deux longues torsades de cheveux qui se recourbent sur la poitrine, au-dessus d'un large collier terminé par deux têtes de faucons. Le collier est décoré de quatre bandes concentriques d'ornements : 1° rinceaux ou guirlandes, 2° chevrons, 3° entrelacs, 4° perles oblongues. Au-dessus de la tête se dresse la coiffure de Nebet-hotep, analogue à un haut de sistre : une porte ou naos dans lequel est sculpté un urœus, accompagné sur les côtés d'enroulements partant de la base et touchant la corniche.

1. N° d'Entrée 43081.

Pierres antiques du Caire

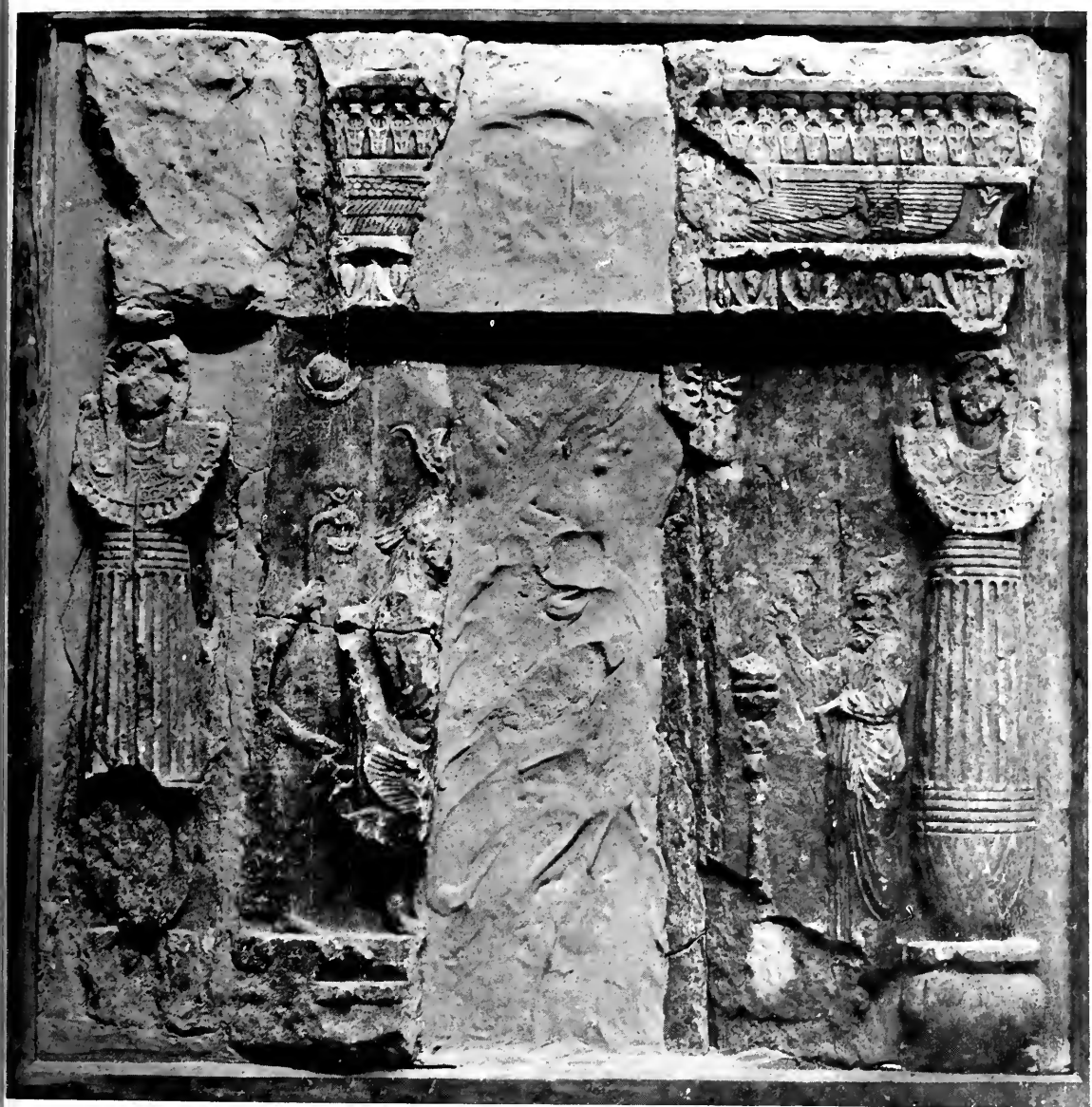

BAS-RELIEF ISIAQUE

IMP. E. BERTRAND. - CHALON-S.-S.

Le fronton de l'édifice repose sur les sistres, mais en dessous, et de même hauteur qu'eux, on voit une bande figurant des fleurs suspendues : ce sont des lotus alternativement épanouis et en boutons, traités très librement.

L'architrave est taillée en forme de gorge égyptienne, sur laquelle s'étendait le disque ailé dont il ne subsiste que les extrémités. Les ailes n'allant pas jusqu'au bout, dans l'espace vide on a sculpté un bouquet de fleurs, placé obliquement. Au-dessus, la frise est ornée d'une rangée d'urœus, vus de face, le cou élargi divisé en six segments, la tête surmontée du disque solaire. Enfin la corniche porte des rosaces à douze pétales, espacées de six centimètres. Tout ceci est en relief atteignant 0^m042 au-dessus du fond dans les parties les plus saillantes.

Le tableau comprend trois personnages, montés sur une estrade ou plate-forme moulurée de la corniche égyptienne. A droite, un prêtre est debout, tourné vers la gauche, coiffé d'un *pileus* ovoïde descendant assez bas sur la nuque, sans jugulaire, et qui ne paraît pas avoir été surmonté d'un *apex*. Cette coiffure est assez singulière, car justement un des signes caractéristiques des prêtres d'Isis était d'avoir constamment la tête rasée.

L'officiant a une longue barbe; il est vêtu d'une tunique à manches longues sur laquelle, autant que permet de le voir l'état de conservation de la pierre, était jetée une toge dont l'extrémité pendait devant le corps. Le bras droit est levé, la main fermée tenait un instrument disparu avec lequel le prêtre attisait le feu ou déposait de l'encens sur le brasier qui est devant lui. Le bras gauche est détruit. L'autel, qui proportionnellement au personnage aurait eu 1^m25 de hauteur, a un pied conique surmonté de trois boules et de deux bassins superposés dont le supérieur renferme les charbons embrasés.

Le milieu était occupé par une Isis assise, dont la plus grande partie est détruite. Elle a comme coiffure les deux cornes et le disque de l'Isis égyptienne; derrière la tête se voit la queue du vautour, dont la dépouille couvre la tête d'Isis-Hathor; un voile pend sur ses épaules. Le fauteuil est à haut dossier et le côté du siège était constitué par un lion marchant ou un sphinx ailé, dont il ne subsiste qu'une portion de l'arrière-train.

Dans le haut du tableau sont sculptés en léger relief le soleil et la lune. Le premier ressemble à une fleur à dix pétales avec une boule à l'extrémité de chaque pétale; la lune, dont le disque est posé sur des cornes, est pareille à la coiffure de la déesse.

Un autre prêtre était figuré entre Isis et la colonne de gauche, mais il y a une lacune entre les deux fragments, toute la partie en relief a été abattue, et les contours du personnage sont peu visibles; il ne subsiste guère que les instruments du culte que l'officiant tenait en mains. De la droite il levait un emblème assez bizarre, composé d'un bâton courbé, dont l'extrémité pourrait être une tête de serpent surmontée des cornes et du disque lunaire, et sous laquelle serait placée une égide. De la main gauche il porte un vase tenu par l'anse et par conséquent totalement différent de la *situla* ou vase à eau lustrale , soi-disant en forme de sein, qu'on considère comme un attribut des Isiaques.

Nous avons donc là des représentations dont les détails sont tout autres que ceux connus par les monuments analogues trouvés en Europe. Alors que sur les fresques d'Herculanum ou les objets découverts en Italie on semble avoir cherché le plus possible à rappeler l'Égypte, ici le costume du prêtre, les accessoires s'éloignent au contraire du type antique, dont l'artiste pouvait avoir facilement des modèles sous les yeux. Le nom seul de la divinité est resté, mais le culte est différent et probablement aussi les dogmes. Le bas-relief est, je pense, du II^e^ ou III^e^ siècle de notre ère, alors que toutes les religions de l'Empire avaient des fidèles en Égypte et que se développait peu à peu le christianisme qui devait les faire toutes disparaître.

Le nom du Pharaon KAÏÉKHÔS. — Le nom royal 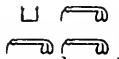 est transcrit Καϊέχως par l'Africain, Χωος et CECHOUS par Eusèbe : si nous essayons de retrouver, d'après ces variantes, la forme originale de Manéthon, nous obtenons l'orthographe Καϊεχῶους, Καϊεχῶος, soit pour la prononciation courante chez les Égyptiens de l'âge ptolémaïque KAÏÉKÔOU, où singulier répond à KAÏ, et 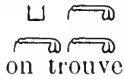 pluriel répond à ÉKÔOU. Cette dernière forme est parfaitement légitime : on trouve, en effet, l'E prothétique en copte, pour les noms d'animaux dans ⲉⲙⲟⲩ, ⲧ, *felis*, MAOU, *le chat*, dans ⲉⲙⲱ, ϯ, *sus*, plur. ⲉⲙⲁⲩ, 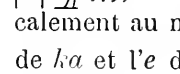 SHAOU, *le cochon*, dans ⲥⲟⲟⲩ *T.* ⲥⲱⲟⲩ *M. oves*, SAROU, 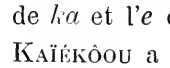 SAOU, *le mouton*. Quant à l'ï de KAÏ, il n'est pas sûr qu'il appartienne radicalement au mot : il a pu se développer, comme *jod* de liaison, à l'hiatus entre l'*a* de *ka* et l'*e* d'*ékôou*, *ka-ékou*, *ka-j-ékôou*, *kaïékôou*. La prononciation ptolémaïque KAÏÉKÔOU a dû être précédée, dans la κοινή, d'une prononciation KAÏÉKÊOU et KAÏÉKÂOU. — G. MASPERO.

MONUMENTS ÉGYPTIENS DU MUSÉE CALVET

A AVIGNON

(Suite)

PAR

A. MORET

XXII

(*Inv. 16.*) — **Stèle cintrée dédiée à Mentou combattant**

(Pl. VI, 5)

Calcaire. Haut., 0^m^,38 ; larg. 0^m^,27.
Textes et figures en creux avec léger relief.
Bon travail. Conservation bonne.

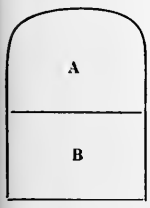

A. A gauche, sur un fauteuil est assis (⟿) Mentou, vêtu d'un pagne avec queue qui revient sur les genoux; le dieu porte la couronne blanche, ceinte d'un bandeau, et le large collier. De la main droite il brandit la *harpé*, tenue horizontale au-dessus de la tête; la main gauche tient par la courroie centrale un bouclier rectangulaire dont le sommet est cintré et muni d'un disque. Devant le dieu, un autel léger qui porte un lotus épanoui; derrière lui, un signe ☥ de grandes dimensions, muni de bras, protège, avec un 𓋹, le dos du dieu.

A droite, est debout un orant, les deux mains levées, vêtu du long pagne et coiffé de la perruque. Il présente un vase au dieu. Au-dessus, légendes verticales :

(Derrière l'orant)

« Mentou, le grand dieu. » — « Fait par le sotem-âsh dans la place de Vérité, Haï, *m. k.*, vis-à-vis du dieu grand. »

B. Le registre est entièrement occupé par cinq personnages debout, portant chacun un vase ou un lotus, les mains levées pour l'adoration (⟻).

Un homme, vêtu comme celui du registre A, présentant un vase. Devant lui, verticalement (⟻) : 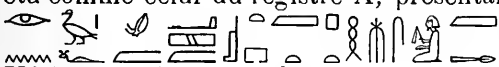 « Fait par son fils, le sotem-âsh de la place de Vérité, Phtahmes, *m. k.* »

Une femme, vêtue de la robe longue, flottante et transparente; perruque divisée. Devant elle :

« La dame Temht ».

Une femme, même costume : 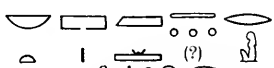

« La dame Mataouro (?) ».

Un homme, vêtu comme le premier : 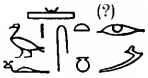 « Son fils Setenma ».

Une fillette, avec perruque à cône, robe collante : 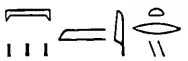 Heroumàteri...

Comme l'a démontré Maspero, les *sotmou âsh* = « ceux qui écoutent l'appel » sont une catégorie de fonctionnaires attachés à la *place de Vérité*, c'est-à-dire à la nécropole royale thébaine de la région de Gournah et de Drah abou'l Neggah; ils apparaissent très nombreux dans les inscriptions funéraires contemporaines des premiers Aménophis et des premiers Ramsès, dont les tombeaux et les temples funéraires se trouvent là[1].

XIX^e^ dyn.

1. Maspero, *Rapport sur une Mission en Italie*, ap. *Recueil*, t. II, surtout p. 160-166, et t. III, p. 111.

XXIII

(*Inv. 60.*) — **Petite stèle cintrée, dédiée à l'oie d'Amon**
(Pl. VI, 6)

Grès. Haut., 0m,09 ; larg., 0m,06.
Textes et figures en creux.
Travail et conservation bons.

A
B

A. La « belle oie » d'Amon 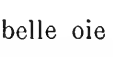 est représentée debout (←𓇋) devant une sorte de mangeoire en forme de lotus.

B. Une ligne horizontale (𓇋→) : 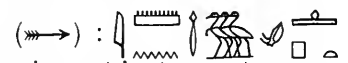 « Amon, le grand d'âmes, qui écoute l'offrande ». L'expression est intéressante en ce qu'elle suppose le dieu sensible à l'offrande. Amon reçoit aussi, à cette époque, d'autres épithètes, telles que : « il écoute le malheureux », qui montrent le dieu accessible à la prière et même à la pitié[1].

L'oie d'Amon apparaît assez souvent sur les monuments du Nouvel Empire, avec la même légende « la belle oie d'Amon-Râ[2].

XXIV

(*Inv. 23.*) — **Stèle cintrée au nom de Petes. Adoration à Osiris**

Calcaire. Haut., 0m,18 ; larg., 0m15.
Texte et figures en creux.
Travail médiocre. Conservation bonne.

A
B

A. Dans le cintre, le disque ailé, au-dessous duquel pend le signe ☥ entre les deux yeux 𓂀. Les deux vases ▽ sont à l'extrémité de chaque aile.

A gauche, Osiris, coiffé de la couronne *âtef*, vêtu du maillot collant, d'ou sortent les mains tenant le sceptre 𓋹, est debout (𓇋→) sur une estrade 𓊪.

Devant lui, une table d'offrandes garnie, et de l'autre côté une orante, vêtue d'une grande robe flottante et transparente, coiffée d'un cône pointu irradié de traits ; les deux bras se lèvent pour adorer (←𓇋).

Au-dessus, légendes horizontales :

« Osiris, de l'Amenti, le dieu grand. »

« Petes. »

B. Trois lignes horizontales (𓇋→) : 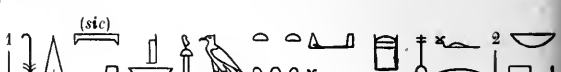

1. Maspero, ap. *Recueil*, II, p. 193 (naos du Musée de Turin). Pour des thèmes analogues, cf. *Pap. Anastasi II*, 8/5 à 9/3, et *Pap. de Bologne*, 1094, II, 3 à 7.
2. Lanzone, *Dizionario di Mitologia Egizia*, pl. XXII ; Maspero, *Histoire*, I, p. 87.

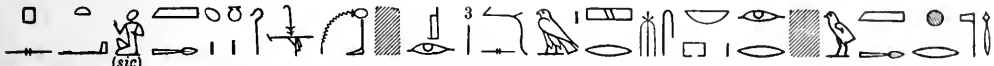
« Le roi donne l'offrande à Osiris, seigneur de l'Amenti, pour qu'il donne la bonne sépulture à la dame Petes, *m. k.*, fille du prêtre de Heqres[1], l'Osiris Neshor-sher, né de la dame Ar...ou, *m. k.*, vis-à-vis du dieu grand. »

XXV

(*Inv. 18.*) — **Stèle cintrée d'adoration à Osiris**

Calcaire. Haut., 0m,36; larg., 0m,25.
Textes et figures en creux.
Travail soigné. Les contours de la stèle sont déformés; l'angle inférieur gauche manque.

A. Adoration à Osiris. A gauche, Osiris est assis (⟿) sur un fauteuil, vêtu du maillot collant; les mains tiennent et ; sur la tête, la couronne blanche. Devant le dieu, une table d'offrandes servie et de l'autre côté, à droite, un personnage debout (⟾), les mains levées pour l'adoration; il a la tête rase et porte le grand pagne à bretelles, et à ceinture, faisant pointe par devant. Il reste quelques signes :

« Le prince héréditaire .... vizir .... »

B. Il reste seulement, à droite, la figure d'un homme accroupi, les mains levées pour l'adoration.

XXVI

(*Inv. 12.*) — **Stèle cintrée au nom de Padouasit. Adoration à Osiris**

(Pl. VII, 1)

Calcaire. Haut., 0m,50; larg., 0m,37.
Textes et figures au trait, en creux.
Travail soigné. Conservation bonne.

La stèle ne comporte qu'un tableau.

Dans le cintre, le disque ailé encadré d'uræus, aux ailes retombantes. A l'extrémité de chaque aile, les deux yeux .

A gauche, Osiris est debout (⟿) sur une estrade . Le dieu est coiffé de la couronne blanche, vêtu du maillot collant, d'où sortent les deux mains tenant le sceptre combiné avec les signes et . Isis, coiffée du disque lunaire entre deux

1. Ville du nome Thinite (?). (Cf. Brugsch, *Dictionnaire géographique*, p. 537.)

cornes, vêtue de la longue robe, est debout derrière lui et le tient dans ses bras. Devant le dieu, une table d'offrandes chargée. A droite (←), deux femmes, avec perruques courtes à cônes, vêtues de robes longues et collantes, agitent un sistre de la main droite et lèvent la main gauche pour adorer.

Au-dessus des personnages et entre les deux ailes du disque, six lignes verticales :

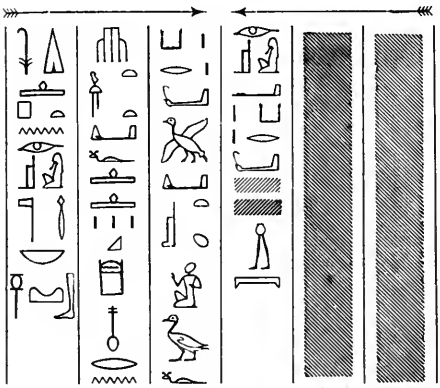

Je ne puis lire les deux dernières lignes.

« Le roi donne l'offrande à Osiris, le dieu grand seigneur d'Abydos, Khentamenti, pour qu'il donne les offrandes et la bonne sépulture au cocher Padouasit, (et à) son fils l'Osiris le cocher ....anhor ..... »

XXVII

(*Inv. sans numéro.*) — **Stèle cintrée au nom de Horkhroudmeh. Adoration à Osiris**

(Pl. VII, 2)

Calcaire. Haut., 0m,18; larg., 0m,15.
Travail médiocre. Conservation bonne.

A. Dans le cintre, le disque ailé, auquel se rapporte la légende (→) « Harmakhis, le dieu grand ».

Au centre, Osiris, coiffé de la couronne *àtef*, vêtu du maillot collant d'où sortent les deux mains pour tenir le sceptre, est debout (→) sur une estrade. Devant lui, une légende : « celui qui a l'*àtef* en tête ». Devant Osiris, les quatre enfants d'Horus sur un lotus épanoui.

A gauche, derrière Osiris, se tient debout (→) Isis, coiffée du signe, vêtue de la robe longue à bretelles. Elle lève la main droite pour protéger le dos d'Osiris; de la main gauche, elle tient par la boucle. Devant elle : « Isis, la mère divine ».

A droite, est debout (←𓏏) une orante, les mains levées pour adorer. Elle a la longue robe flottante, sur un pagne long qui dépasse en dessous la robe. Sa perruque est coiffée d'un cône pointu, irradié de traits. Devant elle : « La féale Horkhroud-meh ».

B. Trois lignes horizontales (𓏏→) : .

« (1) Le roi donne l'offrande à Osiris Khentamenti, le dieu grand seigneur d'Abydos, pour qu'il donne (2) la bonne sépulture à Horkhroudmeh, fille de l'Osiris Mà, née de Our, *sotmou âsh* vis-à-vis du dieu grand. »

XXVIII

(*Inv. 61.*) — **Stèle cintrée au nom de Zed-khonsou-aouânkh. Adoration à Râ-Harmakhis**

Bois peint. Haut., 0m,36 ; larg., 0m,26.
Travail grossier. Hiéroglyphes polychromes. La stèle est divisée en deux par une cassure.

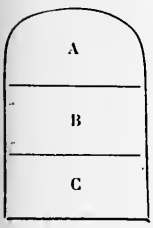

A. Dans le cintre, le disque (rouge) ailé (plumes vertes et bleues) d'où retombent les deux uræus, encadrées des légendes :

« Le grand dieu seigneur du ciel, (Horus) d'Edfou (*bis*). »

B. Entre deux bandes ornées, une ligne de (alternativement bleus, rouges, verts) sépare les deux registres.

Scène d'adoration. *A gauche :* les personnages divins (→), comprenant : 1° Râ-Harmakhis debout, momiforme, hiéracocéphale, tenant le sceptre ; il est coiffé du disque à uræus ; ses chairs rouges sont vêtues d'un maillot bleu. Devant lui, on distingue seulement (→) « Râ ... » ; 2° Isis debout, étendant les bras terminés par des ailes, pour protéger Râ. La déesse, coiffée du signe , a la coiffure ornée d'un ruban rouge ; robe rouge ; chairs vertes. Devant elle, entre ses ailes étendues, un grand *ouza* polychrome ; 3° les quatre enfants d'Horus, debout, momiformes, les chairs rouges habillées de maillots alternativement rouges et verts.

A droite : l'orant debout, les mains levées pour l'adoration ; perruque bleue, chairs rouges. Devant lui, sur un autel, un vase et un lotus. Légende illisible, sauf le début ... « l'Osiris ... ».

C. Trois lignes horizontales (⟶), en signes polychromes, encadrés de traits bleus :

« (1) Le roi donne l'offrande à Râ-Harmakhis, le grand dieu chef des dieux, qui sort de l'horizon, Toum, seigneur des deux terres d'Héliopolis, — pour qu'il donne ce qui sort à la voix, pains, liquides, (2) bœufs, oies, encens, vins, lait, toutes choses bonnes, pures, toutes choses douces, agréables, dont vit (3) un dieu, — au *ka* de l'Osiris Zedkhonsou-aouânkh, fils de Adebha, né de Karo ... »

XXII[e] dyn.

XXIX

(*Inv. 62.*) — **Stèle cintrée d'adoration à Osiris**

(Pl. VII, 3)

Bois stuqué et peint. Haut., 0[m],25 ; larg., 0[m],20.
Travail soigné. Conservation médiocre.

La stèle ne comporte qu'un seul registre.

Dans le cintre, le disque (rouge) ailé (plumes vertes).

Au-dessous, scène d'adoration.

La divinité est placée, par exception, à droite. C'est Osiris (⟵), vêtu du maillot blanc, coiffé de l'*âtef* (blanc, plumes bleues), et tenant les sceptres et ; le dieu a les chairs vertes. Il est assis sur un fauteuil.

Devant lui, une table d'offrandes (pied bleu et jaune) chargée d'offrandes polychromes.

A gauche (⟶), une orante, debout, vêtue d'une longue robe blanche, avec perruque noire à ruban et à cône vert ; collier vert, bracelets jaunes ; la main droite offre un vase d'encens .

Les figures sont dessinées au trait rouge.

Entre l'orante et le dieu, six lignes verticales ; les signes, au trait noir, sur fond blanc, sont presque totalement effacés. On ne distingue plus, à droite, que 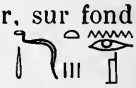 « Dit par Osiris ... » et à gauche le titre de l'orante :

« La grande chanteuse de la maison du prophète en chef d'Amon ..... du prophète en chef d'Amon ... »

XXX

(*Inv. 58.*) — **Stèle d'Horus sur les crocodiles**

(Pl. VII, 4 et 5)

Grès rouge. Haut., 0m,22; larg., 0m,17.

Les deux côtés sont gravés. Figure en relief au recto. Textes en creux au recto et au verso et sur les tranches.

Travail ordinaire. Conservation médiocre.

La petite stèle est un de ces talismans qu'on plaçait dans les maisons pour se protéger contre les animaux malfaisants, crocodile, lion, serpent, scorpion, bêtes cornues, et dont le plus bel exemplaire est connu sous le nom de « Stèle de Metternich[1] ». La protection magique s'obtenait par des figures des dieux et par des formules. Les figures sont celles de Bes, Horus fils d'Isis, Harmakhis, Ririt, Min, qui agissaient, par leur seule présence, en tant que porteurs du fluide de vie (*sa*), et comme antidotes vivants contre les monstres, leur venin ou leurs dents. Les formules indiquent qu'on évoque ces dieux de plusieurs manières. Ou bien on proclame les *noms* des dieux, et ceux-ci, asservis par la force sacrée qui réside dans ces noms, se mettent au service de l'invocateur; ou bien on révèle les *noms* cachés des démons, qui se dissimulent sous la forme des animaux malfaisants, et, derechef, les noms sont tout-puissants contre eux. On évoque aussi le souvenir d'Osiris qu'ont défendu, en pareil péril, les dieux figurés ici; celui qui prononce la formule se dit tout pareil à Osiris, et, par la force des paroles magiques, s'il est en danger, ce danger sera celui-là même qu'a couru Osiris, jeté au Nil et menacé par les monstres typhoniens; or, contre pareil danger, Horus, Isis, Thot et les autres sont tout-puissants; ils sauveront l'homme, comme ils ont sauvé le dieu. Tels sont les thèmes principaux[2], qu'on retrouvera mêlés et souvent peu intelligibles dans ces petits textes, comme dans la plupart des autres écrits magiques égyptiens.

Recto. Les figures divines sont concentrées ici. Dans le cintre, grosse tête du dieu Bes, coiffant la tête hiéracocéphale d'un grand Horus debout (»→), vêtu du pagne à queue, et tenant d'une main un lion et un scorpion par leurs queues, de l'autre une gazelle par les cornes et deux serpents par la queue. Deux sceptres, à gauche un lotus planté sur un sceau et muni de *monat*, à droite un lotus simple, encadrent le tableau.

Horus marche sur deux crocodiles affrontés, dont les corps occupent toute la largeur de la stèle. Au-dessous, série de petits personnages : de gauche à droite : Horus, fils d'Isis, brandit la lance contre un scorpion (»→); Ririt-hippopotame debout (←«) s'appuie sur un nœud *sa;* Horus brandit la lance (←«) contre une gazelle bondissante; Horus le Grand, sous la forme d'un faucon coiffé des deux plumes entre des cornes de

1. W. Golenischeff, *Die Metternichstele*, 1877. Cf. pl. I.
2. Pour plus de détails, cf. A. Moret, *La Magie*, ap. *Au temps des Pharaons*, p. 290 sqq.

bélier, est debout sur un *serekh* , où est écrit « seigneur de l'horizon » ; un scarabée ; Min ithyphallique, le bras levé soutenant le fléau.

Des deux côtés de la tête de Bes sont gravées deux petites silhouettes. A droite, un homme debout, bras ballants. Légende :

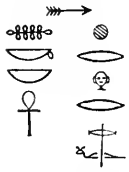

« Que ton *sa*, seigneur de vie, (soit) vers Hornez-f. » C'est-à-dire, le dieu Bes doit protéger, à l'aide de son fluide de vie, le dieu « Horus, vengeur de son père Osiris ».

A gauche : un homme à genoux, les mains tendues. Légende :

« Que ton *sa*, avec la vie, (soit) vers Neferkhou, *m. k.* »

La deuxième légende donne le nom du donateur de la stèle, qui gardait la stèle comme phylactère contre les animaux malfaisants, et pour s'assurer le *sa* de vie, c'est-à-dire le fluide de vie ou la protection magique exercée par le dieu.

Verso. Ici se trouvent les formules magiques. Dix-huit lignes horizontales (⟿), dont les deux premières sont entièrement effacées. Le texte est celui des stèles magiques du Musée du Caire, type n° 9410 (Cat. Daressy) et de la stèle de Metternich (éd. Golenischeff, taf. III, l. 38-45). Les lacunes des premières lignes sont restituées ici d'après ces textes :

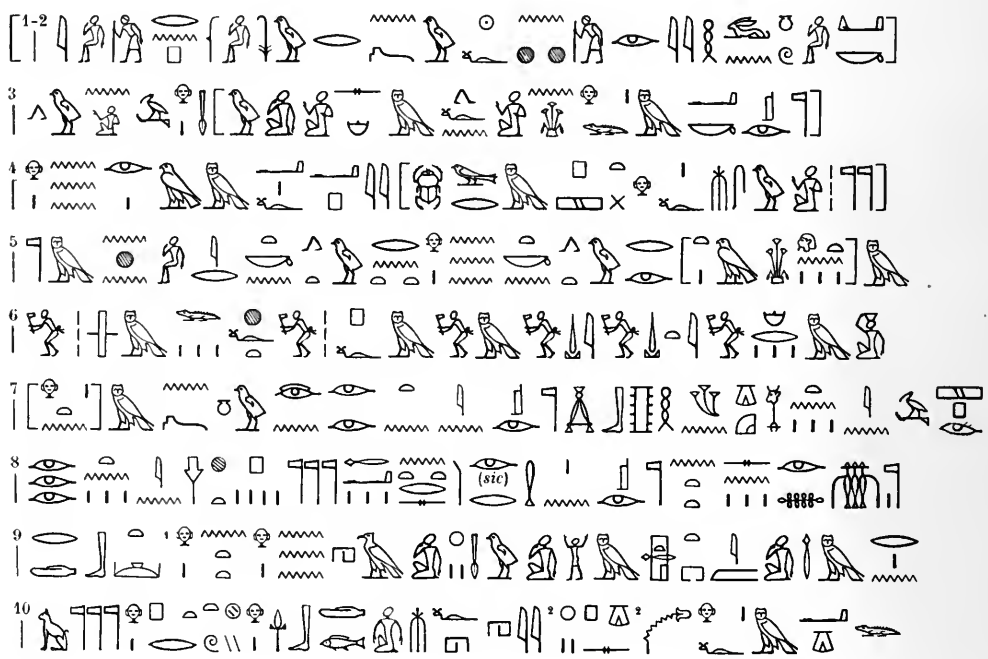

1. Var., *Metternichstele*, l. 44 : .
2. Cf. *Metternichstele*, taf. III, l. 38-45. Ici s'arrête le parallélisme avec la stèle de Metternich.

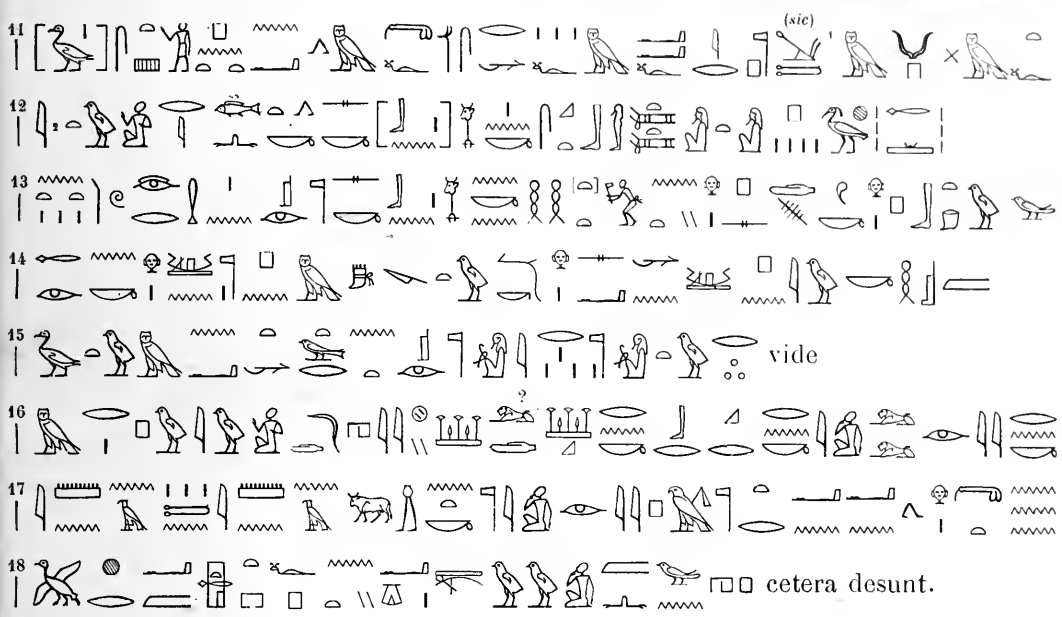

[« Ah! le vieillard qui se rajeunit en son temps, le vieux qui devient jeune homme[3]! Tu donnes que] vienne à moi Thot à ma voix, et qu'il écarte de moi Nenaher. Voici Osiris qui est sur l'eau[4]; l'œil d'Horus est avec lui; le grand scarabée (étend les ailes sur lui, que les dieux ont enfanté) comme nourrisson. Si l'on approche de celui qui est sur l'eau, on approche de l'œil d'Horus! Détournez vos têtes, ennemis, habitants de l'eau, ces adversaires, mort, revenant mâle et femelle; n'élevez pas vos têtes, ne regardez pas de vos yeux. C'est Osiris; il mure vos gosiers; c'est Thot; il aveugle vos yeux; c'est Sekhmet et ces quatre grands dieux qui veillent sur la majesté d'Osiris, qui font la garde du dieu qui est dans le coffre, sur celui qui est sur l'eau. Ha! Ha! une voix s'élève dans la grande demeure, un grand cri de la bouche de la Chatte. Les dieux disent : qu'est-ceci? qu'est-ceci; sur le poisson *Abed*. Il est né. — Hahai, Hahai! Il crache sur lui, le crocodile, fils de Seth, celui qui approche devant lui, ses rames dans les mains. C'est la barque du dieu (Osiris). Qui ne s'écarte pas, il meurt. ..... N'approche pas..... Ces quatre grands Esprits qui veillent sur Osiris..... qui est sur ton dos, pour le grand crime que tu as fait contre la barque de ce dieu. Ta langue est tranchée sur le bord de la barque; tu es anéanti par la grande *nait* d'Osiris..... Les compagnons du dieu sont sur leur garde.....

» Ou bien je dis[5] : Hai! Hai! Shardshek est ton nom; Berker est ton nom; Arourouari est ton nom caché. ... »

---

1. Daressy, *Textes magiques* (Caire), p. 25, n° 9410. Var. .

2. Var. , etc.

3. Allusion à Osiris. Dans tout ce qui suit, l'orant évoque, contre les animaux typhoniens, la lutte et la victoire d'Osiris défendu dans l'eau (où Seth l'avait jeté) par l'œil, le scarabée et les dieux osiriens.

4. Cf. *Pap. magique Harris*, ap. Chabas, *Mélanges*, III, 2, p. 266.

5. L'orant conjure ici les animaux typhoniens par leurs noms cachés.

Tranches. De la tranche gauche à la tranche droite, court une inscription horizontale (⟿) qui donne le texte des lignes 103-122 de la Stèle de Metternich[1]. Cf. des rédactions très voisines, dans DARESSY, *Textes magiques*, p. 2, 8, 13 et 18. Les restitutions sont faites d'après ces textes; ceux-ci donnent, en outre, un titre qui est utile à faire connaître ici : « Invocation à Horus pour qu'il soit consacré (*skhout*); à dire sur l'eau et sur terre. Thot a dit l'incantation de ce dieu. » Suit l'hymne à Horus :

A gauche :

A droite : manquent environ huit lignes.

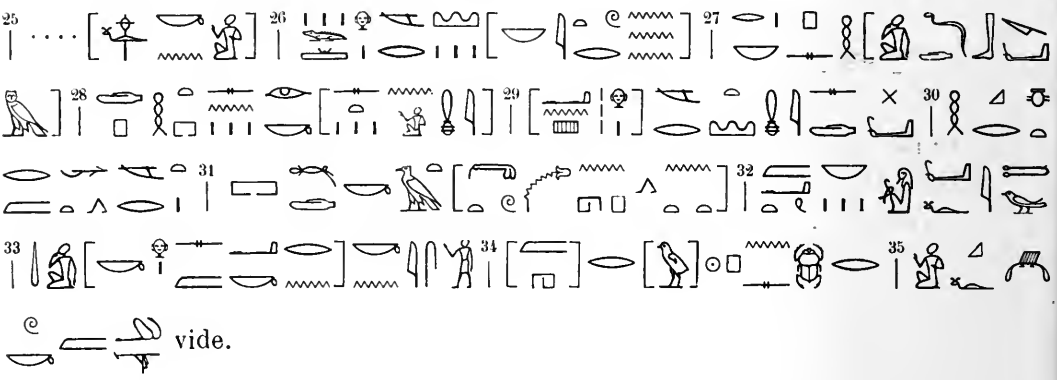

« Salut à toi, dieu, fils de dieu; salut à toi, héritier, fils de l'héritier; salut à toi, taureau, fils du taureau; salut à toi, Horus sorti d'Osiris, né d'Isis la divine. J'ai fait des incantations avec ton nom; j'ai lié avec tes charmes; ..... j'ai fait des incantations avec tes incantations que tu as créées, avec les sortilèges qui sont dans ta bouche, que t'a transmis ton père Geb, que t'a donnés ta mère Isis, dont t'a instruit la majesté du dieu de Sekhem, pour ta sauvegarde, pour renouveler (tes) protections, pour fermer la bouche de tous les serpents qui sont dans le ciel, qui sont dans la terre, qui sont

1. Cf. *Metternichstele*, Taf. V, l. 103-114, où l'hymne est mis dans la bouche de Thot, le dieu des paroles magiques.

dans l'eau, pour faire vivre les hommes, (pour faire heureux les dieux, pour enchanter le soleil par tes hymnes. Viens à moi, vite, vite, en ce jour, comme tu navigues dans la barque sacrée. Tu écartes de moi tout crocodile) sur toute rive du fleuve, toute bouche qui mord, qui pique, dans leurs trous; tu les fais, pour moi, semblables à des pierres sur la rive, à des tessons de pots près du port. Tu écartes de moi le venin montant, qui est dans tous les membres; que (me) garde du mal ta voix en cela. Voici ton nom! J'appelle en ce jour pour que se manifeste, pour moi ta force par la magie[1]. »

Tel est l'ensemble des stèles de la collection égyptienne du Musée Calvet.

(A suivre.)

NOTES DE GRAMMAIRE

A PROPOS DE LA GRAMMAIRE ÉGYPTIENNE DE M. ERMAN

PAR

P. LACAU

§ 76

Il va sans dire que les orthographes incomplètes sont une survivance d'un procédé ancien et non une innovation. Pour en comprendre l'origine, il suffit de se reporter au moment où chaque mot était écrit par un signe-mot employé seul. Beaucoup de ces signes-mots étant de formes analogues, on pouvait les confondre facilement surtout en hiératique. Aussi, pour préciser, on adjoignit au signe-mot un ou plusieurs éléments de sa lecture, juste ce qui était nécessaire pour être clair. C'est ainsi qu'on a écrit :

1° La première lettre qui suffit souvent pour éviter toute confusion[2] : W. 639 (514 *a*), M. 17 (758 *c*), N. 708 (1682 *b*), W. 289 (207 *b*);

2° Les deux premières : W. 601 (491 *b*). , cf. § 33;

3° La première et la dernière : , cf. § 27.

Beaucoup d'autres combinaisons sont possibles.

Ensuite, au lieu d'écrire une partie des consonnes, on les écrivit toutes devant le signe-mot, par exemple : . Dans ce cas, le signe-mot semble devenir un déterminatif (SETHE, *Ä. Z.*, XLV, p. 42). C'est l'orthographe constante à l'époque

1. Cf. CHABAS, *Horus sur les Crocodiles*, ap. *Ä. Zeitschrift*, 1863, p. 104.
2. Ce procédé est encore très fréquent dans les Pyramides.

classique. On aboutit ainsi à l'inverse du point de départ : à l'origine, la lecture alphabétique plus ou moins complète *détermine* le *son* du signe-mot, plus tard au contraire c'est le signe-mot qui semble *déterminer* le *sens* de sa propre lecture.

Nous ne devrons donc pas parler d'une orthographe défective, comme s'il s'agissait d'un abrégé de l'orthographe pleine : bien au contraire c'est l'orthographe pleine qui est un développement de l'orthographe courte.

§ 79

Il est très probable que, dans , les deux signes o et ʊ ne doivent pas être lus toujours , etc. L'expression 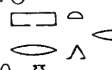 , que l'on écrit , était déterminée anciennement par le groupe , dont o ʊ est l'abrégé. Ces trois signes forment un déterminatif complexe, qui accompagnait primitivement le nom de toutes les « provisions ». Dans les Pyramides, son emploi est très fréquent :

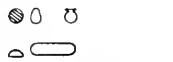 N. 619 (561)

N. 21 (803)

W. 205 (133)

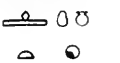 W. 193 (130)[1].

Pour écrire le nom d'une collectivité formée d'éléments différents, on dessinait à l'origine trois des éléments qui la composent. Le procédé est encore fréquent sous l'Ancien Empire :

« poissons », au sens général, par exemple dans l'expression *pêcher du poisson* (Petrie, *Dendereh*, V); trois poissons différents[2].

« oiseaux », W. 570 (461 *c*), trois oiseaux différents[4].

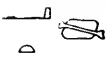 « membre du corps », sens général, trois morceaux de chair différents[5].

« armes », P. 342 = M. 643 (1144 *d*).

« vases en pierre dure », N. 743 (1957 *b*).

« le petit gibier », von Bissing, *Gemnikai*, II, pl. 26.

1. Plus de vingt mots sont ainsi déterminés dans les Pyramides.
2. Les espèces varient, les signes employés ici sont approximatifs.
3. Davies, *Deir-el-Gebrawi*, I, pl. III; von Bissing, *Gemnikai*, I, pl. XVIII, XIX.
4. Très fréquent. Murray, *Mast.*, pl. XI; Petrie, *Deshasheh*, XII.
5. Ce qui cadre bien avec le sens précisé par M. Montet (*Sphinx*, XIII). Très fréquent dans les Pyramides W. 219 (149 *c*); W. 253 (179 *c*), etc.

. Remarquons que non seulement ce procédé est logique, mais qu'il est même le seul possible quand il s'agit de représenter une collectivité dont il n'existe naturellement pas d'image individuelle. Toute image particulière d'un oiseau ou d'un poisson quelconque ne pouvait servir à désigner, à l'origine, que l'espèce même représentée et celle-là seulement. Cf. plus haut, § 49.

§ 82

Je ne crois pas qu'il y ait un parallélisme voulu entre les deux orthographes et . Ce sont en réalité deux orthographes purement phonétiques, mais très archaïques. La vraie difficulté réside dans ce fait que, pour ces mots, l'écriture n'indique en aucune manière la présence de la voyelle initiale qui nous est donnée par le copte et le grec, ⲟⲩⲥⲓⲣⲉ, ⲏⲥⲉ. Ceci prouve seulement que ces deux noms divins ont conservé traditionnellement une orthographe très ancienne : ils appartiennent à une période où l'on n'écrivait pas les consonnes faibles comme et , quand celles-ci jouaient le rôle de voyelles. Il en est ainsi dans les titres qui ont conservé des orthographes archaïques figées, par exemple : pour *irị*, pour *imị*, pour *ỉṯ*, etc. (Gardiner, *Ä. Z.*, XL, p. 142). Les noms divins s'immobilisent facilement dans des orthographes très anciennes. Cf. le nom du dieu pour *ỉtm* = ατωμος. Mais cette question demanderait des développements plus longs que je ne puis donner ici.

§ 82

Dispositions analogues : , , (von Bissing, *Gemnikai*, I, pl. XIX), , [ce signe pour est encore rare dans les Pyramides M. 344 (1410 *b*)].

Il faudrait examiner l'âge de chacune de ces combinaisons : tandis que les unes sont très archaïques, les autres, au contraire, sont récentes et dues à l'analogie.

§ 85

est un *pain* du nom de . Voir au Nouvel Empire la formule si fréquente, « prendre des pains sur la table de ..... » (par exemple, Caire, statues 42166, l. 5, 42171, l. 6. Legrain).

Pour la forme du signe, voir Pyr. 1408, 1409. Pour son emploi comme syllabique, voir 1021.

Pour la lecture, cf. (pluriel) M. 499 = P. 631 (1409 *a*). Quant au nom et à la forme exacte du vase qui entre dans cette lecture , on les trouve dans Lacau, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, index.

§ 88

Dans l'expression en face de , nous avons affaire à la règle

de coordination propre aux noms de matière, § 210 : 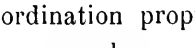 « pierre blanche sarcophage » pour « sarcophage de pierre blanche ». Nous avons de même « sternum chair » pour « chair du sternum ». — Pour le sens *sternum* de , voir V. Loret, préface à la *Faune momifiée de l'ancienne Égypte,* par Lortet et Gaillard, p. IX, n° 10.

On trouve aussi très normalement le génitif indirect, § 217, 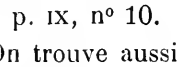 (Lacau, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire,* I, p. 7, 15, 18, etc.). Cf. « chevet d'albâtre », Lacau, *Sarcoph.,* 28091, n° 57, en face de 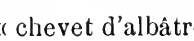 , 28083, n° 11.

§ 93

Un ancien peut devenir : 1° 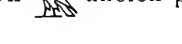 = ειωϱε;

2° .

Ce dernier changement se rencontre déjà dans les Pyramides, 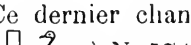 (pour 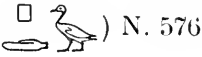) N. 576 (1845) = ωβτ. Comment faut-il l'interpréter?

§ 94

On ne peut rapprocher directement 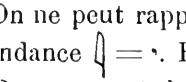 « lune » de ירח pour établir la correspondance 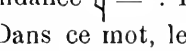 . En effet, la forme primitive de la racine en sémitique est ורח et non ירח. Dans ce mot, le י n'existe qu'en araméen et en cananéen, ces deux groupes de langues transformant le ו initial en י[3]. Donc, en égyptien, le 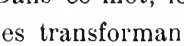 doit être également secondaire. Et, en effet, on retrouve la forme primitive de la même racine dans le mot 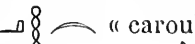 « caroube »[4]. Ainsi, dans des conditions à déterminer, le initial primitif peut devenir 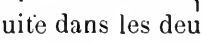 [5] en égyptien comme en cananéen, mais la transformation s'est produite dans les deux domaines d'une manière indépendante.

§ 95

Pour le 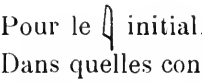 initial, le problème est le suivant :

Dans quelles conditions le (*i̯*) initial primitif est-il devenu *i* (א) 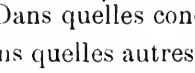 = ηρπ, et dans quelles autres conditions s'est-il conservé intact *i̯* (י) 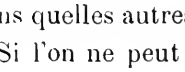 = ειωτ ?

Si l'on ne peut trouver de causes à ces deux traitements différents, ne faut-il pas

1. P. 614 (1374 *c*).
2. *Todtenbuch* (Lepsius), CXLV, 20.
3. Brockelmann, *Grundriss der vergl. Gram. der semit. Sprachen,* § 49 f.
4. Fruit en forme de « croissant » comme la lune. Loret, *Rec. de Trav.,* XV, p. 122; Lacau, *Rec de Trav.,* XXV, p. 156, note 2.
5. On ne peut songer à un emprunt fait par l'égyptien à un dialecte araméen ou cananéen. Le *r* médial aurait subsisté. Ici, au contraire, il devient (cf. § 91), qui passe à devant . C'est d'ailleurs un d'une nature spéciale qui est transcrit plus tard par . Voir Dévaud, *Sphinx,* XII, p. 107, XIII, p. 153; cf. plus loin, § 101.

admettre que, dès l'origine du système graphique, le signe a couvert deux valeurs distinctes : *i̯* et *i* ?

Une seconde difficulté de même ordre, c'est que le א sémitique initial correspond étymologiquement tantôt à (*i*), tantôt à (א).

On a, d'une part :

, préposition = אל

« île » = אי (*אוי)

« *oreille » = אזן (اذن)

« tamaris » = אשל,

et, d'autre part :

« désirer » = אבה

(coll. fém.) « parents » = אב « père ».

Cf., à la médiale : « chacal » = זאב (ذاب).

Le א sémitique initial a pu avoir deux valeurs distinctes qui seraient précisément trahies par cette double correspondance en égyptien (cf., par exemple, élif vrai et élif *wesla*). Et dans ce cas encore nous devons admettre pour une valeur *i* (son analogue à א) à côté d'une valeur *i̯*. Je ne puis qu'indiquer ces hypothèses.

Enfin, il faudra tenir compte des correspondances :

« être » = הוה

« être enceinte » = הרה (avec métathèse *wr* = *rw*).

§ 99

Les sons que nous transcrivons *w* et *j* correspondent exactement aux deux sonnantes *u̯* et *i̯* de l'indo-européen : ce sont des consonnes qui jouent, dans certaines conditions, le rôle de voyelles (la quantité n'a rien à faire ici). Il est certain que, dans l'avenir, nous devrons adopter la transcription *u̯* et *i̯*, consacrée par la grammaire comparée indo-européenne.

§ 100

Jmn et *wnm* (ΟΥΝΑΜ) doivent se rattacher, en effet, à une même racine, mais ce sont deux mots dérivés indépendamment l'un de l'autre de cette racine : ils sont comparables pour le sens, mais non pour la forme. Il n'y a pas eu transformation phonétique d'un *j* initial en *w*, mais bien substitution d'un mot à un autre.

On a dû avoir, en effet, deux dérivés d'une racine *wnm* « manger » : la main droite est celle « qui sert à manger », par opposition à la gauche réservée aux usages im-

purs[1]. Un dérivé a donné (dans des conditions phonétiques à déterminer) *ỉmn* (métathèse de *nm* en *mn*) : cette formation est ancienne, car elle se retrouve en sémitique ימין. Un second dérivé (autre vocalisme et autre accentuation) a donné *wnm* (ⲟⲩⲛⲉⲙ). Le premier de ces mots s'est spécialisé dans le sens de « ouest », le second l'a remplacé au sens de « droite ».

Il ne faut pas comparer au initial devenant dans . Pour ימין, le remplacement de *w* par *j* a eu lieu dans l'ancêtre commun, car le ' se retrouve dans toutes les langues sémitiques (§ 94), et non plus seulement en araméen et en cananéen, comme pour le mot ירח.

§ 100

Dans le cas de en face de , il ne s'agit pas d'un seul et même mot, mais de deux formes réellement distinctes. Cf. plus loin, § 159.

§ 103

 a eu la lecture *mw*. Cette lecture est le nom de « l'eau » dont le signe est la représentation. est le pluriel du même mot. Cf. Sethe, *Beiträge zur altester Geschichte*, p. 40.

a dû également avoir cette même lecture *mw* : le vase à contenir l'eau servant à *représenter* son contenu. Cf. « le vase à vin » = ; « le vase à lait » = .

Dès lors, les formes **k*ʾ*nw* et **d*ʾ*nw* n'existent pas, ce sont de simples orthographes archaïques, en face des orthographes normales *k*ʾ*mw* et *d*ʾ*mw*. Cf. Sethe, *Verbum*, I, §§ 227, 228. Les deux graphies :

P. 292 (1112 *d*)

L., *D.*, II, 61 *b*,

doivent se lire *k*ʾ*mw* = כרם ; le passage de מ à est d'ailleurs inconnu par ailleurs.

N. 1203 (1206 *a*)

doit se lire de même *d*ʾ*mw* comme plus tard.

Le passage d'un ancien à ne se rencontre jamais en dehors de ces deux mots.

§ 107

L'étymologie (n)ʜɪ = me semble bien difficile à admettre. La voyelle étant longue, le aurait suivi une syllabe ouverte *pérĕj* (ou *pérĕw*). Peut-il passer à *ỉ* dans cette position? De plus, le mot s'est conservé dans 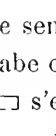 , et son vocalisme est tout autre : ⲡⲛⲉ (sah.) : ⲡ̄ⲛⲉⲉⲓ (akh.) : ⲉⲣⲫⲉⲓ (boh.).

1. Griffith, *A Collection of Hieroglyphs*, p. 60.

§ 108 (et 104-105)

Il faudra distinguer parmi les différentes graphies qui correspondent à ʾ, c'est-à-dire , , , les cas où nous avons affaire à un *l* ancien remontant au fond commun, par exemple : *nś* (ⲛⲁⲥ) = לשון, et ceux dans lesquels le *l* semble résulter d'un développement secondaire propre à l'égyptien.

La graphie par me paraît une modification secondaire du sous l'influence des consonnes voisines : dans tous les exemples cités par M. Erman (ajouter aussi =), on remarquera la présence d'un ou d'un . Ces lettres, à distance ou en contact direct, ont pu agir sur le . La question est à examiner.

§ 114

La correspondance *ś* = ה doit être écartée. Elle ne se rencontre que dans le factitif en *ś* qui égalerait la forme hiphil, et dans le pronom de la troisième personne *św* qui égalerait הוא. Or, en sémitique, il existe pour le factitif deux formes parallèles et indépendantes, un šafel et un afel, et deux formes distinctes du pronom : *šu* et הוא. On avait considéré ces formes comme équivalentes, et on admettait en sémitique la correspondance *s* = *h*[1]. Mais, cette correspondance étant inconnue en sémitique, en dehors de ces deux exemples, il faut nécessairement conclure à l'existence primitive de deux formes distinctes du factitif et du pronom. L'araméen a, d'ailleurs, conservé quelques exemples du šafel à côté de l'afel[2].

Par suite, les formes égyptiennes du pronom , , et du factitif en correspondent aux formes en ש *š* du sémitique et n'ont rien à faire avec celles en ה *h*.

§ 119

Le final tombait après voyelle accentuée comme après voyelle atone, = .

Dans la finale du féminin (atone), il était déjà tombé à l'époque des Pyramides. C'est pour cela que l'on répète souvent le devant le suffixe pronominal qui empêchait la chute : on l'écrit deux fois pour montrer qu'il n'est pas tombé dans cette position. Cf. § 174, et Sethe, *Ä. Z.*, XLIV, p. 80, note 2; Lacau, *Rec. de Trav.*, XXXI, p. 89.

Il est possible que cette chute du final fût déjà réalisée au moment de la constitution du système graphique, au moins dans de certaines conditions d'accentuation et de vocalisme. C'est ce qui expliquerait que des signes représentant des mots en final aient pu servir à écrire des valeurs syllabiques ou alphabétiques dans lesquels le a disparu. Cf. donnant .

1. H. Zimmern, *Vergleichende Grammatik der semit. Sprachen*, § 9 *g*. Il considère le fait comme vraisemblable. Brockelmann, *Grundriss*, § 104 β, admet avec Jensen une double forme du pronom, une forme en *h* initial (pour le masculin), une autre en *s* initial (pour le féminin). Cette hypothèse serait à discuter, en tout cas il rejette avec raison l'équivalence *h* = *ś*.

2. Brockelmann, *Grundriss*, § 257 G, admet également, pour le factitif, la distinction primitive des deux préfixes *sa* et *ha*.

§ 120

Il faudrait préciser les conditions du passage de à . En tous cas, l'exemple 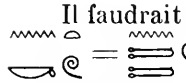 n'est pas probant, car 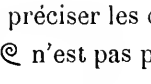 date des Pyramides, T. 234 (349 *b*) tandis que 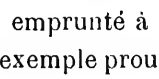 est emprunté à un texte plus récent (du moins comme rédaction), celui de l'*Am Duat*. L'exemple prouverait d'ailleurs le passage de à , et non l'inverse[1].

§ 120

Le semble bien correspondre à ה dans les pronoms de la seconde personne du pluriel, = תם et תן.

§ 121

correspond en copte à deux sons différents :

1° (devient) = ⲧ (ϩ en boh. devant voyelle accentuée), 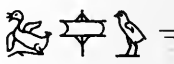 = ⲧⲏⲧ, 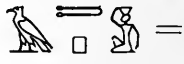 = ⲱⲧⲡ ;

2° (reste) = ⲍ sah. : ⳍ boh., 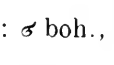 = ⲍⲓⲥⲉ : ⳍⲓⲥⲓ.

Or, un phonème ne peut *sans raison* se scinder en deux. Si donc l'on ne peut trouver une cause à cette différence de traitement (influence de l'accent, nature de la voyelle, action des consonnes voisines, etc.), nous serons obligés d'admettre que le signe servait à représenter, dès l'origine du système graphique, deux sons *voisins mais distincts*, qui ont eu dans la suite un développement indépendant.

Une de ces deux valeurs n'avait pas de signe spécial : on s'est servi pour l'écriture de l'image du son le plus voisin. Cela n'a rien de surprenant. Car rien ne permet de croire que tous les sons de la langue aient dû être forcément représentés par un signe alphabétique propre : les mots commençant par un certain son pouvaient parfaitement n'être pas susceptibles d'être représentés par une image, et, par suite, ce son n'avait pas d'image. On se servait alors, pour l'écrire, du signe ayant la valeur la plus approchée. Nous constatons le même phénomène dans l'alphabet sémitique : ו, par exemple, sert à représenter les deux valeurs ع et غ. L'arabe a précisé plus tard cette différence à l'aide des points diacritiques, mais pendant longtemps il s'est contenté de l'alphabet qu'il avait emprunté à l'araméen, et il rendait, à l'aide des vingt-deux lettres de ce dernier alphabet, les vingt-huit consonnes qui lui sont propres.

Nous devons nous garder de croire que l'ensemble des signes alphabétiques du système hiéroglyphique représente forcément le consonantisme complet de la langue égyptienne.

1. Les mots 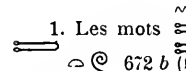 349 *b* (masc. plur.), 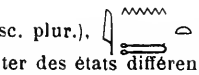 285 *c* (fém. plur. avec suffixe) et 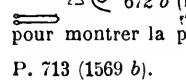 672 *b* (fém. sing.) doivent représenter des états différents d'une même racine : ils sont intéressants pour montrer la place de l'accent suivant la fonction du mot. Cf. , en face de P. 713 (1569 *b*).

Il faudra, par exemple, examiner si les signes (cf. plus haut, § 95), (cf. plus haut, § 94, note 4) et (§ 124) ne couvrent pas deux valeurs.

§ 122

Pour , examiner les deux correspondances : = אזן, اذن = *ḏ*;

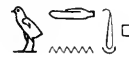 = وزن = *s*[1].

§ 124

Le double traitement : (devenant) = ⲧ,

(restant) = ϫ,

pose le même problème que pour (§ 121) : il faut trouver la cause de la différence de traitement ou admettre une double valeur primitive.

§ 125

L'orthographe ne prouve rien en ce qui concerne l'assimilation de *n* à *m* dans *wnm* devenant ⲟⲩⲱⲙ. C'est une graphie de , et il faut transcrire *wnm*. Cf. plus haut, § 33.

Pour l'assimilation de à , cf. :

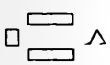 N. 72 (825 *a*)

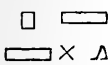 Sarcophage du Caire 28083 (côté 4)

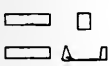 Sarcophages du Caire 28083 (côté 3), 28091, 28123.

§ 138

Le déterminatif du pluriel ∘∘∘ commence à être ajouté aux pronoms pluriels, dès l'époque des Pyramides, mais dans Teti seulement :

T. 253 (304 *b*)

T. 248 (295 *c*)

T. 243 (287 *a*), etc.

Ce déterminatif n'avait naturellement aucune raison d'être à l'origine dans les pronoms, le pluriel étant déjà nettement marqué par la forme en final.

1. On ne peut penser à un emprunt.

§ 138

A la deuxième et à la troisième personne du pluriel et , la différence des genres a dû être marquée par une différence dans le vocalisme interne, exactement comme en sémitique, où l'on a pour le masculin pluriel : *'antunu, šunu,* et pour le féminin pluriel : *'antina, šina.* Seule, la première personne n'aurait qu'une forme commune pour les deux genres. L'écriture hiéroglyphique ne peut rien laisser voir d'un pareil vocalisme.

§ 138

Dans la forme , le est tout à fait énigmatique. Il ne peut pas être la marque du pluriel; les pronoms forment leur pluriel par un , comme en sémitique, et non par qui est le pluriel nominal. S'il y avait eu une finale plurielle secondaire en *w*, on la retrouverait au duel comme dans les substantifs. Or, la finale du duel est ajoutée directement au final :

N. 1328 (1424 *a*) (cf. plus loin, § 146).

Ce doit indiquer seulement que la syllabe précédente est ouverte et a une voyelle longue, ⲟⲛⲟⲩ (boh.) = ⲧⲛⲉ (akh.). Il a dû exister une forme accentuée, *ṯēnĕw* = ⲧⲛⲉ (akh.) (régime?), et une forme atone, *tĕn* = ⲧⲛ̄ (suffixe du nom?).

§ 140 Anm.

Le trait | remplaçant le pronom de la première personne se rencontre dès le Moyen Empire[1]. C'est, à l'origine, le substitut de dans les textes funéraires où les signes hommes sont supprimés. Cf. plus haut, §§ 27, 30, 52, 68.

§ 146

Pour les formes du duel : Première personne, P. 641 (1424 *a*);

Troisième personne, N. 1328 (1424 *a*).

§ 147

La forme en *j* final du pronom personnel quand il est suffixé à un duel a-t-elle réellement une portée sémantique? L'existence d'une pareille forme du pronom serait tout à fait inexplicable logiquement.

Je crois qu'il faut conserver l'explication donnée par M. Maspero. Le *j* final du pronom est dû à la présence du dans la finale du duel. Il s'agit d'un fait de phonétique. On a également le même phénomène dans la forme du pronom suffixé à

1. Par exemple : Maspero, *Mém. Mission Caire*, I, p. 210, l. 2 et 5 du sarcophage de Hori.

l'adjectif verbal en (cf. § 431). Dans les deux cas, nous avons affaire non pas à une forme spéciale du pronom, mais bien à une vocalisation.

Pour , en face de , cf. 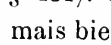 N. 956 (2048 *b*, *d*). Pour l'orthographe de la finale, cf. et (§ 217).

§ 148

Il faut se rappeler naturellement que, dans , à côté de (Pyramides), nous avons affaire simplement à une métathèse calligraphique.

Pour (= =), cf. plus haut, § 140.

§ 148

La troisième personne du féminin singulier (régime) se terminait en *ṯ* ou *t*. On l'écrit ou , mais on trouve aussi la forme très rare et très instructive . Par exemple, au Moyen Empire :

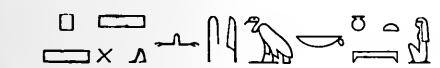 (Sarcoph. du Caire 28092 et 28123, côté 4).

La différence de genre était marquée comme en sémitique par une finale différente, masc. : *śṯ*, fém. : *śṯ*. La finale en *ṯ* a dû devenir de bonne heure purement vocalique (cf. § 99). Aussi l'écrivait-on très irrégulièrement. Pour le masculin, il est probable que le a été conservé d'une façon purement apparente par l'orthographe qui comportait un syllabique . En fait, il était sans doute réduit à une voyelle *u*, peut-être même avait-il disparu complètement.

§ 150

 est une forme refaite. On attendrait (= *śṯt*), en face de (= *śṯt*). Mais nous avons vu que la différence de vocalisme interne (*ṯ*, *u*, *ṯ*, *i*) entre le masculin et le féminin avait dû disparaître phonétiquement (cf. plus haut, § 148). Dès lors, il a fallu marquer autrement la différence de genre, et on a eu recours à la finale féminine en , qui est propre au nom, mais est étrangère à la formation primitive des pronoms.

§ 150

Dans , le est une marque spéciale du féminin propre à la formation pronominale : elle est étrangère au groupe sémitique, mais se retrouve en berbère, et a été signalée par M. Maspero[1].

§ 151

 (régime) doit être également une forme refaite comme (cf. plus haut, § 150),

1. G. Maspero, *Rec. de Trav.*, XXI, p. 197; R. Basset, *Études sur les Dialectes berbères*, p. 87.

et pour la même raison : le est la marque du genre dans le nom et non dans le pronom. Ce féminin a ensuite joué le rôle d'un neutre et d'un collectif. On peut se demander si c'est un féminin singulier (*śt*), refait après chute de *ỉ* (*i*) final, ou bien si c'est un féminin pluriel (*śwt*), refait directement sur le singulier quand les deux formes du masculin et du féminin pluriel (*śun, śin = sen?*) eurent perdu phonétiquement le vocalisme interne qui les distinguait. Il fallut, à partir de ce moment, récréer une distinction de genre : on aurait emprunté le seul procédé encore vivant et conscient, celui du nom, c'est-à-dire que l'on suffixa au singulier la marque du féminin pluriel nominal.

La forme se trouve déjà dans les Pyramides (1370). Cf. l'exemple cité par M. Erman, § 435.

§ 152

Dans les Pyramides, forme paradigme avec et . Il a seul survécu ensuite et forme alors paradigme avec les pronoms récents , . C'est une forme ancienne, mais isolée, qui se retrouve en sémitique אנכי.

Le pluriel ⲁⲛⲟⲛ semble avoir été refait analogiquement en néo-égyptien sur le vocalisme du singulier ⲁⲛⲟⲕ (§ 152, note 1).

Les deux orthographes et se rencontrent exactement dans le même emploi : P. 270 (1098 *c*), on comparera les phrases parallèles, et W. 213 (141 *a*), P. 650 (1440 *c*). Cependant il faut se demander si cette différence d'orthographe ne correspond pas à l'état construit en face de l'état absolu, et si nous n'avons pas affaire à deux formes, comme en copte ⲁⲛⲧ en face de ⲁⲛⲟⲕ. L'état construit n'est trahi que très rarement par l'orthographe.

L'emploi de dans ce mot reste énigmatique. Il faudra tenir compte des deux et de la finale dans *Har-ḥotep*, l. 494, 496, etc.; *Ḥar-ḥotep*, l. 495, 499, 510, etc.

Le dans se rencontre dès la VI[e] dynastie. (Davies, *Deir el-Gebrawi*, pl. 24, l. 3 = Sethe, *Urkunden*, I, p. 76, l. 14.)

§ 156

Le système des pronoms-adjectifs démonstratifs pourrait se reconstituer ainsi[2] :

I

Masc. Fém. Plur. commun .

Ces trois racines distinctes ont été employées :

1° Comme pronoms isolés. — Dès l'époque des Pyramides, et ne sont plus employés comme pronoms, mais seulement comme adjectifs; , au contraire, s'est conservé uniquement comme pronom au sens neutre.

1. G. Maspero, *Ä. Z.*, 1885, p. 8-9.
2. Je ne donne que le schéma de ce développement, remettant à plus tard le détail de la démonstration.

2° Comme adjectifs (avec un substantif). — et sont toujours placés après le substantif. Le pluriel a été remplacé par 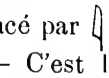 .

3° Comme verbes auxiliaires. — C'est la forme inaccentuée du pronom dans la phrase nominale, § 477[1]. Dans les Pyramides, n'est déjà plus employé au sens verbal.

Ces emplois correspondent à deux formes distinctes :

1° Comme pronoms-adjectifs, ces mots avaient la forme *pu̯i, tu̯i, nu̯i*. En effet, les orthographes 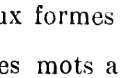 , , 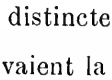 , ne se rencontrent jamais qu'avec le sens de pronom-adjectif.

2° Comme verbes, ils avaient la forme (inaccentuée?) *pi̯ (pe), ti̯ (te), *ni̯ (*ne)*. En effet, les orthographes , , et [2], , 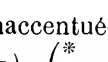 , ne se rencontrent jamais qu'au sens verbal.

Le plus souvent, les deux formes sont représentées par une seule orthographe : , , .

II

Le pluriel primitif était une forme commune aux deux genres, comme en sémitique אלה. Aussi a-t-il pu prendre facilement le sens neutre : il n'a survécu que dans ce rôle et est employé substantivement « ceci, cela ».

Il a été remplacé par des pluriels secondaires construits artificiellement sur le masculin et le féminin singulier et d'après le type nominal du pluriel en *u̯* final, soit :

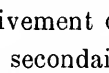 et 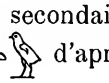 [3].

Dans ces formes, le initial est purement euphonique, il indique seulement que les mots commençaient par une double consonne, la finale du pluriel *u̯* (*ĕu̯?*) déplaçant l'accent et la voyelle primitive.

Mais le féminin pluriel constituait une anomalie : c'était en réalité un mot de sens féminin avec pluriel masculin. Aussi on refit rapidement une forme logique, c'est-à-dire que l'on donna au masculin pluriel une finale féminine, soit 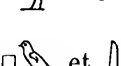 (à lire), type nominal.

On a eu ainsi, à l'époque des Pyramides :

Sing. ,   Plur. , .

III

Cette formation elle-même n'a pas subsisté. Le pluriel secondaire a été remplacé par un nouveau pluriel périphrastique. On se servit du mot , devenu substantif

1. Dans cet emploi, le masculin a remplacé rapidement le féminin et le pluriel : § 477.

2. Pour , P. 252 (1280 *b*).

3. P. 498 (1268 *a*), 499 (1269 *a*), 501 (1270 *a*), etc.

neutre, suivi de . « Ces » est rendu par « ceci de » = , qu'on place *toujours* devant le substantif.

IV

Il existe deux autres formes du pronom qui sont dérivées, à l'aide des particules et , des trois mêmes racines pronominales :

Masc. , fém. , plur. commun « celui-ci » (le plus près)[1].

Masc. , fém. , plur. commun « celui-là » (le plus loin)[2].

Les anciennes formes plurielles , , sont passées au neutre, comme . Elles sont remplacées par :

Masc. 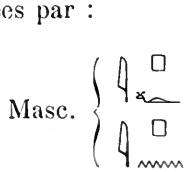 Fém. [3]

Ces pluriels sont eux-mêmes remplacés ensuite par les périphrases , , qui sont *toujours* placées devant le substantif.

Il faut remarquer, pour le masculin et le féminin singuliers :

1° Qu'on les emploie comme pronoms (isolés);

2° Qu'on les emploie comme adjectifs et que, dans ce cas, ils peuvent être placés soit *avant,* soit *après* le substantif, avec une différence probable d'accentuation.

V

Il existe une série composée avec au sens neutre :

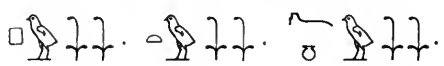

Dans cette formation, 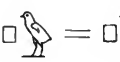 = [4].

VI

Comment les formes plus récentes 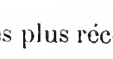 , , se relient-elles aux anciennes? D'où vient le ?

1. Il est vraisemblable que ce est identique au *n* que l'on rencontre dans certaines formes secondaires des pronoms sémitiques. Ex. : aram. דנה. (Brockelmann, *Grundriss der vergl. Gram.*, § 107, v. α.)

2. Ce a-t-il un rapport quelconque avec le pronom de la troisième personne? De même, en sémitique, on ne peut savoir si le *k*, dans (arab.) « dāka, dālika », est en rapport avec le pronom de la deuxième personne *k*.

3. Dans ces féminins, il faut se demander si le doit être lu avant ou après le et le . Il peut y avoir métathèse apparente : groupement de signes au lieu de . Mais peut également être une particule séparable, ajoutée après la finale du pluriel. Les formes du duel plaident pour la première hypothèse.

4. La forme n'existe pas (§ 157, Anm. 2). Le contexte porte , et les doubles donnent . Nous avons affaire au complexe , séparé en deux par la forme verbale , .

, toujours préfixé au nom, pourrait-il être un dérivé phonétique de qu'il remplace dans l'usage? Peut-on prouver le passage de final à , puis à *i*, dans des conditions d'accentuation particulières? Cf. = *ni* dans ⲛⲟⲥⲓⲙ.

Le de est-il une finale secondaire, ajoutée à , par analogie avec 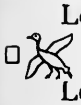 et pour faire pendant avec lui[1]?

Le déterminatif de dans 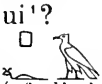 (Moyen Empire) est le déterminatif des termes indiquant le mouvement[2] (cf. l'adverbe 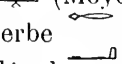), ce qui va bien avec le sens de « là-bas », « ce qui est éloigné », idée de « mouvement », par opposition avec indiquant « ce qui est près ». On a eu, ensuite, la forme 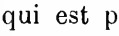 par analogie (Brugsch, *Wört., Suppl.*, p. 472).

§ 178

Après ⲉⲣⲱⲧⲉ, noter deux autres types de féminin : ⲉⲓⲓⲥⲉ = 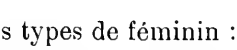 (Ebers) et ϩⲗⲏϭⲉ, cette dernière formation est très fréquente en copte.

§ 185

Dans les substantifs en préfixe, formés sur des racines à ou initial, ces deux consonnes devaient disparaître phonétiquement. La voyelle du formait diphtongue avec et , et cette diphtongue aboutissait à une voyelle longue qui n'était pas écrite. Cf. les factitifs en initial, formés sur les mêmes racines, §§ 270 et 99.

§ 186

Mots composés avec . Il n'est pas indifférent de remarquer que ce mode de composition existe déjà dans les Pyramides.

N. 952 (2041).

§ 187

. Ce mode de composition existe déjà dans les Pyramides.

Teti, sarcoph. (4).

§ 189

L'origine des déterminatifs du pluriel ∘ ∘ ∘, \\\ et ı ı ı peut être précisée.

Nous avons vu que ∘ et \ servent de substitut à un déterminatif ou à un signe-mot que l'on veut supprimer parce qu'il est ou dangereux ou difficile à dessiner, § 52.

1. , comme adjectif, n'a-t-il pas commencé par être toujours préfixé par opposition à ?
2. Cf. Loret, *Manuel de la langue égyptienne*, p. 36.

Or, au pluriel, le déterminatif ou le signe-mot accompagné de sa lecture se trouvant répétés trois fois, on les remplace trois fois par ∘ ou par \ quand il y a lieu de les supprimer. Bien entendu, il n'y a suppression possible que quand le signe est accompagné de sa lecture, et, à l'origine, les idéogrammes ∘∘∘ et \\\ ne doivent se rencontrer que derrière les mots écrits en caractères phonétiques, par exemple : 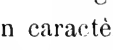 P. 341 (1144 *a*), 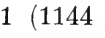 P. 453 (1236 *a*). Mais de très bonne heure on les considère comme des *déterminatifs* de l'idée de pluralité, et on les ajoute à tous les pluriels sans distinction, par exemple : 1° derrière les mots dont l'orthographe ne comporte normalement ni signe-mot ni déterminatif, 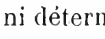 T. 243 (287 *a*), § 138; 2° derrière les mots qui ont conservé leur déterminatif ou leur signe-mot, 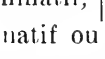 P. 306 (1122 *b*); 3° derrière des mots écrits par un signe-mot sans lecture, P. 697 (1523 *c*).

Dans les textes des Pyramides, cette marque du pluriel semble employée *de préférence* derrière les noms de personne. C'est une pure apparence : cela tient simplement à ce que l'on supprimait dans ces textes toutes les figures humaines. Par suite, la substitution était plus fréquente pour les pluriels des mots déterminés par des personnages (§ 68).

Quant au déterminatif ı ı ı, son origine est différente. Il a dû s'appliquer d'abord uniquement aux mots qui étaient écrits avec un signe-mot pris au sens propre et qui était accompagné comme tel du trait ı. On a répété trois fois le trait ı vertical servant à indiquer qu'un *signe* désigne dans le texte l'objet même dont il est l'image (Sethe, *Ä. Z.*, XLV, p. 44).

Au lieu de : , on a écrit .

Cette façon de marquer le pluriel par ı ı ı est encore extrêmement rare dans les Pyramides. Mais ce n'est pas par hasard que, dans deux exemples sur trois[1], les traits verticaux accompagnent précisément des signes-mots pris au sens propre :

W. 623 (508 *a*)

W. 503 (396 *b*).

Dans la suite, on employa indistinctement ∘∘∘, \\\ et ı ı ı, puis ı ı ı triompha presque complètement. Toute la chronologie de ces emplois est à préciser.

Les marques du duel ∘∘, \\ et ı ı proviennent du même procédé de substitution (§ 196, 3).

§ 192

ⲡⲁⲙⲟⲟⲩⲉ ne peut pas être le pluriel normal de . C'est celui d'un dérivé en final, vocalisé *-ōiwĕt*, ou *-ēiwĕt* = ⲱ ou ⲏ en copte. L'akhmimique ⲡⲁⲙⲉⲩⲉ le

1. Le troisième exemple est P. 70 = M. 100 = N. 6 (794 *a*) et M. 330 = N. 848 (1012 *c*). Dans ces deux passages, il s'agit de la même phrase dont le sens n'est pas clair. Est-ce que ıı ne serait pas ici une mauvaise transcription du □ hiératique ?

prouve (Lacau, *Rec. de Trav.*, XXXI, p. 76). Ce pluriel secondaire a pu, d'ailleurs, se substituer de bonne heure au pluriel normal.

A côté des bilitères comme ⲛⲉ, pluriel ⲛⲏⲩⲉ, nous ne connaissons qu'un seul féminin trilitère qui ait conservé son pluriel normal : c'est le mot ϩⲓⲙⲉ (*ḥḗimet*), pluriel ϩⲓⲟⲟⲙⲉ (*ḥiomwĕt*). Il nous montre que le suffixe du pluriel féminin *-wĕt* se joignait directement à la racine et modifiait gravement le vocalisme[1].

§ 192

On ne peut rapprocher directement le suffixe du pluriel féminin (*-wĕt*) du pluriel hébreu ות־. En effet, en hébreu, le ו est secondaire : il n'est pas autre chose que la graphie (*mater lectionis*) de *ō*, et ne représente pas, par conséquent, la consonne ו = (il n'existe pas dans les inscriptions phéniciennes et en moabite). La finale du féminin pluriel était *āt* en sémitique[2]. En cananéen, le *ā* long devient *ō*, et l'hébreu écrit ce *ō* par un ו, soit *ōt* écrit ות־. Mais, grâce à l'égyptien, nous voyons que ce *āt* sémitique doit représenter une diphtongue *awt*.

On voit également que l'accentuation et le vocalisme de cette finale différaient dans les deux groupes de langues. En sémitique, la voyelle était placée avant le *w* et le *t* se trouvait en contact direct avec le *w*, soit *ăwt*, autrement le *t* final après voyelle serait tombé. Au contraire, en égyptien, la chute du final montre que nous avons affaire à une vocalisation **wăt*, **wĕt*, **wĕ*.

C'est donc l'égyptien qui permet ici d'éclairer le sémitique. Cf. plus haut, § 5.

§ 194

La correction de la page XVII me semble devoir être modifiée. On a, en effet, pour la finale du duel les formes :

P. 590 (1329 *d*)

P. 390 (1176 *a*)

N. 1165 (1178 *b*),

toutes ces orthographes représentant également la lecture *wj*.

§ 194

Pour le mot ⲥⲱⲧⲉ, voir Sethe, *Ä. Z.*, XLVII, p. 25 : il montre avec raison que le bohaïrique seul a conservé la forme normale ⲥⲛⲟⲩϯ. J'ajouterai que ⲥⲱⲧⲉ des autres dia-

1. Notons que la chute du *w* qui cause le redoublement de la voyelle est peut-être particulière à ce mot et ne devait pas se reproduire dans les substantifs d'un autre consonantisme.

2. Brockelmann, *Grundriss der vergl. Gram. der semit. Sprachen*, § 241.

lectes doit être l'état construit de ⲥⲛⲟⲩϯ. Le boheïrique présente souvent l'état normal d'un mot tandis que les autres dialectes n'ont conservé qu'une forme secondaire (état construit ou pronominal) :

ⲙⲟⲓ (boh.), en face de ⲙⲁ- (sah.)
ϫⲱϫ (boh.), — ϫⲱⲥ (sah.)[1]
ⲉⲙⲙⲓ (boh.), — ⲉⲙⲟⲟⲩ (sah.).

La tendance générale à ne garder pour chaque mot qu'une forme unique se rencontre dans tous les dialectes (cf. plus haut, §§ 9, 10, 11), mais ils n'ont pas tous gardé la même. Ce qui est d'une très grande importance pour la reconstitution du vocalisme ancien.

§ 195

Les orthographes du duel sont nombreuses, ajoutez :

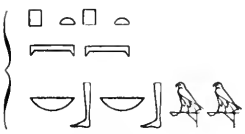
T. 34 (541 *c*)
N. 766 (593 *b*)
Le signe-mot avec sa lecture complète ou partielle est répété deux fois.

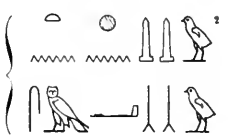
N. 1165 (1178 *a*)
P. 390 (1176 *a*)
Répétition du signe-mot entouré des éléments de sa lecture.

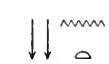
T. 274 (628 *a*)

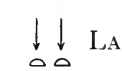
Lacau, dans Quibell, *Saqqarah*, chap. xlii, l. 4 = T. 274 (628 *a*).

§ 195

Le duel est marqué aussi par ∘∘. Ex. : N. 68 (631 *a*),

P. 33 (766 *d*).

Nous avons anciennement pour le duel trois déterminatifs différents ∘∘, \\ et ||. Le parallélisme est complet avec les pluriels ∘∘∘, \\\ et |||, et l'origine de ces signes est identique dans les deux cas (cf. plus haut, § 189). La seule différence c'est que \\ a pris ensuite une valeur phonétique propre, *j* (*i*).

§ 197

est à supprimer d'après Sethe-Gardiner (*Ä. Z.*, XLVII, p. 46,

1. Le sahidique n'a conservé ϫⲱϫ que dans le composé ⲁⲛϫⲱϫ.
2. Faute du graveur, pour que donnent les doubles de ce texte.

note 1) : le texte porte 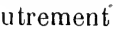 . Mais l'existence même du procédé qui consiste à indiquer le duel par la répétition de la dernière radicale du mot n'est pas contestable. On ne peut expliquer autrement :

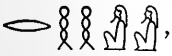 , en face de , et, au féminin, .

Cf. aussi , en face de .

§ 198

Pour la finale , anciennement , cf. W. 512 (404 *c*),

W. 402 (270 *d*).

Ce suffixe devait déplacer l'accent : de là vient la chute ou la réduction à un *ou* voyelle, non écrit, du initial dans le premier mot.

§ 200 (cf. § 173)

Bien entendu, l'orthographe ne doit pas se lire toujours *rmṯṯ* (fém. collectif). Le groupe avec ou sans représente d'abord le singulier. C'est un mot de sens collectif qui est écrit par les deux éléments constituant la collectivité (cf. plus haut, § 27).

Le même groupe de signes sert aussi à écrire le pluriel normal, dont l'existence est certaine, c'est-à-dire le pluriel masculin en final, par exemple :

, dans [1]

, *ibid.*, l. 18-19

Sethe, *Urk.*, I, p. 10, l. 6[2]

von Bissing, *Gem-ni-kai*, pl. 16[3].

Nous avons affaire à un groupement abrégé, à une orthographe incomplète, qui peut représenter également bien le singulier, le pluriel et le féminin collectif. Il faudra faire l'historique de l'emploi du pluriel et du collectif, à l'aide d'exemples datés. Y a-t-il eu coexistence des deux formes, ou substitution rapide de la seconde à la première ?

1. Voir Erman, *Chrestomathie*, p. 153, l. 5, et p. 154, l. 1, 3. L'auteur fait remarquer lui-même que nous avons affaire au pluriel, p. 76*, A. t.

2. Le pronom pluriel pourrait-il se rapporter à un collectif de forme féminine, sous l'Ancien Empire ?

3. indique bien le pluriel, comme le montre le parallélisme avec *ibidem*, pl. 19.

Dans les Pyramides il n'y a aucune preuve qu'il faille lire déjà le collectif au lieu du pluriel normal.

§ 201

Il semble qu'on emploie au pluriel les noms des matières *liquides* ou *en grains*. Les noms des matières *solides*, au contraire, sont employés au singulier[1].

W. 10 (22 *a*)

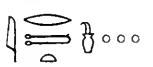 T. 338 (707 *a*)

W. 488 (381 *d*).

On voit bien l'opposition du pluriel et du singulier dans les exemples suivants, où le nombre est marqué par les pronoms :

M. 193 (870 *b*)

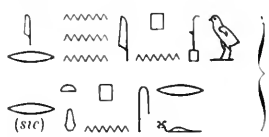 N. 863-864 (1002 *c*, 1003 *c*).

En copte, le singulier a seul survécu, ⲉⲣⲱⲧⲉ, ⲏⲣⲡ. La forme ⲗⲱⲟⲩ ne peut pas non plus être un pluriel.

§ 202

Pour , on comparera ⲥ, cité plus loin, au § 440. Le signe 𓏺𓏺𓏺 est un faux pluriel dû à la présence de la finale .

§ 217

Le masculin singulier est fréquent dans les Pyramides :

M. 740, 741, 785 (1737, 1738, 1742),
P. 406, 413 (2 fois), 418 (1194 *b*, 1202 *b*, *d*, 1206 *b*).

Duel masculin, 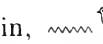 (*niwi*) N. 1165 (1178). Les doubles de ce texte donnent (P.) et (M.) : ces deux orthographes sont incorrectes, mais la première est intéressante, parce qu'elle exprime par le *i* final du duel.

1. On comparera en indo-européen un emploi analogue du pluriel pour les mots désignant des matières en grains ou des objets composés de plusieurs parties : ἅλες, χρέᾱ, ξεναί, etc. Meillet, *Introduction à la Grammaire comparée*, 2e édition, p. 306.

Duel féminin, (*nitỉ*), *Livre des Morts*, chap. CIX et CXLIX[1] (BUDGE, 221, l. 10). Cette orthographe n'indique rien quant à la finale : on attendrait , mais ici, comme souvent, le final n'est pas écrit.

§ 217

A côté du génitif direct (état construit), § 214, et du génitif indirect (par *nỉ*), § 217, il faut noter l'emploi de l'adjectif en final.

On a : 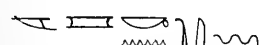 P. 337 (1141 *c*)

P. 372 (1164 *c*)

P. 552 (1293 *c*)

P. 372 (1164 *c*),

en face de : P. 332 (1138 *d*), 370 (1162 *c*)

M. 552 (1228 *c*).

S'agit-il d'une nuance de sens ou d'une question de date dans la rédaction ?

§ 218

Dans 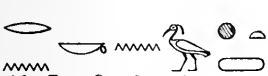 il faut lire *ỉḫtỉ*, c'est-à-dire l'adjectif en *ỉ* final et non le substantif. La finale n'est pas écrite.

§ 220

On attendrait ⲧⲱⲣⲡ en bohaïrique ; car, dans ce dialecte, le ⲧ provenant d'un , 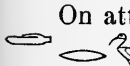 , ne doit pas passer à ⲑ devant une voyelle accentuée. Mais il se peut qu'il y ait eu influence analogique de ⲑⲟⲩⲣⲉⲡ, forme dans laquelle le ⲑ est dû au contact du ⲣ. Le mot bohaïrique n'est pas, d'ailleurs, attesté d'une façon claire.

Ajouter : ⲥⲱϩ, ⲛⲟⲩϫ, et ⲛⲟϭ, ⲥⲟϭ. Les bilitères cités sont d'anciens trilitères.

§ 226

Pour 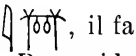 , il faudrait indiquer la référence. La date importe beaucoup, car, dès l'époque des Pyramides, le final pouvait être écrit .

1. 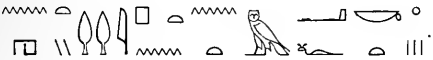 .

§ 227 Anm.

Le duel féminin de l'adjectif en *i* n'est pas rare.

P. 167 (902 *b*)
P. 646 (1433)

P. 473 (1254 *a*)
M. 707 (1719 *b*).

§ 235

Des références datées seraient nécessaires pour toutes ces formes. surtout n'est pas commun : P. 48 (548 *a*), W. 217 (147 *a*).

§ 236

Pour cette finale , , comparer 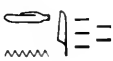 T. 229 (345 *a*).

§ 240

A l'origine, *tous* les chiffres de 1 à 9 ont été écrits avec des barres horizontales et non verticales. Par la suite, ce procédé s'est conservé seulement dans la numérotation des jours et des heures. Dans les Pyramides on rencontre encore très fréquemment la disposition primitive :

P. 140 (712 *c*)

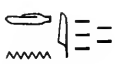 T. 229 (345 *a*)

M. 467 (1082 *d*)

P. 537 (1284 *b*)

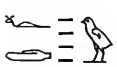 P. 280 (1104 *c*)

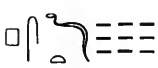 P. 70 (794 *a*).

Cette disposition primitive explique la confusion qu'a signalée Sethe (*Ä. Z.*, XLVII, p. 23) dans l'orthographe du nombre deux, 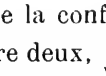 pour W. 324 (238 *b*).

Elle explique aussi le déterminatif (devenu plus tard). Ce groupe est un ancien signe-mot complexe : il est constitué par le signe du jour et par le nombre deux, il représente *l'autre jour, le second jour,* et sert à désigner, par opposition à aujourd'hui, tous les mots qui veulent dire *demain* et *hier :*

T. 229, 230 (345, 346)

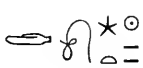 W. 512 (404 *a*)

W. 547-548 (437 *b*, *d*)

W. 180 (122 *b*).

On comparera servant à écrire tous les mots qui désignent l'année.

Enfin, l'unité étant écrite –, on voit qu'il n'y avait, à l'origine, aucune confusion possible avec le trait ı vertical indiquant qu'un signe est pris dans son sens propre (§ 53). Ce trait vertical n'a rien à faire avec l'*unité*.

§ 240

A la liste des noms de nombre il faut ajouter et , qui ont dû représenter proprement un million et dix millions. (On se reportera aux exemples de nombres en série donnés par Brugsch, *Wört.*, p. 989, et *Suppl.*, p. 839.) Nous sommes en présence de dénominations plus logiques que les nôtres. Dans la progression des multiples de dix, nous employons les périphrases dix mille, cent mille, dix millions. En égyptien, chacun de ces multiples porte un nom spécial :

dix	= *md*,	10	
cent	= *šꜣt* (?),	10×10	
mille	= *ḫꜣ*,	100×10	
dix mille	= *ḏbꜥ*,	1.000×10	
cent mille	= *ḥfn*,	10.000×10	
million	= *šn* (?),	100.000×10	
dix millions	= *ḥḥ*,	1.000.000×10.	

On remarquera que tous les signes représentant les noms de nombre (sauf l'unité) sont des signes phonétiques : on écrivait le son à l'aide de l'image d'un objet dont le nom était homophone avec celui du nombre en question. Pour , , , , cela est clair. Pour ∩ et , il en est de même. peut être un cordeau (?), dont le nom était homophone avec le nombre 100. ∩ semble être , un instrument qu'on pique en terre et qui servait à attacher les bestiaux dans les champs. (Voir L. *D.*, II, 50. Cf. Sethe, *Ä. Z.*, XXXIV.) Le nom de cet instrument est homophone avec celui du nombre 10; cf. N. 1386 (1202 *a*).

La position horizontale du signe ⊂, que l'on rencontre dans les textes anciens, serait donc secondaire et due au groupement avec les unités horizontales, Sethe, *Beiträge zur alt. Geschichte*, p. 114. On a les deux positions dans la même inscription, Sethe, *Ä. Z.*, XLI, p. 89.

§ 241

D'après le copte, les nombres 20 : ϫⲟⲩⲱⲧ et 40 : ϩⲙⲙ avaient aussi un nom spécial comme le nombre 30 : ⲙⲁⲁϩ.

§ 241

La finale est une innovation propre à l'égyptien. Sa présence a modifié gravement la position de la voyelle et par suite le consonantisme des noms de nombres, et les a beaucoup éloignés des termes correspondants du sémitique.

§ 267

L'opposition et le parallélisme entre et sont nettement marqués dans T. 233.

§ 270

Le initial devait disparaître phonétiquement dans les factitifs en , par exemple dans . Cf. § 185. Autrement l'orthographe 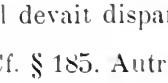 avec le signe serait incompréhensible. Si ce reparaît plus tard dans , c'est que, la formation du factitif en étant toujours vivante dans la langue, on a pu refaire un factitif régulier sur la forme simple.

(A suivre.)

ZWEI DEMOTISCHE URKUNDEN AUS GEBELÊN

VON

WILHELM SPIEGELBERG

Die beiden im folgenden veröffentlichten Urkunden gehören zu dem Aktenbündel, das Friedrich Preisigke im Winter 1908 in Luxor für die Wissenschaftliche Gesellschaft zu Strassburg i. E. erworben hat[1]. Ein Zufall hat sie mit den Prozessakten vereinigt, die ich vor kurzem an anderer Stelle[2] bearbeitet habe. Sie haben inhaltlich nichts damit zu thun und hängen nur dadurch lose mit ihnen zusammen, dass sie gleichfalls aus Gebelên stammen und vielleicht — für A ist es wahrscheinlich — zu den Papieren derselben Familie gehören. So habe ich sie aus guten Gründen von der geschlossenen Aktenmasse getrennt und lege sie hier vor.

A. — P. DEM. WISS. GES., 15 (TAFEL II-III)

Dunkelbraun. Schrift parallel zur Faser. 0,64 (unvollst.) × 0,31. Das erhaltene Stück besteht aus 3 vollständigen Blättern (Selides), a) 0,15, b) 0,155, c) 0,185 und einem unvollständigen 0,14. Links noch Rest eines Schutzstreifens.

VERKAUF EINES GRUNDSTÜCKES

Umschrift

1 *[H3·t-sp XXXIII ʾbd III šm ssw XXVII (?)] n(?) Pr-ʿ3 [Ptlumi]s p3 mnḫ p3 šrj Ptlumis ʾrm Gl[u]ptr3 n3 ntrw nt prw ʾrm t3 Pr-ʿ3·t Gluptr3 t3 =f sn·t t3=f ḥjnt t3 ntr·t mnḫ·t ʾrm p3 wʿb 3lgsntrus ʾrm n3 ntrw nt lg ḥb ʾrm n3 ntrw*

1. Siehe GRADENWITZ, *Ein Erbstreit aus dem ptolemäischen Aegypten*, Seite 27.
2. *Ibid.*, Seite 39 ff.

snw n̓ ntrw mnḫw ʾrm n̓ ntrw mr jtew n̓ ntrw nt prw ʾrm p̓ ntr mr mw·t p̓ ntr a tn jte =f

2 *n̓ ntrw mnḫw ʾrm t̓ f]i [ḳn n̓š] Brni[g]̓ t̓ mnḫ·t ʾrm [t̓] fi tn̓ nb m-b̓ḥ ʾrsin̓ t̓ mr sn ʾrm t̓ w̓b(·t) ʾrsin̓ t̓ mr jte = s a ḥ n̓ nt smne n R̓-ḳd P̓-si nt n p̓ tš n Nw·t ʾrm p̓ w̓b Ptlumis nt p̓ sutr̓ ʾrm p̓ w̓b Pr-ʿ̓ Ptlumis p̓ mnḫ ʾrm p̓ w̓b n tgs nb n Pr-ʿ̓*

3 *[Ptlumis p̓ ntr mnḫ ʾrm p̓ w̓b P]tlum[is p̓ ntr(?) mr j]te ʾrm p̓ w̓b Ptlumis p̓ ntr nt prw e ʾr n̓-nfrw ʾrm p̓ w̓b Ptlumis p̓ ntr mr mw·t ʾrm p̓ w̓b Ptlumis p̓ ntr a tn jte=f n̓(?) ntrw(?) mnḫw(?) ʾrm t̓ w̓b·t n t̓ Pr-ʿ̓·t Gluptr̓ ʾrm t̓ w̓b·t Gluptr̓ t̓ =f šrj·t ʾrm t̓ w̓b·t Gluptr̓ t̓ mw·t ntr nt prw ʾrm*

4 *[t̓ fi tn̓ nb m-b̓ḥ ʾrsin̓] t̓ mr sn ḏd ḫm-ntr Wrmw(?) ḫm-ntr Smw ḫnk n̓ ntrw mnḫw n̓ ntrw mr jte n̓ ntrw nt prw ʾrm p̓ ntr mr mw·t a tn jte=f n̓ ntrw [P̓-t̓ s̓] Ḥr-s̓-ʾs·t mw·t=f s·ḥjmt s̓nḫ T̓-mn-ḥ̓(?) n wn-pr(?) Ḥ·t-Ḥr nb·t ʾntj P̓-šrj-(n)-ʾs·t s̓ P̓-šrj-(n)-Thwtj mw·t=f T̓-t̓ tj=k mti ḥ̓·te=i (n) p̓ ḥt swn mḥ-ʾtn XII*

5 *[a mḥ ḫte 1200 a mḥ-ʾtn] XII ʿn ḫn (?) n̓w wrḥ ʿ nt (n) t̓ ʾwe·t rs(·t) n Pr-Ḥ·t-Ḥr nt e n̓=f hin rs ʾmnte p̓ sp n̓j wrḥ n ʿ mḥtj p̓ ʿ P̓-šrj-(n)-ʾnp s̓ P̓-wr V [ʾmnte] t̓ ʿ Thwtj-ʾw s̓ Ḳuld jbte t̓ mj·t ʾmn js(?) n̓ hin p̓ wrḥ n ʿ nt ḫrj tr=f nt ʾw wn mtu wn-pr(?) Ḥ·t-Ḥr*

6 *[.... s̓ .... p̓=f 1/3 nt ʾw wn] mtu P̓-t̓ s̓ P̓[-... p̓=f] kj 1/3 ʾw wn mtu=k kj 1/3 ḥ̓=k a mḥ [p̓] r̓ p̓ wrḥ tn mḥ ʾtn IV a p̓ rmt a ʾr mḥ ʾtn XII nt ḫrj tr=f tu=i·s n=tn mtu=tn s p̓j=tn wrḥ n ʿ nt ḫrj p̓i šp=i swnte=f n ḥt (n) t-·t=tn ʾw=f mḥ ʾt sp nb ḥ̓·te=i mti n-ʾm=f mn-mtu=i md·t nb (n) p̓ t̓ ʾ-ʾr n=tn*

7 *[n rn=f bn ʾw rmt nb (n) p̓ t̓ ʾnwk mjt·t ʾr siḫ n-ʾm=f bnr=tn tj n p̓ hr a ḫrj p̓ nt ʾw=f ʾ̓j a ḫr=tn tbte=f n rn=i n rn rmt nb (n) p̓ t̓ ʾw=i a tj wi =f nt nb[2] mtu=i tj w̓b=f n=tn a sḫ nb ḳnb·t nb hp nb md·t nb (n) p̓ t̓ n ss nb mtu=tn n̓=f sḫ n̓=f ḳnb·t n ʿ nb nt ʾw=w n-ʾm=w sḫ nb a ʾr=w r=f ḫnʿ sḫ nb a ʾr=w n=j r=f ḫnʿ sḫ nb nt ʾw=i m̓ʿ=k n-ʾm w mtu=tn*

8 *[p=w hp mtu=tn n̓ nt m̓ʿ=k n-ʾm=w][3] n rn=i ʾw ḫm-ntr [Wrm]w(?) ḫm-ntr Smw ḫnk(?) [n̓] ntrw mnḫw n̓ ntrw mr jtew n̓ ntrw nt prw ʾrm p̓ ntr mr mw·t a tn jte=f n̓·ntrw mnḫw P̓-tj-Wsjr s̓ Ḥr-s̓-ʾs·t mw·t=f T̓-ʾs·t(?) ḏd šp p̓ sḫ nt ḫrj (n) t-·t P̓-t̓ s̓ Ḥr-s̓-ʾs·t p̓j jte ḥ̓·te=i mti n-ʾm=f a ʾr a ḫte=f n ss nb n ḫte ʾt mne ʾt sḫ nb sḫ Thwtj-ʾr-tj-s s̓*

9 *[Nḫt-Mjn nt sḫ n rn n̓ w̓bw Ḥ·t-Ḥr] nb·t ʾntj <n̓ ntrw> [n̓] ntrw mnḫ n̓ ntrw mr jtew [n̓] ntrw nt prw ʾrm p̓ ntr mr mwt a tn jte=f n̓ ntrw mnḫ (n) p̓ V s̓.*

Übersetzung

1 [Im Jahre 33 am 27 Epiphi] des Königs [*Ptlumi*]s, des Wohlthätigen, des Sohnes [138/7 v. Chr.]

1. Verbessere *p̓*.
2. Statt *nt nb* verbessere *a-ḥr=tn* ἀρωτπε.
3. Zu dieser Ergänzung vergleiche Griffith, *Rylands Pap.*, S. 256.

des *Ptlumis* und der *Gl[u]ptra*ˀ, der erscheinenden Götter, und der Königin *Gluptra*ˀ, seiner Schwester, seiner Frau, der wohlthätigen Göttin[1], und (sic) unter dem Priester des ˀ*Algsntrus* und der das Übel abwehrenden Götter und der Götter Brüder und der Götter Wohlthäter und der ihre Väter liebenden Götter (und) der erscheinenden Götter und des mutterliebenden Gottes, des Gottes, dessen Vater edel ist, ⸢⸣ [(und) der wohlthätigen Götter, und unter der] Trägerin [des Siegespreises] der *Brni[g]a*ˀ, der Wohlthätigen, und der Trägerin des goldenen Korbes vor ˀ*Arsina*ˀ, der bruderliebenden, und unter der Priesterin der ihren Vater liebenden ˀ*Arsina*ˀ, wie sie eingesetzt sind in Rakotis (und) dem im Gau von Theben gelegenen Psoi, und unter dem Priester des *Ptlumis*, des *Sutr* (Soter), und (unter) dem Priester des Königs[2] *Ptlumis*, des Wohlthäters, und (unter) dem Priester des goldenen Richterstuhls[3] des Königs ⸢⸣ [Ptlumis, des wohlthätigen Gottes[4] und (unter) dem Priester des *P*]*tlum*[*is*, des] vaterliebenden Gottes] und (unter) dem Priester des *Ptlumis*, des erscheinenden Gottes, der Gutes gethan hat, und (unter)[5] dem Priester des *Ptlumis*, des mutterliebenden Gottes, und (unter) dem Priester des *Ptlumis*, dessen Vater edel ist, (und) der wohlthätigen Götter, und (unter) der Priesterin der Königin *Gluptra*ˀ (sic) 6 und unter der Priesterin der *Gluptra*ˀ, der Tochter, und (unter) der Priesterin der *Gluptra*ˀ, der Mutter, der erscheinenden Göttin, und ⸢⸣ [(unter) der Trägerin des goldenen Korbes vor ˀ*Arsina*ˀ], der bruderliebenden.

« Es spricht der Prophet der *Wrm*, der Prophet der Sem[7] der Kapriester (?)[8] der wohlthätigen Götter, der vaterliebenden Götter, der erscheinenden Götter und des mutterliebenden Gottes, dessen Vater edel ist, und der wohlthätigen Götter [Patus, Sohn] des Harsiesis und der alimentierten Frau Tamenos (?)[9], zu dem Pastophoren der Hathor, der Herrin von Gebelên[10], Psennesis, dem Sohne des Psenthotes und der Tatus :

---

1. Vergleiche P. Giess, no. 36, II, aus dem Jahre 35, βασιλεύοντος Πτολεμαίου Εὐεργέτου τοῦ Πτολεμαίου καὶ Κλεοπάτρας θεῶν Ἐπιφανῶν καὶ βασιλίσσης Κλεοπάτρας τῆς ἀδελφῆς καὶ βασιλίσσης Κλεοπάτρας τῆς γυναικὸς θεᾶς Εὐεργέτιδος.

2. Beachte, dass nur der regierende König diesen Titel *Pr-*ˀ « Pharao » führt. Vergleiche *Rylands Pap.*, XVI, u. s.

3. Das ist das Priestertum τοῦ βήματος τοῦ χρυσοῦ τοῦ βασιλέως Πτολεμαίου Θεοῦ Εὐεργέτου τοῦ μεγάλου βασιλέως ἑαυτῶν Εὐχαρίστου (siehe Plaumann, *Ptolemais in Oberägypten*, S. 43). — Das demot. Wort *tgs*(·*t*) (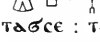), in no. 4 (siehe Gradenwitz, *Erbstreit*, S. 60, no. I) 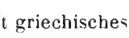 *tks*ˀ geschrieben) ist kopt. ⲧⲁϭⲥⲉ : ⲧⲁⲧⲥⲓ « gressus », das oft griechisches βῆμα (z. B. *Act.* 7, 5; *Sir.* 45, 9) wiedergiebt und auf altes *dgs* « betreten » zurückgeht. *tgs*, *tks* « Schiff, Tisch » ist männlich und hat mit unserem Wort nichts zu thun.

4. Diese im Anschluss an den griechischen Titel vorgenommene Ergänzung ist natürlich recht unsicher.

5. Πτολεμαίου Θεοῦ Ἐπιφανοῦς καὶ Εὐχαρίστου.

6. « der Frau » ist ausgelassen.

7. Titel der Priester der Hathor und des Suchos von Gebelên. Siehe Griffith, *Rylands Pap.*, S. 132, Anm. 9.

8. Siehe *ibid.*, Anm. 10.

9. Die Lesung ist nahezu sicher. Wenigstens stimmen die erhaltenen Schriftreste durchaus zu diesem Namen.

10. = παστοφόρος τῆς Ἀθερνεβενταίγεως, P. Giess, no. 37, II, 11. Der dort genannte Ψεννῆσις νεώτερος ist aber trotz der Gleichheit des Namens und Titels, wie die Genealogie lehrt, mit dem unsrigen nicht identisch. Möglicherweise ist der Patus unseres aus dem Jahre 138/7 v. Chr. stammenden Papyrus derselbe Mann wie der gleichbetitelte « Patus, der Sohn des Harsiesis » des demot. Pap. Cairo 30704 (Tafel LVI), Kol. II, 5, aus dem Jahre 158/7 v. Chr.

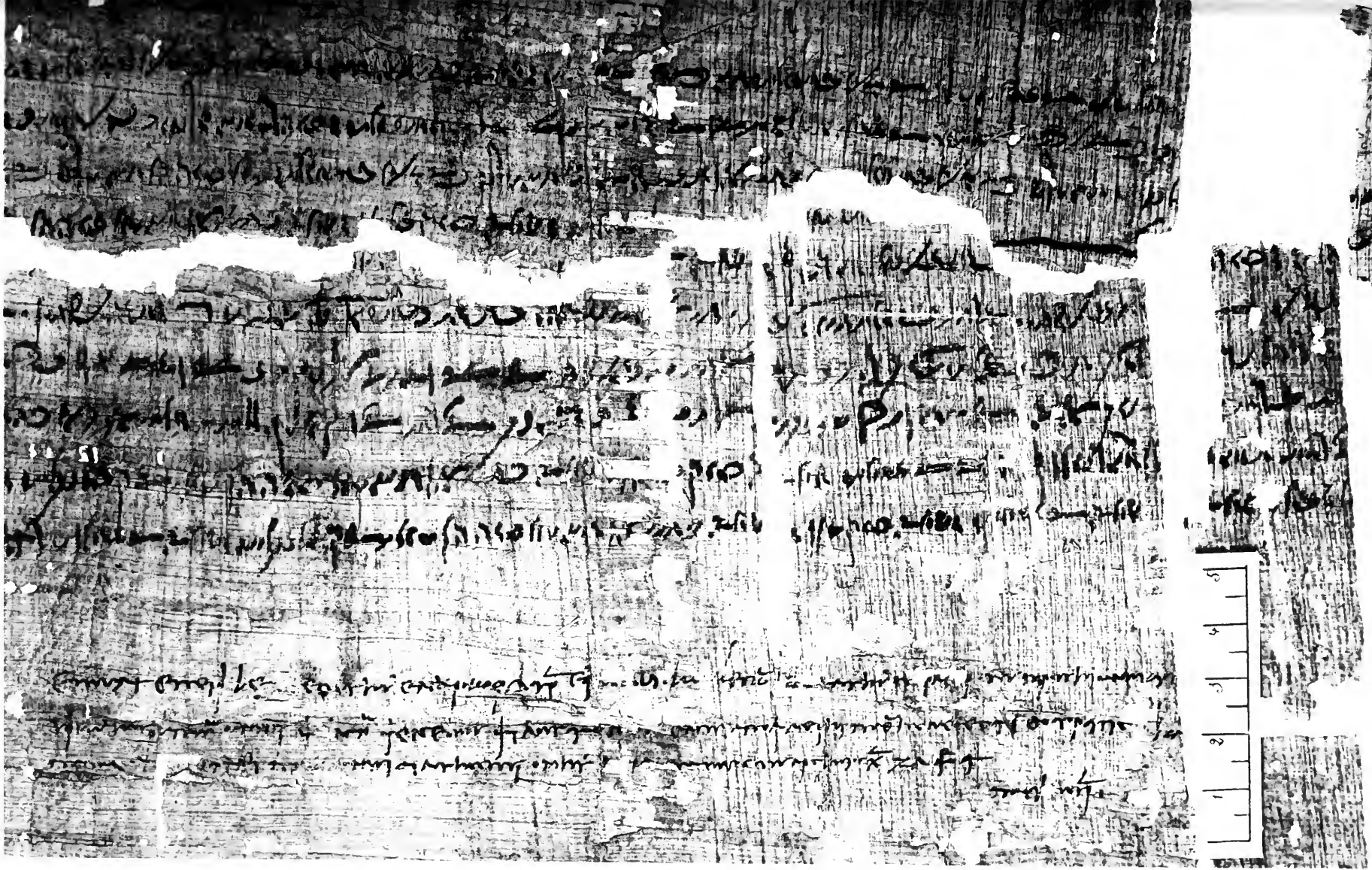

1 : 1

DEMOT. PAP. WISS. GES. STRASSBURG No. 15, *a*

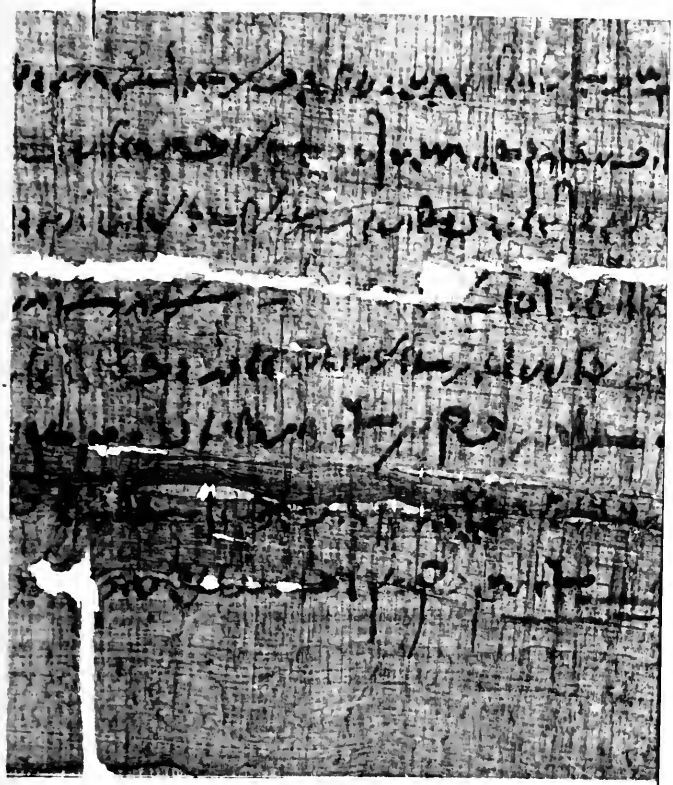

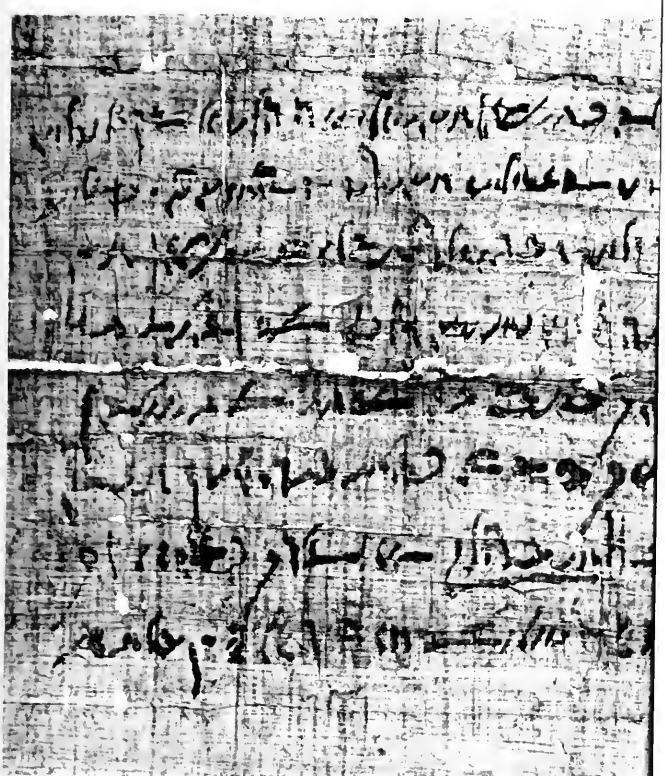

1 : 1 DEMOT. PAP. W

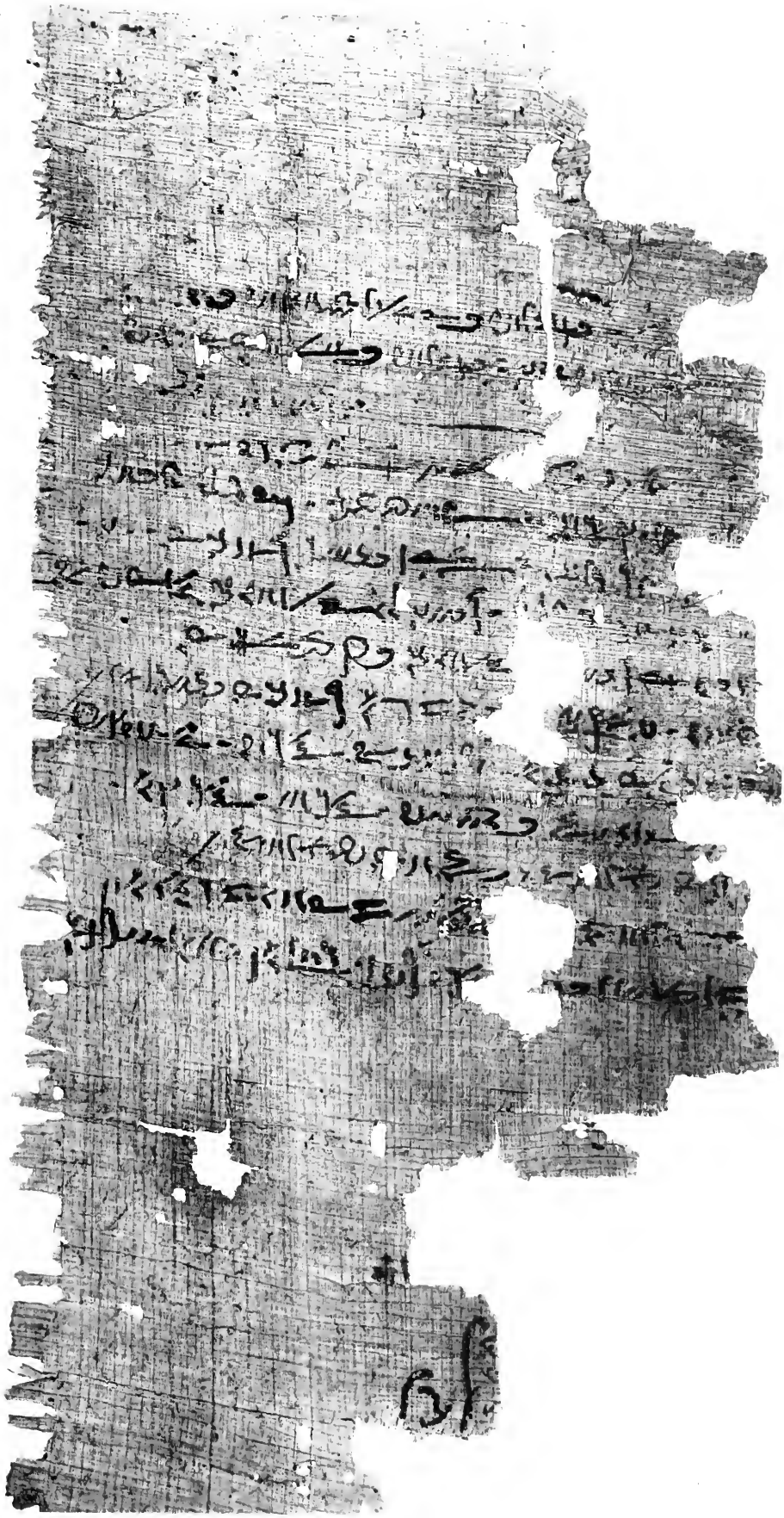

1 : 1

DEMOT. PAP. WISS. GES. STRASSBURG No. 20

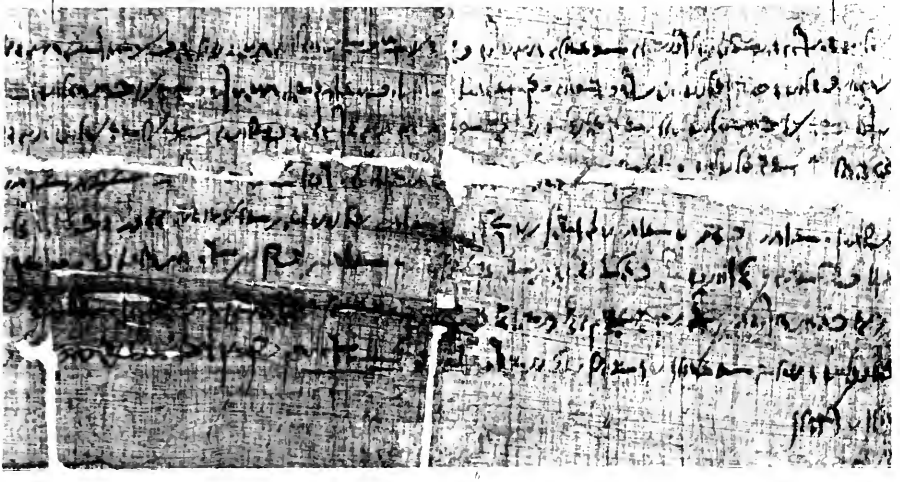

b

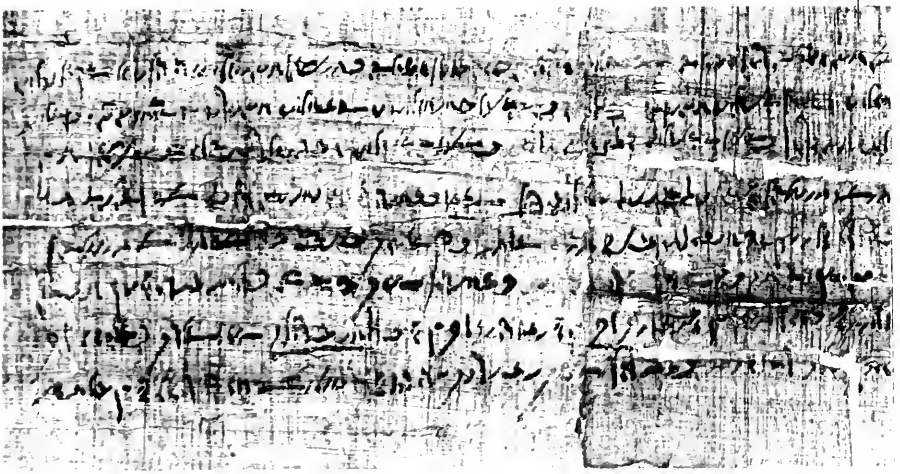

c

Du hast mein Herz zufrieden gestellt mit dem Preise der 12 Land-Ellen 𓏤 [= 1200 Siegelellen] = 12 [Land-Ellen] wiederholt, die auf meinen Baugrundstücken liegen in dem Südquartier von Pathyris, dessen Grenzen sind

Im Südwesten : Der Rest meiner Baugrundstücke ;

Im Norden : das Haus des Psenenupis, des Sohnes des Portis ;

[Im Westen :] das Haus des Thoteus, des Sohnes des Kolluthes ;

Im Osten : der Weg des Amon.

Siehe, das sind die Grenzen des ganzen obigen Baugrundstücks, von dem der Pastophor der Hathor 𓏤 [Τοτορρῦτις Sohn des.... 1/3 hat] und wovon Patus, der Sohn des Pa[.....] ein anderes 1/3 besitzt, indem du selbst das andere 1/3 besitzst, um [die] Fläche des Grundstücks zu vervollständigen, je 4 Landellen auf jeden, was die obigen 12 Landellen im Ganzen ausmacht. Ich habe sie euch gegeben. Euch gehört es, (nämlich) euer Baugrundstück, das oben erwähnt ist. Ich habe seinen Preis in Silber von euch empfangen, vollständig ohne irgend einen Rest. Mein Herz ist damit zufrieden. Ich habe keine Sache der Welt von euch zu fordern 𓏤 [in seinem Namen. Kein Mensch der Welt, ich selbst nicht ausgenommen,] hat darüber Macht ausser euch von heute an. Wer seinetwegen zu euch kommt in meinem Namen oder in dem Namen irgend eines Menschen der Welt, den entferne ich von euch. Ich will es für euch reinigen von jeder Schrift, jeder gerichtlichen Entscheidung und jedem Gesetz und jeder Sache der Welt zu jeder Zeit. Euch gehören seine Schriften (und) seine gerichtlichen Entscheidungen an jedem Orte, an welchem sie sind. Alle Schriften, die darüber ausgestellt worden sind, und alle Schriften, die mir (persönlich) darüber ausgestellt worden sind, und alle Schriften, durch welche ich berechtigt bin, euch gehören sie mit 𓏤 [ihrem Recht. Ihr seid die, welche darauf Anrecht haben] in meinem Namen.

Und der Prophet der Wrm, der Prophet der Sem, der Kapriester der wohlthätigen Götter, der vaterliebenden Götter, der erscheinenden Götter und des mutterliebenden Gottes, dessen Vater edel ist, (und) der wohlthätigen Götter Petosiris, der Sohn des Harsiesis und der Taïsis(?), spricht : Empfanget die obige Schrift aus der Hand des Patus, des Sohnes der Harsiesis, meines Vaters. Mein Herz ist damit zufrieden, um danach zu handeln zu jeder Zeit zwangsweise ohne Säumen und ohne irgend eine Weigerung[1].

Geschrieben hat (es) Thotortaios, der Sohn 𓏤 [des Nechtminis, welcher schreibt im Namen der Priester der Hathor], der Herrin von Gebelên, (und) der wohlthätigen Götter, der vaterliebenden Götter, der erscheinenden Götter, und des mutterliebenden Gottes, dessen Vater edel ist, (und) der wohlthätigen Götter von den 5 Klassen. »

Unterhalb des demotischen Textes steht folgende griechische Steuerquittung (nach der Lesung von Preisigke) :

1 Ἔτους λγ, Ἐπεὶφ κζ. [Πέ(πτωκεν)] ἐπὶ τὴν ἐν Κροκοδί(λων) πό(λει) τρά(πεζαν),

1. Wörtl. « Schlag ».

ἐφ' ἧς Πανίσκος, κ' ἐγκυ(κλίου) κατὰ τὴν παρὰ .[..]ρα τοῦ πρὸς τῇι ὠνῆι διαγρ[α(φήν)],

2 ὑφ' ἣν ὑπογρά(φει) Ἀπολλώ(νιος) ὁ ἀντιγρα(φεύς), Ψ[ε]ννῆ(σις) Ψενθώτου ψιλοῦ τόπου ἐν τῶι ἀπὸ λι(βὸς)[1] μέρει Παθύ(ρεως), ἧς[2] μέτεστι Τοτοροῦτις ⸗ δ[..][3]

3 ....., ὧν αἱ [γε]ιτνίαι πρό[κει]νται διὰ τῆς συγγρ(αφῆς), ὃν ἠγό(ρασαν) π[α]ρὰ Πατοῦτος τοῦ Ἁρσιήσιος χα(λκοῦ) (ταλάντου) α, τέ(λος) τ.

4 Πανίσκος τρα(πεζίτης).

Die Zeugennamen der Rückseite sind sehr zerstört.

Ich glaube die folgenden lesen zu können :

1 « Nechuthes, [Sohn des.....
2 Pakybis, [Sohn des.....
3 Patus (?), Sohn des *Hrj* [...
4 Patus, Sohn des Ḥar [.....
5 Orses *(Wrše)*, Sohn des [...
6 Ḳd(?)-[....].....
7 Sochotes (?), Sohn Hatrês (?)
8 Pathotes, Sohn des Pa-[....
9 Teos (?), Sohn des Patus
10 Totoes (?), Sohn des.....
11 Pelaias, Sohn des.....
12 Psen [... Sohn des] Pelaias (?)
13 ..?.....
14 * Esnebonchis (*Ns-nb-ʿnḫ*), [Sohn des] Petemenophis (?)
15 Nechuthes, [Sohn des.....
16 Nechuthes, Sohn des Patus, des Sohnes des Harsi[esis]. »

Inhalt :

Dieser Papyrus ist der Kaufvortrag (πρᾶσις), in welchem Patus, ein Priester an den Heiligtümern von Gebelèn, dem Pastophoren der dort verehrten Göttin Hathor Psennesis ein Baugrund-

1. απὸ λ steht deutlich da ; der demotische Text hat « Südquartier ».
2. l. οὗ μέτεστι (τόπου) statt ἧς.
3. Sollte das ⸗ δ die 4 Landellen bedeuten ? Bejahendenfalls würde in der nachfolgenden Lücke der dritte Teilhaber zu suchen sein.

stück von etwa 330 □ m verkauft. Der letztere ist aber der Vertreter von 2 weiteren Käufern, die sich mit ihm zu 3 gleichen Teilen in das Grundstück teilen. Daher ist der Käufer auch stets in der 2. Person Pluralis angeredet. In der Schlussformel tritt Petosiris, ein Halbbruder des Verkäufers, als Garant des Käufers ein[1]. Daraus ergiebt sich der folgende Stammbaum :

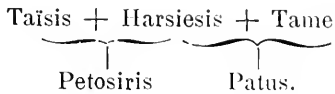

Harsiesis hatte also zwei Frauen. Ob Tamenos mit der gleichnamigen und ebenfalls als «alimentierte Frau» (= γυνὴ τροφῖτις) bezeichneten Frau des Strassburger Erbstreites[2] identisch ist, muss fraglich erscheinen[3]. Jedenfalls würde die Annahme der Identität zu ausserordentlich verwickelten Familienverhältnissen führen. Aber man geht wohl in der Annahme nicht fehl, dass wir hier Mitglieder der Familie vor uns haben, deren Stammbaum in der in Anm. 2 erwähnten Schrift[4] dargestellt ist. Dafür spricht ferner der Umstand, dass die Urkunde aus dem Bureau des Notars Thotortaios[5] stammt, der auch die mit diesem Papyrus zusammen erworbenen geschrieben hat.

B. — P. DEM. WISS. GES., 20 (Tafel IV)

Mattbraun. 0,27×1,125 (unvollst.)
Schrift parallel zur Faser.

Verkauf eines Pferdes

Umschrift

1 | [*Ḥ*ꜣ·*t-sp*... *'bd*..... *ssw*] *X(?)+x n Pr-*ꜥꜣ *Ptlumis* ꜣ*lg*[*sntrus?*]
2 | [*s*ꜣ] *Ptlumis 'rm t*ꜣ *Pr-*ꜥꜣ·*t Breng*ꜣ
3 | ..... *ḏd rmt ḥtr* ... *s*ꜣ ꜣ*(?)*....
4 | ..... *P'-t*ꜣ-[*s·t* ꜥꜣ·*t*]
5 | [*s'*] *III n wꜥ r*ꜣ *n Winn ms n Kmi*
6 | [..... *s*ꜣ ....] *mw·t=f Swte-'s·t tj=k mti ḥ*ꜣ·*t=n n p*ꜣ *ḥt n(?)*
7 | [*swn*.....] *ḥtr s·t-ḥjm·t ḳrus a(?) tu=n s n=k*
8 | [*mtu=k s*] *t*ꜣ*=k ḥtr* [*s·t-ḥjm·t*] *ḳrs nt ḥrj t*ꜣ*i šp=n*
9 | [*swn·*]*te=s n ḥt n t-·t=k 'w=f mḥ* ꜣ*t sp nb ḥ*ꜣ·*t=n mti n-'m=f*
10 | *mn-mtu=n md·t nb n p*ꜣ *t*ꜣ *'-'r n=k n rn=s n tj n p*ꜣ *hrw a ḥrj*
11 | [*p*ꜣ *nt 'w*]*=f a* ꜣ*j a-r=k tb·te=s n rn=i n rn rmt nb n*

1. Siehe die demnächst erscheinende Arbeit von Partsch-Sethe über die ägyptischen Bürgschaftsurkunden.
2. Siehe Gradenwitz, *Ein Erbstreit aus dem ptolemäischen Aegypten*, S. 30.
3. Der Name Tamenos ist ebenso wie das entsprechende männliche n. pr. Pamenos in den Urkunden von Gebelên sehr häufig.
4. Seite 29.
5. *Ibid.*, S. 5, 58.

12 [*o*ʾ *t*ʾ] ʾ*w*=*n* *a* *tj* *ui*=*f* *a-r*=*k* ʾ]*w*=*n* *tm* *tj* *ui*=*f*
13 [*a-r*=*k* ʾ*w*=*n*] *tj* *ui*[=*f* *n* *ḥ*]*te* ʾ*t* *mne* ʾ*t* *sḫ* *nb* *sḫ*
14 [*Šp-*]*Mjn* *s*ʾ *Ns-p*ʾ*-ntr* *nt* *sḫ* *n* *rn* *n*ʾ *w*ʿ*bw* *n* *Sbk* *nb* ʾ*mur* *n* *p*ʾ *V* *s*ʾ

Übersetzung

1 « [Im Jahre x im Monat x am] 10 [+ x. ten Tage] des Königs Ptlumis *Alg*[*sn-tras*],

2 [des Sohnes] des Ptlumis und der Brenga

3 . . .[1]. . . Es sprechen der Reiter. . . . . Sohn des ʾ. . . .

4 und . . . . . Patstus (?)

5 3 [Personen] mit einem Munde zu dem in Aegypten geborenen Griechen

6 [. . . . . Sohn des . . . .] seine Mutter heisst *Sute-ese*[2] : Du hast unser Herz zufrieden gestellt mit dem Silber

7 [des Preises . . . (?) . . . . . deiner gelblichen[3] Stute[4], die wir dir gegeben haben

8 [Dir gehört sie] (nämlich) deine gelbliche Stute, die oben erwähnt ist. Wir haben

9 ihren [Preis] in Silber aus deiner Hand empfangen, vollzählig, ohne irgend einen Rest. Unser Herz ist damit zufrieden.

10 Wir haben keine Sache der Welt in ihrem Namen von dir zu verlangen von heute an.

11 Wer ihretwegen zu dir kommt in meinem Namen oder in dem Namen irgend eines Menschen

12 [der Welt], den werden wir von dir entfernen. Wenn wir ihn (aber) nicht (freiwillig) [von dir] entfernen[5],

13 so entfernen wir [ihn] zwangsweise ohne Säumen, ohne irgend eine Weigerung[6]. Geschrieben hat es

14 [Schpe]-Min (Spemminis), der Sohn des Espnutis, der schreibt im Namen der 5 Klassen der Priester des Suchos, des Herrn von Gebelên. »

Unter diesem Texte stehen noch einige Namen, von denen noch drei in spärlichen Überresten vorhanden sind. Der Vatersname des letzten dürfte Chesthothes gewesen sein. Da sich auf der Rückseite[7] nicht die üblichen Zeugennamen finden, so möchte man sie in diesen Überresten erkennen. Aber wenn man Texte wie P. Cairo 30610 und 30611 berücksichtigt, könnte man auch an eigenhändige Unterschriften der Kontrahen-

1. Es scheint ein nie beschriebenes spatium da zu sein.
2. Derselbe Name auch auf dem Ostr. Strassburg D 110.
3. Das Wort *krus* ( ), in der folgenden Zeile ohne *u* geschrieben, scheint griech. κιῤῥός « gelblich » zu sein, ein Wort, das sich im Koptischen einmal (*Act. mart.*, I, 196, 12) als ⲕⲁⲣⲟⲥ belegen kann. Der erste Konsonant ist schwerlich *p*, das Zeile 1 anders aussieht. Sonst könnte man auch an πυῤῥός « rötlich » denken.
4. Wörtlich « Pferd, Weib ».
5. Diese nicht sehr häufige Wendung findet sich z. B. auch *Pap. dem. Strassburg 8* und ist griechisch ἐὰν δὲ μὴ ἀποστήσωι ἀποστήσω ἐπάναγκον übersetzt (Griffith, *Rylands Pap.*, S. 120).
6. Wörtlich « Schlag ».
7. Die ausgewischten Schriftreste der Rückseite zeigen, dass das Blatt schon einmal benutzt war.

ten denken. Die Zerstörung der Stelle macht leider eine sichere Entscheidung unmöglich.

Inhalt :

Der sehr zerstörte Papyrus enhält also die Quittung über einen Pferdeverkauf, bei dem der eine der Verkäufer bezeichnenderweise ein « Reiter » (= ἱππεύς[1]) ist. Leider ist das Protokoll so zerstört, dass eine sichere Datierung nicht möglich ist. Ich habe aus den Resten ein Datum der Doppelregierung des Ptolemaios XI Alexandros und der Berenike III erschliessen zu dürfen geglaubt, das freilich in dieser kurzen Form einzig dasteht. Einen besseren Anhalt gewährt der Name des Notars Spemminis, der mit dem von P. Rylands XXXVIII identisch ist. Diesen Notar hat Griffith[2] wohl richtig mit dem Zeugen einer Urkunde identifiziert, welche 115-108 v. Chr. geschrieben ist. Vermutlich ist sein Vater Espnutis der Notar einer Reihe von Gebelên-Urkunden (P. Strassb., 7; Rylands, 17, 20, 22), welche die Jahre 118-108 v. Chr. umfassen. Da Ptolemaios Alexandros 103/2 seine Nichte Berenike heiratete, so verträgt sich die angenommene Datierung gut mit dem, was wir über die Zeit des Notars ermittelt haben.

DER ISISTEMPEL VON BEHBÈT (2. TEIL)

VON

C. C. Edgar und Günther Rœder

Some time ago I found it necessary, in the interest of the Antiquities Department, to make a rough inventory of the inscribed stones at the ill protected site of Behbeit-el-Hagar. As Rœder had just then printed and translated a considerable number of the longer inscriptions, we agreed thad it might be a useful thing to publish the remainder as a supplement to his article. With this object I completed and revised my copies and handed them over to Rœder to edit.

As the stones in the middle of the site lie piled together in utter confusion, many of the inscriptions are rather difficult to get at; and I dare say a more agile person might be able to add a few items to my list. Some of the blocks again are partly underground or partly hidden by others, and no doubt a great deal of material might be revealed by excavation and by hauling the stones apart. All that I attempted was to copy as much as I could read in the present position of the stones. A thorough exploration of the ruins is a task that still remains to be undertaken.

Rœder states in his former article that a quantity of reliefs have been carried away from Behbeit since the time of Lepsius; but, as it happens, the blocks which he

1. Zu dem Ausdruck, der auch im Kopt. ⲣⲱⲙⲉⲧⲟ (*O. L. Z.*, XIV (1911), S. 258 erhalten ist, vergl. *Pap. Reinach*, S. 194. — In dem Titel *rmt ḥtr n p*ȝ *stn* ist übrigens das letzte Wort nach einer freundlichen Mitteilung Sethes *stn* (und nicht *sḫn*) zu lesen. Es ist also die militärische Bezeichnung, die *Ä. Z.*, XLII (1905), S. 55, besprochen worden ist, und der Titel bedeutet « der Reiter des Fähnleins », o. ä.

2. *Rylands Pap.*, S. 163, Anm. 3.

specifies are still to be seen on the mound. I trust that I may be equally mistaken, but I have searched in vain for the representations of Chnubis and Ptah-Sokar-Osiris of which Lepsius makes mention. There is unfortunately no doubt that a certain number of stones have been carried off from time to time. Only a few months ago a fine block (no. 2 in my list) was brutally smashed to pieces in order to provide some collection with a portrait of Nectanebo I[1]. It should be noted, however, that some of the reliefs which are said by the dealers to come from Behbeit come in reality from the shattered remnants of the temple of Samanoud.

To some extent, I believe, the plan of the Iseum might still be recovered, and in that case it would be possible to assign many of the inscribed blocks to their original places in the building. The temple seems to have faced west, the older inscriptions being found at the east end and the later ones at the west end of the mound. Piehl indeed goes so far as to divide the ruins into the shrine of Nectanebo I., the hypostyle hall of Ptolemy II. and the peristyle court of Ptolemy III. But for present purposes a less definite arrangement may content us, and I have merely numbered the following inscriptions in a certain rough accordance with their position on the site. Towards the north-east corner lies a scattered group of blocks of which several contain the names of Nectanebo I. (nos. 1 ff.). Along the east edge, however, we find a row of stones with the cartouches of Ptolemy II. (nos. 13 ff.). All the stones piled up or scattered about in the middle of the site are of Ptolemy II. (nos. 20 ff.); but we may distinguish a certain number on which the representations and inscriptions are in relief (nos. 56 ff.). The scenes in this part of the temple, both those in ordinary relief and those in sunken relief, are bordered below by a procession of Niles (nos. 43, 44, 67, 68). On the outskirts of the site, to the south and to the north-east, a few inscribed blocks lie scattered about, belonging mostly to the work of Ptolemy II. (nos. 69-83). The cartouches of Ptolemy III. are found at the west end of the ruins, on the cornice (together with the name of Berenice), on the red granite columns, and on a few offering-scenes (nos. 84-96).

C. C. Edgar.

Nachdem durch Rœder in *Ä. Z.*, XLVI (1910), 62-73, einige Inschriften von Behbêt, die er dort bei einem flüchtigen Besuche von wenigen Stunden abgeschrieben hatte, veröffentlicht waren, hat Edgar alle 1909-1910 in Behbêt zugänglichen Texte kopiert; Rœder sah diese Abschriften durch und merkte in ihnen Fragliches an, worauf Edgar sie zum Teil nochmals mit dem Original verglich. Die Nachprüfung hat bei der Sorgfalt von Edgar's Arbeitsweise meist nur eine Bestätigung seiner Lesung gebracht und das Ungeschick der Steinmetzen bewiesen, die oft ein falsches Zeichen oder eine unrichtige Form eingehauen haben; z. B. statt , statt , statt u. s.w.; wohl nur der Flüchtigkeit der antiken Arbeiter ist auch das gelegentliche

1. « I saw (but did not copy) a large block from Behbeit in one of the dealers' houses in Gizeh. It has been in a house in Samanoud for a great many years, but it evidently comes from Behbeit. » (17, 12, 1911.)

Fehlen der Femininalendung, von Suffixen u. a. zuzuschreiben. Edgar bewahrt seine Kopien, die viele vollständige Skizzen der Bilder enthalten; wenn jemand einmal die Ruinen genau untersuchen und Ordnung in die wirr umhergestreuten Blöcke bringen will, werden sie ihm nützlich sein.

Auf Grund von Edgar's Abschriften und Zeichnungen hat Rœder die Darstellungen beschrieben und die Inschriften abgeteilt und übersetzt; für diesen Teil trägt er die Verantwortung. Kleine Beischriften sind weggelassen, wenn sie weder in der Schrift noch sprachlich noch inhaltlich Wesentliches zu lehren schienen; auch die Übersetzung[1] ist, um den Aufsatz zu kürzen, möglichst knapp gehalten. Die Nummern, die von Edgar stammen, bezeichnen dieses Mal nicht die Darstellungen, sondern die Blöcke.

Block 1. — Nechtharehbêt »→ vor Osiris ←« mit . Beischrift : . Osiris sagt : 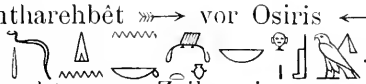 . Figuren vertieft, Oberfläche stark zerstört. Unten wagerechte »→ Zeile mit grossen Buchstaben : 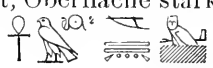

... Titulatur von Nechtharehbêt.

Block 2. — Drei Bilder von Nechtharehbêt; im April 1910 ist ein Teil des linken und mittleren Bildes von Eingeborenen abgesprengt und entfernt worden.

Linkes Bild : König »→ (Kriegshelm mit Uräus) mit Ölkrug vor Gott ←« (stehend, Bart, Frauenhaar mit Uräus, darauf).

Mittelbild : König (Kopftuch mit Uräus) »→ mit zwei Zeugstreifen vor stehendem Gott ←« (wie links). Beischrift zum Gott : .

Rechtes Bild : König »→ (halblanges Haar, unten wagerecht abgeschnitten, das Ohr bedeckend, mit Uräus) erhebt die Hände [etwas tragend ?] vor Gott ←« (weggebrochen).

Block 3 (L., *D.*, III, 287 *l*). — Nechtharehbêt »→ (Kopftuch mit Uräus) bringt eine Platte mit vier auf einer Platte dar vor Gott ←« (Bart, Frauenhaar mit Uräus, darauf in einem Stirnbande steckend). Über dem König senkrecht : 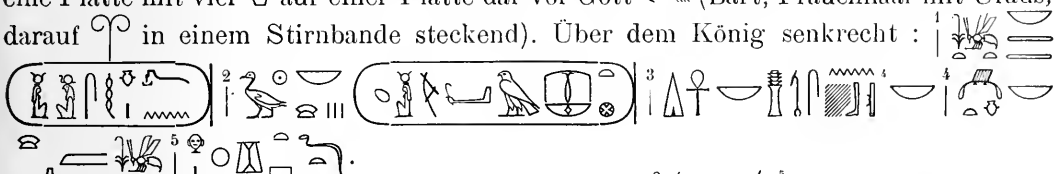 .

Den Namen gegenüber eine ←« Schlange mit , das haltend, auf und ; Beischrift « Uto ». Über dem König fliegender »→ Vogel (Kopf weggebrochen) : *(sic)*. Über dem Gott senkrecht : 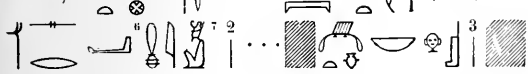

1. Parallelstellen werden dem Berliner Wörterbuch verdankt. Professor H. Junker hat auch dieses Mal eine Korrektur mitgelesen; Professor K. Sethe bin ich für einige besondere Hinweise verpflichtet.
2. An der Schlange hängt ein .
3. Edgar : Only the upper part of is preserved, but I see no room for .
4. Vor ist nur der Raum für ein kleines Zeichen wie \\ zerstört.
5. durch gelegt.
6. Arm mit Faust, aber ohne Stock.
7. Kopf undeutlich.

Block 4. — Nechtharehbêt →→ (Haar wie 2 rechts) mit auf der Linken, hält die Rechte schützend (Innenfläche nach vorn) dahinter. Beischrift bei Piehl im *Ä. Z.*, XXVI (1888), 110; davor noch unteres Ende des Horusnamens.

Block 5. — Namen →→ des Nechtharehbêt senkrecht. Darüber wagerecht →→ Beischrift [zu einem Sonnengott] : .

Block 6. — Osiris ←← (Haar, im Stirnband); über ihm senkrecht : 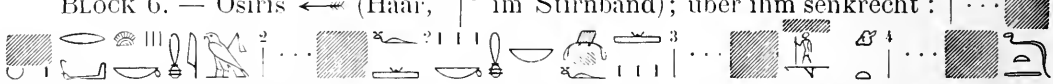 « Ich lasse deine Kronen..... sein wie (die des) Horus. [Ich mache] deine Macht (*ʃ3w?*) gleich der des Herrn der Macht (*ʃ3w*)..... [Osiris] von Busiris, des Ersten von [Behbêt]..... in Ewigkeit. »

Block 7. — König →→ vor Osiris ←← (mit auf dem Kopf) und [Isis]; oben gestirnter Himmel. Gegenüber den →→ Königsnamen sitzt Uto ←← wie auf Block 3. Über dem König fliegender Falke →→, Beischrift : .

Über Osiris senkrecht : 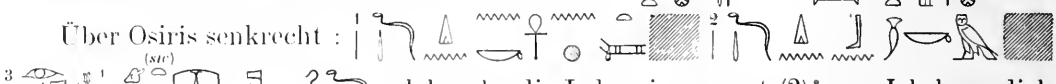 « Ich gebe dir Leben insgesamt (?)[2]..... Ich lasse dich angenehm sein bei..... Osiris von Busiris, Erster von Behbêt, grosser Gott, Herr der Ewigkeit. » Über [Isis] senkrecht : 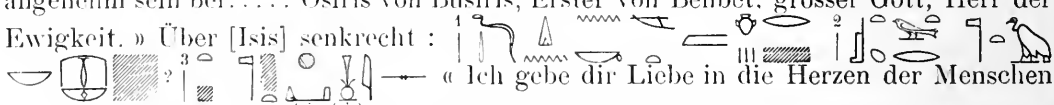 « Ich gebe dir Liebe in die Herzen der Menschen (*rmt*). Isis, Grosse, Gottesmutter, Herrin von Behbêt, Gottesschwester (lies), die ihren Bruder (Osiris) schützt (lies). »

Block 8. — *Linkes Bild :* Der König →→ opfert Weihrauch vor sitzendem ←← [Osiris] mit auf dem Kopf, und Isis. Über dem König fliegender →→ [Geier], Beischrift : ; nichts davor, Edgar ergänzt als nicht geschrieben : « [Nechbet von El-Kab], Auge des Re, Herrin des Himmels, Fürstin aller Götter. » Über Osiris : .

Rechtes Bild : Über dem →→ [König] ein fliegender Falke, Beischrift : 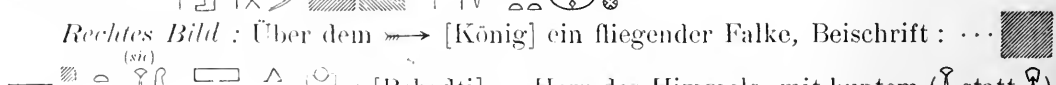 « [Behedti]... Herr des Himmels, mit buntem (statt) Gefieder, der aus dem Horizont aufsteigt. »

Block 9 *a*. — *Obere Reihe :* Thronender Gott ←← und Göttin. *Untere Reihe :* Oben gestirnter Himmel. *Linkes Bild :* Beischrift ←← zu [Osiris] : 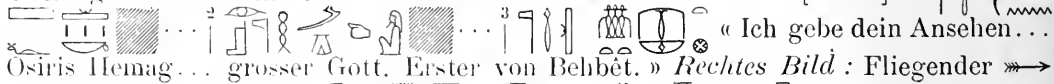 « Ich gebe dein Ansehen... Osiris Hemag... grosser Gott, Erster von Behbêt. » *Rechtes Bild :* Fliegender →→ Geier über dem König : 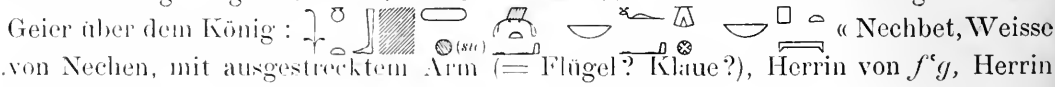 « Nechbet, Weisse von Nechen, mit ausgestrecktem Arm (= Flügel? Klaue?), Herrin von *f'g*, Herrin des Himmels. »

---

1. Mann mit langen Stab in der rechten und Peitsche ∧ in der linken Hand; auf dem Kopf .

2. Sethe : « Leben des Atum » oder « alles, was lebt ».

Block 9 *b*. — Bruchstück eines fliegenden ⟵ [Geiers] mit Beischrift : ··· ··· (vgl. 9 *a*).

Block 10. — *Obere Reihe :* « An offering-scene, badly preserved and without inscription. » *Untere Reihe :* Beischriften zum ⟵ König vor einem ⟶ Amon (Rest einer Feder erhalten) : . Oben gestirnter Himmel.

Block 11. — König ⟶ vor einem thronenden ⟵ Gott; dazwischen ⟶ senkrecht : 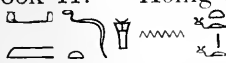 « Seinem Vater Salböl bringen. »

Block 12. — König ⟵ mit Blumen vor thronender ⟶ Göttin : « [Seiner] Mutter... Blumen bringen. »

Block 13. — Unten : wagerechte ⟵ Zeile : ··· 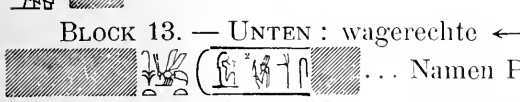 ... Namen Ptolemaios II.

Oben. — *Linkes Bild :* Ptolemaios II. ⟵. *Rechtes Bild :* Ptolemaios II. ⟵ (Beischrift : « Harz räuchern ») vor Göttin ⟶; vor ihr : 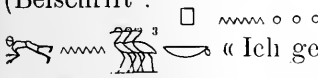 « Ich gebe dir die Fremdländer niedergeworfen vor deiner Macht. »

Block 14. — Drei Bilder von « probably Ptolemy II., as on the neighbouring blocks ».

Rechtes Bild : König ⟵ (Beischrift : 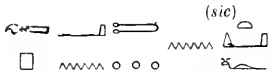 (*sic*) « Seiner Mutter Harz räuchern ») vor Göttin ⟶; vor ihr : 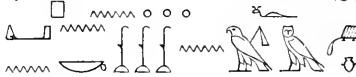 « Ich gebe dir die Jahre des Horus in Freude. »

Mittelbild : König ⟵ (vor ihm : 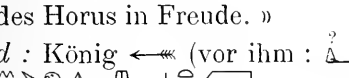) vor Gott ⟶; vor ihm : 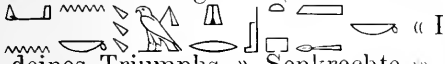 « Ich gebe dir die Länder des Horus unter die Stätte deines Triumphs. » Senkrechte ⟶ Zeile hinter dem Gott : ··· « [Ich lasse dich]..... auf ein Mal, erglänzend auf dem Throne des Horus als Herrscher der Freude und Erster (oder : an der Spitze) der Lebenden. »

Linkes Bild : Senkrechte Zeile hinter dem ⟵ König : ... 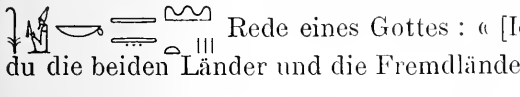 Rede eines Gottes : « [Ich lasse] dich... in Stärke und Sieg, damit du die beiden Länder und die Fremdländer beherrschst (Verbum *stn*). »

Block 15. — Stehender Gott und Göttin ⟵, z. T. verschüttet. Senkrechte Zeile hinter der Göttin : ... 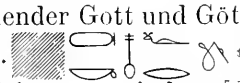 ··· « [Ich lasse] deinen schönen Namen gedeihen auf deinem..., indem [du] erglänzst... »

Block 16. — Zwei hintereinander ⟶ sitzende Götter : Osiris (? mit Krone) : 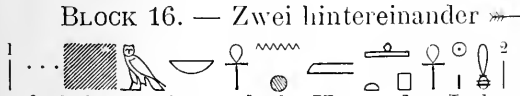 « [Ich lasse dich...] als Herrn des Lebens, in Frieden, lebend wie Re. [Osiris?]...

1. In umgekehrter Richtung; zerstört.
2. Lies .
3. Vielleicht mit Federn an den Köpfen.

des 'hohen Hauses o. ä.', grosser Gott, wohnend in... » Sobk (Krokodilkopf mit Doppelfeder auf Untersatz) : 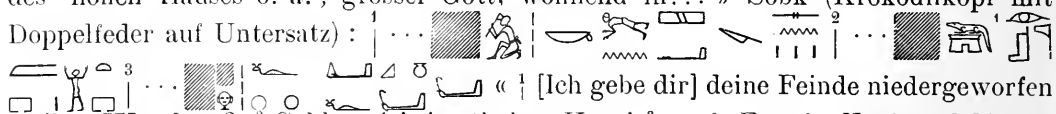 « [Ich gebe dir] deine Feinde niedergeworfen in ihre Wunden (?) Sobk-Osiris im 'hohen Haus' ...[2]. Er gebe Kraft und Sieg. »

Block 17 (Eckblock). — *Auf der einen Seite* Darstellung : König ⟵, Beischrift : . Senkrechte ⟵ Zeile (z. T. in Lepsius, *Denkmäler*, Text, I, 220) : « Ptolemaios II., der in der weissen Krone erglänzt und den Norden (!) beherrscht (Verbum *bjtj*), Herr der Doppelkrone, der auf dem Throne des Sohnes der Isis sitzt. »

Auf der anderen Seite senkrechte ⟶ Zeile : 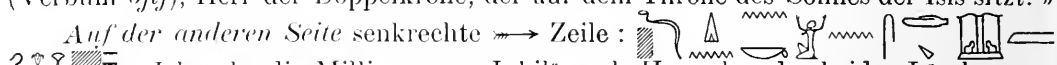 « Ich gebe dir Millionen von Jubiläen als Herrscher der beiden Länder... »

Block 18 (Eckblock, grauer Granit). — Wagerechte ⟵ Zeilen, die über die Ecke hinweg laufen : 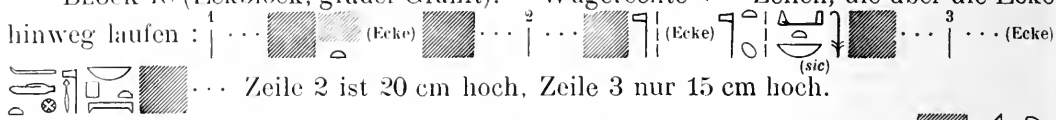 ... Zeile 2 ist 20 cm hoch, Zeile 3 nur 15 cm hoch.

Block 19 (roter Granit). — Wagerechte ⟵ Zeile, 16 cm hoch : 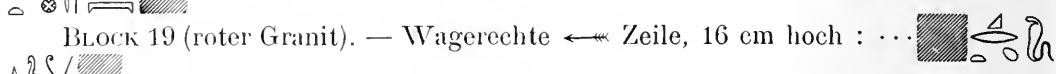

Block 20. — [König ⟵] vor Isis ⟶ mit Krone. Über Isis senkrecht (eingeschnitten) : 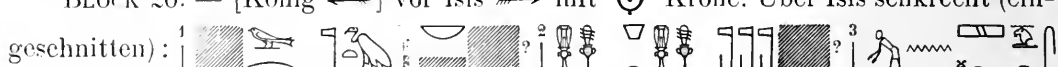 « [Isis], Grosse, Gottesmutter, Herrin [von Behbêt], ... der Sistren, Fürstin der Sistren, vor deren Macht die Götter [und Göttinnen] sich beugen. » Über [dem König] senkrecht (erhaben!) : 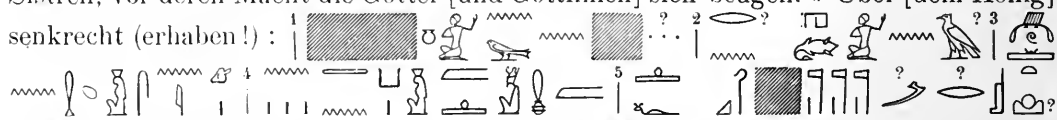 « [Wir bringen dar] Jubel (*hnw*), weil [deine Macht] so gross ist (*n-wr·t-n*) und Frohlocken (*h3-snd*) wegen deiner Majestät! Wir küssen die Erde (vor) deinem Ka in Frieden wie (vor dem Sonnengott) Atum bei seinem Untergange; [du] beherrschst die Götterneunheit (?)... »

Links : Rest einer anderen Darstellung.

Block 21. — König ⟵ mit vor [Osiris] ⟶ mit Krone (wagerechte Widderhörner, Sonne mit zwei Straussenfedern, zwei Schlangen mit Sonne) und einer ⟶ Göttin. Über Osiris senkrecht : 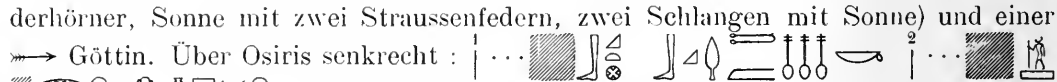 « [Ich gebe dir]... Ägypten, indem es froh ist (*b3k*) über deiner Schönheit. [Osiris] von Busiris (lies ?), Erster von Behbêt, wohnend im 'hohen Hause'. »

Block 22. — Reste von drei Bildern des Ptolemaios II.; in der Mitte König ⟶ vor falkenköpfigem ⟵ Gott mit Krone. Gott : 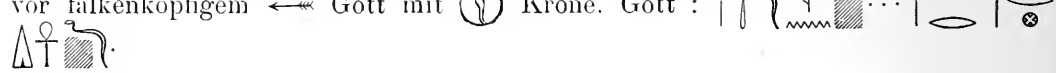 .

1. Nur unterer Teil erhalten.
2. Sethe : « seine ... Tag und Nacht » (lies : ⊙ ◯).

BLOCK 23. — Bruchstück : 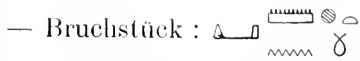 « Seiner Mutter Zeug geben. »

BLOCK 24. — Bruchstück mit König ⟶, Beischrift : 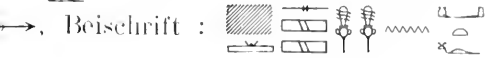 « Seiner Mutter Sistren [darbringen]. »

BLOCK 25 (roter Granit). — *Unten* Darstellung : Ptolemaios II. ⟶ vor Osiris ⟵ (mit zwei Straussenfedern auf dem Kopf) und Isis ⟵ ; darüber gestirnter Himmel. Osiris : 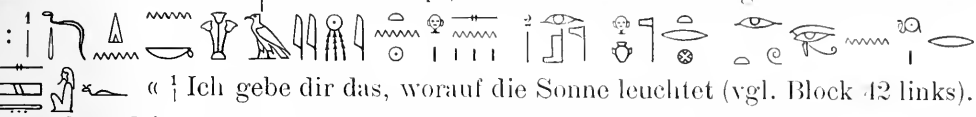 « 1 Ich gebe dir das, worauf die Sonne leuchtet (vgl. Block 42 links). 2 Osiris, wohnend in Netret, (für den) das Uzatauge des Re gemacht wurde um seinen Leib zu verbergen. » Isis : 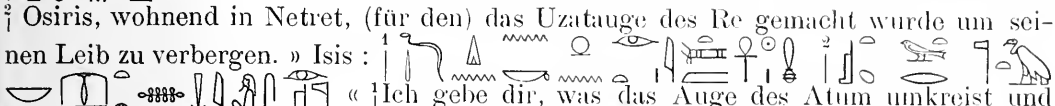 « 1 Ich gebe dir, was das Auge des Atum umkreist und Leben wie Re. 2 Isis, Grosse, Gottesmutter, Herrin von Behbêt, die ihren Bruder Osiris schützt. »

Oben zwei wagerechte ⟶ Zeilen, die am Ende der Wand beginnen (also standen die vorhergehenden Worte auf der anstossenden Wand) : 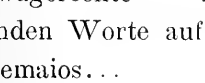 (Ptolemaios...

BLOCK 26. — Gottheit ⟵ mit Bündelkrone (oben Sonne); darüber senkrecht : ... « ... Osiris im *ḥ³my*-hause (vgl. Block 9 *a*), der ... jede Schönheit mit Leben... Ich gebe dir einen grossen Nil zu [seiner Zeit]. »

BLOCK 27 (roter Granit). — Ptolemaios II. im Helm ⟶ mit vor [einer ⟵ Göttin] : 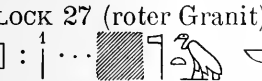 « [Isis, Grosse], Gottesmutter, Herrin von Behbêt, [die] die Wahrheit..., die jauchzt... »

BLOCK 28 (roter Granit). — *Unten* Darstellung, darüber gestirnter Himmel; darin eine ⟶ Göttin : 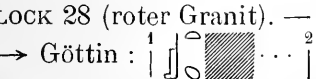 « Isis, [die] ihren Bruder [schützt]... »

Oben zwei ⟵ wagerechte Zeilen (Zeile 2 ist 19 cm hoch) : 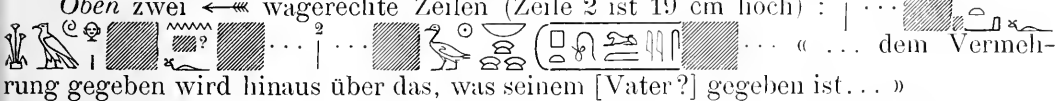 « ... dem Vermehrung gegeben wird hinaus über das, was seinem [Vater?] gegeben ist... »

BLOCK 29. — Gott ⟵ mit Doppelkrone : 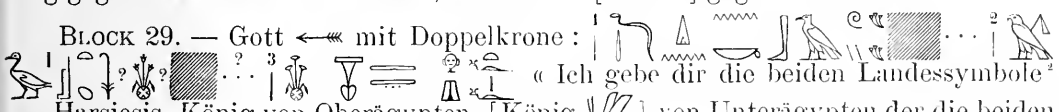 « Ich gebe dir die beiden Landessymbole[2] ... Harsiesis, König von Oberägypten, [König] von Unterägypten der die beiden Länder vereinigt, der auf dem Throne seines Vaters sitzt. »

BLOCK 30 (Eckblock). — Darstellung, oben gestirnter Himmel. Göttin ⟶ mit Isiskrone : 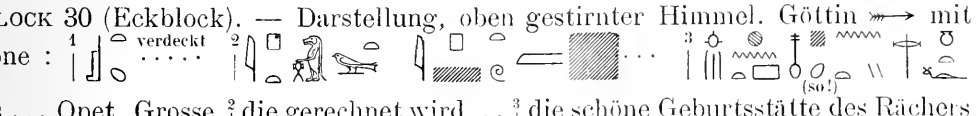 « 1 Isis ... Opet, Grosse, 2 die gerechnet wird... 3 die schöne Geburtsstätte des Rächers seines Vaters (= Har-endotes). » Hinter ihr senkrecht : 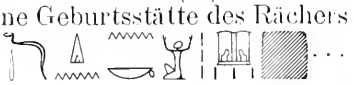 « Ich gebe dir Millionen von Jubiläen... »

1. Nicht Hand, sondern ähnlich geformter Gegenstand; wie *Ä. Z.*, XLVI (1909), 69, Nr. 17 *c*.

2. Vgl. in Dendera, Zettelt 796 des Berliner Wörterbuches (JUNKER).

Auf der anderen Seite : undeutliche Inschriftreste.

Block 31 (Eckblock). — *Seite A :* Sitzende ⟵ Göttin : 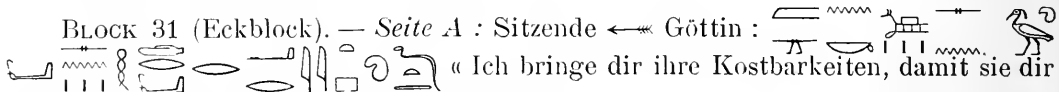 « Ich bringe dir ihre Kostbarkeiten, damit sie dir Abgaben steuern zu deiner Halle in Ewigkeit. »

Seite B : Ptolemaios II. ⟶ vor thronender ⟵ Göttin : . . . « Das *wnšb* seiner Mutter [bringen]. »

Block 32. — Ptolemaios II. ⟵ mit Helm er trägt und führt wohl eine Prozession der Nile an : « der die beiden Länder gross macht für seine Herrin », bringt eine Opfertafel mit Was-erkrügen dar vor Isis ⟶ : 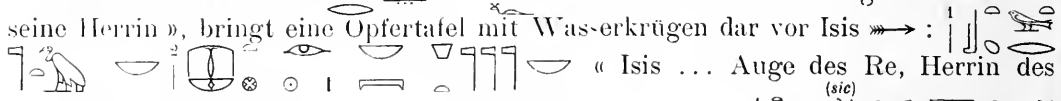 « Isis ... Auge des Re, Herrin des Himmels, Fürstin aller Götter. » Vor dem König senkrecht :

« König Ptolemaios II. kommt zu [dir ?,] Isis, der Grossen, Herrin von Behbêt... die beiden Länder (?) ... (ob *iwr?*), um die Seienden zu ernähren...; dem... gegeben ist, Ptolemaios, damit du ihm die Jubiläen des Tenen gibst, erglänzend auf dem Throne [des Horus]... »

Block 33. — Senkrechte ⟵ Zeile hinter Isis : 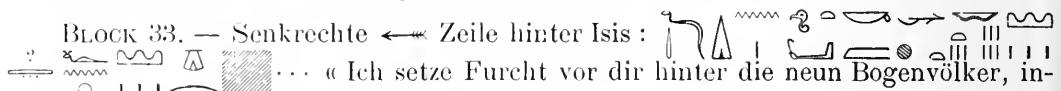 « Ich setze Furcht vor dir hinter die neun Bogenvölker, indem die Barbaren unter [deinen Sohlen liegen]. »

Block 34. — *Obere Reihe :* Darstellungen. Senkrechte ⟶ Zeile hinter einer Gottheit : « ... dir zu Liebe, die Frauen jubeln bei deinem Anblick. »

Untere Reihe : Reste von drei Darstellungen; oben gestirnter Himmel durchlaufend.

Rechtes Bild : Über [einer ⟶ Gottheit] : 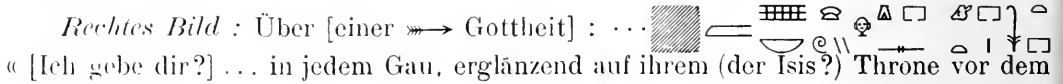 « [Ich gebe dir?] ... in jedem Gau, erglänzend auf ihrem (der Isis?) Throne vor dem Königshause. »

Mittelbild : König ⟵ vor Göttin ⟵ mit Isiskrone; über ihr senkrecht : 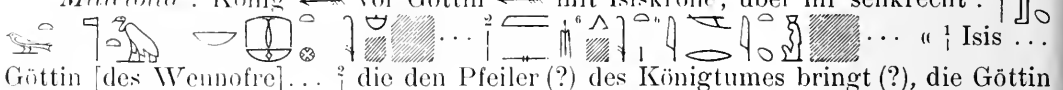 « [1] Isis ... Göttin [des Wennofre]... [2] die den Pfeiler (?) des Königtumes bringt (?), die Göttin Merit... »

Rechtes Bild : Senkrechte ⟵ Zeile hinter dem König : 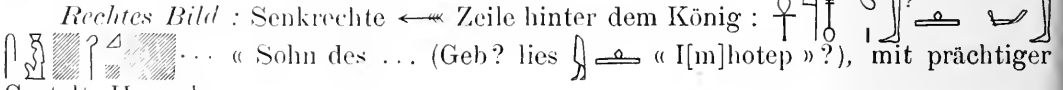 « Sohn des ... (Geb? lies « I[m]hotep » ?), mit prächtiger Gestalt, Herrscher... »

---

1. Lies (Sethe).
2. Lies « der Acker ». der Schwanger wird und gebiert? (Junker).
3. Gemeint ?
4. Nach Professor Sethe.
5. Ergänze *ḥ‘* « jauchzen » (Junker).
6. So gestellt !

Block 35. — Senkrechte ⟶ Zeile hinter [einer Göttin] :

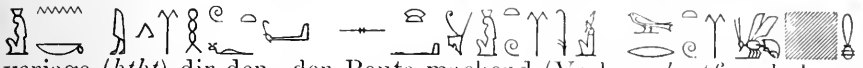
« ... Ich verjage (*ḥtḥt*) dir den, der Beute machend (Verbum *ḥwtf* nach Junker) kommt. Ich lasse dich erglänzen als oberägyptischen König, indem du gross bist als unterägyptischer König wie [Atum?]... »

Darstellung : Ptolemaios II. ⟵ vor einer ⟶ thronenden Göttin :
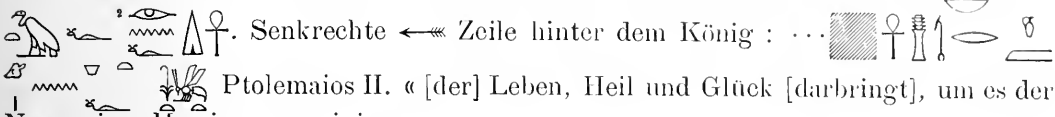
Ptolemaios II. « [der] Leben, Heil und Glück [darbringt], um es der Nase seiner Herrin zu vereinigen. »

Block 36. — *Linkes Bild :* Senkrechte ⟵ Zeile [hinter einer Gottheit] : 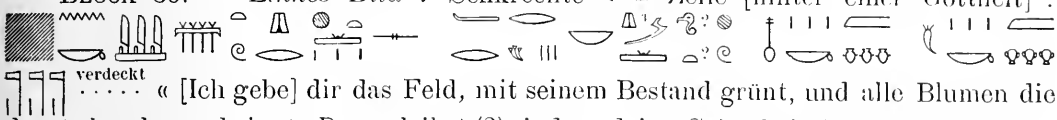

« [Ich gebe] dir das Feld, mit seinem Bestand grünt, und alle Blumen die der Acker hervorbringt. Du gedeihst (?), indem deine Schönheit in den Herzen und Liebe zu dir in den Gesichtern der Götter ist. »

Rechtes Bild : Ptolemaios II. ⟶ mit zwei Gefässen vor Nephthys ⟵. Senkrechte Zeile hinter dem König : 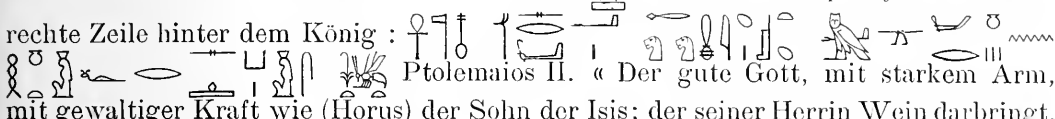
Ptolemaios II. « Der gute Gott, mit starkem Arm, mit gewaltiger Kraft wie (Horus) der Sohn der Isis; der seiner Herrin Wein darbringt, um ihren Ka zu erfreuen. » Nephthys : 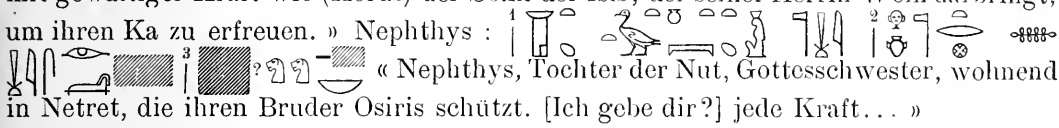
« Nephthys, Tochter der Nut, Gottesschwester, wohnend in Netret, die ihren Bruder Osiris schützt. [Ich gebe dir?] jede Kraft... »

Block 37. — Ptolemaios II. ⟵, hinter dem sein Ka ⟵ steht, bringt einen Halskragen dar vor der thronenden ⟶ Isis. Isis : 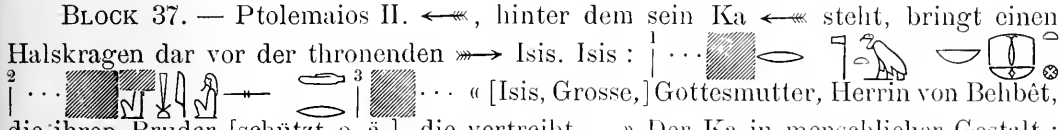
« [Isis, Grosse,] Gottesmutter, Herrin von Behbêt, die ihren Bruder [schützt o. ä.], die vertreibt... » Der Ka in menschlicher Gestalt : Mann mit Bart, Haar dem Kopftuch ähnlich und ohne Uräus; auf dem Kopf die Arme mit dem Horusnamen ; in der rechten Hand ein Stab mit Königskopf (zerstört) und Krone : wagerechte Widderhörner, Sonne mit zwei Straussenfedern. Hinter ihm senkrechte Zeile : 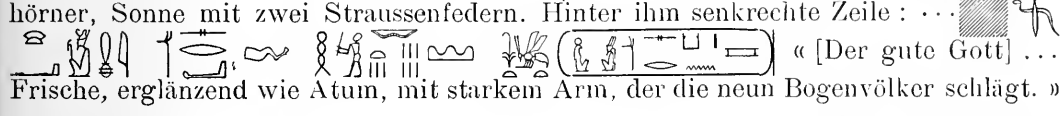
« [Der gute Gott] ... Frische, erglänzend wie Atum, mit starkem Arm, der die neun Bogenvölker schlägt. »

Block 38. — *Linkes Bild :* Senkrechte Zeile hinter dem ⟵ König (Halblanges Haar mit Uräus, wagerechte Widderhörner mit Sonne und Straussenfedern), der darbringt : 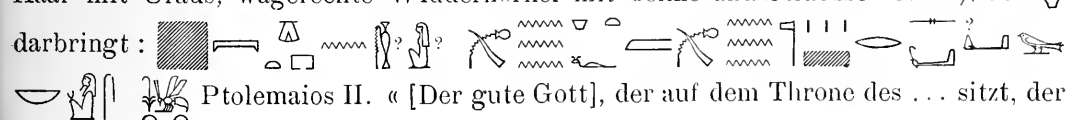
Ptolemaios II. « [Der gute Gott], der auf dem Throne des ... sitzt, der

1-2. In umgekehrter Richtung.
3. Unsicher, aber nicht . — Lies , also *ḫm* ; (Junker).
4. Arm mit Faust, aber ohne Stock.

seine Herrin reinigt mit der Reinigung der Götter, um alles Böse () zu vertreiben[1], das an ihr ist. »

Rechtes Bild : Senkrechte Zeile hinter der ⟿ stehenden Isis : 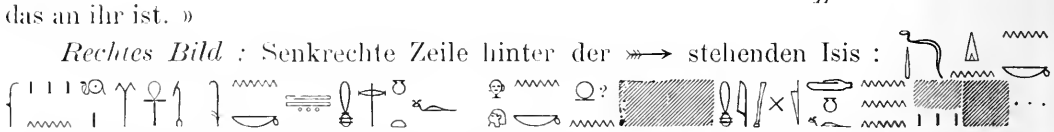 « Ich gebe dir die Jahre des Re in Leben und Glück, damit du die beiden Länder beherrschst wie (Horus) der seinen Vater rächte, und damit (?) du das Oberhaupt bist (Verbum *ḥrj-ḏ3ḏ3*[2]) für den Erdkreis..., wie (Osiris?), der seine Gestalt wiederholte. Wasser und [Berge?] sind... »

Block 39. — *Linkes Bild :* Senkrechte Zeile hinter Harpokrates ⟽ (Doppelkrone mit Kinderzöpfchen) : 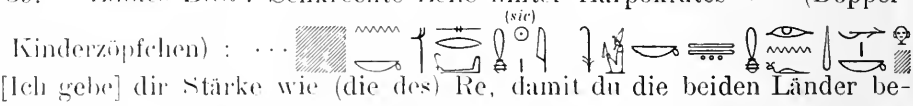 « [Ich gebe] dir Stärke wie (die des) Re, damit du die beiden Länder beherrschst wie er tat, indem dein Stock auf [deinen Feinden liegt]. »

Rechtes Bild : Senkrechte ⟿ Zeile [hinter dem König] : 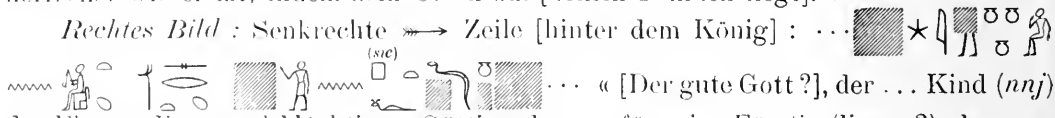 « [Der gute Gott?], der ... Kind (*nnj*) der Ehrwürdigen und Mächtigen Göttin, der ... für seine Fürstin (lies ▽?), der... »

Block 40. — Ptolemaios ⟿ in Krone mit zwei Krügen vor stehender ⟽ Göttin : « Seiner Mutter Öl schenken. »

Block 41 — Senkrechte Zeile hinter ⟽ Isis : 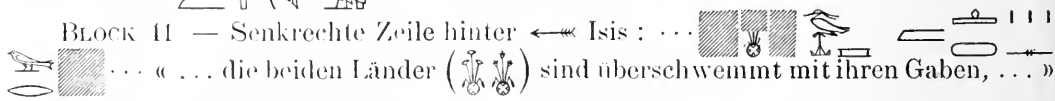 « ... die beiden Länder () sind überschwemmt mit ihren Gaben, ... »

Block 42 (*Description de l'Égypte, Antiquités*, pl. 5). — *Linkes Bild :* Sitzende ⟽ Isis. Über ihr : 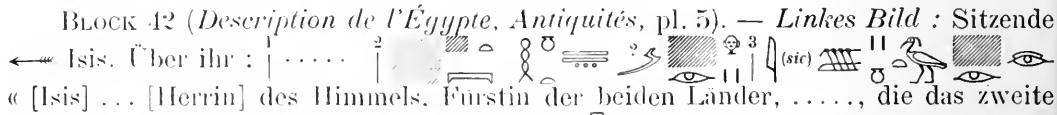 « [Isis] ... [Herrin] des Himmels, Fürstin der beiden Länder, ..., die das zweite der Glanzaugen (*i3ḫ·t*) empfängt (oder lies « leuchtend » an Augen?). »

Senkrechte Zeile hinter Isis : 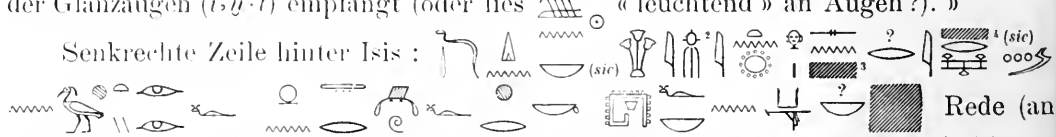 Rede (an den König) : « Ich gebe dir, was die Sonne bescheint (vgl. Block 25), bis hin zu (Präp. *r·iḏr*) dem, was seine (des Sonnengottes) Glanzaugen sehen, indem der Erdkreis völlig dir zugewiesen ist und sein ganzer Palast (*wśḫ·t*) deinem Ka [ewiglich?] gehört. »

Rechtes Bild : Ptolemaios II. ⟿ (Krone : , darin wagerechte Widderhörner und Sonne mit zwei glatten Federn) bringt zwei ʊ Säcke dar vor der ⟽ thronenden Isis : 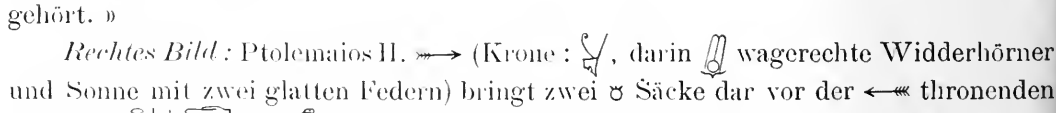 « Grüne und schwarze Schminke seiner Mutter geben. » Senkrechte Zeile hinter dem König : 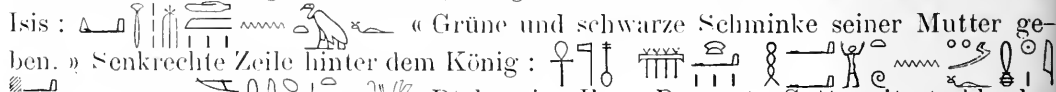 Ptolemaios II. « Der gute Gott, mit strahlenden

1. Gemeint ist wohl nicht *šḫr*, wie man zunächst lesen würde; sondern 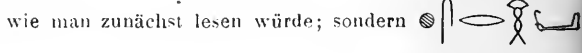 *ḥśr*, das oft in dieser Verbindung vorkommt.

2. Das Zeichen ist ein Mittelding zwischen und ; lies .

3. Edgar ergänzte am Original ; vgl. Block 25 unten.

4. Edgar ergänzte am Original

Kronen; bei dessen Anblick man jubelt wie (bei dem des) Re, wenn er sich zeigt: Herr der Liebe wie (Horus) der Sohn der Isis. » Über Isis : 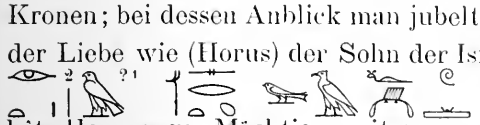 « Isis, Grosse, Gottesmutter, Herrin von Behbêt, Horusauge, Mächtige, mit grossem Ansehen (*ḥ'ɜw*). »

Block 43. — *Unten :* Prozession der ⟿ Nile, darüber gestirnter Himmel.

In der Mitte : Wagerechte ⟿ Zeile : 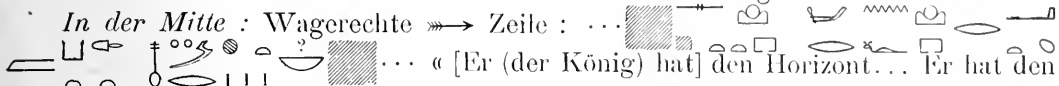 « [Er (der König) hat] den Horizont... Er hat den Horizont der Sonnengöttin (ʀ'·t wie Block 52 *a*) herrlich gemacht in vortrefflicher Arbeit, schön anzusehen über alles ... »

Oben : Senkrechte Zeile ⟿ [hinter einer Gottheit] : 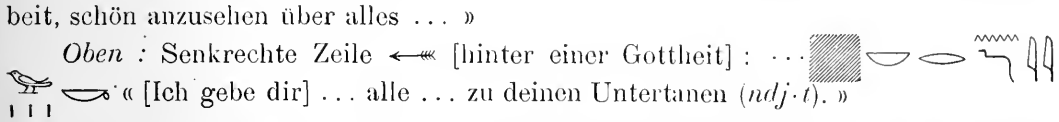 « [Ich gebe dir] ... alle ... zu deinen Untertanen (*ndj·t*). »

Block 44. — Unten Nile, oben vertiefte Darstellung. In der Mitte wagerechte ⟿ Zeile : 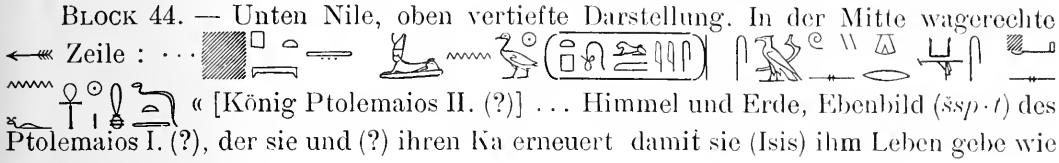 « [König Ptolemaios II. (?)] ... Himmel und Erde, Ebenbild (*šsp·t*) des Ptolemaios I. (?), der sie und (?) ihren Ka erneuert damit sie (Isis) ihm Leben gebe wie Re ewiglich. »

Block 45. — *Linkes Bild :* Ptolemaios II. ⟿ mit Krone bringt zu der sitzenden ⟿ Isis mit Geierhaube und : . Hinter dem König sein Ka wie Block 37, Beischrift 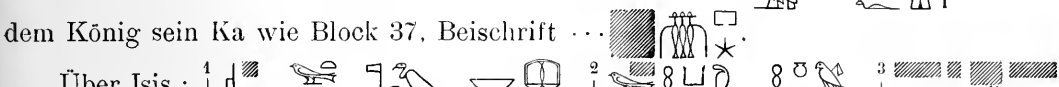 .

Über Isis : 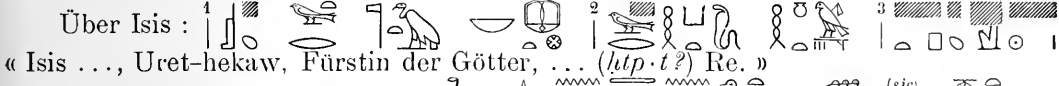 « Isis ..., Uret-hekaw, Fürstin der Götter, ... (*ḥtp·t?*) Re. »

Senkrechte Zeile hinter Isis : « Ich gebe dir alle Länder erschrocken vor deiner Macht, und dein Ansehen in alle Fremdländer; und deine Glieder in Leben und deine Knochen in Kraft und Sieg, indem du lebst wie Re ewiglich. »

Rechtes Bild : Ptolemaios ⟿ in Doppelkrone mit Krug vor Isis ⟿; darüber gestirnter Himmel. Vor dem König : « Einen Wasserkrug schenken. » Hinter dem König senkrecht : 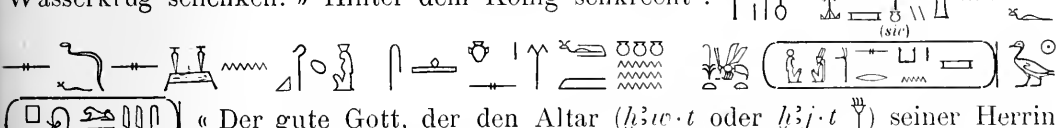 « Der gute Gott, der den Altar (*ḫ'ɜw·t* oder *ḫ'ɜj·t*) seiner Herrin überschwemmt, damit er (der Altar?) den Opfertisch (*wdḥw*) der Herrscherin (Isis) speise; der ihr Herz erfreut mit dem, was aus dem Ozean kommt, König Ptolemaios II. »

Über beiden Bildern : Wagerechte ⟿ Zeile : 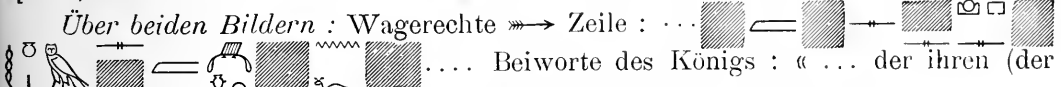 .... Beiworte des Königs : « ... der ihren (der Isis?) Horizont ..., der ihr Herz froh macht (*śnḏm?*) ... in Freude... »

1. Oben weggebrochen, ob ?

Block 46 (Ptolemaios II.). — *Linkes Bild :* Über Isis ⟵ : « Isis ..., der man Verehrungen weiht in der Abendbarke und Preis in der Morgenbarke der Sonne, unter deren Befehl die Länder und Fremdländer stehen. » Hinter Isis senkrecht : 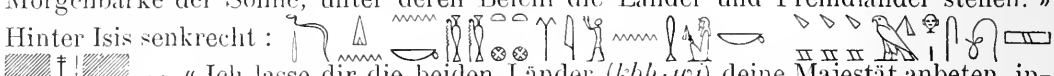 « Ich lasse dir die beiden Länder (*ḫbḥ·wj*) deine Majestät anbeten, indem die Lande des Horus [deine] Schönheit verehren... »

Rechtes Bild : Senkrechte ⟶ Zeile hinter dem König : 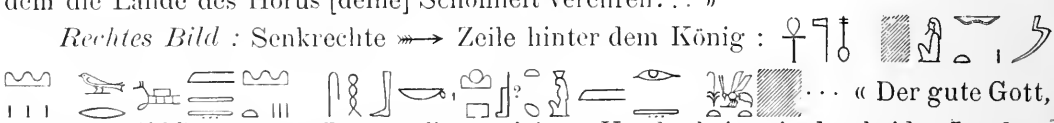 « Der gute Gott, Herrscher (*ḥḳ3*) der neun Bogenvölker, reich an Kostbarkeiten in den beiden Ländern und den Fremdländern, der den Horizont der Isis schmückt (oder : erfreut) mit Myrrhen. »

Oben : Zwei senkrechte ⟵ Zeilen : 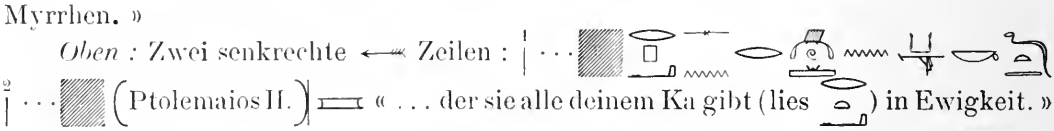 « ... der sie alle deinem Ka gibt (lies) in Ewigkeit. »

Block 47 (roter Granit). — *Unten :* Bild mit Beischrift ⟵ : 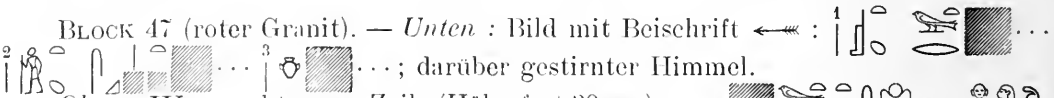 ; darüber gestirnter Himmel.

Oben : Wagerechte ⟶ Zeile (Höhe fast 30 cm) : 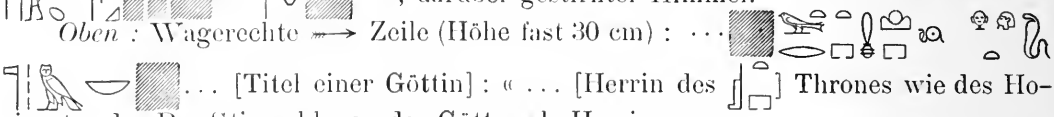 [Titel einer Göttin] : « ... [Herrin des] Thrones wie des Horizontes des Re, Stirnschlange der Götter als Herrin von... »

Block 48. — Fries mit Gruppen von je zwei sich ⟶ ⟵ zugewandten Cartouchen, die durch Streifen des « Federmusters » getrennt werden; die Gruppen sind (z. T. bei Piehl in *Ä. Z.*, XXVI (1888), 120) :

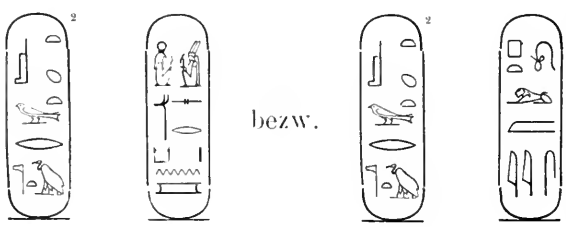

Block 48 *a*. — Grosser Türsturz (grauer Granit), wohl vom Tor zum Hypostyl, liegt in der Mitte des Ruinenfeldes. Oben gestirnter Himmel. Darunter geflügelte Sonne mit zwei Schlangen; rechts ⟶ steht : 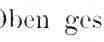 . Unten senkrechte ⟵ ⟶ Schriftzeile, deren Hälften unter der Sonnenscheibe zusammenstossen. Rechte Hälfte : 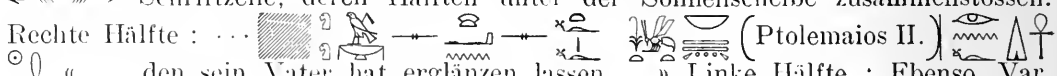 « ... den sein Vater hat erglänzen lassen... » Linke Hälfte : Ebenso, Var. 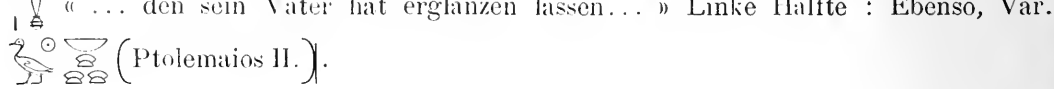 .

1. Lies .
2. Diese Cartouche in ⟶ Richtung.

Block 49 (roter Granit). — Zwei wagerechte ⟶ Zeilen : 1 (Ptolemaios II.) 2 « [Isis] ... Herrin des Erbes (*jw'*). »

Block 49 *a*. — Fries (roter Granit) mit wagerechter ⟵ Zeile : ... 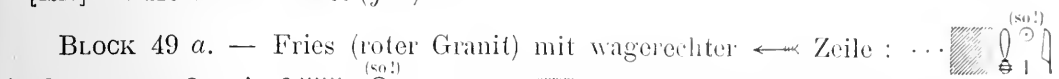 (so!) (so!) ... « [Der König weiht der Isis diesen Tempel, in welchem sie erscheint] wie Re, wenn er sich im Horizonte zeigt, damit sie ihm ein ewiges Königtum gebe... »

Block 49 *b*. — Senkrechte ⟶ Zeile hinter einer thronenden Gottheit : ... 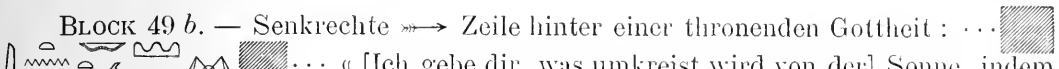 ... « [Ich gebe dir, was umkreist wird von der] Sonne, indem die 9 Bogenvölker vereinigt [sind unter deinen Sohlen]. »

Block 50. — Senkrechte ⟵ Zeile hinter einer Gottheit : 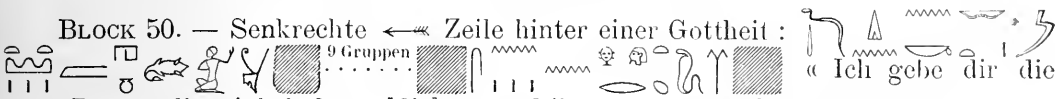 9 Gruppen « Ich gebe dir die neun Bogenvölker jubelnd vor [dir] ... und ihre ... vor der Stirnschlange in ... »

Block 51. — *Oben* Darstellung. *In der Mitte* wagerechte ⟶ Zeile : (Ende der Wand) (so E.) ... « Es ist das Haus (ob ?) der Fürstin der Götter, die ehrwürdige Wohnung der Herrin des Erbes (= Isis, vgl. Block 49); ... »

Unten : Ptolemaios II. ⟶, dem eine Prozession der Nile (vgl. 52) folgt, vor Isis ⟵ : 1 2 .

Block 52. — *Oben* Darstellung. *Unten* Prozession der ⟶ Nile (vgl. 51). *In der Mitte* wagerechte ⟶ Zeile : ... 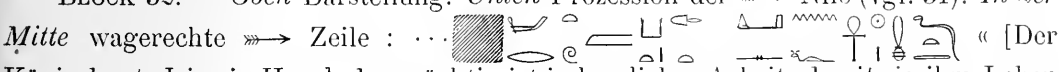 « [Der König baute Isis ein Haus], das prächtig ist in herrlicher Arbeit, damit sie ihm Leben gebe wie Re ewiglich. » (Dahinter eine Tür.)

Block 52 *a*. — *Rechtes Bild :* Isis ⟶ ; senkrechte Zeile hinter ihr : 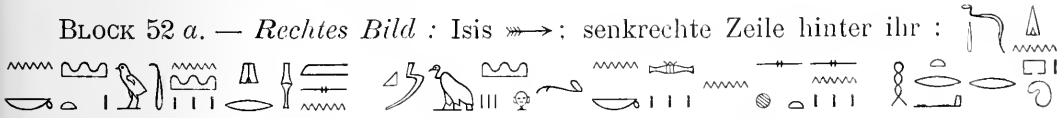 ... « Ich gebe dir das Land der *Wtn* mit ihrer Habe[1], die *ḫm³·tjw*[2] tragen (*rmn*) dir die Gaben (*g³w*) ihrer Felder[3], zu deinem Hause steuernd, indem du ihnen gegenüber aufgehst (*wbn*) als ein Herr der Kraft... »

Linkes Bild : Ptolemaios II. ⟵ bringt Sistren dar vor Isis ⟶ ; über ihr senkrecht : 1 2 3 « Isis, Grosse, Gottesmutter, Herrin von Behbêt, Erbfürstin , Herrin beider Länder, Herrin des Schreckens (*nšn*), welche die Götter und Göttinnen erfreuen durch

1. Lies « das, was in ihnen ist » ? (Sethe).
2. Volksname, häufig in Edfu.
3. Dieselbe Konstruktion in Dendera (Mariette, *Dend.*, IV, 38 *a*) und Edfu (Rochemonteix, *Edfou*, I, 47).

ihre... » Senkrechte Zeile hinter ihr : « Willkommen in Frieden! Mein Herz ist froh (*ḫnt*) über das, was du getan hast, und mein Zorn weicht (? *rwj* ?) dadurch, dass du [mir ?] musizierst[2] ... »

Block 53. — Über einer stehenden ⟿ Isis : 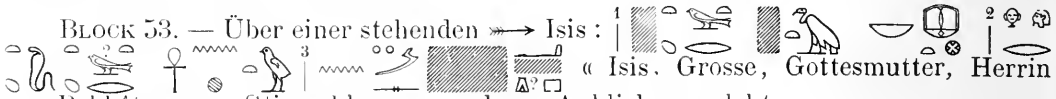 « Isis, Grosse, Gottesmutter, Herrin von Behbèt, grosse Stirnschlange, von deren Anblick man lebt, ... »

Block 54 (roter Granit). — Ende der Wand. Oben gestirnter Himmel; darunter zwei wagerechte ⟿ Zeilen in Relief (Höhe 35 bezw. 23 cm) : 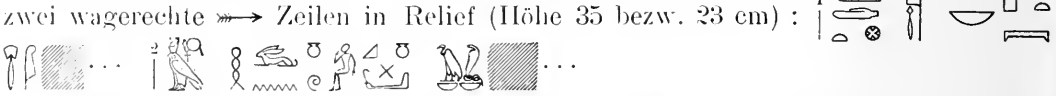

Block 55. — *Linkes Bild :* Ptolemaios II. ⟵ (Doppelkrone mit Uräus; an der unterägyptischen Krone stecken wagerechte Widderhörner) mit (? zerstört) vor zwei thronenden ⟿ Isis. Gegenüber den Namen des Königs ⟵ steht ein ⟿ Geier (oberägyptische Krone mit zwei Straussenfedern; Beischrift zerstört) auf über . Senkrechte ⟵ Zeile hinter dem König : 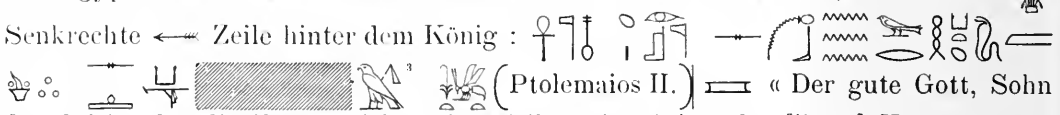 « Der gute Gott, Sohn des Osiris, der die Zauberreiche mit Weihrauch reinigt, der [ihren] Ka erfreut... König Ptolemaios, geliebt von [...]. Über jeder Isis (ohne Variante!) : 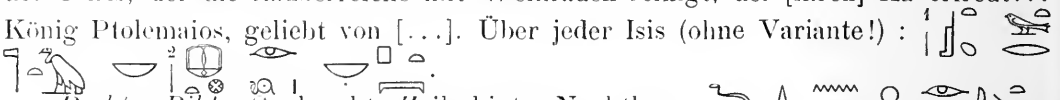

Rechtes Bild : Senkrechte Zeile hinter Nephthys : 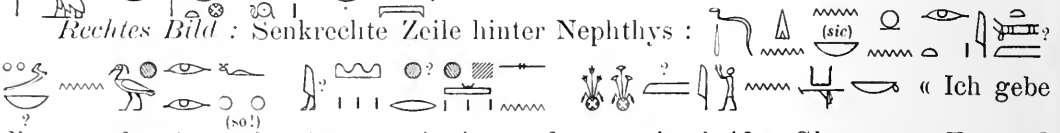 « Ich gebe dir, was das Auge des Atum umkreist, und was seine beiden Glanzaugen Tag und Nacht schauen, indem die Fremdländer mit (lies ?) ihren Gaben kommen und die beiden Länder vor deinem Ka beten. »

Block 56 (Eckblock). — Ptolemaios II. ⟵ opfert vor einer stehenden ⟿ Göttin (Lucas, *Voyage* [1720], I, Tafel zu S. 282). Vor dem König : 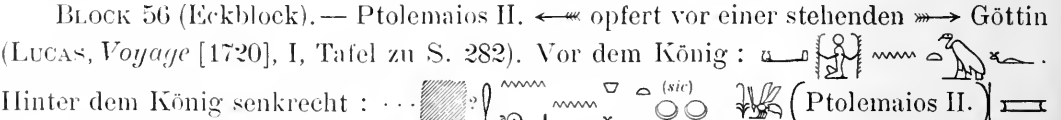 . Hinter dem König senkrecht : 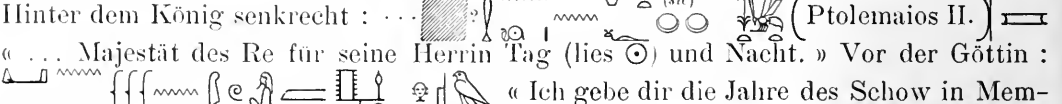 « ... Majestät des Re für seine Herrin Tag (lies ☉) und Nacht. » Vor der Göttin : 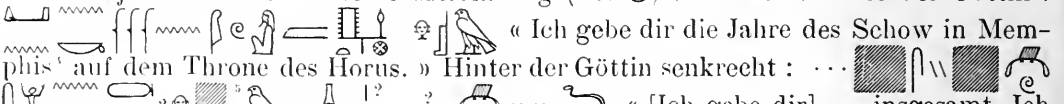 « Ich gebe dir die Jahre des Schow in Memphis[4] auf dem Throne des Horus. » Hinter der Göttin senkrecht : 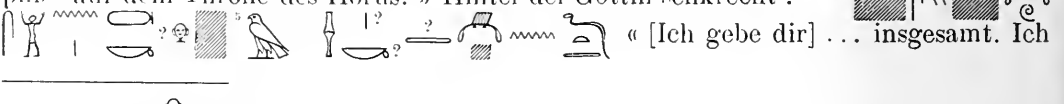 « [Ich gebe dir] ... insgesamt. Ich

1. Hier fehlt *ḥr* wie oft (Junker).

2. Vgl. Priester Nr. 20 bei Mariette, *Dend.*, IV, 15 = Dümichen, *Kalenderinschriften*, 100, wo die Priester den Zorn der Göttin durch das Sistrumgeklapper vertreiben.

3. Ist dies der zu zu ergänzende Göttername (?) als Horus wie auf Block 59 rechts.

4. Vgl. den auf dem Naos aus El-Arisch erhaltenen Text rechts Z. 2 (Griffith, *Tell el-Yahudijeh* [London, 1891], pl. 24, 2).

5. Edgar ergänzte am Original .

lasse deinen Namen hoch sein auf dem [Throne] des Horus, indem du die ganze Erde leitest (*ḫrp ?*). »

Auf der rechten Seite : Senkrechte ⟿ Zeile hinter einer stehenden Göttin : 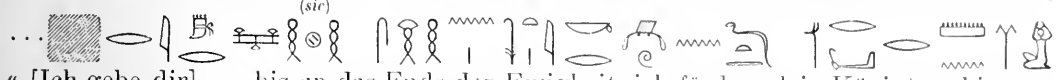
« [Ich gebe dir] ... bis an das Ende der Ewigkeit, ich fördere dein Königtum bis zum Ende der Ewigkeit und [deine ?] Stärke bis zur Unendlichkeit (*ḥḥ*). »

Block 57 (Relief). — Ptolemaios II. ⟵ bringt und zu Isis ⟵. Vor dem König : 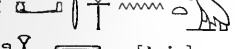 . Über Isis : 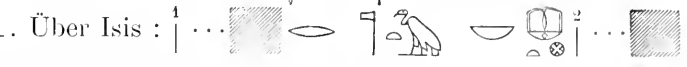
« [Isis] ... die die beiden Länder gedeihen lässt. »

Block 58 (Relief)[1]. — Senkrechte ⟿ Zeile hinter einer thronenden Gottheit : 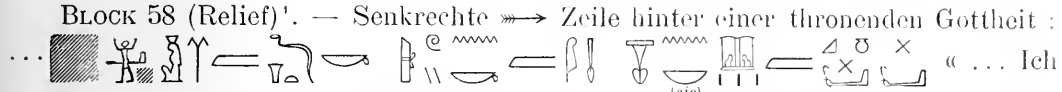
« ... Ich (Göttin) jubele über dein Salböl. Mein Lohn (*jsw·j*) für dich besteht im Triumph, indem du Jubiläen vereinigst (= feierst) (oder : ich vereinige dir ?) in Kraft und Sieg. »

Block 59 (Relief). — *Linkes Bild*[2] *:* Ptolemaios II. ⟵ vor einer thronenden ⟿ Gottheit : 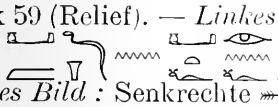 .
Rechtes Bild : Senkrechte ⟿ Zeile hinter einem thronenden ⟿ Gott : 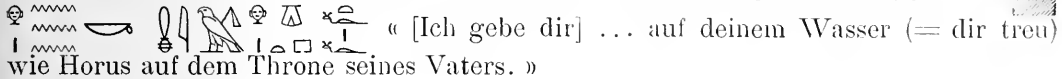
« [Ich gebe dir] ... auf deinem Wasser (= dir treu) wie Horus auf dem Throne seines Vaters. »

Block 60 (Relief). — *Linkes Bild :* Senkrechte ⟵ Zeile [hinter einer Gottheit] : 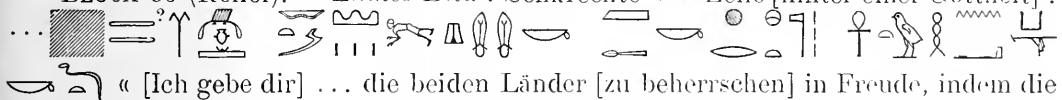
« [Ich gebe dir] ... die beiden Länder [zu beherrschen] in Freude, indem die neun Bogenvölker unter deinen Sohlen liegen. Du Triumphierst bei der Neunheit, indem du mit deinem Ka ewiglich lebst. »

Mittelbild : Ptolemaios II. ⟿ mit zwei Wasserkrügen vor einer sitzenden ⟵ Göttin : 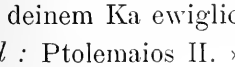 . Hinter dem König senkrecht : 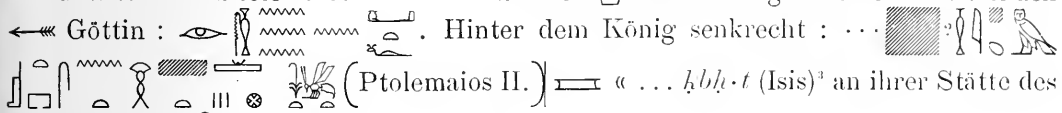
(Ptolemaios II.) « ... *ḫbḫ·t* (Isis)[3] an ihrer Stätte des Opferns (lies 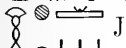 Junker) ... »
Hinter der Göttin senkrecht : 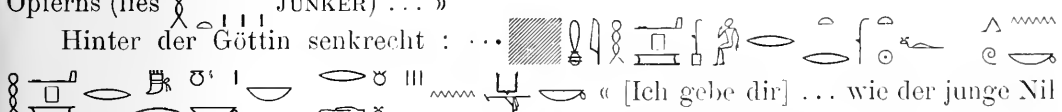
« [Ich gebe dir] ... wie der junge Nil zu seiner Zeit (der Überschwemmung). Der Nil komme dir zu allen deinen ..., indem seine Pflanzen deinem Ka (gehören). »

Rechtes Bild : Senkrechte ⟿ Zeile hinter dem König : 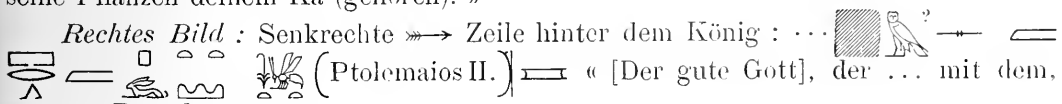
(Ptolemaios II.) « [Der gute Gott], der ... mit dem, was aus Punt kommt. »

---

1. Gehört zu Block 59 links.
2. Hierher gehört wohl Block 58.
3. Nach Professor Junker.
4. Am Original zerstört; Junker : lies : *r dr jb·k* « soweit dein Herz es will ».

Block 61 (Relief). — *Linkes Bild :* Hinter einem sitzenden ←𓐍 Gott senkrecht : ··· 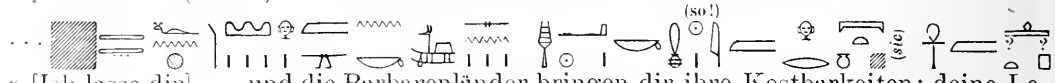 « [Ich lasse dir] ... und die Barbarenländer bringen dir ihre Kostbarkeiten; deine Lebenszeit ist wie (die des) Re im Himmel ist ..., indem [du] in Frieden lebst. »

Rechtes Bild : Senkrechte Zeile hinter dem 𓐍→ König : ··· 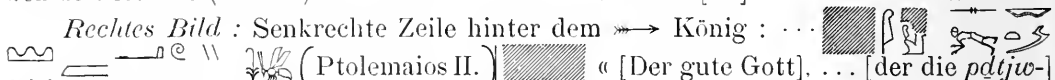 « [Der gute Gott]. ... [der die *pḏtjw*-] *sw* [bezwingt], vor dem die neun Bogenvölker niedergeworfen sind. »

Block 62 (Relief). — Ptolemaios II. 𓐍→ vor einer sitzenden ←𓐍 Göttin : 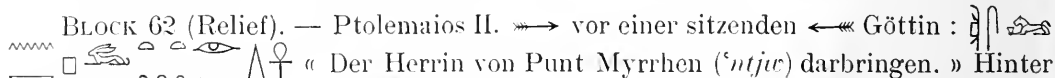 « Der Herrin von Punt Myrrhen (*ʿntjw*) darbringen. » Hinter dem König senkrecht : ··· 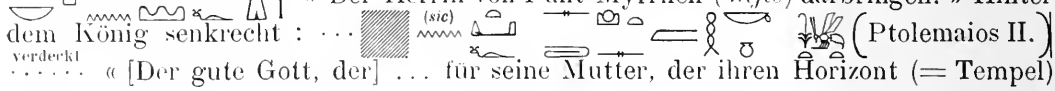 « [Der gute Gott, der] ... für seine Mutter, der ihren Horizont (= Tempel) mit Oel umzieht. »

Block 63 (Relief). — König 𓐍→ vor einer stehenden ←𓐍 Göttin. Vor ihr : 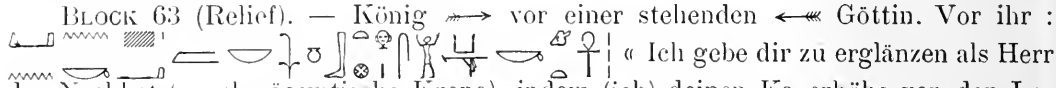 « Ich gebe dir zu erglänzen als Herr der Nechbet (= oberägyptische Krone), indem (ich) deinen Ka erhöhe vor den Lebenden. » Senkrechte Zeile hinter ihr : ··· 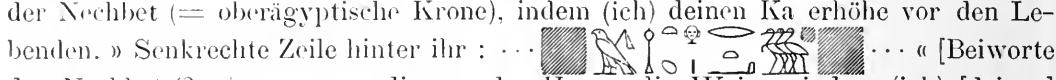 ··· « [Beiworte der Nechbet (?) :] ....., die ... des Horus, die Weisse, indem (ich) [deinen] Willen setze ... »

Block 64 (Relief). — *Linkes Bild :* Ptolemaios II. ←𓐍 mit zwei Sistren : 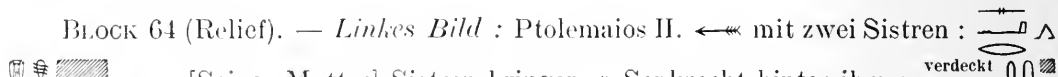 ··· « [Seiner Mutter] Sistren bringen. » Senkrecht hinter ihm : ····· 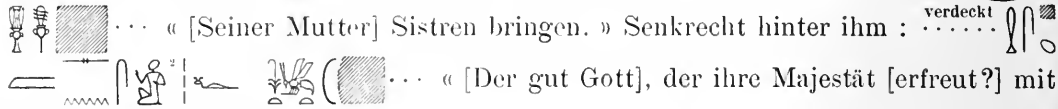 ··· « [Der gut Gott], der ihre Majestät [erfreut?] mit seinen Lobsprüchen. »

Rechtes Bild : Hinter einer stehenden 𓐍→ Göttin : ····· 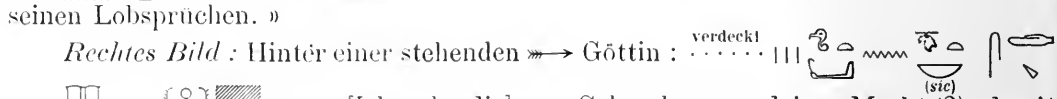 ··· « [Ich gebe dir] ... Schrecken vor deiner Macht (?), damit du Jubiläen von Millionen von Jahren feierst... »

Block 65 (Relief). — Ptolemaios II. ←𓐍 in Doppelkrone mit zwei ☥ vor Isis 𓐍→. Über dem König geflügelter [Falke?] : ··· « Isis ... Herrin des Hauses (*ḥnw*, vgl. Ä. Z., XLVI [1909], 66, Nr. 9), Einzige, die nicht ihres Gleichen hat, Herrscherin der beiden Länder insgesamt... »

Block 66 (Relief). — Hinter einer sitzenden 𓐍→ Göttin (?) senkrecht : ··· 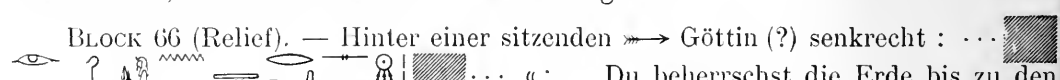 ··· « ... Du beherrschst die Erde bis zu den Strahlen (*šw·t*) [der Sonne *jtn*] ... »

Block 67 (Eckblock mit Relief). — *Unten* Nile ←𓐍, *oben* Bild (König ←𓐍). *In*

1. Edgar ergänzte 𓋴 am Original.

2. So statt .

der Mitte : wagerechte ⟵ Zeile : ··· 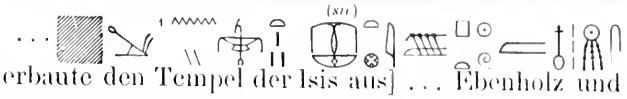 ··· « [Der König erbaute den Tempel der Isis aus] ... Ebenholz und Elektron, sodass Behbèt erstrahlt in der Schönheit seines Lichts (?), damit sie (Isis) Jubiläen gebe dem [König] ... »

Block 68 (Relief). — *Unten* Nile ⟶. *Darüber* wagerechte ⟶ Zeile : ··· 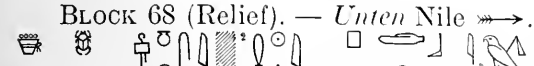 « ... seit die Erde entstand; ... geht dort auf wie Re, der Falke erstrahlt ... » (Sonnentext).

Block 69 (grauer Granit). — Wagerechte Zeile (Höhe fast 30 cm) : ··· 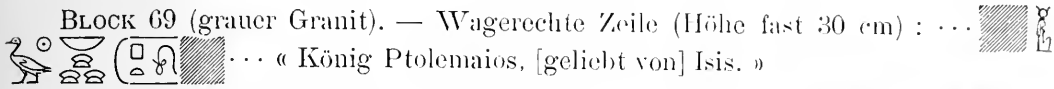 ··· « König Ptolemaios, [geliebt von] Isis. »

Block 70. — Senkrechte Zeile hinter einer ⟵ Göttin : ··· 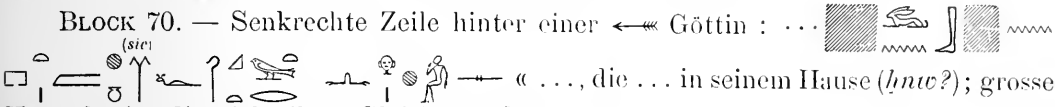 « ..., die ... in seinem Hause (*ḥnw?*); grosse Herrscherin, die nicht ihres Gleichen (*ḥȝ*) hat. »

Block 71. — Ptolemaios II. ⟵ mit Halskragen vor einem ⟶ Gott : 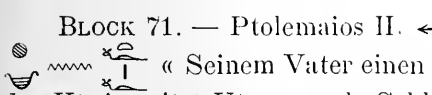 « Seinem Vater einen Halskragen bringen ». Gegenüber dem ⟵ Namen des Königs sitzt Uto ⟶ als Schlange mit Doppelkrone auf , Beischrift .

Block 72. — Unterer Teil eines Gottes und einer Göttin ⟵. Vor dem Gott : « Ich [gebe] dir die Kronen des Horus auf dem Throne seines Vaters. » Vor der Göttin : 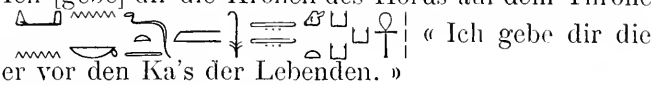 « Ich gebe dir die Ewigkeit als König beider Länder vor den Ka's der Lebenden. »

Block 73 (Eckblock). — Senkrechte ⟵ Zeile hinter einem Gott : ··· 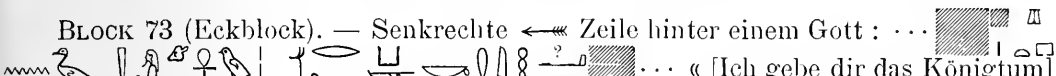 ··· « [Ich gebe dir das Königtum] auf dem Thron des Geb vor den Lebenden, indem dein Ka stark ist wie ... »

Block 74. — Ptolemaios II. ⟶ mit zwei Zeugstreifen vor sitzender ⟵ Isis : 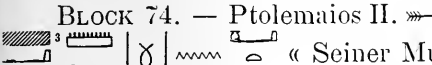 « Seiner Mutter Zeug bringen. » Über Isis : 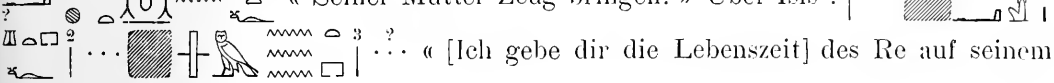 « [Ich gebe dir die Lebenszeit] des Re auf seinem Throne... »

Block 75. — *Linkes Bild :* Senkrechte ⟵ Zeile [hinter dem König] : ··· 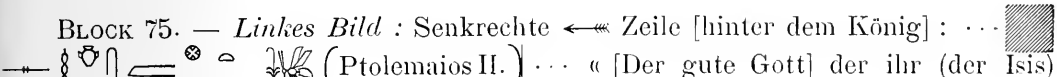 (Ptolemaios II.) ··· « [Der gute Gott] der ihr (der Isis) Herz erfreut in ihrer Stadt. »

Rechtes Bild : Senkrechte ⟶ Zeile hinter einem sitzenden ⟶ Gott : ··· 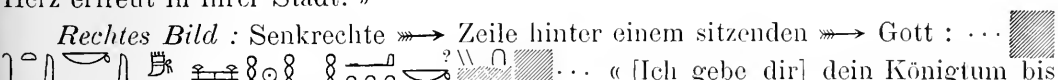 ··· « [Ich gebe dir] dein Königtum bis an die Grenzen der Ewigkeit, indem deine Glieder ... »

Block 76. — Über ⟵ Isis :

1. Am Original in umgekehrter Richtung.
2. Ergänze (Sethe).
3. Lies (Junker).
4. Nur Unterteile erhalten, Lesung nicht sicher.

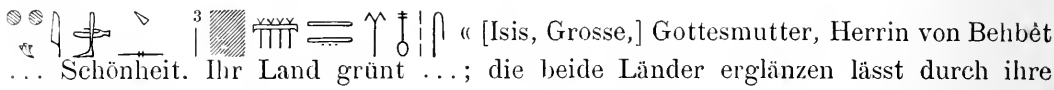 « [Isis, Grosse,] Gottesmutter, Herrin von Behbêt ... Schönheit. Ihr Land grünt ...; die beide Länder erglänzen lässt durch ihre Schönheit. »

Block 77. — König ⟿ vor Gott ⟽. Gegenüber den Namen des Königs eine ⟽ Schlange mit Doppelkrone auf , Beischrift : . Gott : 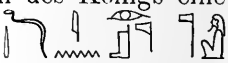 « Osiris, der ehrwürdige Gott, der in Netret wohnt. »

Block 78. — Zerstörte Beischrift zu Isis, die auch heisst.

Block 79. — König ⟽ mit Doppelkrone, erhebt etwas Zerstörtes vor Osiris ⟿ (Frauenhaar, darauf Krone freistehend) : 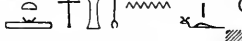 « Seinem Vater Leben, Dauer und Glück darbringen. » Hinter dem König senkrecht : 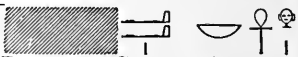 « [Der gute Gott, mit starken?] Armen, Herr des Lebens auf dem Throne des Osiris, Herr der Kronen auf dem Horusthrone. » Über Osiris : 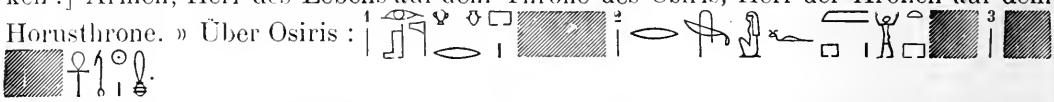 .

Block 80. — Ptolemaios II. ⟿ in Doppelkrone mit vor sitzendem ⟽ Osiris : 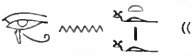 « Das Uzatauge seinem Vater darbringen. » Über Osiris : 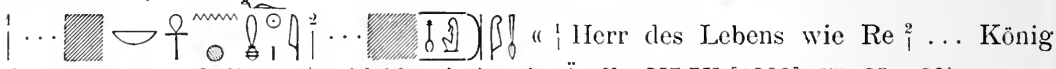 « Herr des Lebens wie Re ... König Onnophris, der Selige » (wohl identisch mit *Ä. Z.*, XLVI [1909], 70, Nr. 20).

Block 80 *a*. — König ⟽ vor sitzender Gottheit : « Seinem Vater die Wahrheit schenken. »

Block 81. — Ptolemaios II. ⟽ in halblangem Haar mit Uräus bringt 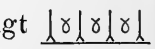 dar vor sitzender ⟿ Göttin mit den Attributen der Isis : 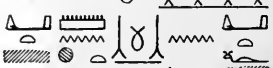 « Seiner Mutter (lies) Zeug darbringen (lies ?). » Über der Göttin : 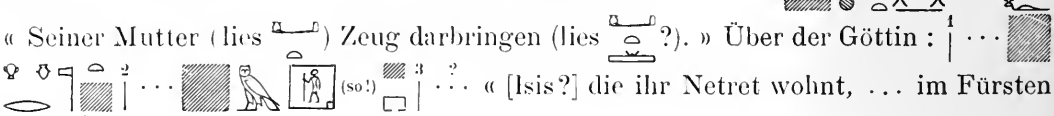 « [Isis?] die ihr Netret wohnt, ... im Fürsten haus (*ḥt-śr*). »

Block 82. — Zwei hinter einander [stehende?] ⟿ Gottheiten. Über der ersten (Krone ?) : . Über der zweiten (Krone) : 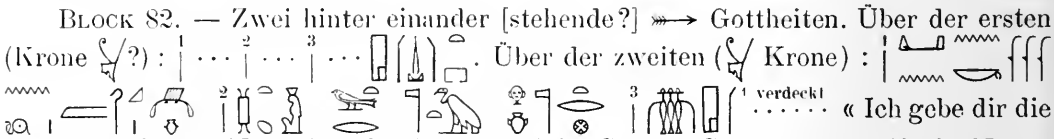 « Ich gebe dir die Jahre des Re als Herrscher der Freude. Neit, Grosse, Gottesmutter, die in Netret wohnt, Erste des ... hauses. »

Block 83 (2. T. bei Éd. Naville, *Mound of the Jew* [London, 1890], pl. 6). Zwei Gottheiten ⟽ hinter einander. 1) Gott (Onuris-Schow) mit Haar und Uräus; Krone : vier glatte Federn auf gemeinsamem Untersatz. Beischrift : 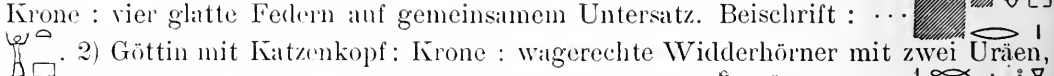 . 2) Göttin mit Katzenkopf: Krone : wagerechte Widderhörner mit zwei Uräen, Bündelkrone mit Sonne und zwei Straussenfedern . Über ihr :

1. Edgar am Original : probably .
2. Liegende Katze.

« Mehit, Tochter des Re, Herrin von *Tb-ntr* (Samanud), wohnend im hohen Hause. »

Block 83 *a*. — Senkrechte ⟶ Zeile hinter einem Gott mit Falkenkopf, darauf Doppelkrone : 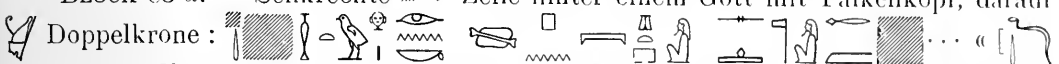 « [Ich gebe dir?] meine Gunst wegen dessen, was du getan hast, o dieser mein Erbe, der auf meinem Throne sitzt, der den grossen Gott erfreut mit... »

Block 84. — Wagerechte ⟵ Zeile : 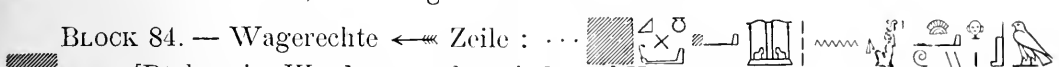 « [Ptolemaios III., dem gegeben sind o. ä.] Kraft und Sieg und die Jubiläen des Tenen, indem er erglänzt auf dem Horusthrone... »

Darüber : Flacher Fries mit Hathorköpfen; zwischen je zweien eine senkrechte Cartouche Ptolemaios' III. — Vgl. Abb. 2.

Block 84 *a* (roter Granit). — Hathorkopf; *darunter* wagerechte ⟵ Zeile : 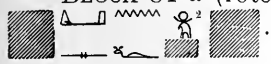

Block 85 (roter Granit). — Hathorfries mit Cartouche (senkrecht, Höhe 35 cm; darüber Straussenfedern , darunter) : unvollendet 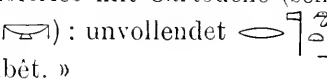 « [Isis], Grosse, Gottesmutter, Herrin von Behbèt. »

Block 86. — *Oben* Hathorfries mit den Namen von Ptolemaios III. und Berenike; *unten* Darstellung, darin Beiwort einer Gottheit : 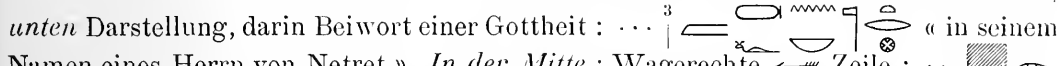 « in seinem Namen eines Herrn von Netret ». *In der Mitte :* Wagerechte ⟵ Zeile : 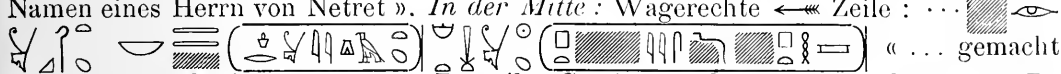 « ... gemacht von der Herrscherin, der Königin Berenike, Gattin und Schwester des Sohnes des Re Ptolemaios III. ... » — Vgl. Abb. 2 und *Ä. Z.*, XLVI (1910), 70, Nr. 22.

Block 87. — Bruchstück mit 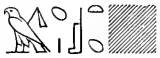

Block 88. — *Oben* Darstellung, zerstört. *In der Mitte* wagerechte ⟶ Zeile : « König Ptolemaios kommt ... » *Unten* Darstellung : Ptolemaios III. ⟶ in Doppelkrone mit Opfertafel mit und zwei Wasserkrügen vor thronender ⟵ Isis. Über dem König : 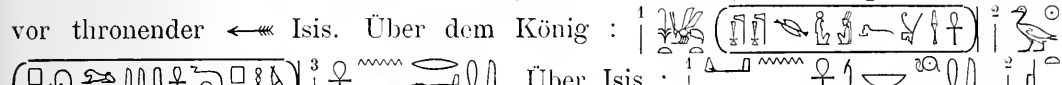 Über Isis : 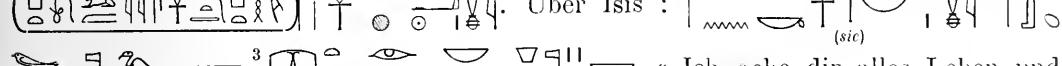 « Ich gebe dir alles Leben und Glück wie Re (sie hat). Isis ... »

Block 89. — Drei thronende ⟵ Gottheiten : 1) Gott. 2) Gott mit Frauenhaar mit Uräus und Krone : 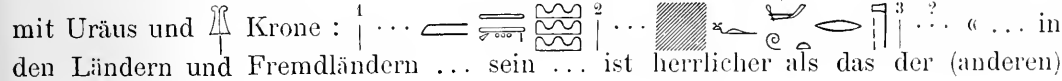 « ... in den Ländern und Fremdländern ... sein ... ist herrlicher als das der (anderen) Götter. » 3) Göttin.

Block 90. — Bruchstück von Ptolemaios III. mit Nephthys ⟵ : über ihr :

1. Gott mit auf dem Kopf.
2. Falkenkopf mit Isiskrone (*sic*).

Abb. 1. — Gesamtansicht von Behbêt.

Abb. 2. — Behbêt : der Hathorfries (Block 86).

1-2 | (senkrecht) ... 3 | (wagerecht). 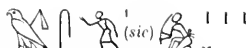 « [Nephthys] ... [die ...] des Horus (?) der seine (des Osiris) Feinde niederwirft. »

Block 91. — Ptolemaios III. ⟿ mit und vor einem thronenden ⟸ Osiris (langes Haar mit Uräus, auf dem Kopf) und einer anderen Gottheit : . Über Osiris : 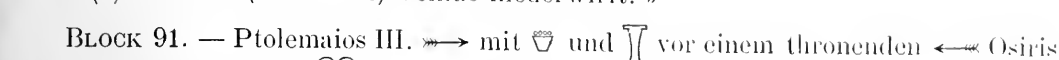 . « [Osiris], ... der [beiden] Länder, König, Herrscher der Lebenden, ... »

Block 92[2] (Säule, roter Granit). — Osiris und Isis ⟸. Über Osiris : 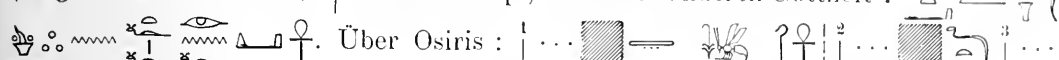 « Osiris, (nach Ä. Z., XLVI [1909], 67, Nr. 11, 3), grosser Gott, Erster von Behbêt, dem jedes Leben und Glück [gegeben] ist wie Re. » Über Isis : 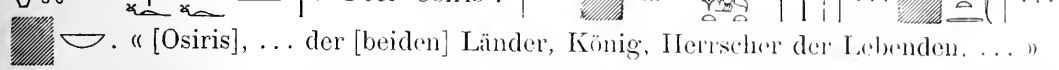 « [Isis], Grosse ... in seinem Hause. » Senkrecht hinter Isis : 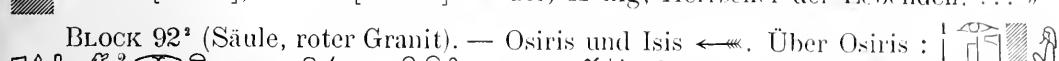 ... « Ich ... in meiner Stadt, indem dein Name ... »

Block 93 (Säule, roter Granit). — *Oben* Darstellung. *Unten* wagerechte Zeile : ... Ptolemaios III. 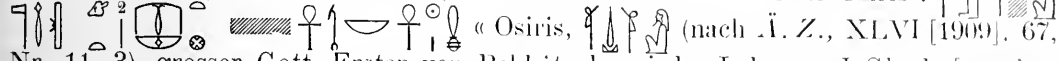 ... « Ptolemaios III. [geliebt von] Isis ... »

Block 94 (Säule, roter Granit). — Zwei senkrechte ⟸ ⟿ Inschriftzeilen, zerstört.

Block 95 (Säule, roter Granit). — *Links :* zwei Darstellungen über einander, getrennt durch gestirnten Himmel. *Rechts* zwei senkrechte ⟸ ⟿ Zeilen, die Götterreden sind, aber nicht zu Darstellungen gehören. 1) ⟸ : ... ... « [Osiris?] ... vor seinem Hause; ergebe dir einen grossen Nil... » 2) ⟿ : ... 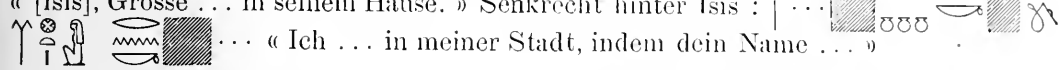 ... « ... Ich gebe dir die Jahre des Re im Himmel ... »

Block 96 (Säule, roter Granit). — Vor einem ⟸ Gott : ... « Ich gebe dir alle Dinge, [über denen] Re (?) aufgeht ... »

97. There are a few other pieces of red granit columns with cartouches of Ptolemy III. and fragmentary remains of inscriptions. These, and one or two other fragments, either insignificant or barely legible, I did not trouble to copy.

NACHTRÄGE ZU Ä. Z., XLVI [1909], 63 ff.

Block 98 (*Darstellung 1 und 2*). — *Rechts* (Darst. 3) : Senkrechte Zeile hinter einer stehenden ⟿ Göttin : ... 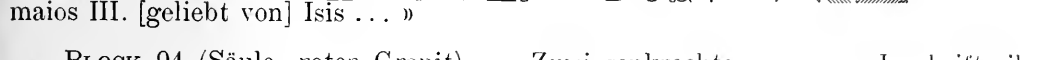 ... « [Ich gebe dir] ... den Norden und Süden, alle (beiden?) Länder verehren deine Schönheit, indem ihre Herzen... »

1. Mann, nach vorn überfallend.
2. Nr. 92-96 sämtlich stark zerstört und schwer lesbar.
3. Ob Variante von Block 65, 2; 70; Ä. Z., XLVI [1909], 66, Nr. 9 ?.

Abb. 3. — Behbêt : Blöcke des Sanktuars (rechts : Block 101).

Abb. 4. — Behbêt : der Block aus Abb. 3 oben links.

Block 99 (*Darst. 3*). — Links ←𓇋 Beischrift zu einer anderen Gottheit : ··· « ...[2] die Herrin der Götter (= Isis) in ihrer Barke. » Beischrift ←𓇋 zu Horus (Edgar in 1 :) geht in 2 weiter : (sic) (sic) « Komm in Frieden, damit du die Herrin der Götter schauest und ihre Majestät verehrst mit dem, was sie liebt. Du eröffnest die Pfade und du gehst in Jubel. Deine Schönheit steigt empor zum Palast und du schreitest die Treppe hinauf, damit du die beiden Länder überblickst. Ihr Herz jauchzt [bei] deinem Anblick. » Über Isis : Edgar liest in Zeile 2 : « Herrin des Erbes (*jw*ʿ) »; Zeile 3 nach am Ende : « die ihren Liebling auf seinen Platz setzt ».

Block 100 (*Darst. 4*). — Über Isis, Z. 3 : « um zu erfreuen ».

Block 101 (*Darst. 5;* das Bild bei Lucas, *Voyage* [1720], I, Tafel zu S. 282). — Vgl. unsere Abb. 3. — Namen ←𓇋 des Königs (oberägyptische Krone mit Uräus) : « König Ptolemaios III., dem jedes Leben gegeben ist und jede Gesundheit und jede Freude und jede Kraft und Stärke. » Gegenüber den Namen steht ←𓇋 ein Geier mit Krone, und Ω haltend, auf über ; Beischrift : « Nechbet von Nechen, Auge des Re, sie gebe Leben und Heil ! » Über dem König geflügelter Falke : [3] « Behedti, grosser Gott, Herr des Himmels, mit buntem Gefieder, der aus dem Horizont emporsteigt. » Über der Isisbarke, Z. 1 am Ende : « for the original has [4] » (gemeint ist *wṯs*).

Block 102 (Lucas, *Voyage,* vgl. Block 101). — *Darst. 6.* Beischrift : statt —𓇋—. Hinter Harpokrates : statt (Druckfehler); statt .

Block 103 (vgl. Abb. 6). — *Darst. 8.* Beischrift : (sic) « Seiner Mutter Milch bringen ».

Darst. 9. — Über Osiris, Z. 3 : statt [mir schien das Zeichen dem ⊙ ähnlicher als dem].

Darst. 10. — Beischrift : .

Unter 8-10. — Wagerechte ←𓇋 Zeile : ··· ··· « Der starke Jüngling (*ḫwn*) u. s. w. »

1. Etwa so bei Edgar; gemeint *wṯs*.
2. Junker stellt den Anfang so her : *Rʿj·t nb·t tȝ·wj* « Sonnengöttin, Herrin beider Länder ».
3. Schnecke ohne Hörner.
4. Etwa so, ohne Innenzeichnung.

Abb. 5. — Behbêt : Block 101.

Abb. 6. — Behbêt : Block 103.

BLOCK 104 (vgl. Abb. 5). — *Darst. 11*. Vor Isis : 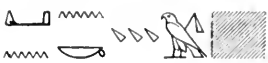 « Ich gebe dir die Länder des Horus. »

BLOCK 106 (auf diesem steht auch *Darst. 13*). — Ptolemaios II. ⟶ bringt einen Sphinx mit ▽ zu Osiris und Isis ⟵. Über Osiris : 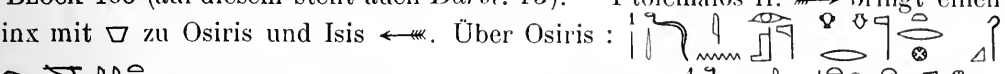 « der gute geliebte Herrscher ». Über Isis : 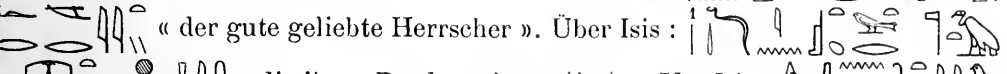 « die ihren Bruder schützt (*ḥw*) ». Vor Isis : 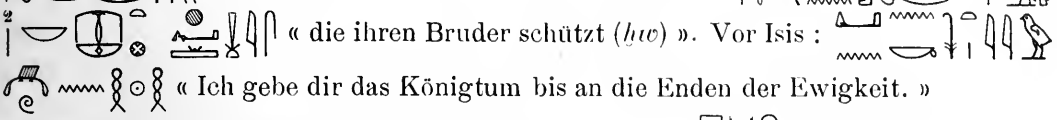 « Ich gebe dir das Königtum bis an die Enden der Ewigkeit. »

BLOCK 108 (*Darst. 15*). — Über Hathor, Z. 1, lies : (Druckfehler). Hinter Hathor, lies : 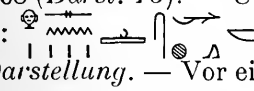 (Druckfehler).

Obere Darstellung. — Vor einem stehenden ⟶ Gott : ··· 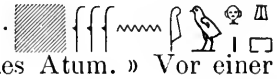 « [Ich gebe dir] die Jahre des Schow auf dem Thron des Atum. » Vor einer stehenden ⟶ Gottin : ... 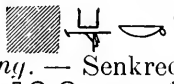 .

Anstossende Darstellung. — Senkrechte ⟵ Zeile [hinter dem König] : ··· 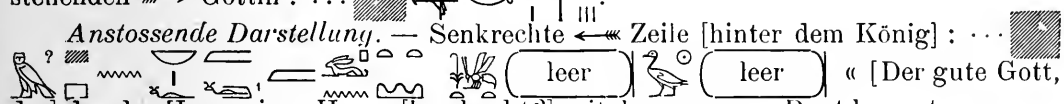 « [Der gute Gott, der] das das Haus seines Herrn [beschenkt?] mit dem, was aus Punt kommt. »

BLOCK 109 (*Darst. 16*). — Cartouchen zerstört, doch : Ptolemaios III.

BLOCK 110 (*Darst. 17*). — Über Osiris, Z. 2 : (Druckfehler). Über Isis noch : 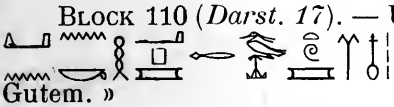 « Ich gebe dir einen grossen Nil, der überfliesst von Gutem. »

BLOCK 113 (*Inschrift 21*). — statt .

BLOCK 114 (*Inschrift 22*). — Unter der wagerechten Zeile eine *Darstellung* : Über Osiris ⟶ mit Krone (nur Oberteil vorhanden) : 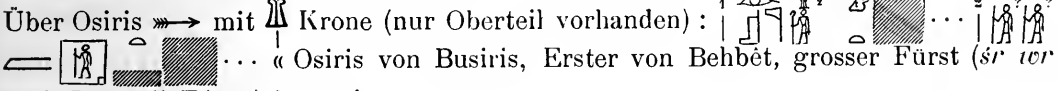 « Osiris von Busiris, Erster von Behbèt, grosser Fürst (*śr wr* nach JUNKER) Fürstenhause im ... »

BLOCK 115 (*Inschrift 23*). — Lies : . Darunter *Darstellung* mit mindestens drei verschiedenen Formen des Osiris.

NACHTRAG EDGAR VOM SOMMER 1912

BLOCK 116. — Hohlkehle (schlechter roter Granit) mit Name ⟵ Ptolemaios III.

BLOCK 117. — *Links* : Ptolemaios II. ⟵ mit Krone bringt vor einen sitzenden ⟶ Gott mit Königskrone. Gott : 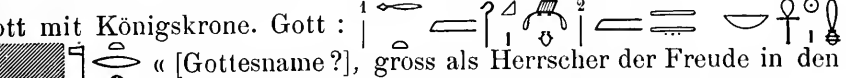 « [Gottesname?], gross als Herrscher der Freude in den beiden Ländern, ein Herr des Lebens wie Re, der auf dem Throne des Geb sitzt, ... Netret. »

1. Schnecke ohne Hörner.
2. Zeichen : mit auf dem Kopf.

Rechts : Falkenköpfiger Gott ⟶ mit Krone : 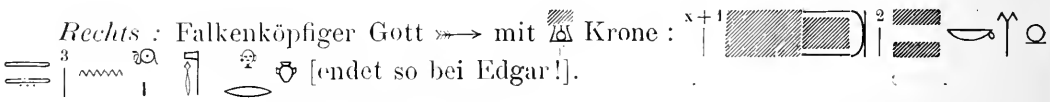 [endet so bei Edgar!].

Block 118. — Säule (roter Granit) mit ⟶ Inschrift : 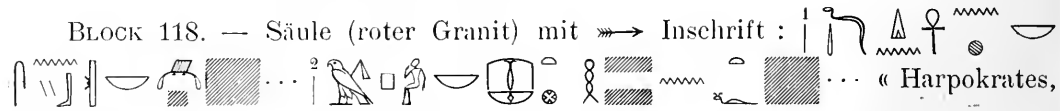 « Harpokrates, Herr von Behbêt, ... seines Vaters ... »

BLÖCKE IN BANOUB

Drei Blöcke in dem Dorf Banoub, nicht weit von Behbêt und wohl von dort stammend. Kopiert vor 2-3 Jahren von Edgar; bei seinem Besuch im November 1911 war Block 1 herausgenommen und weggeschafft[1].

Block 1 (flüchtige Abschrift!). — Rechts stand wohl der anbetende ⟵ König; senkrechte ⟵ Zeile : Er stand vor den vier Osirissöhnen. Amset ⟶ : « Amset, der seinen Vater Osiris im Hause des ... schützt, der den ihm Feindlichen (*šhj ḥr·f*) Tag und Nacht (lies ⊙☾) abwehrt; der den grossen Gott an seiner Lieblingsstätte bewahrt, der den Feind abwehrt (*šḥrj*) von dem *ḥ·t-wr·t* (ergänze □, Junker); der den tötet, der in der Nacht kommt (lies 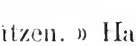 nach Junker), um seinen Herrn Tag und Nacht zu schützen. » Hapi ⟶ : 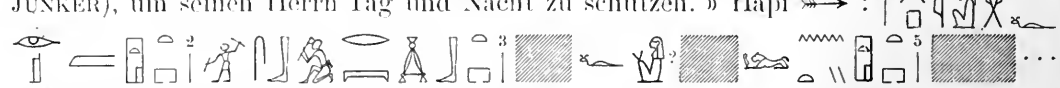 « Hapi, der seinen Vater Osiris im « Hause des ... » schützt; der abwehrt (*šḥrj*) den, der gegen den in seinem Sarge (*ḥrj-dbꜣ·t·f*, d. h. Osiris) feindlich ist; ...; der prächtige (*dšr*) des ...-hauses ... »

Block 2. — Ein Gott ⟶ hält ☥ dem König Nechthârehbêt ⟵ (Kriegshelm) an die Nase : 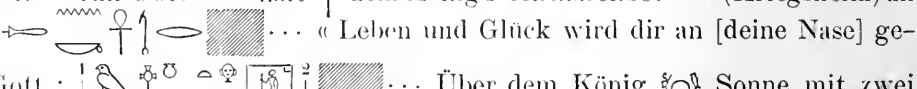 « Leben und Glück wird dir an [deine Nase] gebracht. » Gott : 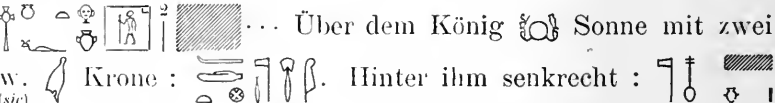 Über dem König Sonne mit zwei Schlangen mit bezw. Krone : Hinter ihm senkrecht : (*sic*) « Guter Gott, starken (⟶? ⟵?) Herzens, ein Ebenbild (*ssp-ʿnḫ*) dessen (lies , Junker), der seinen Vater rächt und sein Herz (lies : statt) erfreut durch alles, was er tat, ... »

Block 3. — Ptolemaios II. ⟵ bringt einen Halskragen mit Isiskopf (Frauenkopf

1. Aus Banoub stammt nach Edgar auch die Statuenbasis, die Mohammed Chabân in *Ann. Serv. Ant.*, X (1910), 30, § IV, « aus Talkha » veröffentlicht hat.

2. Vogel mit Kopffeder wie und Brustfeder wie .

mit Frauenhaar, Uräus (?), Geierhaube, Krone) dar vor Isis ←𓋴: über ihr senkrecht : 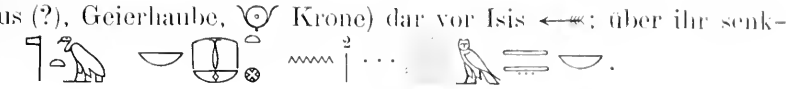 .

Edgar und Reder.

Die sehr unvollständigen Literaturangaben des ersten Aufsatzes (*Ä. Z.*, XLVI (1910), 62-73) werden erweitert durch ein Verzeichnis der Publikationen, das Miss Porter mit gewissenhafter Sorgfalt angefertigt und mir in uneigennützigster Weise zur Verfügung gestellt hat.

Der erste Besucher von Behbêt scheint Paul Lucas[1] gewesen zu sein, der 1714 auf einer bis Dendera ausgedehnten Reise auch die Ruinen von Bhabeit besichtigte; er hat mehrere Bilder gezeichnet, deren Vorlagen heute freilich nicht mehr sämtlich auf den Reliefs wiederzuerkennen sind. Savary[2] beschreibt in einem Briefe vom 17. Februar 1779 den Ort, den Pokoke und le Père Sicard « Bhabeit » nennten und der angeblich « Busiris » sein sollte; er beruft sich auf Danville, um diese Identifikation anzufechten. Für Pockocke und d'Anville lese man *Ä. Z.*, XLVI (1910), 62, nach; Briefe des Jesuiten Sicard[3] von 1714 sind mehrfach herausgegeben. Viscount Valentia[4] hat im März 1806 mit Captain Vincenzo und Mr. Salt zusammen die Trümmer von Bahbeit mehrere Tage lang besichtigt und den Grundriss des Tempels ermitteln gesucht. Piehl[5] gliederte die einzelnen Teile des anzunehmenden Baues als « salle péristyle », « salle hypostyle » und « sanctuaire »; das wird im Wesentlichen richtig sein, aber die Scheidung lässt sich aber natürlich nicht bis zu jedem einzelnen Block hin durchführen. Naville[6] zeichnete einen Block.

Die dem ersten Aufsatz angehängten Zusammenstellungen über den Inhalt der Darstellung und Inschriften liessen sich durch das neue Material nicht nur an Menge, sondern auch an Gehalt wesentlich erweitern; es wäre ein interessantes Thema, den in jeder Beziehung vorhandenen Gegensatz von Behbêt gegenüber den oberägyptischen Tempeln der gleichen Zeit herauszuarbeiten und den positiven Gehalt der Delta-Tradition zu gewinnen. Um den Umfang des vorliegenden Aufsatzes nicht zu sehr zu belasten, verzichte ich auf eine ausführliche Vorführung des Materials in der früheren Weise; nur die Stellen sollen zur Erleichterung der Benützung angegeben werden.

Die *Darstellung* der Götter in dem neuen Material ist nicht so, dass die Angaben von *Ä. Z.*, XLVI (1909), 71, dadurch wesentlich geändert würden. Isis ist beschrieben

1. *Voyage du sieur Paul Lucas fait en 1714... dans la Turquie, l'Asie, Sourie, Palestine, Haute et Basse Égypte*, etc. (Amsterdam, 1720), I, 281; nouv. édit., Rouen, 1724; deutsch : Hamburg, 1721, S. 212; — vgl. unsere Blöcke Nr. 56, 101.

2. Savary, *Lettres sur l'Égypte*, I (Paris, 1785), 263.

3. *Lettres édifiantes et curieuses concernant l'Asie, l'Afrique et l'Amérique*, publiées sous la direction de M. L. Aimé-Martin, I (Paris, 1838), 447-594; eine Ausgabe aus dem 18. Jahrhundert, die existieren muss, habe ich nicht erlangen können.

4. George Viscount Valentia, *Voyages and Travels*, III (London, 1809), 436-438.

5. In *Ä. Z.*, XXVI (1888), 109-11; vgl. unsere Blöcke 4, 48.

6. Éd. Naville, *Mound of the Jew* (London, 1890), pl. VI, p. 26; vgl. unseren Block 83.

auf Block 20, 34; Osiris auf Block 1, 3, 6, 8, 16, 21, 25, 26, 91; Re-Harachte auf Block 22 (?); Sobk auf Block 16.

Die *Inschriften* geben weitere Belege für folgende Götter : *Isis*, welche eine weitaus beherrschende Stellung einnimmt, wird am häufigsten erwähnt : auf Block 7, 20, 25, 27, 28, 30, 32, 34, 37, 41, 42, 45, 46-49 *a*, 51-53, 55, 57, 65, 67, 76, 78, 84 *a*, 85, 88, 92, 93, 106, Banoub 3. *Osiris*, der in Bezug auf Häufigkeit an zweiter Stelle steht, auf Block 1, 7, 8, 9 *a*, 16, 21, 25, 26, 77, 79, 80, 91, 92, 106, 114. *Horus*, der ihm nur wenig nachsteht, allerdings meist in belanglosen Wendungen, auf Block 1, 6, 14, 20, 42 rechts, 46, 56, 59 r., 72, 79, 84, 99; als Harpocrates auf 39; als Harsiesis auf 29, 36 rechts, 42 r., 86; als Harendotes auf Banoub 2.

Atum ist erwähnt auf Block 3, 20, 25, 37, 55 rechts, 108; *Re* auf 3, 25, 52, 61, 74, 88, 95, 96, 99; *Behedti* auf 3, 5, 7, 8 rechts, 18, 48 *a*, 54, 65, 101, Banoub 2; zum Sonnengott vergleiche man auch 42, 46, 68. *Schow* ferner auf Block 56, 108; *Geb* auf 73.

Das neue Material bringt eine Reihe von Gottheiten hinzu, die früher noch nicht belegt waren. Amon auf Block 10. Sobk auf 16. Tenen auf 32, 84. Amset und Hapi auf Banoub 1. Nephthys auf 36 rechts, 90. Neit auf 82. Mehtit auf 83. Uret-hekaw auf 45 links. Opet auf 30. Uto auf 3, 7, 71, 77. Nechbet auf 8, 9 *a*, 9 *b*, 63, 101.

Das ideale Bild vom *König* erfährt eine vielfache Bereicherung durch die zahlreichen Götterreden, von denen die interessantesten stehen auf Block 34-36, 38, 42, 45 links, 52, 56 rechts, 58, 60, 75. An Titulaturen und Beiwortem der drei Könige sind bemerkenswert : Necht-har-ehbêt auf Block 1, 3, Banoub 2; Ptolemaios II. auf 13, 17, 36-38, 42, 44, 45 rechts, 46 rechts, 48, 48 *a*, 54-56, 60-62, 64, 75; Ptolemaios III. auf 86, 88, 101.

Unter den *Ortsnamen* ist häufig belegt; aber nicht in ungewöhnlicher Schreibung oder in Verbindung mit einem anderen Gotte als vorher. kommt vor auf Block 22, 25, 81, 86, 106. Das , dem verschiedene Götter zugehören, nennt Block 16, 21, 79, 83, 108; dieses und andere Häuser (auf Block 82 und Banoub 1) scheinen der Schauplatz der Osiris-Mysterien zu sein. Fraglich bleibt, ob auch das in Behbêt liegt oder ob es die bekannte Kapelle in Heliopolis ist. Poetische Namen von Behbêt stehen auf Block 51. Ṯeb-neṯer = Samanud auf 83. Punt auf 60, 108.

Zu den Erwähnungen von Behbêt ausserhalb unseres Tempels trage ich nach, dass Seschat, die scheinbar im Delta heimische Göttin des Messens und der Schrift, einmal von Ramses II. in Karnak genannt wird : « Seschat von Pe und Dep, Herrin von Netret, die in Sais ist, Fürstin des 4. unterägyptischen Gaues[1]. »

1. Burton, *Excerpta hierogl.*, 47 = Champollion, *Monuments*, III, 237.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND 725

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

1913 Fascicules III et IV

Contenu : 1) La fabrication du vin dans les tombeaux antérieurs au Nouvel Empire, par Pierre Montet. — 2) Inscriptions historiques mendésiennes, par G. Daressy. — 3) Notes sur les XXII^e, XXIII^e et XXIV^e dynasties, par G. Daressy. — 4) Zwei Kaufverträge aus der Zeit des Königs Harmachis (Papyrus Carnarvon I und II), von Wilhelm Spiegelberg. — 5) Sallier II, p. 3, l. 1-2), par G. Maspero. — 6) Le X^e nome de la Haute-Égypte (étude géographique), par Henri Gauthier. — 7) Sallier II, p. 3, l. 3, par G. Maspero. — 8) Monuments égyptiens du Musée Calvet à Avignon, par A. Moret. — 9) Recherches sur la famille dont fit partie Montouemhat, par Georges Legrain. — 10) Notes de grammaire à propos de la Grammaire égyptienne de M. Erman, par P. Lacau.

LA FABRICATION DU VIN DANS LES TOMBEAUX
ANTÉRIEURS AU NOUVEL EMPIRE

PAR

Pierre Montet

On a représenté dans les tombeaux de l'Ancien et du Moyen Empire cinq des opérations nécessaires à la fabrication du vin : les vendanges, le transport des raisins dans la cuve, le foulage, le pressurage, le transport du vin dans les jarres où il devra se conserver. Toutes ces opérations sont figurées les unes à la suite des autres dans les tombeaux de 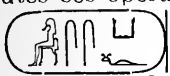 et de [1]. Il en est rarement ainsi ; presque toujours, le transport de la vendange a été trouvé superflu ; parfois même on s'est contenté de deux scènes seulement[2]. D'autres tombeaux qui possédèrent peut-être la série complète des opérations sont aujourd'hui mutilés. A Meidoum, on a seulement un fragment d'une scène de pressurage[3]. Ce fragment prouve du moins qu'on savait, dès cette époque, fabriquer le vin par les procédés qui furent en usage pendant tout l'Ancien Empire. Dans le tombeau de Ti, les scènes relatives au vin occupaient une partie de la muraille fort endommagée aujourd'hui[4]. Cette partie est assez vaste pour avoir contenu toutes les scènes ; le transport de la vendange, le foulage et le pressurage s'y trouvaient certainement.

Toutes ces opérations se rapportaient à la fabrication du vin rouge. Chaque fois que les originaux ont conservé leurs couleurs, le vin et les raisins sont peints en bleu très sombre, couleur qui correspondait sans doute exactement à la réalité[5], car des

1. Lepsius, *Denkmäler*, II, 53, 111.
2. *Ibid.*, II, 49, 96.
3. Petrie, *Medum*, pl. 25.
4. Tombeau de Ti, 3^e chambre, mur sud, partie gauche.
5. Cf. Lepsius, *Denkmäler*, II, 96 ; Rosellini, *Monumenti civili*, 37, 3 ; 38, 1. J'ai vérifié moi-même les couleurs dans le tombeau de Ptah-hotep à Saqqarah et dans les tombeaux 2, 15, 17 de Béni-Hassan.

raisins trouvés dans une tombe du Moyen Empire appartiennent « à la variété noire à grosses baies recouvertes d'un duvet bleuâtre[1] ». Il est donc légitime d'admettre que, dans les tombeaux qui ne sont plus coloriés, le vin et les raisins étaient bleus à l'origine. Les Égyptiens qui connaissaient le vin blanc de longue date n'ont pas représenté sa fabrication avant le Moyen Empire, encore ne l'ont-ils fait qu'une fois. En visitant à El-Bersheh le tombeau de [2], j'ai constaté que les raisins sont verdâtres et que le vin qui coule du pressoir est rouge, ou plus exactement roux, comme le vin blanc de nos vignerons au moment même où il est fait. A part les deux scènes mentionnées, le tombeau d'El-Bersheh ne contient aucune scène relative au vin. On serait donc en droit de conclure que les raisins destinés à faire du vin blanc n'avaient pas besoin de séjourner dans la cuve ni d'y être foulés, mais qu'ils étaient pressurés aussitôt récoltés. Néanmoins, il faut remarquer que le tombeau est fort mutilé et qu'une partie importante de la paroi qui contenait les scènes de vendange et de pressurage a disparu; d'autres opérations ont ainsi pu y trouver place. Pour l'Ancien et le Moyen Empire, il faut donc se borner à étudier la fabrication du vin rouge.

Les scènes de vendange ne sont pas aussi instructives qu'on aurait pu l'espérer. La récolte des raisins devait présenter une certaine animation. Hommes, femmes, enfants y participaient; ceux-ci, nus à l'ordinaire, s'occupaient soit à détacher les raisins, soit à mettre les oiseaux en fuite[3]. Ce n'était pas l'habitude des paysans égyptiens de travailler en silence, et les vendangeurs sont bavards dans tous les pays. Cependant, si les tombeaux nous ont fait connaître les conversations des artisans et les injures qu'échangeaient les bateliers, ils n'ont pas rendu le même service aux vendangeurs. Nous savons seulement qu'aux époques anciennes, « vendanger » se disait [4]. Quand les paniers étaient pleins, les porteurs aidés par un camarade les chargeaient sur l'épaule ou sur la tête et se rendaient en file vers la cuve. Au-dessus des porteurs, on a gravé dans le tombeau de Ti la légende 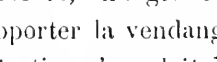 « Apporter la vendange pour fouler ». On vidait ensuite les paniers dans la cuve; cette opération s'appelait « jeter la vendange[5] ».

Les cuves égyptiennes sont toujours dessinées en élévation; on ne peut donc savoir avec certitude quelle était leur forme. Cependant, comme au Nouvel Empire les cuves sont manifestement rondes[6], on peut admettre qu'elles l'étaient aussi aux époques plus anciennes. Elles étaient larges et basses. On peut en évaluer le diamètre par le nombre d'ouvriers qui y prenaient place au moment du foulage. Il y avait toujours au moins quatre hommes, souvent cinq ou six. La couche de raisins était mince et dépassait à peine les pieds des vignerons, d'où il résulte que la hauteur de la cuve était elle-même fort médiocre. Deux branches fourchues partaient de deux points diamétralement opposés et supportaient une poutre horizontale à laquelle se tenaient les

1. Schweinfurth, cité par V. Loret, *La Flore pharaonique*. 2e édit., p. 99.
2. Newberry, *El-Bersheh*, I, pl. 24, 26, 31.
3. Tombeau de Ptah-hotep, éd. Paget a. Pirie, pl. 33; L., *D.*, II, 53.
4. Ptah-hotep, éd. Paget a. Pirie, pl. 33.
6. Cette légende appartient au tombeau de Ti, comme la précédente.
6. Voir, par exemple, la cuve du tombeau de Nakhti, *Mission française*. V, p. 480.

hommes pendant qu'ils foulaient la vendange. Pour écraser plus efficacement les raisins, les vignerons prenaient soin de rythmer leurs mouvements; ils se tenaient par la taille, levaient et baissaient les pieds en même temps, pendant que deux personnages accroupis leur marquaient le rythme, non pas seulement en battant des mains, mais

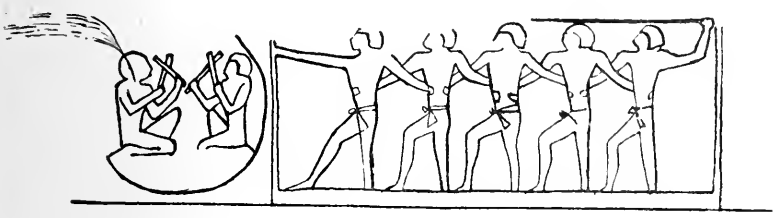

Fig. 1.

Fig. 2.

avec des objets rectangulaires pour mieux dominer le bruit[1] (fig. 1 et 2). Au-dessus des musiciens, on lit dans le tombeau de Mera la légende 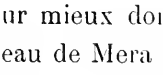 . Il n'est pas douteux que ce soit le même mot qu'on lit dans les tombes de l'Ancien Empire, avec les orthographes 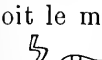 [2], [3], 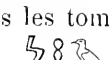 [4], au-dessus des femmes qui frappent des mains pendant que leurs compagnes dansent. Dans l'un et l'autre cas, il s'agit d'accompagner des danseurs. Or, ce mot est remplacé, au moins deux fois à ma connaissance dans les scènes de danses, par la légende [5]. On peut ainsi penser que et sont le masculin et le féminin d'un substantif dérivé d'un verbe dont l'infinitif est 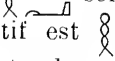 . Ce verbe paraît avoir eu un factitif 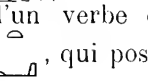 , qui possède dans le tombeau de Mera le même déterminatif que 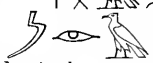 [6]. Ce factitif, écrit le plus souvent sans déterminatif, sert de légende à des gens qui conduisent des ânes à coups de bâtons. Le mot 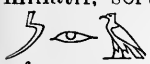 paraît donc appartenir à une racine qui primitivement signifie « frapper » et par dérivation « produire du bruit en frappant, battre la mesure ». On battait la mesure aux hommes qui dansaient dans la cuve pour écraser des raisins comme aux femmes qui dansaient pour le plaisir de leur maître[7].

La vendange était foulée dès qu'elle était portée dans la cuve. De nos jours, les viticulteurs les mieux avisés font aussi cette opération le plus tôt possible, soit avec les pieds, soit par des moyens mécaniques, La fermentation est bien plus régulière et rapide si les levures qui transformeront le sucre du raisin en alcool se trouvent immé-

1. La figure 1 d'après Lepsius, *Denkm. Ergänz.*, pl. 21; la figure 2 d'après une photographie prise par M. Daumas dans le tombeau de Mera, A 12, mur nord.

2. Mera, A 10, côté est (= Daressy, dans les *Mémoires de l'Institut égyptien*, III, p. 541).

3. V. Scheil, *Le Tombeau d'Aba*, pl. 2, dans *Mission franç.*, t. V.

4. De Morgan, *Daschour*, II, pl. 25. Cet exemple m'a été communiqué par M. V. Loret.

5. Dans le mastaba du Musée de Leyde (*Die Denkmäler des alten Reichs*, pl. 10); L., *D.*, II, 35.

6. Mera, A 13, nord, registre 3. On lit les deux mots 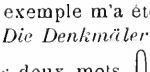 et 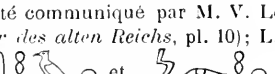 sur un bas-relief de l'Ancien Empire (Quibell, *Excavations at Saqqarah*, III, pl. 62). Le premier de ces mots accompagne, comme d'habitude, des gens qui frappent des ânes. En face des ânes se tiennent trois hommes, munis de cannes recourbées; c'est entre les deux premiers qu'est gravé le mot 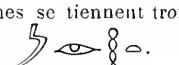 .

7. La circonférence qui entoure les musiciens représente peut-être un tapis sur lequel ils étaient assis.

diatement en contact avec une grande quantité de liquide. Les paysans qui, dans certaines régions viticoles, attendent pour fouler que la fermentation soit terminée, ne font qu'une opération inutile et dangereuse. Il n'est pas sans intérêt de montrer que les fellahs de l'Ancien Empire avaient su choisir le moment le plus favorable. Cela résulte d'une scène du tombeau de Ti : au-dessus de la légende 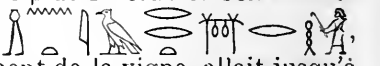 , se développait une file de porteurs qui, partant probablement de la vigne, allait jusqu'à la cuve. Le premier porteur vide son panier dans la cuve qui est en grande partie détruite. Il en reste assez pour nous prouver que les fouleurs s'y trouvaient dans le même moment. Un autre tombeau contenait une scène analogue[1], mutilée aussi, mais d'une autre manière. La cuve et les fouleurs sont à peu près intacts ; c'est le porteur occupé à vider son panier qui est à demi effacé. La scène est ainsi facile à compléter, et il reste certain que les deux opérations se faisaient en même temps. Ainsi pratiqué, le foulage des raisins avait le double avantage de donner une bonne fermentation et de rendre plus facile la besogne des pressureurs. Ceux-ci disposaient d'ustensiles tellement primitifs qu'un travail préliminaire n'était pas inutile.

Quand la fermentation était terminée, il fallait séparer le vin de cuve de la vendange, puis extraire le jus qui restait encore dans les raisins. La première de ces opérations n'a pas trouvé place sur les murs de la tombe. La seconde exigeait la présence de cinq hommes groupés assez uniformément dans une position qui semble mieux convenir à des acrobates qu'à d'honnêtes vignerons. Cette dernière supposition est pourtant la bonne, car le vin coule dans les récipients avec une abondance admirable. Les perches auxquelles est attaché le sac plein de vendange sont maintenues droites par deux solides gaillards qui, en outre, portent chacun un autre homme sur le dos. Ceux-ci ont saisi l'autre extrémité des perches et, sans craindre de perdre l'équilibre, tirent à eux de toutes leurs forces. Un cinquième individu, placé horizontalement par on ne sait quel miracle, contribue aussi, des pieds et des mains, à l'écartement des deux perches (fig. 3)[2].

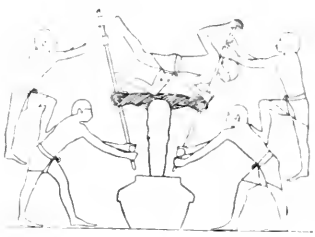

Fig. 3.

Il est clair que dans la réalité les choses ne pouvaient se passer ainsi. On eût exigé des deux hommes qui supportaient le poids de trois personnes et d'un gros sac un effort vraiment accablant ; le plus difficile eût encore été de maintenir en équilibre cette sorte de pyramide plus lourde au sommet qu'à la base. La situation du cinquième acteur n'aurait pas été moins critique. Un homme peut assurément garder quelques instants une position analogue entre deux perches verticales, pourvu que ces perches soient fixées solidement. Ce n'était pas le cas pour celles-ci qui étaient, au contraire, fort vacillantes. Avant même d'avoir pris la position indiquée, le malheureux eut compromis l'équilibre de tout l'édifice et entraîné pêle-mêle les hommes, les perches, la vendange et le récipient. Nous devons admettre que les vignerons égyptiens s'y prenaient d'une

1. Lepsius, *Denkmäler*, II, 96.
2. D'après Champollion, *Monuments*, 339 (= L., *D.*, II, 53 *b*).

manière tout autre et peut-être fort simple, mais que les conventions du dessin égyptien ont produit ce résultat un peu troublant pour nos habitudes. Il nous faut maintenant deviner quels étaient le but et la marche de l'opération.

L'opération était désignée dans l'égyptien du Moyen Empire par le verbe . Le même mot avec l'orthographe signifie « tordre le linge » dans les tombes de Béni-Hassan. Les blanchisseurs fixaient à un pieu solide une extrémité de la pièce d'étoffe, l'autre à un bâton mobile qu'ils faisaient tourner afin d'exprimer l'eau[1]. C'est un procédé analogue qu'on appliquait à la vendange. On enfermait les raisins dans un sac perméable qui s'attachait à deux branches solides. La torsion était obtenue en faisant tourner les perches suivant deux plans parallèles et en sens contraire, autour des points où s'attachait le sac.

Les scènes de pressurage présentent des variantes qu'il est important de noter pour nous figurer la position des acteurs. Les personnages suspendus au haut des

Fig. 4.

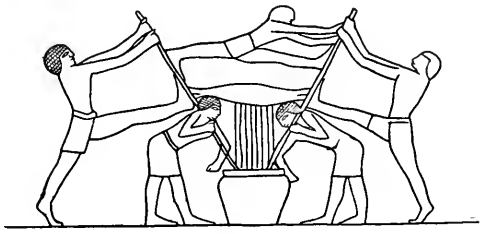

Fig. 5.

perches posent quelquefois le pied sur le dos de leurs camarades (fig. 3, Champollion, *Monuments*, pl. 389 = L., *D.*, II, 53 *b*; cf. L., *D.*, II, 49); dans le cas le plus fréquent,

Fig. 6.

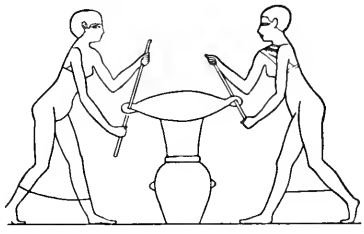

Fig. 7.

leurs jambes se balancent dans le vide (fig. 4, L., *D.*, II, 13; cf. L., *D.*, II, 111; tombeau de Ti; tombeaux 2, 15 et 17 à Béni-Hassan); il arrive aussi que les pieds des quatre personnages reposent sur une même ligne (fig. 5, Mera, A, 12, d'après une photographie de M. Daumas; cf. L., *D.*, II, 96; Lepsius, *Denkmäler, Ergänzungsband*, pl. 21; Ptahhotep, éd. Paget et Pirie, pl. 33). Dans un cas, enfin, le personnage horizontal manque (fig. 6, d'après L., *D.*, *Ergänz.*, pl. 21). Ces variantes permettent de conclure : 1° que le cinquième acteur n'était pas absolument indispensable; 2° que ses camarades étaient,

1. P. E. Newberry, *El-Bersheh*, I, pl. 31. Le déterminatif est une main qui tient un bâton par le milieu.
2. Newberry, *Beni-Hasan*, I, pl. 29; II, 4, 13.

tous les quatre, debout sur le sol. On voit dans l'ouvrage de Rosellini [1] deux femmes tordre avec des bâtonnets un petit sac afin d'en exprimer le liquide (fig. 7). Cette scène tout à fait comparable aux représentations que nous avons du pressurage prouve que les vignerons n'avaient pas à faire de la gymnastique. Le sac étant trop lourd pour être manié par deux hommes seulement, on avait recours à deux ouvriers supplémentaires; mais l'opération s'accomplissait toujours de la même façon, avec deux comme avec quatre acteurs. Il est tout naturel que, pour montrer tous les personnages d'une scène, les Égyptiens aient placé l'un au-dessus de l'autre des personnages qui étaient en réalité l'un derrière l'autre. Ils ont su parfois se passer de ce procédé classique. Les acteurs du premier plan (fig. 5, 6 et 9) sont un peu plus petits. Ils s'agenouillent ou se courbent vers la terre afin de laisser voir les acteurs du second plan debout derrière eux. Comme les ouvriers se baissaient et se levaient tour à tour, à mesure que les perches tournaient, les mouvements de la vie étaient ainsi rendus tant bien que mal [2].

Les indications que les bas-reliefs et les peintures donnent sur la position du cinquième acteur sont exactes au moins sur un point. Il occupait réellement le centre de l'action, mais, au lieu de se coucher en travers des bâtons, il était simplement debout sur le sol. L'appareil primitif et mobile risquait de se déplacer dès que les mouvements des opérateurs cessaient d'être parfaitement réguliers. Il fallait donc veiller à ce que le vin coulât exactement dans le baquet. C'était le rôle du personnage [3], mais il pouvait encore être utile d'une autre manière. L'expérience avait dû apprendre bien vite aux vignerons que, pour exprimer complètement le jus des raisins, il fallait non seulement faire tourner les bâtons en sens inverse, mais maintenir entre eux un écartement toujours égal [4]. Tout le monde contribuait à conserver cet écartement, mais le personnage qui était au milieu des perches était, pour cela, bien mieux placé que ses camarades. Il lui suffisait de prendre une perche dans chaque main pour s'opposer avec beaucoup de force à leur rapprochement.

Les Égyptiens surent, à partir du Moyen Empire, apporter de grands progrès à la construction de leurs pressoirs. Le sac est fixé par les deux bouts à une charpente solide; l'une des extrémités est réunie à une pièce de bois qui traverse la charpente et qu'on fait tourner pour obtenir la torsion (fig. 8). Deux avantages en résultent : 1° les ouvriers n'ont plus à porter eux-mêmes le poids du sac qui devait être considérable, surtout au début de l'opération, d'où grande économie d'énergie; 2° les déplacements de l'appareil ne sont plus à craindre, ni le rapprochement des perches et ses consé-

1. Rosellini, *Monumenti civili*, 66, 1.

2. Étant donné que les perches tournaient en sens inverse, lorsque le personnage qui était à droite sur le premier plan se dressait, le personnage qui était à gauche sur le même plan se baissait. Il en était de même pour les personnages du second plan. Les bas-reliefs de Ptah-hotep et de Mera ne sont donc pas complètement exacts.

3. C'est peut-être pour cette raison, suivant une remarque que M. Lacau a eu l'obligeance de me communiquer, que le cinquième personnage est appelé , tandis que les quatre autres sont des .

4. Je me suis rendu compte de cette nécessité en faisant écraser des fruits au moyen d'un « pressoir » du même genre. Le sac tend, à mesure qu'on le tord, à former des replis; les fruits contenus à l'intérieur de ces replis ne subissent qu'une faible pression.

quences[1]. En somme, la charpente des nouveaux pressoirs remplaçait avec avantage le cinquième acteur. C'est pourquoi ce personnage, presque inévitable dans les anciennes représentations, disparut des scènes où fonctionne le nouveau système de pressurage.

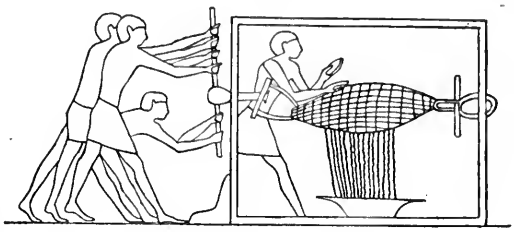

Fig. 8.

A l'époque où le cinquième acteur était utile, les Égyptiens ne pouvaient guère le dessiner autrement qu'ils ont fait. S'ils avaient copié la réalité, on n'aurait vu de lui que la tête et les mains ; le sac, le vin et le récipient auraient masqué le corps et les membres. Comme on voulait montrer le personnage tout entier et faire comprendre à quoi il travaillait, on a dû le loger au-dessus du sac, entre les perches : il était clair ainsi que son rôle était d'empêcher les perches de se rejoindre.

Ce n'est pas seulement une fois que les Égyptiens ont modifié d'une manière aussi choquante pour nous les positions respectives des objets. Quand le propriétaire du tombeau était un amateur de pêche, on le montrait debout sur sa barque, colossal, dans une attitude assurément fort décorative, mais plutôt impropre à ce genre d'exercices. Il a donc fallu faire monter les poissons à son niveau. Une colonne d'eau verticale surgit en avant de la barque, s'élève aussi haut que le pêcheur, et deux poissons s'empressent de s'y loger et d'y être harponnés[2]. Ceux qui créèrent de tels miracles ont bien pu jucher sur deux bâtons un homme qui, tout prosaïquement, était debout sur le sol.

Dans la grande majorité des cas, le sac est attaché au milieu des perches, les opérateurs sont disposés de part et d'autre du point d'attache. Il existe au tombeau de Ptah-hotep une disposition différente qui est unique, à ce que je crois (fig. 9[3]). Les perches qui partout ailleurs sont parallèles, ou à peu près, se croisent ; le sac est attaché à leurs extrémités ; les opérateurs préposés au maniement des perches se placent tous deux d'un même côté du sac, le cinquième acteur étant logé comme de coutume entre les bâtons. Ces modifications s'expliquent parce que le travail approchait de la fin. Le sac est, en effet, excessivement réduit, et il est visible

Fig. 9.

1. Les pressoirs nouveaux sont représentés pour la première fois dans le tombeau 14 de Béni-Hassan (*B. H.*, I, 46) et dans le tombeau 15 (fig. 8, Champollion, *Monuments*, 389). Ces pressoirs servent non pas à faire du vin, mais une drogue inconnue appelée 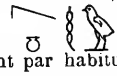 , *nwḏ*. Malgré l'apparition d'un système incontestablement avantageux, les vignerons continuèrent par habitude à user du pressoir primitif (tombeaux 2, 15 et 17 : Béni-Hassan). Ils adoptèrent plus tard le nouveau système. M. N. de G. Davies m'a aimablement montré à Thèbes un très beau tombeau qui sera bientôt édité (n° 39), où des vignerons utilisent le pressoir à vis et à charpente.

2. *B. H.*, I, 36.

3. La figure 9, d'après une photographie de M. Daumas.

qu'on l'a déjà tordu maintes fois. Or, à mesure qu'on avançait, il fallait une plus grande dépense d'énergie ; chaque tour était plus pénible que le précédent. L'expérience dut alors apprendre que, si l'on attachait le sac non plus au milieu, mais au bout des perches, on obtiendrait, au prix d'un peu de temps, beaucoup plus de force avec une moindre fatigue.

Le vin était ensuite transporté, au moyen de petits récipients faciles à manier, dans de grandes jarres qu'on remplissait jusqu'au bord [1] et qu'on bouchait avec des cônes d'argile. Le vin destiné au repas funéraire était reçu dans des vases plus petits [2] qui étaient fermés à la manière des vases à parfums [3].

Il s'en faut de beaucoup que notre curiosité soit satisfaite sur tous les points. Nous aurions voulu contempler par exemple les préliminaires du pressurage. Il serait bien important de savoir si on mélangeait le vin de cuve et le vin de presse ou si on les conservait séparément, quels soins on apportait au vin, la fabrication une fois terminée. La réponse à ces questions et à quelques autres est peut-être contenue dans des documents d'époque plus récente. J'ai pensé néanmoins qu'on devait un peu d'attention aux bas-reliefs et aux peintures qui nous enseignent d'une manière assez piquante les humbles débuts de la fabrication du vin.

1er mai 1911.

INSCRIPTIONS HISTORIQUES MENDÉSIENNES

PAR

G. DARESSY

En février 1912, on découvrit à Tmaï-el-Emdid, enfoui sous des briques d'époque romaine, un bloc de grès jaune siliceux, portant des inscriptions, qui fut envoyé au Musée du Caire [4] par les soins des agents du Service des Antiquités. Le bloc est haut de 0m 70; une des faces ayant 0m 58 de largeur est légèrement inclinée, ce qui montre que la pierre faisait partie du jambage d'une porte; le côté adjacent avait 0m 80 environ en bas et seulement 0m 77 en haut, sans tenir compte d'une partie non dégrossie, qui entrait dans la maçonnerie.

Deux faces portent des inscriptions, celle qui devait être en bordure du passage et celle de l'extérieur ; je m'occuperai d'abord de la première, la moins importante mais la plus ancienne.

A. — Elle ne compte que quatre lignes, incomplètes du commencement, mais la lacune semble n'être que de quelques groupes. Le tableau qui surmonte le texte n'est d'aucun secours pour déterminer la longueur de la partie manquante, car, au lieu d'avoir été placé au milieu, il est tout à fait à l'extrémité, au-dessus des fins de lignes.

1. L., *D.*, II, 53; *B. H.*, I, 12, registre 2; ROSELLINI, *Monumenti civili*, 38, 1.
2. PETRIE, *Medum*, pl. 11.
3. L., *D.*, II, 96, avec la légende 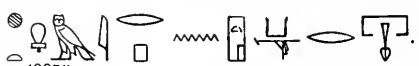 .
4. Il porte au Livre d'Entrée le n° 43359.

Le tableau, qui n'a que 0m 44 de largeur et 0m 30 de hauteur, est très légèrement gravé, et quelques parties se distinguent à peine.

A droite, est debout un chef des *Mâ* (ou *Mâchauacha*), en costume traditionnel, ayant une plume d'autruche, fichée dans ses longs cheveux; il porte sur la chenti le tablier triangulaire et a un pectoral pendu au cou. Il tient le bâton de consécration pour frapper quatre bœufs superposés, la tête coupée. Puis, au delà d'une touffe de papyrus, une table ou autel porte un amoncellement de pains. L'offrande est faite au dieu local, figuré ici anthropomorphe mais à tête de bélier, couronné de l'*atef*, debout et le sceptre à la main. Derrière lui, une déesse lui pose la main sur l'épaule; c'est probablement Hat-mehit, mais le poisson qu'elle devait porter sur sa couronne n'a pas été gravé.

Les lignes d'inscription ont 0m 03 de hauteur. Les signes sont soigneusement gravés et assez nets en général; le sens de l'écriture est de gauche à droite; les *s* sont tracés à l'envers, soit .

« [1] ..... ferventes prières faites par le premier prophète de Mendès, — le dieu grand, incarnation du Soleil, — grand chef de *Mâ* et gouverneur *Smendès*, fils du grand chef de *Mâ, Hor-nekht.* [2] [Il dit, en invoquant] Mendès, dieu grand, incarnation du Soleil, après qu'il l'eut désigné à ses Tanites, qui le reconnurent comme maître de son temple, à cause de la sagesse de son cœur, qui pousse sa piété à faire des embellissements à sa demeure, dirigeant [3] [toutes ses pensées pour faire] le bien : « Moi, je suis ton esclave, agissant pour ta personne; fils de tes serviteurs, dès que j'ai respiré, ma force a été en toi, dès le berceau; j'ai grandi pour te faire des monuments, je passe le temps à chercher [4] [ce qui pourrait orner] ton sanctuaire afin d'augmenter ton orgueil. Je n'ai trouvé là aucun arrêt à disposer de mes biens pour les remettre à Ta

1. Dans l'original, le est posé en travers de l'oiseau.

Majesté ; mes bras sont tendus continuellement, faisant être ..... » Le texte est coupé ici, les quelques mots complétant la phrase ayant dû se trouver au commencement de la ligne suivante.

B. — Le second document est placé sur la paroi inclinée et était donc à l'extérieur de l'édifice, c'est ce qui explique qu'exposés aux intempéries, les signes soient moins nets et leurs contours usés. Il n'y a pas de tableau ; le texte comprend douze lignes de 0m 033 de hauteur moyenne, mais plus bas il y a encore sur le bloc cinq lignes préparées, qui n'ont pas été remplies. Les deux ou trois derniers groupes de chaque ligne sont mutilés, peut-être à la suite d'un réemploi de la pierre. Le sens de l'écriture est également de gauche à droite.

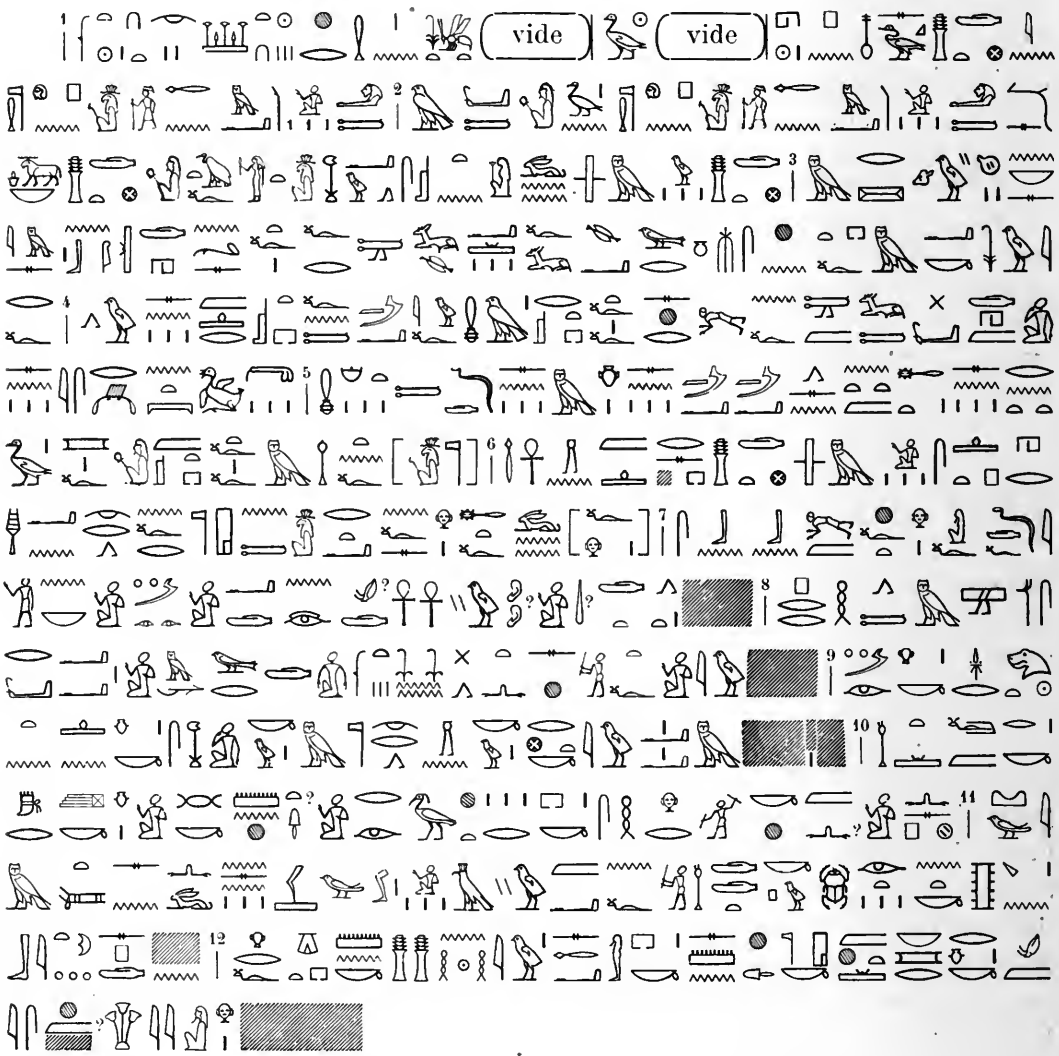

« ¼ La onzième année, le 13 Paophi, sous la Majesté du roi du Midi et du Nord (_____), fils du Soleil (_____), en ce jour heureux, fit son entrée à Mendès le pre-

mier prophète de Mendès, grand chef de *Mâ* et gouverneur [2] *Hor-nekht*, fils du premier prophète de Mendès, grand chef de *Mâ* et gouverneur *Smendès*, dont la mère est la prêtresse de Mendès, *Khâu-s-n-isi*[1]. Les habitants de Mendès étaient [3] en grande joie de ce que son seigneur était en elle, en sa vraie place; elle avait approuvé son père quand il en avait pris possession, et le grand héritier de sa maison, le voici donc. [4] Ils allèrent en paix vers sa résidence, où vraiment il est, comme Horus, à la place de son père, ayant abattu le compétiteur. Ils l'acclamèrent donc jusqu'au ciel, hommes [5] comme femmes le complimentèrent de tout cœur, donnant cours à ce qui était en eux, parce qu'il est un fils chéri à la place de son père, selon l'ordre de [Mendès, le dieu] [6] grand, vivant, conduit en paix au palais (?) de Mendès, ce dont les habitants éprouvent bonheur. Voici qu'il se rendit au temple de Mendès; il se prosterna et [7] s'anéantit en sa présence, et dit : « O mon seigneur! que mes yeux voient la beauté, que mes oreilles entendent la parole, (que mes jambes) aillent, [8] marchant pour ton service, que mes bras soient forts après l'inaction, que les années se succèdent sans trouble. O mon père! qu'à chaque (instant depuis que) [9] j'ai vu ta face, cette minute satisfasse ton cœur. Je me souviendrai de la visite au dieu, de mon arrivée à ta ville; mes bras seront (toujours prêts à accomplir) [10] les ordres sortis de ta bouche; depuis que tu as instruit mon cœur, tu guides ma piété à faire des embellissements à ta demeure. Chasse l'ignorance, qu'il ne reste rien [11] de mal ici; que soient anéantis et n'existent plus les menteurs et les transgresseurs, ainsi que des ennemis; que ce soient tes volontés qui soient exécutées. Tu es un mur de fer au faîte muni de (créneaux?). [12] Le trône que tu établis est stable pour l'éternité. J'agrandirai ta demeure, je munirai ton temple de toute chose chère à ton cœur; l'ignorant entendra alors le Rayonnant..... »

Ce récit officiel de l'entrée triomphale d'Hor-nekht dans sa bonne ville de Mendès est assez curieux; quant aux promesses solennelles faites au dieu, elles n'ont préoccupé le prince pas même le temps nécessaire au lapicide pour finir d'en graver la liste sur la pierre.

La date à assigner à ces deux textes analogues, qui apparemment ont été rédigés à un court intervalle de temps, est d'abord délimitée entre la XXII[e] et la XXV[e] dynastie, seule période où se rencontre le titre de chef des *Mâchauacha*, en abrégé chef des *Mâ*. Je crois l'inscription A antérieure à l'autre : le général Smendès y est appelé premier prophète de Mendès, soit chef du sacerdoce local et gouverneur, (orthographe pleine, , , , etc.), tandis que son père n'a que le titre militaire. Dans le texte B, Hornekht et son père Smendès ont les mêmes titres que le Smendès du texte A; de plus, l'inscription dit que le personnage succéda à son père. Il est donc probable que les deux Smendès sont identiques et que la généalogie doit s'établir ainsi :

1. Le nom se trouve au *Dictionnaire des noms* de Lieblein, n[os] 1100 et 2281.

général Hornekht Ier
|
gouverneur Smendès — prêtresse Khâu-s-n-isi
|
gouverneur Hornekht II.

Il est regrettable que la lacune au commencement de la seconde ligne donne de l'incertitude à la traduction : « Après qu'il l'eut désigné à ses Tanites, qui le reconnurent (ou agréèrent) comme seigneur de son temple[1]. » Mais la formule « ses Tanites » mérite d'attirer notre attention. Les 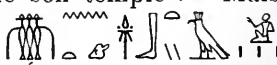 sont les habitants du ou , le XIVe nome de la Basse Égypte, tandis que Mendès était la capitale du XVIe; or, il est évidemment fait allusion ici aux rois de la XXIIIe dynastie, qui étaient en effet Tanites, ce qui précise la date du monument.

Après Osarkon II, la disparition de la monarchie laissa l'Égypte morcelée en quantité de petites principautés rivales dont les chefs s'associaient tantôt avec un voisin, tantôt avec un autre, pour tâcher d'accroître leur domaine. Quelques princes, descendants de la XXIIe dynastie, avaient conservé le droit au cartouche; dans l'est du Delta, le morcellement était poussé au plus haut degré, presque chaque nome avait son gouverneur, indépendant en fait, généralement un chef de troupes mercenaires. Mais, dans cette situation qui rappelle de près la féodalité au moyen âge, les rois de Tanis étaient admis comme légitimes successeurs des Bubastites et regardés comme chefs de la confédération, sauf peut-être dans l'ouest du Delta, alors aux mains des princes de Saïs, qui aspiraient eux-mêmes au pouvoir suprême. Les rois n'étaient guère respectés par leurs vassaux plus que les premiers Capétiens, si j'en crois le texte A, car le qui suit « Tanites » doit se rapporter au dieu Mendès, qui précède, et ainsi Smendès, qui vient d'être mis en possession de sa principauté par son suzerain, le désigne dédaigneusement comme si les Tanites étaient les esclaves de son dieu. Le fait qu'un tel affront ait été supporté laisse à penser en quel état se trouvait alors le pouvoir royal, et cependant Mendès n'est pas loin de Tanis.

Dans l'inscription B, on ne juge pas à propos de remplir les cartouches; la dodécarchie aboutit à l'anarchie; faute d'un autre système de comput, on date le document de l'an XI d'un roi qu'on ne veut pas nommer. Cependant une autre explication est possible. Pour représenter cette période dans sa chronologie, Manéthon a choisi les trois rois tanites qui se succédèrent alors, Pétubastès, Osorthon et Psammous; je laisse de côté le légendaire Zet. Or, l'Africain, les diverses éditions d'Eusèbe, le livre de Sothis sont unanimes à assigner au dernier de ces souverains un règne de dix ans; il se pourrait que Smendès ait été installé peu avant la mort de ce roi, et que le lapicide ait été embarrassé, ne sachant au juste quel nom mettre pour remplir le cartouche pendant cet interrègne. Après Psammous, Manéthon fait passer la royauté dans la famille saïte, en la personne de Bocchoris: peut-être attendait-on pour combler les vides que

1. Le pronom représente *Khenti-abitiou*, nom collectif féminin singulier. Smendès a été choisi par son dieu, et « le Tanite » a ratifié son choix.

l'assemblée des princes ait décidé qui des Tanites ou des Saïtes aurait l'hégémonie. On ignore si Hornekht conserva sa province : dans la stèle de Piankhi, on rencontre comme prince de Mendès un certain 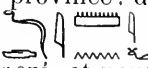 , dont le nom trahit une origine autre que celle de la ville du Bélier sacré, et peut-être tanite.

Cet article était écrit lorsque, revoyant les documents relatifs à cette période, j'eus la surprise de trouver Hornekht, fils de Smendès, mentionné dans le Conte de Padubast[1] ; il y est nommé deux fois comme chef d'un clan batailleur (ce qui va assez d'accord avec l'idée qu'on pouvait se faire de lui d'après notre texte), cause de la dispute qui met en présence, les armes à la main, une grande partie des princes égyptiens. Il est assez difficile de fixer le rôle d'Hornekht, car on ne le voit pas figurer dans l'action ; celle-ci est menée par Kaamenap, qui dirige Mendès, Tanis, Sebennys et Behbeit et semble imposer ses volontés au roi Padubast; contre lui se dresse Pakrour de Pisupti (Saft-el-Henneh), protecteur du jeune prince d'Héliopolis. La mention de Hornekht se rapporte-t-elle à une phase antérieure de la lutte dont nous n'avons qu'un épisode? C'est ce qu'il n'est pas possible de déterminer pour le moment; mais la présence dans ce conte de noms de personnages ayant réellement existé permet de croire qu'on peut tirer parti, dans une certaine mesure, des faits plus ou moins dénaturés, employés dans la trame du roman pour corroborer les renseignements extraits des inscriptions vraiment historiques de cette époque si intéressante.

Caire, juillet 1912.

NOTES SUR LES XXII^E, XXIII^E ET XXIV^E DYNASTIES

PAR

G. Daressy

La période de l'histoire d'Égypte, correspondant à ce que Manéthon appelait les XXII^e, XXIII^e et XXIV^e dynasties, présente une confusion extraordinaire; on avait cru jadis arriver à des résultats presque définitifs avec les documents fournis par les stèles du Sérapéum, mais les textes sortis de Karnak dans ces dernières années montrent que nous sommes encore loin de la certitude. Des rois insoupçonnés se sont révélés, qu'on est fort en peine de classer, les souverains de Thèbes et de Tanis qu'on aurait pu croire ennemis paraissent ensemble sur les monuments; c'est un enchevêtrement de cartouches semblables, d'ères disparates dans lequel la filiation des souverains et leur ordre de succession s'offrent comme autant de problèmes pour la résolution desquels les données sont trop souvent incomplètes. Comme le moindre renseignement peut servir à éclairer un point obscur, je livre ces quelques notes dont l'emploi pourra être utile quelque jour.

1. Revillout, *Revue égyptologique*, t. XII. p. 33 (ligne S. XXXII) et p. 58 (ligne Y. XXIV); Maspero, *Contes populaires de l'Égypte ancienne*, 3^e édition, p. 223.

I. — En premier lieu, je remémorerai un texte qui a été publié bien des fois[1], tant lorsqu'il était encore à Karnak, gravé sur une fenêtre du « promenoir de Thotmès III », que depuis son entrée au Musée du Louvre. Étant parvenu à lire presque en totalité cette inscription considérée comme fruste par mes devanciers, je crois utile d'en reproduire la teneur :

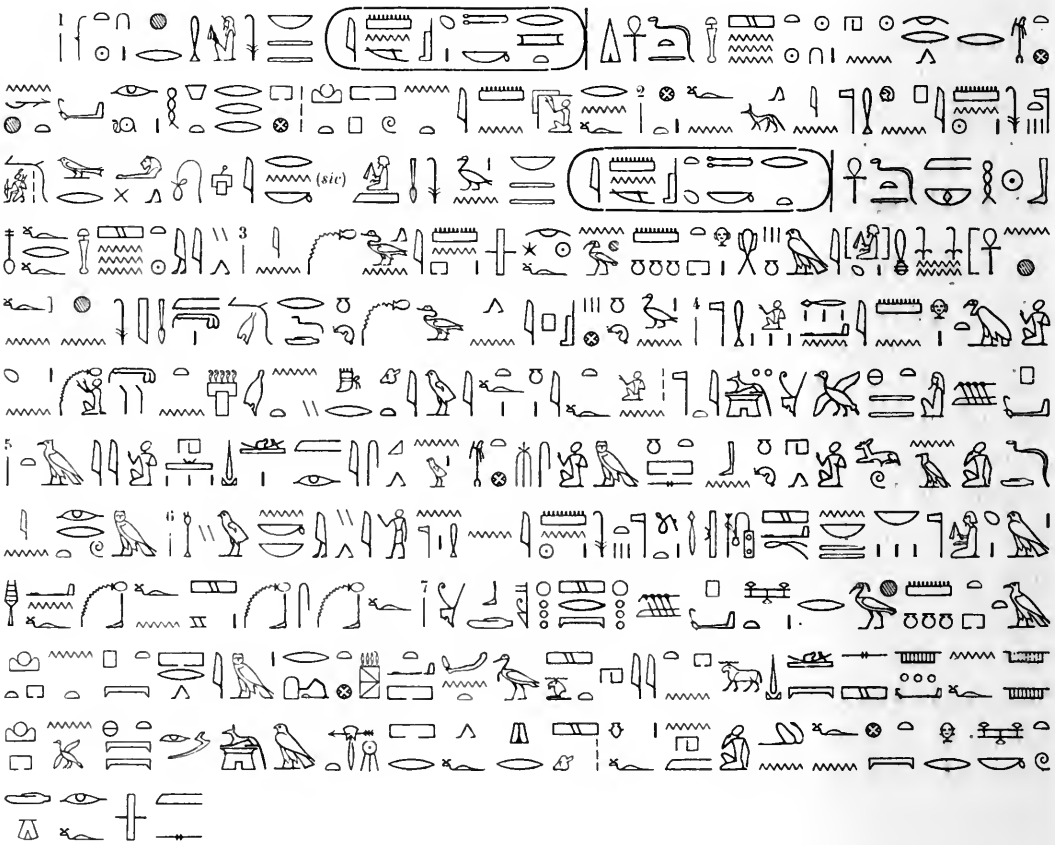

« L'an XI, sous la Majesté du roi, maître des deux terres, l'aimé d'Amon, fils d'Isis, Takelat, doué de la vie à toujours, au mois de Pachons, jour 11, jour de se rendre à Thèbes la forte, œil de Rà, reine des temples, qui est l'horizon de celui au nom mystérieux, sa ville où vient le premier prophète d'Amon-Rà, roi des dieux, le grand chef de troupes, gouverneur Osarkon, m. kh., fils royal du maître des deux terres, l'aimé d'Amon, fils d'Isis, Takelat, vivant à toujours, pour sa belle fête de Pachons. Le prêtre entrant dans la demeure d'Amon, serviteur en son mois à Karnak, de troisième ordre, Hora, fils du fonctionnaire semblable Ankh-f-n-khonsou, m. kh., vint devant le gouverneur du Midi pour dire : « Moi, prêtre entrant dans les chapelles, je suis enfant d'importants prophètes d'Amon par ma mère et fils de prêtre; je témoigne au Tribunal du Midi qu'auparavant le père de mes pères fut un divin Père,

1. Champollion, *Notices*, t. II, p. 162; Prisse, *Monuments égyptiens*, pl. 25; Lepsius, *Denkmäler*, pl. 255; Pierret, *Recueil d'Inscriptions du Musée du Louvre*, 2^e partie, p. 89; H. Brugsch, *Thesaurus*, p. 1072.

initié aux mystères de Paout-taui. C'est prendre mon bien que m'envoyer, me faire éloigner de Thèbes, dans laquelle je suis né; je ne suis pas un voyageur! » La sentence prononcée : « Qu'on fasse tout ce qu'il réclame » fut transmise par le prophète d'Amon-Râ, roi des dieux, grand contrôleur, scribe des archives du maitre des deux terres, Neb-nuteru, fils de Hor. Voici qu'il se purifia au Bassin-qui-purifie, il se purifia au natron et à l'encens, et se dirigea vers Karnak, l'horizon du ciel. Il se rendit là à Abat, le palais de l'Ame redoutable, la demeure de l'Ame qui traverse le ciel; les portes de l'Horizon du Créateur du double ciel lui furent ouvertes; initié aux mystères, il vit Horus rayonnant. Il s'en alla avec la joie au cœur, qu'il cria jusqu'au ciel; s'en éloignant, il le voit (encore). » Il s'agit donc d'un prêtre qu'on voulait envoyer loin de Thèbes et qui, refusant de quitter son lieu de naissance, va se plaindre au grand prêtre; il obtient gain de cause et va se faire initier aux mystères. Étant donné l'emplacement qu'occupait ce texte et le fait que c'est dans son voisinage qu'ont été recueillis par M. Legrain[1] tous les fragments d'inscriptions parlant de la montée 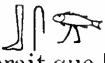 vers la grande chapelle auguste d'Amon, 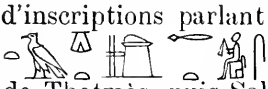 ; il semblerait que l'édifice, appelé anciennement Promenoir de Thotmès, puis Salle des fêtes, ait été la partie du temple dans laquelle on procédait aux mystères.

C'est le mauvais état des passages donnant le nom des personnages figurant dans ce récit qui en avait rendu la traduction presque impossible jusqu'à présent. A la ligne 3, le nom de est certain, de celui de son père il n'y a de bien net que 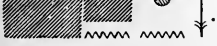 . Les traits épars me semblent donner 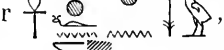 , mais à la rigueur il aurait pu y avoir 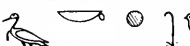 . A la ligne 6, se complète sans hésitation en , nom aujourd'hui bien connu, étant celui d'un personnage dont les titres donnés ici, 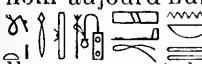 , se retrouvent sous la forme 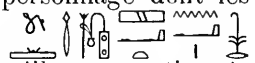 sur une grande dalle provenant de Gournah[2], et dont toute la famille est mentionnée sur des statues provenant de la cachette de Karnak. C'est par ce fait que l'inscription nous donne un précieux renseignement. En l'an XI de Takelat, « fils d'Isis », dont le fils Osarkon est à la fois grand prêtre d'Amon, général et gouverneur de la Haute Égypte, ce Neb-nuteru est en fonctions; or, d'après les statues de Karnak, le père de ce personnage (Hor VIII de M. Legrain), qui avait le rang de , vivait sous Padubast[3], tandis que sa fille 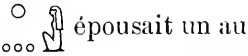 épousait un autre (Hor V) du temps de 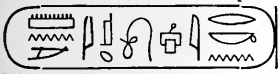 . Mais ce dernier est un Osarkon de la XXIII^e dynastie de Manéthon; voilà donc notre Takelat, anciennement désigné comme Takelat II, de la XXII^e dynastie[4], placé entre les deux premiers rois de la dynastie suivante; nous verrons un peu plus loin qu'il est possible de fixer encore mieux sa situation.

II. — Le catalogue de la collection égyptienne du Fitzwilliam Museum à Cam-

1. Legrain, *Notes prises à Karnak*, dans le *Recueil*, t. XXII.

2. Daressy, *Notes et Remarques*, § 41, dans le *Recueil*, t. XIV; Legrain, *Le Dossier de la famille Nibnoutirou*, dans le *Recueil*, t. XXX, document 10.

3. Legrain, *Le Dossier de la famille Nibnoutirou*, document 11.

4. C'est à lui qu'on doit les inscriptions dites du Portique des Bubastites, à l'angle sud-est de la grande cour de Karnak; son prénom était .

bridge, publié par M. E. A. Wallis Budge mentionnait deux pierres portant des inscriptions de la XXII^e dynastie. Je dois à l'obligeance de M. F. W. Green des photographies de ces monuments qui prouvent que nous avons là deux morceaux appartenant à la même série que les *Fragments des Annales des prêtres d'Amon*, publiés jadis par M. Legrain[1]. Tous ces débris ne se joignent malheureusement pas, et nous ne pouvons que regretter l'état dans lequel nous parviennent ces inscriptions qui nous auraient été du plus grand secours pour rétablir la chronologie de cette époque.

Le n° 391 porte :

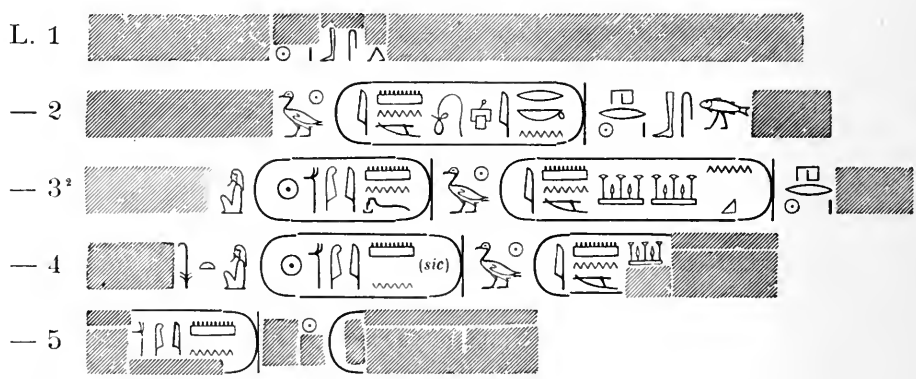

Le n° 392 est plus intéressant.

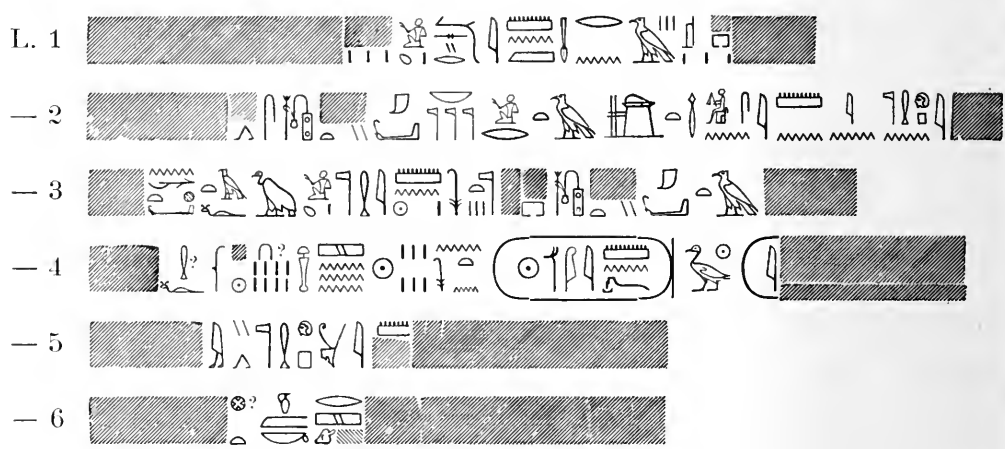

Je ne pense pas qu'il faille voir dans ces Neb-nuteru, Nsi-r-amen et Nekht-tef-maut les hauts personnages dont les statues ont été retrouvées à Karnak, leur titre modeste de scribe graveur 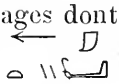 en fait plutôt des clients de ces derniers, copiant leurs noms sur les leurs.

La date de l'an XVIII est incertaine, la ligne des dizaines étant mutilée; je ne pense pas, cependant, qu'il faille lire XXVIII.

1. Legrain, *Notes prises à Karnak*, dans le *Recueil*, t. XXII.
2. Les lignes 3, 4 et 5 sont gravées en caractères plus grands que les deux premières.

III. — Pendant que je déblayais le temple de Louxor, j'avais copié ce que j'avais pu déchiffrer d'une inscription très fruste, gravée en colonnes verticales au fond de la première cour du temple, derrière les statues de Ramsès II. J'ignore si le texte est devenu plus net et si l'on peut lire autre chose que ce que j'avais alors vu :

L. 1

— 2 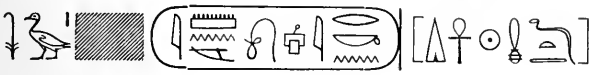

— 3

— 4

— 5 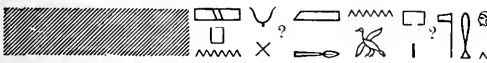 .

IV. — J'avais recueilli à Boulaq une empreinte en cire rouge, prise peut-être par M. Bouriant, d'une inscription qui n'est pas au Musée du Caire. N'ayant pas vu, depuis ce temps, publier ce petit texte, je crois devoir le signaler aux égyptologues, qui retrouveront probablement l'original dans quelque collection privée. L'empreinte semble prise sur une plaquette de 0^m 0475 × 0^m 0285, dont trois angles sont écornés. L'inscription est en deux colonnes, entre trois lignes verticales : 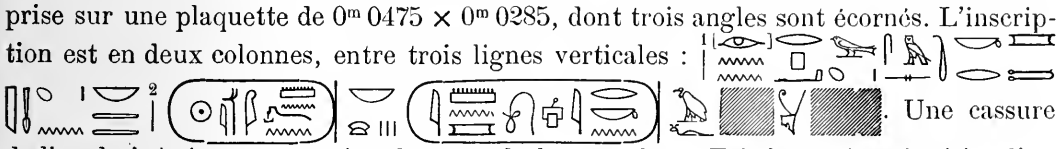 . Une cassure de l'angle inférieur nous prive du nom de la mère de ce Takelat, prince héritier d'un Osarkon; voici, en réalité, ce qu'on lit : 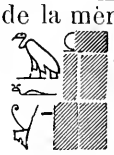 . La lecture 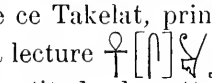 me paraît la plus probable, mais je n'oserai affirmer l'exactitude de cette restitution, la reine Ankh-s-n-isi n'étant pas connue.

V. — Dans le volume XXXI du *Recueil*, Ahmed-Bey Kamal a publié un *Monument nouveau de Sheshonq I^er*, provenant d'Héracléopolis. Je ne sais quel était l'usage de ce bloc, qui, sur la face opposée à la seconde inscription, est divisé en compartiments comme une fausse fenêtre. Un certain nombre de fautes se sont glissées dans cette publication; vu l'intérêt qu'offre ce texte, je crois utile de les signaler :

	Au lieu de :	Lire :
L. 1 (fin)		
— 2 (com^t)	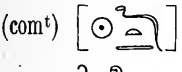	
— 3 —		
— 4		
— 5	tous les et du texte sont faits	

	Au lieu de :	Lire :
L. 6 (com^t)		
— 6 (fin)		
— 7		
— 10		
— 10		
— 10 (fin)		
— 11		l'oiseau est informe et doit être un mal gravé.
— 12 (com^t)		
— 12		
— 12		
— 13		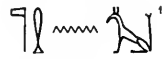
— 13		
— 15	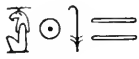	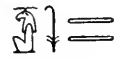
— 15		
— 15		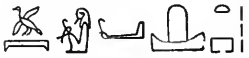
— 16		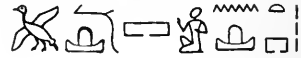

Texte vertical

L. 1	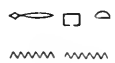	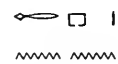
— 2		
— 2 (fin)	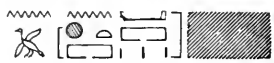	
— 3		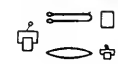
— 4 (com^t)		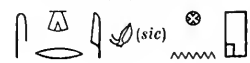

1. est mentionné notamment au *Grand Papyrus Harris*, pl. LXI *b*, l. 15.

2. 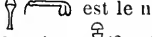 est le nom de la grande prêtresse d'Héracléopolis.

3. Le signe (?) n'est pas net, peut-être y a-t-il seulement ; ce serait « le chef des étrangers » ou mercenaires, ou encore « les ennemis » ou prisonniers.

4. Serait-ce une forme du titre perse de satrape ?

	Au lieu de :	Lire :
L. 4		
— 5		(tête de gazelle)
— 5		
— 5 (fin)		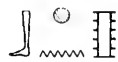
— 6 (com^t)		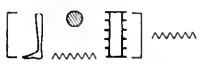
— 6		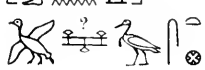
— 6		
— 7		
— 7	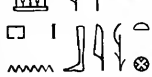	
— 7		
— 8		
— 8		
— 9 (com^t)		
— 9		
— 9		
— 9	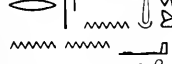	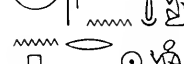
— 10 (com^t)		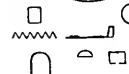
— 10 (fin)	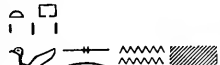	
— 11		
— 11		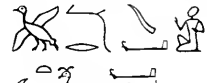
— 11		
— 11		
— 12		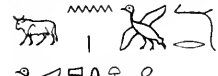
— 12		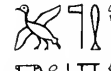

VI. — Au British Museum est conservé un fragment de monument en granit noir, portant un nom de *ka*, 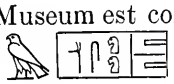 . Ce bloc ayant été trouvé à Tell-el-Yahoudiéh

avec d'autres débris inscrits aux cartouches de Chéchanq III, on avait pensé que le tout provenait du même monument et que *User-pehti* était la bannière d'un Chéchanq[1]. Cependant ce nom n'est pas du tout composé dans le style de l'époque; je me demande s'il ne faut pas considérer ces morceaux comme indépendants les uns des autres et reconnaître dans le nom d'Horus complet de Néphérités, de la XXIX^e dynastie, dont nous ne connaissions que le commencement .

VII. — En publiant une stèle achetée à Louqsor[2], M. Legrain hésitait sur le pays à reconnaître dans le titre d'un personnage 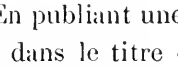 , qui y est mentionné, je ne crois pas qu'il faille y chercher autre chose que la Libye. Une des stèles du Sérapéum, qui est au Musée du Louvre (Salle historique, n° 279), porte le texte suivant : . Il y a de fortes probabilités pour que le Ankh-hor de la stèle de Louqsor soit identique à celui de l'inscription du Sérapéum, et ici le titre berbère 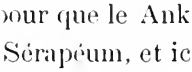 ne laisse aucun doute que 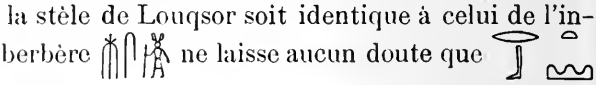 ou 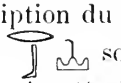 soit la Libye[3].

A cette époque, « grands chefs des Mâshauasha » ou « grands chefs de Libye » sont Égyptiens, je ne pense donc pas que, si les Carthaginois ont pris Thèbes, ils aient eu pour conducteur notre , ami de Sérapis. Quoi qu'il en soit, le synchronisme entre l'an XXXVII de Chéchanq IV et d'Ankh-hor, d'une part, et celui de la fille de ce dernier et d'Aménirtis, de l'autre, est à retenir.

VIII. — Maintenant que les anciens tableaux chronologiques de la XXII^e et de la XXIII^e dynastie ne peuvent plus contenir tous les rois dont l'existence nous a été révélée dans ces derniers temps, je crois qu'il ne serait pas inutile de préparer un nouveau cadre dans lequel puissent entrer ces princes, et je vais essayer de coordonner les renseignements que nous avons sur eux. Pour cette reconstitution, je ne suivrai pas l'ordre régulier, mais, comme pour un puzzle, je commencerai par me servir des pièces les plus faciles à assembler; les inscriptions du portique des Bubastites à Karnak me serviront de point de départ. Dans le texte dit de l'éclipse, à la ligne 7, le grand prêtre Osarkon décrit l'anarchie dans laquelle l'Égypte était tombée :

« Or, après le 24 Épiphi, an XV, sous la Majesté de son père, l'Horus auguste, prince

1. Birch, *Zeitschrift*, 1872, p. 122; Budge, *The Book of Kings*, II, p. 53.
2. *Annales*, t. IX, p. 277.
3. Daressy, *Remarques et Notes*, § XVIII, dans le *Recueil*, t. XI, p. 80. J'avais alors indiqué par erreur une date de l'an XXVII. C'est de l'Apis VII de la XXII^e dynastie qu'il s'agit.

sacré à Thèbes[1], (comme lorsque) la lune ne mange plus le ciel, un désordre pareil à celui du ciel se produisit en cette terre; tels les enfants de la révolte ils jetèrent la discorde dans le Midi et le Nord...; il n'y avait arrêt de la lutte, car les enfants suivaient leurs pères; les années passaient sans qu'un parti cessât d'attaquer l'autre. » Cette date de l'an XV se rapporte à Takelat, qui inscrit parfois dans son prénom et a comme nom de *ka* ; la date de l'an XI, mise en tête du récit, est celle de l'année en laquelle Osarkon fut nommé grand prêtre; l'inscription du Louvre donnée plus haut nous parle de son arrivée à Thèbes, peut-être pour la première grande cérémonie qu'il présida, trois mois après son élection. Le zèle déployé par Osarkon pour supprimer la guerre civile et pour qu'il n'y ait qu'un seul roi en Égypte était un peu égoïste, car il pensait bien succéder à son père; il est cependant forcé dans le second texte du portique des Bubastites de reconnaître incidemment qu'un autre souverain a des droits égaux, et peut-être supérieurs à ceux de son père. Lignes 6-7, il commence l'énumération des offrandes aux dieux qu'il a faites, 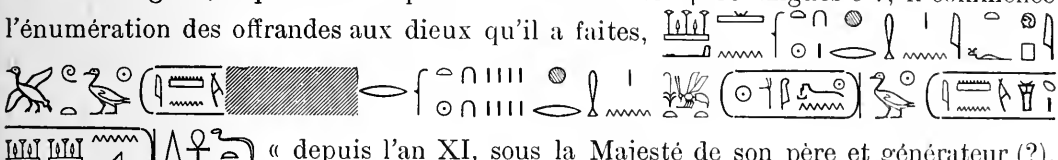 « depuis l'an XI, sous la Majesté de son père et générateur (?), le fils du Soleil, ⊂aimé d'Amon..., jusqu'à l'an XXVIII, sous la Majesté du roi du Midi et du Nord ⊂User-mâ-rê-sotep-n-rê⊃, fils du Soleil, ⊂aimé d'Amon, fils de Bast, Chéchanq⊃, doué de la vie à toujours ». Le premier cartouche est incomplet, mais je crois qu'on peut le compléter en « fils d'Isis, Takelat ». Osarkon a voulu rappeler encore son élection en l'an XI du règne de son père, mais il continue par l'ère régulière alors en vigueur, celle du roi Chéchanq. Le texte est, malheureusement, rempli de lacunes; une assise manquante a supprimé une quinzaine de groupes à une partie des colonnes d'inscription; cependant il est curieux qu'on ne rencontre plus des dates de l'an XI et suivantes dans les détails d'offrandes qui suivent, alors qu'on y trouve les années XXII, XXIV, XXV, XXVIII, et une récapitulation (l. 12) de l'an XXII à l'an XXVIII. Je pense donc que l'an XI de Takelat correspond à l'an XXII de Chéchanq. Takelat, qui s'intitulait , et Chéchanq, qui était , régnèrent d'accord, l'un dans le Sud et l'autre dans le Nord[2]; nous savons la durée du règne de Chéchanq par les stèles d'Apis, car un taureau né pendant sa vingt-huitième année mourut à l'âge de vingt-six ans, en l'an II de Pimaï, ce qui laisse cinquante-deux ans de royauté pour Chéchanq[3].

1. Le titre traduit ordinairement « divin prince de Thèbes » doit indiquer que le roi a été sacré à Thèbes; d'autres l'ont été à Héliopolis, , ou à Hermonthis, ; ceux qui ont accompli les cérémonies dans différentes villes varient les indications.

2. On a rencontré, en effet, les monuments de Chéchanq plutôt dans le Delta, à Tanis, à Mendès, à Kom-el-Hisn, à Bindariéh, à Tell-el-Yahoudiéh, etc.

3. C'est peut-être grâce à la durée du règne de son père que Pimaï dut de monter sur le trône après la mort de ses frères aînés; si c'est bien lui qui est désigné 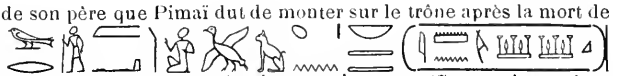 sur le petit groupe n° 9430 du Musée du Caire (Daressy, *Textes et dessins magiques*, p. 37), ses titres n'annoncent pas un héritier royal. Le fait que ce monument a été trouvé à Saïs indiquerait que cette ville était encore en l'obédience des rois bubastites.

Nous avons deux textes datés de l'an XXXIX, l'un sur le quai de Karnak, crue n° 22, et l'autre sur le bloc n° 7 des Annales des prêtres d'Amon, tous deux mentionnant Osarkon comme grand prêtre. Ce dernier document est fort instructif[1] : « L'an XXXIX, le 26 Pachons, sous la Majesté du roi du Midi et du Nord, maître des deux terres, fils du Soleil, ⌜aimé d'Amon, fils de Bast, Chéchanq⌝, vivant à toujours. Lorsque le premier prophète d'Amon-Râ, roi des dieux, chef de la Haute Égypte et gouverneur Osarkon, (fils royal de) l'⌜Aimé d'Amon-Takelat⌝, vivant à toujours, se trouvait à Thèbes pour faire la fête d'Amon en union cordiale avec son frère, le chef des soldats d'Héracléopolis, le gouverneur Bak-n-Ptah, que tous les dieux étaient heureux de leur accord [image] pour supprimer toute lutte entre eux, ce jour-là monta le juge au tribunal, nomarque, premier prophète d'Harsiési de [image], *hes-ka*[2], prophète de Bast, prophète d'Arsaphès du Fayoum [image], scribe royal, Hen-isi, vers la grande chapelle [image] auguste d'Amon. C'est le ciel où ne parvient pas le mal [image], que rien n'atteint [image], ignorant adversaires et alliés [image]. Il dit du cœur : « Tu agis (?) de ta demeure [image] jusqu'au Fayoum [image]; pas de borne [image] à ton influence! Au juge [image] qui était distingué dans l'aréopage tu donnes [image] plus que la science [image] : en te glorifiant, on s'unit à Mât la très grande [image]. Ta puissance [image] se produit dans ..... donnant l'activité [image] à chacun de mes membres à tout instant [image] : je ne dors plus [image] au moment de dormir [image], les pains deviennent cuir [image], ne vivant que de l'eau dans ma bouche. Chacun [image] prend pour régulateur le ciel lorsqu'il [image] voit la lumière l'inonder [image][3] : voici ta supériorité [image] dont j'ai vu [image] les grandes manifestations en toute ville du roi de la Haute Égypte, (dans) ses nomes qui reçoivent l'irrigation dans le Saïd ; la Basse Égypte, à l'inverse, son aspect est celui de Toum dans Héracléopolis. Voici que les étoiles à l'horizon de Thèbes, qui vont vers toi, s'y confondent et prennent la forme de dieux-momies [image]. Ce qui est imploré [image] par nous, c'est la vie, afin que nos misères qui étreignent nos cœurs [image] se changent en joie; je me mets [image] donc près de lui [image] comme un *ami* près du maître [image], ne transgressant pas ce que tu as ordonné; ainsi [image] je me guide sur son ciel [image], sur terre [image],

1. Cf. Legrain, *Recueil*, t. XXII, p. 55, et t. XXXI, p. 6.

2. [image] est un titre de prêtre en diverses localités, notamment à Abydos.

3. Nous avons ici une tournure analogue à celle de l'inscription de Takelat. La lumière du soleil qui remplit le ciel le « mange » ou est censée manger les étoiles qui disparaissent. De même, quand la lune n'éclaire pas, ne « mange » pas le ciel, tout est sombre et l'obscurité accompagne les catastrophes; il n'y a donc pas mention d'éclipse, mais rapprochement entre la situation de l'Égypte et celle d'un ciel sans lune.

pour que soit inscrit [ ] mon *ka* parmi ses groupes divins et, pour que cela soit, je redouble de vigilance [ ] sur les biens (sacrés?). »

Ainsi, en l'an XXXIX de Chéchanq, la paix entre Thébains et Héracléopolitains était encore précaire, dix ans après l'intervention du grand prêtre, et le général Bak-n-Ptah[1], venu sans doute en ambassade à Thèbes, était accompagné d'un juge comme conseiller. D'autre part, on a une stèle de l'an XXV de Takelat[2] mentionnant Osarkon comme premier prophète, en sorte que le fait est bien établi que ce dernier garda le pontificat pendant toute la vie de son père; cette durée est inconnue, mais je pense qu'on ne sera pas loin de la vérité en assignant au règne une trentaine d'années. Osarkon succéda à son père et prit les noms de 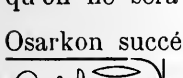 avec addition de dans le cartouche ou à la suite. Son identité est prouvée par les textes 5 et 6 du quai de Karnak, qui citent sa mère 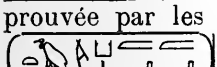 . Il ne devait plus être jeune lorsqu'il monta sur le trône, cependant il assuma le pouvoir seul aussi longtemps qu'il put, pendant vingt-quatre ans. L'inscription 13 du quai de Karnak soulève un problème dont on ne peut encore fournir une solution certaine; elle est rédigée ainsi : 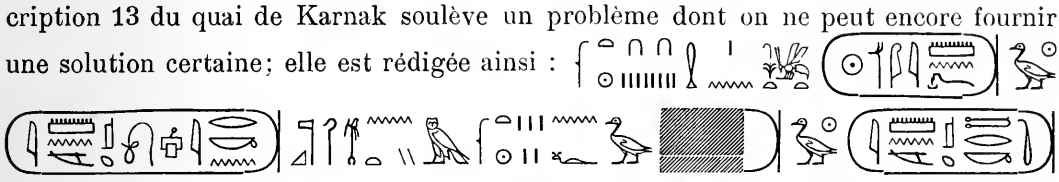 . Ce dernier Takelat est probablement celui du temple d'Osiris-hiq-djeto, dont la légende complète est : . A côté de lui figure un Osarkon, qui n'est pas son père, car la titulature est différente : 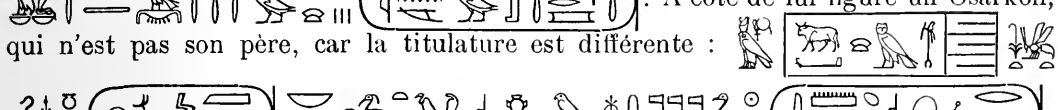 , la mention étant significative; puis, en second rang, 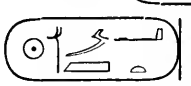 [3]. On a traduit jusqu'à présent comme s'il y avait « de son fils », il faut peut-être s'en tenir à ce qui est écrit. En même temps que ces derniers Takelat, Osarkon, Rudamen, nous voyons apparaître d'autres rois, le de la statuette n° 28 de la Salle historique du Louvre, le 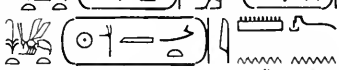 du gond de Tell-Moqdam[4], qui ont tous comme prénom 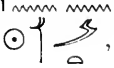 ,

1. Doit-on prendre comme signifiant réellement « son frère » ou bien seulement « son collègue, son confrère » ? Le second sens me paraît plus vraisemblable.
2. Legrain, *Notice sur le temple d'Osiris neb djeto*, dans les *Annales*, t. IV, p. 183.
3. Legrain, *Le temple et les chapelles d'Osiris à Karnak*, dans le *Recueil*, t. XXII, p. 129, 130, 132.
4. Daressy, *Le roi Auput et son domaine*, dans le *Recueil*, t. XXX.

avec addition facultative de 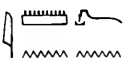 soit dans le cartouche même[1], soit à la suite, et non d'une façon régulière comme sous les rois précédents. Si tous ces rois sont contemporains selon une règle que j'avais pressentie depuis quelques années, c'est Osarkon III qui aurait été l'auteur du morcellement de l'Égypte. Après avoir, dans sa jeunesse, lutté pour l'unité du pays, devenu vieux, reconnaissant l'impossibilité de maintenir la paix entre les descendants des familles royales de Bubastis et de Tanis, il aurait divisé pour régner et partagé l'Égypte entre les prétendants, rétablissant ainsi une féodalité dont il serait le chef suprême, avec identité du cartouche-prénom comme signe de ralliement. La formule du quai de Karnak serait alors 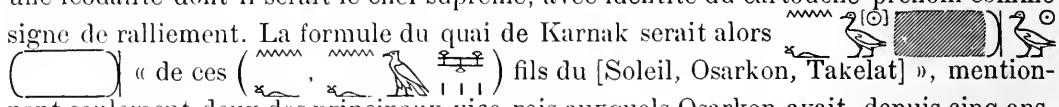 « de ces ( ) fils du [Soleil, Osarkon, Takelat] », mentionnant seulement deux des principaux vice-rois auxquels Osarkon avait, depuis cinq ans, abandonné le pouvoir. Ce pourrait être en même temps qu'Osarkon aurait supprimé le poste de premier prophète d'Amon, marchepied du trône, et mis une femme à la tête du sacerdoce thébain, la divine épouse d'Amon. Le titre était vieux, il fut illustré par Aah-hotep et Nefertari; il eut des fortunes diverses : sous la XXI^e dynastie, fut l'égale du roi et du grand prêtre: mais 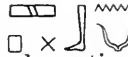 , fille d'Osarkon, fut la première de ces papesses qui, jusque sous la XXVI^e dynastie, exercèrent la plus haute autorité religieuse à Thèbes par la suppression des premiers prophètes d'Amon.

Nous arrivons ainsi au moment où les rois d'Éthiopie entrent en scène et arrachent aux princes de Saïs le sceptre que ceux-ci essayaient de conquérir. Les monuments du Sérapéum nous fournissent une indication sommaire sur la durée de cette époque, si l'on admet que le roi Chéchanq, fils de Pimaï, avait été auparavant grand prêtre d'Amon et était monté sur le trône comme prince du Nord en même temps que les domaines thébains étaient morcelés. Un Apis mourut en l'an XXXVII de son règne, un autre en l'an VI de Bak-n-ran-f, un autre en l'an II de Chabaka. Mais on sait que Bocchoris ne régna que six ans; il n'y a donc pas à tenir compte du dernier Apis, qui eut une existence éphémère. En attribuant une vie de quatorze ans, ce qui est la moyenne, à l'Apis précédent, on tombe sur un ensemble de faits à considérer, dans l'hypothèse où nous nous sommes placés, si Osarkon, fort âgé, mourut en l'an XXX de son règne. Grâce au partage des territoires soumis aux Thébains, les princes de Saïs se trouvaient les plus puissants seigneurs, et, en conséquence, Manéthon devait les reconnaître comme maîtres de l'Égypte; or, il y a juste quarante-quatre ans entre l'an VIII de Chéchanq (équivalant à l'an XXX d'Osarkon) et la prise de possession du trône d'Égypte par Chabaka, durée accordée à la XXIV^e dynastie par Eusèbe, le Livre de Sothis et la Vieille Chronique. L'Africain, qui ne cite que Bocchoris avec six ans de règne pour la XXIV^e dynastie, a ajouté à la XXIII^e un roi Zet, que les autres chroniques n'ont pas, et lui attribue trente-un ans. Si on retranche de quarante-quatre les six ans de Bocchoris, les sept ans de Tafnekht indiqués par la stèle d'Athènes, il reste juste trente-un ans pour le début de la dynastie. N'y a-t-il pas eu erreur de copie et Saïte

1. Sur le vase du Louvre (PIERRET, *Recueil de Monuments*, t. II, p. 80), Rudamen écrit ses noms .

ne serait-il pas devenu Zet? Le texte de Manéthon est évidemment fautif dans Eusèbe; la Vieille Chronique a raison de nous annoncer trois générations (ou plutôt trois rois) pour cette période, et il est probable que l'ouvrage primitif portait :

Premier roi,	*x* (Saïte) = Zet.....	31 ans
Deuxième roi,	*x* (Tnéphakhthos, 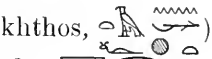)	7 —
Troisième roi,	Bocchoris, 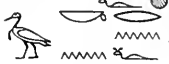	6 —
	Total.....	44 ans.

On est alors d'accord avec les monuments égyptiens, la succession des divines épouses d'Amon nous donnant un moyen de contrôle et permettant de ranger ainsi les principaux personnages de cette période :

Éthiopie	*Thèbes*	*Saïs*
PIANKHI	OSARKON, TAKELAT, etc.	
KACHTA	CHAP-N-AP	TAFNEKHT
CHABAKA	AMÉNIRITIS	BAK-N-RAN-F.

L'expédition de Piankhi ne trouva plus Chéchanq à Memphis; peut-être Tafnekht avait-il justement profité de sa mort pour s'emparer de son domaine; d'autre part, étant antérieure à Bocchoris, il en résulte qu'elle eut lieu entre sept et quinze ans avant l'intronisation de Chabaka, et, comme Piankhi en était à la vingt-unième année de son règne en Éthiopie, il devient à peu près certain que c'est bien le Piankhi qui avait pris le cartouche 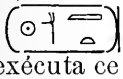 , comme les contemporains et successeurs immédiats de Takelat III, qui exécuta ce raid brillant.

Je n'insisterai pas davantage sur la question du rattachement à la XXV^e dynastie des dynasties précédentes, du groupement desquelles je viens d'exposer les grandes lignes, et qui me semble tomber assez bien en tenant compte du léger flottement résultant de l'absence de chiffres certains[1].

Il nous faut maintenant revenir au delà du point de départ pour combler le vide entre Chéchanq et Takelat , d'une part, Osarkon II et Harsiési, de l'autre, puisque ces derniers furent contemporains.

Le prédécesseur de Takelat fut un Chéchanq, dont le prénom est , comme le donne la mention n° 25 du quai de Karnak, datée de l'an VI de ce roi. Ta-

1. Je considère le 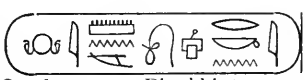 comme un roitelet du Delta, vassal du dernier Chéchanq, probablement l'Osarkon que Piankhi trouva comme roi de Bubastis. Le (*Annales*, t. X, p. 100) d'Hermopolis est un contemporain de cette période, d'allure indépendante.

kelat n'était alors que grand prêtre, ayant commencé son pontificat entre les années XIX et XXIII du souverain précédent, Padubast. La position de ce Chéchanq est certifiée par les cônes funéraires[1] où on lit :

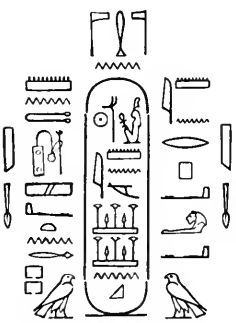

Or, des monuments indiquent que cet , le Hor VIII de M. Legrain dans la famille de Nibnoutirou, vivait du temps de Padubast. Les cônes funéraires faits au moment de sa mort, dès qu'ils portent le cartouche d'un Chéchanq, ne peuvent nous donner que le nom d'un successeur de Padubast. Je ne connais pas d'autres inscriptions de ce souverain dont le règne fut sans doute de courte durée.

Padubast, au contraire, resta un certain temps au pouvoir, puisque nous avons vu la date de l'an XXIII; faute de documents originaux, j'adopterai le chiffre de vingt-cinq ans assigné par Eusèbe au Pétubastis de la XXIII^e dynastie. Sur le quai de Karnak, la crue n° 26 porte cette indication : 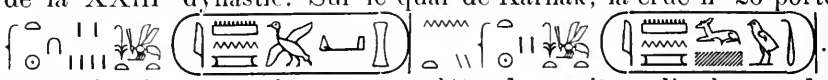 . M. Legrain pense que ce dernier cartouche est à compléter de manière à lire le nom de Aurti, fils d'Osarkon II, qui serait devenu roi. J'ai déjà exposé les raisons[2] qui me font reconnaître dans ce prince plutôt un ; j'avais raison d'hésiter alors à le confondre avec le roitelet de même nom qui gouvernait Léontopolis du temps de Piankhi; par contre, je crois que ce souverain est le même que celui dont les cartouches sous la forme 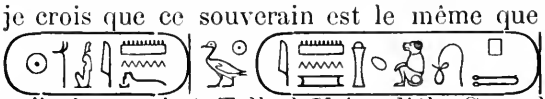 furent lus par M. Naville sur un socle qu'il découvrit à Tell-el-Yahoudiéh. Cette localité n'est pas éloignée d'Héliopolis, et on comprend facilement que cet Auput, s'il avait en partage la royauté dans le Nord, ait été le prédécesseur de Chéchanq .

Avant Auput, il existait un roi en même temps que Padubast, étant même monté sur le trône avant lui, car on trouve pour la crue n° 24 de Karnak : 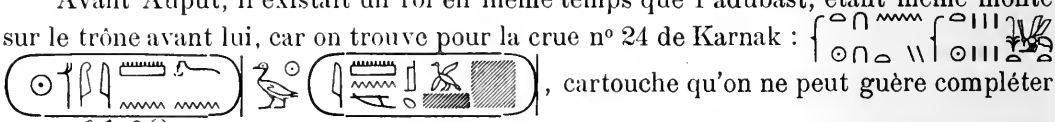 , cartouche qu'on ne peut guère compléter qu'en 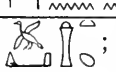 ; bien que le nom du premier souverain ne soit pas donné, il est facile de le rétablir, c'est 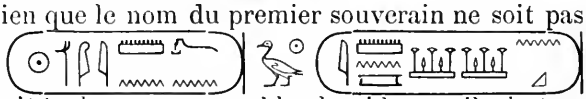 , Chéchanq II, le seul Pharaon qui restait à placer pour combler le vide, car il n'est autre que le fils héritier d'Osarkon II, qui, avant de prendre le pouvoir, était 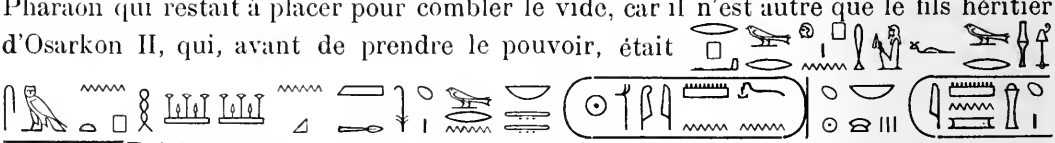 [3], et, en cette qualité, procéda aux funérailles

1. Daressy, *Recueil de Cônes funéraires*, n° 77, dans les *Mémoires de la Mission archéologique française du Caire*, t. VIII, p. 279.

2. Daressy, *Le roi Auput et son domaine*, dans le *Recueil*, t. XXX.

3. Budge, *Book of the kings of Egypt*, II, p. 48, avec quelques corrections évidentes. Statue du Sérapéum. Même indication sur un scarabée en lapis : 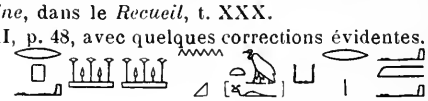 (Petrie, *History*, I, p. 255).

de l'Apis mort en l'an XXIII d'Osarkon. En l'an VI de son règne, était premier prophète d'Amon (quai de Karnak) un , qui, mentionné encore dans les années XIV et XIX de Padubast, fut remplacé par Takelat.

Chéchanq remplaça évidemment son père sur le trône; il nous reste à compléter les renseignements sur Padubast. Sur la cuve en granit du roi Harsiési, trouvée à Coptos, dans l'un des tableaux l'offrande à Osiris est faite par un premier prophète d'Amon, fils d'Harsiési, dont le nom est mutilé. M. Legrain[1] a lu : , je crois voir autre chose. Ce qui, avant le déterminatif, ressemble vaguement à un , n'occupe pas le milieu de la colonne et arrive trop près du signe suivant pour être un caractère gravé : ce ne sont que des traits accidentels; de plus, il y aurait lacune au-dessus, car la ligne de bordure passe à plus d'un centimètre plus haut. A la première ligne, le n'est pas sur le côté, mais au milieu de la colonne; sur la main on distingue encore au bord de la cassure, en sorte que la transcription serait : , ce qui éveille l'idée de compléter 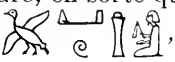 , le roi Padubast serait le fils du roi Harsiési.

Une petite difficulté se présente à propos de la transmission du pontificat de Padubast à Harsiési. D'après l'indication de correspondance des règnes, l'an I^er de Padubast coïnciderait avec l'an VII de Chéchanq; or, nous voyons Harsiési installé déjà comme grand prêtre en l'an VI. La différence est si faible qu'elle n'est due probablement qu'à la manière de compter les années de règne des deux souverains, à partir d'époques différentes.

Nous connaissons, d'autre part, les origines du roi Harsiési, car on ne peut douter qu'il soit le grand prêtre d'Amon, fils d'un autre grand prêtre Chéchanq et petit-fils d'Osarkon I^er, qui dédia la statuette de Bès, conservée à Alnwick castle[2]. C'est sans doute comme descendant d'Osarkon I^er que Harsiési parvint à être chef du sacerdoce thébain, puis roi; une origine peut-être plus noble que celle d'Osarkon II ou une parenté avec l'ancienne famille royale de Tanis dut lui servir à réclamer les plus hautes situations.

On n'a guère de monuments de Takelat I^er. J'avais cru jadis reconnaître le nom de ce roi sur une stèle trouvée à Abydos[3]; la forme écourtée du prénom me conduit maintenant à voir là le Takelat du temple d'Osiris de Karnak. L'abus des 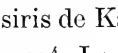 dans la légende est caractéristique de l'époque[4]. La statuette royale trouvée aussi à Abydos par M. Ayrton est du même temps. Seul, le graffito du temple de Khonsou[5] doit réellement être de Takelat I^er. Quant à la stèle de Florence, il y a doute, l'addition de dans le cartouche, tendant à rejeter aussi son Takelat à la fin de la dynastie. Je crois qu'il faut expliquer l'absence d'inscriptions de Takelat par un règne contem-

1. *Annales*, t. VI, p. 124.
2. Dans l'article de M. Legrain, *Le Dossier de la famille Nibnoutirou*, il existe une erreur pour le document 9. Les généalogies résultant des textes de la statuette de Bès et du Papyrus Denon (*Voyage*, p. 37; Segato, *Atlante*, pl. 59) ont été groupées comme fournies toutes par le premier de ces documents, et le tableau est incomplet.
3. *Recueil*, t. XV, p. 173.
4. Daressy, *Recueil*, t. XIX, p. 20; Legrain, *Annales*, t. VII, p. 45.
5. Daressy, *Recueil*, t. XVIII, p. 51.

porain de celui de son père. La stèle Petrie[1] nous donne une date de l'an XXXVI d'Osarkon, il est peu probable que ce dernier ait gouverné seul l'Égypte pendant si longtemps, il a dû s'adjoindre son fils Takelat, et il est possible que celui-ci soit mort avant Osarkon, ce qui expliquerait sa presque non-existence épigraphique. Si l'on admet que l'an XXIII de la stèle de Florence s'applique à Takelat I^er, c'est au plus tôt en la douzième année d'Osarkon que l'association aurait eu lieu; il est donc possible que les quinze années que l'Africain accorde à Osarkon s'appliquent à son règne seul, et les vingt-cinq années pour trois rois (?) seraient pour le co-règne, en tout quarante ans, ce qui n'est pas loin des trente-six ans de la stèle.

Je ne vois pas de raison pour que le grand prêtre 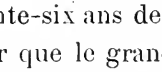 soit fils d'Osarkon II. Ni sur la grande stèle de Karnak, ni sur celle du British Museum, ni sur le quai de Karnak, le cartouche de son père ne comporte l'addition caractéristique de . Je crois donc Aurat fils d'Osarkon I^er. La stèle de Karnak disant qu'il n'était que jeune homme en l'an X de son père, la date de l'an V d'un roi non désigné, en laquelle Aurat était en exercice (quai de Karnak, n° 16), pourrait se rapporter au règne commun d'Osarkon et Takelat. Il en est de même pour ou 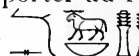 (perle Hoffmann), autre fils d'Osarkon, dont le pontificat dura au moins de l'an VIII à l'an XII d'un roi non indiqué. Trois fils d'Osarkon auraient ainsi été grands prêtres : Chéchanq, Aurat et Smendès. Sous Osarkon II, dut s'élever une compétition entre Harsiési, petit-fils d'Osarkon I^er, et Nemrat, fils du roi, pour le poste de grand prêtre; Harsiési en sortit avec les titres royaux et la charge de premier prophète d'Amon, confiée à son fils Padubast; Nimrot, en compensation, n'eut que le titre de gouverneur de la Haute Égypte et de commandant d'Héracléopolis : ce fut probablement l'origine des haines qui mirent Thébains et Héracléopolitains en présence, les armes à la main, jusque sous Takelat II, dont le mariage avec Keromama, fille de Nemrat, parvint seul à rétablir la paix.

Nous avons ainsi reconstitué la série des rois jusqu'à Chéchanq I^er, qui partagea peut-être le trône quelques années avec Horpaseb-khanut[2]; nous nous trouvons en présence d'une classification différente de celle admise jusqu'à présent. L'Égypte n'est une que sous Chéchanq I^er et Osarkon I^er; à partir d'Osarkon II, le pays est divisé en deux parties gouvernées par deux branches de la famille bubastite; une des branches, celle des , réside à Thèbes, l'autre n'est guère connue que dans le Nord et se fait sacrer à Héliopolis; c'est presque la répétition de ce qui existait sous la XXI^e dynastie quand

1. Petrie, *History of Egypt*, t. III, p. 241. On y remarque le titre de chef des Mahasa, que M. Legrain a retrouvé sur une statue de Karnak (*Annales*, t. VIII, p. 56). A la liste des « fils royaux de Ramsès », dressée par M. Petrie, p. 242, et à la stèle du Musée Guimet récemment publiée par MM. Moret et Spiegelberg, il y a lieu d'ajouter : , de la stèle n° 8099 donnée au Louvre par M. Cattaui (voir *Revue égyptologique*, t. V, p. 84), qui est datée d'Osarkon I^er.

2. Legrain, *Renseignements sur les Dernières Découvertes*, dans le *Recueil*, t. XXVII, p. 86. Quand je découvris les cartouches de ce roi (*Recueil*, t. XXI, p. 9), trompé par l'absence de dans le nom et l'affirmation que les travaux de Si-ameu à Tanis étaient antérieurs à ceux de Pa-seb-kha-nut , j'avais attribué le cartouche à Psusennès I^er. M. Petrie, dans son *Histoire d'Égypte*, t. III, p. 219, a fait la rectification; ainsi Psusennès I^er est et Hor-Psusennès II .

le pouvoir se partageait entre les rois tanites et les grands prêtres d'Amon. On ne voit pas bien clairement où se trouvent la XXII^e et la XXIII^e dynastie, puisqu'elles dérivent toutes deux d'une source unique; la seule remarque que l'on puisse faire est que et ses descendants, qui insèrent dans leur cartouche, pourraient avoir des rapports plus étroits avec la XXI^e dynastie (dont le dernier roi fut aussi un -Psusennès) que l'autre rameau. La mention de l'Africain qu'Osarkon s'appelle aussi Hercule dériverait d'une fausse interprétation du titre , Horus jouant parfois le rôle d'Héraklès.

Les listes chronologiques extraites de l'ouvrage de Manéthon sont toutes fautives pour cette époque; il est, en effet, impossible de donner en une seule série le résumé d'une histoire qui est aussi compliquée que celle des Mérovingiens.

Le tableau joint à cet article fera mieux comprendre l'enchevêtrement des règnes[1]; ce n'est forcément qu'un canevas, puisque la durée exacte de la plupart des règnes nous est inconnue, mais je crois qu'il s'accorde avec toutes les indications connues jusqu'à ce jour. La durée de la période serait d'environ deux cent vingt-cinq ans. Si l'on met l'avènement de Chabaka en 715, Chéchanq I^er serait monté sur le trône en 940, chiffre un peu inférieur à ceux généralement adoptés[2], mais qui ne sort pas des limites permises par les synchronismes. Je le répète, nous n'avons rien de définitif, et il faut attendre de nouvelles trouvailles avant de pouvoir affirmer les propositions encore soumises au point d'interrogation.

Tableau des Dynasties XXII-XXIII-XXIV

XXII^e DYNASTIE	XXI^e DYNASTIE	GRANDS PRÊTRES D'AMON	GRANDS PRÊTRES DE PTAH
Chéchanq I^er 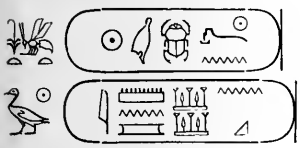	Hor-psebkhânut II 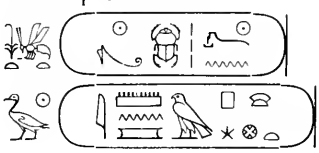	— Auput	Ched-su-Nefertoum
A			A

1. Dans le tableau, j'ai pris pour chaque roi les cartouches les plus caractéristiques sans m'occuper si le prénom et le nom ainsi écrits étaient accolés sur un même monument.

2. Le commencement de la XXII^e dynastie est marqué, selon les auteurs, en 952, 966, 980, etc.

A

21

Osarkon I^er

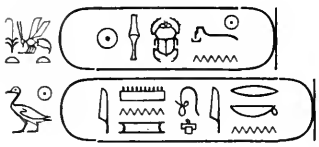

40

Osarkon II

B

?

Takelat I^er

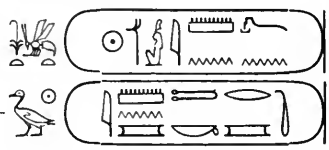

25

? Chéchanq

_ Aurat

_ Smendès

? Harsiési

A

Chéchanq

Osarkon

B

B

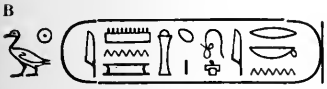

? Harsiési

? Nemrat

23

Chéchanq II

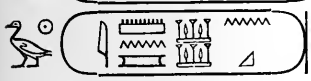

? Pa-du-Bast

Prince Chéchanq

Takelat

En Haute Égypte

XXIII^e^ DYNASTIE

Harsiési II

En Basse Égypte

Pa-du-Bast

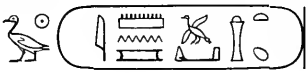

20

Auput

? 5

Chéchanq III

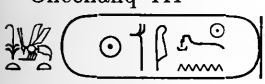

Takelat

C

25

C

C

Chéchanq IV

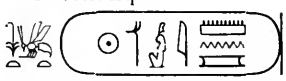

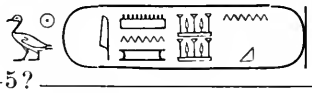

5?

Takelat II

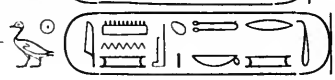

Osarkon

X...

Mer-n-Ptah

Pétisis

Pef-za-àà-Bast

30?

Osarkon III

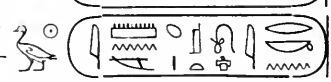

52

Pimaï

Chéchanq

Harsiési

D

D

D

D

DIVINES ÉPOUSES D'AMON

Chap-en-ap I^{re}

? 12

Chéchanq V

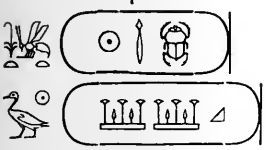

A Thèbes :

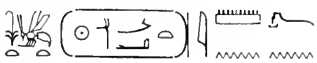

Osarkon IV

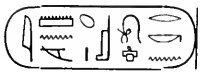

Takelat III

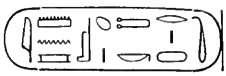

30?

XXIV^{e} DYNASTIE
(Saïtes)

Rudamen

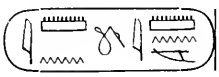

X...

En Éthiopie :

Piankhi

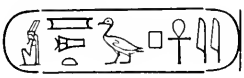

? 39

31

E

E

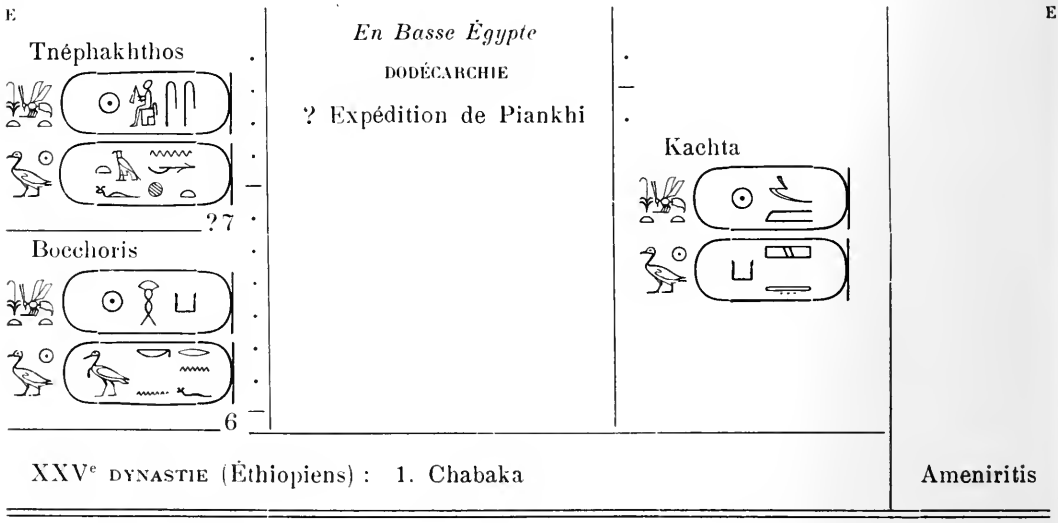

Caire, 28 août 1912.

ZWEI KAUFVERTRÄGE AUS DER ZEIT DES KÖNIGS HARMACHIS

(PAPYRUS CARNARVON I UND II)

VON

WILHELM SPIEGELBERG

Während der Ausgrabungen von Lord Carnarvon in Gurna wurden auch zwei demotische Papyri gefunden, die auf Tafel XXXV-XXXIX der Publikation dieser Grabungen[1] veröffentlicht sind. Den Inhalt der beiden Texte habe ich a. O. kurz angegeben. Hier lasse ich gleichsam als Rechtfertigung der dort gegebenen Erklärung eine Umschrift und Übersetzung mit kurzem Kommentar folgen und füge eine Beschreibung der äusseren Beschaffenheit der Papyri bei. Sie sind beide hellbraun und die Schrift läuft parallel zur Faser. Die Maasse sind die folgenden :

a) Pap. Carnarvon I :
Höhe 32 cm, Breite 79 cm.
3 Blätter (Selides) zu 10, 20 und 19 cm.
Linker Schutzstreifen 16 cm.
Rechts sind 2 Schutzstreifen von 6 und 8 cm.

b) Pap. Carnarvon II :
Höhe 32 cm, Breite 81 cm.
3 Blätter (Selides) zu 20, 21 und 22 cm.
Linker Schutzstreifen 6 cm.
Rechter Schutzstreifen 10 cm.

1. *Five Years' Explorations at Thebes, a Record of Work done 1907-1911*, by the Earl of CARNARVON and HOWARD CARTER, London, 1912.

Die beiden Pap. Carnarvon, wie ich sie kurz nach ihrem Entdecker genannt habe, sind schon durch ihre Datierung bemerkenswert. Denn sie stammen aus der Regierung eines jener einheimischen Könige, die eine Zeit lang einen Teil Oberägyptens beherrscht haben[1]. Aus allgemeinen Erwägungen hat man ihre Herrschaft in die Zeit des Ptolemaios Epiphanes (205-181 v. Chr.) gesetzt. Diese neuen Urkunden geben uns jetzt wenn auch keine ganz genaue Datierung so doch eine sichere Datierungsgrundlage. Sie sind nämlich von demselben Notar « Petamenophis, dem Sohne des Petemestus, dem Aktenschreiber von Pois in dem Nordbezirk[2] » unterzeichnet wie der *Revue égyptologique*, III, S. 2, mitgeteilte Pap. British Museum 10392 vom 12. Jahre des Ptolemaios Philopator (211/10 v. Chr.), von demselben Notar, der auch eine ebendort veröffentlichte aus dem 15. Jahre desselben Herrschers (208/7 v. Chr.) datierte Urkunde unterschrieben hat. Überdies kehren einige Zeugennamen der erstgenannten Urkunde (siehe Seite 155, Anm. 2) in den Pap. Carnarvon wieder. Damit erhält die zuerst von Revillout vertretene zeitliche Ansetzung in der Hauptsache eine schöne Bestätigung. Man wird sich aber doch fragen dürfen, ob man nicht mit dem ersten der beiden Herrscher Harmachis in die Regierungszeit des Philopator zurückgehen darf. Dabei verdient hervorgehoben zu werden, dass nach Seite 8 und 41 des Ausgrabungsberichtes zusammen mit den beiden Pap. Carnarvon Kupfermünzen des Ptolemaios III und IV gefunden worden sind.

Aus der Regierungszeit des hier genannten Königs Harmachis sind noch 3 weitere Urkunden bekannt, und zwar aus dem 3.[3], 5.[4] und 6.[5] Jahre seiner Regierung. Dazu kommen jetzt die Pap. Carnarvon mit dem Jahre 4 und ein Brief auf einer Kalksteinplatte aus dem Jahre 1[6]. Es ist mir sehr wahrscheinlich, dass Harmachis wie sein Nachfolger Anchmachis äthiopische Herrscher waren, die vorübergehend in der Thebais festen Fuss fassten. Zu den Thatsachen, auf die Krall[7] diese Ansicht stützte, möchte ich noch das Epitheton dieser Könige fügen « geliebt von Isis, geliebt von Amonrasonter, dem grossen Gotte », d. h. von 2 Göttern, welche zu den Hauptgöttern Äthiopiens gehörten. Der thebanische Gott Amon hat die Äthiopen immer wieder zu der ehemaligen Hauptstadt des ägyptischen Reiches hingezogen, wo die Wiege des Kultus und der Kultur Äthiopiens stand. So ist es begreiflich, dass sich das Ziel äthiopischer Invasionen vornehmlich auf Theben richtete, und dass dort auch ein äthiopischer Herrscher mit seinen thebanischen Traditionen, die sich gewiss in allerhand frommen Stiftungen für den thebanischen Amonstempel äusserten, mit offenen Armen empfangen wurde. Wer weiss, ob nicht die ganze ägyptische Herrlichkeit dieser äthiopischen Herrscher darin bestand, dass der Tempel des Amon mit seinem Tempelgut

1. Siehe jetzt Walter Otto bei Pauly-Wissowa, *Realencyclop.*, unter Harmachis, wo freilich mit Unrecht von 3 einheimischen Königen gesprochen wird. Denn Harmachis ist mit « Hr... » identisch.
2. Siehe dazu No. VIII des folgenden Kommentars.
3. Demot. Pap. Berlin 3145. — Die bisherige Lesung 4 ist, wie namentlich der Vergleich mit unserem Papyrus lehrt, aufzugeben.
4. Demot. Pap. Berlin 3142.
5. *Revue égyptologique*, I, 121.
6. Cairo 38258, von Legrain in Karnak gefunden, und Ä. Z., L (1912-1913), veröffentlicht.
7. *Studien zur Geschichte des alten Ägypten*, II, S. 43 ff.

sich unter ihren Schutz stellte[1]? In der That handelt es sich in fast allen Urkunden um Veräusserungen von Land « in dem Tempelland des Amon », und so lange hier der äthiopische Herrscher anerkannt wurde, musste die betreffende Urkunde sein Protokoll tragen. Es wäre also möglich — mehr als eine Vermutung soll das nicht sein — dass die Äthiopenkönige Harmachis und Anchmachis lediglich in Theben als Priesterkönige anerkannt wurden und in gewissem Sinne die Nachfolger der « Gottesverehrerinnen » waren, jener Priesterfürstinnen, die sich seit Pianchi der besonderen Gunst der Äthiopenherrscher erfreuten[2].

Die beiden zusammen gefundenen Urkunden hängen auch inhaltlich auf das engste zusammen, denn sie betreffen *eine* Familie, deren Stammbaum[3] der folgende ist :

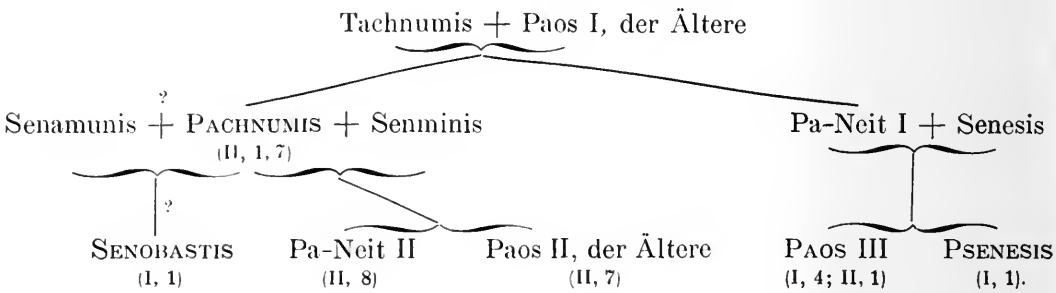

Es handelt sich in den beiden Verträgen, die von demselben Notar geschrieben und deren Zeugenunterschriften grösstenteils die gleichen sind[4], um Verkäufe innerhalb derselben Familie. Das in Frage stehende Land ist Tempelland des Amon und liegt bei einem auch sonst bekannten Orte[5].

In Pap. Carnarvon I verkauft Senobastis dem Psenesis 1 ½ Landellen (etwa 41 □ m) Baugrund (ψιλὸς τόπος), während in II Pachnumis, vielleicht der Vater der Senobastis[6], an seinen Neffen Paos 3 Aruren (etwa 8286 □ m) Ackerland verkauft. Der Zusatz II, 7, betrifft vermutlich eine Erbschaft. Wahrscheinlich war Pa-Neit I vor seinem Vater Paos I gestorben, und dieser hinterliess daher seinen Besitz dem Pachnumis als dem einzig überlebenden Sohne und seinen Enkeln Paos III und Psenesis, den beiden Söhnen seines bereits verstorbenen Sohnes Pa-Neit I. Die Erbschaftsteilung regelte

1. Auf den mutmassliches Zusammenhang mit der thebanischen Priesterschaft hat bereits BOUCHÉ-LECLERCQ, *Histoire des Lagides*, 1, 365, hingewiesen. Vielleicht darf auch daran erinnert werden, dass ein Hoherpriester des Amon von Theben Namens Harmachis (*Annales du Serv.*, S. 188 ff.) bekannt ist, der als Sohn des Schabaka der Äthiopendynastie angehörte. Der Name war also unter den Äthiopen gebräuchlich und mag sich als Name eines Hohenpriesters unter dessen Nachkommen oder Nachfolgern wiederholt haben.

2. In diesem Zusammenhang möchte ich auch auf den Namen Karnak hinweisen. Da er weder ägyptisch noch arabisch ist, so ist Enno Littmanns Vermutung, er könnte nubisch und mit Karanog identisch sein, nicht von der Hand zu weisen. Sollte sie richtig sein, so könnte man annehmen, dass der Name Karnak zur Zeit der Äthiopenherrschaft in Theben hier Eingang gefunden hat.

3. Die Kontrahentennamen sind durch besonderen Druck hervorgehoben.

4. Von den 16 Zeugen sind 11 in beiden Urkunden identisch.

5. Siehe No. III des Kommentars.

6. Senamunis war vielleicht Kebsweib (γυνὴ τροφῖτις) des Pachnumis. Es ist wenigstens auffallend, dass in II, 7-8, Paos II seine beiden Eltern Pachnumis und Senminis, dagegen Pa-Neit II nur seinen Vater Pachnumis nennt. Freilich bleibt auch die Möglichkeit, dass Senminis die zweite Frau war, die Pachnumis nach dem Tode der Senamunis heiratete.

Pachnumis mit seinen Neffen, und als er nun vielleicht im Zusammenhang damit 3 Aruren Acker an einen derselben, Paos III, verkaufte, verband er mit der betreffenden Kaufurkunde einen Zusatz, der dem Paos den Besitz des geerbten Nachbargrundstückes sichern sollte.

Da bekanntlich jeder ägyptische Kaufvertrag in einer doppelten Form aufgesetzt wurde, als « Schrift für Silber » (συγγραφὴ πράσεως) und als Abstandsurkunde (συγγραφὴ ἀποστασίου), so ergiebt sich ohne weiteres, dass wir hier nur die Hälfte der vollständigen Verträge, und zwar die « Schriften für Silber », vor uns haben. Nun befindet sich am rechten Rande des Pap. Carnarvon I etwa in der Höhe der 4. Zeile ein Schriftrest[1], der vielleicht zu der verlorenen Abstandschrift gehörte, die ursprünglich mit der « Schrift für Silber » auf einer Rolle stand, und bereits im Altertum davon abgeschnitten worden war. So ist es also nicht augeschlossen, dass die beiden fehlenden Abstandsurkunden noch einmal irgendwo auftauchen.

A. — PAPYRUS CARNARVON I

a) UMSCHRIFT

Vorderseite

1 *ḥ;·t-sp IV 'bd (?) III ';ḫ·t Pr-ᶜ; Ḥr-m-';ḫ·t ᶜnḫ ḏt mr 's·t mr 'mn-Rᶜ-n-swt-ntrw p; ntr ᶜ;*

dd s·t-ḫjm·t T;-šrj·t-(n)-Bst·t t' Pn-Ḫnm mwt=s T;-šrj·t-(n)-'mn n ᶜ;m bk 'mn P;-šrj-(n)-'s·t s; Pn-Njt mwt=f T;-šrj·t-(n)-'s·t tj=k mteᶜi>[2] ḥ;te=i n p; ḥt swn (n) mḥ 'tn 1 1/2

2 *a mḥ ḫte C st (?) L a mḥ 'tn 1 1/2 ᶜn ḫn n;j wrḥ nt n p; nt ḳte n(?) p;j ᶜ 'w 'r pḥ a-ḫr=i (= ἀραΐ) n t' n n; wrḥ n p;j jte nt ḫr p; ḫtp-ntr 'mn n p(r)-'mnt n t; ḳḥ Ḳbte (?) n t; mtn p; šwb n p; 'hi n p; mhn p=w wn*

3 *p; 1/2 mḥ 'tn a mḥ[3]<e> ḫte st L a mḥ 'tn 1/2 {ᶜn{ nt ḫn n;j wrḥ nt 'r mḥ jbt n p;j ᶜ a p(r)-jbt a r; p=k wrḥ nt 'r mḥ 'tn II 1/4 n=f hin rs p; sp n p;j mḥ-'tn II 1/4 mḥ p=k mḥ 'tn II 1/4 nt 'wte=k 'rm Pn-ḫr*

4 *s; Pn-Njt p=k sn jbt n; wrḥ n P;-tj-Bst·t s; Kruḏ 'mnt p=k ᶜ ḫnᶜ p;j ᶜ js(?) p; ki mḥ 'tn I a mḥ ḫte C a mḥ 'tn wᶜ ᶜn ḫn n;j wrḥ nt 'r 'mnt n p;j ᶜ n=f hin rs p; ᶜ n; wrḥ n P;-wr-V*

5 *s; P;-wᶜ-n-'m=w mḥ p=k wrḥ jbt pe=n ᶜ II nt ḫrj ᶜn 'mnt p; ḫir n Pr-ᶜ; a n; hin n p; mḥ 'tn wᶜ nt ḫrj a mḥ p;i mḥ 'tn I 1/2*

tj=i s n=k mtk s p=k mḥ 'tn I 1/2 nt ḫrj p;ï a mḥ ḫte C st (?) L a mḥ 'tn I 1/2 ᶜn

6 *šp=i swnte=w n t-·t=k 'w=f mḥ ;t sp nb ḥ;te=i mti[sic] n-'m=w mn-mtu=i md·t nb n p; t; '-'r n=k rn=w tj p; h a ḫrj p; nt 'w=f a ';j a-r=k tbte=w*

1. Auf der Tafel weggefallen.
2. Das *i* des folgenden *ḥ;tj* ist irrtümlich schon hier gesetzt.
3. Auch hier ist das *ĕ* des folgenden *ḫt* irrig schon vorher geschrieben.

rn=i rn rmt nb n p; t; 'w=i tj wi=f a-r=k mtu=i tj w'b=w n=k a sḫ nb ḳnb·t nb md·t nb (n) p; t;

7 *n ss nb mt=k n=w sḫ n=w ḳnb·t n ' nb nt 'w=w n-'m=w sḫ nb ' 'r=w a-r=w ḥn' sḫ nb ' 'r=w n=j a-r=w ḥn' sḫ nb nt 'w=i. m;'=k n-'m=w rn=w mtk s ḥn' p=w ḥp mt=k nt e=i m;'=k n-'m=w rn=f p; 'nḫ p; 'ḥ' rte nt 'w=w a tj=s m-s;=k n p; ' wp(·t)*

8 *rn p; ḥp n p; sḫ nt ḥrj ' 'r=i n=k a tj 'r=i s 'w=i a 'r=f 'w=i uui a-r=k n p=k mḥ 'tn I 1/2 nt ḥrj a sḫ=i n=k a-r=w ;t ḏd ḳnb·t nb md·t nb n p; t; 'rm=k sḫ P;-tj-'mn-'pi s; P;-tj-'mn-n-swt-t; p; sḫ ḳnb·t n p; 'hi n; '·w mḥjtj·w nt sḫ rn n; w'b n 'mn R' n-swt ntrw.*

Rückseite

1 *Ḥr s; Pn-Mnte*
2 *'-phte s; P;-tj-Ḥr-wr*
3 *';j-m-ḥtp s; Ḥr-m-ḥb*
4 *Ḥr-Thwtj s; P;-tj-Wsjr*
5 *Ḥr-p;-bk s; Piln*
6 *P;-tj-'mn-n-swt-t; s; Ḥr-s;-'s·t*
7 *P;-šrj-(n)-Mnte s; P;-ḫrr (?)*
8 *Thwtj-'r-tj-s s; P;-šrj-(n)-Ḥns*
9 *Thwtj-stm s; Ns-Thwtj*
10 *P;-šrj-(n)-Mjn s; Pn-ḥtr*
11 *Twt s; Pn-ḥtr*
12 *Thwtj-'r-tj-s s; ....*
13 *Nḥte-Mnte s; P;-tj-Ḥr-p;-R'*
14 *'n-'w (?) s; Ḥr*
15 *P;-šrj-(n)-Mjn s; Št(?)-rs (?)*
16 *Pn-Ḫnm s; P;-tj-Ḥr-wr.*

b) ÜBERSETZUNG

Vorderseite

« 1 Im Jahre 4 im Monat Athyr des Königs Harmachis, der ewig lebt, geliebt von Isis, geliebt von Amonrasonter, dem grossen Gotte —

Es spricht die Frau Senobastis, die Tochter des Pachnumis und der Senamunis zu dem Ackerbauer[1], dem Diener des Amon, Psenesis, dem Sohne des Pa-Neit und der Senesis :

Du hast mein Herz zufrieden gestellt mit dem Silberpreis von 1 1/2 Landellen 2 = 150 Siegel (?)=Ellen (I), = 1 1/2 Landellen wiederholt[2], von meinen Grundstücken, die in der Umgebung (II) meines Hauses liegen, die mir zukommen als Teil der Grundstücke meines Vaters, die in dem Tempelland des Amon liegen, westlich von dem Bezirk von Koptos in dem Distrikt (IV) des Perseabaums (V) in *P-ohi-p-mhn* (III). Ihr Verzeichniss ist :

3 Die 1/2 Landelle = 50 Siegel-Ellen = 1/2 Landelle, { wiederholt }, die zu meinen Grundstücken gehört, welche im Norden und Osten meines Hauses liegen, und im Osten an dein Grundstück stossen, das 2 1/4 Landellen beträgt. Seine Grenzen (sind),

1. Die von mir (*Recueil*, XXVIII (1906), S. 201) vorgeschlagene Bedeutung « Hirt » trifft in den meisten Fällen nicht zu. Fast in allen Urkunden, deren Kontrahenten solche ';*m* sind, handelt es sich um die Bewirtschaftung von Ackerland. Daher wird das Wort « Ackerbauer » bedeuten. Eine nähere Begründung denke ich demnächst zu geben.

2. Etwa 41 □ m.

Im Süden : Der Rest meiner 2 1/4 Landellen,

Im Norden : Deine 2 1/4 Landellen, die dir und Paos, ¦ dem Sohne des Pa-Neit, deinem Bruder, gehören (VI),

Im Osten : Die Grundstücke des Petobastis, Sohnes des Kolluthos,

Im Westen : Dein Haus und mein Haus.

Siehe die andere Landelle = 100 Siegel-Ellen = 1 Landelle, wiederholt, von meinen Grundstücken, die im Westen meines Hauses liegen. Seine Grenzen (sind)

Im Süden : Das Haus (und) die Grundstücke des Portis, ⁵¦ Sohnes des Pua-emôw,

Im Norden : Dein Grundstück,

Im Osten : Unsere 2 Häuser, die auch oben erwähnt sind,

Im Westen : Die Königsstrasse.

Das sind die Grenzen der einen obigen Landelle, was im ganzen diese 1 1/2 Landellen ausmacht (VII). Ich habe sie dir gegeben. Dir gehören sie, (nämlich) deine obigen 1 1/2 Landellen = 150 Siegel-Ellen = 1 1/2 Landellen wiederholt.

⁶¦ Ich habe ihren Silber-Preis aus deiner Hand empfangen, vollzählig ohne irgend einen Rest. Mein Herz ist damit zufrieden. Ich habe kein Wort der Welt dir zu machen in ihrem Namen von heute an[1]. Wer ihretwegen zu dir kommt in meinem Namen (oder) in dem Namen irgend eines Menschen der Welt, den werde ich von dir entfernen. Ich reinige sie dir von jeder Schrift, jedem Prozess (und) jedem Worte der Welt ⁷¦ zu jeder Zeit. Dir gehören ihre Schriften, (und) ihre prozessualen Urkunden an jedem Orte, an dem sie sind. Jede Schrift, die darüber ausgefertigt worden ist, und jede Schrift die mir (persönlich) darüber ausgefertigt worden ist, und jede Schrift, kraft deren ich in Bezug auf sie legitimiert bin, dir gehört sie mit ihren Rechten. Dir gehört das, wodurch ich in ihrem Namen ein Anrecht habe. Der Eid und der Beweis, den man von dir vor Gericht verlangen wird ⁸¦ im Namen des Rechtes der obigen Urkunde, die ich dir gemacht (ausgefertigt) habe, um sie (d. i. Eid und Beweis) zu thun (leisten), — ich werde sie leisten.

Ich bin fern von dir mit deinen obigen 1 1/2 Landellen, über welche ich dir geschrieben habe, ohne es auf irgend einen Prozess (oder) irgend ein Wort der Welt mit dir ankommen zu lassen.

Geschrieben von Petamenophis, dem Sohn des Petemestus, dem Aktenschreiber von Pois im Nordbezirk (VIII), der im Namen der Priester des Amonrasonter schreibt. »

Rückseite

[Eigenhändige Unterschriften von 16 Zeugen][2]

¹¦ Horos, Sohn des Pamonthes.

²¦ Apathis, Sohn des Peteharoëris.

1. Hier fehlt die in II vorhandene Wendung : « Nicht soll irgend ein Mensch der Welt — ich selbst eingeschlossen — darüber Macht haben ausser dir von dem obigen Tage an. »

2. Ich verdanke Sir Herbert Thompson eine Abschrift der 16 Zeugennamen von der Rückseite des oben erwähnten Pap. British Museum 10392 und gleichzeitig die Beobachtung, dass einige davon mit den obigen identisch sind. Ich habe durch « Brit., Verso » die betreffenden Namen neben denen des Pap. Carnarvon II bezeichnet.

3	Imuthes, Sohn des Harmais	(= II, 4).
4	Harthothes, Sohn des Petosiris	(= II, 7).
5	Harpbekis, Sohn des Philon	(= II, 2).
6	Petemestus, Sohn des Harsiesis	(= II, 8).
7	Psemmonthes, Sohn des P-cherer (?)	(= II, 11 = Brit., Verso, 7).
8	Thothortaios, Sohn des Psenchonsis	(= II, 13 = Brit., Verso, 9).
9	Thothsytmis, Sohn des Esthothes	(= II, 12 = Brit., Verso, 8).
10	Psemminis, Sohn des Paatres.	
11	Totoes, Sohn des Paatres.	
12	Thothortaios, Sohn des ..... (?).	(= Brit., Verso, 12).
13	Nechthmonthes, Sohn des Peteharpres	(= II, 3).
14	..... (?), Sohn des Horos	(= II, 14).
15	Psemminis, Sohn des ..... (?)	(= II, 15).
16	Pachnumis, Sohn des Peteharoëris	(= II, 16 = Brit., Verso, 13).

B. — PAPYRUS CARNARVON II

a) UMSCHRIFT

Vorderseite

1 *ḥ}·t-sp IV 'bd (?) III '}ḫ·t Pr-'} Ḥr-m-'}ḫ·t 'nḫ ḏt mr 's·t mr 'mn-R'-n-swt-ntrw p} ntr '}*

ḏd '}m bk 'mn Pn-Ḥnm s} Pn-ḫr p} '} mwt=f T'-Ḥnm n '}m bk 'mn Pn-ḫr' s} Pn-Njt mwt=f T'}-šrj·t-(n)-'s·t tj=k mti ḫ}te=i

2 *n p} ḫt n swn st III jḫ a st II 1/2 1/4 1/8 2/16 ḫn p}j jḫ ḳi nt ḫr p} ḥtp-ntr 'mn n p(r) mḥt n (?) t} ḳḫ Ḳbte n t} sḫ·t n p} 'hi n p} mhn n p} ḫr mḥ n p}j jḫ nt tme a p=k jḫ n p(r) jbt a p(r) 'mnt n} hin n p} jḫ tr=f*

3 *p=f rs t} b'w·t 'mn mḥ p=k jḫ jbt p} jḫ n P}-tj-'s·t s} Pn-Ḥnm p} '} 'mnt p} jḫ n P}-ḥtr .... s} Tš} (?) ḫn' p} jḫ n '-phte s} Nḫte=f (?) a n} hn n p} jḫ nt ḫrj tr=f ' tu=i n=k st III jḫ ḫn=f n p=f ḫr mḥ a r} p=k jḫ n p(r) jbt pr 'mnt*

4 *tj=i s n=k mtk s t=k st III jḫ a st II 1/2 {1/4} 1/8 2/16 jḫ a st III jḫ {'n} nt ḫrj n}ï šp=i swnte=w n ḫt n t-·t=k 'w=f mḫ }t sp nb ḫ}te=i mtee (?) n-'m=w mn-mtu=i md·t nb n p} t} '-'r n=k rn=w bn 'w rḫ rmt nb n p} t} 'nk mjte e 'r siḫe n-'m=w bnr=k tj n p} h a ḫrj*

5 *p} nt 'w=f a '}j a-r=k tbte=w rn=i rn rmt nb n p} t} 'w=i tj ui=f a-r=k mtu=i tj w'b=w n=k a sḫ nb ḳnb·t nb md·t nb n p} t} n ss nb mt=k n=w sḫ n=w ḳnb·t n ' nb nt 'w=w n-'m=w sḫ nb ' 'r=w a-r=w ḫn' sḫ nb ' 'r =w n=j a-r=w ḫn' sḫ nb nt 'w=i m}'=k rn=w mt=k st*

6 *ḫn' p=w ḥp mt=k p} nt 'w=i m}'=k n-'m=w rn=w p} 'nḫ p} 'ḫ'-rte nt 'w=w*

1. Die eigentümliche Schreibung von *ḫr* auch in *ḫr* « Seite », Zeile 2, 3, 7.

a tj-s m-sȝ=k n pȝ ˁ wpi rn pȝ ḥp n pȝ sḫ nt ḥrj ʾ ʾr=i n=k a tj ʾr=i s ʾw=i ʾr=f ȝt ḏd ḫnb·t nb md·t nb n pȝ tȝ ʾrm=k ʾw=i wi a-r=k n(?) p=k

7 *wn (n) jḫ ʾ ʾr pḫ a-r=k rn Pn-Njt s; Pn-ḥr p=k jte pȝj sn n(?) pȝ ḥr mḫ n pȝj jḫ nt ḥrj a tj=i <a tu=i n=k> n=k st III jḫ a rȝ=w ḫn pȝj wn n jḫ nt ḥrj ȝt sḫ ʾw ˁȝm bk ʾmn Pn-ḥr pȝ ˁȝ s; Pn-Ḫnm mwt=f Tȝ-šrj·t-(n)-Mjn p=f šrj ˁȝ ḥnˁ Pn-Njt*

8 *s; Pn-Ḫnm p=f sn ḏd šp sḫ n t-·t bk ʾmn Pn-Ḫnm s; Pn-ḥr pȝ ˁȝ pȝj=n jte nt ḥrj a tj ʾr=f a ḥ md·t nb nt ḥrj ḥȝte=n mte·w n-ʾm=w ȝt sḫ nb sḫ Pȝ-tj-ʾmn-ʾp s; Pȝ-tj-ʾmn-n-swt-t; pȝ sḫ ḫnb·t n pȝ ʾhi nȝ ʾ·w mḥjtj·w.*

Rückseite

1 *Ḥr-sȝ(?)-ʾs·t s; (?) Pn(?)-ʾs·t (?)*
2 *Ḥr-pȝ-bk s; Piln*
3 *Nḥte-Mnte s; Pȝ-tj-Ḥr-pȝ-Rˁ*
4 *ˁȝj-m-ḥtp s; Ḥr-m-ḥb*
5 *Ḥr-m-ḥb s; ˁȝj-m-ḥtp*
6 *...(?) Ḥr-pȝ-Rˁ s; Thwtj-ms*
7 *Ḥr-Thwtj s; Pȝ-tj-Wsjr*
8 *Pȝ-tj-ʾmn-n-swt-t; s; Ḥr-sȝ-ʾs·t*
9 *Ḥr-m-ḥb s; Pȝ-ḥb*
10 *ʾmn-ḥtp s; Pȝ-šrj-(n)-Ḫns*
11 *Pȝ-šrj-(n)-Mnte s; Pȝ-ḥrr(?)*
12 *Thwtj-stm s; Ns-Thwtj*
13 *Thwtj-ʾr-tj-s s; Pȝ-šrj-(n)-Ḫns*
14 *ʾn-ʾw (?) s; Ḥr*
15 *Pȝ-šrj-(n)-Mjn s; Št-rs (?)*
16 *Pn-Ḫnm s; Pȝ-tj-Ḥr-wr.*

b) ÜBERSETZUNG

Vorderseite

« 1 Im Jahre 4 im Monat Athyr des Königs Harmachis, der ewig lebt, geliebt von Isis, geliebt von Amonrasonter, dem grossen Gott.

Es spricht der Ackerbauer, der Diener des Amon, Pachnumis, der Sohn des Paos, des Älteren, und der Tachnumis zu dem Ackerbauer, dem Diener des Amon, Paos, dem Sohne des Pa-Neit und der Senesis :

Du hast mein Herz zufrieden gestellt 2 mit dem Silberpreis von 3 Aruren Acker[1] = 2 1/2 1/4 1/8 2/16 Aruren (*sic*) = 3 Aruren Acker wiederholt, auf meinem hoch gelegenen Acker, der in dem Tempelland des Amon liegt westlich von dem Bezirk von Koptos? in dem Felde von *P-ohi-p-mhn* an der Nordseite meines Ackers, der an deinen Acker stösst (IX) im Osten und Westen.

Die Grenzen des ganzen Ackers (sind) :

3 Im Süden : Der Baum des Amon (X),

Im Norden : Dein Acker,

Im Osten : Der Acker des Psenesis, des Sohnes des Pachnumis, des Älteren,

Im Westen : Der Acker des *P-ḥatre-...*, des Sohnes des Tesche (?) und der Acker des Apachte, des Sohnes des Nechutes (?).

1. Etwa 8000 □ m.

Das sind die Grenzen des ganzen obigen Ackers, von dem ich dir 3 Aruren Acker gegeben habe an der Nordseite neben (XI) deinem Acker im Osten und Westen.

[4] Ich habe sie dir gegeben. Dir gehören sie (nämlich) deine 3 Aruren Acker = $2\,{}^{1}/_{2}$ [1] $\,{}^{1}/_{4}$ [1] $\,{}^{1}/_{8}\,{}^{2}/_{16}$ Aruren Acker = 3 Aruren Acker [1] wiederholt [1], die oben erwähnt sind. Ich habe ihren Silber-Preis aus deiner Hand empfangen, vollzählig ohne irgend einen Rest. Mein Herz ist damit zufrieden. Ich habe dir kein Wort der Welt in ihrem Namen zu machen. Nicht soll irgend ein Mensch der Welt — ich selbst eingeschlossen — darüber Macht haben ausser dir von heute an. [5] Wer ihretwegen zu dir kommt in meinem Namen (oder) in dem Namen irgend eines Menschen der Welt, den werde ich von dir entfernen. Ich reinige sie dir von jeder Schrift, jedem Prozess (und) jedem Worte der Welt zu jeder Zeit. Dir gehören ihre Schriften, (und) ihre prozessualen Entscheidungen an jedem Orte, an dem sie sind. Jede Schrift, die darüber ausgefertigt worden ist, und jede Schrift, die mir (persönlich) darüber ausgefertigt worden ist, und jede Schrift, kraft deren ich in Bezug auf sie legitimiert bin, dir gehört sie [6] mit ihren Rechten. Dir gehört das, wodurch ich in ihrem Namen ein Anrecht habe. Der Eid und der Beweis, den man vor Gericht von dir verlangen wird im Namen des Rechtes der obigen Urkunde, die ich dir gemacht (ausgefertigt) habe, um sie (d. i. Eid und Beweis) zu thun (leisten), — ich werde sie leisten, ohne es auf irgend einen Prozess (oder) irgend ein Wort der Welt mit dir ankommen zu lassen.

Ich bin fern von dir mit deinem [7] Acker-Anteil (XII), der dir zukommt im Namen des Pa-Neit, des Sohnes des Paos, deines Vaters, meines Bruders, an der Nordseite meines obigen Ackers, neben denen ich dir 3 Aruren Acker gegeben habe <dir gegeben habe> von meinem obigen Acker-Anteil ohne Weigerung.

Der Ackerbauer, der Diener des Amon, Paos, der Ältere, der Sohn des Pachnumis und der Senminis, sein ältester Sohn und Pa-Neit, [8] der Sohn des Pachnumis, sein Bruder, sprechen : Empfange (die) Schrift aus der Hand des Dieners des Amon Pachnumis, des Sohnes des Paos, des Älteren, unseres obigen Vaters, damit er nach jedem obigen Wort handele. Unser Herz ist damit zufrieden, ohne irgend eine Weigerung.

Geschrieben von Petamenophis, dem Sohne des Petemestus, dem Aktenschreiber von Pois im Nordbezirk (VIII). »

Rückseite[1]

[Eigenhändige Unterschriften von 16 Zeugen]

[1] Harsiesis (?), Sohn des Paësis (?)
[2] Harpbekis, Sohn des Philon (= I, 5).
[3] Nechthmonthes, Sohn des Peteharpres (= I, 13).
[4] Imuthes, Sohn des Harmais (= I, 3).
[5] Harmais, Sohn des Imuthes.
[6] ...[2]harpres, Sohn des Thutmosis.

1. Siehe dazu Seite 155, Anm. 2.
2. Die erste Gruppe kann nicht *Pete-* sein.

7 Harthothes, Sohn des Petosiris (= I, 4).
8 Petemestus, Sohn des Harsiesis (= I, 5).
9 Harmais, Sohn des Phibis.
10 Amenophis, (Sohn) des Psenchonsis.
11 Psemmonthis, Sohn des P-cherer (?) (= I, 7 = Brit., Verso, 7).
12 Thothsytmis, Sohn des Esthothes (= I, 9 = Brit., Verso, 8).
13 Thothortaios, Sohn des Psenchonsis (= I, 8 = Brit., Verso, 9).
14 ..... (?), Sohn des Horos (= I, 14).
15 Psemminis, Sohn des ..... (?) (= I, 15).
16 Pachnumis, Sohn des Petcharoëris (= I, 16 = Brit., Verso, 13).

KOMMENTAR

I. Zu der Siegel(?)-Elle = Quadrat-Elle siehe GRIFFITH, *Rylands Pap.*, S. 275, Anm. 7, und *P. S. B. A.*, XIV (1892), S. 418 ff. Die alte Schreibung ist « Stock(?)-Elle ». Die demotische Schreibung ist wohl unetymologisch, wenn sie für die Gruppe « Siegel » einsetzt. Beachte, dass hier zwischen 100 und 50 das Sigel für die Arure eingesetzt ist.

II. *p³ nt ḳte* « das, was umgiebt » = « Umgebung » eine Bildung wie *p³ nt w'b* « das Allerheiligste[1] ».

III. *p³ 'hi n p³ mhn* « der Stall der Milchkanne », der auch in der anderen Urkunde genannt ist, ist auch aus *Corp. pap.*, No. 14, 5, bekannt. Dort heisst es von Äckern *nt ḥr pr-'mn n t³ ḳḥe Ḳbte(?)n p³ 'mnt n t³ ḳḥe p³ 'hi n p³ mhn n 'mn* « welche liegen auf dem Seite des Amon in dem Bezirke[2] von Koptos (?) im Westen des Bezirkes des Stalles der Milchkanne des Amon ». Dieselbe Örtlichkeit ist *ib.*, No. 10, 4, erwähnt, wo Tempelland genannt ist, *nt n t³ ḳi p³ 'hi n p³ mhn n 'mn* « das auf dem Hochfeld des Stalles der Milchkanne des Amon liegt ». Da das betreffende Landstück von dem Priester des Amonrasonter in Theben verschenkt worden ist, so ergiebt sich daraus, dass « der Stall der Milchkanne des Amon » eine zu dem Tempelland des thebanischen Amon gehörige Örtlichkeit war. Das gilt auch für unseren Text, der denselben Namen ohne *n 'mn* enthält. Vielleicht liegt derselbe Ortsname in weiterer Verkürzung in dem Ort *p³ 'hi* (, var. 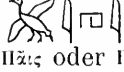 , *P. Berlin 3116*, 6/4, 21) vor, der auch in der griechischen Form Πᾶις oder Πῶις (Pap. Casati) bekannt und im *Papyrus Turin VIII* als κώμη τῆς Λιβύης τοῦ Κοπτίτου bezeichnet ist[3]. Ich habe unter VIII des Kommentars die Vermutung ausgesprochen, dass der « koptische Bezirk » nur ein anderer Name des « Nordbezirks » ist, der einen Distrikt des thebanischen Gaues bezeichnet. Danach würden die hier erwähnten Grundstücke in dem

1. Siehe GRIFFITH, *Rylands Pap.*, S. 233, Anm. 10.
2. Vergleiche zu diesem Worte, *Recueil*, XXVI (1904), S. 162.
3. Siehe BRUGSCH, *Dict. géogr.*, 68. — Vergleiche auch das Epitheton eines Amon *Cat. Turin*, I, 410, No. 3022 : 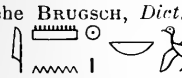 .

Tempelland (ἱερὰ γῆ) gelegen haben, welches die Priesterschaft des Amon in Pois im Nordbezirk der Westseite des thebanischen Gaues besass[1].

IV. Zu diesem Worte siehe GRIFFITH, *Rylands Papyri*, S. 131, 6, und 265, 5. Die Bedeutung ist nur geraten. Der Ortsname selbst ist mir sonst nicht bekannt.

V. *šwb* (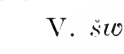) ist gewiss mit altem 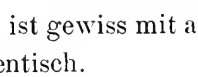 *š;w;bu* « Perseabaum » (Mimusops) identisch.

VI. Dieselbe Wendung in derselben Bedeutung Pap. demot. Strassburg 7.

VII. Die folgende Skizze möge die Lage der beiden Grundstücke veranschaulichen, ohne dass dabei die Dimensionen berücksichtigt sind :

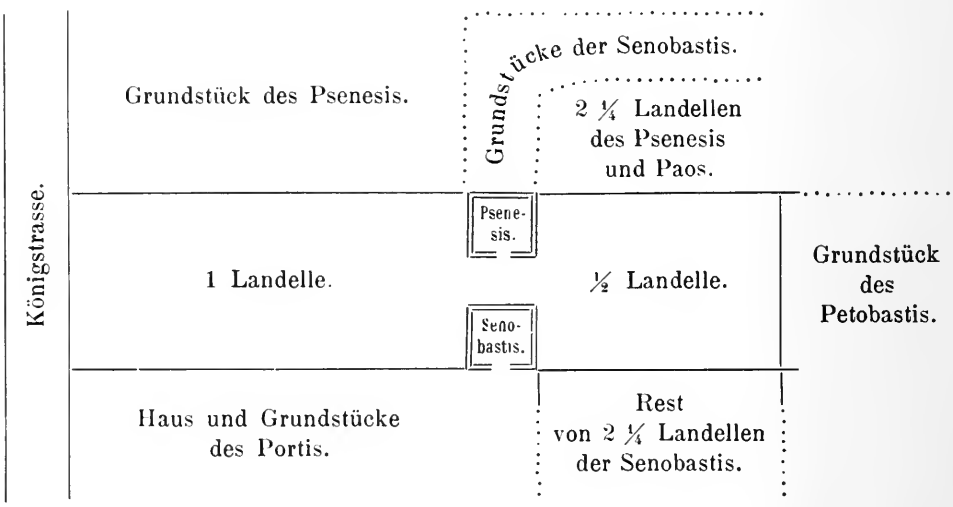

VIII. Wie oben (Seite 151) bemerkt worden ist, sind von demselben Notar die beiden *Revue égyptologique*, III, S. 2, veröffentlichten Urkunden aus der Regierung des Philopator unterzeichnet[2]. Sir Herbert Thompson hat die Unterschrift von Pap. British Museum 10392 freundlichst nach dem Original abgezeichnet :

Danach kann nicht der geringste Zweifel an der Identität der Notare bestehen. Aus

1. Neuerdings hat Revillout (*Revue égyptol.*, XIV (1912), Tafel 1 und 2) einen demotischen Text veröffentlicht, der unsere Örtlichkeit in folgendem Zusammenhang nennt 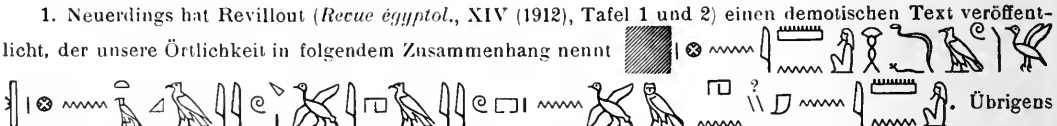 . Übrigens zeigen die Tafeln nichts von der Datierung, welche der Herausgeber, *a. a. O.*, Seite 92, angiebt. Der Schrift nach wird der Text aus der Perserzeit stammen. Der ägyptische « prêtre du feu (comme les mages persans) » beruht auf einer falschen Lesung der betreffenden demotischen Gruppe.

2. Wahrscheinlich ist er auch der Schreiber der aus dem Athyr des 5. Jahres des Königs Harmachis datierten Urkunde (*Revue égyptol.*, I, S. 121, Anm. = Tafel 6). Wenigstens glaube ich, dass sich in der Abschrift der Name des Notars leicht als « Petamenophis, Sohn des Petemestus » herstellen lässt, wie wohl im Original zu lesen steht.

dem Titel des Notars ergiebt sich, dass seine Amtsstube in dem unter III besprochenen *P-'hi* Pois lag. Der Zusatz, den man kaum anders als *n' ˁ·w mḥjtj* « die nördlichen Häuser » = « Nordbezirk » lesen kann, weist Pois einem ἄνω Bezirk (τοπαρχία?) des thebanischen Gaues zu. Wenn man die in III angezogenen Stellen vergleicht, so darf man sich fragen, ob dieser « nördliche Bezirk » nicht mit dem von Koptos identisch ist, und ob nicht die Nachbarschaft des Gaues von Koptos den Namen « Bezirk von Koptos » veranlasst hat. Es ist beachtenswert, dass der hier und in No. 2 genannte Notar ein anderer ist, als der aus dem Monat Phamenoth des Jahre 3 (siehe oben Seite 151) datierten Pap. Berlin 3145. Die Notare gehörten also zwei verschiedenen thebanischen Notariatsbureaus an.

IX. *tme* ist altes *dmj* = ⲧⲱⲙⲉ : ⲧⲱⲙⲓ « sich verbinden » und steht in derselben Bedeutung auch Pap. Hauswaldt, 8.

X. Eine Ortsbezeichnung. Etwa der Name eines Dorfes, der von einem heiligen Baum des Gottes herrührte?

XI. *a r' (n)* ist wohl ⲉⲣⲉⲙ. Ob ich es richtig mit « neben » wiedergegeben habe, ist recht zweifelhaft.

XII. In dem mit der Gruppe *wn* « öffnen » geschriebenen Wort möchte ich koptisches ⲟⲩⲱⲛ « Teil » sehen. Der Demotiker würde also von der Etymologie dieses Wortes nichts mehr wissen, falls diese von Sethe (*Ä. Z.*, XLVII [1910], S. 1) richtig erkannt worden sein sollte. Ich kenne denselben Ausdruck noch aus Pap. Cairo 30976, Recto (Tafel 73), *w' wn n jḥ*, und aus Ostracon D. 41 Strassburg. — Dass es sich an dieser Stelle um eine Erbschaft handelt, ist in der Vorbemerkung ausgeführt worden.

Sallier II, p. 3, l. 1-2. — On y lit un mot que Brugsch (*Dict. hiérogl., Suppl.*, p. 257-258) a transcrit et qu'il considère comme étant une forme de , ou de ses variantes nasalisées 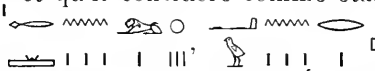 , et qu'il traduit *pierre, petit caillou,* à l'exemple de Chabas (*Voyage d'un Égyptien*, p. 215, 349), le rapprochant du copte ⲁⲗ *T. M.* ⲛ, *lapis, calculus.* Si l'on regarde le fac-similé attentivement, on constate que le signe rendu par Brugsch est un , et qu'il faut lire le mot , ἅπαξ λεγόμενον, et des plus suspects. Le passage où il se trouve est, en effet, des plus corrompus dans *Sallier II*, et la comparaison avec les fragments de Millingen montre que deux membres de phrase s'y sont fondus en un seul, par l'omission de deux mots importants. Il faut y restituer, au lieu de qu'il porte, 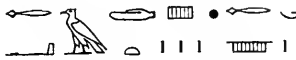 , que d'ailleurs le contexte exigeait : l'un des libraires a brouillé le second mot en avec le premier. Traduisons donc le tout, à partir du commencement du verset : « Je me suis fait une » maison ornée d'or, aux plafonds (bleus comme) de lapis, dont les murailles et le » radier vont descendant en 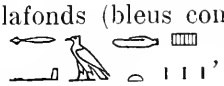 , dont les portes sont de cuivre avec des

» verrous de bronze. » On le voit, c'est une phrase qui se rencontre souvent dans les inscriptions qui traitent de construction, et dans laquelle, seul, le mot qui désigne la pierre employée tranche sur la banalité de l'expression. Je crois donc qu'on peut l'y remplacer par l'un des termes usités le plus souvent en pareil cas, et, me guidant sur l'apparence même qu'il présente, par . Le texte d'où *Sallier II* dérive portait sans doute l'orthographe pleine , et je suis tenté de croire qu'il y a eu là un effet de prononciation, plutôt qu'une faute de copie. 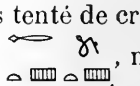 , mot composé, devait avoir lié ses deux éléments dans une énonciation commune, *â-rda* ou *a-rdé*, avec déplacement de l'accent de *roûd* sur la finale comme c'est le cas dans les féminins, et avec chute normale des -T. Si l'on suppose un fort grasseyement de R, comme dans *rekh*, *ersh*, devenant ϣⲓ-, ϭⲓ-, la prononciation *â-da*, *a-dé*, de *â-rda*, *a-rdé*, explique la leçon et la faute de notre manuscrit.

Que la chute de R ainsi placée s'explique ou non par le grasseyement, elle est plus fréquente qu'on ne l'a supposé jusqu'à présent, surtout au passage de l'égyptien au copte, et j'en ai recueilli d'autres exemples que je donnerai en leur lieu.

G. MASPERO.

LE Xe NOME DE LA HAUTE-ÉGYPTE

(ÉTUDE GÉOGRAPHIQUE)

PAR

HENRI GAUTHIER

(Suite[1])

VII. — *Le Xe nome à l'époque gréco-romaine.*

Les documents d'époque ptolémaïque qui nous ont été laissés sur la division géographie de l'Égypte sont extrêmement rares. Nous avons vu au début de ce travail que les listes de nomes gravées sur les parois des temples de Philæ, d'Edfou et de Dendérah étaient assez nombreuses et descendaient jusqu'aux derniers Lagides[2]. Mais il semble que ces listes, copiées sur celles des âges pharaoniques, ne correspondaient plus à la réalité des divisions administratives du pays; les sculpteurs égyptiens reproduisaient indéfiniment les anciens modèles de listes sans se soucier de savoir si elles étaient en accord avec les nouvelles circonscriptions établies par le régime grec.

---

1. Voir p. 1-26 du présent volume.

2. La liste du sanctuaire d'Edfou, datant de Ptolémée XI Alexandre Ier (fin du IIe siècle et début du Ier siècle av. J.-C.), est citée par BOUCHÉ-LECLERCQ, *Histoire des Lagides*, t. III, p. 128.

Comme monument authentique, rédigé en grec, et reproduisant les listes des nomes telles qu'elles étaient alors, nous ne possédons que ce qu'on appelle le *Papyrus des Revenus*. Malheureusement les listes de nomes contenues dans ce papyrus diffèrent de toutes les autres connues et diffèrent même entre elles de façon notable[1]. En outre, elles ne font mention que de vingt-quatre nomes appartenant à la Basse et à la Moyenne-Égypte; ceux de la Haute-Égypte y sont tous réunis en bloc sous la désignation générale de *Thébaïde*. Il semble bien, en effet, que pour des raisons de défense, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, la Thébaïde, très éloignée du centre du gouvernement et montrant toujours les mêmes velléités d'indépendance et de rébellion qu'elle avait montrées depuis la chute des Ramessides, constitua sous les premiers Ptolémées, et probablement jusqu'au règne de Ptolémée V Épiphane, un *commandement militaire unique*, à l'intérieur duquel les anciennes circonscriptions et divisions n'avaient été maintenues que pour l'administration civile[2]. Nous n'avons donc aucun renseignement sur la région qui nous occupe en dehors des listes hiéroglyphiques.

Il nous faut descendre jusqu'à la seconde moitié du II^e siècle avant notre ère pour retrouver notre nome, ou tout au moins sa capitale, car il semble bien qu'il ne soit plus question des nomes à cette époque. Le géographe *Agatharchide*, de Cnide, qui fut gouverneur du prince Ptolémée Alexandre, fils cadet du roi Ptolémée IX, nous énumère les villes principales de la Thébaïde dans l'ordre suivant : τοὺς δὲ εἰρημένους ὑπερβάλλοντι τόπους ἀρχὴ τῆς Θηβαΐδος ἡ Λύκων πόλις, εἶτα Ἀφροδίτης ἄλλη, πρὸς δὲ τούτοις Πανῶν[3], etc. La ville d'Ἀφροδίτης [πόλις] est donc placée entre Lycopolis-Assiout et Panopolis-Akhmim; elle est qualifiée de ἄλλη, parce qu'avant elle d'autres villes du même nom ont été citées et parce qu'il existe encore d'autres villes du même nom plus au sud[4].

Avec *Diodore de Sicile* (I^er siècle av. notre ère), nous n'apprenons rien concernant Aphroditopolis; il nous dit seulement qu'un combat eut lieu aux temps légendaires entre Horus et Seth-Typhon près de la κώμη appelée *Antaiou* : γενέσθαι δὲ τὴν μάχην παρὰ τὸν ποταμὸν πλησίον τῆς νῦν Ἀνταίου κώμης καλουμένης, ἣν κεῖσθαι μὲν λέγουσιν ἐν τῷ κατὰ τὴν Ἀραβίαν μέρει, τὴν προσηγορίαν δ' ἔχειν ἀπὸ τοῦ κολασθέντος ὑφ' Ἡρακλέους Ἀνταίου, τοῦ κατὰ τὴν Ὀσίριδος ἡλικίαν γενομένου[5]. O. Hirschfeld a fait remarquer, en 1892, que Diodore ne nommait pas le lieu du combat *Antaioupolis*, mais Ἀνταίου κώμη[6]. Peut-être serait-on en droit d'en conclure qu'*Antaiou*, la ville d'Antée, n'était pas encore devenue, à l'époque de Diodore, un chef-lieu de nome, c'est-à-dire une μητρόπολις; le chef-lieu serait donc probablement encore à Aphroditopolis, et Ἀνταίου ne serait qu'un bourg dépendant d'Aphroditopolis[7].

1. Mahaffy, *Revenue Laws;* cf. Bouché-Leclercq, *op. cit.*, t. III, p. 128, note 2.
2. P.-M. Meyer, *Das Heerwesen der Ptolemäer und Römer in Ägypten*, p. 55, note 193, et Bouché-Leclercq, *op. cit.*, t. III, p. 128-129.
3. *De Mari Erythraeo*, 22 (édit. Didot, dans les *Geographici Graeci Minores*, t. I, p. 122).
4. Pape (*Wörterbuch der griechischen Eigennamen*, 3^e édit., 1875, t. I, p. 183) note *quatre* Aphroditopolis (deux dans le Delta, deux dans la Haute-Égypte). Mais M. V. Loret en a relevé *cinq*, deux dans le Delta, trois dans la Haute-Égypte (*Grande Encyclopédie*, t. III, p. 1314); cf. aussi J. Maspero, *Bull. Inst. franç. d'Archéol. orient.*, t. VI (1908), p. 2-3.
5. Diodori Siculi *Bibliotheca Historica*, édit. Teubner, I, 21.
6. *Sitzungsberichte der kgl. preuss. Akad. der* Wiss., Berlin, 1892, p. 819.
7. Voir, sur la division proposée en 1823 par Letronne entre le νομός, le τόπος ou τοπαρχία, et la κώμη, Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, t. III, p. 130.

Strabon (Ier siècle avant—Ier siècle après notre ère) répète à peu de chose près Agatharchilde : εἶτα Λύκων πόλις καὶ Ἀφροδίτης καὶ Πανῶν πόλις[1].

Avec *Pline* (Ier siècle ap. J.-C.), nous voyons reparaître la division en *nomes* : « Summa pars contermina Æthiopiæ *Thebais* vocatur. Dividitur in præfecturas oppidorum, quas νομοὺς vocant », et sa liste des νομοὶ de la Thébaïde, dressée du sud au nord, nous montre que l'ancien Xe nome des listes hiéroglyphiques est nettement divisé en *deux nomes*, chacun reproduisant sans doute ce que nous avons appelé plus haut le *district occidental* et le *district oriental*. Entre le nome Diospolite (l'ancien VIIe nome des listes) et le nome Lycopolite (l'ancien XIIIe), nous avons l'*Antæopolite* et l'*Aphroditopolite*[2]. Je crois, bien que ce ne soit pas l'opinion généralement admise, que c'est encore notre ville d'Aphroditopolis, qui est désignée par Pline quelques pages plus loin (V, 61) dans l'énumération : « Dein Ptolemais et Panopolis ac *Veneris iterum*, et in Libyco Lycon, ubi montes finiunt Thebaidem. » Le mot *iterum* adjoint à *Veneris* (traduction latine d'Ἀφροδίτης) est expliqué par le fait que Pline a cité un peu avant (V, 60) une autre Aphroditopolis : « Diospolis magna, Coptos, ... mox *Veneris oppidum* et iterum Jovis ac Tentyris », etc., laquelle semble avoir été située en plein désert arabique, sur la route de Coptos à Bérénice.

C'est donc tout à fait au début de la domination romaine que l'ancienne capitale du Xe nome semble être devenue à nouveau le siège d'un *nome séparé*.

Et cet état de choses durait encore au IIe siècle, puisque le géographe Ptolémée (un Égyptien de Péluse) signale séparément un nome *Aphroditopolite* et un nome *Antæopolite*. Le *nome* et la *métropole d'Aphroditopolis* sont cités par lui entre les nomes Hypsélite au nord et Thinite au sud : Ἀφροδιτοπολίτης νομὸς καὶ μητρόπολις μεσόγειος Ἀφροδίτης πόλις· εἶτα μεσόγειος Κροκοδείλων πόλις[3]. Nous apprenons par là que la capitale du nome était μεσόγειος, c'est-à-dire située en pleine terre cultivée, ni sur les bords du Nil ni sur les confins du désert. Quant à la *Crocodeilônpolis* placée dans ce nome par Ptolémée, j'ai eu l'occasion, ailleurs[4], de dire ce qu'il fallait penser d'elle. Je ne crois pas, en effet, qu'il soit possible d'accepter les conclusions de M. Wilcken relativement à cette ville[5]. Ces conclusions s'appuient sur le fait qu'un papyrus grec du British Museum, daté de l'an 7 de l'empereur Claude, mentionne un κωμογραμμ(ατεὺς) Κροκοδείλων πόλεως καὶ τ[ῶν σ]υνκυρούσων κωμῶν[6]. Or, cette Crocodilopolis, qui a été assimilée par les éditeurs du papyrus à la Crocodilopolis de Haute-Égypte, voisine de la moderne Gébélein, et maintes fois citée par les papyrus de Gébélein, ne peut être placée, suivant M. Wilcken, que dans la Moyenne-Égypte, dans la région de Ptolémaïs-Hermiou. Les raisons de cette préfé-

1. Strabonis *Geographica*, livre XVII, 813, 41.
2. *Hist. natur.*, édit. Teubner, V, 49.
3. Cl. Ptolemæi *Geographia*, lib. IV, 5, § 31 (édit. F. Didot, 1901, p. 719).
4. *Bull. Instit. franç. d'Archéol. orient.*, t. X, 1912, p. 116-119.
5. *Archiv für Papyrusforschung*, t. IV (1907), p. 534-535 et 537.
6. Kenyon and Bell, *Greek Papyri in the British Museum*, vol. III, p. 71 (Pap. 604 A, col. I, lig. 1-3). La ville est encore citée dans trois autres papyrus de la même série :
   a) Pap. 1204, εν Κρο (*loc. cit.*, p. 11);
   b) Pap. 678, εν Κροκοδιλων πολει (*loc. cit.*, p. 18);
   c) Pap. 889 *a*, παρα των ιερεων των εν Κροκοδιλων πολει και Παθυρει ιερων.

rence résident, pour M. Wilcken, dans la forme des noms propres et dans quelques autres indices, les titres ἄρχοντες et πρυτάνεις, par exemple, portés par les magistrats, et qui sont purement grecs, la mention du culte des divinités royales Σωτήρ et Σώτειρα qui n'étaient adorées que dans le voisinage de la ville fondée par Ptolémée lui-même, etc. Ces raisons ne me paraissent pas absolument convaincantes, et il en est trois autres alléguées aussi par M. Wilcken que je crois pouvoir aisément réfuter :

1° La présence du nom de Panopolis dans ce papyrus (*loc. cit.*, p. 73, lig. 78); or, le passage en question porte exactement Ψαιτος κολαν[θ] πανο[, dans lequel le π et le ν du dernier mot sont également incertains; on voudra bien reconnaître que la restitution de M. Wilcken, Πανοπ(ολιτου), est pour le moins risquée.

2° Le nom propre Πάνισκος, qui revient souvent dans ce papyrus, convient à merveille pour cette région de Panopolis. Or, ce même nom propre se trouve également dans un grand nombre d'autres papyrus, originaires de la région Gébélein-Pathyris et en relations avec la ville de Παθυρις elle-même : par exemple, aux papyrus 1204, lig. 26 et 30; 678, lig. 3; 1205 et 1206 (εν Παθυρει εφ' Ερμιου του παρα Πανισκου αγορανομου), etc. Le nom propre Paniskos n'est donc pas le moins du monde spécial à la région de Panopolis et au culte de Pan. — Cf. encore l'article de M. Spiegelberg dans le présent volume du *Recueil de Travaux*, p. 85-86.

3° La présence du nom propre Ζμινειτου (*op. cit.*, p. 80, lig. 104), alléguée par M. Wilcken, est aussi peu probante que sa restitution de Panopolis; le papyrus porte, en effet, Ζμινειτου avec trois lettres douteuses, de sorte que la lecture de ce nom est tout à fait incertaine.

Enfin, une dernière considération me porte à penser que le papyrus 604 du British Museum est plutôt originaire de la Crocodopolis de Haute-Égypte que de la ville problématique de même nom placée par M. Wilcken, sur le témoignage unique du géographe Ptolémée, dans la région de Ptolémaïs-Hermiou : le papyrus a été acheté à *Assouan* par M. Hogarth. L'argument n'est évidemment pas probant, mais établit pourtant une forte présomption en faveur de l'opinion émise par MM. Kenyon et Bell relativement à l'identité de la Crocodilopolis qui y est citée avec la Crocodilopolis de Haute-Égypte.

Quant à l'identification proposée par M. Steindorff et rapportée par M. Wilcken[1] de la ville bien connue ou 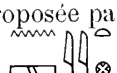 avec la prétendue Crocodilopolis de Moyenne-Égypte, je ne pense pas qu'il y ait lieu de s'y arrêter. Le culte du dieu-crocodile Sebek était pratiqué dans un très grand nombre de localités petites ou grandes, et la présence d'un temple de Sebek à *Nschit* n'est pas une raison suffisante pour que les Grecs aient appelé cette ville Crocodilopolis. L'identité entre *Nschit* et Ptolémaïs-Hermiou ne semble pas devoir être encore écartée; tout au moins faudra-t-il avoir recours pour la réfuter à des arguments plus puissants que ceux allégués par M. Steindorff.

1. *Archiv für Papyrusforschung*, t. IV, p. 537, note 2. — M. P. Jouguet (*La Vie municipale dans l'Égypte romaine*, p. 118, note 4) admet avec M. Wilcken que cette Crocodilopolis de Moyenne-Égypte faisait partie à l'époque pharaonique du nome Thinite et à l'époque romaine du nome Aphroditopolite.

Si l'on devait absolument donner raison à Ptolémée et admettre l'existence d'une Crocodilopolis en Moyenne-Égypte et sur le territoire du nome Aphroditopolite, ce ne serait donc pas à 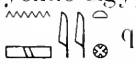 qu'il faudrait songer, mais plutôt à la 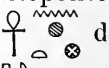 de la liste géographique de Médinet-Habou, où était adoré le dieu-crocodile 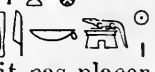 (voir Daressy, *Rec. de Trav.*, t. XVII, 1895, p. 119). Mais il ne faudrait pas placer cette ville, comme l'a fait M. Daressy, sur la rive droite, au Gebel Scheikh-el-Haridi, mais bien sur la rive gauche et sur les bords du petit bras issu du Nil près de Farchout (ex-canal de Bahgourieh), entre Kôm-Ishgaou au nord (qui est l'Aphroditopolis de Ptolémée) et El-Menshiah au sud (qui est la Ptolémaïs-Hermiou de Ptolémée). Il ne faut pas songer pour l'instant à préciser davantage le site de cette Crocodilopolis.

Revenons maintenant à Ptolémée. Le *nome Antæopolite* est le premier de la Thébaïde qui soit cité par Ptolémée sur la rive droite : Ἀπ' ἀνατολῶν δὲ τοῦ ποταμοῦ Ἀνταιοπολίτης νομὸς καὶ μητρόπολις Ἀνταίου μεσόγειος καὶ ἑφεξῆς Πάσσαλος[1], directement au nord du nome Panopolite. Je reviendrai plus loin sur la ville de Πάσσαλος, seule localité importante du nome Antæopolite à l'époque romaine. L'épithète μεσόγειος, appliquée à la capitale Ἀνταίου, montre qu'elle était située, comme Aphroditopolis, en pleine terre, et l'emplacement de la Gaou el-Kébir actuelle, avec laquelle on est d'accord pour identifier l'ancienne Antæopolis, correspond bien à cette épithète, car la localité est située à plusieurs kilomètres du fleuve, presque à la limite du désert.

Légèrement antérieures à l'ouvrage de Ptolémée, les quelques monnaies des nomes qui nous sont parvenues à l'effigie des empereurs Trajan et Hadrien confirment l'existence d'un nome Antæopolite indépendant. Ces monnaies portent le nom du chef-lieu abrégé sous les formes ΑΝΤΑΙΟ et ΑΝΤΑ[2]. Quant aux monnaies du nome Aphroditopolite, nous n'en connaissons aucune de façon certaine à cause de la multiplicité des nomes ayant porté ce nom, dans le Delta comme dans la Haute-Égypte[3]. V. Langlois (*op. cit.*, p. 22-23) en a, pourtant, signalé deux, qui peuvent appartenir à l'Aphroditopolis qui nous occupe : l'une de l'an 13 de Trajan, portant ΑΦΡΟΔΕΙΤΟΠΟΛΙΤΗC; l'autre de l'an 11 d'Hadrien, portant ΑΦΡΟΔ.

Pour en finir avec l'époque des empereurs romains, il me reste à signaler l'*Itinéraire d'Antonin*, état des stations et étapes de l'empire au IVᵉ siècle. Antæopolis s'y trouve mentionnée sous la forme *Anteu*, entre *Selino* au sud, dont elle est distante de seize milles romains, et *Muthi* au nord, dont elle n'est distante que de huit milles romains[4]. Sur la rive gauche, au contraire, l'*Itinéraire* ne cite pas Aphroditopolis, mais simplement, entre *Lyco* (Assiout) et *Ptolomaida* (El-Menschieh), les deux localités *Apollonos minoris* et *Hisopis*[5]; d'où nous pouvons conclure qu'Aphroditopolis était, à la fin de l'empire romain, complètement déchue de son ancienne grandeur.

1. Cl. Ptolemæi *Geographia*, lib. IV, 5, § 32 (édit. Didot, p. 723).

2. Tôchon d'Annecy (*Rech. hist. et géogr. sur les médailles des nomes ou préfectures de l'Égypte*, 1822, p. 94-98) et V. Langlois (*Numismatique des nomes d'Égypte sous l'administration romaine*, 1852, p. 17-19) en citent chacun *quatre*.

3. J. de Rougé, *Monnaies des nomes* (1873), p. 23. Cf. aussi Tôchon, *op. cit.*, p. 107-108.

4. *Itinerarium Antonini Augusti*, édit. Parthey et Pinder, 166, 5.

5. *Ibid.*, 158, 1 et 2.

VIII. — *Aphroditopolis et Antæopolis à l'époque byzantino-arabe.*

Le christianisme, pénétrant dans la Thébaïde bien avant la chute de l'empire romain d'Occident, y modifia assez sensiblement les anciennes divisions administratives et politiques du pays, ou du moins superposa à ces dernières d'autres divisions, d'un caractère plus spécialement religieux, qui prirent dans la langue locale le nom de ⲧⲟⲙⲓ (variantes dialectales ⲧⲁⲙⲓ. ϭⲟⲙⲓ, ϭⲱⲙⲓ), c'est-à-dire l'ancien nom hiéroglyphique 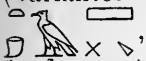 , et les limites de ces nouvelles circonscriptions furent bien loin de se confondre partout et toujours avec celles des anciens *nomes*. Les listes de districts et d'évêchés d'Égypte, que nous possédons en assez grand nombre, ainsi que les *scalæ* géographiques copto-arabes, sont d'époque tardive, postérieure à la conquête du pays par les Arabes. Elles n'en sont pas moins fort intéressantes en ce que toutes confirment la conclusion à laquelle nous sommes arrivés à la fin du chapitre précédent : Aphroditopolis (en copte ϫⲕⲱⲟⲩ) n'y est, en effet, jamais mentionnée; elle a donc complètement cessé, à travers toute l'époque chrétienne, d'être la ville importante qu'elle était encore au IIe siècle de notre ère.

Par contre, presque toutes ces listes et *scalæ* font mention de l'ancienne Antæopolis grecque, qui semble avoir complètement pris le pas sur son ancienne rivale du district occidental.

Voyons d'abord la *Liste des Évêchés;* nous y trouvons les identités suivantes :

1° ⲁⲛⲧⲉⲩ[1] = ϯϩⲁⲕⲓ ⲧⲕⲱⲟⲩ = مدينة قاو وابوتيج (*Médinet-Gaou et Aboutig*) : manuscrit n° 53 de la Bibliothèque nationale de Paris, folio 172, verso, cité par Amélineau, *Géographie de l'Égypte à l'époque copte,* p. 573;

2° ⲁⲛⲧⲉⲩ = ϯϩⲁⲕⲓ ⲧⲕⲱⲟⲩ = مدينة قاو (*Médinet-Gaou*) : manuscrit de lord Crawford, fol. 331, verso, cité par Amélineau, *ibid.*, p. 576.

Antæopolis s'appelait donc en copte ⲧⲕⲱⲟⲩ (égyptien , *Dou-qaït*), et les Arabes, prenant le ⲧ du début pour l'article féminin, l'ont supprimé et ont nommé la ville قاو, *Gaou*. L'identité de Gaou et d'Aboutig, énoncée par le manuscrit n° 53 de la Bibliothèque nationale, est inexacte et paraît être le résultat d'une confusion du copiste.

Quant aux *scalæ* copto-arabes, elles confirment ces identifications :

1° ⲧⲕⲱⲟⲩ = قاو
ⲁⲛⲧⲏⲩ = قاو
(manuscrit copte n° 43 de la Bibliothèque nationale, fol. 51, verso = Amélineau, *op. cit.*, p. 555);

2° ⲧⲕⲟⲟⲩ = قاو (ms. copte n° 44, fol. 79, verso = Amélineau, *op. cit.*, p. 556);

3° ⲧⲕⲱⲟⲩ = قاو (ms. copte n° 46, fol. 171, recto = Amélineau, *op. cit.*, p. 557);

4° Id. (ms. copte n° 54, fol. 188, recto = Amélineau, *op. cit.*, p. 563);

5° Id. (ms. copte n° 55, fol. 5, recto = Amélineau, *op. cit.*, p. 564);

1. A noter que cette orthographe ⲁⲛⲧⲉⲩ est exactement celle que nous avons relevée sur l'*Itinéraire d'Antonin.*

6° ⲧⲕⲱⲟⲩ = قاو
ⲉⲡⲧⲉⲩ[1] (*sic*) = قاو
} (British Museum, Codex Orientalis n° 441, fol. ⲡⲓ, verso = Amélineau, *op. cit.*, p. 567).

Cinq d'entre ces *scalæ* donnent à la place des formes ⲧⲕⲱⲟⲩ ou ⲧⲕⲟⲟⲩ une orthographe ⲧⲭⲱⲃⲓ assez difficilement explicable :

1° ⲧⲭⲱⲃⲓ = قاو وهى خراب (ms. copte n° 50 de la Bibliothèque nationale, fol. 111, recto = Amélineau, *op. cit.*, p. 559);

2° ⲧⲭⲱⲃⲓ = قاو (ms. copte n° 53, fol. 85, recto = Amélineau, *op. cit.*, p. 561);

3° ⲧⲭⲱⲃⲓ = قاو وهى خراب (Bodleian Library, Codex Mareschalcus n° 17, fol. ⲣⲟⲃ, recto, copie littérale du ms. n° 50 de Paris = Amélineau, *op. cit.*, p. 566);

4° ⲧⲭⲱⲃⲓ = قاو وهى خرب (manuscrit de lord Crawford, fol. 229, verso = Amélineau, *op. cit.*, p. 569);

5° ⲧⲭⲱⲃⲓ = قاو وهى جاوب (*sic*) (*scala* copiée par von Heuglin chez un copte d'Abyssinie et publiée par Lepsius, *Ä. Z.*, t. III, 1865, p. 51, n° 91); la ville est citée entre Diospolis parva et Dendérah, et جاوب paraît être une mauvaise lecture pour خارب.

M. Amélineau a montré dans sa *Géographie de l'Égypte à l'époque copte*, p. 511, qu'il n'était pas question ici, comme la place donnée à ⲧⲭⲱⲃⲓ sur les cinq *scalæ* qui la citent pourrait le faire supposer, d'une ville différente de ⲧⲕⲱⲟⲩ, appelée aussi قاو, mais à distinguer de Gaou-el-Kébir; comme, dans les *scalæ* qui mentionnent ⲧⲭⲱⲃⲓ, ⲧⲕⲱⲟⲩ est omis, on doit conclure que ces deux mots désignent une seule et même ville.

Quant à l'épithète خراب ou خرب, *kharab*, que donnent à cette ville quatre *scalæ*, elle signifie *ruinée, en ruines*. Cela nous permet de faire descendre assez loin dans le cours des siècles la rédaction des *scalæ* géographiques, puisque les papyrus nombreux qui nous mentionnent la ville de ⲧⲕⲱⲟⲩ-Ἀφροδίτης nous montrent que cette ville était encore au VII^e et au VIII^e siècle le siège d'une *pagarchie*, importante circonscription administrative.

Il nous faut, en effet, maintenant, aborder toute cette série si importante de papyrus grecs, coptes, gréco-arabes et copto-arabes, qui sont sortis depuis 1901 des ruines de *Kôm-Ishgaou*, l'ancienne Aphroditopolis, et qui sont dispersés dans plusieurs musées (le Caire, Londres, Heidelberg, Florence) et dans de nombreuses collections privées[2]. Ces papyrus ont fait jusqu'à présent, à ma connaissance, l'objet des publications et travaux suivants :

1° C.-H. Becker : *Papyri Schott-Reinhardt* (Heidelberg, depuis 1906);

2° Id. *Arabische Papyri des Aphroditofundes*, dans *Zeitschrift für Assyriologie*, t. XX, 1907, p. 68 à 104;

3° Id. *Neue arabische Papyri des Aphroditofundes*, dans *Der Islam*, t. II, 1911, p. 245 à 268[3];

1. Lire ⲁⲡⲧⲉⲩ.

2. Sur les découvertes de papyrus faites à Kôm-Ishgaou depuis 1901, voir :
a. Quibell, *Annales du Service des Antiquités*, t. III, 1902, p. 85-88;
b. Lefebvre, *Fragments d'un manuscrit de Ménandre* (le Caire, 1907), p. viii;
c. Wilcken, *Archiv für Papyrusforschung*, t. IV, 1907, p. 185;
d. J. Maspero, *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire*, t. VI, 1908, p. 76-77.

3. Cf. aussi C.-H. Becker, Supplément à *The Arabic Palæography* de B. Moritz (le Caire), et le fac-similé d'un papyrus grec d'Aphroditô dans *The New Palæographical Society*, t. IV, pl. 76.

4° H.-I. Bell : *The Aphroditô Papyri*, dans *Journal of hellenic Studies*, t. XXVIII, 1908, p. 97-120;

5° Id. *The Aphroditô Papyri*, formant le vol. IV des *Greek Papyri in the British Museum*, 1911;

6° Id. *Translations of the Greek Aphroditô Papyri in the British Museum*, dans *Der Islam*, t. II, p. 269-283 et 372-381, et t. III, p. 132-140 et 369-373 (en cours de publication);

7° J. Maspero : *Papyrus grecs d'époque byzantine*, dans le *Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire*, nos 67001 et suivants, 1910-1913;

8° Vitelli, dans la Revue italienne *Ausonia*, t. II, p. 137 sqq., pour ceux des papyrus qui sont conservés à Florence (cf. Bell, *Journal of hellenic Studies*, t. XXVIII, p. 119);

9° Victor Chapot, *Les Papyrus d'Aphroditô* (dans le *Journal des Savants*, 1911, p. 318-322).

Les papyrus du Musée du Caire sont du VIe siècle (la plupart du règne de Justinien, sauf le n° 67001 qui est daté de l'année 514); ils sont, pour la plupart, rédigés en grec, quelques-uns en copte (encore inédits); les autres sont postérieurs d'un siècle environ, et datent de la période qui suivit immédiatement la conquête de l'Égypte par les Arabes; ils sont rédigés en grec, copte ou arabe, et beaucoup sont mixtes (gréco-coptes ou gréco-arabes)[1].

L'examen de ces papyrus nous a donné les résultats suivants pour le sujet spécial qui nous occupe ici :

1° Aphroditopolis, disparue depuis le géographe Ptolémée, reparaît au VIe siècle sous le nom grec Ἀφροδιτώ, ou Ἀφροδιτών, ou Ἀφροδίτης, Ἀφροδίτη, abrégé souvent en Ἀφροδ/ ou Ἀφρ/; son nom copte ressemble beaucoup à celui de sa rivale de la rive droite, ⲧⲕⲱⲟⲩ; il n'en diffère même que par une seule lettre, et se lit ϫⲕⲱⲟⲩ ou ϫⲩⲕⲟⲟⲩ (cette dernière orthographe extrêmement rare).

2° Aphroditô ne revient pas à la vie comme chef-lieu d'une circonscription; elle est au VIe siècle une simple κώμη, ou bourgade secondaire, dépendant du nome Antæopolite qui, lui, nous l'avons vu, n'a jamais cessé d'exister à travers toute la durée de l'empire romain d'Occident, puis de l'empire byzantin d'Orient : la ville est, en effet, le plus souvent désignée dans les papyrus de la façon suivante : Ἀφροδίτη κώμη τοῦ Ἀνταιοπολίτου νομοῦ. Elle relève de l'ἐπαρχία de la Thébaïde inférieure, dont le chef-lieu est Antinoé.

Quant aux papyrus du VIIe siècle, ils nous font assister à un autre changement dans la condition d'Aphroditô; mais le nouvel état de choses n'y apparaît pas de façon très nette. M. Bell a observé, en effet, avec raison, qu'Aphroditô n'est plus, comme au VIe siècle, sous la dépendance du nome Antæopolite, ni d'aucun autre nome. Un seul exemple pourrait faire croire à la survivance de cette dépendance : c'est la

1. Le British Museum possède aussi une riche collection de papyrus byzantins du VIe siècle provenant d'Aphroditopolis, mais ils sont encore inédits.

phrase du papyrus copte n° 1614 (Crum, dans Bell, *op. cit.*, p. 510-511), où est mentionné le faubourg de [ⲡⲁⲥⲟ]ⲟⲩⲛⲉ ϩⲛⲧⲡⲉⲁⲓⲁⲥ ⲛⲡⲧⲓⲙⲉ ⲛⲧⲁϫⲕⲱⲟⲩ ⲡⲧⲱⲩ . . . . . ; la suite manque malheureusement, et M. Bell propose (*Introduction*, p. xxii) de restituer [ⲛⲧⲕⲱⲟⲩ], comme si Djkôou faisait encore partie du nome de Tkôou. Mais il n'y a pas grand fond à faire sur un exemple unique et ainsi mutilé, et, d'autre part, rien ne prouve, je crois, que le papyrus 1614 du British Museum n'est pas antérieur aux autres, et n'appartient pas précisément à l'époque où ⲧⲁϫⲕⲱⲟⲩ-Aphroditô dépendait encore du nome d'Antæopolis.

Par contre, le papyrus n° 1572, lig. 17, mentionne expressément le *pagarque de* ⲧⲱⲕⲟⲟⲩ : ⲡⲁⲅⲁⲣϫ ⲧⲱⲕⲟⲟⲩ, et ces mots paraissent justifier l'hypothèse de M. Bell (*op. cit.*, *Introduction*, p. xiii), suivant laquelle Aphroditô, bien que n'étant désignée que par le terme διοίκησις, était en réalité une *pagarchie*, et son διοικητής un *pagarque*.

Le fait est prouvé, du reste, par trois papyrus *coptes* du British Museum (Or. 6216, Or. 6218 et Or. 6230), faisant partie de la trouvaille d'Aphroditô et désignant expressément Basilius (le διοικητής des papyrus grecs et *ṣāḥib* des papyrus arabes) comme *pagarque de* ⲧⲁϫⲕⲱⲟⲩ, *de ses* ⲉⲡⲟⲓⲕⲓⲁ *et de ses* ⲡⲉⲇⲓⲁⲇⲉⲥ :

1° Pap. Brit. Mus. 1572 (Or. 6216), lig. 17 : ⲡⲕⲧⲣ/ ⲃⲁⲥⲓⲗⲓⲟⲥ] ⲡⲡⲁⲅⲁⲣϫ ⲧⲱⲕⲟⲟⲩ;

2° Pap. Brit. Mus. 1542 (Or. 6218), lig. 6 : ⲡⲕⲩⲣⲓⲉ [ⲃⲁⲥⲓ]ⲗⲓⲟⲥ ⲡⲉⲛⲗⲗ$^{\text{ⲧ}}$/ ⲁⲩⲱ ⲡⲁⲅⲁⲣϫ ⲛⲡⲓⲙⲉ ⲧⲁϫⲕⲱⲟⲩ;

3° Pap. Brit. Mus. 1494 (Or. 6230, 6205), lig. 8 : ⲡⲕⲧⲣ/ ⲃⲁⲥⲓⲗⲉⲓⲟⲥ ϩⲓ ⲡⲟⲩⲱⲱ ⲛⲡⲟⲩⲧⲉ ⲡⲓⲗⲗⲟ$^{\text{ⲩ}}$/ ⲁⲩⲱ ⲡⲁⲅⲁⲣϫ ⲛⲧⲁϫⲕⲱⲟⲩ.

Il est vrai, ajoute quelques pages plus loin (p. xxiv) M. Bell, que ce nom de pagarchie ne s'applique pas à tout l'ancien nome romain d'Aphroditopolis, mais seulement à son chef-lieu Aphroditô et à ses dépendances immédiates; les Arabes ont érigé cette ville en pagarchie ne dépendant que du gouverneur, lequel résidait à Fostat, pour la dédommager de son ancien droit d'αὐτοπραγία conféré par les empereurs de Byzance[1], car ils avaient aboli partout en Égypte ce droit d'*autopragie*. « Aphrodito, conclut M. Bell, had recovered the independence it had once possessed as a nome side by side with Antæopolis; but since the nome of *Tkôw* still continued as a geographical memory, it was not unnatural to refer to Aphrodito occasionally *as in the nome of Tkôw*. »

Ainsi donc Aphroditô et son territoire étaient une pagarchie, au même titre que tous les anciens chefs-lieux de nomes. Et c'est là ce qui explique que, dans les papyrus arabes, اشقو, *Ishkou*, soit appelée مدينة, *medineh*, et non كرية, *karieh*, c'est-à-dire *ville* et non *village; medineh* s'emploie, en effet, pour désigner une ancienne μητρόπολις (cf. Becker, *Zeitschrift für Assyriologie*, t. XX, p. 70).

Mais la pagarchie nouvelle de ⲧⲁϫⲕⲱⲟⲩ-Aphroditô était loin d'embrasser tout le territoire de l'ancien nome Aphroditopolite romain. D'autre part, elle se différenciait des

1. Le papyrus grec n° 67019 du Musée du Caire (lig. 6) nous apprend que l'*autopragie* avait été conférée à la κώμη d'Aphroditô par l'empereur Léon Ier, au milieu du Ve siècle (cf. J. Maspero, *Papyrus grecs d'époque byzantine*, t. I, p. 44, et *Organisation militaire de l'Égypte byzantine*, p. 2, et *Revue des Études grecques*, 1911, p. 463).

autres pagarchies ses voisines (Hypsélite, Antæopolite et Panopolite) en ce qu'elle ne formait pas une circonscription *religieuse* indépendante; du moins ne la trouvons-nous jamais citée sur les listes des diocèses ou évêchés; il est à supposer qu'elle continuait à relever, en matière religieuse, du diocèse d'Antæopolis, le plus voisin d'Aphroditô. C'est peut-être cette absence d'Aphroditô sur les listes d'évêchés qui a fait croire pendant longtemps que la ville n'avait plus jamais recouvré son ancienne indépendance après l'époque byzantine, qu'elle n'avait jamais été élevée au rang de pagarchie, et qu'elle était restée l'ancienne κώμη du nome Antæopolite qu'elle avait été sous Justinien et ses premiers successeurs.

Antæopolis est, en effet, toujours au VIe siècle, chef-lieu de *nome* (Ἀνταιοπολίτης νομὸς, var. Ἀντεοπολίτης), et elle s'appelle sur les papyrus byzantins du Musée du Caire, soit ἡ Ἀνταιουπολιτῶν, soit plus simplement ἡ Ἀνταίου.

Mais les nomes, qui, dès 323, n'étaient plus administrés par un stratège comme à l'époque des Ptolémées et des empereurs romains, disparurent ensuite de la nomenclature *officielle* administrative et ne conservèrent plus qu'une signification purement géographique. La division administrative devint alors la pagarchie (παγαρχία), et les diverses παγαρχίαι paraissent s'être superposées en général assez exactement aux anciens νομοί. M. Bell a discuté fort longuement, en effet, la question de l'identité des mots νομὸς, *pagus* et παγαρχία, et sa conclusion, appuyée sur de nombreux et irréfutables arguments, est formelle sur ce point : l'ancien νομὸς et la nouvelle παγαρχία sont identiques[1], contrairement à la supposition que M. Milne avait faite en 1898, avant l'importante découverte des papyrus de Kôm-Ishgaou, et d'après laquelle le *pagus* et la παγαρχία n'étaient qu'une *subdivision du nome* (cf. *Egypt under Roman Rule*, p. 13)[2]. C'est ainsi qu'Antæopolis devint le siège d'une pagarchie, et que nous la voyons désignée comme telle sur la plupart des papyrus du British Museum sous le nom de παγαρχία Ἀνταίου καὶ Ἀπόλλωνος, souvent aussi sous le nom simplifié de παγαρχία Ἀπόλλωνος, et une fois seulement (pap. 1438, lig. 7) sous le nom de παγαρχία Ἀνταίου. Cette pagarchie ne se confondait donc pas avec l'ancien νομὸς d'Antæopolis; elle comprenait le territoire de ce nome ajouté au territoire de l'ancien νομὸς Apollônopolite dont nous aurons plus loin à retracer l'histoire. C'est là, du moins, l'opinion exprimée par M. Bell dans l'*Introduction* du volume concernant les papyrus d'Aphroditô au British Museum (p. XIII), et je pense qu'elle peut être acceptée; sans quoi, on serait obligé d'admettre qu'il y eût, au VIIe siècle, deux pagarchies différentes, l'une ayant son siège à Antæopolis, l'autre sur la rive gauche à Apollônopolis. Dans ce cas, la pagarchie d'Apollônopolis représenterait tout l'ancien nome Aphroditopolite, dont le chef-lieu aurait été aussi sensiblement déplacé vers le nord probablement pour des raisons d'ordre administratif, Aphroditô étant située trop près d'Antaiou, chef-lieu de la pagarchie voisine, et occupant par contre une position tout à fait excentrique par rapport aux régions sep-

1. H.-I. Bell, *Journal of hellenic Studies*, t. XXVIII, p. 100-103.

2. Sur l'identité de la πόλις, ancienne capitale de nome, et de la παγαρχία, cf. aussi J. Maspero, dans le *Bulletin de l'Inst. franç. d'Archéol. orient. du Caire*, t. VI, 1908, p. 101-104, et dans le *Journal des Savants* de mai 1911.

tentrionales de la nouvelle pagarchie, qui devait s'étendre probablement de ce côté jusqu'au 27^e degré de latitude, peut-être même jusqu'à la hauteur d'Aboutig et de Balaïzah. Le village de ⲁⲕⲱⲟⲩ-Aphroditopolis est, en effet, mentionné sur un manuscrit copte trouvé dans un ancien monastère de Deir-el-Balizeh (cf. CRUM, dans PETRIE, *Gizeh and Rifeh*, p. 41).

Enfin, outre les *scalæ* géographiques et les papyrus, nous possédons encore une troisième source de renseignements concernant la géographie de l'Égypte byzantine; ce sont les ouvrages des géographes et des lexicographes.

Il convient ici de signaler en premier lieu les Ἐθνικὰ d'ÉTIENNE DE BYZANCE, sorte de lexique géographique composé au V^e siècle et recopié plusieurs siècles après par Constantin Porphyrogénète dans son livre des *Thèmes*. Ce lexique mentionne les trois villes les plus importantes de la région qui nous occupe, et qui sont alors Antaioupolis, Apollônopolis et Aphroditopolis :

1° Ἀνταιούπολις, πόλις ἐν Αἰγύπτῳ· τὸ ἐθνικὸν Ἀνταιοπολίτης· λέγεται καὶ Ἀνταίων, ὡς Ἀκταίων· ἀφ' οὗ ἡ πόλις[1].

2° Ἀπόλλωνος πόλις ἐν Αἰγύπτῳ, πρὸς τῷ μέρει τῆς Λιβύης, ἡ μικρά, ἧς μέμνηται Ἀπίων.... τὸ ἐθνικὸν Ἀπολλωνοπολίτης[2]. Il est certain que cette Apollônopolis ἡ μικρὰ n'est pas à identifier avec la ville actuelle de Qous, entre Qèneh et Louxor, car elle est placée *sur la rive Libyque* tandis que Qous est située sur la rive Arabique. J'aurai l'occasion de revenir bientôt sur cette question des *deux Apollônopolis parva* qui nous sont connues.

3° Ἀφροδίτης πόλις, ἡ καὶ Ἀφροδιτόπολις· τὸ ἐθνικὸν ἀμφοτέρων Ἀφροδιτοπολίτης· ἔστι καὶ πόλις κατὰ Ἄθριβιν καὶ Αἰθιοπίαν καὶ Θράκην[3]. Je dois observer qu'il n'est pas certain qu'il s'agisse ici de la ville Aphroditopolis qui nous occupe; ce qui pourrait faire supposer que c'est bien elle, c'est la mention de sa proximité avec Ἄθριβις; mais nous connaissons deux Athribis en Égypte, dont l'une est située dans le Delta. Deux des savants commentateurs d'Étienne de Byzance, Berkelius et Thomas de Pinedo, se sont pourtant décidés pour l'Athribis et l'Aphroditopolis de la Moyenne-Égypte[4], et je me range à leur avis.

Le tableau de l'empire d'Orient sous Justinien avant 535, connu sous le nom de Συνεκδημὸς d'HIÉROCLÈS, ne fait pas mention d'Aphroditopolis, confirmant ainsi ce que nous avions appris par l'examen des *scalæ* et des papyrus byzantins. En revanche, il cite entre Ὑψηλή-Hypsélis et Πάνος-Panopolis les deux villes Ἀπόλλωνος μικρά et Ἀντέου[5].

La *Descriptio orbis Romani* de GEORGES DE CHYPRE (début du VII^e siècle), imitée du *Synecdemos* d'Hiéroclès, ne mentionne pas davantage Aphroditopolis, mais cite, entre Ὑψηλή et Πανός, les deux villes Ἀπόλλωνος et Ἀντέου[6].

1. *Stephanus Byzantinus*, édit. DINDORFF (1815), t. I, p. 63.

2. *Ibid.*, p. 69. Une deuxième Apollônopolis, ἡ μεγάλη, est citée aussi par Étienne de Byzance, également en Égypte (c'est Edfou); puis une troisième en Éthiopie, près de l'Érythrée.

3. *Ibid.*, p. 97.

4 *Ibid.*, t. III, p. 415, et t. IV, p. 240.

5. HIEROCLIS *Synecdemos* (édit. PARTHEY, 1866, et édit. de la Bibliothèque TEUBNER, § 731, lig. 3 et 4. Le *Synecdemos* a été copié par Constantin Porphyrogénète et édité par P. Wesseling dans le tome III des œuvres de ce dernier (*Corpus scriptorum historiæ Byzantinæ*, édition de Bonn), p. 379 sqq. : à la page 399, au lieu de Ἀπόλλωνος μικρά, on lit Ἀπόλλων μικρὸς, et au lieu de Ἀντέου, Ἀνταίου.

6. GEORGII CYPRII *Descriptio orbis Romani* (édit. H. GELZER, 1890, et édit. TEUBNER, § 765, lig. 3-4).

La *Notitia Episcopatuum*, publiée par M H. Gelzer dans la *Byzantinische Zeitschrift* (t. II, 1893, p. 22 sqq.), et dont M. J. Maspero a bien voulu me communiquer la copie, date probablement aussi du début du VIIe siècle (avant 619); ne mentionnant que les évêchés, elle ne cite naturellement pas Aphroditopolis. On y voit, en revanche, qu'Antaioupolis était, alors, non seulement le centre d'une pagarchie, mais aussi le siège d'une *métropole* (Ανταιουπολις μητροπολις της Α Θηβαιδος), dont relevaient huit évêchés : Αντινοεια, Απολλωνος πολις ἡ κατω, Κουσις, Ερμουπολις, Ψηλις, Λυκων πολις, Οασις μεγαλη, Πανος πολις. L'ordre géographique de ces évêchés n'étant pas respecté, il est fort possible que Απολλωνος πολις ἡ κατω, citée entre Antinoé et Cusæ, soit à identifier avec le chef-lieu de la sous-pagarchie qui nous occupe, et soit à placer sur la liste entre Ψηλις et Πανος πολις; la chose est même d'autant plus probable qu'il n'existe pas d'autre ville Apollônospolis en Moyenne-Égypte, c'est-à-dire pouvant avoir fait partie de la *métropole* d'Antæopolis.

Enfin, je citerai encore la *Notice* de l'empereur Léon VI *le Sage* ou *le Philosophe* (fin du IXe siècle ou début du Xe), publiée par G. Parthey : c'est une liste des Ἐπαρχίαι de l'empire et des villes ressortissant à chaque éparchie. Elle nous apprend que *neuf* villes faisaient partie alors de l'Ἐπαρχία Θηβαΐδος πρώτη, et parmi ces neuf villes, entre Ὑψηλή et Πανός, figurent Ἀπολλώνιος (*sic*) et Ἀντέου, mais Aphroditopolis ne s'y trouve toujours pas. Il ne semble donc pas que, même au Xe siècle, la κώμη d'Ἀφροδιτώ ou Ἀφροδίτης soit parvenue à obtenir l'autonomie qu'elle revendiquait déjà au VIe siècle, comme nous le montrent certains papyrus grecs du Musée du Caire datant de cette époque[1]; peut-être a-t-elle pu se séparer du pagarque d'Antæopolis sur certains points, en particulier en matière d'impôts et de finances (ses habitants se disent, en effet, αὐτοπρακτοί), mais ni en matière politique ni en matière religieuse elle ne put arriver à reconquérir son antique grandeur des âges pharaonique et romain. Sa rivale Antæopolis, au contraire, qui n'avait jadis été qu'une partie de son nome, n'a cessé de grandir en importance depuis l'époque ptolémaïque jusqu'à une époque du moyen âge qu'il n'est pas facile de fixer avec une exactitude rigoureuse, mais qui n'est certainement pas antérieure au Xe siècle.

IX. — *Localités de l'ancien Xe nome aux époques grecque, romaine, byzantine et musulmane.*

Il me reste maintenant à dresser la liste des localités situées sur le territoire de l'ancien Xe nome de la Haute-Égypte et dont les noms nous sont connus par les divers documents non hiéroglyphiques, c'est-à-dire grecs, latins, coptes et arabes. Toutes les fois que la chose sera possible, je m'efforcerai de ramener ces divers noms à leurs prototypes égyptiens, et j'espère arriver ainsi à pouvoir fixer l'emplacement de certains lieux du nome dont les appellations hiéroglyphiques sont parvenues jusqu'à nous.

1. Voir J. Maspero, *Bull. Inst. franç. d'Archéol. orient. du Caire*, t. VI, p. 3.

1.

Je commencerai, naturellement, par l'ancienne capitale de tout le territoire en question, *Aphroditopolis*. Cette ville est citée très souvent :

1. Agatharchide, *De Mari Erythraeo*, 22 : Ἀφροδίτης.

2. Strabon, *Géographie*, XVII, 813, 41 : Ἀφροδίτης.

3. Pline, *Hist. natur.*, V, 49 : *Aphroditopoliten* (nome), et V, 61 : *Veneris iterum* (ville).

4. Monnaies des nomes (?) (Langlois, *Numismatique des nomes*, p. 22-23) : ΑΦΡΟΔΕΙΤΟΠΟΛΙΤΗC et ΑΦΡΟΔ.

5. Ptolémée, *Géographie*, IV, 5, 31 : Ἀφροδιτοπολίτης νομός et Ἀφροδίτης πόλις[1].

6. Étienne de Byzance, *Ethnika* : Ἀφροδίτης πόλις ἡ καὶ Ἀφροδιτόπολις.

7. *Papyrus grecs d'époque byzantine au Musée du Caire*, publiés par M. J. Maspero : n° 67001 : ..κωμη[ς] Ἀφροδιτης τῶ Ανταιοπολιτῶ νομῶ ;

n° 67005 : απο Ἀφροδιτης της πανταθλιας κωμης του Ανταιοπ[ολι]τῶ νομῶ ;

n° 67032 : απο κωμης [καλο]υμεν[ης Α]φρ[οδιτ]ων το[υ] Αν[ταιοπ]ολειτου ν[ομου της Θηβαιων επ]αρχει[ας] ;

n° 67031 : απο κωμης Ἀφροδιτης της Ανταιοπολιτων, etc...[2]

8. *Papyrus grecs d'époque byzantino-arabe au British Museum*, publiés par M. H.-I. Bell : κώμη Ἀφροδιτώ (*Introduction*, p. xiii et xiv, et *Index*, p. 585, avec toutes les variantes orthographiques et toutes les références).

Les subdivisions de la κώμη Ἀφροδιτώ étaient, d'après ces derniers papyrus, les suivantes (cf. Bell, *Introduction*, p. xiv) :

a. ἡ ἰδία κώμη, c'est-à-dire la ville même ;

b. ἡ ἀνατολική, comprenant les πέντε Πεδιάδες τῆς ἀνατολικῆς, c'est-à-dire les cinq *pediades* de l'est. Elles sont appelées ε Πεδιάδες κώμης Ἀφροδιτώ sur un papyrus gréco-arabe publié par M. Becker, *Zeitschrift für Assyriologie*, t. XX, p. 88;

c. ἡ δυτική, comprenant les δύο Πεδιάδες τῆς δυτικῆς et les τρεῖς Πεδιάδες τῆς δυτικῆς, c'est-à-dire les deux *pediades* de l'ouest et les trois *pediades* de l'ouest.

M. Bell (*op. cit., Introduction*, p. xvi) pense que les mots τῆς ἀνατολικῆς et τῆς δυτικῆς qui suivent la mention des δύο, τρεῖς ou πέντε Πεδιάδες s'appliquent aux deux rives du Nil, et qu'il y avait cinq *pediades* sur la rive droite et deux seulement sur la rive gauche. Je ne suis pas de son avis : le territoire d'Aphroditô ne débordait certainement pas sur la rive droite, occupée par la puissante pagarchie d'Antæopolis, et il s'agit ici, je crois, tout simplement, de lieux situés *à l'ouest* et *à l'est* d'Aphroditô même; la ville était, en effet, en pleins champs, et n'était limitée ni par le Nil à l'est ni par le désert à l'ouest.

d. Les μοναστήρια, c'est-à-dire les couvents et monastères, qui paraissent avoir été en très grand nombre : Ἀββᾶ Ἐντίου, Ἀββᾶ Ἑρμάωτος, Ἀββᾶ Σενουθίου, Ἀββᾶ Χαρισίου, Ἀββᾶ Ψεμπνου-

1. Au sujet de la Crocodilopolis signalée par Ptolémée dans le nome Aphroditopolite, voir plus haut, p. 164-166.

2. Le papyrus n° 67120 de cette collection assimile la ville d'Ἀφροδίτη avec la déesse même de ce nom, et lui donne les surnoms d'Ἀφρογενέη (verso, B, lig. 5) et de Παφίη (verso, B, lig. 15, et C, lig. 34).

Θίου, Ἁγίας Μαρίας, Ἁγίου Βίκτωρος, Ἁγίου Ἐνώχ, Ἁγίου Ἡρακλείου, Ἁγίου Φοιβάμμωνος, Βαρβάρου, Ταρόου, Φαρόου;

e. Les ἐποίκια, en assez grand nombre : Ἁγίου Πινουτίωνος, Βουνοί, Ἐμφυτευτ(ῶν), Κεραμίων, Πακαῦνις, Ποιμήν (var. Πιμήν), Σακοορε (var. Σακωωρε), Ψῦρος;

f. Les χωρία, dont on trouvera la très longue liste à l'*Index* fort soigneusement dressé par M. Bell.

g. Les ἐκκλησίαι, c'est-à-dire les églises, qui sont en fort grand nombre : Ἀββᾶ Μουσαίου, Ἁγίου....-αρου (?), Ἁγίας Μαρίας τῆς κώμης, Ἁγίου Βίκτωρος Ψιντοόρου, Ἁγίου Ἰωάννου, Ἁγίου Μάρκου, Ἁγίου Ορο...., Ἁγίου Παπνουθίου, Ἁγίου Πινουτίωνος, Ἁγίου Ψοίου, Ἁγίων Ἀποστόλων, Ἀρχαγγέλου, Ἑρμείου, Θεοτόκου, Θεοδό[ρου] (?), Νοτινῆς.

9. Le nom copte d'Aphroditopolis nous est donné dans ces papyrus du British Museum *cinquante-trois fois* (cf. Crum, dans Bell, *op. cit., Introduction*, p. xlvii-xlviii), avec les quatre orthographes suivantes :

a. ⲧⲁⲕⲱⲟⲩ (35 exemples) : cf. Bell, *op. cit., Index*, p. 590. Un de ces exemples porte ⲡⲧⲓⲗⲗⲉ ⲡⲧⲁⲕⲱⲟⲩ ⲡⲧⲟϫ..... (papyrus n° 1614, lig. 3);

b. ⲁⲕⲱⲟⲩ (16 exemples) : cf. Bell, *op. cit., Index*, p. 591;

c. ⲧϫⲕⲟⲟⲩ (1 exemple) (papyrus n° 1572, lig. 47);

d. ⲁⲉⲕⲱⲟⲩ (1 exemple)[1].

Et M. Crum ajoute qu'en dehors de ces cinquante-trois exemples, le nom de *Jkôw* ne lui est connu que deux autres fois (*ibid.*, p. xlviii, note 1) :

a. A *Deir-el-Gebrâwi* (N. de G. Davies, *Rock Tombs of Deir-el-Gebrâwi*, t. II, pl. XXIX, n° 1 *a*, lig. 15 : ⲁⲕⲟⲱⲟⲩ;

b. Sur un fragment de *Balaïzah*, signalé déjà par M. Crum dans l'ouvrage de M. Petrie, *Gizeh and Rifeh* (1907), p. 41; le monument n'a pas été publié, que je sache.

Un exemple douteux est encore donné sur l'inscription copte n° 5 de Deir-el-Gebrâwi, que M. Crum n'a pas jugé à propos de reproduire (cf. *Rock Tombs of Deir-el-Gebrâwi*, t. II, p. 45); on ne peut définir s'il s'agit de ⲁⲕⲱⲟⲩ ou de ⲧⲕⲱⲟⲩ-Antæopolis.

Ce nom de *Djkôou* n'est entré que récemment dans la nomenclature des villes d'Égypte; il n'était pas connu avant la découverte des papyrus de Kôm-Ishgaou, et je n'ai aucun autre exemple à ajouter aux cinquante-cinq énumérés par M. Crum. Je n'ose pas encore proposer une explication étymologique de ce nom, quoique la chose n'ait pas encore été tentée; nous ne savons pas, en effet, comment ⲁⲕⲱⲟⲩ et ses variantes ont pu sortir du nom hiéroglyphique de la ville. Peut-être y eut-il assimilation et confusion avec ⲧⲕⲱⲟⲩ, nom de l'ancienne et de l'Antæopolis des Grecs et des Romains; peut-être, ayant perdu de vue l'étymologie de ⲧⲕⲱⲟⲩ, la langue populaire a-t-elle interprété l'orthographe de en , et cette interprétation fautive a-t-elle pu donner naissance aux formes coptes ⲁⲕⲱⲟⲩ et analogues.

Enfin, le nom arabe de ⲁⲕⲱⲟⲩ nous est connu par les papyrus arabes découverts à

1. La forme ⲁⲕⲁⲟⲩ, citée par M. G. Lefebvre (*Fragments d'un manuscrit de Ménandre*, 1907, p. viii), ne m'est pas connue.

Kôm-Ishgaou; ce nom était précisément اشقاو, *Ashḳūh*, ou *Ishḳūh* (voir les papyrus du British Museum publiés par M. Bell, nos 1340, 1346, 1353, 1355, 1356, 1359, [1360], 1362, 1363, 1370, 1375, 1378, 1450, et ceux de collections diverses publiés par M. Becker, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. XX, 1907, p. 72 sqq.). Ce nom est parvenu jusqu'à nous, et les ruines de l'ancienne Aphroditopolis s'appellent encore *Kôm-Ishgaou*, كوم اشقاو, avec un léger changement d'orthographe et de prononciation (voir Becker, *Zeitschrift für Assyriologie*, t. XX, p. 68).

2.

Outre le nom du chef-lieu, les noms de certaines parties constitutives de la κώμη d'Aphroditô, dont j'ai dressé plus haut la liste grecque, nous sont parvenus également sous leur forme copte :

1. L'ἐποίκιον de Βουνοὶ est appelé deux fois en copte **ⲡⲉⲡⲟⲓⲕⲓⲟⲛ ⲛⲛⲕⲗⲁⲛⲧⲟⲟⲩ** (papyrus 1586, lig. 5, et papyrus 1616, lig. 2), et une fois **ⲡⲕⲣⲟⲛ**[τ] (probablement abrégé pour **ⲡⲕⲣⲟⲛⲧⲟⲟⲩ**) (pap. 1553, lig. 31). Cf. la note de la page 471 dans Bell, *op. cit.*, où M. Crum remarque que **ⲡⲕⲣⲟⲛⲧ**.... est également un endroit cité sur un fragment de papyrus (?) de Balaïzah.

2. L'ἐποίκιον de Κεραμίον est appelé trois fois en copte **ⲡⲉⲡⲟⲓⲕⲓⲟⲛ ⲛⲛⲓⲥⲉⲕⲁⲧⲉ** (pap. 1508, lig. 2), var. **ⲛⲓⲥⲓⲕⲁⲓⲧ**[ⲉ] (pap. 1561, lig. 13), autre var. [**ⲛⲉⲥⲓ**]**ⲕⲱⲧⲉ** (pap. 1565, lig. 30), et une fois **ⲛⲓⲥⲓⲕⲁⲧⲉ** tout court (pap. 1553, lig. 12); c'est cette dernière forme qui est probablement la plus correcte.

3. Le χωρίον Δύο Πεδιάδες (τῆς δυτικῆς) est appelé trois fois en copte **ⲧⲥⲛⲏⲧⲉ ⲛⲕⲟⲓⲉ** (pap. 1553, verso, lig. 32, 34, et pap. 1625, lig. 5), et une fois sous sa forme complète **ⲧⲥⲩⲛⲧⲉ ⲛⲕⲟⲓⲉ ⲛⲉⲁⲗ**[ⲏⲧ] *« les deux champs de l'ouest »* (pap. 1589, lig. 1).

4. Le χωρίον Πέντε Πεδιάδες est appelé deux fois en copte **ⲧⲓⲉ ⲛⲕⲟⲓⲉ** *« les cinq champs »* (pap. 1574, lig. 18, et pap. 1586, lig. 5).

5. Le χωρίον Τρεῖς Πεδιάδες (τῆς δυτικῆς) est appelé en copte une fois **ϣⲟⲟⲩⲧⲉ ⲛⲕⲟⲓⲉ** *« les trois champs »* (pap. 1574, lig. 19), une fois **ϣ**[**ⲟⲟⲩⲧⲉ ⲛⲕⲟⲓⲉ ⲛⲛⲉⲁⲓⲏⲧ**] (pap. 1586, lig. 5), une fois, enfin, sous sa forme complète **ϣⲟⲟⲩⲧⲉ ⲛⲕⲟⲓⲉ ⲛⲉⲁⲓⲏⲧ ϫⲕⲱⲟⲩ** *« les trois champs de l'ouest de Djkôou »* (pap. 1494, lig. 5).

La comparaison des papyrus byzantins du VIe siècle conservés au Musée du Caire avec les papyrus du VIIe siècle conservés pour la plupart au British Museum peut, je crois, suggérer les rapprochements de noms suivants en ce qui concerne les localités dépendant d'Aphroditô :

1. L'ἐποίκιον nommé Σακοορε ou Σακωωρε par les papyrus du VIIe siècle est probablement à identifier avec la localité Θακορε citée plusieurs fois sur les papyrus du Musée du Caire : n° 67138, fol. II, recto, lig. 15, et fol. III, lig. 43; n° 67139, fol. II, recto, lig. 8, et fol. IV, verso, lig. 6. Ce nom ne se rencontre pas en copte.

2. L'ἐποίκιον nommé Πακαῦνις par les papyrus du VIIe siècle est peut-être (?) à rapprocher du lieu Πανκαμ des papyrus du Caire : n° 67138, fol. II, recto, lig. 23, 43 et 54, et fol. III, recto, lig. 8, et n° 67139, *passim*.

Ce nom est, en tout cas, à identifier presque sûrement avec le nom copte **ⲡⲁϭⲟⲟⲩⲡⲉ**

du papyrus 1614 du British Museum, ou ⲡⲁⲥⲟⲟⲩⲛ du papyrus 1518, lig. 1, du papyrus 1573, lig. 22, et du papyrus 1610, lig. 4 et 57. Ces papyrus nous apprennent que la localité était un faubourg d'Aphroditô : [ⲡⲁⲥⲟ]ⲟⲩⲛⲉ ϩⲓⲧⲛⲉϩⲓⲁⲥ ⲛⲓⲧⲓⲙⲉ ⲛⲧⲁⲕⲱⲟⲩ et ⲡⲁⲥⲟⲟⲩⲛ ϩⲓⲧⲛⲉϩⲓ[ⲁⲥ ⲛⲧⲕⲱⲙⲏ ⲛⲧⲁⲕⲱⲟⲩ][1]. C'est donc probablement par inadvertance que M. Crum a déclaré (Bell, *op. cit., Introduction,* p. xlviii) que Πακαῦνις n'avait pas été traduit en copte.

3. Le couvent d'Ἀββᾶ Σενουθίου des papyrus du VII^e siècle se retrouve sous la forme ἀπὰ Σενουθίου au papyrus du Caire n° 67002, fol. III, lig. 20.

4. Le couvent de Φαρόου des papyrus du VII^e siècle est probablement le même que celui de Φαραοῦτος du papyrus du Caire n° 67003, lig. 5.

Mais la plupart des noms d'églises et de couvents mentionnés sur les papyrus du Musée du Caire ne se retrouvent pas sur ceux du VII^e siècle. En voici la liste, forcément incomplète tant que la publication de M. J. Maspero n'aura pas été achevée :

1. Ἀπὰ Ἀπολλῶτος (pap. Caire 67096, lig. 5); (ὄρος).

2. Ὄρος Ἀφροδίτης (pap. Caire 67139, fol. III *b* et IV *b*.

3. .... Κολλούθου (pap. Caire 67058, fol. IV, lig. 2); est-ce le même que le monastère (?) Ἁγίου Κολλούθου, mentionné deux fois (lig. 117 et 156) sur le papyrus n° 1460 du British Museum sous les formes ⲅⲓ ⲕⲟⲗⲗⲟ^υ et ⲅⲓ ⲕⲟⲗⲗⲟⲩ^θ ?

4. Ἀπὰ Σαβουηρίου (pap. Caire 67080, lig. 6).

5. Ἀπὰ Σουροῦτος (pap. Caire 67087, lig. 6, et 67110, lig. 27 (Ἀββὰ); ce nom est abrégé en ἀπὰ Σουρ/ au pap. 67139, fol. VI, verso, lig. 3).

De même, sans insister sur les simples κλῆροι, τόποι, κτήματα, πωμάρια, etc., du territoire d'Aphroditô, je ferai observer que les papyrus du Caire mentionnent au moins deux ἐποίκια en plus de celles dont on relève les noms sur les papyrus du VII^e siècle; ce sont :

1. Ψεκητος (pap. Caire 67102, lig. 4; 67109, lig. 11, et 67112, lig. 5), var. Ψικητος (pap. Caire 67109, lig. 45);

2. Ψινίου (pap. Caire 67093, lig. 1 et 5; 67108, lig. 10; 67141, fol. I, verso, lig. 24, et fol. IV, recto, lig. 14).

3.

Je passe maintenant à la ville d'*Antæopolis*. Elle n'est pas encore citée par Agatharchide (II^e siècle avant J.-C.), et n'apparait qu'avec Diodore :

1. Diodore de Sicile, I, 21 : πλησίον τῆς νῦν Ἀνταίου κώμης καλουμένης. La ville est encore simple κώμη et non chef-lieu de nome; aussi Strabon n'en fait-il aucune mention.

2. Pline, *Hist. natur.*, V, 49 : *Antæopoliten* (nome, pour la première fois).

3. Plutarque, *De sollertia animalium* (*Moralia*, édit. Teubner, t. VI, p. 56, lig. 13) : ἐν Ἀνταίου πόλει.

4. Ptolémée, *Géographie,* lib. IV, cap. v, § 32 (édit. Didot, t. I, p. 723) : Ἀνταιοπολίτης νομὸς καὶ μητρόπολις Ἀνταίου μεσόγειος (variantes des manuscrits : Ἀντεοπολίτης et Ἀντέου).

1. Voir dans l'ouvrage de M. Bell, *Indeæ*, p. 583, la liste complète des références relatives à ce nom de lieu.

5. Monnaies du nome Antæopolite à l'effigie des empereurs Trajan et Hadrien : ANTAIO. et ANTA. (Tôchon, *op. cit.*, p. 94-98, et V. Langlois, *Numismatique des nomes d'Égypte*, p. 17-19).

6. Athanase, *Apologia contre Arianos*, p. 103 : νομὸς Ἀντεοπολίτης.

7. *Itinéraire d'Antonin* (édit. Parthey et Pinder, 166, 5) : *Anteu*, entre *Selino* au sud et *Muthi* au nord.

8. Concile d'Éphèse : Μακαρίου Ἀντέου (Mansi, *Sacrorum conciliorum collectio*, t. IV, p. 1128), Μακάριος ἐπίσκοπος Ἀντέου (*ibid.*, t. IV, p. 1221), et *Macharius Anteon* (*sic*) (*ibid.*, t. V, p. 687). Ἀντέου est rendu en copte par ⲧⲕⲱⲟⲩ sur le *manuscrit copte de la Bibliothèque nationale*, fragm. théb. n° 129[9], fol. 23, relatif à ce concile (Amélineau, *Géogr.*, p. 512). Cf. encore les *Actes coptes du Concile d'Éphèse* publiés par Bouriant (*Miss. franç. du Caire*, t. VIII, p. 69) : ⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲡ̄ⲧⲕⲱⲟⲩ et ⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ⲡ̄ⲧⲕⲱⲟⲩ.

9. *Liste des Évêchés :*

a) Ms. copte n° 53 de la Bibliothèque nationale à Paris, fol. 172, verso (cité par Amélineau, *Géogr.*, p. 573) : ⲁⲡⲧⲉⲩ = ϯⲛⲁⲕⲓ ⲧⲕⲱⲟⲩ = مد بنه قاو وابوتيج ;

b) Ms. de lord Crawford, fol. 331, verso (cité par Amélineau, *Géogr.*, p. 576) : ⲁⲡⲧⲉⲩ = ϯⲛⲁⲕⲓ ⲧⲕⲱⲟⲩ = مدبنه قاو ;

c) Liste des Évêchés publiée par Pococke (*A Description of the East*, 1743, vol. I, p. 280) : Ἀνταιούπολις μητρόπολις τῆς Α Θηβαΐδος ;

d) Liste des Évêchés de Lequien (*Oriens Christianus*, t. II, 1740, p. 601) : Ἀντέου (d'après Parthey, *Vocabularium copto-latinum*, p. 487) ;

e) Notitia episcopatuum, publiée par Goar (1648), p. 354 : Ἀντέον (d'après Parthey, *loc. cit.*, p. 487) ;

f) Liste d'Oxford, copiée par M. Revillout et publiée par J. de Rougé en appendice à sa *Géographie antique de la Basse-Égypte* (5e division, p. 158) : ⲁⲡⲧⲉⲩ = ϯⲛⲁⲕⲓ ⲧⲕⲱⲟⲩ = قوف ابوانتيج (*sic*). Cette liste répète la même erreur relativement à Aboutig que celle de la Bibliothèque nationale[1].

10. Étienne de Byzance, Ἐθνικά (édit. Dindorff, t. I, p. 63) : Ἀνταιούπολις, πόλις ἐν Αἰγύπτῳ· τὸ ἐθνικὸν Ἀνταιοπολίτης· λέγεται καὶ Ἀνταίων, ὡς Ἀκταίων· ἀφ' οὗ ἡ πόλις.

11. Hieroclis *Synecdemos*, 731, 4 : Ἀντέου.

12. Georgii Cypri *Descriptio orbis Romani*, 765, 4 : Ἀντέου.

13. *Notitia episcopatuum* du VIIe siècle, publiée par M. H. Gelzer : Ἀνταιούπολις μητρόπολις τῆς Α' Θηβαΐδος.

14. *Notice de l'empereur Léon le Sage* (IXe siècle) : Ἀντέου.

15. *Papyrus byzantins du Musée du Caire :* ἡ Ἀνταιουπολιτῶν (*passim*), ἡ Ἀνταίου (*passim*), pour la ville, et ὁ Ἀνταιοπολίτης (var. Ἀντεοπολίτης, pap. 67019, lig. 2) νομὸς (*passim*), pour le nome.

---

1. Voir la *Nouvelle Liste rectifiée des Évêchés*, dressée en 1894 par M. Daressy, dans la *Revue archéologique*.

16. Papyrus du VII^{e} siècle, au British Museum et dans certaines autres collections : Ἀνταίου (pap. 1438, lig. 7), Ἀνταίου καὶ Ἀπόλλωνος (*passim*), abrégé le plus souvent en ⲁⲛ ⳋ ⲁⲡⲟⲗⲗⲱ, une fois en ⲁⲛ^{ⲧ} ⳋ ⲁⲡⲟ^{ⲗⲗ} (pap. 1540, lig. 20). C'est le chef-lieu d'une παγαρχία, en abrégé παγαρ^{χ}, παρ^{χ}. La ville est également citée très souvent sous la forme Ἀνταίου, lorsqu'il ne s'agit pas de la pagarchie, mais de la ville seule.

17. Les *scalæ* copto-arabes (voir plus haut, p. 167-168) : ⲧⲕⲱⲟⲩ, var. ⲧⲕⲟⲟⲩ et ⲧϫⲱⲃⲓ = ⲁⲓⲧⲏⲩ (une fois écrit par erreur ⲉⲡⲧⲉⲩ) = قاو. Cf. la forme ⲁⲓⲧⲏⲩ dans Champollion, *L'Égypte sous les Pharaons*, t. I, p. 270-272.

18. Concile de Nicée (Zoëga, *Catal. Codic. copt.*, p. 244) : ⲁⲓⲟⲥ ϩⲙ ⲧⲕⲱⲟⲩ y assiste (cité par Amélineau, *Géogr.*, p. 512).

19. Panégyrique de Macaire, évêque de Tkôou, attribué à Dioscore d'Alexandrie (ms. copte Vatican n° 68, fol. 118 $\overline{ⲁ}$, 126 $\overline{ⲓⲍ}$, 129 $\overline{ⲕⲑ}$, 133 $\overline{ⲗⲁ}$, 160 $\overline{ⲣⲉ}$, etc.) : ⲧⲕⲱⲟⲩ ϯⲡⲟ̀ⲗⲓⲥ et ⲧⲕⲱⲟⲩ seul (cf. Amélineau, *Mission française du Caire*, t. IV, p. 92, 105, 110, 117).

20. Tous les autres monuments cités par Amélineau, *Géogr.*, p. 511-512, à l'article ⲧⲕⲱⲟⲩ, et en particulier le *Synaxare* aux dates du 27 Babah, du 2 Kihak, du 2 et du 26 Toubah.

21. Inscription copte de Deir-el-Gebrâwi (Crum, dans N. de G. Davies, *Rock Tombs of Deir-el-Gebrâwi*, t. II, pl. XXIX, n° 3, lig. 8 : ⲁⲡⲁ ⲁⲡⲁⲣⲉⲁⲥ ⲡⲣⲁⲧⲕⲱⲟⲩ, et texte, p. 45-46).

22. Papyrus copte d'Ashmounéïn au British Museum (Crum, *Catal. of coptic Manuscr. in the Brit. Mus.*, p. 425, n° 1019) : ⲁⲛⲟⲕ ⲧⲓⲃⲉⲣⲓⲟⲥ ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲡⲣⲁⲧⲕⲱⲟⲩ.

La ville porte en arabe le nom de قاو, qui n'est autre que le nom copte ⲧⲕⲱⲟⲩ ayant perdu le ⲧ initial considéré à tort comme marque de l'article féminin, alors qu'il représentait en réalité l'ancien mot égyptien , *dou*, montagne; ⲧⲕⲱⲟⲩ est, en effet, la transcription exacte du nom hiéroglyphique , bien que M. Amélineau ait écrit encore en 1893 dans sa *Géographie de l'Égypte à l'époque copte*, p. 513 : « On n'a pu encore en retrouver le nom dans les inscriptions hiéroglyphiques. » La ville est citée à l'époque arabe dans le *Recensement général de l'Égypte* (t. II, partie française, p. 186 = partie arabe, p. ٣٤١), et dans l'*État de l'Égypte* (S. de Sacy, p. 700), comme faisant partie de la province d'Assiout. Mais aujourd'hui elle dépend de la province de Guirgah, district de Tema (Boinet-Bey, *Dictionn. géograph. de l'Égypte*, p. 315 et 641). Ce dernier ouvrage l'appelle, à tort, قاو غرب, *Kaw-Gharb*, et la place faussement sur la rive gauche du Nil. L'erreur vient de ce que certaines *scalæ* copto-arabes nomment la ville قاو خراب ou قاو خرب, *Gaou-Kharab*, c'est-à-dire *Gaou-la-Ruinée;* d'où la confusion entre خرب et غرب. La ville est, en réalité, sur la rive droite du fleuve, et le village de قاو الغربية, *Gaou-el-Gharbieh*, situé sur la rive gauche et un peu au sud de l'autre, n'a jamais eu aucun rapport avec l'autre قاو, qui, pour s'en distinguer mieux encore, reçut le surnom de الكبير, *El-Kébir*, *la Grande*.

4.

Voyons maintenant quelles sont les localités connues qui dépendaient de la capitale Antæopolis.

Quatremère a voulu ranger parmi les villes voisines de ⲧⲕⲱⲟⲩ un lieu nommé ⲡⲕⲱⲟⲩ sur manuscrit copte publié jadis par Zoëga (*Catal. Cod. copt.*, p. 370 : ⲉⲫⲙⲟⲟⲡ ⲫⲁ ⲡⲧⲟⲟⲩⲁⲡⲕⲱⲟⲩ ⲛⲥⲁ ⲡⲓⲉϩⲉⲧ ⲁⲡⲓⲉⲣⲣⲟ; cf. Amélineau, *Mission française du Caire*, t. IV, p. 768 : vie de Paul de Tamoueh). Nous voyons par là que la montagne et le village de ⲡⲕⲱⲟⲩ étaient situés à l'est du Nil; mais la ressemblance des deux noms ⲡⲕⲱⲟⲩ et ⲧⲕⲱⲟⲩ est le seul argument allégué par Quatremère[1] pour placer ces lieux dans le voisinage d'Antæopolis, et cet indice n'est pas suffisant.

Les papyrus byzantins du Musée du Caire et les papyrus grecs du British Museum nous donnent les noms de plusieurs localités qui ont été réellement ou semblent avoir été des κώμαι du nome Antæopolite.

1. Ἐρύθεως (pap. Caire 67058, col. IV, lig. 9) : cf. J. Maspero, *op. cit.*, I, p. 99 et note.

2. Θμονεχθη (pap. 67243, lig. 12) : peut-être identique à Μουναχθη (voir ci-après, p. 182).

3. Ἰθιων (pap. 67055, recto, II, 8).

4. Μουνκρηχις (pap. 67155, lig. 8).

Cette κώμη de Μουνκρηχις, sur le nom de laquelle il ne peut y avoir le moindre doute (cf. J. Maspero, *op. cit.*, t. II, p. 107), est identique à [ⲡⲧⲓ]ⲙⲉ ⲧⲙⲟⲩⲡⲥⲣⲏⲥⲉ nommée sur un fragment de papyrus copte du British Museum (Bell, *The Aphroditô Papyri*, pap. 1602, p. 505). Et le nom copte est encore donné par une inscription de Deir-el-Gebrâwi (N. de G. Davies, *Rock Tombs of Deir-el-Gebrâwi*, t. II, pl. XXIX, n° 3) nommant un ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲧⲙⲟⲩⲥⲉⲣⲏⲥⲉ (lig. 14); il est traduit par M. Crum (*op. cit.*, p. 46) par « *The Isle* [*of*]..... »; peut-être *l'Ile des Chasseurs* (?).

5. Μουνπτοου (pap. Caire 67022, recto, lig. 9, et verso, lig. 4 : Μῶνπτοῦ) : cf. J. Maspero, *Papyrus grecs d'époque byzantine*, t. I, 1910, p. 51. — Je dois faire observer toutefois, au sujet de cette localité, que M. J. Maspero (*Organisation militaire de l'Égypte byzantine*, 1912, p. 143) serait disposé à la placer dans le nome d'Antinoé.

6. Πετμε (pap. Caire 67021, verso, lig. 3), var. Πτέ[με] (pap. Caire 67110, lig. 6) : cf. J. Maspero, *op. cit.*, t. I, *Index*. Est-ce là le même village que le Πτηνις du papyrus n° 17 de Brême (époque d'Hadrien), cité par Wilcken, *Archiv für Papyrusforschung*, t. IV, p. 164?

7. Πετο (pap. Caire 67138, *passim*). M. J. Maspero (*op. cit.*, p. 23) pense que Πετο, où il y avait aussi un monastère (*ibid.*, II *b*, lig. 19), « devait être situé dans le nome Antæopolite, mais en dehors du territoire d'Aphroditô, puisqu'on l'en distingue soigneusement », et (*ibid.*, p. 24) que « la localité de Πετο est peut-être aussi une κώμη, comme Aphroditô ».

8. Σκινεπώεως κώμη (pap. Caire 67099, lig. 7), faisant peut-être (?) partie du nome Antæopolite (cf. J. Maspero, *op. cit.*, t. I, p. 219, *Index*).

1. *Observations sur quelques points de la géographie de l'Égypte*, 1812, p. 17-18.

9. Τανυαιθις (?). Ce village est mentionné trois fois sur les papyrus byzantins du Musée du Caire :

a) [Τανυ]αιθει (pap. 67014, lig. 5);

b) απο Τανυαιθι (pap. 67056, col. IV, lig. 6);

c) εν τη κωμη Τανυαιθει (ap. 67082, lig. 2).

Le dernier exemple montre que nous avons affaire à une localité d'une certaine importance, à une κώμη.

Or, un nom à peu près identique revient sur les papyrus grecs du British Museum (vol. II et IV) :

a) αββα Πατοϊτος ορους κωμης Ταναιθεως του Απολλωνοπολιτου νομου (pap. 483, lig. 7-8 = vol. II, p. 325).

b) απο επωικειου καλουμενου Βησπαϊομ ορους της αυτης κωμης Ταναιθεως του αντου Απολλωνοπολιτου νομου (pap. 483, lig. 11 = vol. II, p. 325).

c) ορος νης αυτης κωμης Ταναιθεως (pap. 483, lig. 37-38 = vol. II, p. 326).

d) Τανα$\iota\theta^{\varepsilon}$ (pap. 1412, lig. 365 = vol. IV, p. 98).

e) απο Ταν^{θ} (pap. 1412, lig. 456 = vol. IV, p. 100).

M. Bell[1] ne doute pas que la localité du papyrus 1412 soit la même que celle du papyrus 483, et je pense qu'on peut, en effet, accepter cette identité. Or, M. Kenyon déclare formellement que le papyrus 483 est originaire d'Apollônopolis magna (Edfou)[2]; donc M. Bell admet que Τανυαιθις faisait partie du nome d'Edfou, ainsi que les deux localités Ψαι et Θη, citées aux lignes 34 et 36 du même papyrus comme appartenant aussi au nome Apollônopolite. Il n'est pas douteux, d'autre part, que la localité au nom mutilé Τανυα..... qu'on trouve à la ligne 145 du papyrus 1460 du British Museum soit à identifier avec la Τανυαιθις des papyrus du Caire, et c'est là aussi l'avis de M. Bell. M. Jean Maspero, au contraire, ayant trouvé le nom Τανυαιθις sur trois papyrus d'Aphroditô, est enclin à penser que cette ville appartenait au nome *Apollônopolite minor* de la Moyenne-Égypte; il est certain, en tout cas, il y avait une localité de ce nom dans ledit nome : cf. J. Maspero, *Revue des Études grecques*, 1912, p. 219, où un papyrus (encore inédit) du Musée du Caire est signalé comme portant les mots : ..... τῆς κώμης Τανυαίθεως τοῦ Ἀπολωνοπολίτου (*sic*) μικροῦ νομοῦ.

10. Τερυθις. Ce lieu est cité deux fois sur les papyrus du British Museum publiés par M. Bell :

1° Comme χώριον, au papyrus 1438, lig. 7 : απο χωρ. [Τ]ερυ$^{\theta}$ Ανταιου;

2° Sans spécification, au papyrus 1461, lig. 75 : εν$^{\tau}$ Τερυθ/.

Les papyrus grecs de l'époque d'Hadrien nous apprennent que ce village avait, à l'époque romaine, le rang plus élevé de κώμη : τῆς ἀπὸ κώμης Τερύθεως (*Papyrus n° 34 de Brême*, lig. 3), adressé à Apollônios, stratège du nome Ἀπολλωνοπ(ολίτου) (Ἑπτα)κω(μιας) (cf. Wilcken, *Archiv für Papyrusforschung*, t. V, 1909, p. 246). Il avait donc déchu depuis Hadrien.

11. Τριπε (pap. Caire 67138, I *a*, lig. 3).

1. *Greek Papyri in the British Museum*, vol. IV, p. 98, note.
2. *Op. cit.*, vol. II, p. 323.

12. Φθλα (pap. Caire 67002, I, lig. 14, 17; 67105, lig. 17, 19; 67113, lig. 10; 67134, lig. 4; 67135, lig. 4). Ce nom est probablement le même que Πθλ cité au papyrus 1460, lig. 121, du British Museum, comme faisant partie de la pagarchie d'Antæopolis et Apollônopolis : ἀπὸ Πθλ Πολλω; pourtant, d'après les papyrus du British Museum nos 1442 (lig. 52), 1468, et 1491 *d*, nous voyons que ce lieu était un simple χώριον et non une κώμη, alors que Φθλα des papyrus du Caire est bien une κώμη. Un γήδιον nommé Φθλα est également cité aux lignes 1202, 1205 et 1207 du papyrus 1419 du British Museum.

D'autres χώρια ou τόποι de la pagarchie Antæopolite sont Ἐπεὐφος, —ηκις, Μουναχθη (var. Μυναχθη), Πασαλο[1], Πενω (?), —ρημ, Συν$^{\pi}$ (?), Ταμμ.νετ.αρ (?), Ταμνε, Φιν (?), Ψιμου, Ψινεμουν, Ψιντκ', d'après les papyrus du British Museum. Ψινεμουν paraît avoir été un port, car le papyrus 1435, lig. 134, l'appelle ορμου Ψιν$^{\varepsilon}$. Et peut-être est-il identique au Ψινε du papyrus 1451 *d* (?) du British Museum, signalé par M. Bell dans le *Journal of hellenic Studies*, t. XXVIII, p. 100 : εἰ(ς) τ(ὸ) χ̣ώ(ριον) Ψινε παγαρχ(ίας) Ἀντ(αίου) καὶ Ἀπόλ(λωνος) [la cote 1451 *d* semble être donnée ici fautivement pour 1491 *d*]. Je crois même qu'on pourrait l'assimiler au lieu Ψιν (écrit une fois Φιν?) du papyrus 1460 du British Museum, lig. 32, 114, 129.

Les τόποι du nome Antæopolite sont également en assez grand nombre dans les papyrus byzantins du Musée du Caire : je ne veux pas les énumérer ici, et je renvoie le lecteur aux deux *index* de la publication de M. J. Maspero.

Parmi les couvents, les suivants nous sont connus :

1. Ἀπὰ Παχωμίου (pap. Caire 67021, lig. 8);

2. Ψινεποῖτος (génitif de Ψινεποῖς?) (pap. Caire 67051, lig. 3);

3. Μαρθ[ας] : [ἀπὸ μο]ν Μαρ$^{\theta}$ et ἀπὸ ορ[ους] Μαρ$^{\theta}$ (pap. Brit. Museum 1460, lig. 36 et 135);

4. ....διν (pap. Brit. Mus. 1460, lig. 85);

Les églises sont :

1. Ἀμὰ Μαρίας (pap. Caire 67061, lig. 3), var. ἁγίας Μαρίας (pap. Caire 67066, lig. 2), autre var. : ἀμὰ Μαρίας ὑπὲρ ξύλου (pap. Caire 67138, fol. I, verso, lig. 8; cf. J. Maspero, *op. cit.*, t. II, p. 34);

2. Ἀπὰ Πετρωνίου (pap. Caire 67021, verso, lig. 24).

Une autre localité plus importante du nome Antæopolite nous est signalée par les Papyrus byzantins du Musée du Caire : c'est Πούχις. Voici les exemples que j'en ai pu relever :

1. τοῖς ἀπὸ Πούχεως (pap. Caire 67058, col. I, lig. 11);

2. ἀπ[ὸ Πού]χεων (*ibid.*, col. III, lig. 5);

3. ἀπὸ Πούχει (*ibid.*, col. VI, lig. 18. et col. VII, lig. 4);

4. ἀπὸ Πούχεω[ν] (*ibid.*, col. VIII, lig. 12); cf. J. Maspero, *op. cit.*, t. I, dans les *Addenda et Corrigenda*.

Un papyrus de même provenance et de même époque, appartenant à M. Beaugé, d'Assiout, est plus explicite, et nous apprend qu'il s'agit d'une κώμη du nome Antæo-

1. Je reviendrai plus loin sur Πασαλο (voir p. 188-189).

polite : Πούχεως τῆς κώμης τοῦ Ἀνταιοπολίτου νομοῦ (*Pap. Beaugé*, II, lig. 2, cité par J. MASPERO, *op. cit.*, t. I, *Index*, note).

Je pense que les deux exemples lus avec doute Πούχεων par M. J. Maspero peuvent être lus Πούχεως, et que le nom avait pour nominatif Πούχις (cf. AMÉLINEAU, *Géographie*, p. 364).

Cette localité était connue déjà depuis longtemps par une inscription grecque trouvée à Antæopolis, publiée dans le *C. I. G.* de BŒCKH, t. III, n° 4712 *b*, et conservée au Musée du Louvre : voir aussi FRŒHNER, *Les Inscriptions grecques du Musée du Louvre*, p. 134, et REVILLOUT, *Revue égyptologique*, t. IV, p. 43. Cette inscription nous apprend que Poukhis était un *port du nome Antæopolite* : ἐσφαγμένοι ἐν ὅρμῳ Πούχεως τοῦ Ἀνταιοπολείτου νομοῦ.

Cette ville est donc à chercher très probablement sur les bords du Nil; je n'en connais pas l'emplacement, mais j'ai relevé au Papyrus géographique Golénischeff, dont M. Daressy a bien voulu me communiquer une transcription hiéroglyphique faite jadis par Bouriant, une ville , *Pougas*, qui pourrait peut-être être rapprochée de *Poukhis*. Je me hâte pourtant d'ajouter que deux raisons assez fortes semblent s'opposer à cette identification :

1. Le papyrus place *Pougas* entre Assiout et Cusæ, c'est-à-dire beaucoup plus au nord que le nome Antæopolite.

2. Il est peu probable que le nom égyptien ait été ainsi littéralement transcrit en grec; un nom copte ⲡⲟⲩϫⲓⲥ pourrait exister, mais les Grecs, qui avaient l'habitude de *traduire* dans leur langue, et non pas seulement de *transcrire* les noms propres, auraient probablement appelé Poukhis Ἀφροῦς πόλις, *la ville de la salive*, 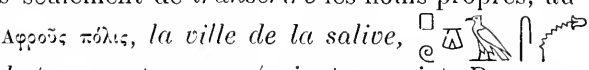 et ses variantes signifiant *salive*, *crachat*, en copte ⲡⲁϭⲉ (voir, à ce sujet, BRUGSCH, *Dict. géogr.*, p. 229).

5.

J'arrive maintenant au nome Apollônopolite de Moyenne-Égypte et à la ville d'Apollônopolis, qui en était le chef-lieu.

Cette ville n'est mentionnée ni par Agatharchide, ni par Strabon, ni par Pline, ni par Ptolémée. On la rencontre pour la première fois sur un assez grand nombre de papyrus grecs des musées de Florence, Giessen, Leipzig et Brême, datant du principat de l'empereur Hadrien, et trouvés sur l'emplacement même de la ville. Ces papyrus, signalés par MM. Vitelli (*Atene e Roma*, vol. VII, p. 120 sqq.), Kornemann (*Klio*, t. VIII, p. 398 sqq.) et Wilcken (*Archiv für Papyrusforschung*, t. IV, 1907, p. 163-165, et t. V, 1909, p. 245-246), sont adressés à un certain Apollônios, στρατηγῶ Ἀπολλωνοπ(ολίτου) (Ἑπτα)κωμίας. MM. Vitelli (*op. cit.*) et Wilcken (*Archiv*, t. III, p. 305) avaient cru tout d'abord qu'il s'agissait du nome Apollônopolite de Haute-Égypte, dont le chef-lieu était Apollônopolis magna, la moderne Edfou. Ce sont les monnaies des nomes, contemporaines de ces papyrus, qui ont mis M. Wilcken sur la trace de la véritable identification; une de ces monnaies, figurant dans l'ouvrage d'Eckhel, porte, en effet, d'un côté l'effigie d'Hadrien, de l'autre un faucon et la légende ΕΠΤΑΚΩΜ LIA,

et, comme certains papyrus de Brême sont adressés également au stratège Ἑπτακωμίας, il n'est pas douteux que nous avons là le nom du nome sur le territoire duquel ont été trouvés lesdits papyrus. Le faucon, oiseau d'Horus, était l'emblème de ce nome, auquel les Grecs, identifiant Horus avec leur Apollon, donnèrent le nom d'Apollônopolite. La mention Ἑπτακωίας, nom populaire faisant sans aucun doute allusion à la formation de la ville capitale du nome par la réunion de sept bourgades voisines, était ajoutée sur les papyrus au nom officiel Ἀπολλῶνος πόλις pour différencier ce nome nouvellement créé du nome ancien d'Apollônopolis magna, et toutes les monnaies romaines des nomes qui portent simplement ΑΠΟΛΛΩΝ(οπολίτης) doivent être, en conséquence, attribuées à ce dernier[1].

M. Wilcken pense que ce nome fut déjà créé à l'époque ptolémaïque, à cause de son nom; il serait pourtant bien surprenant, si cette supposition était exacte, que pas un auteur n'en eût fait mention; je crois plus raisonnable d'admettre que ce nome n'a été détaché du nome Hypsélite au nord ou du nome Aphroditopolite au sud pour être érigé en nome indépendant qu'au II^e siècle de notre ère, sous Trajan peut-être ou même seulement sous Hadrien.

M. Wilcken, constatant, d'autre part, que ni le nome ni la ville ne sont cités par Ptolémée (milieu du II^e siècle), en conclut qu'ils avaient déjà disparu aussitôt après Hadrien, n'ayant eu qu'une existence des plus éphémères. Et pourtant, nous trouvons *Apollonos minoris* sur l'*Itinéraire d'Antonin* (IV^e siècle probablement), entre *Lyco*-Assiout au nord et *Hisopis* au sud[2]; et il n'est pas douteux, puisque nous sommes sur la rive gauche et puisque l'autre Apollônopolis parva, voisine de Coptos, est mentionnée plus loin par l'*Itinéraire*[3], que nous avons bien affaire ici à l'Apollônopolis Heptakômias qui nous occupe. Au V^e siècle, nous la retrouvons dans les Ἐθνικά d'Étienne de Byzance : Ἀπόλλωνος πόλις ἐν Αἰγύπτῳ, πρὸς τῷ μέρει τῆς Λιβύης, ἧς μέμνηται Ἀπίων· δευτέρα ἡ μεγάλη, ἐν Αἰγύπτῳ[4], etc. Au VI^e siècle, le *Synecdemos* d'Hiéroclès la signale entre Ὑψηλή au nord et Ἀντέου au sud, sous le nom d'Ἀπόλλωνος μικρά[5], et Constantin Porphyrogénète, reprenant pour son propre compte le livre d'Hiéroclès, l'appelle Ἀπόλλων μικρός[6]. Au début du VII^e siècle, la *Descriptio orbis Romani* de Georges de Chypre, imitation du *Synecdemos*, mentionne encore, entre Ὑψηλή et Ἀντέου, une ville Ἀπόλλωνος[7]. La *Notice épiscopale*, publiée en 1893 par M. H. Gelzer dans la *Byzantinische Zeitschrift* (t. II, p. 22 sqq.) et datant également des dernières années du VI^e siècle ou du début du VII^e, cite dans l'archevêché d'Antæopolis, entre Antinoé et Κοῦσις (El-Qoussieh), une Ἀπόλλωνος πόλις ἡ κατὼ, qui, bien qu'elle soit fort mal placée, ne saurait être que notre

1. Voir, pour toute cette discussion, U. Wilcken, *Archiv für Papyrusforschung*, t. IV, p. 163-164, où il est démontré qu'Apollônopolis Heptakômias ne peut être confondue avec l'autre Apollônopolis (μικρά ou *parva*) des auteurs, située sur la rive droite du Nil, beaucoup plus au sud, en amont de Coptos-Keft, à l'endroit appelé aujourd'hui *Qous*.

2. Édit. Parthey et Pinder, 158, 1 (faussement identifiée par les éditeurs avec la moderne *Sadfeh*).

3. *Ibid.*, 165, 5 : *Vico Apollonos*, entre *Thebas* et *Copton*.

4. *Stephanus Byzantinus*, édit. Dindorff, 1825, t. I, p. 69. Cf. aussi Pietschmann, dans Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopaedie*, t. I, 2847, qui a identifié pour la première fois cette ville de façon convenable.

5. Hieroclis *Synecdemos*, édit. Teubner, 731, 3.

6. *Œuvres*, édit. de Bonn, t. III, p. 399.

7. Édit. Teubner, 765, 3.

ville, puisqu'il n'existe aucune localité de ce nom au nord d'El-Qoussieh. Enfin, la *Notice épiscopale* de Léon le Sage, postérieure d'environ trois siècles à la précédente, cite encore, entre Ὑψηλή et Ἀντέου, la ville d'Ἀπολλώνιος (*sic*)[1].

Si nous passons maintenant aux papyrus d'époque byzantine et arabe, nous retrouvons Apollônopolis mentionnée un très grand nombre de fois. D'abord, au papyrus du Musée du Caire n° 67071, lig. 6, nous voyons une ville Ἀπόλλωνος, que M. Jean Maspero a fort exactement identifiée avec « Apollônopolis ἡ μικρά, un peu au nord d'Aphroditô[2] ». Puis, sur un autre papyrus du Musée du Caire encore inédit, le nome est formellement cité sous la forme Ἀπολλωνοπολίτου τοῦ μικροῦ[3].

Mais ce sont surtout les papyrus du British Museum, d'un siècle environ postérieurs à ceux du Caire, qui sont riches en renseignements sur cette ville, qui, à l'époque arabe, paraît avoir joui d'un regain d'importance. Elle est, en effet, citée là soit seule, sous les formes Απολλωνος, Απολλων^{ο}, Απολλων, Απο^{λ}, Απ., Πολλων, ou Πολλιοπολ/ (pap. 1412, lig. 465 et 532; 1434, lig. 172; 1436, lig. 41; 1449, lig. 4-5 et 15 (?); 1460, lig. 13, 42, 49, 84, 91, 111, 121, 140, 147)[4], soit réunie à Antæopolis avec laquelle elle formait alors une pagarchie, sous les formes : παγαρχια Ανταιου και Απολλωνος, Αν ϛ Απολλω, παρ^{χ} Αν ϛ Απολλω, παγαρ^{χ} Αν^{τ} ϛ Απο^{λλ}, etc. (pap. 1347, lig. 4-5; 1435, lig. 84; 1460, lig. 16, 35, 81, 175; 1461, lig. 16, 47; 1540, lig. 20)[5]. La ville était donc, au VII^{e} siècle, au moins égale en importance à Antæopolis; peut-être même avait-elle, à un moment donné, supplanté cette dernière et pris la première place dans la pagarchie nouvellement formée, puisque plusieurs passages du papyrus 1460 désignent cette pagarchie du seul nom de παρ^{χ} Απολλων (et variantes)[6]. On peut, en tout cas, admettre que le nome Apollônopolite *mikros* survécut à travers toute l'époque romaine et byzantine, et qu'il ne cessa de former un nome indépendant que lorsqu'il fut annexé au nome Antæopolite ou s'annexa ce dernier, pour former avec lui une circonscription administrative nouvelle, unique et fort importante.

Il nous reste à étudier les *listes des évêchés* qui vont nous fournir d'utiles indications sur les diverses appellations de cette ville et nous permettre ainsi de la situer exactement sur la carte en l'identifiant avec certitude à une localité arabe moderne.

Apollônos a été déplacée sur les deux listes d'évêchés publiées par M. Amélineau (manuscrit copte de la Biblioth. nat. n° 53 et manuscrit de lord Crawford). Alors que ces deux listes font suivre immédiatement ⲧⲯⲓⲗⲓⲥ et ⲁⲡⲧⲉⲩ[7], elles mentionnent dans la division suivante, entre Dendérah et Hou, un évêché ⲁⲡⲟⲗⲗⲱⲡⲟ ⲕⲁⲧⲱⲙⲓ = ⲥϩⲉϥⲧ ⲛϩ ⲕⲱⲟⲩ = (*sic*) سفهت محمو (Biblioth. nat. n° 53, fol. 172, verso = Amélineau, *op. cit.*, p. 573), et ⲁⲡⲟⲗⲗⲱⲡⲟ ⲕⲁⲧⲱⲙ (*sic*) = ⲥϩⲉϥⲧ ⲁϩ ⲕⲱⲟⲩ (*sic*) = (*sic*) سفهت مجفف (ms. lord Crawford, fol. 332, recto = Amélineau, *op. cit.*, p. 576), qui ne peut être que le voisin

1. Édit. G. Parthey, lig. 767.
2. *Papyrus grecs d'époque byzantine*, t. I, p. 110.
3. Je dois ce renseignement à une obligeante communication de M. J. Maspero.
4. H.-I. Bell, *op. cit.*, *The Aphroditô Papyri*, Index, p. 585.
5. H.-I. Bell, *loc. cit.*
6. Cf., à ce sujet, Bell, *Journal of hellenic Studies*, vol. XXVIII, p. 105.
7. Amélineau, *Géographie*, p. 573 et 576.

d'Aphroditopolis et d'Antæopolis. L'épithète ⲕⲁⲧⲱ ajoutée au nom grec est, en effet, celle que nous avons déjà rencontrée dans la *Notice épiscopale* du VII^e siècle[1]. Le nom copte de la ville est donc ϣⲉϩⲣⲧ, et l'identité des deux appellations nous est confirmée par les *Actes du Concile d'Éphèse*, où le nom copte de l'évêque de ϣⲉϩⲣⲧ (ⲡⲁⲡⲓⲥⲕⲟⲥ ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̄ϣⲉϩⲣ̄ⲧ et ⲡⲁⲫⲓⲥⲕⲟⲥ ⲛ̄ϣⲉϩⲣ̄ⲧ, ms. copte de la Biblioth. nat. n° 139, fol. 23) traduit l'original grec Ἀπόλλωνος (MANSI, *Sacrorum conciliorum collectio*, t. IV, p. 1128, et LABBE, *Concilia*, t. III, p. 1084)[2]. La *Liste des Évêchés* ajoute que ϣⲉϩⲣⲧ était dans la terre de ⲕⲱⲟⲩ (ⲕⲁϩ ⲕⲱⲟⲩ), et cette mention spéciale se retrouve sur la liste copiée en 1673 par Vansleb chez l'évêque d'Assiout sous la forme *Kah-kau*[3]. Elle signifie *sur la terre de Kôou*, ou *dans le pays de Kôou*, et nous fait supposer qu'à partir d'une certaine époque, qu'il est du reste impossible de préciser, toute la région occupée jadis par le X^e nome de la Haute-Égypte reçut le nom général de ⲕⲱⲟⲩ : d'où peut-être les appellations ⲧⲣⲱⲟⲩ et ϫⲕⲱⲟⲩ, portées par les deux villes les plus importantes de cette région, Antæopolis et Aphroditopolis. Enfin, le nom copte ϣⲉϩⲣⲧ est transcrit en arabe par سفهت, *Asfaht*[4], et la mention ⲕⲁϩ ⲕⲱⲟⲩ, n'ayant pas été comprise par les copistes, a été défigurée sur les deux manuscrits de façon différente; elle doit être probablement corrigée en قحقو, *Qah-qoou*[5].

Nous avons aussi sur une autre *liste d'évêchés* une forme rare du nom grec de la ville, Ἀπολλώνεια, dans le traité anonyme de *Géographie* trouvé à Ravenne (III, p. 764), compilation du VII^e siècle publiée en 1688 par Dom Porcheron et citée par PARTHEY, *Vocabularum copto-latinum*, 1844, p. 514, et *Zur Erdkunde des alten Ägyptens*, pl. XII (dans les *Abhandlungen der kgl. preuss. Akad. der Wiss.*, 1858[6]).

Enfin, M. Crum, signalant les papyrus coptes trouvés par M. Petrie à *Deir-Balaïzah* (cf. PETRIE, *Gizeh and Rifeh*, 1907, p. 39), dit que cette localité est souvent mentionnée sur ces monuments comme étant « *dans le nome* (νομὸς) *de la ville* (πόλις) *de* ϣⲉϩⲣⲧ »[7], et ces papyrus sont contemporains de ceux qui ont été trouvés à Aphroditô. Le nome de ϣⲉϩⲣⲧ s'étendait donc vers le nord jusqu'au delà du 27^e degré de latitude, et peut-être Aboutig en faisait-elle encore partie.

Avec quelle localité moderne identifier ϣⲉϩⲣⲧ-Apollônopolis *mikra*? Vansleb (*Hist.*

---

1. Voir plus haut, p. 184. Comparer aussi la *Liste des Évêchés* de POCOCKE, *A Description of the East*, I, p. 280, citée par H. GELZER, *Georgii Cyprii Descriptio orbis Romani*, édit. TEUBNER, p. 135, et celle de LEQUIEN, *Oriens Christianus*, II, p. 604, qui ont toutes deux Ἀπόλλωνος πόλις ἡ κατώ. Enfin la liste d'Oxford donne ⲁⲡⲟⲗⲗⲱⲡⲟⲩⲕⲁⲧⲱⲱ (*sic*) = ϣⲉϩⲣⲧ ⲕⲁϩⲱⲟⲩ (*sic*) = سفهست محفو (*sic*) (J. DE ROUGÉ, *Géographie ancienne de la Basse-Égypte*, p. 160).

2. BOURIANT, *Mission franç. du Caire*, t. VIII, 1892, p. 69; cf. AMÉLINEAU, *Géographie*, p. 463. M. Max Muller (*Rec. de Trav.*, t. XXI, 1899, p. 200) a vu à tort dans cette Ἀπόλλωνος la ville d'Edfou et a cherché à ramener le nom copte ϣⲉϩⲣⲧ à l'égyptien *S(t)-beḥd(et)*.

3. VANSLEB, *Histoire de l'Église d'Alexandrie*, 1677, chap. VI, p. 17 sqq. Cf. PARTHEY, *Vocabularium copto-latinum*, p. 487.

4. La forme de transition *Asbaht* est donnée par la liste de Vansleb (*op. cit.*).

5. Cf. BELL, *The Aphroditô Papyri*, p. 505, à propos de la mention de ⲕⲁϩⲕⲱⲟⲩ au papyrus copte 1603 de Londres.

6. Cf. WILCKEN, *Archiv für Papyrusforschung*, t. IV, p. 164.

7. Cf. BELL, *Journal of hellenic Studies*, vol. XXVIII, p. 105, note 26, et p. 119 (note additionnelle), et *The Aphroditô Papyri*, vol. IV, p. XXII.

de l'Église d'Alexandrie, p. 22), ignorant le nom copte ϣⲉϩⲣⲧ, avait placé Apollônopolis à *Koskam*, et Champollion (*L'Égypte sous les Pharaons*, t. I, p. 273-274) a repris cette erreur[1]. C'est à Quatremère (*Observations sur quelques points de la géogr. de l'Égypte*, p. 14-16) qu'on doit la réfutation de cette fausse identification : Koskam, fait-il en effet remarquer avec raison, est au nord d'Assiout, tandis que nous savons en toute certitude qu'Apollônopolis était non seulement au sud d'Assiout, mais encore au sud d'Hypsélis-*Chatb*. Il est vrai que Quatremère remplace cette erreur par une autre en admettant, après D'Anville (*Mém. sur l'Égypte*, p. 182), qu'Apollônopolis est l'équivalent de la *Sitfe* ou *Sadafe* moderne[2]. Nous nous rapprochons donc peu à peu de l'emplacement véritable. M. Amélineau, qui connaissait pourtant l'équivalence de noms ϣⲉϩⲣⲧ = سفهت, ne prend même pas la peine de discuter l'identification D'Anville-Quatremère, et pense que « le nom du village moderne de سدفا, écrit au XIV^e siècle صدفة, pourrait parfaitement provenir de ϣⲉϩⲣⲧ en changeant la place du ⲧ, changement qui n'a rien d'insolite en Égypte et qui s'explique par la prononciation populaire »[3]. Depuis longtemps, j'étais arrivé cependant à la conclusion que ϣⲉϩⲣⲧ-سفهت ne pouvait être placé ailleurs qu'à *Kôm-Esfaht* ou *Kôm-Asfaht*, et j'ai constaté avec plaisir que M. Crum avait proposé en 1907 la même identification[4]. L'identification avec Kôm-Esfaht a été acceptée par M. Bell dans sa publication des *Papyrus d'Aphroditô* du British Museum[5], et je pense qu'on peut la considérer comme acquise définitivement. Ce Kôm-Esfaht, en effet, situé un peu au sud-ouest de Sedfa, à moitié chemin environ entre Kôm-Ishgaou-Aphroditô et Aboutig, répond fort bien à toutes les conditions philologiques et topographiques requises.

Quant à la question de la signification du nom copte ϣⲉϩⲣⲧ, je ne pense pas que nous soyons encore en état de la résoudre. J'avais pensé à rapprocher le mot ϣⲉϩⲣⲧ de l'arabe سَبْع, سَبْعة, *sept*, et à y voir une survivance du nom grec Ἑπταχωμία; mais il y a, à cette explication, au moins deux difficultés :

1° *Sept* n'est pas en copte ϣⲉϩ, mais bien ϫⲟⲩϣϥ, fém. ϫⲟⲩϣϧⲉ; il y a sans doute une forme ϫⲟⲩϣϩⲉ, mais il faudrait encore admettre une métathèse du ϩ et du ϣ, puis un changement de ce ϣ en ϩ; enfin, le ⲧ final de ϣⲉϩⲣⲧ resterait inexplicable.

2° Ἑπταχωμία est une désignation datant du II^e siècle, et dont nous perdons toute trace bien avant l'apparition de la langue copte et du premier exemple connu de ϣⲉϩⲣⲧ.

Il faut donc nous résoudre à ignorer encore l'étymologie et la signification du groupe ϣⲉϩⲣⲧ, سفهت, *Asfaht*.

Le *kôm* actuel, qui a donné déjà beaucoup de papyrus, n'a peut-être pas encore dit son dernier mot et peut nous réserver quelque agréable surprise. Il n'est pas très important

1. Cette identification erronée se trouve encore en 1907 dans la 11^e édition de Murray's *Handbook for Travellers, Egypt*.

2. Voir aussi la *Description de l'Égypte*, t. XVIII, p. 84, et *Atlas*, feuille 12 : صدفه, *Sadfèh*, *Apollinis minor civitas*.

3. *Géographie de l'Égypte à l'époque copte*, p. 463. Cf. encore la même identification en 1894 par M. Daressy dans la *Revue archéologique*.

4. Dans Petrie, *Gizeh and Rifeh*, p. 39.

5. *Introduction*, p. xxii.

cependant, et figure au *Dictionnaire géographique de l'Égypte,* publié en 1899 par Boinet-Bey (p. 337 et 631), pour 3.719 habitants; il est distant d'Aboutig, le chef-lieu du district, de trois heures. Le nom s'écrit aujourd'hui كوم إسفَحت, avec renforcement de l'ancienne aspirée ⲥ en ح.

M. G. Lefebvre (*Ann. du Service des Antiq.*, t. XII, 1912, p. 89-90) a admis aussi l'identité d'Apollonos minoris avec Kôm-Esfaht et a publié des blocs de grès provenant d'un grand temple élevé par l'empereur Antonin dans cette localité.

6.

Un des papyrus grecs de Leipzig (Inv. n° 266), signalé par M. Wilcken comme originaire d'Apollônopolis et adressé au stratège du nome *Apollônopolite Heptakômias*, mentionne à la ligne 13 une κωμογρα(μματεία) Πώεως[1], qui faisait peut-être partie à l'époque d'Hadrien de ce nome, et que l'on pourrait songer à rapprocher de la localité Ποει citée par un papyrus grec du Musée du Louvre, antérieur, il est vrai, de 240 ans au papyrus de Leipzig (123 av. J.-C. au lieu de 117 ap. J.-C.), publié jadis par Brunet de Presle d'après une copie de Letronne, et signalé à nouveau en 1893 par M. Amélineau[2].

Une étiquette de momie au Musée du Caire est au nom d'un certain Διδυμη[.....]ωνος ἀπὸ Τα.....ως τοῦ κάτω Ἀπολλωνοπολ(είτου) : cf. Milne, *Catalogue général, Greek inscriptions,* n° 9383, p. 83. J'ignore de quelle localité il s'agit ici.

7.

Nous avons vu plus haut que le géographe Ptolémée citait, dans le nome Antæopolite et après la capitale de ce nome, une ville Πάσσαλος (ou Πασσάλω et Πασσάλων, comme écrivent certains manuscrits)[3]. Cette ville, qui n'était pas autrement connue jusqu'à ces derniers temps, est mentionnée sur le papyrus 1460, lig. 16, du British Museum comme faisant partie de la pagarchie d'Antæopolis et Apollônopolis : Πασσαλο παρ[Αν Ϛ] Απολλ[ωνος]. La position donnée à cette ville par Ptolémée se trouve donc ainsi confirmée, et Passalos a bien fait partie, comme je le supposai jadis[4], du nome Antæopolite. Il ne peut donc plus être question de l'identifier, comme le supposait D'Anville, et après lui le commentateur de Ptolémée dans l'édition Didot, avec la *Pescla* de la *Notitia dignitatum*[5], ni avec la *Pesla* de l'*Itinéraire d'Antonin*[6], qui sont situées beaucoup plus au nord, presque à égale distance entre Hieracon-Kôm-el-Ahmar (ancien chef-lieu du nome de) et Antinoé. Doit-on supposer, en conséquence, avec la *Description de l'Égypte* (t. XVIII, 3e partie, p. 79), Wilkinson[7] et V. Langlois[8], que Passalos est identique à la *Selino* de l'*Itinéraire d'Antonin,* située à égale distance de Pano(polis)

1. *Archiv für Papyrusforschung*, t. V, p. 245-246.
2. *Géographie*, p. 361.
3. Cl. Ptolemæi *Geographia*, édit. Carl Müller (F. Didot), t. I, p. 723.
4. *Bull. Inst. franç. d'Archéol. orient.*, t. IV, 1904, p. 91.
5. Édit. Böcking, *Not. orient.*, cap. xxviii, § I B, 2 (= p. 75).
6. Édit. Parthey et Pinder, 167, 3.
7. *Modern Egypt and Thebes*, p. 96-97, et surtout p. 96, note.
8. *Numismatique des nomes d'Égypte*, p. 16.

et d'Anteu(polis)[1]? Je ne le crois pas davantage. Les deux villes Passalos et Selino étaient, sans doute, très voisines l'une de l'autre, mais ne se confondaient pas. Selino est cité dans la *Notitia dignitatum*, sous la forme *Silili*, comme siège de la *Cohors prima Apamenorum*[2], et je ne vois pas pourquoi Selino-Silili, appelé d'abord Πασσάλος à l'époque de Ptolémée, serait redevenu Πασαλο à l'époque byzantino-arabe. Il est infiniment probable que Wilkinson (*loc. cit.*) a eu raison de différencier ces deux localités, en plaçant Passalos au pied du Gebel Sheikh-el-Haridi, directement en face de Tahta, et Selino un peu plus en amont, à *Galouieh*, à égale distance (24 kilomètres environ) de Panopolis et d'Antæopolis, conformément aux données de l'*Itinéraire d'Antonin*. Il est vrai qu'il y a encore à cela une difficulté : un village moderne, portant le nom de *Silin*, et qu'on est tenté d'identifier avec Selino-Silili, est situé un peu en aval d'Antæopolis, en face Temâ, c'est-à-dire beaucoup plus au nord qu'il ne conviendrait pour être d'accord avec les données de l'*Itinéraire*[3].

8.

La ville d'*Hisopis*, mentionnée par l'*Itinéraire d'Antonin* (158, 2) entre *Apollonos minoris* et *Ptolomaida*, sur la rive gauche du fleuve, à vingt-huit milles romains au sud de la première ville et à vingt-deux milles romains au nord de la seconde, me semble placée beaucoup trop loin vers le sud pour pouvoir être rangée dans le nome Aphroditopolite. Elle a été placée à *El-Maraghat* par Jomard, à *Maragha* par Lapie (*Itinéraire d'Antonin*, édit. Parthey et Pinder, p. 345), et à العسكر, *El-ʿAskar*, un peu en amont d'El-Maraghat, par le même Jomard dans la liste des noms de lieux de la *Description de l'Égypte*, t. XVIII, p. 78 (*Hisoris*, sic) [cf. aussi l'*Atlas*, feuille 11][4]. Si ces identifications sont exactes, *Hisopis* était sur le territoire du nome Panopolite. La ville n'est, du reste, connue par aucun autre monument.

9.

Par contre, la station romaine de *Muthi*, figurant aussi sur l'*Itinéraire d'Antonin* (166, 6), à huit milles romains au nord d'Anteu, faisait très probablement partie du nome Antæopolite. Jomard l'a placée à *Maratay*, Lapie à *Bedari* (*op. cit.*, p. 361), et la *Description de l'Égypte* (t. XVIII, p. 84, et *Atlas*, feuille 12) à *Nazlet-Marâtây* : نزلة مراطاى, c'est-à-dire un peu à l'est de Bedari. C'est bien, en effet, dans cette région qu'elle doit être cherchée. Elle était, d'après la *Notitia dignitatum*, sous la forme *Mutheos*, le siège de la *Cohors scutata Civium Romanorum*[5], et l'on n'a pas, que je sache, d'autre renseignement à ce sujet.

1. Édit. Parthey et Pinder, 166, 4.

2. Cap. xxviii, § I B, 18 (= Böcking, p. 76). Cf. *ibid.*, p. 337, note 81. — Voir aussi l'édition de Seeck, Or. XXXI, 60, p. 65.

3. Cf. Savary, *Lettres sur l'Égypte;* Champollion, *op. cit.*, t. I, p. 273; Wilkinson, *op. cit.*, p. 91 : *Sherg Selin.*

4. Wilkinson a placé la ville inconnue *Hisopis* ou *Hisoris* à *Tahta* طهطا (cf. Brugsch, *Geographie*, t. I, p. 216).

5. *Not. orient.*, cap. xxviii, § I B, 17 (Böcking, p. 76), immédiatement avant Silili-(Selino); cf. aussi p. 337, note 79, et dans l'édition de Seeck, Or. XXXI, 59, p. 65.

10.

Le *Synaxare* arabe, résumant les *Actes* du martyr Begousch, nous dit qu'« on construisit une église en son nom à l'ouest de Temâ, près d'un village appelé *Selmoun* » : فبنيت على اسمه كنيسه غربى طما عند قرية تعرف بسلمون[1]. Le même texte nous dit un peu plus loin que Temâ faisait partie du pays de *Qâou*, un peu à l'ouest. Ce village est d'autant plus facile à localiser qu'il existe encore aujourd'hui sous les noms de سلمون ou سلامون, *Salamoun*, dans la transcription de la carte du *Guide Bœdeker;* il est situé sur le côté est de la ligne du chemin de fer, à quelques centaines de mètres en aval de la gare de Temâ. Voir la *Description de l'Égypte*, t. XVIII, p. 83, et *Atlas*, feuille 12, et aussi le *Recensement général de l'Égypte*, t. II, partie française, p. 285 = partie arabe, p. ١٧٩. On ne sait à quelle localité antique rattacher *Selmoun*.

11.

Il me reste maintenant à dire un mot de cette bourgade de *Temâ*, voisine de Selmoun. M. Amélineau a fort judicieusement distingué deux villes de ce nom, ou du moins de nom analogue[2] :

1. ⲧⲁⲙⲁϩ (*Cod. Copt. Theb. Propag.*, nº CXLIII, fol. ⲛⲁ), qui faisait partie du nome de *Koeis*, l'ancien XIVᵉ nome de la Haute-Égypte, dont l'emplacement est à chercher autour de la moderne El-Qoussieh : ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲓ, ϫⲉ ⲡⲁⲩⲗⲉ ⲡⲉ ⲡⲁⲣⲁⲕ ⲁⲧⲱ ⲁⲛⲁⲕ ⲟⲩⲣⲙⲧⲁⲙⲁ ⲉⲙⲓ ⲛⲧⲁⲩ ⲕⲟⲉⲓⲥ[3]. La forme ⲧⲁⲙⲁϩ des *Actes* de Païsi et de Thécla est une orthographe probablement fautive, qu'on retrouve cependant sur une inscription du Musée du Caire, publiée jadis par Bouriant : ⲁⲛⲁ ⲡⲁⲩⲗⲉ ⲡⲣⲉⲙⲁⲙⲁⲁϩ[4]. La forme ⲧⲁⲙⲁ, qui paraît être la seule correcte, a été retrouvée aussi sur un graffito de Deir-el-Gebrâwi : ⲁⲛⲁ ⲡⲁⲩⲗⲉ ⲡⲣⲙ̄ ⲧⲁⲙⲁ[5]. Je pense, avec M. Amélineau, que, malgré ces divergences orthographiques, ⲧⲁⲙⲁ, ⲧⲁⲙⲁϩ et ⲙⲁⲙⲁϩ étaient une seule et même localité du *nome de Koeis*, mais je ne voudrais pas la placer aussi loin vers le nord que le fait M. Amélineau, ni l'identifier avec Tamâ-Fayoum[6]. Elle ne peut être cherchée dans le district de Beni-Souef, mais bien plutôt dans la région d'El-Qoussieh, c'est-à-dire au moins à 150 kilomètres plus au sud.

2. طما, *Temâ*, connue uniquement par le *Synaxare* arabe, qui ne la mentionne pas moins de cinq fois :

a) A la date du 14 Toubah, sainte Maharâty fut enterrée à *Temâ :* ودفنوها فى طما.

b) A la date du 26 Toubah, les soldats conduisirent le martyr Begousch « dans le village de Temâ, du pays de Qâou, un peu à l'ouest » : فاخذوه الاجناد الى قرية طما من بلاد قاو وذهبوا بها غربيها قليل.

1. *Synaxare*, 23 Toubah, cité par Amélineau, *Géogr.*, p. 459, note 3.
2. *Géographie de l'Égypte à l'époque copte*, p. 474-475.
3. Zoëga, *Catal. Cod. Copt.*, p. 368 (non 360, comme on lit dans l'ouvrage de M. Amélineau). Ce texte est un éloge d'un autre Paul par son disciple Ézéchiel (cf. Champollion, *L'Égypte sous les Pharaons*, t. I, p. 303).
4. *Recueil de Travaux*, t. V, p. 63, nº 3, lig. 12-14.
5. N. de G. Davies, *The Rock Tombs of Deir-el-Gebrâwi*, t. II, pl. XXIX, nº 3, lig. 15-16; cf. aussi Crum, *ibid.*, p. 45-46.
6. طما فيوم (Boinet-Bey, *Dictionnaire géographique*, p. 516).

c) A la date du 26 Toubah également, il est dit qu'« on bâtit une église au nom de Begousch à l'ouest de Temâ, près d'un village appelé Selmoun » : وبنيت على اسمه كنيسة غربى طما عند قرية تعرف بسلمون.

d) A la date du 27 Toubah, dans les *Actes* de Bifâm, « les soldats marchent avec lui vers un village nommé *Temâ*, sur une colline élevée ».

e) Enfin, à la même date, l'endroit est encore appelé « Temâ dans les environs de Qâou » : في طما من نواحي مدينه قاو[1].

Je pense que le couvent de Bifâm (*Bou-Bifâm*), cité par Maqrizi (دير بوبفام خارج طما) comme situé *en dehors de Temâ*[2], fait allusion aux mêmes événements et qu'il s'agit bien encore ici de Temâ du pays de Qâou, et non pas de ϫⲏⲙⲉ-Thèbes, comme l'a cru Stern[3].

Ce village de طما existe encore, et M. Amélineau l'a signalé dans l'*État de l'Égypte* pour une contenance de 9.560 feddans et une redevance de 30.000 dinars[4]. Le *Recensement général de l'Égypte*, exécuté en 1885, le place dans la province de Guirgah et lui attribue 7.871 habitants[5]. Il a grandi encore depuis 1885, puisque le *Dictionnaire géographique de l'Égypte*, publié en 1899 par Boinet-Bey, le signale comme siège d'un district, مركز طما, et lui accorde 9.784 habitants à lui seul et 11.635 avec ses quatre dépendances[6]. Il est situé sur la rive gauche du fleuve, en face de Gaou-el-Kébir (l'ancienne Antæopolis), mais un peu en aval par rapport à cette dernière. Il possède une station de chemin de fer, intermédiaire entre Sedfa et Mechta, et n'est que fort peu éloigné de Kôm-Ishgaou (l'ancienne Aphroditô).

NOTE ADDITIONNELLE. — Aux neuf listes géographiques que j'ai signalées au début de cette étude sur le X^{e} nome de la Haute-Égypte (voir plus haut, p. 2-4), il convient d'ajouter un papyrus de la collection Amherst, qui contient aussi une liste de nomes : celui qui nous occupe y est désigné par sa capitale (cf. NEWBERRY, *The Amherst Papyri*, pap. n° VIII, col. II = p. 44 et pl. XV, n° 10).

Aux vingt-neuf monuments non géographiques énumérés plus haut (p. 4-8) et donnant des renseignements sur le X^{e} nome de la Haute-Égypte, je voudrais ajouter les trois suivants :

1° Le cercueil n° 41070 du Musée du Caire (H. GAUTHIER, *Catalogue général, Cercueils anthropoïdes des prêtres de Montou*, p. 502-513 et pl. XXIX) appartient à un *chef des prophètes de Min seigneur d'Apou, chef des prophètes d'Ouapouaït sei-*

1. Tous ces passages sont cités par AMÉLINEAU, *Géographie*, p. 459 et 474-475.
2. MAQRIZI, II, p. 506-507 (édit. WÜSTENFELD, p. 42-43), cité par STERN, *Ä. Z.*, t. XXIII, 1885, p. 147, note.
3. *Loc. cit.*
4. DE SACY, *État des provinces*, etc., *en 1376* (à la suite de la *Relation de l'Égypte* d'Abdallatif), p. 699.
5. Tome II, partie française, p. 303 = partie arabe, p. ١٩٩.
6. Page 520.

gneur de Siout, chef des prophètes de *et chef des prophètes de* , var. . Ce cercueil est de l'époque saïte ou immédiatement pré-saïte.

2° Un sarcophage de Gaou-el-Kébir (Antæopolis), d'époque ptolémaïque et conservé au Musée du Caire : on y voit mentionné Osiris 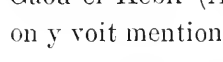 ; ce sarcophage est inédit. La variante du déterminatif de est à remarquer. D'après Brugsch (*Hierogl.-demot. Wörterbuch*, p. 720), le mot *mks* désigne originairement « une sorte d'arme ou d'instrument analogue ».

3° Un autre sarcophage, également de Gaou-el-Kébir et d'époque ptolémaïque, entré au Musée du Caire en juin 1912 et publié par M. G. Lefebvre dans les *Annales du Service des Antiquités*, t. XII, p. 84-89[1]. Entre autres sacerdoces exercés par le propriétaire de ce sarcophage, on peut relever les suivants qui nous intéressent plus spécialement :

1° *« prophète d'Osiris de Ouadjit »;*

2° *« prophète de Sebek, maître de* *»;*

3° *« scribe des comptes des deux dieux »;*

et, sur la cuve, le proscynème est adressé à 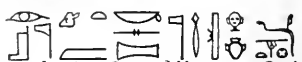 et à 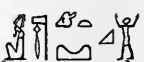 , *Osiris résidant à* Mks (?), *dieu grand de Ouadjit*, et *Osiris, dieu grand, résidant à* Dou-qa *de* .

L'orthographe vient compléter celles que j'ai déjà données plus haut (cf. p. 16) pour ce nom de lieu, qui paraît être différent de ou même, et pour lequel la mention d'un culte du dieu-crocodile Sebek pourrait faire songer à une identification avec la Crocodilopolis de Ptolémée.

paraît être employé ici comme un simple nom commun et signifier *la haute montagne*.

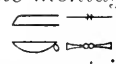 se présente sous une forme bizarre et doit, selon toute vraisemblance, être le nom spécial de la nécropole du nome ; cf. plus haut, p. 25 : 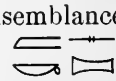 , var. 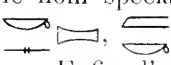 .

Enfin, l'orthographe pour le nom du dieu double du nome est identique à celle du sanctuaire de Sokaris à Dendérah, que j'ai citée plus haut, p. 25.

Henri Gauthier.

Le Caire, 31 mars 1913.

Sallier II, p. 3, l. 3. — On lit en cet endroit : 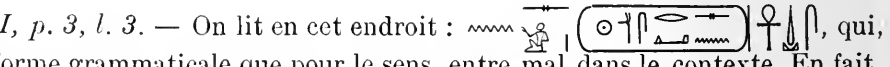 , qui, tant pour la forme grammaticale que pour le sens, entre mal dans le contexte. En fait, est une erreur pour 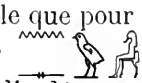 « roi », que le manuscrit original devait porter, et, m'inspirant de la jolie découverte de Gardiner (*Admonitions*, p. 51-52), je rétablis le passager entier comme il suit : 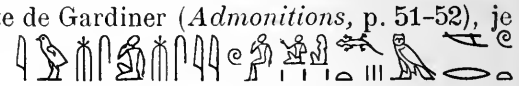

1. J'ai revu le sarcophage et rectifié quelques inadvertances de copie de M. Lefebvre.

etc. « Or donc, les enfants de la foule » dans la rue, — (celui qui sait) le malin approuve bruyamment, — l'imbécile » dit : « C'est bien ! » — car celui qui ne reconnaîtrait pas (l'élévation de San- » ouasrît au trône), il n'aurait pas ta faveur (il serait vide de ta face) ! — O roi San- » ouasrît, tu marches, — c'est toi, mon cœur à moi-même, et mes yeux te contem- » plent, — né en une heure de joie, — à côté des humains qui t'acclament ! » L'un des scribes, peu familier avec la vieille orthographe 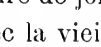 , du mot « roi » (Sethe, *Das Wort für King von Ober-Ägypten*, dans la *Zeitschrift*, 1911, t. XLIV, p. 15-34), l'a remplacée par le groupe le plus proche dans l'écriture, et sans doute aussi dans la prononciation, 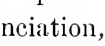 , sans demander si celui-ci convenait à la grammaire et à la signification générale du passage.

G. Maspero.

MONUMENTS ÉGYPTIENS DU MUSÉE CALVET
A AVIGNON

PAR

A. Moret

XXXI

(*Inv. 40.*) — **Fragment de statue anépigraphe**

(Pl. VIII, 1)

Basalte. Haut., 0m,27.
Bon travail. Conservation médiocre.

Le fragment est la partie supérieure (tête et buste jusqu'au-dessous des seins) d'une statue de femme. La chevelure retombe de chaque côté de la tête, en deux nattes roulées. Au cou, trace d'un collier large. Robe collante, à deux bretelles nouées sur les épaules. Le nez et le menton sont endommagés; mais le modelé du visage et des seins est remarquable.

Pas d'inscription. Le style semble du Moyen Empire et rappelle, avec moins de perfection, le buste de la statue de la reine Nefert, femme de Senousrit Ier (von Bissing, *Denkmäler*, pl. 25; G. Maspero, *Histoire de l'Art*, fig. 217, p. 120).

XXXII

(*Inv. 59.*) — **Brique au nom du vizir Ouser**

(Pl. VII, 6)

Argile de ton gris brun. Haut., 0m,15; larg., 0m,085.
Style excellent. Conservation bonne.

Recto. — La brique présente une inscription, très finement gravée, de quatre lignes verticales, rétrogrades, ⟵ :

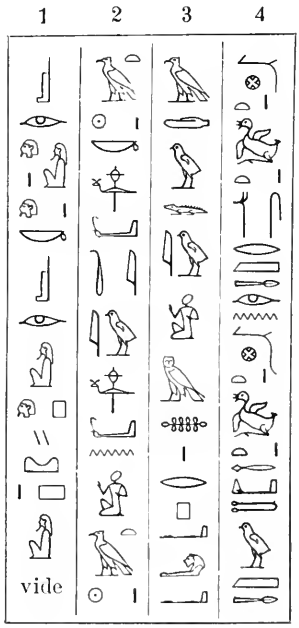

« (1) Ma tête et ta tête veillent; (Anubis), qui est sur sa montagne, veille. (2) Ton moment (fatal) est repoussé, car j'ai repoussé le moment (3) du crocodile (ou de la violence). Je garde le prince héréditaire, (4) directeur de la ville, vizir, Ouser, *m. k.*, fils du directeur de la ville, vizir, Aâditou, *m. k.* »

Verso. — Au centre, deux yeux au-dessus d'un signe rectangulaire; ces signes sont grossièrement tracés.

L'intérêt de ce petit texte réside d'abord en ceci : c'est probablement la plus ancienne rédaction, datée avec certitude, du ch. CLI *b* du *Livre des Morts* (LEPSIUS); elle est antérieure à celle du Papyrus de Iouiyâ, le beau-père d'Aménophis III, puisque Ouser, comme il sera dit plus loin, était vizir sous Thoutmès III. Le chapitre CLI, ou cette formule, apparaît dans trois exemplaires de l'édition thébaine de Naville (*variantes*, p. 429) et au Papyrus de Nou, édité par Budge (*The Book of the Dead*, édit. 1898, p. 310, chap. CXXXVII, A); mais ces papyrus ne peuvent être datés avec une entière précision, bien qu'ils appartiennent probablement à la XVIII[e] dynastie. Au contraire, la brique d'Ouser appartient certainement au début du règne de Thoutmès III, c'est-à-dire qu'elle date de 1500 avant Jésus-Christ. Aussi, la comparaison de son texte avec celui des rédactions les plus caractéristiques du chapitre CLI nous paraît-elle instructive.

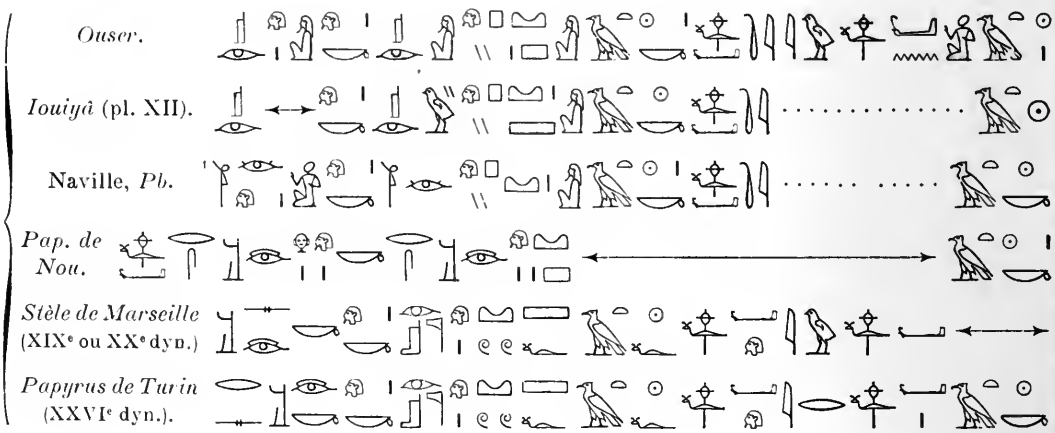

1. Même texte sur la brique du tombeau d'Aménophis II (Caire, 24101. — DARESSY, *Fouilles de la Vallée des Rois*, pl. XVIII).

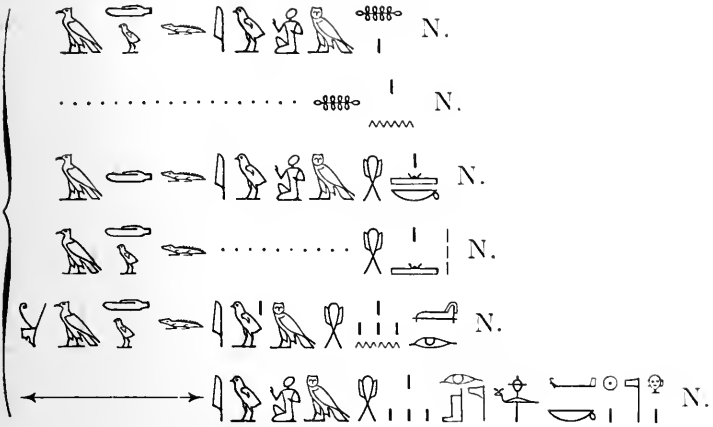

Comme on le voit, Ouser et Iouiyâ ont, comme caractère commun, la graphie pour ; comme *Pb*, ils donnent la désinence au pseudo-participe, 3e pers. sing. fém. de *ḫsf*. Ouser et Iouiyâ s'accordent pour le début : « Ma tête et ta tête veillent », que les autres textes présentent sous une forme peu intelligible.

Pour comprendre le sens de la formule, il faut se rappeler la signification entière du chapitre CLI et surtout des figures qui l'accompagnent. Ce chapitre est consacré à la description de la chambre funéraire idéale, telle qu'on la concevait sous le Nouvel Empire thébain; elle était construite, et décorée, exactement suivant les prescriptions du *Livre de ce qu'il y a dans le Douaït*. Au centre de la chambre, se trouve, dans un naos, un lit funéraire, sur lequel est couchée la momie. Anubis, à tête de chien, se penche sur elle; Nephthys et Isis, à genoux derrière la tête et les pieds, et les quatre enfants d'Horus, aux quatre angles, assurent la garde ( ) du défunt. Au milieu de chacun des quatre murs, sont fixées quatre stèles représentant : au sud, une figure humaine momiforme ; au nord, une flamme ; à l'ouest, un *ded* ; à l'est, Anubis, couché sur le naos [1]. Chacune de ces figures protectrices est censée reposer sur une *brique d'argile*, qui porte gravée une des formules du chapitre CLI.

Ce décor funéraire comporte donc la présence dans la tombe de quatre stèles, quatre amulettes ou figurines, quatre briques. Or, si les papyrus [2], ou même les tableaux peints sur les murs des tombes thébaines [3], nous donnent parfois la représentation de ces objets, on trouve rarement ces objets eux-mêmes dans les chambres funéraires. Jusqu'ici, on possédait : 1° les quatre stèles orientées de Ka-sa (XIXe-XXe dynasties), conservées au Musée de Marseille [4], et ce sont des exemplaires uniques, au dire de M. Maspero; 2° les quatre figurines du tombeau de Thoutmès IV (Caire, 46042-46045) et les quatre amulettes en bois du Musée du Caire; 3° les briques trouvées dans les tombes d'Amén-

1. Cf. Éd. NAVILLE, *Todtenbuch*, pl. CLXXIII, et *Papyrus of Iouiyâ*, p. 13. Cf. LEFÉBURE, *Rites égyptiens*, p. 27-29; G. MASPERO, *Catalogue du Musée de Marseille*, p. 25-27.

2. Cf. surtout Éd. NAVILLE, *Todtenbuch*, I, pl. CLXXIII; DEVÉRIA et PIERRET, *Papyrus de Neb-Qed*, pl. VI-VII.

3. Tombe de Sennefer, contemporain de notre vizir Ouser, mais moins ancien (PETRIE, *History of Egypt*, II, p. 142, 163), publiée par VIREY (*La Tombe des Vignes*), ap. *Recueil de Travaux*, XXI, p. 146.

4. Publiées par Éd. NAVILLE, *Les Quatre Stèles orientées du Musée de Marseille*.

ophis II (Caire, 24101-24104), de Thoutmès IV (Davis, pl. IV), de la reine Tii (Davis, nos 19-20) et de Horemheb (Davis, no 29), et celles provenant du Sérapéum[1]. La brique du Musée Calvet est donc, à ma connaissance, le plus ancien spécimen de la brique rituelle qu'on plaçait sous la statue d'Anubis et qui portait la formule dite par le dieu.

On remarquera que, sous les quatre emblèmes sculptés sur les stèles de Marseille, la brique est nettement figurée. Le monument étudié ici donne l'objet réel.

La brique d'Ouser offre encore un intérêt réel par la personnalité de son propriétaire. C'était un grand fonctionnaire du début du règne de Thoutmès III[2], fils du vizir Aâditou et oncle du vizir Rekhmarâ. Les textes relatifs à Ouser ont été réunis par Sethe dans ses *Urkunden der XVIIIte Dynastie* (p. 1029-1070; cf. p. 489-494, ceux relatifs à son père). Le nom complet du personnage était *Amonouser*. Une stèle conservée au château de Saint-Ferriol, à Uriage, et partiellement publiée par Duringe (*Sphinx*, VI, p. 28) et Sethe (*Urkunden*, IV, p. 1030 sq.), fournit d'intéressants détails sur le rôle d'Ouser dans les cérémonies des fêtes d'Amon à Thèbes; la partie inédite de la stèle d'Ouser (que je publierai bientôt intégralement) donne, en outre du nom déjà connu de son père Aâditou 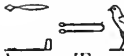 , ceux de sa mère, la dame Moutnekhtou , de sa femme, la dame Touaa 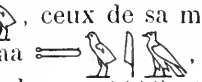 , de ses fils, les prêtres d'Amon, Mâtmeri (cf. Sethe, *Urkunden*, p. 1042) et Samenkhet 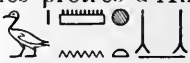 .

Le texte de la brique avait été cité par A. Wiedemann (*Recueil de Travaux*, XVII, p. 9); il faut corriger, dans sa copie, en . Sethe a reproduit, d'après Wiedemann, le nom du père d'Ouser (*Urkunden*, IV, p. 493).

Début de la XVIIIe dynastie.

XXXIII

(*Inv. 38.*) — **Base de statue au nom d'Aménophis III**

Grès. Dimensions du socle rectangulaire, 0m,90 sur 0m,33.
Beau style. Conservation passable.

Il ne reste que la trace des deux pieds sur le socle; entre eux, les deux lignes disposées ainsi, au-dessous du signe :

« Le dieu bon Nebmârâ, gratifié de vie. »

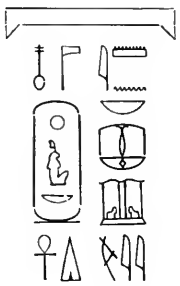

« Aimé d'Amon, seigneur des fêtes *Sed*. »

1. Lefébure, *Rites égyptiens*, p. 29.
2. Une stèle d'un nommé Amenembat, scribe du vizir Ouser, est datée de l'an 28 de Thoutmès III (Piehl, *Z.*, XXI, p. 132; Sethe, *Urkunden*, IV, p. 1043).

2

1

5

6

3

4

1

2

6

3

4

5

La statue royale avait été consacrée à l'occasion d'une fête Sed, où le roi Nebmârâ Aménophis III avait reçu d'Amon un renouvellement de vie et de royauté.

XXXIV

(*Inv. 37.*) — **Fragment de statue d'homme assis, au nom de Nekht**

Basalte. Haut., 0m,30 ; larg., 0m,17. La base est longue de 0m,32.
Style médiocre. La statue est brisée à la hauteur des genoux.

La statue était celle d'un homme assis, vêtu du jupon long. Les mains sont allongées sur les genoux, la droite tenant le linge [1].

Le dossier du siège n'a pas conservé d'inscription. Par contre, on lit sur les côtés, en lignes verticales :

A droite (⟶) : « Le roi donne l'offrande à Seth-nekht, pour qu'il donne les pains, les bières, l'encens, les fards, (provenant) des offrandes divines, — au commandant, ami unique dans la maison royale, le commandant directeur des prophètes, Nekht, *m. k.*, né de Moutoudidit. »

A gauche (⟵) : « Le roi donne l'offrande à Hor-nekht, pour qu'il donne toutes les offrandes divines, pures, des dieux, pour qu'il donne les pains au prince héréditaire, commandant, porte-sceau du roi du Nord, ami unique d'amour, commandant, directeur des prophètes, Nekht, *m. k.*, né de Moutoudidit. »

Je ne sais si ce personnage a quelque rapport avec le Nekhtou, connu par une statuette du Musée de Berlin (Wiedemann, *Geschichte*, p. 321) et qui vivait au début de la XVIIIe dynastie.

XXXV

(*Inv. 41.*) — **Statue au nom de Houi**

(Pl. VIII, 2)

Calcaire. Haut., 0m,42.
Travail médiocre. Conservation médiocre. La statue est en deux morceaux, qui ont été réunis par une couche de ciment.

---

1. On avait gravé d'abord , comme sur l'autre côté ; puis le lapicide a substitué à l'animal typhonien.

La statue représente un homme vêtu du pagne, à genoux, tenant à deux mains, devant lui, une petite stèle cintrée.

Autour du socle, court une inscription horizontale, qui part du devant et se répartit à droite et à gauche d'un signe , commun aux deux formules, de même que, par derrière, le dernier signe .

A droite (←𓏏) : 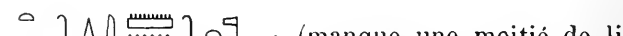 (manque une moitié de ligne 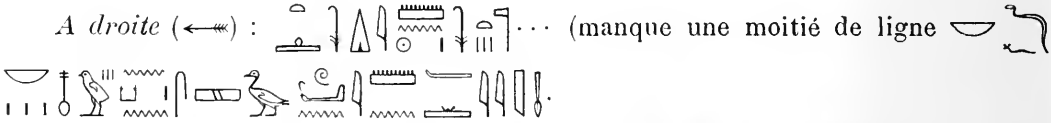 .

A gauche (𓏏→) : 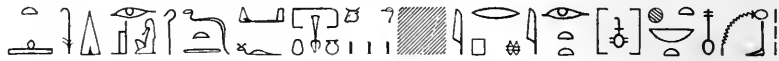

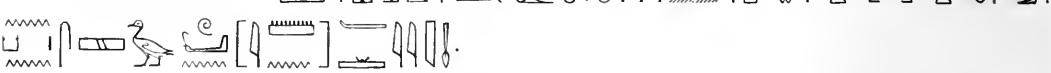 .

(A dr.) « Le roi donne l'offrande à Amon-Râ, roi des dieux..... toutes [les offrandes], toutes les provisions bonnes, pour le *ka* du *sashou* d'Amon, Houi, *m. k.* »

(A g.) « Le roi donne l'offrande à Osiris, régent de l'éternité, pour qu'il donne ce qui sort à la voix, pains, liquides, bœufs, oies, ..., vins, lait, toutes choses bonnes, pures, pour le *ka* du *sashou* d'Amon, Houi, *m. k.* »

Dans le dos, deux lignes verticales (←𓏏) :

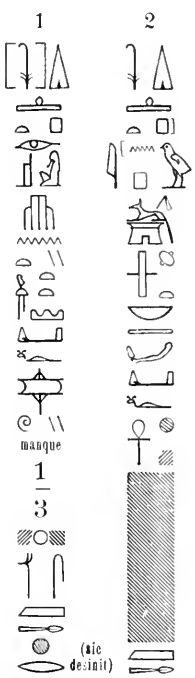

(1) « Le roi donne l'offrande à Osiris Khentiamenti, pour qu'il donne les souffles ..... puissant, *mâ khrôou* devant ..... »

(2) « Le roi donne l'offrande à Anubis, celui qui est dans Out, seigneur de *Tazeser*, pour qu'il donne la vie ..... *m. k.* »

La petite stèle cintrée comprend huit lignes. La première, dans le cintre, présente deux Horus hiéracocéphales , assis dos à dos; devant chacun, à gauche et à droite, un orant, debout, , avec le mot *doua* (adoration), écrit à gauche ★. Ensuite, vient le texte, qui commence *ex abrupto :* par conséquent, le petit tableau doit se lire, à la façon d'un anaglyphe, ★ « adoration à Harmachis ».

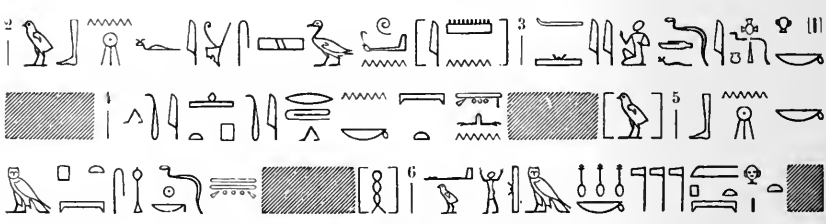

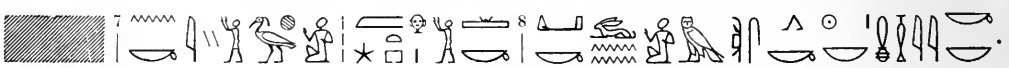 .

« (1) Adoration à Harmachis, (2) quand il se lève, par le *sashou* d'Amon, Houi. Il dit : Salut à ta face ..... soit que tu te lèves, soit que tu te couches. Tu fais le tour du

ciel et de la terre, sans (cesse), tu te lèves dans le ciel, tu éclaires les deux terres. [Les hommes] (6) s'exaltent de tes beautés; les Dieux au ciel te ..... (7) adoration; les Esprits dans le Douaït t'adorent. Puisses-tu donner que je sois en ta compagnie chaque jour, tel que tous tes favoris. »

Je ne sais comment interpréter la fonction de Houi, qui est qualifié *sashou* d'Amon; d'après Brugsch (*Wörtb., Suppl.*, p. 1126), le mot signifie « tirer, traîner à terre »; s'agit-il ici d'un agent chargé d'organiser les convois, soit pour l'approvisionnement du temple, soit pour le transport des barques ou statues divines?

XXXVI

(*Inv. 40 A.*) — **Statuette dans une niche, au nom de Horà**

Calcaire. Haut., 0m,20 sur 0m,10.
Beau style. Conservation passable.

Le monument est un bloc de calcaire, taillé en forme de niche, à l'intérieur de laquelle est une statuette du défunt à genoux, (perruque et pagne large), les mains levées pour l'adoration.

Sur la base, devant l'orant, on lit :

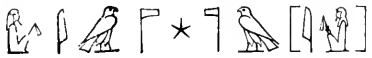

par Horà. Adoration par Horà.
du dieu

Le pourtour extérieur de la niche est décoré de textes ainsi répartis :

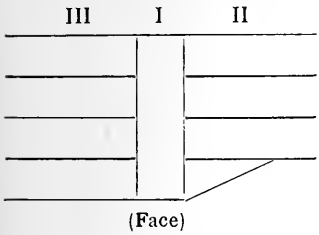

I. (⟿) « Le prophète d'Horus, vengeur de son père, Horà, *m.* (*k.*). »

II. (⟿) Il ne reste que quelques signes : 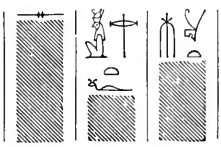 « ..... (prophète) d'Horus, vengeur de son père, (Horà), né de ..... »

III. (⟿) 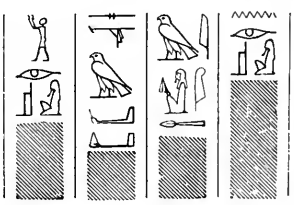 « Adoration à Osiris ..... Min-Hor-nekht, pour qu'il donne ..... à Horà, *m. k.*, ... d'Osiris ..... »

Les hiéroglyphes, profondément gravés, sont d'un beau style.

XXXVII

(*Inv. 33.*) — **Statue au nom de Horà**

(Pl. VIII, 3)

Calcaire. Haut., 0m,40; largeur du socle, 0m,51 sur 0m,38.
Travail très soigné. Conservation bonne.

La statue est celle d'un homme accroupi dans la position , les bras repliés, sur une sorte de disque placé sur un socle rectangulaire. La main gauche tient un , la main droite un . Le costume est le maillot collant, la coiffure est une perruque soigneusement sculptée, le type de la face a un caractère sémitique accentué.

Entre les deux jambes, est réservée une niche où se tient debout une statuette d'Osiris momiforme; à la hauteur du bas-ventre, cette statuette porte un trou, probablement pour y insérer un phallus.

Sur la poitrine, une ligne verticale (⟶) : « L'Osiris, scribe royal, grand directeur des soldats du seigneur des deux terres, Horà, *m. k.*, fils de Bakamon. »

Derrière la tête et dans le dos, au-dessous d'un signe du ciel , une ligne verticale (⟶) : « Le roi donne l'offrande à Osiris, seigneur d'Abydos, pour le *ka* du scribe royal, directeur des soldats du seigneur des deux terres, Horà, fils de Bakamonrà, *m. k.* »

Au n° 890 de son *Dictionnaire*, Lieblein cite un Horà, directeur des champs de Pharaon, frère d'un Bakenamon, directeur des bœufs du domaine funéraire de Ramsès II, dans le temple d'Amon. Notre Horà appartenait peut-être à cette famille.

XXXVIII

(*Inv. 34.*) — **Statue au nom de .....**

(Pl. VIII, 4)

Calcaire. Haut., 0m,38; largeur du socle rectangulaire, 0m,22 sur 0m,19.
Travail soigné. Conservation médiocre.

La statue est du même type que le numéro précédent. Les bras sont croisés sur les genoux; la main gauche tient un bouton de lotus ; la main droite est vide. Entre les jambes, un pilier à tête hathorique, coiffée du naos en forme de sistre; à l'intérieur du naos, une urœus lovée, coiffée du disque.

Les inscriptions sont effacées au-dessous des genoux; il manque un tiers du texte.

Sur les genoux, de chaque côté du pilier hathorique, deux lignes verticales (⟶) :

A la hauteur des pieds, il y avait plusieurs lignes verticales, complètement effacées aujourd'hui.

« (1) Le roi donne l'offrande à Amon-Râ, dans Apet-Astou (Karnak), pour qu'il donne ce qu'aime..... (2) tout ce qui sort sur l'autel..... »

Derrière le dos, deux lignes verticales (⟿) :

(Il manque la moitié du texte.)

(1) « Le roi donne l'offrande à Osiris, seigneur de l'éternité, pour qu'il donne ce qui entre.....

(2) » âme, ce qu'aime le *ka*, pour le *ka* du chef..... »

XXXIX

(*Inv. 35.*) — **Statue d'homme, au nom de Shem (?)**

Granit. Haut., 0m,48.
Travail médiocre. Conservation mauvaise. Les pieds sont restaurés.

L'homme est accroupi, tenant devant lui un pilier hathorique; il est vêtu du maillot collant. Dans le dos, on a réservé une place pour deux lignes verticales et une horizontale, mal gravées et fort peu lisibles (⟿) :

« (1) Le scribe des collectes[1] dans Koptos du nome des Deux Faucons, Shem (?). Il dit : « Je suis l'agréable au cœur d'Hathor[2]; je suis le gardien dans son temple; (2) (j')oins[3] ses chairs (?) d'après la règle (?), pour mon service et l'emploi (?) que je fais. Je dis à Hathor le chant....., (3) faisant offrande à Hathor, qui écoute le suppliant[4]. »

1. Cf. Brugsch, *Wörterbuch*, p. 1278.
2. *Ibid.*, *Suppl.*, p. 67.
3. *Ibid.*, p. 1326; *Suppl.*, p. 1144.
4. *Ibid.*, *Suppl.*, p. 1038.

Le début de la ligne 2 est douteux. Sur la formule finale, cf. *supra,* le stèle dédiée à l'oie d'Amon, XXIII.

XL

Fragment d'obélisque au nom de Ramsès II

Granit. Haut., 0m,85; larg., 0m,42.
Bon style. Conservation bonne.

Les textes sont gravés en creux. Ils donnent le nom royal et les épithètes de Ramsès II Meriamon.

A. *Première face* (⟿) :

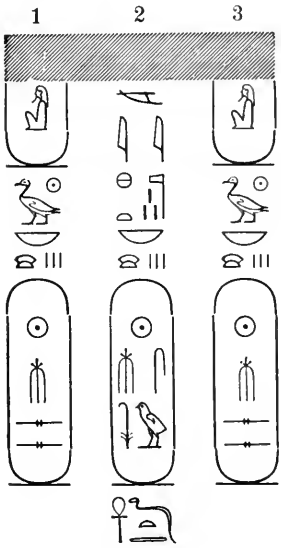

A. (1) « Fils de Râ, seigneur des couronnements, Ramsesou. »

(2) « Aimé de l'ennéade divine, seigneur des couronnements, Ramsesou. »

(3) « Fils de Râ, seigneur des couronnements, Ramsesou. »

Au-dessous, on distingue le tracé de la partie supérieur d'un naos, avec le signe à l'intérieur.

B. *Deuxième face* (⟿) :

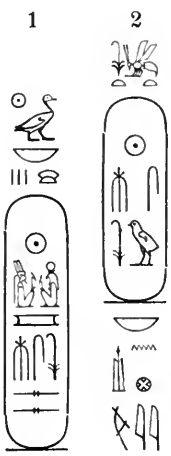

B. (1) « Fils de Râ, seigneur des couronnements, Meriamon Ramsesou. »

(2) « Le roi du Sud et du Nord, Ramsesou, aimé du seigneur d'On. »

C. *Troisième face* (⟿) :

C. « Il lui a fait, de la part de Ramsesou, gratifié de vie à jamais. »

Quatrième face. — Martelée. On ne distingue plus que :

XLI

(*Inv. 39.*) — Fragment de statue au nom du dieu Sokaris

Basalte. Haut., 0m,68.
Beau style. Conservation passable.

Le fragment est la partie supérieure d'une statue hiéracocéphale, dont le côté droit est endommagé.

Derrière le dos, en caractères d'un beau style, une ligne verticale (←𓇋) :

« Dit par Sokaris, le grand dieu : « J'ai donné toute magnanimité au seigneur des deux terres, Râ..... »

XLII

(*Inv. 30.*) — **Pyramide votive au nom de Nesmin**

(Pl. VIII, 5)

Calcaire. Haut., 0m,52 ; larg. à la base, 0m,42.
Bon style. Conservation bonne.

Une seule face est décorée.

Au tiers supérieur de la hauteur, scène d'adoration à Osiris. Le dieu est à gauche (𓇋→), assis sur un fauteuil ; il est coiffé de la couronne *âtef*, vêtu du maillot collant, avec collier et *mânkhit* retombant sur le dos ; les deux mains tiennent le ∧. Devant lui, une table d'offrandes chargée de pains et d'un lotus épanoui. De l'autre côté de la table, c'est-à-dire à droite, deux orants sont debout (←𓇋) ; un homme, vêtu du grand jupon à ceinture, une écharpe au travers du torse et un collier large au cou ; la tête est coiffée du serre-tête ; les deux mains sont levées pour l'adoration ; une femme, vêtue de la longue robe collante, collier large au cou, perruque divisée sur l'épaule ; la main gauche se lève pour adorer ; la main droite reste pendante.

Au-dessus, six lignes verticales définissent les personnages :

« Dit par Osiris Khentamenti, le grand dieu, seigneur d'Abydos. »

« (2) Dit par l'*àm-àsi*[2] d'Osiris, prêtre de *ka*[3], porteur de l'*ouza*[4], scribe du temple d'Anhor, (3) de la quatrième classe, Nesmin, *m. k.*, fils d'Art-Hor-r-ou, *m. k.*, (4) né de la dame Khâ(?)-art-ba(n), *m. k.* »

---

1. Le signe, fort mal écrit, semble être ; le nom entier serait construit sur le type 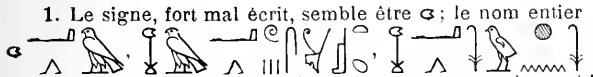 (Lieblein, *passim*), c'est-à-dire « Horus » ou « Isis l'écarte, les écarte (les adversaires) ». Nous aurions ici le nom théophore apocopé, « X écarte le mauvais œil ». Sur *àrt-ban*, cf. A. Moret, *Catalogue du Musée Guimet*, I, p. 141.
2. Cf. A. Moret, *Catalogue du Musée Guimet*, I, p. 87, n. 1.
3. Avec l'orthographe de la basse époque.
4. *Catalogue du Musée Guimet*, I, p. 73, n. 1.

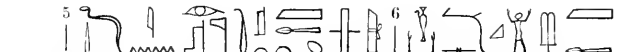

« Dit par l'Osiris Taisit, *m. k.*, fille de l'*àm-àsi*, prêtre de *ka*, Nes-qa-shouti, *m. k.* »

Au-dessous des personnages, le bas de la face est occupé par neuf lignes horizontales (⟿) :

« (1) Le roi donne l'offrande à Osiris Khentamenti, le dieu grand, seigneur d'Abydos, à Sokar-Osiris, résidant dans le cercueil, à Isis la grande, la mère du dieu, à Horus qui venge son père, à (2) Anubis, seigneur de Tazeser, — pour qu'ils donnent l'offrande funéraire, pains, bières, bœufs, oies, toutes choses, bonnes, pures, douces, — au *ka* de l'*àm-àsi*, prêtre de *ka*, porteur de l'*ouza*, sacrificateur, scribe du temple d'Anhor, (3) de la quatrième classe, Nesmin, *m. k.*, fils du pareil Arit-Hor-r-ou, né de la dame Khâ-ar-ban, *m. k.* : « Viens à moi, entends ma voix ; je suis ton fils (4) accompli, que tu aimes, ô Art-Hor-r-ou, né de la dame Tadi-Osiris. Je ne cesse (d'appeler) ton nom. Il est doux, pour toi, (d'avoir) une sépulture (5) parfaite dans la nécropole, après des années nombreuses, dans l'Amenti. Quand j'étais adolescent, on t'a fait un sarcophage de pierre blanche (6) et belle, en calcaire[1]. J'ai fait déposer un cercueil[2] en bois de sycomore en son intérieur ; j'ai fait pareillement pour ta mère Ta-Isit, fille de l'*àm-àsi*, prêtre de *ka*, premier prophète d'Anhor, (7) seigneur du sanctuaire, Nesmin Qa-shoui, *m. k.*, né de la dame Nestafnout..... J'ai fait qu'elle repose à

1. Pour le sens de *teb-t* et de *àn*, cf. Brugsch, *Wörterbuch*, p. 1628, 746.

2. *henout* voudrait dire vase (Brugsch, *Wört.*, p. 977), qui pourrait être, en effet, en bois ; mais, d'après certains textes, le mot semble ici une variante de *henout*, qui désigne le cercueil en bois, placé à l'intérieur du sarcophage en pierre (Brugsch, *Wörterbuch*, p. 746 et 900).

côté de toi, (8) pour faire que ton cœur se réjouisse chaque jour. On t'a édifié un autel muni de provisions nombreuses à foison[1]..... pour faire que vous respiriez (9) les souffles, chaque jour, que vous preniez l'eau sur la table d'offrandes, grâce à ce que vous fit prendre (?) ton fils, qui a fait ces choses entièrement (..... afin que vos noms soient) établis sur terre, à jamais. »

Voici le tableau généalogique que fournissent les textes :

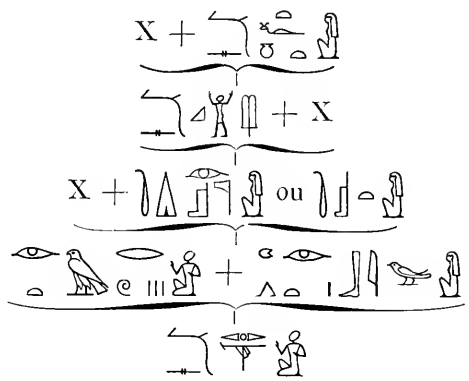

Ce Nesmin ne paraît pas apparenté à la famille du Nesmin, connu par les sarcophages et stèles du Caire. (Lieblein, 1094; cf. A. Moret, *Sarcophages de l'époque bubastite à l'époque saïte*, Musée du Caire, n° 41031.)

XLIII

(*Inv. 15.*) — **Table d'offrandes rectangulaire, au nom de Hor-sa-Isit**

(Pl. VIII, 6)

Calcaire. Dimensions : 0m,43 sur 0m,36.
Bon style. Conservation passable; le bord supérieur manque.

Au bas, un signe , de grande taille, tient toute la largeur; il se décompose visiblement en une natte , sur laquelle est posé un pain ; de part et d'autre, quatre pains-disques; puis, amoncelés, une grosse oie troussée, une tête de bœuf, une cuisse de gazelle, une tête d'oie et une pièce de viande. A droite et à gauche, deux vases , debout, laissent échapper un filet d'eau du goulot supérieur.

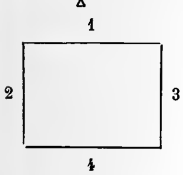

Sur le pourtour, deux inscriptions qui partent du côté 1 (disparu), descendent sur les côtés 2 et 3, et finissent l'une et l'autre sur le côté 4.

Du côté 1, il n'y a plus que quelques signes visibles, dont à la fin.

1. Brugsch, *Wörterbuch*, p. 872.

« (2) ... [Le roi donne l'offrande à Osiris, seigneur de] l'Amenti, le dieu grand, seigneur d'Abydos, pour qu'il donne l'eau, les offrandes et les provisions à l'Osiris, prophète de la première classe d'Anhor, (4) scribe tenant le cadastre, Hor-sa-Isit, fils du pareil Zed-Isiti-A(ou-f)-ânkh.

» (3) ... [Le roi donne l'offrande à ...] pour qu'il donne l'eau, les offrandes et les provisions au chef du service de la maison d'Anhor, seigneur du sanctuaire, Pa-di-mout, *m. k.*, né de la dame ...., (4) ..... fille du prophète d'Amon, Hor-sa-Isiti, *m. k.* »

Les titulaires de la stèle sont-ils apparentés aux personnages de noms analogues cités par Lieblein, *Dictionnaire*, 1302 ?

XLIV

(*Inv. 50.*) — **Table d'offrandes rectangulaire**

(Pl. VIII, 7)

Calcaire. Dimensions : 0m,35 sur 0m,28.
Travail médiocre. Conservation bonne.

La table présente une rigole centrale, avec goulot pour l'écoulement des liquides. Au centre et dans la partie supérieure, elle présente des reliefs pour le dépôt des offrandes; sur l'un de ses reliefs, il y a le signe « provisions »; sur l'autre, « offrandes » et une cuisse .

Pour le reste, la table est anépigraphe.

XLV

(*Inv. 223.*) — **Petite table d'offrandes rectangulaire**

Grès. Dimensions : 0m,09 sur 0m,09.
Travail médiocre. Conservation bonne.

La table est un petit monument votif; un trou, percé dans le bord supérieur, permettait de la suspendre.

La partie inférieure est munie d'une rigole et goulot pour l'échappement des liquides. Sur le plat, on a sculpté une natte et diverses offrandes.

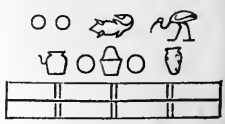

Pas d'autres inscriptions.

(A suivre.)

RECHERCHES SUR LA FAMILLE DONT FAIT PARTIE MONTOUEMHAT

(Suite)

PAR

GEORGES LEGRAIN

DEUXIÈME PARTIE

LES ENFANTS DE KHAEMHOR

CHAPITRE TROISIÈME

BRANCHE NSIPTAH

Dans le chapitre précédent, les documents relatifs à Nsiptah, à sa femme Isitemkheb, à son fils Horsiési et à sa fille Titisitheb ont été groupés. Les textes relatifs à Montouemhat et à sa famille furent réservés pour ce chapitre. Ils forment plusieurs groupes : 1° celui où Nsiptah Ier paraît seul avec Montouemhat; 2° celui où Montouemhat paraît seul; 3° celui où paraissent les enfants de Montouemhat.

Cette division un peu arbitraire ne présage rien de la date des monuments : elle n'a d'autre but que de faciliter les recherches.

I

Nsiptah Ier et Montouemhat

Il convient de rappeler ici le document 1, qui fait partie de ce groupe.

Document 27

FRAGMENT DE TABLE D'OFFRANDES

M. Daressy a eu la bonté de me communiquer le document suivant et de m'autoriser à le joindre à cette étude. Je l'en remercie beaucoup, car il est des plus intéressants pour l'histoire de la famille Montouemhat.

C'est un fragment de table d'offrandes, trouvé à Médinet-Habou par M. Daressy; voici la copie des textes qu'il a bien voulu me donner :

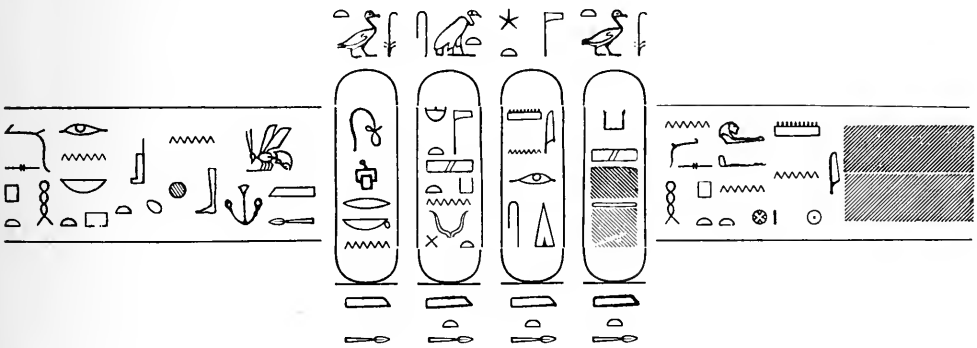

Ce fragment provient de la partie postérieure d'une table d'offrandes sur la tranche de laquelle courent deux textes venant aboutir aux quatre cartouches qui datent ce monument. Le dédicateur en fut Montouemhat, fils du prophète d'Amon-Ra, omdeh de Thèbes, Nsiptah I^er^, fait par la dame Isitemkheb, juste de voix. La présence du terme derrière le nom d'Isitemkheb laisserait à penser que cette femme mourut avant son mari qui, dans la chapelle de Montouemhat, figure derrière Tahraqa. Cette table d'offrandes est probablement antérieure à Tahraqa, mais le doute est possible, car les mis sous les cartouches d'Aménirítis I^re^, fille de Kachta, et de Shapenapit I^re^, sa mère adoptive, la fille d'Osorkon III, peuvent laisser croire que Montouemhat avait dédié cette table d'offrandes dans les chapelles funéraires des divines épouses à Médinet-Habou.

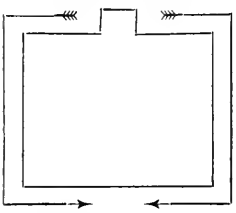

Cependant il existe des cas où une personne vivante prend le titre de « juste de voix ». Peut-être se trouve-t-on en présence d'un de ces cas, Montouemhat aurait alors exercé le pouvoir civil à Thèbes, déjà sous le règne de Shapenapit I^re^ et d'Aménirítis I^re^, fille de Kachta.

Cela n'aurait rien d'impossible, car Montouemhat vécut très vieux, mais la première hypothèse, — dédicace dans les chambres funéraires de Shapenapit et Aménirítis, plus ou moins longtemps après leur décès, — est peut-être préférable à la seconde.

Le tableau qui résulte de ce monument est le suivant :

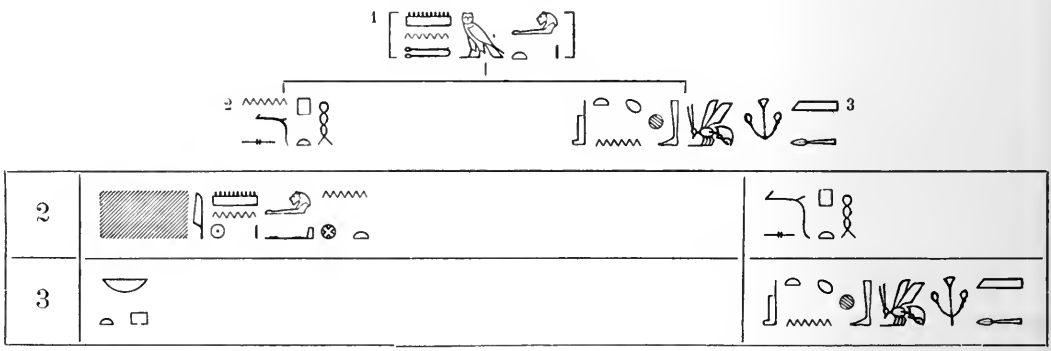

Document 28

Table d'offrandes de Montouemhat

Ce monument était en vente chez un marchand d'antiquités du Caire, en novembre 1909.

Granit noir. Longueur, 0^m^ 52; largeur, 0^m^ 46; épaisseur de la tranche, 0^m^ 08.

A. Texte gravé sur la face supérieure au-dessous de la figuration d'offrandes : deux oies, deux vases, quatre pains, un lotus sur le : 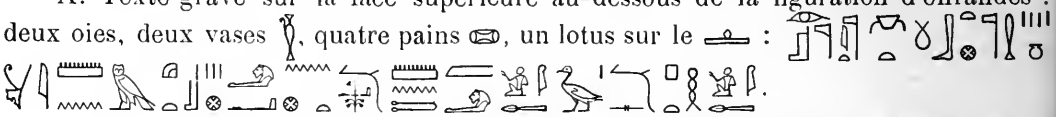 .

B. Sur la tranche droite : 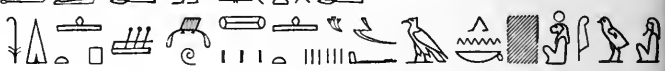

C. Sur la tranche gauche :

Bibliographie. — Inédit.

Socle et pieds d'une statue de Montouemhat

Il existe à Karnak, dans la cour du temple de Ramsès III, une petite porte donnant vers l'est. C'est près du montant nord-est de cette porte que je trouvai les pieds et le socle d'une grande statue de grès rouge violacé.

Document 29

1	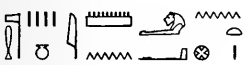	
2	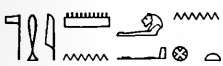	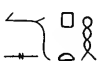

Provenance. — Karnak. Entrée n° 39393.

Document 30

Autre socle d'une statue de Montouemhat

Ce socle de granit fut trouvé et volé à Karnak. La copie que j'en fis avant le vol ne fournit que ces deux textes : 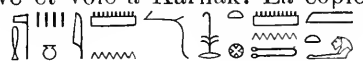 et 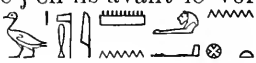

Bibliographie. — Legrain, *Rapport sur les travaux exécutés à Karnak du 31 octobre 1902 au 15 mai 1903,* dans les *Annales du Service des Antiquités,* 1904, t. V, p. 39.

Document 31

Fragments d'une statue de Montouemhat

Fragments d'une statue de granit noir, trouvés en 1891 par le Service des Antiquités en déblayant la terrasse supérieure du temple de Déir-el-Bahari.

Nous n'y trouvons que cette mention : 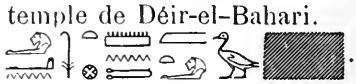 .

Bibliographie. — Daressy, *Notes et remarques,* CLXXII, dans le ***Recueil de Travaux,*** t. XXII, p. 141.

Document 32

Demi-disques de Montouemhat et consorts

M. Wiedemann a groupé certains demi-disques, dont trois appartiennent à Montouemhat.

Document 33

Provenance. — Collection Wallis.

Bibliographie. — Wiedemann, *Recueil de Travaux,* t. XVII, p. 14; Piehl, *Recueil de Travaux,* t. I, p. 201.

Document 34

Provenance. — Oxford, Ashmolean Museum.

Bibliographie. — Wiedemann, *Recueil de Travaux,* t. XVII, p. 14; Weigall, *Proceedings of the Society of Biblical Archæology,* t. XXIII, p. 259.

Document 35

« Un demi-disque plat en terre cuite émaillée de pâte assez fine..... Il a été trouvé dans les décombres du temple de Mout. » (Mariette, *Karnak*, texte, p. 73.)

II

Montouemhat seul

Les documents groupés dans ce paragraphe sont ceux où Montouemhat paraît seul, et où ne sont indiqués ni ses ascendants ni ses descendants. La série des titres prouve que ces monuments appartiennent bien au Montouemhat dont nous tâchons de rétablir le tableau généalogique et non point à d'autres personnages du même nom.

Document 36

Je citerai parmi ceux-ci un 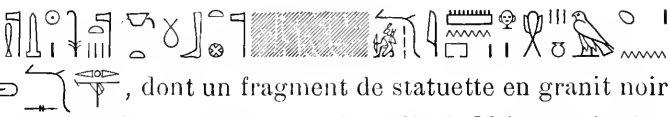 , dont un fragment de statuette en granit noir est au Musée d'Athènes (collection Rostovitz). Le Montouemhat, fils de Nsimin, n'a rien de commun avec Montouemhat, fils de Nsiptah, et aucun des documents qui suivent ne peut lui être attribué.

Document 37

La grande statue acéphale de Montouemhat, trouvée dans le temple de Maout par M[lles] Benson et Gourlay, fournit les titres suivants de Montouemhat :

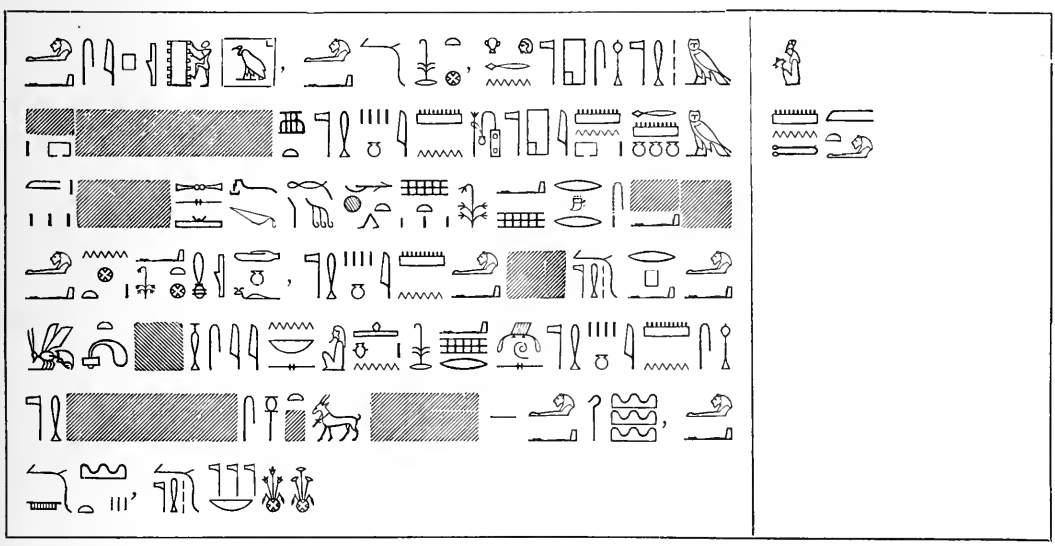

Bibliographie. — Benson et Gourlay, *The Temple of Mut,* p. 350; Newberry, *Recueil de Travaux,* t. XX, p. 190.

Document 38

Statue de Montouemhat

Je dois à l'obligeance du docteur Schäfer la note suivante sur la statue de Montouemhat que possède le Musée de Berlin :

« Berlin, 17271. Sitzbild des Mentemhêt aus schwarzem Granit.

» *a.* Auf dem Gewand vorn : 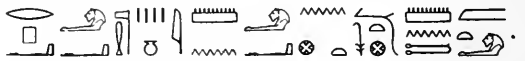 .

» *b.* Vorn auf dem Thron links : 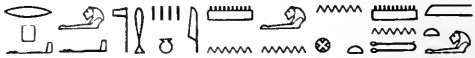 .

» *c.* Vorn auf dem Thron rechts : 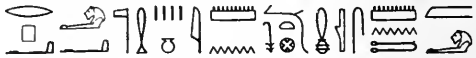 .

» *d.* Auf dem Rückenpfeiler genau wie bei *a*, nur im Namen anstatt . »

Bibliographie. — G. Steindorff, *Die ägyptische Gaue und ihre politische Entwicklung;* Dr Schäfer, *Note manuscrite.*

Document 39

Buste de Montouemhat (?)

Ce beau buste est probablement celui de Montouemhat. Ses titres l'indiquent, ainsi que la comparaison du visage avec celui de la grande statue de Karnak.

Titres fournis par ce buste :

Provenance. — Temple de Maout.

Bibliographie. — Entrée n° 31884; *Catalogue général,* n° 647; Benson et Gourlay, *The Temple of Mut,* p. 65, 262, 357, et pl. 24; Gourlay et Newberry, *Recueil de Travaux,* 1898, p. 192.

M. Wiedemann, *Recueil de Travaux,* t. VIII, p. 69, cite une tête de statue de Montouemhat qui se trouve au Musée de Berne, et une statue qui se trouvait jadis dans la maison de France, à Louqsor.

Document 40

Table d'offrandes de Montouemhat

« Circular bloc granite libation bowl ornamented with a figure of the head of

Hathor in relief, and inscribed with prayers for sepulchral offerings to Mut and Hathor. It was dedicated for use in the temple of Amen-em-apt, or Karnak by Mentu-em-hat, , or *Mentu-em-hat-senb,* 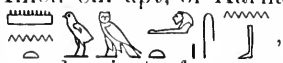 , an Erpa-ha prince, chancellor and smer-uat, who was the second priest of one god and fourth priest of an other. XXVIth dynasty. From Thebes. Height 1ft, in diameter 2ft. 3 in. »

Bibliographie. — British Museum. *A Guide of the Egyptian Galleries,* Sculpture, 1909, p. 228, n° 821.

Document 41

Briques de Montouemhat

Des briques en terre crue ont reçu l'estampille de Montouemhat. Une de celles-ci, conservée au Musée du Caire, porte :

Elle provient de l'Assassif et probablement du tombeau de Montouemhat.

Document 42

Oushabtis

M. Lieblein, *Dictionnaire de noms hiéroglyphiques,* n° 1354, donne les titres que fournit un oushabti du British Museum :

Nous retrouvons ces titres sur l'oushabti du Louvre (E 3512), qu'a publié M. Pierret, *Recueil d'Inscriptions inédites,* t. II, p. 130. Le texte qui suit ces titres n'est pas le classique chapitre VI, mais une invocation particulière aux dieux.

Miss Gourlay possède un oushabti brisé à glaçure bleue, provenant de la tombe de Montouemhat, et miss Benson un autre en granit verdâtre[1]. Le Fitzwilliam Museum de Cambridge garde un oushabti où se lit le même texte que celui publié plus haut[2].

M. Wiedemann (*Recueil de Travaux,* t. VIII, p. 69) en cite un autre à l'Alterthum Museum de Stuttgard.

M. de Davies a trouvé, dans les débris du puits nord de la tombe de Ptahhotep à Saqqarah (*Ptahhetep,* part II, p. 6), un oushabti en granit gris :

1. Benson et Gourlay, *The Temple of Mut,* p. 356.
2. W. Budge, *A Catalogue of the egyptian collection of the Fitzwilliam Museum,* p. 71, n° 31.

Il est curieux que cette statuette funéraire ait été trouvée si loin de Thèbes. Ce fait est à noter.

Document 43

Les génies gardiens de Montouemhat

J'ai publié (*Annales du Service des Antiquités*, t. VIII, p. 122) une statue égyptienne du Musée d'Athènes représentant un génie coustelier de Montouemhat qui était chargé de défendre soit sa tombe, soit une petite chapelle funéraire à lui consacrée près Médinet-Habou. Ce génie coustelier n'était pas seul.

Le Musée du Caire possède deux groupes infernaux de même genre (*Catalogue général, Statues de divinités*, par M. G. Daressy, nos 39273 et 39274). J'ai signalé un quatrième groupe chez un marchand d'antiquités du Caire.

Cette année, j'en ai trouvé un cinquième chez un marchand d'antiquités de Louqsor. Tous ces groupes ne nous fournissent que 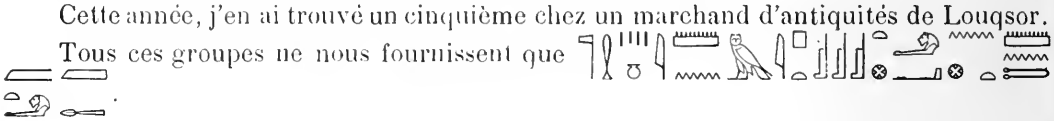 .

Document 44

Le tombeau de Montouemhat

M. Eisenlohr (*Z.*, 1885, p. 55) travailla quelques jours, en 1885, pour déblayer le tombeau de Montouemhat. Ce déblayement fut repris par le R. P. Scheil, en 1890, pour le compte de la Mission archéologique française du Caire, dirigée alors par M. Bouriant. Le R. P. Scheil copia et publia *in extenso* le tombeau de Montouemhat dans les *Mémoires de la Mission archéologique française du Caire*, t. V, p. 613.

« Le tombeau de Montouemhat, dit le R. P. Scheil, est situé à l'ouest des con-
» structions dites de l'Assassif, au fond du dernier *entonnoir* à gauche, lorsqu'on se
» rend du tombeau de Petamenoph à Deïr-el-Bahari. Il se compose d'une chambre
» unique mesurant 4m 22 de longueur sur 2m 61 de largeur et 2m 60 de hauteur. Tout
» l'intérieur est sculpté, dans une roche calcaire excellente, se prêtant admirablement aux
» mille ressources de l'art. Aussi bien, et malgré son exiguïté relative, est-ce un des
» plus beaux tombeaux de l'époque saïte. Le propriétaire, d'ailleurs, en paraît digne à
» tous égards. Ne faut-il pas, en effet, identifier Montouemhat avec ce *Mantimekkê*[1]
» qui vivait sous Tahraqa, fut vaincu par Assurbanipal, et est désigné comme *Śar*
» *(âlu) Ni'i*[2], roi local de Thèbes, dans les inscriptions assyriennes? N'est-ce pas le

1. .
2. .

» même dont il est question à Karnak, où il remplaça les statues en or et en argent que » les généraux d'Assurbanipal avait enlevées[1] ? »

Les beaux bas-reliefs du petit tombeau de Montouemhat nous le montrent assis, coiffé ꜥ, les yeux et les sourcils rubanés, portant la peau de félin et l'amulette .

Les textes nous fournissent les titres suivants :

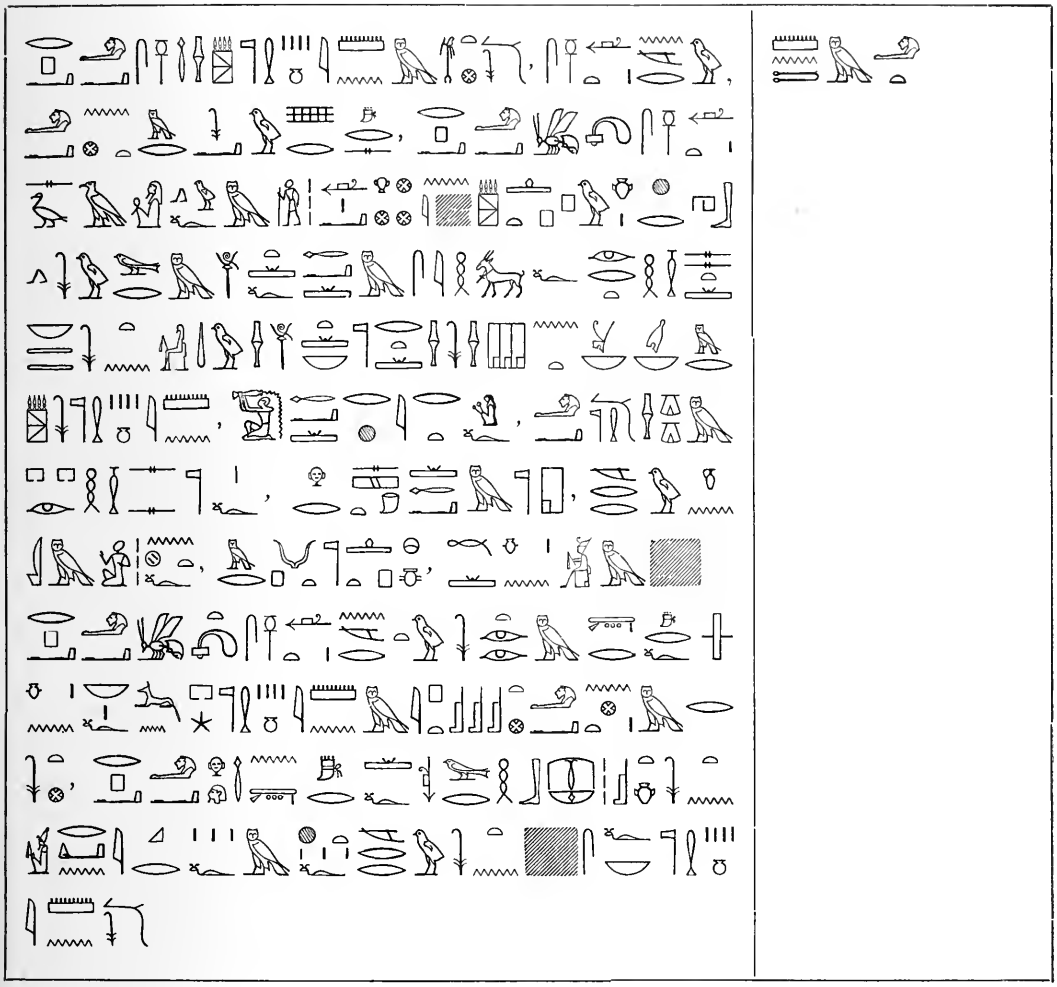

Document 45

Le Musée de Florence possède un fragment de bas-relief (n° 1590 du *Catalogue général*) représentant une chasse dans les roseaux. M. Petrie (*A History of Egypt*, III, p. 305) dit que ce fragment provient du tombeau de Montouemhat, quoique la publication du Père Scheil n'indique aucune scène de ce genre :

1. « Voir *La Grande Inscription d'Assourbanipal*, col. I, 109. Cf. Steindorff, dans les *Beiträge zur Assyriologie*, I, 1, p. 354. » (Note du R. P. Scheil.)

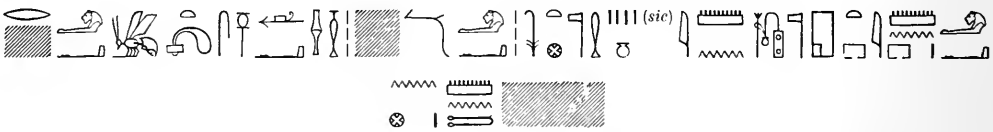

NOTES DE GRAMMAIRE

A propos de la grammaire égyptienne de M. Erman

par

P. Lacau

§ 271, note 1

Le mot 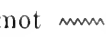 est à supprimer, comme l'a montré Dévaud, *Ä. Z.*, XLVII, p. 165.

§ 320[1],[2]

Le passif *śḏmḥ·t* se rencontre déjà dans les Pyramides : N. 756 (1966 *a*), 758 (1970 *b*).

§ 326

Pour la première personne du singulier, on trouve aussi dans les Pyramides : P. 291 (1112 *a*), 222 (715 *c*).

Pour la troisième personne du pluriel, il faudrait citer les exemples qui permettent d'établir la distinction ancienne des deux genres. Sethe, *Verbum*, II, § 49, ne donne que trois exemples du féminin, tirés des parties les plus anciennes du Papyrus Ebers, cela méritait avertissement.

Pour le duel féminin, l'existence de la forme *śḏmtjjw* est-elle bien établie? Dans Sethe, *Verbum*, II, § 41, il n'y a que deux exemples :

T. 326 = W. 514 (406 *c*)

et Ebers, 109, 20.

Partout ailleurs, on a *śḏmtjj*.

Or, le premier exemple pourrait bien résulter d'une fausse coupure du scribe ancien. On a dû avoir dans une phrase à parallélisme le texte suivant :

1. § 298. Lire *ḫrt* au lieu de *ġrt*.
2. Pour les §§ 297, 302, 322, 326, 330, des références seraient nécessaires.

Le scribe aura réuni et en un faux duel, , et le second membre de phrase se trouve privé de , ce qui donne 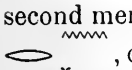 , etc.

Resterait l'exemple d'Ebers. Remarquons que la formation semble bien étrange pour un duel féminin. Dans nous avons affaire à la deuxième personne du féminin en , à laquelle on a ajouté le du duel, ce qui est logique et normal. Mais on ne comprend pas la présence d'un final.

§ 380

Des références chronologiques seraient nécessaires pour toutes les formes de l'impératif. Une orthographe comme 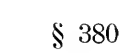 se rencontre-t-elle avant le Nouvel Empire (Thoutmès Ier à Abydos = SETHE, *Urkunden,* IV, p. 101)?

§ 383

Pour et , voir plus haut, § 194.

§ 386

On a les deux séries parallèles avec et avec 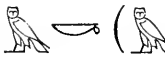 .

1° Avec

Devant un substantif :

, en parallélisme avec 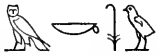 P. 97-98 (819 *c*)

, — — P. 685 (1492 *b*).

Devant les pronoms :

Première personne. SHARPE, I, 55, 13[2].

Deuxième — masc. W. 285, 288 (204 *c*, 206 *c*) ; W. 235 (162 *c*)[3]

Deuxième — fém. 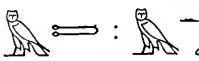 Sin. 265[4].

Troisième — masc. P. 685 (1492 *b*), cf. N. 660 (1864 *a*).

1. Voir SPIEGELBERG, *Rec. de Trav.*, XXVIII, p. 186.
2. D'après SPIEGELBERG, *Rec. de Trav.*, XXVIII, p. 186.
3. C'est la double forme du pronom de la deuxième personne, et , § 149.
4. C'est une seconde forme féminine du pronom absolu de la deuxième personne. On a : , fém. *(tj)*, comme , fém. *(šj)*.

Troisième personne fém. : je n'ai pas d'exemple.

Première pers. plur. (commune). : je n'ai pas d'exemple.

Deuxième — — N. 938 (2 f.) (998 *a*, *b*).

Troisième — — : je n'ai pas d'exemple.

2° Avec 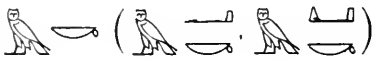

Devant un substantif :

, en parallélisme avec 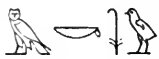 M. 67 (819 *c*) = (N. 48)

P. 184 (949 *a*).

Devant un pronom :

Première personne (commune). (= *mkwj*) :

etc. M. 411 (1681 *a*)

P. 291 (1112 *b*).

Deuxième — masc. 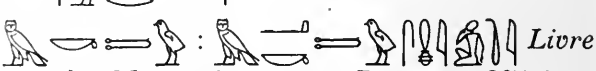 *Livre des Morts*, chap. CXXV, BUDGE, p. 267, l. 9.

Deuxième — fém. : je n'ai pas d'exemple.

Troisième — masc. P. 97 (819 *c*).

— — fém. W. 420 (282 *b*).

Première — plur. (com.). :

Deuxième — — — :

Troisième — — — : } je n'ai pas d'exemples.

Il faudra préciser l'origine, l'usage, la chronologie de ces deux formes.

§ 440

Dans **ⲙⲙⲁϩ**, la finale **ϩ** est obscure. Serait-ce la finale adverbiale (§ 438) ? **ⲙⲙⲁϩ** est pour **ⲙⲙⲁϩ*, comme **ⲙⲙⲟⲥ** pour **ⲙⲟⲥ** (cette forme se rencontre dans les vieux textes sahidiques et en akhmimique). Cf. 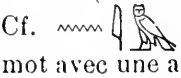 (SPIEGELBERG, *Rec. de Trav.*, XXIV, p. 34) ; cf. aussi **ⲉⲙⲁϩ**, le même mot avec une autre préposition.

Dans , , du Moyen Empire, la finale doit être la finale adverbiale (§ 438). Elle n'est pas écrite sous l'Ancien Empire, mais on devra lire *ḥftjw*, *ḥntjw*. Il faut sans doute voir la même dérivation dans = **ϭⲣⲁⲓ** : **ⲉⲣⲁⲓ** (EBERS, 97).

Cette finale n'est-elle pas identique au *ă* adverbial du sémitique (BROCKELMANN, *Précis de linguistique sémitique*, trad. française, § 176) ?

§ 444

(= п-, пад) correspond au -ך sémitique. Même sens, même vocalisme.

§ 446

 (= є-, єроq) correspond à אל sémitique. Le initial, qui est primitif, assure le rapprochement.

§ 447

Le copte n'a pas conservé la préposition ϩⲓ (ϩⲓ) à l'état pronominal. Voici une orthographe qui nous donne une indication précieuse sur la vocalisation de cette forme :

(sarcoph. du Caire 28092, côté 4[1]).

Une fois, par hasard, un scribe a écrit phonétiquement cette expression dont l'orthographe était figée, et nous voyons que l'accentuation était *ĕḥr·k*. C'est un bon exemple de ce que peuvent fournir des textes écrits avec négligence par des scribes de province auxquels il arrive de s'affranchir volontairement ou par distraction des orthographes traditionnelles. On remarquera dans cette même phrase les variantes si instructives et . Cf. §§ 148 et 512.

§ 450

Comme conjonction, signaler aussi l'expression P. 636 (1419 *c*), N. 680 (1647 *b*), etc.

§ 451

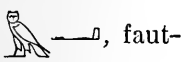 , faut-il comparer et עם (avec métathèse) ?

§ 453

veut dire certainement « derrière de la tête, nuque », à l'origine.

Cf. le dérivé « nuque », en parallélisme avec = nez, face. W. 603-604 (493 *b*) (cf. 1221 *d*), etc.

Ce dérivé en nous donne l'étymologie du nom du nord (ⲙⲙⲉⲓⲧ) (= *mḥĕiti*, de *mḥ'ti*). Le nord est *ce qui est derrière*, le sud étant devant et l'ouest à droite.

1. LACAU, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*.

On retrouve la même racine dans אחר (ר = § 91), qui signifie « derrière » (la préposition est dérivée du substantif perdu « derrière de la tête ») et « ouest », ce qui est derrière, l'est étant ce qui est devant (קדם), d'après l'orientation des Sémites.

§ 454

On pourrrait citer encore toute la série des expressions composées avec , qui sont employées comme prépositions et comme adverbes. Elles ont joué un très grand rôle.

T. 47 (547 *c*) = 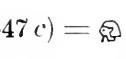 M. 57, en parallélisme avec « derrière » (*ibid.*)

Féminin, T. 316 (687 *d*), — — 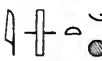 P. 170

Pluriel, T. 77 (132 *b*), — — (*ibid.*)

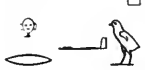 P. 182 (941 *d*), 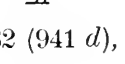 M. 754 (1443 *b*)

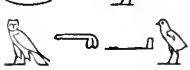 P. 401 (1189 *b*), 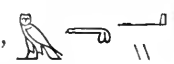 N. 1180 (1189 *b*)

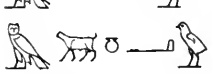 W. 384 (258 *d*).

Cette dernière expression veut dire « devant » : elle est formée avec la préposition , , (753 *a*) « devant », qu'il faut distinguer de « dedans ». La première est formée avec le mot « poing, main »[1].

Joint à la préposition , ce mot veut dire « dans la main de », « devant ». Même lien sémantique dans 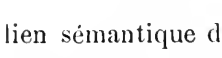 (y a-t-il une nuance de sens?). Cette expression est en parallélisme constant avec « derrière »[2].

P. 610 (1364 *c*).

On comparera aussi les expressions : 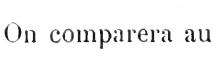 P. 91 (813 *a*),

N. 994 (2109).

§ 458

De 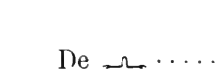 il faut rapprocher 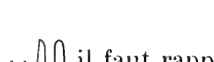 P. 174 (3 fois) (917 *a*, *b*, *c*).

1. (var. , confusion de son), en parallélisme avec 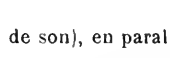 P. 160 (607 *b*). Dans les sarcophages du Moyen Empire, les noms des objets offerts au mort, comme , , , etc., sont suivis des mots 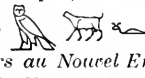 « dans sa main », d'autres objets sont 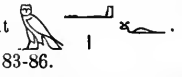 . Voir Lacau, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, 28087, nos 70, 72-75, et 28088, nos 83-86.

2. C'est M. Naville qui m'a signalé de vive voix, il y a longtemps, le rapprochement entre ce mot et la préposition 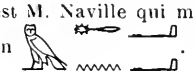 . Cf. aussi Naville, *Rec. de Trav.*, XVIII, p. 94, note 4.

§ 464

Peut-on établir que 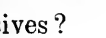 et sont deux formes DIALECTALES? Ne sont-elles pas successives?

Devant un substantif : 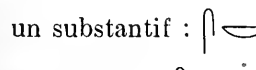 P. 222 (716 *a*)

Deuxième personne, 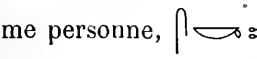 P. 687-688 (1496 *b*, 1497 *b*, 1498 *b*)

T. 217 (332 *b*)

Troisième personne du duel, LEPSIUS, *Auswahl*, VIII, D (= SETHE, *Urkunden*, I, p. 15, l. 17).

Cf. 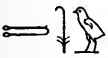 *Livre des Morts*, chap. LXXVIII; BUDGE, p. 167, l. 12.

 est-il employé comme enclitique pour indiquer la coordination (§ 211 Anm.)?

§ 512

Pour les deux formes possibles de la négation, il faudrait examiner :

1° Si ne représenterait pas *nj* (*n*ꜣ) (= לא), la première lettre de la racine étant seule écrite devant le mot, cf. : 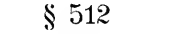 (nom propre), sarc. du Caire 28122;

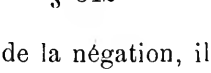 M. 171 (1638 *c*), P. 70 (794 *d*);

2° Si et ne représenteraient pas *in* (= אל).

L'orthographe doit être interprétée et non prise telle quelle. Les deux exemples cités par M. Erman sont tirés des deux sarcophages de Mentuhotep de Berlin (publiés dans *Mitt. aus d. Orient. Samlungen*, VIII, p. 4 et 10) et se trouvent dans une même formule qui est répétée deux fois,

Mais, dans les deux mêmes sarcophages, nous avons aussi deux fois le texte suivant :

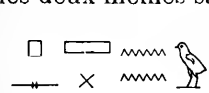 , etc., « je me suis étendue sur » (c'est Nouit qui parle)

et = P. 103 (825 *a*).

Le du passé est redoublé devant le régime. Il doit s'agir dans les deux cas, pour le du passé comme pour la négation, d'un fait de phonétique (à préciser). Sans doute le tombait dans des conditions à déterminer; on l'écrivait deux fois pour

1. Un autre exemple de la même formule avec dans le sarcophage du Caire 28037. Mais le reste du texte étant détruit, on ne voit pas s'il y avait aussi 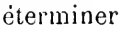 .

indiquer son maintien dans les cas qui nous occupent. On comparera le final, écrit deux fois aussi devant le pronom régime de la première personne, (cf. § 130).

Donc doit être une orthographe, non une forme. On a un final et non deux .

Pour la valeur *nn* de , il faudra discuter les exemples cités par Brugsch dans son *Wörterbuch, Suppl.*, p. 680.

Il faut tenir compte, également, de la variante « la rate », devenant . Ce mot = ⲛⲟⲉⲓⲱ. Il y a eu remplacement de (plus ancien) par , au moment où *nn* était devenu *nj* : nous aurions donc, ici, une indication sur la deuxième consonne de la négation = *nj*.

Noter (*sic*) sarcoph. du Caire 28123, côté 4; cf. 28092. Ici, = des Pyramides.

Ces orthographes peu nettes pour la négation s'expliquent très bien. On se rappellera que le signe est un signe-mot général servant à écrire tous les termes exprimant l'idée de *nier*, par conséquent il comporte beaucoup de lectures : , , , etc.

§ 524

Cf. l'exemple : P. 20419 (1027 *a*), P. 580 (1322 *a*).

§ 526

Pour l'adjectif négatif, nous avons affaire à deux racines négatives distinctes[1] :

  [2], adjectif en final formé sur le substantif féminin en (§ 225), dérivé de la racine (אל);

 [3], même formation sur une racine *ij* (אי)[4].

C'est cette dernière forme dont le féminin est en parallélisme avec , par exemple dans la formule (§ 528). On comparera ..... P. 345 (1146 *c*) et P. 365 (1160 *b*).

C'est à cette deuxième forme également qu'il faut rattacher le copte ⲁⲧ-[5]. Le

---

1. On voudra bien, maintenant, se reporter à l'article de M. Sethe, *Ä. Z.*, 50, p. 109.

2. T. 302 (665 *b*). A cette même racine peut se rattacher = *njj*, § 529 (Pyr. 244 *a*, 1021). Mais, dans ce cas, la forme est peu claire.

3. W. 213 (141 *a*), = (1102 *a*), (1022 *a*) P. 204 + 7.

4. Pour cette racine, voir Brockelmann, *Grundriss der vergl. Gram. der semit. Sprachen*, § 253 *d*.

5. Pour la chute du , cf. = ⲁϥ (ici, il est vrai qu'il peut y avoir eu assimilation de à). Il faut se rappeler aussi que la forme copte est un état construit.

est déjà tombé à la XII[e] dynastie. Je citerai, par exemple, l'orthographe (XII[e] dynastie, Beršeh, sarcoph. du Caire 28123, couvercle, l. 5), qui se rencontre dans la formule : « dont on ignore le nom » : un double donne [1]. On connait depuis longtemps la forme (Naville, *Todtenbuch*, Einleitung, p. 77).

Les deux orthographes par et par ne sont pas surprenantes; et , dans un grand nombre de cas, avaient pris la même valeur (cf. § 95). Dès lors, quand il s'agissait d'un mot qui n'avait pas d'orthographe alphabétique traditionnelle, les scribes se servaient aussi bien du que du : c'est le cas pour l'adjectif négatif, dont l'orthographe habituelle était .

§ 547

Pour *ntj*, on trouve dans les Pyramides les orthographes suivantes :

 N. 898 (951 *b*)

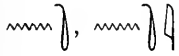 M. 295 = P. 185 (951 *b*)

N. 1101 (1102 *a*)

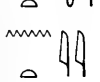 N. 1235, 1236 (1044 *c*, 1045 *c*).

Pour le pluriel, on a aussi très souvent : Sethe, *Urkunden*, I, p. 47, l. 2; p. 36, l. 3; sarcoph. du Caire 28083, fond, I[er] registre, n° 11.

§ 549

Je note la forme pour . Elle se trouve à Beršeh, Moyen Empire, sarcoph. du Caire 28083, côté 4, l. 25, 26, 27 : 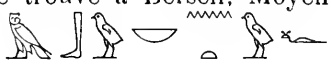 . Elle est intéressante pour la vocalisation.

TABLEAU DES SIGNES

Il est clair que, dans le tableau des signes, on ne pouvait songer à être complet. M. Erman a eu raison d'en prendre son parti et d'avertir le lecteur. Pour chaque signe, il était logique :

1° D'écarter toutes les *valeurs récentes*, puisque M. Erman étudiait seulement la langue classique;

1. Sarcoph. du Caire 28118, côté 3, l. 151. Le scribe qui a décoré le sarcophage 28123 a très souvent rendu en orthographe alphabétique des mots habituellement écrits par un signe-mot. Ainsi il écrit (l. 1) pour , (l. 5) pour , etc.

2° D'écarter toutes les variantes de *pure forme*, dont la plupart, d'ailleurs, ne sont pas instructives.

Mais il me semble qu'il y aurait eu avantage à tenir plus de compte de la période ancienne. Il manque des signes importants, et un certain nombre de valeurs qui ont joué un grand rôle dans les textes de l'Ancien Empire. Pour l'écriture comme pour la langue, les textes des Pyramides pouvaient servir de point de repère[1].

M. Erman a voulu simplement faire une liste *pratique*, il a laissé expressément de côté toute théorie. Il est vrai qu'une classification qui n'est pas perpétuellement accompagnée d'une explication historique demeure entièrement théorique, et M. Erman ne voulait pas entreprendre ce travail. Mais l'on pouvait donner un tableau aussi clair et aussi pratique tout en tenant compte dans une large mesure de l'origine et du développement du système graphique lui-même.

La distinction entre les divers modes d'emploi d'un même signe reste bien souvent arbitraire. Et cependant, pour la majorité des signes, ne peut-on distinguer trois rôles courants :

Un même signe peut être :
- 1° signe-mot. Il sert à écrire le nom de l'objet même qui est figuré; la lecture et le sens sont réunis;
- 2° signe phonétique { syllabique (= plusieurs consonnes). / alphabétique (= une consonne). } Il sert à représenter la lecture seule, le son, indépendamment du sens;
- 3° signe déterminatif. Il sert à représenter seulement un sens général, indépendamment de toute lecture.

Quant aux abréviations réelles, leur emploi est très rare et d'ailleurs sans aucune fixité : tout dépend ordinairement du caprice du scribe. Le plus souvent ce que nous appelons abréviation n'est que l'emploi d'un signe-mot sans lecture. Il faudrait réserver le mot d'abréviation à l'emploi d'un signe pour représenter une lecture qui ne lui est pas propre, mais qu'il déterminait. Par exemple :

ne sert pas originellement à écrire « somme » : il le détermine seulement. Mais, dans les comptes où le mot revient constamment, il a été commode d'écrire au lieu de .

De même, dans Ebers est employé pour . C'est le déterminatif du mot pour le mot entier. Je ne connais pas, en effet, la lecture pour le signe polyphone 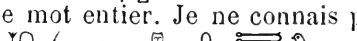 . Ce terme technique étant répété dans les formules, il y avait intérêt à l'abréger.

A

91. . L'historique de ce signe est très instructif.

1° Il est originellement le *signe-mot* servant à écrire : { manger = *wnm*, / avoir faim = *ḫkr*.

1. Il est vrai que le système graphique des Pyramides demanderait, à lui seul, une étude complète.

2° Il détermine les verbes signifiant *manger, avaler* (action matérielle de la bouche).

3° Il absorbe ensuite le signe-mot [1] « homme faisant le geste de boire », qui servait à écrire : { boire = *swr*, avoir soif = *ibi̯*.

4° Puis il détermine toutes les actions de la bouche, *crier, parler*, etc.

5° Enfin tous les mots qui veulent dire *penser* et qui expriment les sentiments moraux, *aimer*, etc.

Il faudrait préciser les dates : mais on suit nettement la généralisation progressive de ces emplois : un signe-mot précis, devient un déterminatif de sens de plus en plus général (il n'est jamais employé phonétiquement).

8. , c'est un signe-mot représentant le verbe précis *šḫd* « tomber la tête la première » ou « être suspendu par les pieds ».

133. , signe-mot représentant le verbe *ḫr* « tomber à plat ventre par terre ».

On pouvait faire une place à toute la série des signes représentant une action humaine en abrégé et servant à écrire un verbe :

ḳd « modeler au tour », Pyr. 1184 *a*, 1597 *c*, etc.

ꜣšḫ « couper à la faucille », Pyr. 657 *a*, 874 *a*, etc.

pnq « écoper un bateau », M. 294 (950 *a*)[2]

nbi̯ « fondre au chalumeau », N. 757 (1968 *b*)

Etc., etc.

Les signes de ce type sont nombreux, ils ont joué un rôle considérable dans la constitution première du système graphique. Toutes les actions susceptibles d'être représentées par une image abrégée, par une figure faisant un geste caractéristique, ont donné naissance à autant de *signes-mots*. Ensuite ces signes ont été accompagnés de leur lecture et ont pris le caractère de déterminatifs (§ 76); plus tard, enfin, ils ont été remplacés derrière leur lecture par les déterminatifs généraux des actions humaines, , , qui sont plus faciles à dessiner.

106. Supprimer { sur la tête du signe . Cf. 1390 *a*, 2145 *b*.

D

10. , ajouter la valeur « voir ».

{ *i̯rt* « œil » (l'organe). *mꜣ* « voir » (son action). Cf. plus haut, § 17.

1. L'emploi des deux signes et est nettement distinct dans les Pyramides.

2. Je ne connais aucun exemple du signe entier. Dans les Pyramides, tous les signes de ce type sont réduits à la tête avec les bras faisant le geste caractéristique de l'action exprimée. Cf. plus haut, § 52.

17. , ajouter la lecture *ntrt*, N. 951 (2036 *c*).

29. Ajouter , grand rôle dans les Pyramides, le signe n° 33 est postérieur.

et (la bouche crachant). Cf. et , et .

41. , signe général représentant tous les mots qui veulent dire « recevoir dans ses bras, serrer, embrasser ». Les mains sont tournées vers l'intérieur.

47. , l'opposé du précédent, représente tous les mots qui veulent dire « nier, refuser ». Les mains sont tournées vers l'extérieur.

Cf. les deux signes généraux opposés, ∧ et ∧.

84. Le déterminatif de la racine *mtr* n'a rien à faire avec le doigt. Cf. M. 296 (952 *b*).

84. se lit = ⲉⲓⲙⲉ « ongle, pouce », T. 295 (424 *a*). Confusion en hiératique entre ce signe et le signe homophone = .

90. Il faut, en effet, distinguer avec soin et , comme l'a bien vu Möller. Mais la distinction primitive est la suivante :

représente tous les noms du phallus ou de ses parties : *ḥnn, mt, bꜣḥ* (prépuce).

Il sert à écrire l'idée de *mâle : ḥi̯, i̯*.

Il détermine les noms des animaux mâles *kꜣ* (taureau), *ʿi̯ꜣ* (âne), *ngꜣ*; déterminait les noms des femelles.

. Le même organe en action sert à écrire les mots *mtwt*, « semence », *wsšt*, « urine », etc., etc.

La distinction entre les deux signes est très nette à l'origine et jusqu'à la VI[e] dynastie. Le rapport est le même qu'entre et , et . Ensuite, il y a eu confusion progressive entre les deux hiéroglyphes dans tous leurs emplois[1].

E

13. L'animal est figuré d'abord au repos. Cf. Petrie, *Medum*, pl. XIII. Son nom a dû se lire , cf. le parfum de ce nom : à *Medum*, le mot sert précisément à écrire un nom de parfum. Ensuite le serait passé à *i̯*, d'où les valeurs *ibi̯* et *ib*. Dans les Pyramides le signe n'apparaît pas encore. Il ne sert jamais à écrire le mot « boire », *ibi̯*; son emploi comme syllabique avec cette valeur serait donc récent et postérieur précisément à la chute du .

F

13. C'est le bubaste = ⲃⲟⲩⲃ. Pourquoi la tête seule?

46. , ajouter , Wreszicski, *Medizinische Papyrus*, V, S. 3, 7. C'est une graphie récente de la racine .

1. Voir, maintenant, Lacau, *Sphinx*, XVI, p. 69.

52. , ce n'est pas la jambe, mais le « sabot » seul. Cf. DAVIES, *Deir el-Gebrawi*, pl. VII et XV. Ensuite, on a allongé la jambe dans le dessin, pour être plus clair. Cf. le archaïque devenant et le pouce devenant .

54. n'apparaît pas anciennement, mais doit être ancien.

On a, en effet, deux racines = *ḫ*ʾ*p* (« brûler un parfum »),

= *ḫp* : סוס : כף « paume, sole du pied ».

Le second signe a pu remplacer le premier après la chute du ʾ médial. Cf. et perdant leur ʾ médial.

63. Deux signes à distinguer, qui ont été confondus :

= « fémur et sa chair »,

= « tibia et sa chair », .

Voir LORET, préface à la *Faune momifiée de l'antique Égypte,* par LORTET et GAILLARD, p. IX.

G

37. vient de la forme hiératique du groupe et non de seul.

73, 74. , . Certaines actions propres aux animaux peuvent être représentées par une image figurant ces actions mêmes. Les choses se sont passées exactement comme pour les actions humaines, voir plus haut, A 133. — *Pʾj* « s'envoler » et *ḥnj* « se poser » sont dans ce cas.

Il faudrait ajouter dans la même catégorie le signe « pêcher », *ḫm*, un oiseau attrapant un poisson. Bel exemple dans *Beschreibung der äg. Sammlung... in Leiden, Die Denkmäler alten Reiches,* pl. 14.

H

1. . Il faudrait noter : Pyr. 118 *b,*

Pyr. 534 *a*, 1175 *b*, etc.

Quand l'image d'une partie du corps humain était trop difficile à représenter clairement, on se servait de l'image de la même partie du corps empruntée à un animal :

, *ḫḫ* « cou », Pyr. 1213 *e*

, *nś* « langue (d'animal) »

 (?) « dent (d'éléphant ?) »

« oreille (de veau) »

« ventre (d'animal) ».

5. est à lire *pʾḳ*. Le ʾ ne figure jamais dans les Pyramides (378 *b,* etc.), mais nous avons affaire à une orthographe incomplète. Plus tard il est exprimé.

18. Lire aussi « serre d'oiseau », N. 165 (1779 *c*).

21. Renvoyer à § 51 (non 34).

I

10. Le tétard doit se lire *ḥfnn*. C'est un nom d'animal formé par la réduplication de la troisième radicale. Le cas est fréquent : , , 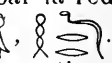 . Ces mots sont des diminutifs. Cf., en sémitique, les mots de même formation avec sens diminutif[1].

K

4. Il faut remarquer que le poisson ne détermine pas en réalité l'idée d'*horreur*, d'*abomination*. Dans les deux racines *špj* et *bwt*, où il semble jouer ce rôle, il représente réellement deux espèces de poissons différentes, qui sont nommées *špt* et *bwt* et qui servent à écrire normalement deux racines homophones. Pour le poisson , voir Capart, *Une rue de tombeaux*, pl. XIX, et pour le poisson , Griffith, *Pap. de Tanis*, pl. XII, et Naville, *Festival Hall*, pl. XVIII et XXII.

M

22. , ajouter *nn*, cf. N. 185 (1788 *a*), et renvoyer au § 66.

24. . La lecture est sûre. Aux deux exemples signalés par Ranke (d'après Grapow), *Keilschriftliches Material zur altägyptischen Vokalisation*, p. 10, note 2, ajouter un troisième exemple très clair : 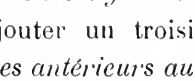 etc., Lacau, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, n° 28121, côté 4 (V[e] ou VI[e] dynastie). Voir aussi Chassinat, Palanque, *Fouilles à Assiout*, p. 205.

Reste à déterminer le rapport de cette lecture *nsw* avec les orthographes et [2].

36. . Cette forme inexpliquée pourrait être une déformation hiératique de , qui détermine non seulement la vigne, mais plusieurs autres plantes comme 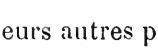 . Or, il existe une plante du nom de *ʾb* dans les Pyramides, 471 *d*, 699 *a*.

67. *wnm*. Voir plus haut, § 33.

N

7. Ajouter (qui devient plus tard, par erreur, , n° 48) et cf. plus haut, § 240.

36. n'est pas tardif, c'est la forme des Pyramides.

42. . La valeur *mn* n'est pas tardive. Cf., dès la XII[e] dynastie, dans de Morgan, *Dashour*, I, p. 104.

Une valeur *ḥw* est probable au sens de *mauvais* = ϩⲟⲟⲩ. Voir Lacau, *Textes*

1. Brockelmann, *Grundriss der vergl. Gram. der semit. Sprachen*, § 172.
2. Voir maintenant l'article de M. Sethe, *Ä. Z.*, XLIX, p. 15.

religieux, chap. I, l. 50-51 (= *Rec. de Trav.*, XXV, p. 66), où l'on a = , et cf., dans le *Calendrier des jours fastes et néfastes*, le mot *mauvais,* écrit et (variante phonétique, comme l'a montré Piehl).

58. . La distinction si intéressante, établie par Spiegelberg (*Ä. Z.*, XLV, p. 88) entre « métier à tisser » et « canal », doit être indiquée.

66. , voir plus haut, § 85.

O

48. , voir plus haut, § 46.

P

22. , ajouter *dpw* N. 1005 (2122 *d*), *ḥmw* P. 174 (917 *b*), P. 263 (1093 *a*).

Q

5. . La valeur *ws* repose, je crois, uniquement sur l'emploi du signe dans le nom d'Osiris. Mais il doit être, dans ce mot, uniquement un substitut de , forme différente du même meuble.

28. *ḏb*ʾ. C'est un flotteur, placé à l'extrémité de la corde du harpon (Davies, *Ptaḥ-ḥetep*, I, p. 37)[1].

Pour le sens *flotteur (d'un filet),* voir *Livre des Morts,* chap. CLIII, Budge, p. 390, l. 13.

42. , formé de *mnḫt* et de *šś*. Les deux mots sont séparés dans les énumérations, P. 592 (1332 *b*) (cf. 745 *c*).

47. , ajouter la lecture P. 282 (1105 *d*)[2].

R

22. sert à écrire *śn* et *śin*. Cf. 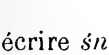 P. 204 + 9 (1027 *b*).

Les deux racines *être deux, śn,* et *embrasser, śin,* sont absolument distinctes. Contre Sethe, *Ä. Z.*, XLVII, p. 35 et 36, notes. — Le sens *embrasser* se rattache au sens *sentir, flairer :* on rapprochait son nez du nez de celui que l'on saluait. Cf. la scène de Senouosrit et de Ptah (pilier de Karnak, trouvé par Legrain, Maspero, *Guide du Musée du Caire,* 1912, p. 90). On comparera aussi le déterminatif des deux nez qui se touchent dans les Pyramides, 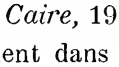 P. 289 (656 *b*). C'est le même fait.

S

28. représente un filet (la senne), comme l'a montré Newberry (*Proceedings,*

1. Je dois cette indication à l'obligeance de M. Borchardt.

2. Dans cet exemple, le peut être une faute pour .

XXII, p. 152). Cf., dans PETRIE, *Medum*, pl. IX, le mot , en parallélisme avec (*ibid.*, pl. X).

38. . La lecture est *ṯbwt* : *b* s'assimile à *w*; autrement, le copte ⲧⲟⲟⲩⲉ serait inexplicable avec sa voyelle brève.

62. , sceptre du nom de *ḥḳ3t*. LACAU, *Sarcophages*, index.

63. , sceptre du nom de *ʿwt*. *Ibid.*

64. , distinguer, comme au n° 50, le sceptre *w3ś t*, tige droite:

le sceptre *ḏ'm*, tige ondulée.

76. . La lecture *b3b3* est-elle sûre? Dans le nom du dieu on a *b3bw*, W. 644 (515 *b*), 647.

U

3, 4, 5. . Il faut distinguer toute une série d'instruments de formes analogues, mais de noms différents qui ont été confondus. Les formes primitives sont à déterminer, elles n'existent pas dans nos signes typographiques.

1° T. 259 (311 *c*).

2° LACAU, *Sarcophages*, index.

3° , cf. = *Mendes*, PETRIE, *Medum*, pl. XXI.

4° Pyr. 13 *c*, 458 *c*.

5° 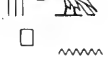 , cf. T. 311 (679 *b*).

Il faut ajouter l'usage de ces instruments, *nḏr*, *śtp*, etc.

12. , distinguer de même *ḥnn*, *ḫbs*, *mr* (ce nom n'est pas attesté) et l'usage de l'instrument *b3* « piocher ».

13. , ajouter l'usage de l'objet, *śḫ3*. — Il faut distinguer, en outre, deux autres signes de forme analogue (les objets sont à déterminer) et de lecture différente :

= *śś3* 1329 *b*, 2080 *a*, 2209 *b*

 = *ḫnd* 244 *b*, 541 *d*, etc.

18. , signe complexe formé du signe-mot « mesure » et de , signe phonétique donnant la lecture du signe-mot qu'il accompagne.

Cf. , composé de , le sac contenant le natron,

, lecture du nom du natron *nṯr*.

Ce complexe sert ensuite de déterminatif à d'autres noms de matières analogues.

50. : 1° signe-mot = un collier du nom de , sarcoph. de (le petit sarcoph.), Paris, Louvre, côté 3, 1er registre, n° 6;

2° signe phonétique : *nb,* employé presque uniquement dans les termes dérivés du mot *or* (il y avait, en effet, deux autres signes pour la valeur *nb,* et);

3° déterminatif des métaux précieux, , .

V

8. doit se lire *g* et non *gb*. Cf. 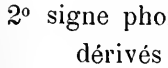 W. 448 (308 *f*) = 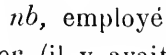 T. 260 (312 *f*); cf. GRIFFITH, *A Collection of hieroglyphs*, p. 48). Est-ce un signe homophone de , ou bien a-t-il une valeur voisine mais différente? En tout cas, il sort de l'usage de bonne heure.

29. est une attache pour retenir plusieurs animaux : on liait la patte de chaque bête dans une des boucles. Voir NEWBERRY, *Proceedings,* XII, p. 65. Cf. LEPSIUS, *Denkmäler,* II, 96.

W

1. Il faut distinguer : 1° « godet de scribe » (LACAU, *Sarcophages,* index), devenu 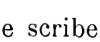 ;

2° *mḥrt* « vase à parfum », l'objet;

3° *wrḥ,* « parfumer, oindre », son action.

4. , c'est un vase nommé LACAU, *Sarcophages*, index.

5. , c'est un vase nommé *ibid.*

21. , lire *wdpw,* W. 184 (124 *b*), W. 175 (120 *b*).

31. . Quatre vases de noms différents : 1° ;

2° ;

3° W 54 *a*, 55 *a*;

4° LACAU, *Sarcophages,* index, « godet de scribe ».

Ce dernier vase prend ensuite la valeur et sert à écrire la racine *ʾb* quand celle-ci a perdu son *ʾ*. Les formes des quatre vases (à préciser) étaient sans doute voisines et se sont confondues.

On voit que les questions qui se posent à nous dès maintenant sont nombreuses. Mais je prie le lecteur de bien vouloir remarquer que dans cet examen rapide je n'ai pas eu à parler de tout ce qui me semble indiscutable, c'est-à-dire du fond même du livre. Dans leur ensemble, les théories que nous devons à M. Erman sur la nature de la langue égyptienne et sur sa structure grammaticale me paraissent définitivement acquises[1].

1. Supprimer la remarque concernant le § 218. Il faut bien lire *ʾḫt* et non *ʾḫtj*, car le verbe qui suit est au féminin. J'ai eu le tort de ne pas me reporter au contexte.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Le X^e^ nome de la Haute-Égypte (étude géographique), par Henri GAUTHIER 1, 162
Nouvelles Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, par V. SCHEIL 26
Das Kolophon des liturgischen Papyrus aus der Zeit des Alexander IV., von W. SPIEGELBERG... 35
Eine Schenkungsurkunde aus der Zeit Scheschonks III., von W. SPIEGELBERG..... 41
Note sur des pierres antiques du Caire, par G. DARESSY..... 45
Le nom du Pharaon Kaïékhôs, par G. MASPERO..... 48
Monuments égyptiens du Musée Calvet à Avignon, par A. MORET..... 48, 193
Notes de grammaire à propos de la Grammaire égyptienne de M. Erman, par P. LACAU 59, 216
Zwei demotische Urkunden aus Gebelên, von Wilhelm SPIEGELBERG..... 82
Der Isistempel von Behbêt (2. Teil), von C. C. EDGAR und Günther RŒDER 89
La fabrication du vin dans les tombeaux antérieurs au Nouvel Empire, par Pierre MONTET..... 117
Inscriptions historiques mendésiennes, par G. DARESSY..... 124
Notes sur les XXII^e^, XXIII^e^ et XXIV^e^ dynasties, par G. DARESSY 129
Zwei Kaufverträge aus der Zeit des Königs Harmachis (Papyrus Carnarvon I und II), von Wilhelm SPIEGELBERG 150
Sallier II, p. 3, l. 1-2, par G. MASPERO..... 161
Sallier II, p. 3, l. 3, par G. MASPERO..... 192
Recherches sur la famille dont fit partie Montouemhat, par Georges LEGRAIN..... 206

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND. 767

CONDITIONS D'ABONNEMENT AU RECUEIL DE TRAVAUX

RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

Le *Recueil* paraît par volume composé de quatre fascicules.

Les abonnements se font pour le volume entier, il n'est pas vendu de fascicules séparés.

PARIS ..... **30** francs
DÉPARTEMENTS ET UNION POSTALE .... **32** —

Le volume, une fois terminé, est porté au prix de **35** francs.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION

ABOÛ BAKR AL-KHAṬÎB. L'introduction topographique à l'histoire de Bagdâdh (392-463 H = 1002-1071 J.-C.). Texte arabe accompagné d'une traduction française par G. Salmon. Gr. in-8°. 12 fr.

ABOULFARAG (G.). Le livre de l'ascension de l'Esprit sur la forme du ciel et de la terre. Cours d'astronomie rédigé en 1279, publié pour la première fois d'après les mss. de Paris, d'Oxford et de Cambridge, par l'abbé F. Nau. Texte syriaque et traduction française, 2 parties gr. in-8°, avec figures dans le texte. 21 fr.

ABOU'L-WALID MERWAN IBN DJANAH. Le livre des parterres fleuris. Grammaire hébraïque en arabe, publiée par J. Derenbourg, membre de l'Institut. Gr. in-8°. 25 fr.

— — Le même ouvrage, traduit en français sur les manuscrits arabes par le rabbin M. Metzger. Gr. in-8°. 15 fr.

ADJARIAN (H.), élève diplômé de l'École des Hautes Études. Classification des Dialectes arméniens. 1909. In-8° avec une carte. 5 fr.

ANNALES DE TUKULTI NINIP II, ROI D'ASSYRIE, 889-884, par V. Scheil, de l'Institut, directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes, avec la collaboration de J.-E. Gautier, élève de l'Ecole des Hautes Etudes. Ouvrage illustré de 2 héliogravures et 8 planches. 7 fr. 50

AL-FAKHRI. Histoire du Khalifat et du Vizirat depuis leurs origines jusqu'à la chute du khalifat abasside de Bagdâdh (11-656 de l'hégire = 632-1258 de notre ère) avec des prolégomènes sur les principes du gouvernement par Ibn at Tiktakâ. Nouvelle édition du texte arabe par H. Derenbourg. Gr. in-8°. 25 fr.

AMIAUD (A.). La légende syriaque de Saint Alexis, l'homme de Dieu. 1 vol. gr. in-8°. 7 fr. 50

ASANGA MAHĀYĀNA-SŪTRĀLAMKĀRA. Exposé de la Doctrine du Grand Véhicule selon le Système Yogacara. Édité et traduit d'après un manuscrit rapporté du Népal par Sylvain Lévi, professeur au Collège de France, directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes. Tome I. Texte, in-8°. 15 fr.
Tome II. Traduction, introduction. Index. 12 fr.

AURÈS (A.). Traité de métrologie assyrienne ou étude de la numération et du système métrique assyrien considérés dans leurs rapports et dans leur ensemble. In-8°. 6 fr.

— — Essai sur le système métrique assyrien, 1er fascicule. In-4°. 5 fr.

BAHÂOU'LLÂH. L'Épître au Fils du Loup. Traduction française par Hippolyte Dreyfus. Beau volume in-12. 4 fr.
Un nouveau livre de Bahâou'llâh, le fondateur du Bahaïsme, dont M. Hippolyte Dreyfus nous apporte la traduction française, le *Fils du Loup*, c'est le grand prêtre d'Ispahan, la Ville des Roses, auquel sa cruauté et ses dépradations ont valu ce surnom. Sous forme de « lettre ouverte », Bahâou'llâh lui expose le but de sa mission, et lui rappelle les principaux événements de sa vie si tourmentée. C'est la dernière œuvre que le prophète écrivit avant de mourir à Saint-Jean-d'Acre, en 1892, et elle aide à comprendre le grand intérêt qu'après l'Orient, l'Amérique, l'Angleterre et même Paris commencent à porter à la nouvelle doctrine.

BAILLET (A.). Le décret de Memphis et les inscriptions de Rosette et de Damanhour. Gr. in-8°, avec une planche. 5 fr.

BARTHELEMY (A.). Gujastak Abalish. Relation d'une conférence théologique présidée par le Calife Mâmoun. Texte pehlvi publié pour la première fois avec traduction, commentaire et lexique. Gr. in-8°. 3 fr. 50

BEREND (W. B.). Principaux monuments du Musée égyptien de Florence, 1re partie : Stèles, bas-reliefs et fresques. In-f° avec 10 pl. photogravées. 50 fr.

BERGAIGNE (A.). Quarante hymnes du Rig Véda, traduits et commentés. Publié par V. Henry. Gr. in-8°. 5 fr.

— — La religion védique d'après les hymnes du Rig Véda. Tome IV. Index, par M. Bloomfield. 5 fr.

BERGAIGNE (A.) et HENRY (V.). Manuel pour étudier le sanscrit védique. Précis de grammaire-Chrestomathie-Lexique. Gr. in-8°. 12 fr.

BHAMINI VILASA. Recueil de sentences du Pandit Djagannâtha. Texte sanscrit publié pour la première fois en entier avec traduction en français et des notes par A. Bergaigne. Gr. in-8°. 8 fr.

BLOCH (JULES). La phrase nominale en sanskrit. In-8°. 4 fr.

BLONAY (G. DE). Matériaux pour servir à l'histoire de la déesse bouddhique Tara. In-8°. 2 fr. 50

BOISSIER (A.). Documents assyriens relatifs aux présages. Tome Ier. Liv. 1 à 3. In-4°. 50 fr.

J.-B. CHABOT. Inventaire sommaire des manuscrits coptes de la Bibliothèque Nationale. In-8°. 1 fr. 50

CHEREF-EDDIN-RAMI. Anis-el-'Ochchaq, traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté. Traduit du persan et annoté par C. Huart. Gr. in-8°. 5 fr. 50

CHRONIQUE DE GALÂWDÊWOS, roi d'Éthiopie. Texte éthiopien traduit, annoté et précédé d'une introduction historique par William E. Conzelman. Gr. in-8°. 10 fr.

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

VOL. XXXV. LIV. 1-2

PARIS (VI^e^)

LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, EDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5 (Téléphone 828-20)

MDCCCCXIII

Tous droits réservés.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée de son montant en un chèque ou mandat-poste au nom de M. HONORÉ CHAMPION.

INDEX

DES VOLUMES DE LA DEUXIÈME SÉRIE

(XVII à XXXII)

DU

RECUEIL DE TRAVAUX

RELATIFS A

L'ARCHÉOLOGIE ET A LA PHILOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

1895-1910

PARIS (VI^e^)

LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, EDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

MDCCCCXI

AVERTISSEMENT

Lorsqu'en 1878, je repris la publication de ce *Recueil*, interrompue depuis 1870, je doutais qu'il lui fût donné de vivre longtemps : il termine pourtant sa trente-deuxième année, et, loin de donner des signes de santé mauvaise, il semble se développer en force et en richesse. La *copie*, si rare au début, qu'afin de remplir les fascicules, j'étais obligé d'avoir toujours sous la main deux ou trois mémoires de moi prêts à combler les lacunes, lui arrive automatiquement : un numéro n'est pas encore paru que le numéro suivant est déjà presque complet en manuscrit. Que la matière soit variée en général, tous ceux-là en conviendront qui parcourront les deux *Index* rédigés par M. Munier : les lettres que je reçois m'assurent qu'elle est bonne en soi, ou du moins, qu'elle répond aux besoins et aux préoccupations du moment.

La plupart des collaborateurs de la première série nous sont demeurés fidèles, et je les remercie sincèrement de leur constance : le *Recueil* lui doit d'avoir pu vaincre les difficultés du début. Plusieurs de ceux de la seconde ont disparu, Piehl, E. de Bergmann, Krall, Eisenlohr, Groff, Rochemonteix, Bouriant, Palanque, Pellegrini, mais des collaborateurs nouveaux ont surgi qui les ont remplacés aussitôt. C'est pour l'Assyriologie, le Père V. Scheil, Thureau-Dangin, Boissier, Delaporte, le Père Dhorme, Allotte de la Fuÿe, Gautier, H. de Genouillac, Jensen, Kutschke, Langdon, Lehmann, Martin, Pinches, Toscanne, et pour l'Égyptologie, Ahmed bey Kamal, Jules Baillet, Fr.-W. de Bissing, Capart, Chassinat, Clédat, Crum, Edgar, G. Foucart, Alan-H. Gardiner, Jacoby, Jéquier, Lacau, Lange, Legrain, Mallet, Moret, W.-Max Müller, Newberry, Nathaniel Reich, Spiegelberg, Weigall, Weill ; quelques-uns de ces nouveaux-venus, et non des moindres, ont débuté dans le *Recueil* ou lui ont donné la meilleure part de leurs premiers travaux. Nous avons eu le malheur de perdre notre ancien éditeur, ce François Vieweg qui rendit tant de services

à notre science : ç'a été pour nous une chance inespérée de retrouver, chez M. Champion, un éditeur nouveau qui a accepté de bonne grâce l'héritage égyptien de Vieweg, et qui ne néglige rien pour le faire prospérer.

J'ai eu l'honneur de diriger ce *Recueil* depuis sa fondation, et d'en publier deux séries : me sera-t-il donné de mener jusqu'au bout la troisième qui commence? Seize années sont un long terme pour un homme qui a dépassé sensiblement la soixantaine : si je ne l'atteins pas, je suis sûr qu'il se trouvera, parmi ceux qui m'entourent, des hommes de bonne volonté qui continueront l'œuvre et qui sauront la faire prospérer.

G. MASPERO.

Milon-la-Chapelle, le 20 Septembre 1910.

I

TABLE DES MATIÈRES PAR ANNÉE

17e année (1895)

		Pages
1.	Varia, § 1-21, von A. Wiedemann	1-17
2.	Inscriptions du tombeau de Psamétik à Saqqarah, par G. Daressy	17-25
3.	Note on pre-Hellenic finds, by D.-G. Hogarth (avec une planche)	25-27
4.	Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, § XI-XVII, par Fr.-V. Scheil	27-41
5.	Lettre de M. Bouriant à M. Max Müller sur le mur d'Horemheb à Karnak	41-44
6.	Une fonction judiciaire de la XIIe dynastie et les chrématistes ptolémaïques, par A. Moret	44-49
7.	Çà et là, § I-VI, par E. Chassinat	50-55
8.	Lettre à M. Maspero sur deux monuments assyriens de Lyon, par J. Ley (avec une planche)	55-56
9.	Notes sur différents points de grammaire et d'histoire, § P-V, par G. Maspero	56-78
10.	Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, § XVIII-XXIII, par Fr.-V. Scheil	78-84
11.	Une classification des sens du mot , par A. Moret	84-93
12.	Varia, § XV-XXI, von W. Spiegelberg	93-99
13.	Notes prises dans le Delta, 1-2, par G. Foucart	100
14.	De quelques localités voisines de Sidon, par G. Maspero	101-103
15.	Bibliographie	104
16.	Sur une statue de la collection Barracco, par Fritz de Bissing (avec trois planches)	105-112
17.	Notes et remarques, § CXXIII-CXXXVII, par G. Daressy	113-120
18.	Notes sur différents points de grammaire et d'histoire, § W-Y, par G. Maspero	121-142
19.	Das Geschäftsjournal eines ägyptischen Beamten in der Ramsesstadt aus der Regierung Ramses II, von Wilhelm Spiegelberg	143-160
20.	Gleanings from the land of Egypt, § VI, by A.-H. Sayce	160-164
21.	Liste géographique des villes de l'Iran, par E. Blochet	165-176
22.	Études de botanique égyptienne, § I, par Victor Loret et Jules Poisson	177-199
23.	Note additionnelle à la lettre de M. J. Ley, par G. Maspero	199

18e année (1896)

1.	Quelques monuments égyptiens du Musée d'Athènes, par D. Mallet	1-15
2.	Inscription de Nabonide, par Fr.-V. Scheil, O. P. (avec trois planches)	15-29
3.	Altägyptische Maasse, von Prof. Aug. Eisenlohr	29-45

		Pages
4.	Inscriptions inédites de la XXII[e] dynastie, par G. Daressy	46-53
5.	A travers la vocalisation égyptienne, § VII, par G. Maspero	53-64
6.	Le culte de Gudêa sous la II[e] dynastie d'Ur, par le P. Scheil	64-74
7.	Tablette cappadociennne, par le P. Scheil	74-75
8.	Inscription vannique de Melasgert, par le P. Scheil	75-77
9.	Quelques corrections à l'inscription de Nabonide, par le P. Scheil	77-78
10.	Recherches sur quelques bois pharaoniques, par Georges Beauvisage, § I (avec une planche)	78-91
11.	Trois inscriptions de la reine Hatshepsou, par Édouard Naville (avec trois planches)	91-105
12.	Sarcophages crétois à représentations isiaques, par André Joubin et Pierre Jouguet	106-111
13.	Eine armenische Inschrift « Mutallu's » von Kommagene? von P. Jensen	111-120
14.	Sur un nom asiatique, par G. Maspero	120
15.	Remarques et notes, § 1-8, par A. Wiedemann	121-132
16.	Ein Kopf des Museo civico in Venedig, von Fritz von Bissing (avec une planche)	132-144
17.	Notes de voyage, § 21-25, par U. Bouriant	144-166
18.	Le grand *Papyrus Harris* et les ruines de Médinet-Habou, par Paul Peuillet	166-176
19.	Sur deux termes anatomiques du *Papyrus Ebers*, par Victor Loret	176-181
20.	Une inondation à Thèbes sous le règne d'Osorkon II, par G. Daressy	181-186
21.	Une famille sacerdotale contemporaine des XXII[e]-XXVI[e] dynasties (850-600 avant Jésus-Christ), par Aug. Baillet	187-196
22.	Les animaux reproducteurs dans l'Égypte ancienne, par V. Loret	196-209
23.	« Chaldisch » und « Armenisch », von C.-F. Lehmann	209-217
24.	Extrait de lettres de M. Hommel au P. Scheil	217

19[e] année (1897)

1.	Fragment des petits prophètes en dialecte de Panopolis, par U. Bouriant	1-12
2.	Notes et remarques, § CXXXVIII-CLXVII, par G. Daressy	13-22
3.	Les Νεκύες de Manéthon et la troisième Ennéade héliopolitaine, par Émile Chassinat	23-31
4.	Relation sommaire d'une excursion de quinze jours au nord d'Alep, dans la Syrie septentrionale, en septembre 1894, par Barthélemy	32-40
5.	Correspondance de Hammurabi, roi de Babylone, avec Sinidinnam, roi de Larsa, où il est question de Codorlahomor, par V. Scheil, O. P.	40-44
6.	Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, § XXIV-XXVIII, par V. Scheil, O. P. (avec une planche)	44-64
7.	Notes sur la géographie égyptienne de la Syrie, par G. Maspero	64-73
8.	The geographical list of Serreh, by W. Max Müller	73-74
9.	L'épenthèse en perse cunéiforme, par Blochet	74-77
10.	Recherches sur quelques bois pharaoniques, § II, par le D[r] Georges Beauvisage	77-83
11.	Notes on some stelæ, by Alan-H. Gardiner	83-86
12.	Note sur une statuette funéraire égyptienne appartenant à M. A Duringe, à Lyon	86
13.	Varia, § XXII-XXIII, von W. Spiegelberg (avec une planche)	86-101

Pages

14. Some late-Babylonian texts in the British Museum, by Theophilus G. Pinches. 101-112
15. La condition des féaux dans la famille, dans la société, dans la vie d'outre-tombe, par A. Moret. 112-148
16. A travers la vocalisation égyptienne, § VIII-XI, par G. Maspero. 149-185
17. Le culte des rois dans la période prébabylonienne, par Fr. Thureau Dangin. . . 185-187
18. Grammatische Studien zu Inschriften der XVIII^ten Dynastie, von F. von Bissing 187-193
19. Beiträge zur medischen Geschichte von Prof. D^r J.-V. Prášek. 193-208
20. Additions et corrections aux trois inscriptions de la reine Hatshepsou, par Ed. Naville 208-215
21. Glanures, par A. Pellegrini. 215-222

20^e année (1898)

1. Critique d'une critique, par Émile Chassinat (avec une planche). 1-31
2. Anmerkungen zum Siegeshymnus des Merneptaḥ, von W.-Max Müller. . . . 31-32
3. Les dernières lignes de la stèle mentionnant les Israélites, par Ed. Naville (avec une planche). 32-37
4. Die Bauinschrift Amenophis' III auf der Flinders Petrie-Stele. 37-55
5. Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, § XXX-XXXVII, par V. Scheil, O. P. (avec une planche). 55-71
6. Notes et remarques, § CXLVIII-CLXVI, par G. Daressy. 72-86
7. Glanures, par A. Pellegrini. 86-99
8. Le temple d'Apet à Carnac, par Aug. Baillet. 100-111
9. Gleanings from the land of Egypt, § VII-IX, by A.-H. Sayce. 111-112
10. Listes géographiques de Médinet-Habou, par G. Daressy. 113-120
11. Zur Polychromie der altägyptischen Skulptur, von F.-W. von Bissing. 120-124
12. Une page des sources de Bérose, le roi Adaparos, par V. Scheil, O. P. (avec une planche) 124-133
13. Notes et remarques, § 1-11, par A. Wiedemann. 133-146
14. A travers la vocalisation égyptienne, § XII, par G. Maspero. 146-161
15. Notes prises dans le Delta, § 3-5, par George Foucart. 162-169
16. Gleanings from the land of Egypt, § X-XII, by A.-H. Sayce. 169-176
17. Les antiquités égyptiennes du Musée de Sens, par Jules Baillet. 176-187
18. Mentu-em-hat, by Miss J.-A. Gourlay and Percy-E. Newberry (avec une planche). 188-192
19. Notes de voyage, § 26, par U. Bouriant. 193-199
20. Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, § XXXVIII-XLI, par V. Scheil. O. P. (avec une planche). 200-210
21. La tombe des vignes à Thèbes ou tombe de Sennofri, directeur des greniers, des troupeaux et des jardins d'Ammon, par Philippe Virey. 211-223
22. Aufruf, von Ebers, Erman, Pietschmann, Steindorff 223-224
23. Aménophis IV ou Ménephtah? par William Groff. 224

21^e année (1899)

1. Les temples d'Abydos, supplément à la publication de Mariette, par G. Daressy. 1-8

		Pages
2.	Les rois Psusennès, par G. Daressy	9-12
3.	Eine Stele aus der Oase Dachel, von Spiegelberg (avec une planche)	12-21
4.	Koptische Miscellen, § I-IV, von Wilhelm Spiegelberg	21-22
5.	Notes sur le texte du conte du Prince prédestiné, par H.-O. Lange	23-24
6.	Ueber ein Herrschaftssymbol, von A. Jacoby	24-25
7.	Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, § XLII-XLIV, par V. Scheil, O. P	26-29
8.	Listes géographiques de Médinet-Habou, par G. Daressy	30-39
9.	Varia, § XXXIII-XLVIII, von Wilhelm Spiegelberg	39-55
10.	Textes provenant du Sérapéum de Memphis, par Émile Chassinat	56-73
11.	Papyrus hiératique de la collection W. Golénischeff contenant la description du voyage de l'Égyptien *Ounou-Amon* en Phénicie, par W. Golénischeff	74-102
12.	Zur Erklärung der Menestafel, von W. Max Müller	102-104
13.	Les plus anciens monuments égyptiens, par Edouard Naville (avec une planche)	105-123
14.	Extrait d'une lettre du P. Scheil	123-126
15.	La tombe des vignes à Thèbes (suite), par Philippe Virey	127-133
16.	Les inscriptions coptes de Faras, par Richard Pietschmann	133-136
17.	Le nom d'un des chiens d'Antouf, par G. Maspero	136
18.	La tombe des vignes à Thèbes (suite), par Philippe Virey	137-149
19.	Sur une formulette des Pyramides, par G. Maspero	150-152
20.	Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique sur une mission dans la Haute-Égypte, par Maxence de Rochemonteix	153-176
21.	La source divine et générale, conception chaldéenne dans les monuments figurés des collections à Paris, par l'Abbé Bourdais	177-193
22.	Lettre à M. Cerquant sur la mythologie égyptienne, par Fr. Chabas	194-197
23.	Sur une forme du pronom féminin de la seconde personne du singulier, par G. Maspero	197-199
24.	Der Name der Stadt Edfu, von W.-Max Müller	199-200
25.	Le père de Thoutmès III, par Édouard Naville	201-212
26.	Figurines égyptiennes de l'époque archaïque, par Édouard Naville (avec trois planches)	212-216
27.	Les VII^{e}-XI^{e} dynasties égyptiennes, par J. Lieblein	216-219
28.	Moïse et les magiciens à la cour du Pharaon, d'après la tradition chrétienne et les textes démotiques, par William Groff	219-222
29.	Notes de géographie assyrienne, par C. Fossey	222-223
30.	La Nubie dans les textes coptes, par W.-E. Crum	223-227
31.	Erratum au mémoire de M. Golénischeff	227

22^{e} année (1900)

1.	Stèle de l'an III d'Amasis, par G. Daressy	1-9
2.	Textes provenant du Sérapéum de Memphis (suite), par Émile Chassinat	9-26
3.	Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, § XLV-XLVIII, par V. Scheil	27-39
4.	Antiquités égyptiennes du Musée de Vannes, par Jules Baillet	39-41

Pages

5. Étude sur les personnages du roman de Setné-Ptah Ḥa-m-us, par William Groff 41-50
6. Notes prises à Karnak, § I-IV, par Georges Legrain 51-65
7. Figurines égyptiennes de l'époque archaïque, § II, par Édouard Naville (avec six planches) 65-71
8. La crue du Nil commençait par la chute d'une goutte céleste, par J. Lieblein . . 71-73
9. Notes prises à Méïr (mars-avril 1899), par Émile Chassinat 73-77
10. Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, § XLIX, par V. Scheil, O. P. . 78-80
11. La date du cénotaphe d'Osiris, par William Groff 80-83
12. La tombe des vignes à Thèbes (suite et fin), par Philippe Virey 83-97
13. Zur Ueberlieferung über die ersten drei Dynastien, von W.-Max Müller 97-103
14. An ostracon in the Museum of New York, by W.-Max Müller 103-105
15. Mélanges, § 1-7, par Jean Capart (avec une planche) 105-112
16. Eine inedirte Statue des Prinzen Setau, von Adolf Jacoby 113-115
17. Die Northampton Stele, von Wilhelm Spiegelberg 115-125
18. Le temple et les chapelles d'Osiris à Karnak, par Georges Legrain 125-135
19. La momie du roi Mer-en-Ptah Ba-en-Ra, par William Groff 136
20. Notes et remarques, § CLXVII-CLXXVII, par G. Daressy 139-143
21. Comment fut introduit le naos du petit temple de Médinet-Habou, par G. Daressy. 144-146
22. Le temple et les chapelles d'Osiris à Karnak, par Georges Legrain 146-149
23. Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, § L-LIV, par V. Scheil, O. P. 149-161
24. ΠΑΤΑΡΒΗΜΙΣ, Herodot, II, cap. 162, von Wilhelm Spiegelberg 161-162
25. ΒΑΪΘ, von Wilhelm Spiegelberg 162-163
26. Textes provenant du Sérapéum de Memphis (suite), par Émile Chassinat . . . 163-180
27. Contribution à l'histoire des origines de la momification, par J. Baillet 180-199
28. Das ägyptische Hausschaf, von Dr G. Thilenius 199-212
29. Die ägyptischen Worte für « Schaf », von W. Spiegelberg 212-214
30. Das heilige Tier des Gottes Set, von Dr G. Thilenius 214-218
31. A travers la vocalisation égyptienne, § XIII, par G. Maspero 218-225
32. Sur une pièce d'or singulière, de provenance égyptienne, par G. Maspero 225-226

23e année (1901)

1. Une lettre inédite d'Ippolito Rosellini 1-3
2. Inscriptions de la chapelle d'Aménirtis à Médinet-Habou, par G. Daressy . . . 4-18
3. Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, § LV, par V. Scheil, O. P. . . 18-23
4. Le titre « Horus d'or » dans le protocole pharaonique, par A. Moret 23-32
5. La momie du roi Mer-en-Ptah Ba-en-Ra (suite), par William Groff 32-38
6. Zur Geschichte der Libationsformeln, von Fr.-W. von Bissing 38-47
7. A travers la vocalisation égyptienne, § XIV-XVII, par G. Maspero 48-60
8. Notes prises à Karnak, § V-VIII, par Georges Legrain 61-65
9. Le temple et les chapelles d'Osiris à Karnak, § II, par Georges Legrain 65-75
10. Textes provenant du Sérapéum de Memphis (suite), par E. Chassinat 76-91
11. Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, § LVI-LVIII, par V. Scheil, O. P. 91-98
12. Paapis, von Spiegelberg 98-99

Pages

13. Zu der Inschrift von Tukh el Karmus, aus einem Briefe des Herrn W. Spiegelberg an Herrn Fr. v. Bissing 100-101
14. Der Name des Tentyristischen Gaus, von Wilhem Spiegelberg. 101-102
15. Der Priestertitel 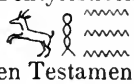 ibḥ, von Wilhelm Spiegelberg. 102-103
16. Textes de l'Ancien Testament en copte sahidique, par Pierre Lacau. 103-124
17. Notes et remarques, § CLXXVIII-CLXXXVI, par G. Daressy. 125-133
18. Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, § LIX-LX, par V. Scheil, O. P. 133-140
19. Les fonctionnaires du règne de Khounaton (1383-1365 av. J.-C.), par Aug. Baillet. 140-145
20. La stèle de Zouarthnotz, par K.-J. Basmadjian. 145-151
21. The Egyptian origin of the alphabet, by M.-G. Kyle. 151-156
22. Mélanges assyriologiques, § I, par François Martin. 156-163
23. Le temple et les chapelles d'Osiris à Karnak, II (suite), par Georges Legrain. . 163-172
24. A travers la vocalisation égyptienne, § XVIII-XIX. 172-194
25. Sur un fragment d'obélisque trouvé à Karnak, par Georges Legrain. 195-196
26. Notes, par G. Maspero. 196-197
27. Ueber einen Titel des Apisstieres, von Wilhelm Spiegelberg. 197-198
28. Die Griechischen Formen für den Namen des Gottes Thot, von Wilhelm Spiegelberg. 199-200
29. Zur Lesung von und , von Wilhelm Spiegelberg. 200-201
30. Koptische Miscellen, § V-XI, von Wilhelm Spiegelberg. 201-206
31. Koptische Kreuzlegenden, von Wilhelm Spiegelberg (avec une planche). . . . 206-211

24e année (1902)

1. Contributo alla geographia dell' Egitto romano, da F.-P. Garofalo. 1-11
2. Les idoles arabes et les divinité égyptiennes, par Ahmed bey Kamal. 11-24
3. Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, § LXII-LXV, par V. Scheil, O. P. 24-29
4. Berichtigung, von Spiegelberg 29-30
5. Varia, § XLIX-LIII, von Wilhelm Spiegelberg. 30-36
6. Studien zur koptischen Litteratur, von A. Jacoby. 36-44
7. Studien über die Geschichte des ägyptischen Hausschafes, von Dr J.-U. Dürst (Zürich) und Claude Gaillard (Lyon), (avec deux planches). 44-76
8. A travers la vocalisation égyptienne, § XX-XXI, par G. Maspero. 77-90
9. Le roi 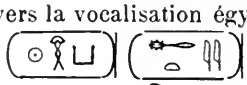 , par P. Lacau 90-92
10. La lecture du mot 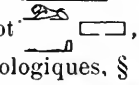 , par P. Lacau. 93-96
11. Mélanges assyriologiques, § III-IV, par François Martin. 96-108
12. Les plus anciens monuments égyptiens, § II, par Ed. Naville. 109-120
13. Études sur certains rapports entre l'Égypte et la Bible, par William Groff. . . . 121-134
14. Calcul de l'heure chez les anciens Égyptiens, par Romieu. 135-142
15. A travers la vocalisation égyptienne, § XXII-XXIII, par G. Maspero. 142-159
16. Notes et remarques, § CLXXXVII-CCIV, par G. Daressy 160-167
17. Le culte de l'obélisque, par Fr.-W. von Bissing. 167
18. Sur la toute-puissance de la parole, par G. Maspero. 168-175

Pages

19. Varia, § LIII-LVIII, von Wilhelm Spiegelberg. 175-185
20. Eine Künstlerinschrift des neuen Reiches, von Wilhelm Spiegelberg. 185-187
21. Der Titel λεσῶνις, von Wilhelm Spiegelberg. 187-189
22. Mélanges assyriologiques, § VII, par François Martin. 190-193
23. Studien zur koptischen Litteratur, § III-IV, von Adolf Jacoby. 194-197
24. M. le Dr Lehmann et l'inscription de Zouarthnotz, par K.-J. Basmadjian. . . . 197-198
25. La déesse 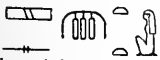 , par Pierre Lacau 198 200
26. Notes de phonétique et d'étymologie égyptiennes, § I-III, par Pierre Lacau. . . 201-208
27. Le temple et les chapelles d'Osiris à Karnak, § III, par Georges Legrain. . . . 208-214
28. Les plus anciens rois de l'Égypte, par W.-M. Flinders Petrie. 214-216

25e année (1903)

1. Eine sahidische Version der Dormitio Mariæ, von Wilhelm Spiegelberg. . . . 1-4
2. Ein demotischer Papyrus in Innsbruck, von Wilhelm Spiegelberg (avec une planche). 4-6
3. Demotische Miscellen, § XV-XX, von Wilhelm Spiegelberg. 6-15
4. A travers la vocalisation égyptienne, § XXIV-XXIX, par G. Maspero. . . . 15-28
5. Chapelle d'un Mnévis de Ramsès III, par Ahmed bey Kamal. 29-37
6. Studien zur koptischen Litteratur, § V-VI, von Adolf Jacoby (avec une planche). 37-49
7. Textes provenant du Sérapéum de Memphis (suite), par E. Chassinat. 50-62
8. Note sur la lecture d'un nom propre en usage sous le Moyen-Empire, par E. Chassinat. 62-64
9. La pierre de Palerme, par Édouard Naville (avec deux planches) 64-81
10. Deux fragments des Annales de Salmanazar II, par Alfred Boissier. 81-86
11. Die ägyptische Pflanzensäule der Spätzeit, von August Köster. 86-119
12. 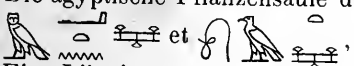 , par Fr.-W. von Bissing. 119
13. Eine Libationsformel aus dem neuen Reich, von Fr.-W. von Bissing 119-120
14. Musée égyptien de Toulouse, par Charles Palanque. 121-138
15. Métathèses apparentes en égyptien, par Pierre Lacau. 139-161
16. A travers la vocalisation égyptienne, § XXX-XXXII, par G. Maspero. 161-177
17. Sur quelques représentations de vases égyptiens, par Pierre Lacau. 177-180
18. Pots à fleurs égyptiens, par Fr.-W. von Bissing (avec une planche). 180-181
19. Table d'offrandes imitant une tombe royale de l'époque archaïque, par Fr.-W. von Bissing. 181-183
20. Les statues de Biahmou, par Fr.-W. von Bissing. 183-184
21. A propos du culte de l'obélisque, par Fr.-W. von Bissing. 184
22. Der Stabkultus bei den Aegyptern, von Wilhelm Spiegelberg. 184-190
23. Die Tefnachthosstele des Museums von Athen, von Wilhelm Spiegelberg (avec une planche). 190-198
24. Les plus anciens monuments égyptiens, § III, par Edouard Naville. 199-225
25. Mélanges assyriologiques, § VIII, par François Martin. 225-230

26e année (1904)

		Pages
1.	The installation of a Vizier, by Alan-H. Gardiner	1-19
2.	La stèle de Si-montou-ousir, par Jules Baillet	20-22
3.	Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, § LXVI-LXX, par V. Scheil	22-29
4.	Note sur Urbain Bouriant, par Pierre Bouriant	29-32
5.	Some small Egyptian monuments dispersed in America, by W. Max Müller	32-34
6.	Koptische Miscellen, § XII-XXI, von Wilhelm Spiegelberg	34-40
7.	Varia, § LIX-LXX, von Wilhelm Spiegelberg	41-52
8.	Demotische Miscellen, § XXI-XXIV, von Wilhelm Spiegelberg	53-58
9.	Textes religieux, § I-IV, par Pierre Lacau	59-81
10.	La statue funéraire de Ptahmos, par Georges Legrain	81-84
11.	Note sur « Nouit-risit » et son étendue, par Georges Legrain	84-88
12.	Textes magiques assyriens, par C. Fossey	89-128
13.	Notes et remarques, § CCV-CCXIII, par G. Daressy	128-134
14.	Notes de métrologie assyrienne, par L.-J. Delaporte	134-139
15.	Quelques particularités de l'écriture des tablettes de l'époque d'Urukagina, roi de Sirburla, par Allotte de la Fuye	139-143
16.	Varia, § LXXI-LXXIX, von Wilhelm Spiegelberg	143-154
17.	Demotische Miscellen, § XXV-XXIX, von Wilhelm Spiegelberg	154-165
18.	Das « Südpflanze » und das Eisen bei den Aegyptern, zwei Fragen, von Wilhelm Spiegelberg	165-168
19.	Les opérations militaires de Thoutmès III après la prise de Mageddo, par Eugène de Passypkinn	169-175
20.	Une visite aux ruines de Ninive, par André Jouanin	175-178
21.	Un autre vase à fleurs égyptien, par Fr.-W. von Bissing	178
22.	Textes magiques assyriens (suite), par C. Fossey	179-218
23.	Notes prises à Karnak, § IX-XII, par Georges Legrain	218-224
24.	Textes religieux, § V-XIV, par Pierre Lacau	224-236
25.	Sur une stèle d'Ousir-khâou, par G. Maspero	236-238

27e année (1905)

1.	A travers la vocalisation égyptienne, § XXXII-XXXIII, par G. Maspero	1-13
2.	Sur la XVIIIe et la XIXe dynastie de Manéthon, par G. Maspero	13-29
3.	Sur une stèle aujourd'hui perdue, par Ahmed bey Kamal	29-31
4.	Les noms de l'esclave en égyptien, par Jules Baillet	31-38
5.	Un cas remarquable de transcription fautive de l'hiératique en hiéroglyphique, par Raymond Weill	38-41
6.	Sur 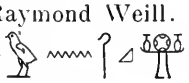 et quelques titres analogues du Moyen-Empire, par Raymond Weill	41-44
7.	Études grammaticales, § I, par Édouard Naville	44-53
8.	Textes religieux, § XV-XVIII, par Pierre Lacau	53-61
9.	Renseignements sur les dernières découvertes faites à Karnak, par Georges Legrain	61-82

Pages

10. Hymne à Khnoum du temple d'Esnéh, par G. Daressy 82-93
11. Les dieux de l'Élam, par H. de Genouillac 94-119
12. Un nouveau syllabaire assyrien, par François Martin 120-134
13. Karl Piehl, par Éd. Naville 134-136
14. Remarks on Egyptian sculptors' models, by C.-C. Edgar 137-150
15. Notes de philologie copte, par Alexis Mallon, S. J. 151-156
16. Études grammaticales, § II, par Édouard Naville 156-161
17. Egyptian sacrifices, a Study of sacrificial scenes in painting and sculpture, by M.-G. Kyle 161-169
18. Le signe , par Fr.-W. von Bissing 169
19. A propos d'une stèle éthiopienne (l'inscription 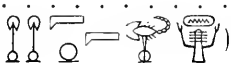), par Gustave Jéquier 170-175
20. Note sur une stèle de Sargon l'Ancien découverte à Suse par la Délégation en Perse, par J.-Ét. Gautier 176-179
21. Le rapport entre le « Gar » et l' « U », par Fr. Thureau-Dangin 179-180
22. Le mot = image, icône, par Georges Legrain 180-182
23. Seconde note sur Nouit-risit et son étendue, par Georges Legrain . . . 183-187
24. Hymne à Khnoum du temple d'Esnéh (suite), par G. Daressy 187-193
25. Les noms de l'esclave en égyptien (suite), par Jules Baillet 193-217
26. Textes religieux, § XIX-XXI, par Pierre Lacau 217-233
27. Note sur les procédés techniques en usage chez les scribes babyloniens, par J. de Morgan 234-249
28. Zum Wolf- und Hunde-Gott, par Fr.-W. von Bissing 249-250

28e année (1906)

1. Comment doit-on établir une généalogie égyptienne ? par Georges Legrain . . . 1-6
2. Note sur les généalogies égyptiennes et leur utilité historique, par Fr.-W. von Bissing 6-7
3. La XIIe dynastie de Manéthon, par G. Maspero 8-15
4. Notes sur le papyrus Golénischeff, par G. Maspero 15-20
5. Glasbläser oder Metallarbeiter ? von Fr.-W. von Bissing 20-22
6. Notes sur quelques localités de la Basse-Égypte, § I-II, par Ahmed bey Kamal 22-26
7. Les inscriptions du Wadi-Brissa et du Nahr el-Kalb, par Stephen Langdon. 26-61
8. Sinouhît, protocole du début, par G. Maspero 61
9. Calculs égyptiens du Moyen-Empire, par G. Daressy 62-72
10. Sinouhît, l. 134-135, par G. Maspero 72
11. Le papyrus N° 1115 de l'Ermitage Impérial de Saint-Pétersbourg, par W. Golénischeff 73-112
12. A propos de l'ostracon 25074 du Musée du Caire, par Fr.-W. von Bissing . . . 112
13. Les noms de l'esclave en égyptien (suite), par Jules Baillet 113-131
14. Jacob Krall, von A. Wiedemann 131-136
15. Nouveaux renseignements sur les dernières découvertes faites à Karnak (15 novembre 1904-25 juillet 1905), par Georges Legrain 137-161

Pages

16. Varia, § LXXX-C, von Wilhelm Spiegelberg. 161-187
17. Demotische Miscellen, § XXX-XL, von Wilhelm Spiegelberg. 187-204
18. Koptische Miscellen, § XXII-XXXI, von Wilhelm Spiegelberg. 204-214
19. An early Chaldean incantation of the « Temple not exorcised », by Vincent Brummer. 214-227

29e année (1907)

1. Notes et remarques, § I-IV, par G. Jéquier. 1-6
2. Les noms de l'esclave en égyptien (suite et fin), par Jules Baillet. 6-25
3. Notes sur les monuments de la période thinite, §-I-X, par Raymond Weill. . . 26-53
4. Zur Geschichte der Tempels des Harkhentechthai zu Athribis, von Wilhelm Spiegelberg. 53-57
5. Donations et fondations en droit égyptien, § I-III, par A. Moret, avec la collaboration de L. Boulard. 57-95
6. A travers la vocalisation égyptienne, § XXXIV, par G. Maspero 95-106
7. Notes sur le conte du Naufragé, par G. Maspero. 106-109
8. La colonne du temple élamite de Chouchinak (Musée Morgan au Louvre), par C. Mauss. 109-120
9. Notes assyriologiques, § I-III, par Paul Dhorme, O. P.. 121-133
10. L'Osselet de Suse, le Lion de Khorsabad et le Lion de Suse, par C. Mauss. . . . 133-142
11. Aus kleinen Sammlungen, von W.-Max Müller. 142-143
12. Textes religieux, § XXII-XXVI, par Pierre Lacau. 143-159
13. Casque ou perruque, par Fr.-W. von Bissing. 159-161
14. La grande stèle de Toutankhamanou à Karnak, par Georges Legrain (avec une planche). 162-173
15. Une branche de Sheshonqides en décadence, par Georges Legrain. 174-182
16. Erratum dans *La colonne du temple élamite de Chouchinak*. 182
17. Lesefrüchte, § 1-7, von Fr.-W. von Bissing. 183-186
18. Les constructions rurales de la Chaldée et de l'Assyrie, par Max Ringelmann. . 187-215
19. Some inscriptions in Prof. Petrie's collection of Egyptian antiquities, by Arthur-E.-P. Weigall. 216-222

30e année (1908)

1. La stèle de la fille de Chéops, par G. Daressy. 1-10
2. Stèle funéraire d'un taureau d'Hermonthis, par G. Daressy (avec une planche). . . 10-15
3. Sur une stèle de Senousrit IV, par Georges Daressy. 15-16
4. Un dossier sur Horoudja, fils de Haroua, par Georges Legrain. 17-22
5. Un égyptologue du XVIIe siècle : le Père Kircher, par P. Marestaing. 22-36
6. Notes et remarques, § V-XI, par G. Jéquier. 37-45
7. Les constructions rurales de la Chaldée et de l'Assyrie (suite), par Max Ringelmann. 45-64
8. Sinouhit, l. 246-247, par G. Maspero. 64-65

Pages

9. Textes religieux, § XXVII-XXXI, par Pierre Lacau 65-73
10. Le dossier de la famille Nibnoutirou, par Georges Legrain 73-90
11. Wanderung eines demotischen Zeichens vom Wort-Anfang an das Ende, von Dr Nathaniel Reich 90-104
12. Amuletic scarabs, etc., for the deceased, by A. Grenfell (avec trois planches) . . . 105-120
13. Textes divers babyloniens, par Paul Toscanne 121-136
14. Iranisches, von A. Hoffmann-Kutschke 136-141
15. Koptische Miscellen, § XXXV-XXXVIII, von Wilhelm Spiegelberg 141-143
16. Demotische Miscellen, § XLI-XLIX, von Wilhelm Spiegelberg (avec deux planches) 144-159
17. Le dossier de la famille Nibnoutirou (suite), par Georges Legrain 160-174
18. Sur le signe , par G. Maspero 175-177
19. Lesefrüchte, § 8-16, von Fr.-W. von Bissing 177-184
20. Textes religieux, § XXXII-LI, par Pierre Lacau 185-202
21. Le roi Auput et son domaine, par G. Daressy 202-208
22. L'assaut des places fortifiées, par Eugène de Passypkinn 208-209
23. Der Mythus vom Kampfe des Horus mit Set im Papyrus Sallier IV (II, 6-III, 6), von Nathaniel Reich 210-212
24. Der 27. Thot des Papyrus Sallier IV (III, 6-7), von Nathaniel Reich 213
25. Stèle de l'an VIII de Ramsès II, publiée par Ahmed bey Kamal 213-218
26. Some geographic and ethnic lists of Rameses II at the temple of Luxor, by M.-G. Kyle 219-223
27. Notes de glyptique orientale, § I-II, par L. Delaporte 224-226

31e année (1909)

1. Recherches généalogiques, § I, par G. Legrain 1-10
2. Textes religieux, § LII-LXXV, par Pierre Lacau 10-33
3. Un monument nouveau de Sheshonq Ier, par Ahmed bey Kamal, avec Note additionnelle par G. Maspero 33-40
4. Le « Sit Šamši » de Šilḥak In-Šušinak, par J.-E. Gautier (avec une planche) . . 41-49
5. Some further Observations concerning the holocaust among the ancient Egyptians, by M.-G. Kyle 49-54
6. Nouvelles notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, § I-II, par V. Scheil . 54-58
7. Sauriens figurés sur les cippes d'Horus, par Hippolyte Boussac 58-61
8. Etudes grammaticales, § III, par Edouard Naville 61-64
9. Un nouveau monument du roi Sankhkerâ, par Jean Clédat 64-65
10. Indogermanisches, von A. Hoffmann-Kutschke 66-72
11. Notes de phonétique et d'étymologie égyptiennes, § IV-VI, par Pierre Lacau . . 73-90
12. Demotische Kaufpfandverträge (Darleben auf Hypotek), von Wilhelm Spiegelberg (avec cinq planches) 91-106
13. Is the a heliacal rising, by G. Legge 106-112
14. Notes sur l'isthme de Suez, par Jean Clédat 113-120
15. Textes divers babyloniens, par P. Toscanne 121-132

Pages

16. Nouvelles notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, § III-VIII, par V. Scheil 132-137
17. Le pluvier de Mongolie, *Charadrius mongolicus*, Pallas, par Hippolyte Boussac 138-139
18. Sur un groupe d'Amon et d'Améniritis Ire, par Georges Legrain (avec une planche) 139-142
19. Iranisches, § III, von A. Hoffmann-Kutschke 142-145
20. L'ostracon Carnavon et le Papyrus Prisse, par G. Maspero 146-153
21. Koptische Miscellen, § XXXIX-XLV, von Wilhelm Spiegelberg 153-160
22. Baï-Beï-Bi, par G. Maspero 160-161
23. Textes religieux, § LXXVI-LXXXIV, par Pierre Lacau 161-175
24. Les dernières lignes de la grande inscription de Ménephtah à Karnak, par Georges Legrain (avec une planche) 176-179
25. L'héliorne d'Afrique, *Heliornis senegalensis*, Vieillot, par Hippolyte Boussac . . 180-181
26. The false *r* in archaic Egyptian orthography, by W.-Max Müller 182-201
27. Recherches généalogiques, § II. par Georges Legrain 201-220

32e année (1910)

1. Notes on the Story of Sinuhe, by Alan-H. Gardiner 1-28
2. Varia, par Eugène de Passypkinn 28-29
3. Recherches généalogiques, § II, par Georges Legrain 29-40
4. Deux monuments nouveaux de Tell el-Maskhoutah, par Jean Clédat 40-42
5. Notes assyriologiques, par Fr. Thureau-Dangin 42-44
6. Lesefrüchte, § 17-22, von Fr.-W. von Bissing 45-50
7. La Spatule blanche, *Platalea leucorodia*, Linné, par Hippolyte Boussac 50-52
8. Les Anu , par Édouard Naville (avec une planche) 52-61
9. Litanies d'Amon du temple de Louxor, par G. Daressy 62-69
10. A travers la vocalisation égyptienne, § XXXVI, par G. Maspero 70-77
11. Textes religieux, § LXXXV, par Pierre Lacau 78-87
12. Varia, par G. Maspero 88
13. Essai sur l'histoire du génie rural en Phénicie et dans les colonies phéniciennes, par Max Ringelmann, ... 89-112
14. The rarer Scarabs, etc., of the New Kingdom, by A. Grenfell 113-136
15. Monuments égyptiens du Musée Calvet à Avignon, § I-X, par A. Moret (avec quatre planches) 137-160
16. Les sept sceaux d'une enveloppe datée de Samsu-Iluna, roi de Babylone, par L. Delaporte 160-163
17. Notes et remarques, § XII-XV, par G. Jéquier 164-174
18. Le décret d'Amon en faveur du grand prêtre Pinozem, par G. Daressy 175-186
19. Iranisches, von A. Hoffmann-Kutschke 187-190
20. Lesefrüchte, § 23-26, von Fr.-W von Bissing 190-193
21. Notes sur l'isthme de Suez, § II, par Jean Clédat 193-202
22. Les intailles de l'Élam, par Maurice Pézard (avec trois planches) 203-214
23. Notes on the Story of Sinuhe (second article), by Alan-H. Gardiner 214-230

II

TABLE DES MATIÈRES PAR NOMS D'AUTEUR

Auguste Baillet. — Une famille sacerdotale contemporaine des XXII^e-XXVI^e dynasties (850-600 avant Jésus-Christ), XVIII, 187-196.

Le temple d'Apet à Carnac, XX, 100-111.

Les fonctionnaires du règne de Khounaton, XXIII, 140-145.

Jules Baillet. — Les antiquités égyptiennes du Musée de Sens, XX, 176-187.

Antiquités égyptiennes du Musée de Vannes, XXII, 39-41.

Contribution à l'histoire des origines de la momification, XXII, 180-199.

La stèle de Si-Montou-Ousir, XXVI, 20-22.

Les noms de l'esclave en égyptien, XXVII, 32-38; XXVII, 193-217; XXVIII, 113-131; XXIX, 6-25.

Barthélemy. — Relation sommaire d'une excursion de quinze jours au nord d'Alep, dans la Syrie septentrionale, en septembre 1894, XIX; 32-40.

K.-J. Basmadjian. — La stèle de Zouarthnotz, XXIII, 145-151.

M. le D^r Lehmann et l'inscription de Zouarthnotz, XXIV, 197-198.

Georges Beauvisage. — Recherches sur quelques bois pharaoniques, § I, XVIII, 78-91; § II, XIX, 77-83.

Fr.-W. von Bissing. — Sur une statue de la collection Barracco, XVII, 105-113.

Ein Kopf des Museo civico in Venedig, XVIII, 132-144.

Grammatische Studien zu Inschriften der XVIIIten Dynastie, XIX, 187-193.

Zur Polychromie der altägyptischen Skulptur, XX, 120-124.

Zur Geschichte der Libationsformeln, XXIII, 38-47.

Le culte de l'obélisque, XXIV, 167.

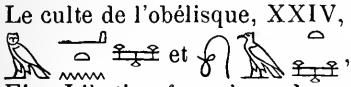 et , XXV, 119.

Eine Libationsformel aus dem neuen Reich, XXV, 119-120.

Pots à fleurs égyptiens, XXV, 180-181.

Table d'offrandes imitant une tombe royale de l'époque archaïque, XXV, 183-184.

Les statues de Biahmou, XXV, 183-184.

A propos du culte de l'obélisque, XXV, 184.

Un autre vase à fleurs égyptien, XXVI, 178.

Le signe , XXVII, 169.

Zum Wolf- und Hunde-Gott, XXVII, 249-250.

Notes sur les généalogies égyptiennes et leur utilité historique, XXVIII, 6-7.

Glasbläser oder Metallarbeiter? XXVIII, 20-22.
A propos de l'ostracon 25074 du Musée du Caire, XXVIII, 120.
Casque ou perruque, XXIX, 159-161.
Lesefrüchte, § 1-7, XXIX, 183-186; § 8-16, XXX, 177-184; § 17-22, XXXII, 45-50; § 23-26, XXXII, 190-193.

E. Blochet. — Liste géographique des villes de l'Iran, XVII, 165-176.
L'épenthèse en perse cunéiforme, XIX, 74-77.

A. Boissier. — Deux fragments des Annales de Salmanazar II, XXV, 81-86.

Abbé Bourdais. — La source divine et générale, conception chaldéenne dans les monuments figurés des collections à Paris, XXI, 177-193.

Pierre Bouriant. — Notice sur Urbain Bouriant, XXVI, 29-32.

Urbain Bouriant. — Lettre à M. Max Müller sur le mur d'Horemheb à Karnak, XVII, 41-44.
Notes de voyage, § 21-25, XVIII, 144-166; § 26, XX, 193-199.
Fragments des petits prophètes en dialecte de Panopolis, XIX, 1-12.

P.-Hippolyte Boussac. — Sauriens figurés sur les cippes d'Horus, XXXI, 58-61.
Le pluvier de Mongolie, *Charadrius mongolicus*, Pallas, XXXI, 138-139.
L'héliorne d'Afrique, *Heliornis senegalensis*, Vieillot, XXXI, 180-151.
La Spatule blanche, *Platalea leucorodia*, Linné, XXXII, 50-52.

Vincent Brummer. — An early Chaldean incantation of the « Temple not exorcised », XXVIII, 214-227.

Jean Capart. — Mélanges, § 1-7, XXII, 105-112.

Fr. Chabas. — Lettre à M. Cerquant sur la mythologie égyptienne, XXI, 194-197.

E. Chassinat. — Çà et là, § I-VI, XVII, 50-55.
Les Νεκύες de Manéthon et la troisième Ennéade héliopolitaine, XIX, 23-31.
Critique d'une critique, XX, 1-31.
Textes provenant du Sérapéum de Memphis, XXI, 56-73; XXII, 9-26; XXII, 163-180; XXIII, 76-91; XXV, 50-62.
Notes prises à Méïr (mars-avril 1899), XXII, 73-77.
Note sur la lecture d'un nom propre en usage sous le Moyen-Empire, XXV, 62-64.

Jean Clédat. — Un nouveau monument du roi Sankhkerâ, XXXI, 64-65.
Notes sur l'isthme de Suez, § I, XXXI, 113-120; § II, XXXII, 193-202.
Deux monuments nouveaux de Tell el-Maskhoutah, XXX, 40-42.

W.-E. Crum. — La Nubie dans les textes coptes, XXI, 223-227.

G. Daressy. — Notes et remarques, § CXXIII-CXXXVII, XVII, 113-120; § CXXXVIII-CXLVII, XIX, 13-22; § CXLVIII-CLXVI, XX, 72-86; § CLXVII-CLXXVII, XXII, 137-143; § CLXXVIII-CLXXXVI, XXIII, 125-133; § CLXXXVII-CCIV, XXIV, 160-167; § CCV-CCXIII, XXVI, 129-134.
Inscriptions du tombeau de Psamétik à Saqqarah, XVII, 17-25.
Inscriptions inédites de la XXII^e^ dynastie, XVIII, 45-53.
Une inondation à Thèbes sous le règne d'Osorkon II, XVIII, 181-186.
Listes géographiques de Médinet-Habou, XX, 113-120, XXI, 30-39.
Les temples d'Abydos, supplément à la publication de Mariette, XXI, 1-8.
Les rois Psusennès, XXI, 9-12,
Stèle de l'an III d'Amasis, XXII, 1-9.
Comment fut introduit le naos du petit temple de Médinet-Habou, XXII, 144-146.

Inscriptions de la chapelle d'Aménirítis à Médinet-Habou, XXIII, 4-18.
Hymne à Khnoum du temple d'Esnéh, XXVII, 82-93, 187-193.
Calculs égyptiens du Moyen-Empire, XXVIII, 62-72.
La stèle de la fille de Chéops, XXX, 1-10.
Stèle funéraire d'un taureau d'Hermonthis, XXX, 10-15.
Le roi Auput et son domaine, XXX, 202-208.
Litanies d'Amon du temple de Louxor, XXXII, 62-70.
Le décret d'Amon en faveur du grand prêtre Pinozem, XXXII, 175-186.

L.-J. Delaporte. — Notes de métrologie assyrienne, XXVI, 134-139.
Notes de glyptique orientale, § I, XXX, 224-226.
Les sept sceaux d'une enveloppe datée de Samsu-Iluna, roi de Babylone, XXXII, 160-163.

Paul Dhorme. — Notes assyriologigues, § I-III, XXIX, 121-133.

A. Duringe. — Note sur une statuette funéraire égyptienne appartenant à M. A. Duringe, à Lyon, XIX, 86.

J.-U. Dürst und Claude Gaillard. — Studien über die Geschichte des Aegyptischen Hausschafes, XXIV, 44-76.

Ebers, Erman, Pietschmann, Steindorff. — Aufruf, XX, 223-224.

C.-C. Edgar. — Remarks on Egyptian sculptors' models, XXVII, 137-150.

Aug. Eisenlohr. — Altägyptische Maasse, XVIII, 29-46.

C. Fossey. — Notes de géographie assyrienne, XXI, 222-223.
Textes magiques assyriens, XXVI, 89-728, 179-218.

G. Foucart. — Notes prises dans le Delta, § 1-2, XVII, 100; § 3-5, XX, 162-169.

Allotte de la Fuye. — Quelques particularités de l'écriture des tablettes de l'époque d'Urukagina, roi de Sirburla, XXVI, 139-143.

Alan-H. Gardiner. — Notes on some stelæ, XIX, 83-85.
The installation of a Vizir, XXVI, 1-19.
Notes on the Story of Sinuhe, XXXII, 1-28; XXXII, 214-230.

F.-P. Garofalo. — Contributo alla geographia dell' Egitto romano, XXIV, 1-11.

J.-Ét. Gautier. — Note sur une stèle de Sargon l'Ancien découverte à Suse par la Délégation de Perse, XXVII, 176-179.
Le « Sit-Šamši » de Šilḫak In-Šusinak, XXXI, 41-49.

H. de Genouillac. — Les dieux de l'Élam, XXVII, 94-119.

W. Golénischeff. — Papyrus hiératique de la collection W. Golénischeff, contenant la description du voyage de l'Égyptien Ounou-Amon en Phénicie, XXI, 74-102.
Errata, XXI, 227.
Le papyrus n° 1115 de l'Ermitage Impérial de Saint-Pétersbourg, XXVIII, 73-112.

J.-A. Gourlay and Percy-E. Newberry. — Mentu-em-hat, XX, 188-192.

A. Grenfell. — Amuletic scarabs etc., for the deceased, XXX, 105-120.
The rarer scarabs etc., of the New Kingdom, XXXII, 113-136.

William Groff. — Aménophis IV ou Ménephtah?, XX, 225.
Moïse et les magiciens à la cour du Pharaon, d'après la tradition chrétienne et les textes démotiques, XXI, 219-222.
Étude sur les personnages du roman de Sétné-Ptah Ḥa-m-us, XXII, 41-50.
La date du cénotaphe d'Osiris, XXII, 80-83.

La momie du roi Mer-en-Ptah Ba-en-ra, XXII, 136; XXIII, 32-38.

Étude sur certains rapports entre l'Égypte et la Bible, XXIV. 131-134.

A. Hoffmann-Kutschke. — Iranisches. § I-II, XXX, 136-141; § III, XXXI, 142-145; XXXII, 187-190.

Indogermanisches, XXXI, 66-72.

D.-G. Hogarth. — Note on pre-Hellenic finds, XVII, 25-27.

Hommel. — Extrait de lettres au P. Scheil, XVIII, 217.

A. Jacoby. — Ueber ein Herrschafts-Symbol, XXI, 24-26.

Eine inedirte Statue des Prinzen Setau, XXII, 113-115.

Studien zur koptischen Litteratur, § I-II, XXIV, 36-44; § III-IV, XXIV, 194-197; § V-VI, XXV, 37-49.

P. Jensen. — Eine armenische Inschrift « Mutallu's » von Kommagene? XVIII, 111-120.

Gustave Jéquier. — A propos d'une stèle éthiopienne (l'inscription 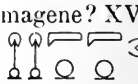), XXVII, 170-175.

Notes et remarques. § I-IV, XXIX. 1-6; § V-XI, XXX, 37-45; § XII-XVI, XXXII, 164-174.

A. Jouanin. — Une visite aux ruines de Ninive, XXVI. 175-178.

André Joubin et Pierre Jouguet. — Sarcophage crétois à représentations isiaques, XVIII, 106-111.

Ahmed bey Kamal. — Les idoles arabes et les divinités égyptiennes, XXIV, 11-24.

Chapelle d'un Mnévis de Ramsès III, XXV, 29-37.

Sur une stèle aujourd'hui perdue, XXVII, 29-31.

Notes sur quelques localités de la Basse-Égypte, § I-II, XXVIII, 22-26.

Stèle de l'an VIII de Ramsès II, XXX, 213-218.

Un monument nouveau de Sheshonq Ier, XXXI, 33-38.

August Köster. — Die ägyptische Pflanzensäule der Spätzeit, XXV, 86-119.

M.-G. Kyle. — The Egyptian origin of the alphabet, XXIII, 151-156.

Egyptian sacrifices. a study of sacrificial scenes in painting and sculpture, XXVII, 161-169.

Some geographic and ethnic lists of Rameses II at the temple of Luxor, XXX, 219-223.

Some further observations concerning the holocaust among the ancient Egyptians, XXXI, 49-54.

Pierre Lacau. — Textes de l'Ancien Testament en copte sahidique, XXIII, 103-124.

Le roi , XXIV, 90-93.

La lecture du mot , XXIV, 93-96.

La déesse 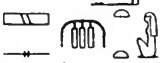 , XXIV, 198-200.

Notes de phonétique et d'étymologie égyptienne, § I-III, XXIV, 201-208; § IV-VI, XXXI, 73-90.

Métathèses apparentes en égyptien, XXV, 139-161.

Sur quelques représentations de vases égyptiens, XXV, 177-180.

Textes religieux, § I-IV, XXVI, 59-81; § V-XIV, XXVI, 224-236; § XV-XVIII, XXVII, 53-61; § XIX-XXI, XXVII, 217-233; § XXII-XXVI, XXIX, 143-159; § XXVII-XXXI, XXX, 65-73; § XXXII-LI, XXX, 185-202; § LII-LXXV, XXXI, 10-33; § LXXVI-LXXXIV, XXXI, 161-175; § LXXXV, XXXII, 78-87.

Stephen Langdon. — Les inscriptions du Wadi-Brissa et du Nahr el-Kalb, XXVIII, 26-61.

H.-O. Lange. — Notes sur le texte du conte du Prince prédestiné, XXI, 23-24.

G. Legge. — Is the a heliacal rising, XXXI, 106 112.

Georges Legrain. — Notes prises à Karnak, § I-IV, XXII, 51-65; § V-VIII, XXIII, 61-65, § IX-XII, XXVI, 218-224.

Le temple et les chapelles d'Osiris à Karnak, XXII, 125-136, 146-149; XXIII, 65-75, 163-172; XXIV, 208-214.

Sur un fragment d'obélisque trouvé à Karnak, XXIII, 195-196.

La statuette funéraire de Ptahmos, XXVI, 81-84.

Note sur « Nouit-Risit » et son étendue, XXVI, 84-88.

Renseignements sur les dernières découvertes faites à Karnak, XXVII, 61-82.

Le mot image, icône, XXVII, 180-182.

Seconde note sur « Nouit-Risit » et son étendue, XXVII, 183-187.

Comment doit-on établir une chronologie égyptienne, XXVIII, 1-6.

Nouveaux renseignements sur les dernières découvertes faites à Karnak (15 novembre 1904-25 juillet 1905), XXVIII, 137-161.

La grande stèle de Toutankhamanou à Karnak, XXIX, 162-173.

Une branche des Sheshonqides en décadence, XXIX, 174-182.

Sur une stèle de Senousrit IV, XXX, 15-16.

Un dossier sur Haroudja, fils de Haroua, XXX, 17-22.

Le dossier de la famille Nibnoutirou, XXX, 73-90; XXX, 160-174.

Recherches généalogiques, § I, XXXI, 1-10; § II, XXXI, 201-220; XXXII, 29-40.

Sur un groupe d'Amon et d'Améniritis Ire, XXXI, 139-142.

Les dernières lignes de la grande inscription de Ménephtah à Karnak, XXXI, 176-179.

C.-F. Lehmann. — « Chaldish » und « Armenisch », XVIII, 209-217.

J. Ley. — Lettre à M. G. Maspero sur deux monuments assyriens de Lyon, XVII, 55-56.

J. Lieblein. — Les VIIe-XIe dynasties égyptiennes, XXI, 216-219.

La crue du Nil commençait par la chute d'une goutte céleste, XXII, 71-73.

Victor Loret. — Sur deux termes anatomiques du *Papyrus Ebers*, XVIII, 176-181.

Les animaux reproducteurs dans l'Égypte ancienne, XVIII, 196-109.

Victor Loret et Jules Poisson. — Études de botanique égyptienne, XVII, 177-199.

D. Mallet. — Quelques monuments égyptiens du Musée d'Athènes, XVIII, 1-15.

A. Mallon. — Notes de philologie copte, XXVII, 151-156..

P. Marestaing. — Un égyptologue du XVIIe siècle : le Père Kircher, XXX, 22-36.

François Martin. — Mélanges assyriologiques, § I-II, XXIII, 156-163; § III-VI, XXIV, 96-108; § VII, XXIV, 190-193; § VIII, XXV, 225-230.

Un nouveau syllabaire assyrien, XXVII, 120-134.

G. Maspero. — De quelques localités voisines de Sidon, XVII, 101-103.

Notes sur différents points de grammaire et d'histoire, § P-V, XVII, 56-78; § W-Y, XVII, 121-142.

A travers la vocalisation égyptienne, § VII, XVIII, 53-64; § VIII-XI, XIX, 149-185; § XII, XX, 146-161; § XIII, XXII, 218-225; § XIV-XVII, XXIII, 48-60; § XVIII-XIX, XXIII, 172-194; § XX-XXI, XXIV, 77-90; § XXII-XXIII, XXIV, 142-159; § XXIV-

XXIX, XXV, 15-28; § XXX-XXXI, XXV, 161-177; § XXXII-XXXIII, XXVII, 1-13; § XXXIV, XXIX, 95-106; § XXXVI, XXXII, 70-77.

Note additionnelle à la lettre de M. J. Ley, XVII, 199.

Sur un nom asiatique, XVIII, 120.

Notes sur la géographie égyptienne de la Syrie, XIX, 64-73.

Le nom d'un des chiens d'Antouf, XXI, 136.

Sur une formulette des Pyramides, XXI, 150-152.

Sur une forme du prénom féminin de la seconde personne du singulier, XXI, 197-199.

Sur une pièce d'or singulière de provenance égyptienne, XXII, 225-226.

Notes, XXIII, 196-197.

Sur la toute-puissance de la parole, XXIV, 168-175.

Sur une stèle d'Ousir-khâou, XXVI, 236-238.

Sur la XVIII^e^ et la XIX^e^ dynastie de Manéthon, XXVII, 13-29.

La XII^e^ dynastie de Manéthon, XXVIII, 8-15.

Note sur le Papyrus Golénischeff, XXVIII, 15-20.

Sinouhît, protocole du début, XXVIII, 61; l. 134-135, XXVIII, 72; l. 246-247, XXX, 64-65.

Notes sur le conte du Naufragé, XXIX, 106-109.

Sur le signe , XXX, 175-177.

Note additionnelle à l'article d'Ahmed bey Kamal : un monument nouveau de Shesonq I^er^, XXXI, 38-40.

L'ostracon Carnavon et le Papyrus Prisse, XXXI, 146-153.

Baï-Beï-Bi, XXXI, 160-161.

Varia, XXXII, 88.

C. Mauss. — La colonne du temple élamite de Chouchinak (Musée Morgan au Louvre), XXIX, 109-120.

L'osselet de Suse, le Lion de Khorsabad et le Lion de Suse, XXIX, 133-142.

Erratum dans « La colonne du temple élamite de Chouchinak », XXIX, 182.

A. Moret. — Une fonction judiciaire de la XII^e^ dynastie et les chrématistes ptolémaïques, XVII, 44-49.

Une classification des sens du mot , XVII, 84-93.

La condition des féaux, dans la famille, dans la société, dans la vie d'outre-tombe, XIX, 112-148.

Le titre « Horus d'Or », dans le protocole pharaonique, XXIII, 23-32.

Monuments égyptiens du Musée Calvet à Avignon, § I-X, XXXII, 137-160.

A. Moret et L. Boulard. — Donations et fondations en droit égyptien, XXIX, 57-95.

J. de Morgan. — Note sur les procédés techniques en usage chez les scribes babyloniens, XXVII, 234-249.

W.-Max Müller. — The geographical list of Serreh, XIX, 73-74.

Anmerkungen zum Siegeshymnus des Merneptaḥ, XX, 31-32.

Zur Erklärung der Menestafel, XXI, 102-104.

Der Name der Stadt Edfu, XXI, 199-200.

Zur Ueberlieferung über die ersten drei Dynastien, XXII, 97-103.

An ostracon in the Museum of New-York, XXII, 103-105.

Some small Egyptian monuments dispersed in America, XXVI, 32-34.

Aus kleinen Sammlungen, XXIX, 142-143.

The false *r* in archaic Egyptian orthography, XXXI, 182-201.

Édouard Naville. — Trois inscriptions de la reine Hatshepsou, XVIII, 91-105.

Additions et corrections aux trois inscriptions de la reine Hatshepsou, XIX, 209-215.

Les dernières lignes de la stèle mentionnant les Israélites, XX, 32-37.

Les plus anciens monuments égyptiens, XXI, 105-123; XXIV, 109-120; XXV, 199-225.

Le père de Thoutmès III, XXI, 201-212.

Figurines égyptiennes de l'époque archaïque, XXI, 212-216; XXII, 65-71.

La pierre de Palerme, XXV, 64-81.

Études grammaticales, § I, XXVII, 44-53; § II, XXVII, 156-161; § III, XXXI, 61-64.

Karl Piehl, XXXII, 134-136.

Les Anu , XXXII, 52-61.

Charles Palanque. — Musée égyptien de Toulouse, XXV, 121-138.

E. de Passypkinn. — Les opérations militaires de Thoutmès III, après la prise de Mageddo, XXVI, 169-175.

L'assaut des places fortifiées, XXX, 208-209.

Varia, XXXII, 28-29.

A. Pellegrini. — Glanures, XIX, 215-222; XX, 86-99.

Flinders Petrie. — Les plus anciens rois de l'Égypte, XXIV, 214-216.

Paul Peuillet, Le grand *Papyrus Harris* et les ruines de Médinet-Habou, XVIII, 166-176.

Maurice Pézard. — Les intailles de l'Élam, XXXII, 203-214.

R. Pietschmann. — Les inscriptions coptes de Faras, XXI, 133-136.

Theophilus-G. Pinches. — Some late-Babylonian texts in the British Museum, XIX, 101-112.

Dr J.-V. Prášek. — Beiträge zur medischen Geschichte, XIX, 193-208.

Nathaniel Reich. — Wanderung eines demotischen Zeichens vom Wort-Anfang an das Ende, XXX, 90-104.

Der Mythus vom Kampfe des Horus mit Set im Papyrus Sallier IV (II, 6-III, 6), XXX, 210-212.

Der 27. Thot des Papyrus Sallier IV (III, 6-7), XXX, 213.

Max Ringelmann. — Les constructions rurales de la Chaldée et de l'Assyrie, XXIX, 187-215 XXX, 45-64.

Essai sur l'histoire du génie rural en Phénicie et dans les colonies phéniciennes; XXXII, 89-112.

Maxence de Rochemonteix. — Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique sur une mission dans la Haute-Égypte, XXI, 153-176.

Romieux. — Calcul de l'heure chez les anciens Égyptiens, XXIV, 135-142.

Ippolito Rosellini. — Une lettre inédite, XXIII, 1-3.

A.-H. Sayce. — Gleanings from the land of Egypt, § VI, XVII, 160-164; § VII-IX, XX, 111-112; § X-XII, XX, 169-176.

Fr.-V. Scheil, O.-P. — Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, § XI-XVII, XVII, 27-41; § XVIII-XXIII, XVII, 68-84; § XXIV-XXVIII, XIX, 44-64; § XXIX-XXXVII, XX, 57-71; § XXXVIII-XLI, XX, 200-210; § XLII-XLIV, XXI, 26-29; § XLV-XLVIII, XXII, 27-39; § XLIX, XXII, 78-80; § L-LIV, XXII, 149-161; § LV, XXIII, 18-23; § LVI-LVIII, XXIII, 91-98; LIX-LXI, XXIII, 133-140; § LXII-LXV, XXIV, 24-29; § LXVI-LXX, XXVI, 22-29.

Nouvelles notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, § I-II, XXXI, 54-58; § III-VIII, XXXI, 132-136.

Inscription de Nabonide, XVIII, 15-29.

Le culte de Gudéa sous la IIe dynastie d'Ur, XVIII, 64-74.

Tablette cappadocienne, XVIII, 74-75.

Inscription vannique de Melasgert, XVIII, 75-77.

Quelques corrections à l'inscription de Nabonide, XVIII, 77-78.

Correspondance de Hammurabi, roi de Babylone, avec Sinidinnam, roi de Larsa, où il est question de Codorlahomor, XIX, 40-44.

Une page des sources de Bérose, le roi Adaparos, XX, 124-133.

Extrait d'une lettre, XXI, 123-126.

W. Spiegelberg. — Varia, § XV-XXI, XVII, 93-99; § XXII-XXXII, XIX, 86-101; § XXXIII-XLVIII, XXI, 39-55; § XLIX-LII, XXIV, 30-36; § LIII-LVIII, XXIV, 175-185; § LIX-LXX, XXVI, 41-52; LXXI-LXXIX, XXVI, 143-154; § LXXX-C, XXVIII, 161-187.

Koptische Miscellen, § I-IV, XXI, 21-22; § V-XI, XXIII, 201-206; § XII-XXI, XXVI, 34-40; § XXII-XXXIV, XXVIII, 204-214; § XXXV-XXXVIII, XXX, 141-143; § XXXIX-XLV, XXXI, 153-160.

Demotische Miscellen, § XV-XX, XXV, 6-15; § XXI-XXIV, XXVI, 53-58; § XXV-XXIX, XXVI, 154-165; § XXX-XL, XXVIII, 187-204; § XLI-XLIX, XXX, 141-159.

Das Geschäftsjournal eines ägyptischen Beamten in der Ramsesstadt aus der Regierung Ramses' II, XVII, 143-160.

Die Bauinschrift Amenophis' III auf der Flinders Petrie Stele, XX, 37-54.

Eine Stele aus der Oase Dachel, XXI, 12-21.

Die Northampton Stele, XXII, 115-125.

ΠΑΤΑΡΒΗΜΙΣ, Herodot, II, cap. 162, XXII, 161-162.

ΒΑΪΗΘ, XXII, 162-163.

Die ägyptischen Worte für « Schaf », XXII, 212-214.

Berichtigung, XXIII, 29-30.

Paapis, XXIII, 98-99.

Zu der Inschrift von Tukh el Karmus, XXIII, 100-101.

Der Name des Tentyristischen Gaus, XXIII, 101-102.

Der Priestertitel 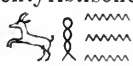 ibh, XXIII, 102-103.

Ueber einem Titel des Apisstieres, XXIII, 197-198.

Die griechischen Formen für den Namen des Gottes Thot, XXIII, 199-200.

Zur Lesung von und , XXIII, 200-201.

Koptische Kreuzlegenden, XXIII, 206-211.

Eine Künstlerinschrift des neuen Reiches, XXIV, 185-187.

Der Titel λεσῶνις, XXIV, 187-189.

Eine sahidische Version der Dormitio Mariæ, XXV, 1-4.

Ein demotisches Papyrus in Innsbruck, XXV, 4-6.

Der Stabkultus bei den Aegypten, XXV, 184-190.

Die Tefnachthosstele des Museums von Athen, XXV, 190-198.

Die « Südpflanze » und das Eisen bei den Aegyptern, zwei Fragen, XXVI, 165-168.

Zur Geschichte des Tempels des Harkhentechtai zu Athribis, XXIX, 53-57.

Demotische Kaufpfandverträge (Darleben auf Hypothek), XXXI, 91-106.

Dr G. Thilenius. — Das ägyptische Hausschaft, XXII, 199-212.

Das heilige Tier des Gottes Set, XXII, 214-218.

Fr. Thureau-Dangin. — Le culte des rois dans la période prébabylonienne, XIX, 185-187.

Le rapport entre le « gar » et l' « u », XXVII, 179-180.

Notes assyriologiques, XXXII, 42-44.

Paul Toscanne. — Textes divers babyloniens, XXX, 121-136; XXXI, 121-132.

Philippe Virey. — La tombe des vignes à Thèbes ou tombe de Sennofri, directeur des greniers, des troupeaux et des jardins d'Ammon, XX, 211-223; XXI, 127-133; XXI, 137-149; XXII, 83-97.

Arthur-E.-P. Weigall. — Some inscriptions in Prof. Petrie's collection of Egyptian antiquities, XXIX, 216-222.

Raymond Weill. — Un cas remarquable de transcription fautive de l'hiératique en hiéroglyphique, XXVII, 38-41.

Sur 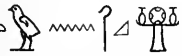 et quelques titres analogues du Moyen-Empire, XXVII, 41-44.

Notes sur les monuments de la période thinite, § I-X, XXIX, 26-53.

A. Wiedemann. — Varia, § 1-21, XVII, 1-17.

Remarques et notes, § 1-8, XVIII, 121-132.

Jakob Krall, XXVIII, 131-136.

Notes et remarques, § 1-11, XX, 133-146.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND 658